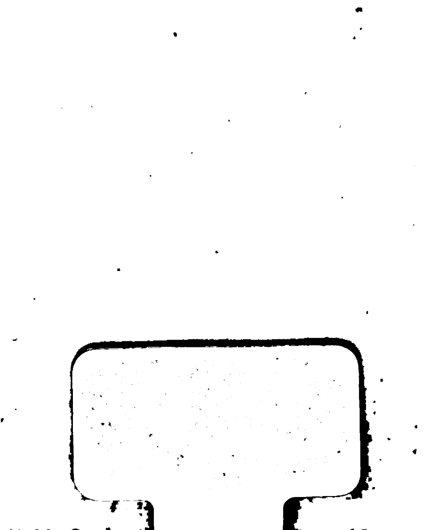




LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

LES
SIECLES LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE,
OU
NOUVEAU DICTIONNAIRE,
HISTORIQUE, CRITIQUE,
ET BIBLIOGRAPHIQUE,

De tous les Ecrivains français, morts et vivans, jusqu'à la fin du XVIIIe. siècle.

Contenant : 1°. Les principaux traits de la vie des Auteurs morts, avec des jugemens sur leurs ouvrages ; 2°. Des Notices bibliographiques sur les Auteurs vivans ; 3°. L'indication des différentes Editions qui ont paru de tous les Livres français, de l'année où ils ont été publiés, et du lieu où ils ont été imprimés.

Par N.-L.-M. DESESSARTS, et plusieurs biographes.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez l'Auteur, Imprimeur-Libraire, Place de l'Odéon.

An IX. (1801.)

AVERTISSEMENT.

ME voilà enfin parvenu aux deux tiers de la carrière que je dois parcourir. Si j'eusse prévu toutes les difficultés que j'avais à vaincre, mon courage m'eût peut-être abandonné ; mais le desir que j'avais d'élever un monument à la gloire des Ecrivains qui ont honoré la France par leur génie et leurs talens, a doublé mes forces. Pour rendre ce monument durable, j'ai réclamé les secours des littérateurs les plus éclairés, et j'aime à déclarer ici que je leur dois une reconnaissance infinie pour les conseils qu'ils ont bien voulu me donner, et sur-tout pour les excellens matériaux dont ils ont enrichi les Siècles Littéraires.

Comme il est impossible qu'un ouvrage, aussi immense et aussi varié, soit exempt d'erreurs, j'ai appelé la critique pour les rectifier. J'ai déjà profité de ses avis, et je ne cesserai de l'invoquer pour donner à mon travail le degré de perfection dont il est susceptible.

On desirait, avec raison, que la France eût une histoire complète de ses écrivains. Ses trésors littéraires étaient à la fois l'objet de l'admiration et de l'envie des nations les plus éclairées de l'Europe; et quoique celles-ci fussent forcées de reconnaître la supériorité des littérateurs français, dans presque tous les genres, elles ont joui avant nous de l'avantage précieux d'avoir des Biographies et des Bibliographies complètes de leurs Ecrivains. Convaincu de l'importance et de

l'utilité de ce travail, j'ai osé l'entreprendre, et je m'estime heureux, après avoir consacré une longue suite d'années à méditer le projet que j'avais formé, de pouvoir offrir au public le résultat des recherches immenses et pénibles que j'ai été obligé de faire. J'ai voulu donner à la France un ouvrage qui lui manquait, et je n'ai rien négligé pour parvenir au but que je m'étais proposé; mais, je ne dois pas le dissimuler, ce n'est point pour les hommes de parti, ni pour les factions, que j'ai formé le plan des Siècles Littéraires de la France; il aurait fallu me soumettre à leur influence, immoler des réputations méritées, flétrir des talens estimables, sacrifier la justice à la haine, et la critique à la satire; et à Dieu ne plaise que j'achète jamais à ce prix des prôneurs et des succès! mais j'invite les vrais amis des sciences et des lettres, ceux qui s'intéressent sincèrement à leurs progrès et à leur gloire, tous les hommes enfin qui sont éclairés et impartiaux, à parcourir cette grande et superbe galerie; dans laquelle se trouvent placés tous les écrivains français morts et vivans jusqu'à la fin du 18e. siècle. Ils y verront qu'on y a tracé les portraits de tous les savans et de tous les gens de lettres, qu'on les y a peints avec leurs vertus et leurs faiblesses, et que les unes comme les autres y sont présentées avec le respect qu'on doit à la vérité: ils y verront également qu'on s'est interdit tout ce qui porte l'empreinte de la satire qui n'afflige que trop souvent l'écrivain qui en est l'objet, et déshonore toujours la plume qui se la permet; ils verront enfin qu'on a porté le même scrupule dans la distribution des éloges: la louange, en effet, n'ap-

partient qu'au véritable mérite, et elle ne doit être accordée qu'avec une sobriété et une réserve qui peuvent seules la rendre précieuse; mais ils remarqueront que si l'on a banni des Siècles Littéraires les personnalités, toujours odieuses, on s'est fait un devoir rigoureux d'exercer une critique juste et impartiale sur les ouvrages, parce que c'est une vérité, également utile et incontestable, que les productions littéraires n'appartiennent point exclusivement à leurs auteurs. La république des lettres est intéressée à conserver les principes du goût dans leur pureté. C'est à sa surveillance qu'est confié le soin d'inspirer aux jeunes littérateurs l'amour du beau et du vrai qui constituent les modèles dans tous les genres. Les grandes réputations, loin donc d'avoir été les objets d'une admiration servile, ont été au contraire appréciées avec d'autant plus de sévérité que les erreurs des hommes célèbres sont plus dangereuses, par la tendance naturelle qu'on a à imiter jusqu'aux défauts mêmes des grands écrivains; mais cette sévérité n'a jamais dégénéré en critique amère. En prononçant sur les productions du génie et de l'esprit, on n'a point oublié tous les égards qui leur sont dûs. Justice et impartialité dans les éloges comme dans la critique : voilà les caractères qui distinguent cet ouvrage.

Qu'il me soit permis, en finissant cet Avis, de renouveler l'invitation que j'ai déjà faite aux gens de lettres, de m'adresser leurs observations sur les erreurs qui auraient pu m'échapper dans une entreprise aussi immense dans ses détails, que celle dont je me suis chargé. Ils me trouveront aussi docile qu'empressé à profiter des conseils qu'ils voudront

bien me donner, Ainsi j'espère, avec la réunion des secours précieux dont je me suis entouré, que je parviendrai à élever un monument digne, à la fois, de conserver le souvenir des travaux immortels de nos grands écrivains, et de rappeler tous les genres de gloire que la France doit au génie et aux talens qui lui ont assuré une supériorité justement méritée sur toutes les nations de l'univers.

LES

SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

ICARD DUQUESNE, (Arnould-Bernard) ci-dev. docteur de Sorbonne, et vicaire-général de Soissons. On a de lui : L'Evangile médité (avec le P. Gireaudeau), 1773, 13 vol. *in*-12. — L'Ame unie à J.-C. dans le très-St.-Sacrement de l'autel : ouvrage posthume de Mme. Poncet de la Rivière, comtesse de Carcado ; précédé de l'Eloge historique de sa Vie, 1780, 2 vol. *in*-12. — L'Année apostolique, ou Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes et Epîtres des Apôtres, et de l'Apocalypse de St.-Jean, 1791, 12 vol. *in*-12.

IHARCE, (d') médecin, est auteur d'un ouvrage qui a pour titre : Erreurs populaires sur la médecine, 1783, *in*-8°.

IMBERT, (Jean) né à la Rochelle, lieutenant-criminel à Fontenay-le-Comte, mourut à la fin du 16e siècle, avec la réputation d'un des plus habiles praticiens de son tems. On a de lui : *Enchiridion juris scripti Galliæ*, trad. en français par Théveneau, 1559, *in*-4°. — Une pratique du barreau, sous le titre de *Institutiones Forenses*, 1541, *in*-8°. Guenoys et Automne ont fait des remarques sur ces livres, qui ont été beaucoup consultés et cités autrefois.

IMBERT, (Barthélemy) de l'acad. de Nîmes, était né dans cette ville vers 1744. Après de bonnes études faites chez les jésuites, le besoin d'exercer sur un plus grand théâtre le talent qu'il avait reçu de la nature, l'amena dès sa première jeunesse, à Paris, où il se fit connaître presqu'en arrivant par de jolies pièces fugitives insérées dans les *Recueils* et les *Journaux*. Bientôt il fixa tous les regards par un ouvrage plus important, par le Jugement de Pâris, poëme en 4 chants, qui parut en 1771. Ce poëme fut une espèce de phénomène. Ce trait de la fable, si rebattu dans la poésie ancienne, si souvent et si faiblement traité dans la poésie moderne,

parut rajeuni sous la plume d'Imbert, et enrichi d'une invention plus piquante, et d'un nouveau ressort qui produit le plus grand effet. Sans s'assujettir aux traditions de la mythologie, le génie d'Imbert créa son héros, et le caractère qu'il lui donna, est des mieux imaginés et des plus agréablement soutenus. Rien de plus ingénieux et de si simple que le plan de ce poëme. Les trois Déesses y sont présentées sous des couleurs riantes et très-distinctes, selon les attributs que la fable leur a départis. Pour les détails, on ne saurait trop y applaudir. L'élégance, le naturel, l'aménité y répandent un air de vie qui égaye l'imagination, la fixe sur tous les objets, et les lui rend sensibles. Pourquoi sommes-nous dans le cas de reprocher à ce joli poëme un peu de longueur dans l'action, de trop longs discours qui le refroidissent, et de petites incorrections qui en déparent quelquefois le style, fait pour n'admettre rien de vicieux, ni même de médiocre. Au reste, le parti qu'Imbert a su tirer d'une fiction si rebattue prouve d'une manière sans réplique qu'un heureux génie peut féconder le sujet le plus ingrat, quil y voit souvent ce qui n'existe pas aux yeux des autres, et qu'on risque de se tromper, en le condamnant avant l'exécution. Imbert était né avec une prodigieuse facilité, don souvent dangereux, et qui, depuis Lamotte, a égaré la foule de ses imitateurs. Tout ce qui se présentait à son imagination, il l'exécutait aussitôt. Un roman qui a pour titre : *les Egaremens de l'Amour*, de jolis Contes en vers, des Contes en prose qui ont fourni des sujets à plusieurs écrivains dramatiques, un volume de Fables, qui n'est pas la partie la moins estimable des œuvres de l'auteur, se succédèrent avec rapidité. Enfin, au commencement de 1782, on annonça de lui une comédie en cinq actes. Les principaux caractères paraissaient depuis longtems épuisés au théâtre : il ne restait plus guère que des nuances à saisir, ou des travers combinés qui n'en sont que plus difficiles à produire sur la scène. Tel est celui du *Jaloux sans amour*, espèce de caractère mixte, composé de deux parties contradictoires au premier coup d'œil, mais dont personne n'a pu nier l'existence, parce qu'il n'en est pas qui soit plus dans les mœurs de notre siècle. Depuis *le Méchant* et *la Métromanie*, on n'avait guère vu de comédie plus brillante d'esprit, de rôles plus variés, un enchaînement plus piquant de scènes intéressantes et comiques : aussi les trois premiers actes furent-ils vivement accueillis ; trop d'abon-

dance dans les détails et d'embarras dans l'action nuisirent aux deux derniers. Quelques années après, l'ouvrage reparut avec des corrections et des coupures; il y eut plus de netteté dans la marche, plus d'ensemble dans les représentations : les applaudissemens furent universels, et cette pièce, restée au théâtre, finit par être regardée comme une de nos modernes comédies qui doit assurer le plus d'estime au talent de l'auteur. Ce qu'on attendait le moins d'Imbert, c'était une tragédie. Sa *Marie de Brabant* parut, et eut du succès. De l'intérêt dans les trois premiers actes, un rôle de scélérat profondément tracé, un style noble et correct, prouvèrent en lui plus que jamais cette heureuse flexibilité qui caractérisait son talent. Il avait publié l'année précédente, deux volumes de Fabliaux mis en vers. Dans les uns, le naturel de la narration y répand l'espèce de charme qui convient le plus à ces vieux contes de nos bons aïeux; peut-être trop d'esprit est prodigué dans les autres : mais le tout compose une lecture infiniment agréable, et parut même ajouter quelque chose à la réputation d'Imbert. Cet écrivain estimable joignait à ses talens, une grande modestie et un parfait désintéressement. On lui rappellait de tems en tems qu'il avait plus de titres que beaucoup d'autres aux honneurs de la littérature : mais les démarches nécessaires pour y parvenir l'empêchèrent toujours de se présenter. Un homme de ce caractère ne devait pas non plus obtenir de pensions; car elles ne vont guère chercher ceux qui ne les demandent pas. Il avait une entière inaptitude aux affaires, défaut qui nuisit à son bonheur et à celui de ses amis, qui en était inséparable. Il leur était tendrement attaché: car l'amour-propre n'avait point fermé son cœur à de plus doux sentimens. Une excellente constitution semblait lui promettre une longue carrière, et la variété de ses talens, de nouveaux succès, lorsqu'une fièvre maligne vint l'enlever à ses amis le 23 août 1790, à l'âge de 46 ans. — Voici la liste de ses ouvrages : Ode présentée au roi de Dannemarck, 1768, *in*-8°. — Ode présentée au Dauphin, *in*-8°. — Poinsinet et Molière, dialogue, 1770, *in*-8°. — Thérèse Danet à Euphémie, héroïde, 1771, *in*-8°. — Le Jugement de Pâris, poëme en 4 chants, Amsterdam et Paris, 1772, *in*-8°; nouv. édit. 1774—77, *in*-8°. — Œuvres diverses, 1772, *in*-8°. — Elégie sur la mort de Piron, 1773, *in*-8°. — Fables nouvelles, Amst. 1773, *in*-8°. — Historiettes, ou Nouvelles en vers, Londres, 1774, *in*-8°; 2ᵉ édit.,

Paris, 1774, *in*-8°. — Lettre d'une Religieuse à la Reine, 1774, *in*-8°. — Le Gâteau des Rois, coméd. en 1 acte, en vers, avec un prologue, 1775, *in*-8°. — Les égaremens de l'Amour, ou Lettres de Fanny et de Milfort, Amst. 1776, 2 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1793, 3 vol. *in*-12. — Rêveries philosophiques, la Haye, 1777, *in*-8°. — Œuvres poétiques, la Haye, 1777, 2 vol *in*-12. — Gabrielle de Passy, parod. de Gabrielle de Vergy (avec Dussieux), 1777, *in*-8°. — Les deux Frères, ou la Famille comme il y en a tant, Amsterd. 1779, *in*-8°. — Le Lord anglais et le Chevalier français, coméd. en 1 acte, en vers, 1780, *in*-8°. — Les deux Sylphes, coméd. en 1 acte, en vers, 1781, *in*-8°. — Le Jaloux sans amour, coméd. en 5 actes, en vers libres, 1781, *in*-8°; 2ᵉ édit. 1785, *in*-8°. — L'Inauguration du théâtre Français, drame en 1 acte et en vers, 1782, *in*-8°. — Lecture du matin, ou nouvelles Historiettes en prose, 1782, *in*-8°. — Lectures du soir, 1783, *in*-8°. — Lectures variées, ou Bigarrures littéraires, 1783, gr. *in*-8°. — Choix de Fabliaux, 1788, 2 vol. *in*-12. — La fausse Apparence ou le Jaloux malgré lui, coméd. en 3 actes, en vers, 1789, *in*-8°. — Il eu part au *Mercure de France*, et il a donné des Poésies dans l'*Almanach des Muses*.

IMBERT, (D. G.) est auteur d'un Dissertat. sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre, trad. de l'angl. du doct. Middleton, Londres et Paris, 1775, *in*-8°.

IMBERT, (Franç.) profess. de médecine, et chancelier de l'université de Montpellier, sa patrie, mort en 177*. On a de lui: *De Generationis historia*, Montpellier, 1745, *in*-8°. — *Quæstiones medicæ pro cathedra vacante*, 1749, *in*-4°. — *De Tumoribus humoralibus*, 1753, *in*-12. — *Tentamen med. de variis calculorum Biliarum speciebus*, 1758, *in*-12. — Leçons de botanique, 1762, *in*-12.

IMHOFF (Hercule PEYER) a donné: Observations sur le sentiment du beau et du sublime, trad. de l'allemand, par Em. Kant, 1796, *in*-8°.

IMHOOF, (Jean-Jacques) d'Arau, a publié: L'Art de tenir les livres en parties doubles, Paris, 1786, *in*-4°. — Arithmétique élément. par demandes et par réponses, Vevay et Lausanne, 1792, *in*-8°.

INGOULT, (Nicolas-Louis) jésuite, né à Gisors, mort en 1753, à 64 ans, cultiva le talent de la chaire avec quelque succès. C'est lui qui a publié le tome VIII des Mémoires des missions de la

compagnie de Jésus dans le Levant, 1745, *in*-12.

INGUIMBERTI, (Dominique-Joseph-Marie d') né à Carpentras le 16 août 1683, évêque de cette ville en 1733, mourut en 1757 dans la 75e année de son âge. Il entra d'abord dans l'ordre de S^t^.-Dominique, et ensuite dans celui de Citeaux. Envoyé à Rome pour les affaires de son monastére, il mérita l'estime de Clément XII. Ce pontife le nomma archevêque de Théodosie *in partibus*, et ensuite évêque de Carpentras. Il s'y montra le bienfaiteur des lettres et de l'humanité. Il institua les pauvres ses légataires universels; il fit bâtir un vaste et magnifique hôpital; il recueillit la plus riche bibliothèque qui fût en province, et la rendit publique. Inguimberti est connu dans la république des lettres par divers ouvrages. Les principaux sont: *Genuinus character rever. admodùm in Christo Patris D. Armandi Johannis Buttilierii Rancæi*, Rome, 1718, *in*-4°. — Une traduct. en italien de la Théologie religieuse, ou Traité sur les devoirs de la vie monastique, Rome, 1731, 3 vol. *in*-fol. — Une autre traduct. dans la même langue, du Traité du P. Petit-Didier, sur l'infaillibilité du Pape, Rome, 1732, *in*-fol. — Une édition des Œuvres de Barthélemi des Martyrs, avec sa Vie, 2 vol. *in*-fol. — La Vie séparée, 1727, 2 vol. *in*-4°, etc.

IRAIL, (Augustin-Simon) abbé, chanoine de Monistrol, né au Puy-de-Dôme en Vélay le 16 juin 1719, est connu dans la république des lettres par les ouvrages suivans: Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'Hist. des révolutions de la république des lettres, 1761, 4 vol. *in*-12. — Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, 1764, 2 vol. *in*-12. — Henri-le-Grand et la marquise de Verneuil, ou le Triomphe de l'Héroïsme, tragédie en 5 actes, en prose,

ISAMBERT, (Nicolas) célèbre docteur et professeur de Sorbonne, natif d'Orléans, enseigna long-tems la theologie dans les écoles de Sorbonne, et mourut en 1642, à 77 ans. On a de lui des Traités de théologie, et un Commentaire sur la Somme de Saint-Thomas, en 6 vol. *in*-fol.

ISAURE, (Clémence) fille aussi spirituelle qu'ingénieuse, est mise au rang des instituteurs des Jeux-floraux à Toulouse sa patrie. Cette fille célèbre laissa un prix pour ceux qui auraient le mieux réussi dans chaque genre de poésie: ces prix sont: une violette d'or, une aiglantine

d'argent et un souci de même métal. Catel a prétendu que Clémence était un personnage imaginaire; mais il a été réfuté par le savant Dom Vaissette. (Voyez l'Histoire du Languedoc de ce bénédictin, tome IV, page 198; et surtout la note 19 à la fin du même volume, page 564.) On peut aussi consulter les Annales de Toulouse, par la Faille : et le Mémoire imprimé en 1776, au nom de cette société littéraire, contre les entreprises du corps de ville, où il est solidement prouvé que l'illustre toulousaine a non-seulement existé, mais qu'elle est l'institutrice des Jeux-floraux, et qu'elle en avait assuré, à perpétuité, la célébration, en laissant de grands biens aux capitouls ou officiers municipaux, à la charge par eux d'en faire l'emploi prescrit.

Isnard, membre de la convention nation., proscrit après le 31 mai. On a de lui les détails de sa proscription, *in*-8°.

Isnard, né à Grasse en Provence, a donné : Mém. sur les tremblemens de terre, 1758, *in*-12. — Mémoire sur la manière la plus sûre de rappeller les noyés à la vie, 1759, *in*-8°. — Le cri de l'humanité en faveur des noyés, ou moyens faciles de les rappeller à la vie, 1773, *in*-8°.

Isnard. On a de lui : La Gendarmerie de France, son origine, etc., 1782, *in*-8°.

Isnard, ingénieur, a publié : Observations sur le principe qui a produit les révolutions de France, de Genève et d'Amérique dans le 18e siècle, Evreux, 1789, *in*-8°. — Les devoirs de la seconde législature ou des législateurs de France, 4 vol. *in*-8°.

Isoird de Lisle, oratorien, est auteur de la Bardinage, ou les Nôces de la Stupidité, poëme en 10 chants, 1765, *in*-8°; — et d'un Parallèle entre Descartes et Newton, 1766, *in*-8°.

Ivernois. (François d') On a de lui : Tableau histor. et polit. des deux dernières révolutions de Genève, Londres, 1789, 2 vol. *in*-8°. — La révolution française à Genève, Londres, 1794, *in*-8°; 2e et 3e édition continuée jusqu'en juillet 1795, *in*-8°. — Reflexions sur la guerre, en réponse aux réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français, 1795, *in*-8°. — Coup d'œil sur les Assignats, 1795, *in*-8°. — Des révolutions de France et de Genève, Londres, 1795, *in*-8°. — Histoire française pendant l'année 1796, Londres, 1796, *in*-8°, etc.

Ives, ou **Yves**, (**Saint-**) né dans le territoire de Beauvais, disciple de Lanfranc, prieur de l'abbaye du Bec et évêque de Chartres en 1092, mourut le 21 décembre 1115, âgé de 80 ans. On a de lui: Un Recueil de décrets ecclésiastiques; un grand nombre d'Epîtres, et d'autres ouvrages, fort utiles pour connaître la discipline de son tems. Toutes ses Œuvres ont été imprimées à Paris en 1647, *in*-fol.

Iveteaux, (Nicolas **Vauquelin**, seigneur des) poète, né à la Fresnaye près de Falaise, fut d'abord lieutenant-général de Caen, ensuite précepteur du duc de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées, et enfin attaché en cette qualité à Louis XIII, encore dauphin. Sa vie licentieuse le fit renvoyer de la cour avec des bénéfices, dont il se défit, sur les reproches que le cardinal de Richelieu lui fit de la corruption de ses mœurs. Soulagé du poids d'un état, dont il n'avait ni le goût, ni les vertus, il se retira dans une belle maison du faubourg St.-Germain, où il vécut en épicurien. Comme il s'imaginait que la vie champêtre était la plus heureuse de toutes, il s'habillait en berger; et se promenant avec une joueuse de harpe, la maîtresse de son cœur et de sa bourse, la houlette à la main, la pannetière au côté, le chapeau de paille sur la tête, il conduisait paisiblement, le long des allées de son jardin, ses troupeaux imaginaires, leur chantait des chansons, et les gardait du loup. Sa maîtresse jouait de la harpe; des rossignols, dressés à ce manège, sortaient de leur volière, et venaient se pâmer sur l'instrument. Ce poète voluptueux raffina tous les jours sur les plaisirs. Ce goût ne le quitta pas même à la mort; car, sur le point d'expirer, il se fit, dit-on, jouer une sarabande, afin que son ame passât plus doucement de ce monde dans l'autre. Ce fut en 1649, qu'il mourut, à l'âge de 90 ans, dans une maison de campagne près de Germigny, château des évêques de Meaux. On a de lui: Institution d'un prince, en vers; ouvrage écrit avec jugement et avec énergie, et plein des plus belles leçons de morale. — Des Stances; des Sonnets, etc. dans les *Délices de la Poésie française*, 1620, *in*-8°.

J.

JABELLY, (Barthelemy) avocat. On a de lui les Coutumes de la Marche expliquées.

JACOB, (Louis) né à Châlons-sur-Saône, en 1608, entra dans l'ordre des carmes, fut bibliothécaire du cardinal de Retz, ensuite d'Achille de Harlay, premier président. Il mourut chez ce magistrat en 1670. Les ouvrages du P. Jacob ont tous pour objet l'Hist. littéraire, et quoiqu'ils offrent des inexactitudes, et soient écrits en latin barbare; ils lui ont mérité un rang distingué parmi les érudits du siècle dernier. On prétend que sa *Bibliographie Parisienne*, *in*-4°. dans laquelle il rendait compte annuellement de tous les livres qui s'imprimaient à Paris, a donné la première idée des journaux, et que ce ne fut qu'après cette espèce de catalogue que Sallo conçut le dessein du Journal des Savans. Si cette anecdote est hasardée, du moins est-il certain que Baillet, le P. Niceron, Bayle et du Pin, ont beaucoup puisé dans les ouvrages de ce religieux. Celui dont ils ont tiré le plus de parti, a pour titre : *Bibliotheca pontificia*, Lyon, 1643, *in*-4°. où l'auteur donne un Abrégé de la vie des papes, une Notice des écrits publiés par eux et contre eux; ce qui suffit pour ranger le P. Jacob parmi les compilateurs utiles. Ses autres productions sont : Traité des plus belles bibliothèques, *in*-8°. Paris, 1644, inexact. — *De Claris scriptoribus Cabillonensibus*, 1652. — *Gabrielis Naudei Tumulus*, *in*-4°. — *Bibliotheca gallica universalis*, pour les années 1643 à 1651. Ces catalogues sont moins inexacts que les autres ouvr. du P. Jacob.

JACOB, (Thomas) a publié un Essai sur la jurisprudence universelle, 1779, *in*-12.

JACOB, de l'acad. de musique à Paris, est auteur d'une Méthode de musique, sur un nouveau plan, 1769, *in*-8°.

JAQUELOT, (Isaac) théologien protestant, né à Vassy, en Champagne, en 1647, mort à Berlin en 1708, passe pour un des meilleurs prédicateurs de sa secte. Le roi de Prusse l'ayant entendu prêcher à Heidelberg, l'appella à Berlin pour être son

ministre. Il accompagna ce titre d'une forte pension dont Jacquelot jouit jusqu'à sa mort. Cet écrivain eut de grands démêlés avec Bayle et le ministre Jurieu. Ces démêlés produisirent beaucoup d'écrits qu'on ne lit plus. On a de lui un Traité de l'existence de Dieu, préféré à celui de Fénélon pour la méthode, la force et l'enchaînement des raisonnemens. Il y démontre cette vérité, en réfutant les atômes d'Epicure, les argumens de Lucrèce, et le systême de Spinosa. L'Histoire universelle vient à l'appui de ces raisons, et ajoute à la force de sa démonstration. Nous avons encore de lui un Traité de l'inspiration des livres sacrés, 1715, *in*-8°. dont la première partie est très-estimée.—Avis sur le tableau du socianinisme, ouvrage de Jurieu, lequel suscita une violente persécution contre son censeur. — Des Sermons, 2 vol. *in*-12. — Des Dissertations sur le messie, 1699, *in*-8°.—Trois ouvrages contre le dictionn. de Bayle, savoir: Conformité de la foi avec la raison, *in*-8° ; Examen de la théologie de M. Bayle, *in*-12; Réponse aux entretiens composés par M. Bayle, *in*-12. Le style de Jaquelot est coulant et rapide, mais incorrect, négligé ; défaut ordinaire à ceux qui écrivent en pays étranger, où l'écrivain oublie sa langue, et où les lecteurs ne sont pas difficiles à contenter.

Jacquemont du Valdaon, a donné : Les hommages et les vœux de la nation franç. présentés à leurs majestés et à la famille royale, avec un discours, 1774, *in*-8°. — Remarques histor. sur les trente-trois paroisses de Paris, d'après la nouvelle circonscription, 1792.

Jacques de Vitri, naquit dans le petit bourg de ce nom, près Paris. Il fut curé d'Argenteuil, suivit les croisés dans la Terre-Sainte, obtint l'évêché de Ptolémaïde, ensuite le chapeau de cardinal et l'évêché de Frascati. Il mourut à Rome en 1244, laissant 3 livres de l'Histoire Orientale et Occidentale, en latin. Les deux premiers furent publiés dans *Gesta dei per Francos*, et dans le recueil de *Canisius*. Le dernier a été publié dans le 3e vol. des anecdotes de Dom Martenne.

Jacques, (Mat. Jos.) a publié : *Prælectiones de Deo et Trinitate, etc.* 1782, *in*-12.

Jacquet, (Pierre) avocat, mort à Grenoble sa patrie au mois d'avril 1766, se fit ordonner prêtre à l'âge de plus de 60 ans. On a de lui : Un Commentaire sur la coutume de Touraine, 1761, 2 vol. *in*-4°. auquel il substitua le

titre de Commentaire sur toutes les coutumes, 1764, 2 vol. *in*-4°. —Traité des fiefs, 1762, *in*-12. — Traité des justices de seigneur et des droits en dépendans, 1764, *in*-4°. — La Clef du paradis, ou prières chrétiennes, 1764, *in*-12 et *in*-18.

Jacquet, (Bernard) chirurgien. On a de lui : Disc. ou hist. abrégée de l'antimoine, 1765, *in*-12; nouv. édit. 1785, *in*-12.

Jacquet, (Louis) ci-dev. jésuite, né à Lyon le 6 mars 1732. On lui doit les ouvrages suivans : Parallèles des tragédies grecques et françaises, Lyon, 1760, *in*-12. — Le pour et le contre sur cette question proposée par l'acad. de Besançon : le Désir de perpétuer son nom et ses actions dans la mémoire des hommes, est-il conforme à la nature et la raison? 1761, *in*-8°. Il a aussi remporté le prix de cette acad. proposé en 1760 sur ce sujet : La candeur et la franchise sont communément plus utiles dans le maniement des affaires que la ruse et la dissimulation, 1761.

Jacquet, licencié ès lois, a publié : Le Droit public d'Allemagne, Strasbourg, 1782, 6 vol. *in*-8°.

Jacquet de Malzet, ci-dev. abbé, est auteur des ouvrages suivans : Cours de géographie, Vienne, 1733, *in*-8°. —Élémens de l'hist. profane tant ancienne que moderne, 1755, *in*-8°. — Le militaire citoyen, ou emploi des hommes, 1759, *in*-8°.— Elémens de l'hist. ancienne, 1763, *in*-8°. — Sur l'électricité, 1775, *in*-8°. — Lettre d'un abbé de Vienne à un de ses amis à Presbourg, sur l'electrophore perpétuel, 1776. *in*-8°.

Jacquier, (Maurice) grammairien, mort le 25 octobre 1753, est auteur d'une Manière d'enseigner le latin, 1752, 4 vol. *in*-8°; d'une Méthode d'ortographe française, 1740, *in*-8°. avec un Dictionnaire qui y est relatif, 1743, *in*-12. — Grammaire française, 1741, *in*-8°. — Coup-d'œil des Dictionnaires français, 1748, *in*-12.

Jacquier, (François) minime, né à Vitry-le-Français, en 1711, mort à Rome en 1788. On doit à ce savant estimable : *Circa novum Sancti Philippi ædificium observationes* (avec le Seur) 1738, *in*-4°. — *Philosophiæ naturalis principia mathem. Newtoni* (avec le même) 1739-41, 4 vol. *in*-4°. — *Rissessioni sopra alcune difficolta spettanti i danni della cuppola di St. Pietro*, 1743, *in*-4°. — *Descrizione d'un Instromento prop. per far conogni facilitá Orologi solari*, 1754, *in*-4°. — *Trattato di*

Algebra... — *Elementi di Perspettive sec. li principi di Taylor, trad. dal ingl.* 1753, *in*-8°. — *Institutiones Philosophiæ ad studia Thelog. potissimum accom.* 1760, 5 vol. *in*-12. — Elémens du calcul intégral (avec le Seur), Parme et Paris, 1769, *in*-4°. — *Elogio acad. del cel. Matematico, Ab. Frisio*, Venise, 1786, *in*-8°.

JACQUIN, (Armand-Pierre) abbé, membre des académ. de Metz et d'Arras; né à Amiens, le 20 déc. 1721. On a de lui : Entretiens sur les Romans, 1755, *in*-12. — Lettre sur l'Inoculation de la petite vérole, 1756, *in*-12. — Lettres parisiennes sur le desir d'être heureux, Genève, 1758, 2 vol. *in*-12. — Almanach des Voyageurs, 1759, *in*-16. — Discours sur la connaissance et l'application des talens, 1760, *in*12. — De la Santé; ouvrage utile à tout le monde, 1762, *in*-12, 4e. éd. 1771, *in*-12. — Introduction à la connaissance des Médailles, par dom Mangeart, publiée en 1763. — Sermons pour l'Avent et le Carême, 1768, 2 vol. *in*-12. —Sermons sur divers sujets, 1769, 2 vol. *in*-12.

JADELOT, (Nicolas) médecin à Nancy, né en 1736, mort à Nancy, le 26 juin 1793, a publié : *Diss. med. de causis Mortis subitaneæ*, Pont-à-Mousson, 1759, *in*-4°. — *Quæstio phys. med. an visui myopum vitra concava*, ibid. 1760, *in*-4°. — *Quæstio pathol. an ob insensibilis transpirationis defectu morbi acuti et chron.* ibid. 1763, *in*-4°. — *Orat. inaug. de variis Medicinæ fatis*, ibid. 1766, *in*-4°. — Lettre à MM. les doyen et docteurs de la Fac. de Méd. de Paris, Nancy, 1766, *in*-4°. — *Thesis physiol. de legibus, quibus regitur machina vivens, sentiens et movens.* —Tableau de l'Economie animale, 1769, *in*-8°. — Mémoire sur la cause de la pulsation des artères, Nancy, 1771, *in*-8°. —Cours complet d'Anatomie en 15 planches, peintes et gr. en couleurs naturelles, par M. Gautier d'Agoty, avec l'explication; 1772, gr. *in*-fol. — Eloge hist. de M. Bayard, 1773, *in*-8°. —*Physica hominis sani*, 2 vol. *in*-12. — Pharmacopée des pauvres, Nancy, 1784, *in*-8°. — Diss. anat. physiol. contenant la description d'un agneau sans tête et sans avant-train, 1784, *in*-4°. —Réponse de l'université de Nancy aux Réclamations de la ville de Pont-à-Mousson, Nancy, 1789, *in*-4°. —Adresse à l'Ass. nat. sur la nécessité et les moyens de perfectionner l'enseignement de la médecine, 1790, *in*-8°.

JADELOT, abbé, a publié : Mécanisme de la nature, ou Système du monde, fondé sur les forces du feu, 1787,

gr. *in*-8°. — Lettres à un newtonien sur le mécanisme de la nature, 1788, *in*-18.

Jaillot, géographe, né à Chauvigné, mort le 5 avril 1780. On a de cet auteur : Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis son commencement jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier, 1772—75; avec une Table générale, 5 vol. *in*-8°.

Jamard, ci-dev. chanoine-régulier de Ste.-Geneviève, a publié un Mémoire sur la comète, qui a été observée en 1531, 1607, 1682, et que l'on attend en 1757 ou 1758, *in*-4°. — Recherches sur la Théorie de la musique, 1769, *in*-8°.

Jamet, (Pierre-Charles) né au diocèse de Seez le 15 février 1701, mort en 178*. On a de lui : Essais métaphysiques, 1732, *in*-12. — Lettre en forme de dissertation sur la création, 1733, *in*-8°. — Idée de la métaphysique, 1739, *in*-12. — Lettres critiques sur le goût et sur la doctrine de Bayle, 1740, *in*-8°. — Promptuaire de la métaphysique du Dictionnaire de Bayle, 1740, *in*-12. — Lettre à Lancelot, sur l'infini, 1740, *in*-8°. — Daneche-Men-Kan, philosophe mogol; avec des remarques, 1740, *in*-12. — Lettres sur le lieu et l'espace, 1742, *in*-12. — Lettre sur le principe de St.-Augustin : *Sub Deo justo nemo miser nisi mereatur*, 1743, *in*-8°. — L'Epitaphe du bibliothécaire, poëme, 1747, *in*-4°. — Lettres aux imprimeurs du Dictionnaire de Trévoux, 1748—50, *in*-4°. — Lettres aux auteurs de l'Encyclopédie, 1750, *in*-4°. — Sur le devoir des gens en place, 1753, *in*-folio. — Lettres au sujet de ses Mémoires manuscrits, concernant le commerce des Indes, 1754, *in*-fol. — Lettres sur les caractères de différence de la métaphysique et de la logique. — Observations pour perfectionner les Dictionnaires de Trevoux et de Moréri, 1756, *in*-12. — Il a fourni plusieurs articles au Dictionnaire de Trévoux et au Dictionnaire de Droit; et il a eu part aux nouvelles notes sur Rabelais, etc.

Jamet, (François-Louis) frère du précédent, né à Louvières, près d'Argenteau, le 7 janvier 1710, mort le 30 août 1778. Il a préparé une nouvelle édition du Manuel lexique. — Il a eu part aux lois forestières de France, par Pecquet, 1753, 2 vol. *in*-4°; à l'Histoire des Lanternes de Dreux-Duradier. Il a fait réimp. le Journal du Voyage de Mesdames en Lorraine, de Fillion de Charigneux; e il a publié plusieurs Pièce

séparément, et dans l'*Année littéraire*.

JAMIN, (Nicolas) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, natif de Dinan, passa une partie de sa vie à Paris, fut fait prieur de St.-Germain-des-Prés, et mourut le 9 février 1782. On a de lui : Pensées théologiques relatives aux erreurs du tems, 1769, *in*-12. — Placide à Maclovie, sur les scrupules, 1772, *in*-12; 2e édit. 1780, *in*-12. — Placide à Scholastique, sur la manière de se conduire dans le monde par rapport à la religion, 1775, *in*-12. — Traité de la lecture chrétienne, 1774, *in*-12. — Les fruits de mes lectures, ou Pensées extraites des anciens auteurs profanes, relatives aux différens ordres de la société, 1775, *in*-12. — Histoire des fêtes de l'Eglise, *in*-8°.

JANETY, ci-dev. avocat à Aix, a publié : Journal du palais de Provence, ou Recueil des arrêts rendus par le parlement et la cour des aides de cette province, 1775 et 1782, 5 vol. *in*-4°.

JANICON, (Franç.-Michel) né à Paris en 1674, passa en Hollande, et travailla longtems aux gazettes d'Amsterdam, de Rotterdam et d'Utrecht. Son imprimerie ayant été supprimée à cause d'un écrit imprimé chez lui, auquel cependant il n'avait aucune part, il se retira à la Haye, où il obtint le titre d'agent du landgrave de Hesse. Il y mourut en 1730, âgé de 56 ans, d'une attaque d'apoplexie. On a de lui : Ses Gazettes. Elles furent assez recherchées. L'auteur avait le goût de l'histoire ; il écrivait naturellement ; il savait les langues, et n'ignorait point la politique. — La Bibliothèque des Dames, trad. de l'angl. de Richard Stéelle, un des auteurs du Spectateur, 1717—1719, 2 vol. *in*-12 : elle est instructive, et quelquefois agréable. — La traduction d'une Satyre contre les moines et les prêtres, publiée sous le titre burlesque de Passe-partout de l'Eglise romaine, ou Hist. des tromperies des prêtres et des moines en Espagne, Londres, 1724, 4 vol. *in*-12. L'ouvrage original fut écrit en anglais l'année suivante par Antoine Gavin, prêtre espagnol, qui se fit ministre anglican. — Etat présent de la république des Provinces-Unies, et des pays-bas qui en dépendent, etc, 1729—30, 2 vol. *in*-12.

JANIN DE COMBE-BLANCHE, (Jean) oculiste, né à Carcassonne le 10 juin 1731, est auteur des ouvrages suivans : Traité sur la fistule lacrymale, 176*, *in*-8°. — Mémoires et observations anatomico-phy-

siologiques et physiques sur l'œil, et sur les maladies qui affectent cet organe, Lyon, 1772, *in*-8°. — Réflexions sur le triste sort des personnes qui, sous une apparence de mort, ont été enterrées vivantes, etc. la Haye, 1772, *in*-8°. — L'anti-méphitique, impr. par ordre du gouvernement, 1781, *in*-8°; 2e édit. 1782, *in*-8°. — Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par Janin, concernant l'anti-méphitique, 1782, *in*-8°. — Dissertations et Lettres sur le méphitisme et l'anti-méphitisme, adressées à M. Cadet, 1784, *in*-8°. — Réponse au Discours de M. O'Ryan sur le magnétisme animal, Lyon, 1784, *in*-8°.

Jannet, (Jean-Philippe) ci-dev. abbé, né à Paris le 31 août 1742. On a de lui: Hymnes nouv. pour la fête de St.-Léonard et du B. Fournier, 1781, *in*-8°. — Plusieurs autres Hymnes insérés dans le nouv. bréviaire de Vienne en Dauphiné. — *Hymni sacri tum novi, tum ab illo reformati*, ou Hymnes sacrés, etc. 1785, *in*-12. — Il a travaillé au Journal des beaux Arts, et aux Affiches de Paris depuis 1772.

Jansen, (H.-J.) libraire à Paris, a publié : Le grand livre des peintres, par Guill. de Lairesse, trad. du holland. sur la 2e édit., 1787, 2 vol. gr. *in*-4°. — Œuvres complètes d'Ant. Rph. Mengs, trad. de l'italien, 1787, 2 vol. *in*-4°. — Recueil de Pièces intéressantes concernant les beaux arts, etc. 1796, 6 vol. *in*-8°. — Discours prononcés à l'académie royale de Londres par Josua Reynolds, suivis de notes du même auteur sur le poëme de l'Art de peindre, de Dufresnoy, le tout trad. de l'angl., 1787, 2 vol. gr. *in*-8°. — Hist. du charbon de terre et de la tourbe, suivie de la méthode d'épurer ces deux combustibles, et d'en employer avec utilité et avantage les différens produits; par Pfeiffer, trad. en 1787; nouv. édit. 1795, *in*-8°. — Dissertations sur les variétés naturelles qui caractérisent la physionomie des hommes des divers climats et des divers âges; suivies de réflexions sur la beauté, particulièrement sur celle de la tête, avec une manière nouvelle de dessiner toutes les têtes avec la plus grande exactitude : ouvrage posthume de Pierre Camper, trad. du hollandais; on y a joint une Dissert. du même auteur, sur la meilleure forme de souliers, 1791, *in*-4°. — De la culture du tabac en France; suivie d'un Précis d'un plan pour l'établissement d'une caisse de prévoyance destinée à diminuer la mendicité, 1791, *in*-8°. — Essai sur la législation et sur la politique des Romains, traduit

de l'italien (avec Quétant), 1795, *in*-12. — Les Avantures de Friso, roi de Gangarides et de Prasiates, poëme en 10 chants, par G. de Haren, avec quelques autres Pièces du même auteur; le tout trad. du hollandais, 1795, *in*-8°. — Ferdinand et Constance, par Rhynvis Feyth; et Julie du même auteur, romans, trad. du hollandais, 2e édit. 1796, 2 vol. *in*-12.

Janson, ci-dev. curé, est auteur des ouvrages suivans: L'Eucharistie selon le dogme et la morale, 1769, 2 vol. *in*-12. — Instructions familières sur les vérités dogmatiques et morales de la religion, 1782, 5 vol. *in*-12. — Instruction familière et raisonnée sur les matières de la foi et de la morale, 1788, 3 vol. *in*-8°.

Jansse, (Lucas) pasteur de l'Eglise réformée de Rouen, se retira à Rotterdam à la révocation de l'édit de Nantes, et y mourut le 24 avril 1686. Il est auteur d'un petit livre recherché, intitulé: la Messe trouvée dans l'Ecriture, pour réfuter le P. Fr. Véron, qui, dans une édition de la Bible française de Louvain, imprimée en 1646, avait mis (act. XIII, v. 2) *eux disant la Messe au seigneur.* L'auteur a retiré presque tous les exemplaires de cette édition; mais il l'a faite réimprimer, dans un Recueil de Pièces curieuses, à Villefranche, sans date d'année, *in*-12. Jansse est encore auteur de quelques Livres de piété.

Jantet, ci-dev. professeur de philosophie à Dôle, a publié: Leçons élémentaires de mécanique, 1785, *in*-8°.

Janvier, (Ambroise) bénédictin, né à Ste.-Susanne dans le Maine en 1614, se rendit habile dans la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années dans son ordre avec réputation, il mourut à Paris dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés le 25 avril 1682, à 68 ans. On a de lui: Une édition des Œuvres de Pierre de Celles. La Préface de cette édition est du P. Mabillon. — Une traduction latine du Comment. hébreu de David Kimchi, sur les Pseaumes, 1669, *in*-4°.

Janvier de Flainville, (Jean-François-Augustin) avocat, né à Chartres le 5 août 1717. On a de lui les ouvrages suivans: Projet d'un Dictionnaire universel, 1739, *in*-4°. — Lettre d'un comédien de Paris, au sujet d'un article des observations sur les écrits modernes, 1742, *in*-12. — Lettre d'un archer de la comédie à M. de la Chaussée sur l'Ecole des Mères, 1744, *in*-12. — Mémoire sur un

procès entre les apothicaires et les épiciers de Chartres, 1758. — Mémoire pour les curés du diocèse de Chartres sur la modicité de leurs bénéfices, 1765, *in*-4°.

JARCHI, (Salomon) célèbre rabbin, vit le jour à Troyes en Champage l'an 1104. Il voyagea en Europe, en Asie, en Afrique, et devint très-habile dans la médecine et dans l'astronomie, etc. Il mourut à Troyes en 1180, à 75 ans. On a de lui des Commentaires sur la Bible, sur la Mischne, sur la Gemare, sur la Pirke-Avoth, qui se trouvent dans la Bible hébraïque d'Amsterd. 1660, en 4 vol. *in*-12.

JARD, (Fr.) doctrinaire, né à Bouléne près d'Avignon en 1675, mort en 1768, a donné : La Religion chrétienne méditée dans le véritable esprit de ses maximes, 6 vol. *in*-12, ouvr. fait avec le P. Débonnaire. — Ses Sermons qui parurent en 1763, 5 vol. *in*-12, n'ont pas eu de succès.

JARDIN, (Bénigne du) ancien maître des requêtes, né à Paris, a donné : Satyres de Pétrone, 1742, 2 vol. *in*-12. — Histoire de Rienzi, 1743, 1 vol. *in*-12. — Vie d'Aretin, 1750, *in*-12. — Satyres de Rabener, 1754, 4 vol. *in*-12. trad. de l'allem. — La double beauté, 1754, *in*-12. — Hist. des Provinces-Unies et les Antifeuilles, 1754, *in*-12. Ces quatre derniers ouvrages avec M. Sellius, allemand.

JARDIN, est connu par les Révolutions d'Italie, trad. de l'italien de Denina, 1771-75, 8 vol. *in*-12.

JARDIN, (du) né à Neuilly-St.-Front dans le Soissonnais le 3 janvier 1738, mort le 5 février 1775. On a de lui : Hist. de la chirurgie, tome. 1, 1777, *in*-4°. Le 2e est de Peyrilhe.

JARDINS, (Marie-Catherine des) naquit à Alençon vers l'an 1640. Une aventure qu'elle eut avec un de ses cousins, l'ayant obligée de quitter Alençon, elle vint à Paris où elle cultiva le genre dramatique, et donna en même-tems de petits romans qui lui firent un nom. Elle eut bientôt des adorateurs parmi lesquels elle distingua un jeune capitaine d'infanterie, plein d'esprit et d'une figure aimable, nommé Villedieu. Il était marié depuis un an : elle lui persuada de faire casser son mariage. Villedieu trouvant des oppositions dans ses prétextes, sa maîtresse ne l'en suivit pas moins à Cambrai où son régiment était en garnison, et lorsqu'ils revinrent à Paris, elle y parut sous le nom de Mme de Villedieu.

Une telle union ne pouvait être heureuse. Il y avait eu déja de grandes divisions entre les deux amans, lorsque Villedieu fut obligé de partir pour l'armée, où il perdit la vie. Sa prétendue veuve partagée entre l'amour, les romans et le théâtre, se consola au milieu des distractions et des plaisirs. La mort subite d'une de ses amies lui ouvrit les yeux; une maison religieuse fut son asyle, et elle y vécut avec décence jusqu'à ce que, ses aventures ayant été connues de la communauté, elle fut congédiée. Mme de St.-Romain, sa sœur, reçut chez elle la nouvelle dévote qui ne le fut pas longtems. Elle trouva dans cette maison un monde choisi, qui lui fit bientôt reprendre son ton de galanterie. Ce fut-là qu'elle connut le marquis de la Chasse, qu'elle épousa ensuite. Ce marquis était marié, mais il était séparé de sa femme. Quoique Mme de Villedieu ne l'ignorât pas, elle ne fit pas de difficulté de lui donner sa main secrètement : le fruit de cette union fut un fils qui ne vécut qu'un an. La Chasse le suivit d'assez près; et sa veuve épousa bientôt en troisièmes noces un de ses cousins, qui lui permit de reprendre le nom de Villedieu. Après avoir passé encore quelques années dans le monde, elle se retira à Clinchemare, petit village dans le Maine, où elle mourut en 1683. On prétend qu'elle abrégea ses jours par l'excès d'eau de vie qu'elle buvait, même dans ses repas. Ses Œuvres en vers et en prose, ont été recueillies, 1702, 10 vol. *in*-12; 1721, 12 vol. *in*-12, dont les deux derniers ne sont point de Mme de Villedieu. On y trouve plusieurs romans : Les désordres de l'amour; le Portrait des faiblesses humaines; Cléonice; Carmenté; les Galanteries grenadines; les Amours des grands hommes; Lysandre; les Mém. du sérail; les Nouvelles africaines; les Exilés de la cour d'Auguste; les Annales galantes. Tout y est peint avec ce pinceau vif, rapide, animé, d'une femme; mais ce pinceau n'est pas toujours ni assez correct, ni assez réservé. Elle emploie quelquefois des couleurs trop romanesques, et dans ses Mém. du Sérail, il y a trop d'événemens tragiques et peu vraisemblables. On ne voit que des faiblesses dans les romans de Mme de Villedieu, et on voudrait y voir des portraits vrais, des caractères et des mœurs des hommes. Un autre reproche qu'on peut faire à Mme de Villedieu, c'est qu'en prêtant ses intrigues galantes aux plus grands hommes de l'antiquité, elle a également gâté l'histoire et le roman. Ce mélange dangereux de la vérité et de la fable contribue à répandre de l'in-

certitude sur les faits les plus vrais, et à accréditer les anecdotes les plus fausses, surtout dans l'esprit des femmes et des jeunes gens. Les ouvr. poétiques de Mme de Villedieu sont fort inférieurs à sa prose : sa versification est faible et languissante. Nous avons son portrait par elle-même, et ce petit écrit dont nous ne donnons ici qu'un léger extrait, prouve qu'à certains égards elle n'avait pas profité du précepte du philosophe : *Nosce te ipsum* : « J'ai, dit-elle, la physionomie heureuse et spirituelle, les yeux noirs et petits, mais pleins de feu ; la bouche grande, mais les dents assez belles pour ne rendre pas son ouverture désagréable ; le teint aussi beau que peut l'être un reste de petite-vérole maligne ; le tour du visage ovale ; les cheveux châtains. Mais j'ose dire que j'aurais bien plus d'avantage à montrer mon ame que mon corps, et mon esprit que mon visage ; car sans vanité, je n'ai jamais eu d'inclination déréglée : mon ame n'est agitée ni par l'ambition, ni par l'envie, et sa tranquillité n'est jamais troublée que par la tendresse que j'ai pour mes amis. J'ai plus de joie des biens qu'ils reçoivent, que s'ils m'étaient envoyés ; mais ma tendresse n'est pas aussi générale, qu'elle est forte : car je ne la donne qu'à peu de gens ; et pour qu'un homme soit digne d'être mon ami, il faut que ses inclinations soient conformes aux miennes, et qu'il soit le plus discret homme de son siècle. Ce n'est pas que je donne grande matière de discrétion, car j'ai de la vertu, et de cette vertu qui est également éloignée du scrupule et de l'emportement, dont la simplicité fait la force, et la nudité le plus grand ornement. J'ai une fort grande fierté ; mais comme elle ne sied bien qu'aux belles, et que je ne suis pas de ce nombre, je tâche de mettre en sa place une douceur qui ne m'est pas si naturelle, mais qui m'est plus convenable. J'aime fort à railler, et ne me fâche jamais qu'on me raille, pourvu que je sois présente, etc. etc. ».

JARRIGE, (Pierre) jésuite de Tulles en Limousin, quitta son ordre en 1647, et se sauva en Hollande. Les Etats-généraux lui firent une pension. Peu de tems après il publia un livre, intitulé : *Le Jésuite sur l'échafaud*, *in*-12. C'est un des plus sanglans libelles que la vengeance ait enfantés. Rendu à lui-même et à ses remords, il se retira chez les jésuites d'Anvers, en 1650, où il composa une ample rétractation de tout ce qu'il avait avancé dans son Jésuite sur l'échaffaud. Cette rétractation fut imprimée à Anvers, en 1650, *in*-12. Jarrige, de re-

tour en France, eut le choix de rentrer dans la compagnie, ou de vivre en prêtre séculier. Il choisit ce dernier parti, et se retira à Tulles, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1670.

JARRY, (Laurent Juilliard du) né vers 1658, à Jarry, village près de Saintes, s'adonna de bonne heure à la chaire et à la poésie. Quoique poète médiocre, il obtint deux couronnes de l'académie française, en 1679 et en 1714. A cette dernière époque il eut pour concurrent Voltaire, alors fort jeune, auquel il fut préféré. Le poème couronné, au-dessous du médiocre, du côté de la poésie, était encore gâté par une méprise qui supposait dans le poète une ignorance grossière en matière de physique, et même de simple géographie : un de ses vers commençait par *Pôles glacés, brûlans*, etc. Le vainqueur et même les juges furent très-plaisantés dans le tems, sur-tout par le vaincu. On a de du Jarry : Des Sermons, des Panégyriques et des Oraisons funèbres, en 4 vol. *in*-12, qui, sans être du premier mérite, ont quelques beautés, entr'autres l'Oraison funèbre de Fléchier. — Un Recueil de divers ouvrages de piété, Paris, 1688, *in*-12. — Des Poésies chrétiennes, héroïques et morales; Paris, 1715, *in*-12; la versification en est faible. — Le Ministère évangélique, ou Réflexions sur l'éloquence de la chaire, *in*-12, Paris, 1726 : l'auteur avait étudié cette matière, plutôt en orateur qu'en philosophe. Il mourut en 1730, dans son prieuré de N. D. du Jarry, au diocèse de Saintes.

JARS, (Gabriel) né à Lyon, en 1732, montra beaucoup de goût pour la métallurgie. Trudaine, qui en fut informé, le fit entrer dans les ponts et chaussées. Il y prit les connaissances propres à l'emploi auquel on le destinait; c'était de perfectionner l'exploitation de nos mines, par l'inspection de celles de l'étranger, et les différentes manières de les exploiter. En 1757, il visita les mines d'Allemagne avec Duhamel, et en 1760, celles du Nord. Il fut reçu à l'académie des sciences, en 1768, et mourut l'année suivante. Son frère a publié ses observations sous le titre de *Voyages métallurgiques*, Lyon, 1774, *in*-4°. ouvrage estimé.

JAUBERT, (N. A.) médecin, a publié : *Dissert. med. circa tres quæstiones ab acad. Divionensi propositas*, 1778, *in*-12. — Discours sur la meilleure méthode de poursuivre les recherches en médecine, par James Sims, trad. de l'angl. Avignon, 1778, *in*-12. — Observations sur les maladies épidém. avec des remarques

sur les fièvres nerveuses et malignes ; ouvrage trad. de l'angl. de James Sims, Avignon, 1778, *in*-8°. — Dissert. sur la Méthode curative dans les fièvres exanthématiques, cour. par la soc. roy. de méd. de France (1778, *in*-8°.

JAUCOURT, (Louis, chevalier de) de la société royale de Londres, des académ. de Berlin, de Stockholm, de Bordeaux, etc. naquit à Paris, le 26 septembre 1704, et mourut à Compiegne le 3 février 1780, à l'âge de 75 ans. Le chevalier de Jaucourt était à peine sorti de la plus tendre enfance, qu'il ne tarda pas à se faire connaître par les dispositions les plus heureuses, et par le desir particulier qu'il avait de savoir. Un jugement sain et une mémoire excellente déterminèrent ses parens à cultiver son éducation avec soin. En novembre 1712, il fut envoyé à Genève pour y faire son cours d'études, dans lequel il excella. Parvenu à l'âge où l'esprit humain commence à sentir la portée de ses connaissances, il ne chercha plus qu'à se livrer entièrement au goût dominant qu'il avait pour l'étude, goût qui, chez lui, s'accrut au point de devenir une passion à laquelle rien ne put résister, et que ce célèbre littérateur conserva jusqu'au dernier moment de sa vie. En février 1726, il passa à Londres à l'université de Cambridge ; il y fit les progrès les plus rapides ; il en partit en 1729 pour aller en Hollande. Là, son amour pour les sciences le porta à s'adonner à l'étude de la médecine, et ce fut dans l'université de Leyde, sous le professorat de l'immortel Boërhaave, qu'il fut, de concert avec le célèbre Tronchin, admis au doctorat. la haute réputation que le chevalier de Jaucourt avait si justement acquise, le fit estimer de tout ce qu'il y avait de grands hommes en Hollande, qui s'empressaient de lui donner des marques de la considération dont il a toujours joui. En 1736, des affaires de famille l'ayant rappelé à Paris, il s'y fixa ; et étant parvenu, après le sacrifice presque entier de sa fortune, à se procurer le repos nécessaire aux gens de lettres, il se livra entièrement à son goût pour l'étude, et s'immortalisa sur-tout par la grande part qu'il eut à l'Encyclopédie, ouvrage qui seul fait son éloge. Le chevalier de Jaucourt savait parfaitement parler et traduire les langues anglaise, italienne, allemande, etc. Le 12 mai 1779, il quitta Paris pour se retirer à Compiegne, où il jouit d'une bonne santé jusqu'en janvier 1780, qu'il fut attaqué d'une maladie cutanée qui, en annonçant la décomposition totale de son sang, marquait le terme où il devait terminer sa glo-

rieuse et pénible carrière. Il n'avait jamais été malade depuis l'âge de 14 ans, quoique, par une chûte grave qu'il fit en janvier 1772, on eût tout lieu de craindre pour ses jours; mais par les soins multipliés et assidus qu'il recevait de la part de ceux qui lui avaient voué une affection peu commune, parce qu'il les aimait véritablement, sa santé devint inaltérable jusqu'au dernier moment. Il était d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire, sérieux et fort réservé avec ceux qu'il ne connaissait pas; mais se laissant aller avec ses amis à une gaîté douce et tranquille, qui peignait toute la sérénité de son ame. Ami de la vérité, il osait la dire en face, même au risque de déplaire, quoique sans aucun dessein de choquer. On peut bien juger qu'avec ce caractère, il était incapable d'aucun subterfuge. Il était extrêmement égal et modéré dans toute sa conduite, et d'un désintéressement parfait. Il n'a jamais sollicité aucune grace, ni fait un pas vers la fortune, refusant constamment, dans toutes les occasions, ce que l'on voulait ajouter à la sienne, quoique fort modique; aussi n'a-t-il jamais été l'apologiste de ses faveurs. Mais son extrême modestie et la modération de ses desirs lui tenaient lieu d'opulence, et il est peut-être plus aisé d'être heureux en retranchant les desirs inutiles, qu'en travaillant à se mettre en état de les satisfaire. Son esprit étoit de la plus grande netteté: le même ordre, la même clarté se trouvent dans tous ses écrits, et lui ont valu plus d'une fois, de son vivant, l'éloge de ses confrères. Jamais il ne prit part dans aucune dispute; la douceur de son caractère ne le lui permettait point; aussi fut-il toujours respecté de tous les écrivains, et à l'abri des piquans sarcasmes des critiques de son siècle. En un mot, on peut dire qu'il a vécu aussi rempli de vertus que de savoir, et qu'il ne lui a manqué aucune des qualités qui caractérisent le parfait honnête homme, le savant éclairé, et l'excellent littérateur, dont l'immense étendue des connaissances ne laissait rien à desirer. Il usait volontiers de ses talens et de la médiocrité de ses revenus pour soulager ceux qu'il croyait en avoir besoin: il allait jusqu'à se dépouiller lui-même, et il employait avec satifaction son crédit, pour obliger ceux qui y avaient recours, même au risque de faire des ingrats. Ce malheur lui est souvent arrivé sans affoiblir son humeur bienfaisante, et sans diminuer en lui l'envie d'être utile. « Les écrits de cet auteur si estimable, dit Palissot, se font lire avec intérêt; son style est simple, naturel, facile, et ne manque ni de cor-

rection ni d'élégance. L'article *Paris*, dans l'Encyclopédie, nous paraît un des meilleurs de ce dictionnaire. C'est une allusion fine et bien soutenue; on y voit à quel degré le caractère des habitans de Paris est calqué sur celui des athéniens. Mais ce qui caractérise sur-tout les écrits du chevalier de Jaucourt, c'est que l'honnête homme n'est jamais éclipsé par l'auteur. Il ne présente point la vertu avec cette fausse chaleur à laquelle l'imagination a plus de part que le sentiment; mais il la fait aimer en imprimant à ses moindres ouvrages, le caractère d'une ame sensible et honnête ». Le chev. de Jaucourt avait travaillé à la Bibliothèque raisonnée, journal rempli de très-bons extraits, depuis son origine jusqu'en 1740. Il publia, conjointement avec les professeurs Gaubius, Musschenbroëck, et le docteur Massuet, le *Musæum Sebæanum*, 4 vol. *in*-fol. 1734 et années suivantes: livre peu commun, curieux et recherché. Il avait composé un *Lexicon Medicum universale.* Mais ce manuscrit important, prêt à être imprimé en 6 vol. *in*-f. à Amsterdam, périt avec le vaisseau qui le portait en Hollande. On a encore de lui quelques autres ouvrages moins étendus, sur des objets de physique ou de médecine; tels que: *Disquisitio de origine fontium*, *in*-4°. — *Dissert. anat. de allantoïde humana*, *in*-4°. — Traité de l'Ouïe, de Duverney, trad. en latin. Il a fait aussi une Vie de Leibnitz, dans la nouvelle édition de la Théodicée, 1760, *in*-12.

JAUFFRET, (Louis Franç.) né le 4 octobre 1770, memb. de plusieurs sociétés savantes, secrétaire-perpétuel de celle des Observateurs de l'homme, agent pour la partie des sciences, de la compagnie de l'Afrique intérieure. Il a débuté dans la carrière des sciences et des lettres par un Mém. imprimé chez Moutard, en 1790, intitulé: *Projet d'établir à Paris une manufacture de végétaux artificiels*, qui occuperait utilement 4000 femmes. L'artiste qui avait fourni à l'auteur l'occasion de ce mémoire, n'a pu obtenir, au milieu des tourmentes révolutionnaires, que de simples encouragemens. Ses procédés ont été admirés. Les savans ont reconnu que leur emploi offrirait bien des avantages; mais la fabrication des plantes artificielles, et le cabinet qui aurait pu en résulter ne sont encore que des rêves, par la seule faute des circonstances. Peu de tems après l'auteur, poussé par sa famille dans la carrière judiciaire, publia quelques livraisons d'une *Gazette des nouveaux tribunaux*, imprimée chez la veuve Dessaint. Il plaida même et fit imprimer un plaidoyer pro-

noncé par lui au Châtelet, dont les journaux du tems rendirent compte. Mais bientôt se livrant tout entier à la littérature, il composa *Les Charmes de l'enfance et les plaisirs de l'amour paternel.* Ce receuil d'Idylles, imprimé chez Moutard, en 1791, eut le succès le plus rapide. Il en parut six mois après une seconde édit. Perlet en imprima une 3e en 1793; une 4e l'année suivante; et Didot en a imprimé en 1796 une édit. en 2 vol. qui, comme les précédentes, a été la proie des contrefacteurs. Cet ouvrage a été trad. en allemand; il en a paru à Vienne une traduct. avec le français à côté. L'auteur encouragé par le succès de cet ouvrage, a publié successivement: Le Courrier des enfans, ouvrage périodique, destiné à l'amusement et à l'instruction de la jeunesse, qui forme aujourd'hui 17 vol. *in*-18 de 288 pages. — Le Courrier des adolescens, en 7 vol. *in*-18. — Le Voyage au jardin des Plantes, qui a eu trois édit. 1 vol. *in*-18. — Le Théâtre de famille, en 2 vol. avec fig. — Les Merveilles du corps humain, notions familières sur l'anatomie à la porté du premier âge, 1 vol. *in*-18. — Le Dictionnaire étymologique de la langue française, 2 vol. *in*-18. — L'Art épistolaire, ou dialogues sur la manière de bien écrire les lettres, ouvrage divisé en 2 parties, les préceptes et les modèles, 3 vol. — Les Voyages de Rolando et de ses compagnons d'infortune autour du monde, ouvrage propre à donner aux enfans une idée de la géographie, de l'histoire naturelle et du gouvernement des diverses régions. Il en a déja paru 3 vol. A ces ouvrages qui tous jouissent d'une réputation bien établie, il faut en joindre un très-utile à l'étude de l'hist. naturelle, et qui donne une idée avantageuse de ceux plus importans encore dont l'auteur annonce qu'il doit s'occuper, c'est la Zoographie des diverses régions, offrant avec la notice géographique de chaque contrée; l'histoire naturelle des Mammifères et des oiseaux qui en sont originaires ou qui s'y sont naturalisés; classés d'après le systême de *Linné*, et indiqués tout à la fois par les dénominations de cet auteur, et par celles conformes à la méthode de *Lacépède*, qui a été suivie dans le dernier arrangement des galeries du Museum d'hist. naturelle de Paris, ouvrage accompagné d'un atlas, dont les cartes renferment les noms et les fig. des animaux, placés dans les régions mêmes qu'ils habitent.

Jauffroy, (Et.) doctrinaire, né à Ollioules, mort le 30 mai 1760. On a de lui: Des Statuts synodaux publiés

dans le synode général tenu à Mende en 1738, 1739, *in*-8°. — Conférences de Mende, 1761, *in*-12.

Jault, (Aug. Fr.) né à Orgelet, mourut en 1757, à 50 ans. Il se fit recevoir doct. en médecine, et fut profess. en langue syriaque au collége royal. Il a trad. les Opérations de chirurgie de Scharp, 1742, *in*-12. — Recherche critique sur la chirurgie du même, 1751, *in*-12. — Hist. des Sarrasins, d'Ockley, 1758, 2 vol. *in*-12. — Le Traité des maladies vénériennes, d'Astruc, 1740, 4 vol. *in*-12. — Le Traité des maladies venteuses, de Combalusier, 1754, 2 vol. *in*-12. — Le Traité de l'astme, de Floyer, 1761, *in*-12. — Il a travaillé à la nouvelle édit. du Dictionnaire étymologique de Menage.

Jaure, auteur dramatique à Paris, a donné à différens théâtres les pièces suivantes : savoir, au théâtre de la rue Favart, les Epoux reunis, com. en 1 acte, en vers, 1789. — L'incertitude maternelle, com. en 1 acte, en vers libres, 1790. — L'Epoux généreux, ou le pouvoir des procédés, com. en 1 acte, en prose, 1790. — Louise et Volsan, com. en 3 actes, en prose, 1790. — Le Franc-Breton, com. en 1 acte, en vers, 1791. — Nouveau d'Assas, trait histor. mêlé de chant, en 1 acte, en prose, 1790. — Lodoïska, comédie - arriette, en 2 actes. — La Fille naturelle, en 1 acte, en vers, 1792. — Charlotte et Werter, com. en 2 actes, 1792. — La Dot de Suzette. — Montano et Stephanie, en 3 actes. — Le Négociant de Boston. — Imogène, ou la gageure indiscrète. — Au théâtre dit du Marais : Les Epoux portugais, com. en 5 actes, 1792. — Au théâtre de la rue Feydeau : Les Quiproquo espagnols, com. en 2 actes, en prose, mêlée de chant, 1792.

Jaussin, (Louis-Amand) apothicaire se fit connaître du public par des Mém. histor. sur les principaux événemens arrivés en Corse, en 2 vol. *in*-12, 1759. On a encore de lui un Traité sur la perle de Cléopâtre, *in*-8°. et un Mém. sur le scorbut, *in*-12. Il mourut à Paris en 1767.

Jay, (Gui-Michelle) avocat au parlem. de Paris sa patrie, mourut en 1675. C'est lui qui fit imprimer une Polyglotte à ses dépens. Cet ouvrage, en lui acquérant de la gloire, renversa sa fortune. Les anglais auxquels il voulut la vendre trop chèr, chargèrent Walton de l'édition d'une Polyglotte, beaucoup plus commode que celle de le Jay. Celui-ci aurait pu gagner encore beaucoup, s'il avait voulu laisser paraître la sienne

sous le nom du cardinal de Richelieu, jaloux de la réputation que le cardinal Ximenès s'était faite par un ouvrage de ce genre. Le Jay, devenu veuf et pauvre, embrassa l'état ecclésiastique, fut doyen de Vezelai, et obtint un brevet de conseiller-d'état. La Polyglotte de Gui-Michel le Jay est en 10 vol. très-grand *in*-fol. C'est un chef-d'œuvre de typographie. Elle a de plus que la Polyglotte de Ximenès, le syriaque et l'arabe. Elle parut depuis 1628 jusqu'en 1645.

JAY, (Gabriel-Franç. le) jésuite, né à Paris en 1662, fut profess. de rhétorique au collége de Louis-le Grand, pendant plus de trente ans, et s'acquit l'estime de ses élèves par sa science, sa piété et son caractère doux et honnéte. Il était collègue du P. Jouvenci, et mourut à Paris l'an 1734. On a de lui : Une Traduction en français des antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse, et *Bibliotheca rhetorum*, Paris, 1725 2 vol. *in*-4°. C'est une collection des œuvres classiques de ce savant littérateur, qui contient bien des choses peu analogues au titre; elle renferme : *Rhetorica*, divisée en 5 livres : c'est peut-être l'ouvrage le plus méthodique et le plus clair que nous ayons sur cette science. — *Orationes sacræ*, pleines d'éloquence et d'une latinité pure; mais moins riches en choses et en idées qu'en paroles. — *Orationes panegyricæ*; ce sont des harangues, dont la plupart sont à la louange de la nation française. — Des plaidoyers, les uns en latin, les autres en français. — *Epistolæ*. — *Fabulæ*. — *Poetica*. — *Tragediæ*, dont quelques-unes sont trad. par l'auteur même en vers français. — Des comédies en latin. Sa Rhétorique a eu un grand nombre d'éditions, et est devenue un livre classique.

JAYANT, (le) prêtre, a donné : les Grands remèdes contre la rage, l'épilepsie, les vertiges, les vapeurs, au Mans, 1779, *in*-8°.

JEAN XXII, né à Cahors, d'une bonne famille, selon les uns, et d'un cordonnier, selon d'autres, parvint par ses talens à la place de précepteur du fils du roi de Naples. De dignités en dignités, il arriva à la pourpre, et enfin à la papauté en 1316. Les cardinaux ne pouvant s'accorder après la mort de Clément V, résolurent, dit-on, de s'en rapporter à lui pour le choix du nouveau pontife. Il se nomma lui-même, en disant: *Ego sum Papa*. Son pontificat fut troublé par plusieurs querelles, aussi singulières que puériles. Il mourut à Avignon en 1334. Ce pontife avait l'es-

prit pénétrant et capable des plus grandes affaires. On loue sa sobriété et son amour pour l'étude; mais il ternit ces qualités par son emportement, et sur-tout par son avarice. Il aimait si fort l'argent, qu'on trouva dans son trésor, suivant Villani, la valeur de 7 millions en vaisselle ou en bijoux, et celle de plus de 18 millions en espèces : somme exorbitante pour ce tems. Il est vrai que Jean XXII avait employé toutes sortes de moyens pour amasser. On a de lui plusieurs ouvrages, sur-tout sur la médecine, science dans laquelle il excellait : *Thesaurus Pauperum ;* c'est un Traité de remèdes, imprimé à Lyon en 1525. — Un Traité des maladies des yeux. — Un autre sur la formation du *fœtus.* — Un autre sur la goutte. — Des Conseils pour conserver la santé. — On lui attribue l'Art transmutatoire des métaux, qui se trouve dans un Recueil imprimé à Paris en 1557, *in*-12; mais il y a grande apparence que ce livre n'est pas de lui.

Jean de Bayeux, évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen, laissa un livre des Offices ecclésiastiques, publié en 1679 par le Brun des Marettes, *in*-8°, avec des notes et des pièces curieuses. Ce prélat se démit de son archevêché, et mourut en 1709.

Jean de Paris, fameux dominicain, docteur et professeur en théologie à Paris ; et célèbre prédicateur, prit la défense du roi Philippe-le-Bel, contre le pape Boniface VIII, dans son Traité *De Regia potestate et Papali.* Il mourut en 1304. On a de lui : *Determinatio de modo existendi corporis Christi in Sacramento altaris*, Londres, 1686, *in*-8°. —*Correctorium doctrinæ sancti Thomæ.*

Jean François, bénédictin, a donné : Hist. de Metz (avec Tabouillot), Metz, t. I, 1769, *in*-4°. — Vocabulaire austrasien, pour servir à l'intelligence des preuves de l'Histoire de Metz, 1773, *in*-8°.

Jeannin, (Pierre) connu sous le nom du *président Jeannin*, naquit à Autun en 1540, et mourut le 31 octobre 1622, âgé de 82 ans. Il se distingua dans sa jeunesse par son éloquence : un homme riche, charmé de ses talens, et desirant en faire son gendre, lui demanda l'état de son bien. Jeannin lui montra sa tête et ses livres : « Voilà, dit-il, toute ma fortune ». Il étudia le droit sous Cujas; mais ce ne fut qu'après avoir quitté deux fois son école, par dissipation et par légèreté, qu'il se livra sérieusement à l'étude de la jurisprudence. Il fut reçu avocat au parlement de

Bourgogne le 21 novembre 1569, il y plaida sa première cause le 30 janvier 1570, pour la ville d'Autun, sa patrie, qui contestait à celle de Châlons, la préséance dans l'assemblée des Etats, et qui l'emporta : il fut choisi en 1571 pour être le conseil de la province. N'étant encore qu'avocat, il se trouva au conseil qui se tint chez le comte de Charny, lieutenant-général de Bourgogne, au sujet des ordres pour le massacre de la St.-Barthélemi; Jeannin qui opinait le premier, comme le plus jeune et le moins qualifié, cita la loi de Théodose, qui, touché d'un juste repentir d'avoir ordonné le meurtre de Thessalonique, défendit aux gouverneurs d'exécuter de pareils ordres avant trente jours, pendant lesquels ils enverraient demander de nouveaux ordres à l'empereur; Jeannin conclut à envoyer demander au roi des Lettres-patentes : cet avis entraîna les suffrages, et sauva la Bourgogne. Deux jours après, il arriva des ordres contraires aux premiers. Jeannin fut député aux Etats de Blois pour le tiers-état de la ville de Dijon; il fut un des deux orateurs qui portèrent la parole pour le tiers-état du royaume. Il pénétra de bonne heure les vues ambitieuses et violentes de la maison de Guise, et les traversa de tout son pouvoir; il fut ligueur cependant. Son zèle pour la religion catholique l'entraîna dans ce parti; mais il n'en fut que plus utile à l'état par son ardeur à défendre les droits de la justice parmi les ligueurs, et par ses remontrances courageuses au duc de Mayenne, pour l'empêcher de livrer la France aux étrangers. Henri III lui donna différentes places, et enfin une charge de président au parlement de Bourgogne. Henri IV le fit premier président du même parlement, et le fit ensuite entrer au conseil. Dès lors Jeannin partagea toujours avec Sully la confiance de ce prince, au point d'avoir quelquefois inspiré à ce sage ministre, une jalousie dont on apperçoit les traces dans ses Mémoires. « Jeannin, dit Péréfixe, était plus considéré que le duc de Sully pour les négociations et les affaires étrangères. Ses négociations servirent d'institutions politiques au cardinal de Richelieu qui les lisait tous les jours dans sa retraite d'Avignon ». Jeannin était à peine entré au conseil, lorsqu'un secret de l'état se trouva revelé par un indiscret ou par un traître. Des regards soupçonneux se tournaient vers Jeannin, qui se taisait par prudence ou par indignation. Le roi qui s'en apperçut le vengea bientôt : — Je réponds de Jeannin, dit-il aux ministres; voyez entre vous qui a revélé ce

secret. — En 1607 et années suivantes, Jeannin fut chargé de négociations importantes en Hollande. Les Etats-généraux remercièrent solennellement Henri IV de leur avoir envoyé un ministre si sage et si éclairé. A son retour, le roi l'embrassant, et prenant la main de la reine qui l'accompagnait: «Vous voyez, lui dit-il, l'un des plus hommes de bien de mon royaume, le plus affectionné à mon service, le plus capable de servir l'état; et s'il arrive que Dieu dispose de moi, je vous prie de vous reposer sur sa fidélité, et sur la passion que je sais qu'il a pour le bien de mes peuples». La reine parut se ressouvenir de cette recommandation, lorsqu'à la retraite de Sully, elle chargea Jeannin de l'administration des finances. Malgré les difficultés dont cette partie était alors embarrassée, Jeannin ne cessa de servir la patrie jusqu'à la mort. Il avait eu un fils, qui fut assassiné dans un combat de nuit. — C'était, dit Saumaise, un des plus braves et accomplis de la cour. Le jour qu'on en dit la nouvelle au père, il ne laissa pas de présider au conseil; et la douleur, qui ne paraissait pas sur son visage, se répandit dans le cœur de tous ses amis, jusqu'à toucher celui de la reine, sa bonne maîtresse, qui en pleura, et lui fit l'honneur d'aller le consoler dans sa maison». On a de lui des Mémoires et des Négociations, publiés à Paris en 1659, *in*-folio; chez les Elzevirs, même année, 2 vol. *in*-12; et en 1695, 4 vol. *in*-12.

JEAURAT, (Edme-Sébast.) né à Paris le 14 septembre 1724, doyen des astronomes de l'Observatoire de Paris, et fondateur de l'observatoire de l'Ecole militaire, membre de l'instit. national, de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, de l'académie de Boston et américaine des sciences et arts, de celles des belles-lettres de Caen, de Dijon, etc. a donné les ouvrages suivans: En 1750, Traité de perspective, adopté dans les écoles d'artillerie et du génie, *in*-4°. — En 1766, Nouvelles Tables de Jupiter, *in*-4°. — En 1776 et 1777, 12 vol. de Connaissance des tems. — En 1784, Plans des principaux édifices de Paris, levés géométriquement, et existans dans les archives de la ci-dev. acad. des sciences, avec le manuscrit même de ses observations faites à l'Observatoire. — Dans le 4e vol. des savans étrangers: Observations de la comète de 1682, 1607 et 1531, observée à Paris en mai 1759. — Projection géométrique des éclipses de soleil, assujettie aux règles de la perspective. — Sur le mouvement des planètes, et moyen de calculer leur équa-

tion du centre. — Détermination de la distance d'une planète au soleil, de sa parallaxe et de son diamètre horisontal. — En 1793, Méthode graphique de la trisection de l'angle, suivie de la relation des sinus, tangentes et sécantes de 10°, de 20°, de 40°, de 50°, de 70° et de 80°. — En 1793, Observations de l'éclipse de soleil du 5 septembre. — En nivôse an V, Nouveau Mémoire sur les lunettes diplantidiennes. — Beaucoup de Mémoires dans le Recueil de l'académie des sciences.

Jeaurat, peintre à Paris, a publié : Principes de musique, 1793, *in*-8°.

Jérôme, ci-dev. procureur-général des Augustins réformés de France. On a de lui : Bibliothéque ascétique, ou Sentimens des SS. PP. et des auteurs ecclésiastiques sur les plus importans sujets de la morale chrétienne, 7 vol. *in*-12.

Jeudy de Lhoumaud est auteur de l'Histoire des Merveilles de la nature dans deux de ses plus intéressans phénomènes, ou les moyens de reconnaître les causes physiques des taches de la Lune et du Soleil, et de convaincre de la vérité incontestable du déluge universel, etc. 1783, *in*-8°.

Jeune, (Jean le) oratorien, né à Poligny, en Franche-Comté, en 1592, mourut à Limoges en 1672. Dix gros vol. *in*-8° de Sermons, impr. à Toulouse en 1688, déposent en faveur de son zèle et de sa facilité. Il fut regardé comme un des plus célèbres prédicateurs de son tems ; et si on lui pardonne le défaut de goût et les vices du style de son siècle, on conviendra que du côté de l'onction, de la simplicité et de l'instruction, il n'était pas indigne de la réputation qu'il a eue. Il la conserve encore parmi ceux qui font plus de cas des choses que de la maniére, du ton et de l'arrangement des mots. Ses Sermons furent traduits en latin sous ce titre : *Johannis Junii deliciæ pastorum sive conciones*, et impr. à Mayence, *in*-4° ; ce qui prouve combien on les estimait. On assure que la lecture de cet orateur servit beaucoup à Massillon, qui sut en éviter les défauts, et y puiser des matériaux utiles pour la composition de ses Sermons. On a encore du P. le Jeune, un Traité de la vérité de la religion, 1 vol. *in*-12, impr. en Hollande.

Jeune, (le) a donné : Clovis, poëme héroï-comique, avec des remarques historiques et critiques, 1763, 3 vol. *in*-12. — La Louiséïde, ou le Héros chrétien, poëme épique, 1773, 4 vol. *in*-8°.

Joannet, (Claude) ex-jésuite, de l'acad. de Nancy,

né à Dôle, a donné un ouvrage élémentaire sur la poésie, rempli de réflexions judicieuses, d'une critique fine, et de règles sûres; les caractères d'un bon poète y sont tracés avec discernement et avec goût. Si son style était toujours égal, et sa manière de s'exprimer toujours correcte, cet ouvrage pourrait être regardé comme le meilleur et le plus complet qu'on nous ait donné sur cette matière. Joannet est encore auteur des ouvr. suiv.: Lettres sur les ouvrages de piété, appelées depuis: Journal chrétien, 1754—64, *in*-12. — Les Bêtes mieux connues, ou Entretiens sur le principe du mouvement dans les bêtes, 1770, 2 vol. *in*-12. — De la Connaissance de l'Homme, 1775, 2 vol. *in*-8°. L'ouvrage sur la poésie est intitulé: Elémens de la poésie française; il parut en 1752, en 3 vol. *in*-12.

Jobert, (Louis) jésuite, né à Paris, et mort en 1719, à 72 ans, est célèbre par sa Science des médailles, réimprimée en 1739, 2 vol. *in*-12, par les soins de la Bastie, mort en 1742, qui l'a enrichie d'un grand nombre d'observations. Jobert a fait aussi quelques livres de piété.

Jobier est auteur d'un ouvrage qui a pour titre: Nouv. Traité tres-instructif pour les artistes et amateurs du dessin, de la peinture et dorure, Genève, 1779, *in*-12.

Jobineau, avoc., a publié: L'Usure, considérée relativement au Droit naturel, ou Réfutation, 1° de Grotius, Puffendorf, Noodt, Wolf, et autres jurisconsultes étrangers; 2° de Dumoulin; 3° du Traité des prêts de commerce; 4° de la Théorie de l'intérêt de l'argent, 1787, 2 vol. *in*-8°.

Jodelle, (Etienne) sieur de Limodin, né à Paris en 1532, mourut en 1573, à 41 ans. Le nom de ce poète sera à jamais célèbre dans les Annales de la littérature française, par les services qu'il lui a rendus, en jetant les fondemens de la tragédie. Avant lui, ce genre n'était chez nous que ce qu'il fut d'abord chez les Grecs, c'est-à-dire informe et barbare: à-peu-près, comme les payens célébrèrent leurs divinités dans des chants ou dans quelque récit qu'ils exécutaient en leur honneur, de même parmi nous, les premiers poètes, prétendus tragiques, s'attachèrent à représenter des mystères, sans s'assujettir à aucune des règles de l'art dramatique. Le *Diable* jouait ordinairement un grand rôle dans ces représentations grotesquement mystiques, et les acteurs s'appellaient les *Confrères de la passion*, *les Enfans sans souci*, *et les Clercs de la bazoche*. C'est vers le

commencement du 16e siécle que l'on commença à s'essayer dans un autre genre. On avait déjà imprimé des traductions en vers de quelques tragédies grecques, et ces essais montraient du moins que les modèles commençaient à être connus. Lazare Baif avait traduit l'*Electre* de Sophocle, et l'*Hécube* d'Euripide. Un auteur qui n'est guères connu que des bibliographes, Sybilet avait traduit l'*Iphigénie en Aulide*. Aucune de ces pièces ne fut représentée. Jodelle, sans prendre ses sujets chez les grecs, voulut du moins travailler à leur manière ceux de Cléopâtre et de Didon; il imita leurs prologues et leurs chœurs; mais il n'avait aucune étincelle de leur génie; aucune idée de la contexture dramatique; tout se passe en déclamation et en récits; le style est un mélange de la barbarie de Ronsard, et de froids jeux de mots que les italiens avaient mis à la mode en France. Cependant sa Cléopâtre eut une grande réputation. La difficulté était de la représenter. Les confrères de la passion et les bazochiens, alors en possession des spectacles privilégiés, étaient bien éloignés de se prêter à établir un genre de spectacle qu'ils regardaient comme étranger, et qui pouvait nuire à leurs treteaux. Dans ces circonstances, Jodelle reçut des gens de lettres ses confrères et ses rivaux, une marque de zèle aussi honorable pour eux que flatteuse pour lui. Jean de la Peruse, Remi Belleau et quelques autres poëtes se réunirent à lui, pour jouer sa pièce au collége de Rheims, devant Henri II et toute sa cour. Jodelle qui était d'une figure agréable, se chargea du rôle de la reine d'Egypte. Cette représentation eut beaucoup de succès; et ce fut un événement assez extraordinaire, pour que Pasquier en fit depuis mention dans ses *Recherches historiques*. C'est lui qui nous apprend qu'Henri II gratifia l'auteur d'une somme de cinq cents écus, et que, pour renouveller à son égard les usages des anciens, on fit conduire chez lui un bouc couronné de lierre, dont la barbe et les cornes étaient dorées. Jodelle, encouragé par ce dernier succès, fit une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Eugène*. C'était encore une nouveauté qui lui attira un éloge de Ronsard, assez piquant pour en faire ici mention :

« Jodelle le premier, d'une plainte
» hardie,
» Françoisement chanta la grecque
» tragédie,
» Puis, en changeant de ton, chanta
» devant nos rois
» La jeune comédie en langage fran-
» çois,
» Et si bien les sonna, que Sophocle
» et Menandre,
» Tant fussent-ils savans, y eussent
» pu apprendre ».

Cependant les confrères de la passion, voyant le succès qu'avaient eu les pièces de Jodelle, consentirent à les jouer, et y attirèrent la foule; c'est de cette époque qu'il faut dater l'existence du théâtre en France. Jodelle faisait consister la philosophie à vivre dans les plaisirs, et à dédaigner la grandeur; il négligea de faire sa cour, et mourut dans la misère. Le Recueil de ses poésies fut imprimé à Paris en 1574, *in*-4°, et à Lyon en 1597, *in*-12. On y trouve: deux tragédies, *Cléopâtre* et *Didon*, *Eugène*, comédie; des sonnets, des chansons, des odes, des élégies, etc. Il faut avoir aujourd'hui beaucoup de patience pour lire toutes ces productions. Il n'en est pas de même de ses poésies latines. Le style en est pur, plus coulant, et de meilleur goût. Jodelle s'était rendu habile dans les langues grecque et latine; il avait du goût pour les arts, et l'on assure qu'il entendait bien l'architecture, la peinture et la sculpture.

Joigny, auteur dramatique, à Paris, a donné les pièces suivantes: au théâtre de la rue Favart, Cécile et Julien ou le Siége de Lille, coméd. en 2 actes, 1793. — La Cause et les Effets, com. en 3 actes, 1793. — Et la Vendange.

Joinville, (Jean sire de) sénéchal de Champagne, d'une des plus anciennes maisons de cette province, naquit en 1723 ou 1724, et mourut dans son château de Joinville vers 1318. Il fut un des seigneurs les plus distingués de la cour de St. Louis. Il suivit ce prince à la cinquième croisade; il peint lui-même avec beaucoup de naïveté la douleur qu'il sentit en quittant sa famille, et ce beau château de Joinville qu'il aimait tant. Il courut les plus grands dangers dans cette expédition, y fut fait prisonnier, ainsi que le roi. Après leur délivrance, le roi délibéra s'il resterait dans la Terre-Sainte, pour achever de tirer les chrétiens d'esclavage, ou s'il se hâterait de revenir en France. Ce dernier avis était celui de tous ses conseillers; Joinville, encore très-jeune, osa le combattre; les vieux conseillers lui répondirent avec aigreur. Le roi, contre son ordinaire, ne lui parla point à son dîner; il crut avoir déplu; et après le dîner il restait triste et rêveur à une fenêtre « lorsqu'il sentit deux bras qui, en passant par-dessus ses épaules, lui couvrirent les yeux; il reconnut le roi à sa bague, et le roi lui dit: Comment, jeune homme, avez-vous osé être d'un avis différent de celui des anciens? — Sire, répondit Joinville, si l'avis est bon, il faut le suivre, s'il est mauvais, faites grace à mon zèle.

Mais

— Mais si je reste, resterez-vous? — Oui, certainement, sire. — Hé bien, l'avis est bon, et il sera suivi; mais n'en triomphez pas, et n'en parlez à personne ». En effet, le roi resta en Syrie, et n'en revint qu'à la mort de la reine-mère. Joinville n'approuva point la dernière croisade; il fit ce qu'il put pour en détourner le roi. « Vous faites régner par-tout, lui dit-il, la paix et la justice; votre peuple est heureux: pourquoi allez-vous le replonger dans tous les maux qu'a déjà causés votre absence »? Il refusa de se croiser, malgré les instances du roi. Sous le règne suivant, il fut fait gouverneur de la Champagne. Il etait, en 1303, sous le règne de Philippe-le-Bel, à la bataille de Courtrai. Quelque tems après, il se retira mécontent dans ses terres; il entra même dans la ligue qui se forma contre Philippe-le-Bel, vers la fin de son règne. Il rentra en faveur sous Louis-le-Hutin. Il mourut dans une extrême vieillesse sous le règne de Philippe-le-Long. Nous avons de Joinville, en vieux français, une vie de Saint-Louis, excellente pour le tems, et qui sera toujours nécessaire. Il composa cette histoire dans sa vieillesse, à la prière de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, princesse qui aimait les lettres, et il la dédia au roi Louis-le-Hutin, fils de Jeanne. C'est en vain que le père Hardouin a prétendu tirer du texte même de cette histoire, la preuve qu'elle ne pouvait pas être l'ouvrage d'un contemporain de Saint-Louis. M. de la Bastie, dans une dissertation sur cet ouvrage, insérée dans le quinzième volume des Mémoires de littérat. pag. 692 et suivantes, fait voir que tout ce qui, dans le texte, semble favoriser les doutes du P. Hardouin, provient d'interpolations mal-adroites, faites par des ignorans, dans des tems postérieurs, et qui se trouvaient en grand nombre dans les anciennes editions, et dans les manuscrits de Joinville. Mais il ne reste plus de matière à aucun doute, depuis que le savant Capperonier, avec le secours de quelques personnes attachées à la bibliothèque du roi, a mis la dernière main à l'édition de Joinville, de l'imprimerie royale 1761, edition pour laquelle Melot et Sollier avaient réuni leurs efforts, et qu'ils avaient faite d'après un manuscrit plus complet que tous ceux qu'on avait connus jusqu'alors. « Ce manuscrit a rendu à l'auteur, dit le Beau, cette franchise première et cette naïveté originale (Dupuy ajoute: je dirais presque cette fleur d'antiquité) qu'avait affaiblie une délicatesse gauloise, en prétendant la rajeunir.

Joliveau, auteur dramatique, à Paris, a donné à l'Opéra, Polixène, tragédie en 5 actes, 1763; et le Prix de la valeur, ballet héroïque en 1 acte, 1771.

Jolivet, (Jean-Louis) docteur en médecine de la faculté de Reims, mort le 18 juin 1764, a donné le *Secret du gouvernement jésuitique*, 1761, *in*-12. Il entreprit de continuer le Journal de Trévoux; mais cette continuation n'a pas duré. Ce journal a commencé en 1701, et a été terminé en 1767. On trouve, à la tête de chaque volume, de combien de volumes chaque année est composée.

Jolivet, frères, commiss. aux droits seigneuriaux. Ils ont publié : Méthode de terriers ou traité des préparatifs de la confection des terriers, 1775, *in*-8°.

Joly, (Claude) né à Paris, en 1607, chanoine de la cathédrale de cette ville en 1631, mourut en 1700, d'une chûte qu'il avait faite dans un trou préparé dans l'église de Notre-Dame pour la construction du maître autel. Les agrémens de son caractère, la candeur de ses mœurs, son exacte probité, et ses autres vertus, le firent long-tems regretter. Ses principaux ouvrages sont : Traité des restitutions des grands, 1680, *in*-12. — Traité historique des écoles épiscopales, 1678, *in*-12. —Voyage de Munster en Westphalie, 1670, *in*-12. — Recueil des Maximes véritables et importantes pour l'institution du roi, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin, 1652, *in*-12. Cet ouvrage, qui fut réimprimé en 1663, avec deux lettres apologétiques de l'ouvrage même, fut brûlé par la main du bourreau en 1665. Il faut à la fin la sentence du châtelet et la réponse de Joly; elles se trouvent toujours dans l'édition de 1663. L'auteur fit imprimer un autre livre relatif à celui-ci; il est intitulé : *Codicile d'or*. C'est un recueil de maximes pour l'éducation d'un prince chrétien, tirées d'Erasme et d'autres auteurs. — *Traditio antiqua ecclesiarum Franciæ circa assumptionem B. Mariæ*, Senonis, 1672, *in*-12. — *De reformandis horis canonicis*, 1644, 1675, *in*-12. —*De verbis Usuardi assumptionis B. M. virginis*, Senonis, 1669, *in*-12, avec une Lettre apologétique en latin, pour la défense de cet ouvrage, Rouen, 1670, *in*-12. Presque tous les livres de Joly sont curieux et peu communs.

Joly, (Claude) né à Buri, dans le diocèse de Verdun, d'abord curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, ensuite évêque de Saint-Pol-de-Léon, et enfin d'Agen, mourut en

1678, à 68 ans, après avoir occupé avec distinction les principales chaires des provinces et de la capitale. Les huit vol. in-8°. de prônes et de sermons qui nous restent de lui, furent rédigés après sa mort, par Richard, avocat. Ils sont écrits avec plus de solidité que d'imagination. Le pieux évêque ne jettait sur le papier que son exorde, son dessein et ses preuves, et s'abandonnait pour tout le reste aux mouvemens de son cœur. On a encore de lui les *Devoirs du chrétien*, in-12, 1709.

JOLY, (Gui) conseiller du roi au châtelet, fut nommé, en 1652, syndic des rentiers de l'hôtel-de-ville de Paris. Il suivit ensuite le cardinal de Retz; et lui fut attaché dans sa faveur et dans ses disgraces; mais l'humeur bizarre, soupçonneuse et inconstante de ce prélat, l'obligea de le quitter. Il laissa des Mémoires depuis 1648 jusqu'en 1665, qui sont à ceux du cardinal ce que le domestique est au maître, pour nous servir de l'expression de l'auteur du Siècle de Louis XIV. Si l'on en excepte la fin, ils ne sont proprement qu'un abrégé de ceux de son maître, qu'il peint avec assez de vérité. Joly y paraît plus sage dans ses discours, plus prudent dans sa conduite, plus fixe dans ses principes, plus constant dans ses résolutions. Ses mémoires, qui forment 2 vol. in-12, ont été réunis avec ceux du cardinal de Retz. On a encore de lui : Quelques Traités, composés par ordre de la cour, *pour la défense des droits de la reine*, contre Pierre Stockmans, célèbre jurisconsulte. — Les Intrigues de la Paix, et les Négociations faites à la cour par les amis de M. le Prince, depuis sa retraite en Guienne, in-fol. 1652. — Une suite de ces mêmes intrigues, 1652, in-4°. etc.

JOLY, (Guillaume) lieutenant-général de la connétablie et maréchaussée de France, mort en 1713, est auteur : D'un Traité de la justice militaire de France, in-8°. — De la Vie de Guy Coquille, célèbre jurisconsulte.

JOLY, (François-Antoine) censeur-royal, né à Paris, en 1672, mourut dans cette ville en 1753. Il débuta par quelques pièces de théâtre pour les comédiens italiens et pour les français. La plus estimée, est l'Ecole des Amours. Il se fit connaître ensuite plus avantageusement par des éditions de Molière, in-4°.; de Corneille, in-12; de Racine, in-12, et de Montfleuri, in-12. Il a laissé un ouvrage considérable, intitulé : *Le nouveau et grand Cérémonial de France*, gros in-fol. déposé à la bibliothèque nationale.

JOLY, (Jean-Pierre) avocat, né à Milhaut en Rouergue, le 9 juin 1697, mort le 7 déc. 1774. Nous avons de lui: Réflexions morales de Marc-Antonin, réduites en lieux communs, 1742, *in*-12. — Lettre sur la philosophie de Marc-Aurele, 1768, *in*-12. — Pensées de l'emp. Marc-Aurele, 1770, *in*-8°. N. ed. 1773, *in*-12. — Antonin, N. trad. du grec, distribuée en chapitres suivant les matières, avec des not. et des variantes. — *Pugillaria imp. M. A. Antonini, græcè scripta, disjecta membratim et quantum fieri potuit, restituta pro ratione argumentorum; sequitur interpretatio Gadakeri Londinatis similiter ordinata*, 1774, *in*-12.

JOLY, (Joseph-Romain) capucin, né à Saint-Claude en 1715. Celui ci a cultivé presque tous les genres de litterature, sans qu'on puisse dire qu'il ait réussi dans aucun. Il a composé des discours, des histoires, des critiques, des satyres, des contes, des épigrammes, des cantiques, des tragédies, un poëme épique en 12 chants, des lettres sur les spectacles, sur les duels, sur le sabbat des sorciers, sur la reine des abeilles, sur les convulsionnaires; et pas un de ces ouvrages n'a fait assez de sensation dans le monde, pour attacher la moindre célébrité au nom de l'auteur. On ne peut cependant lui refuser des connaissances, de l'érudition, des idées; mais ces qualités sont perdues pour le public, quand elles ne sont pas mises en œuvre par le talent, ou relevées par le mérite du style. Voici la liste de ses principaux ouvr. Projet d'un nouveau Cérémonial français, 1746, *in*-4°. — Histoire de la Prédication dans tous les siècles, 1767, *in*-12. — Conférences pour servir à l'instruction du peuple, sur les principaux sujets de la Morale chrétienne, 1768, 6 vol. *in*-12. — Idée des Mamillaires modernes, 1770, *in*-8°. — Lettre sur les mouches à miel, 1770, *in*-8°. — Conférences sur les mystères, 1771, 3 vol. *in*-12. — Dictionnaire de Morale philosophique, 1771, 2 vol. *in*-12. — Lettres sur divers sujets importans de la Géographie sacrée et de l'Histoire sainte, 1772, *in*-4°. N. éd. sous ce titre: *La Géographie sacrée, et les Monumens de l'Histoire sainte*, 1784, *in*-4°. — L'Egyptiade ou le Voyage de St.-François d'Assise à la cour du roi d'Egypte, poëme en 12 chants, 1776, *in*-12. N. éd. 1785, *in*-12. Beaucoup de Mémoires et de Poésies dans le Mercure, l'Année litteraire et autres journaux.

JOLY, (Philippe-Louis) chanoine à Dijon sa patrie. On a de lui: Eloge historique de l'abbé Papillon, Dijon, 1738

in-8°. — Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, par Papillon, continuée et augmentée, etc. 1742, 2 vol. *in*-fol. — Lettres sur un Passage des Confessions de St.-Augustin. Eloges de quelques auteurs français, 1742, *in*-8°. — Nouvelles Poésies de M. de la Monnaye, 1748, *in*-8°. — Remarques crit. sur le Dict. de Bayle, 1748-52, 2 vol. *in*-fol. Mémoires histor. crit. et litt. par feu M. Bruys, 1751, *in*-12.

JOLY, garde-adjoint des estampes de la bibliothèque, a donné : Portique ancien et moderne, ou Temple de Mémoire, dédié aux mânes des savans illustres et des artistes célèbres : ouvrage dans lequel on trouvera un extrait de leurs vies et leurs portraits, 1785, *in*-8°.

JOLY DE SAINT-VALIER, ci-devant lieutenant-colonel d'infant. a publié : Histoire raisonnée des opérations militaires de la dernière guerre, Liége, 1783, *in*-8°. — Lettre sur les ballons aërostatiques, Ostende, 1783, *in*-8°. — Traité sur l'éducation des deux sexes, Londres, 1783, *in*-12.

JOLYCLERC, (Nicolas) naturaliste, né à Lyon, est auteur des ouvrages suivans : Cours complet et suivi de botanique rédigé sous les formes et dans les termes les plus clairs d'après les diverses méthodes et les principes adoptés par Tournefort, Linné, J. J. Rousseau, Jussieu, Lamarck, Durand, Villars et autres, tome 1, Lyon, 1795, *in*-8°. — Principes de la philosophie du botaniste, 1 vol. *in*-8°. — Système sexuel des végétaux, par Ch. Linné, gr. *in*-8°.

JOMBERT, (Charles Antoine) impr. libraire, né à Paris, en mars 1712, mort à St.-Germain, en août 1784. Il a publié les ouvrages suivans : Catalogue raisonné de l'Œuvre de Cochin, 1771, *in*-12. — Catalogue raisonné de l'Œuvre de M. le Clerc, avec la vie de cet artiste, 1774, 2 vol. *in*-8°. — Essai d'un catalogue de l'Œuvre de la Belle, 1772, *in*-8°. — Art de la guerre par principes, par M. le maréchal de Puységur, mis au jour par M. le marquis de Puységur son fils, *in*-fol. 1748, 2e édit. en 2 vol. 1749, *in*-4°. La table des matières qui est très-ample, est de Jombert. — Œuvres anatomiques de M. du Verney, l'édit. commencée par M. Tatin, mise au jour par Jombert qui y a fait divers changemens et additions, les tables les errata, la préface, la table alphabétique et raisonnée qui est à la fin de chaque vol. 1761, 2 vol. *in*-4°. — Artillerie raisonnée par M. le Blond, 1761, *in*-8°. — Traité de l'attaque des places, par le même,

3 vol. 1762, *in*-8°. — L'éditeur Jombert a fait la table des matières qui est à la fin de chacun de ces 3 vol. et le petit dictionnaire sous le titre de Manuel de l'ingénieur et de l'artilleur qui est à la fin du dernier. — Un grand nombre d'éditions qui annoncent un homme très-instruit.

JONAS, évêque d'Orléans, mort en 841, laissa deux ouvrages estimés. Le premier, intitulé : Institution des laïcs, fut traduit en français par D. Megé, 1692, *in*-12. Le second a pour titre : Instruction d'un roi chrétien, traduit en français par Desmarets, 1661, *in*-8° ; l'un et l'autre se trouvent en latin dans le Spicilége d'Acheri. Il y a encore de Jonas un Traité des miracles dans la bibliothèque des Pères, et imprimé séparément, 1645, *in*-16.

JONCOUX, (Françoise-Marguerite de) naquit en 1668, et mourut en 1715, après s'être distinguée par sa piété, ses talens et son attachement aux religieuses de Port-royal. On lui doit la traduction des Notes de Nicole, caché sous le nom de Wendrock, sur les Provinciales. Cette version a été imprimée en 4 vol. *in*-12.

JONDOT. Cet auteur a donné : Observations critiques sur les leçons d'Hist. de Volney ; 1 vol. *in*-12.

JONIN, (Gilbert) jésuite, né en 1596, mort en 1638, se distingua par son talent pour la poésie grecque et latine, et excella sur-tout dans le lyrique. On remarque dans ses poésies de la vivacité, de l'élégance, de la facilité, et quelquefois de la négligence. On a de lui : des Odes et des Epodes, Lyon, 1630, *in*-16. — Des Elégies, Lyon, 1634, *in*-12. — D'autres poésies en grec et en latin, 6 vol. *in*-8°, et *in*-16, 1634 à 1637.

JOSEPH MEIR, savant rabbin, naquit l'an 1496 à Avignon, d'un des juifs chassés d'Espagne 4 ans auparavant par le roi Ferdinand. Il fut emmené depuis par son père en Italie, et mourut auprès de Gênes en 1554. On a de lui un ouvrage très-rare en hébreu, intitulé : *Annales des rois de France et de la maison Ottomane*, Venise 1554, *in*-8°. Il est divisé en deux parties : dans la première il rapporte les guerres que les Français ont soutenues pour la conquête de la Terre-Sainte, contre les Ottomans. Il prend de-là occasion de faire l'histoire de ces deux peuples. Il commence celle des Français par Marcomir, Sunnon et Génébalde. Avant de parler des Ottomans, il donne une idée de Mahomet, d'Abube-

ker et d'Omar. Cette première partie finit à l'an 1520. Dans la deuxième, l'histoire des Ottomans est précédée de celle de Saladin, de Tamerlan; d'Ismaël Sophi et de plusieurs autres orientaux. Il parle en passant des princes de l'Europe, et termine cette partie à l'an 1555. Son style, dit-on, est simple et convenable à l'histoire.

JOSEPH, (Pierre de Saint) feuillant, né en 1594, dans le diocèse d'Auch, d'une famille appellée Comagère, mort en 1662, publia plusieurs ouvrages de théologie, contre les partisans de Jansenius; mais il est plus célèbre par la quantité des vol. que par leur solidité.

JOSLAIN DE VIERZY, évêque de Soissons, mort en 1152, était un des principaux ministres de Louis VII. Il laissa une Exposition du symbole et de l'Oraison dominicale, qu'on trouve dans la *Collectio maxima* de D. Martenne.

JOUBERT, (Laurent) savant médecin, naquit à Valence en Dauphiné l'an 1529, et mourut à Lombez en 1582. Il laissa un Traité contre les erreurs populaires, 1578, *in*-8°. Il fit beaucoup de bruit, parce qu'il dédia à la reine de Navarre, femme de Henri IV, ce traité, où il découvrait, avec une liberté licencieuse, les secrets de la nature et les parties du corps humain les plus cachées. — Un Traité du ris, 1579, *in*-8°. trois parties, avec la cause morale du ris de Démocrite, expliquée par Hippocrate; rare. — Un Dialogue sur la Cacographie française, à la suite du précédent. — *De Balneis antiquorum.* — *De Gymnasiis et generibus exercitationum apud antiquos celebrium*; etc. La plupart de ses écrits latins ont été recueillis en 2 vol. *in*-fol. à Lyon, 1582. Ils roulent presque tous sur la médecine. On en trouve la liste dans les Notes de Teissier sur les Eloges de Thou. Laurent Joubert laissa un fils nommé Isaac Joubert, qui a fait une Apologie de l'ortographe française, et qui a traduit quelques ouvrages de son père.

JOUBERT, (Joseph) jésuite de Lyon, est connu par un Dictionnaire français-latin, *in*-4°.

JOUBERT, (François) prêtre de Montpellier, né en 1689, mort le 23 décembre 1763, réunit à des connaissances étendues, la simplicité et la modestie. Son attachement aux disciples de Jansenius, le fit renfermer à la Bastille pendant quelque tems. Il est auteur d'un Commentaire sur l'Apocalypse, imprimé en 1762, en deux vol.

in-12, sous le titre d'Avignon. On a encore de lui divers autres ouvrages, dont quelques-uns roulent sur les affaires du tems. Les principaux sont : De la connaissance des tems par rapport à la religion, *in*-12. — Lettre sur l'interprétation des écritures, *in*-12. — Explication de l'Histoire de Joseph, *in*-12. — Eclaircissement sur le Discours de Job, *in*-12. — Traité du caractère essentiel à tous les prophètes, *in*-12. — Explication des prophéties de Jéremie, Ezéchiel, Daniel, 5 vol. *in*-12. — Commentaires sur les 12 petits prophètes, 6 vol. *in*-12. — Dissertation sur les effets physiques des convulsions, *in*-12.

JOUBERT, ci-dev. prédicateur du roi, chanoine honoraire d'Avignon, de l'acad. des Arcades de Rome, et de la ci-dev. acad. de Bordeaux. On a de lui : Dissertation sur un temple octogone trouvé à Cestas, 1743, *in*-12. — Des causes de la depopulation avec les moyens d'y remédier, 1767, *in*-12. — Eloge de la roture, 1767, *in*-12. — Eloge de la ville de Bordeaux, 1767, — Œuvres d'Ausone, trad. en franç. 1769, 4 vol. *in*-12. — Imitation de Jesus-Christ, trad. nouv. 1770, *in*-12. — Anecdotes ecclésiastiques, avec M. Dinouart, 1772, 2 vol. *in*-8°. — Vocabulaire technique ou dictionnaire raisonné de tous les arts et métiers, 1773-75, 5 vol. *in*-8°. — Histoire des révolutions de la Pologne depuis la mort d'Auguste III, jusqu'à l'année 1771, Paris 1775, 2 vol. *in*-8°. — Eloge histor. et moral de Ste.-Geniève, 1783, *in*-12. — L'éloquence sublime des auteurs sacrés dans les cantiques qu'ils nous ont transmis, et l'application qu'on peut en faire aux solennités de l'église, ou discours sur les Cantiques, 1786, 6 vol. gr. *in*-12.

JOUBERT DE LA BOURDINIÈRE, est auteur de l'Ami des bonnes gens, ou nouvelle philosophie rurale, instruction destinée aux gens de la campagne, 1793, *in*-8°.

JOUBERT DE L'HIBERDIÈRE, (Antoine Nicolas) né à Antibes le 13 avril 1725, a publié un ouvrage sous le titre du Dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie, 1765, *in*-8°. nouv. édit. 1775, *in*-8°.

JOUIN, (Nicolas) né à Chartres, fut banquier à Paris, et y mourut le 22 février 1757, à 73 ans. On a de lui : Procès contre les jésuites (celui d'Ambroise Guys) etc. 1750, *in*-12. — Les Sarcelades, satyres en vers, en faveur des disciples de Jansenius. — Le Porteseuille du Diable et autres ouvrages de parti.

JOURDAIN, (Maur) bénédictin,

dictin, mort le 20 juillet 1782, a publié : Lettre à M. Mille, auteur de l'Abrégé chronologique de Bourgogne, 1771, *in*-8°. — Eclaircissemens de plusieurs points de l'histoire ancienne de France et de Bourgogne, ou lettres critiques à M. Mille, Paris, 1774, *in*-8°. — Mém. sur les voies romaines, couron. à Besançon.

Jourdain, chirurgien-dentiste, à Paris, a donné : Elémens d'Odontalgie, 1756, *in*-12. — Traité des dépôts dans le sinus maxillaire, des fractures et des caries de l'une et l'autre machoires, 1760, *in*-12. — Essai sur la formation des dents, 1766, *in*-12. — Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche et des parties qui y correspondent. 1778, 2 vol. *in*-8°.

Jourdan, (Raimond) vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, parut à la cour de Raimond Bérenger, comte de Provence, et s'y signala par ses talens. Il fit plusieurs pièces de vers pour Mabille de Riez, dont il était devenu amoureux. Cette vertueuse dame, paraissant insensible à ses feux, il prit le parti de s'éloigner, et se croisa contre Raimond, comte de Toulouse. Le bruit ayant couru qu'il avait été tué dans cette expédition, Mabille en fut si touchée, qu'elle en mourut de douleur. Le vicomte, de retour, lui fit élever une statue colossale de marbre, dans l'abbaye de Mont-Majour, à Arles. Il prit ensuite l'habit de religieux, renonça à la poésie, et mourut vers 1206. Avant sa retraite, il avait fait un Traité de *Lou Fontaumary de las donnas.*

Journiac Saint-Meard, ci-devant capitaine-commandant des chasseurs du régiment d'infanterie du roi. On a de lui un ouvrage qui reretrace des événemens malheureusement trop fameux, de la révolution française. Il est intitulé : — Mon agonie de 36 heures, ou Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention dans la prison de l'Abbaye de St.-Germain, depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre, 1792, *in*-8°.

Jousse, (Daniel) conseiller au ci-dev. présidial d'Orléans, né dans cette ville le 15 février 1704, a donné un très-grand nombre d'ouvrages sur la jurisprudence : voici les principaux : Coutume d'Orleans, par Fornier, avec les notes de Prévôt de la Jeanne, Jousse et Pothier, 1740, 2 v. *in*-12. — Nouveau Commentaire de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667, 1 vol. *in*-4° ou 2 vol. *in*-12. — Nouveau Comment. sur l'ordonnance criminelle, etc. 1753, 1756 et 1763, *in*-12. —Comment. sur

l'ordonnance du mois d'août 1669, touchant les épices et évocations, 1755, *in*-12; 1757, *in*-4°; 1761, *in*-12.—Nouveau Traité de la Sphère, 1758, *in*-12. — Nouveau Commentaire sur l'ordonnance du commerce du mois de mars 1675, 1756, *in*-12. — Nouv. Commentaire sur l'édit du mois d'avril 1695, concernant les jurisdictions ecclésiastiques, 1751, *in*-12 et *in*-4°; 1764, 2 vol. *in*-12. — Traité de la jurisdiction des présidiaux, 1757—64, *in*-12. — Recueil chronolog. des ordonnances, édits et arrêts de réglement cités dans les nouv. Comment. sur les ordonnances, 1757, 3 vol. *in*-12. — Traité des fonctions, droits et privilèges des commissaires enquêteurs-examinateurs, 1759, *in*-12. — Idée générale et abrégée de la justice, et principalement de la justice civile, 1765, *in*-12. — Traité du gouvernement spirituel et temporel des paroisses, 1769, *in*-12. —Traité de la justice criminelle de France, 1771, 4 vol. *in*-4°.— Traité de l'administration de la justice, 1771, 2 vol. *in*-4°. — Commentaire sur l'ordonnance du mois d'août 1669, touchant les eaux et forêts, 1772, *in*-12. — Traité de la jurisdiction des trésoriers de France, 1777, 2 vol. *in*-12.— Lettre à M. Linguet sur les n°s 65 et 66 de ses Annales, *in*-8°.

Jouvency, (Joseph) jésuite, naquit à Paris en 1643, et mourut en 1719 à Rome, où ses supérieurs l'avaient appellé pour y continuer l'Histoire de la société. L'historien, oubliant qu'il était français, l'écrivit en jésuite italien. Il eut la témérité de faire l'apologie de son confrère Guignard, pendu sous Henri IV à l'occasion de l'attentat de Jean Châtel. L'ouvrage du P. Jouvency forme la 5e partie de l'Histoire des jésuites, depuis 1591 jusqu'en 1616, *in*-folio, impr. à Rome en 1710. Il fut condamné par deux arrêts du parlement de Paris, l'un du 22 février, et l'autre du 24 mars 1713. Dans la même année, on imprima à Liége un Recueil *in*-12 de pièces touchant cette histoire. Ce Recueil n'est pas commun. Considéré sous le rapport littéraire, le P. Jouvency mérite des éloges. Une latinité pure, élégante, facile et comparable, à beaucoup d'égards, à celle des anciens, forme le coloris de tous ses ouvrages. Ses Harangues, et son Traité de l'Art d'apprendre et d'enseigner, ajoutent au mérite du style, celui des préceptes et du bon goût. Les notes qu'il a faites sur Horace, Perse et Juvenal, sont des modèles de clarte et de précision; il est difficile de développer l'esprit d'un auteur, avec plus de substance et en moins de mots, contre la coutume des commentateurs. Il

ne faut pas s'étonner que ces ouvrages soient devenus des livres classiques; en voici la liste bibliographique : Des Harangues latines, 2 vol. *in*-12. — *De Arte discendi et docendi*, 1 vol. *in*-12, réimpr. en 1778 à Paris, chez Barbou. — *Appendix de Diis et Heroïbus poëticis.*

Jouy, (Louis-François de) avocat, né à Paris le 2 mai 1714, mort dans la même ville le 6 février 1771, se livra particulièrement aux matières ecclésiastiques. On a de lui : Principes sur les droits et obligations des gradués, *in*-12. — Supplément aux lois civiles dans leur ordre naturel, *in*-fol. — Arrêts de réglement recueillis et mis en ordre, 1752, *in*-4°. — Conférences des ordonnances ecclésiastiques, 1753, *in*-4°.

Joyant, médecin, a donné: Précis du siécle de Paracelse, 1787, *in*-8°.

Joyeuse, (J.-B.-X.) ancien commissaire de la marine. On a de lui : Exposition de la nouvelle agriculture, 1772, *in*-8°. — Histoire des vers qui s'engendrent dans le biscuit qu'on embarque sur les vaisseaux, avec les moyens de l'en garantir, 1778, *in*-8°.

Judde, (N.) jésuite, né à Rouen en 1661, est connu par divers écrits moraux et ascétiques. Il mourut en 1735. Le P. Chéron, théatin, a publié en 1780, ses Exhortations sur les principaux devoirs de l'état religieux, Paris, 1780, 2 vol. *in*-12. En 1781 et 1782, l'abbé Duparc a donné une Collect. complète des Œuvres spirituelles du P. Judde, Paris, 7 vol. *in*-12.

Juennin, (Gaspard) oratorien, né à Varembon en Bresse, mort à Paris en 1713, à 63 ans, professa long-tems la théologie dans plusieurs maisons de sa congrégation. On a de lui : *Institutiones theologicæ ad usum Seminariorum*, 7 vol. *in*-12. — *Commentarius historicus et dogmaticus de Sacramentis*, à Lyon, 1696, en 2 vol. *in*-folio, dont l'auteur tira 3 vol. *in*-12, sous le titre de Théorie-pratique des Sacremens. — Un abrégé de ses Institutions, à l'usage de ceux qui se préparent aux examens qui précèdent les ordinations, 1 vol. *in*-12 en latin. — Théologie morale, 6 vol. *in*-12. — Cas de conscience sur la vertu de justice et d'équité, 4 vol. *in*-12.

Juge de Saint-Martin, correspondant de la ci-devant société royale d'agriculture, a publié un Traité de la culture du chêne, 1788, *in*-8°. — Observations météorologiques et économiques, faites pendant l'année 1791 dans le

départ. de la Haute-Vienne, *in*-8°.

Juigné Broissinière, (N. de) sieur de Molière, angevin et avocat au parlement, est auteur d'un Dictionnaire théologique, historique, poétique, cosmographique et chronologique, Paris, 1644, *in*-4°.

Julian de Carantan, a donné : Elémens du bonheur public, ou Systême d'éducation conforme aux principes du gouvernement, etc. 1 vol. *in*-12, an VIII (1800).

Juliard, (Guillaume) prévôt de la cathedrale de Toulouse, neveu de la fameuse Mme. de Mondonville, institutrice des Filles de l'Enfance, défendit la mémoire de sa tante contre Reboulet, auteur d'une Histoire satyrique de cette congrégation. Il publia deux brochures à ce sujet : L'Innocence justifiée. — Le Mensonge confondu. L'abbé Juliard mourut en 1737, à 70 ans, après avoir fait condamner au feu, par le parlement de Toulouse, l'ouvrage de son adversaire.

Julien, (Jean-Joseph) avocat. On a de lui : Nouveau Comment. sur les statuts de Provence, Paris, 1780, 2 vol. *in*-4°. — Elémens de jurisprudence, selon les lois romaines et celles du royaume, Aix et Lyon, 1785, avec des additions. 1787, *in*-4°.

Julien (Mlle.) a donné : Histoire des Dieux, ou Hist. poétique, 1785, 2 vol. *in*-12.

Julien de Vinezac est auteur d'un drame, intitulé : les Epoux malheureux, en 3 actes et en vers; suivi de Pièces fugitives, 1780, *in*-8°.

Julliot, (Balthazar) apothicaire, a publié un Dictionnaire interprête de matière médicale, 1768, *in*-8°.

Julliot, (Jean-François) administrateur municipal du 4e arrondissement de Paris. On a de lui : Observations sur la législation française, an V (1797), chez Desenne.

Jumel, (Jean-Charles) ci-devant chanoine du Mans, né à Paris, a donné : Eloge de Suger, 1779, *in*-8°. — Eloge de Marie Thérèse, impératrice, etc. 1781, *in*-8°. — Petit Carême prêché en 1782, *in*-8°.

Jumel Riquier. On a de cet auteur : Traité d'économie pratique, ou moyens de diriger par économie différentes constructions, etc.; suivi de quelques principes concernant la meilleure construction des machines hydraul., Amiens, 1781, *in*-4°.

Jumelin, (J.-B.) médecin, professeur de mathématiques au Prytanée, a donné: Œuvres diverses, concernant les sciences et les arts, 1 vol. *in*-8°; avec 2 grandes planches contenant 30 figures, servant à l'explication du texte, Paris, an VIII (1800).

Junius ou du Jon, (Fr.) né à Bourges en 1545, fut choisi en 1597 pour enseigner la théologie à Leyde, où il mourut en 1602, à 57 ans. On a de lui : Une version latine du texte hébreu de la Bible, qu'il fit avec Emmanuel Tremelius. Elle a souvent été imprimée en différens formats : celle qui a plus de notes, est d'Herborn 1643, 4 vol. *in*-fol. — Des Commentaires sur une grande partie de l'Ecriture-sainte, etc. publiés à Genève, 1607, en 2 vol. *in*-fol.

Junquières (de) a donné : L'Epître de Grisbourdon, en 1756, *in*-8°. — L'Elève de Minerve ou Télémaque travesti, Senlis, 1759, 3 vol. *in*-12. — Caquet Bonbec, la Poule et ma Tante, poëme badin, 1763, *in*-12.

Junquieres, (de) fils du précédent, mort en 1777, est auteur d'une comédie qui a pour titre : Le Guy de chênes ou la Fête des Druides, en 1 acte et en vers, 1763, *in*-12.

Jurain, (Henri) abbé, natif de Dijon, professeur de mathémat. à Reims, est auteur d'un Avis sur le nouvel ordre dans les leçons de mathématiques, 1753, *in*-4°. — D'un Disc. sur la vraie méthode de philosopher, 1754, *in*-12. — D'une Explication physique des sens, des idées et des mouvemens tant volontaires qu'involontaires, tr. de l'angl. de Hartley, 1755, 2 vol. *in*-12. — De la Logique ou l'Art de penser, dégagée de la servitude de la dialectique, 1765, *in*-12.

Juret, (François) natif de Dijon, chanoine de Langres, mort en 1626, à 73. On a de lui : Quelques pièces de poésie, qu'on trouve dans *Deliciæ poetarum gallorum.* — Des Notes sur Symmaque, Paris, 1604, *in*-4°. et sur Yves de Chartres, 1610, *in*-8°. Elles sont remplies d'érudition.

Jurin, abbé, a donné : Description générale de l'univers, trad. de l'angl. de Salmons, d'après la 25e. édit. corrigée 1776, 2 vol. *in*-8°.

Jurieu, (Pierre) né à Mer, dans le diocèse de Blois, naquit en 1637, et mourut à Roterdam en 1713. Son père qui était ministre de Mer, lui inspira le goût de l'étude, et beaucoup de zèle pour le protestantisme. Sa réputation le fit choisir pour professer la

théologie et l'hébreu à Sedan. L'academie de cette ville ayant été ôtée aux calvinistes en 1681, il se retira à Rouen, et de là à Rotterdam, où il obtint une chaire de théologie. Jurieu était un homme d'un zèle ardent et emporté. Son caractère se montra surtout dans les querelles qu'il eut avec les philosophes de son parti, Basnage de Beauval, Saurin et Bayle. Ses démêlés avec ce dernier eurent diverses causes. La plus probable est sans doute la jalousie qu'inspira à Jurieu le succès de la critique de l'*Histoire du Calvinisme, de Maimbourg*, qu'il avait censurée en même tems que Bayle. L'abbé d'Olivet a prétendu trouver le principe de la haine de Jurieu, dans les liaisons de Bayle avec Mme. Jurieu. Cette femme, de beaucoup d'esprit et de mérite, connut, dit-il, Bayle à Sedan, et l'aima. Son amant voulait se fixer en France; mais lorsque Jurieu passa en Hollande, l'amour l'emporta sur la patrie, et il alla joindre sa maîtresse. Ils y continuèrent leurs liaisons, sans même en faire trop de mystère. Tout Rotterdam s'en entretenait; Jurieu seul n'en savait rien. On était étonné qu'un homme qui voyait tant de choses dans l'Apocalypse, ne vît pas ce qui se passait chez lui. Il ouvrit enfin les yeux. Un cavalier en pareil cas, dit le même académicien, tire l'épée, un homme de robe intente un procès, un poète fait une satyre: Jurieu fit des livres Ce procès occupa longtems la Hollande. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que Mme. Jurieu n'était point une femme galante, et que ce roman, imaginé par quelques faiseurs d'anecdotes, n'aurait pas dû être adopté par un homme d'esprit tel que l'abbé d'Olivet. La contention et la chaleur avec laquelle Jurieu écrivit jusqu'à la fin de ses jours, épuisèrent son esprit. Il s'imaginait que les coliques dont il était tourmenté, venaient des combats que se livraient des cavaliers qu'il croyait avoir dans le ventre. Il tomba dans l'enfance, et c'est ainsi qu'il termina ses jours. Les catholiques et les protestans, du moins ceux qui sont impartiaux, se réunissent aujourd'hui dans le jugement qu'on doit porter de ses ecrits et de sa personne. Ils conviennent qu'il avait beaucoup de feu et de véhémence, qu'il était capable d'en imposer aux faibles par son imagination; mais ils avouent en même tems que son zéle allait jusqu'à la fureur et au délire, et qu'il était plus digne de prêcher à des phrénétiques qu'à des hommes raisonnables. Ses principaux ouvrages sont: Un Traité de la Dévotion. — Un Ecrit sur la nécessité du Baptême. — Une Apologie de la morale des prétendus-réfor-

més, contre le livre de M. Arnauld. intitulé: *Le Renversement de la morale par les calvinistes;* la Haye, 1685, 2 vol. in-8°. — Préservatif contre le changement de religion, *in*-12; opposé au livre de l'*Exposition de la Foi catholique, de Bossuet*. — Des Lettres contre l'*Histoire du Calvinisme, de Maimbourg*, 4 vol. *in*-12, et 2 vol. *in*-4°, — D'autres Lettres de controverse; entr'autres celles qui sont intitulées: *Les derniers efforts de l'Innocence affligée*. — Traité de la puissance de l'Eglise, Quevilly, 1677, *in*-12. — Le vrai Système de l'Eglise, 1686, *in*-8°. — Unité de l'Eglise, 1688, *in*-8°. Il y prétend qu'elle est composée de toutes les sociétés chrétiennes, qui ont retenu les fondemens de la foi; on y trouve une Réplique à Nicole qui avait réfuté cet ouvrage. — Une Histoire des Dogmes et des Cultes de la religion des juifs, Amsterdam, 1704, *in*-12: livre médiocre. — L'Esprit de M. Arnauld, 1684, 2 vol. *in*-12: ouvrage rempli d'invectives et de calomnies, et qui souleva tous les honnêtes gens, même en Hollande et dans les pays protestans. — Traité historique d'un protestant sur la théologie mystique, à l'occasion des démêlés de Fénélon avec Bossuet, etc. 1699, *in*-8°. peu commun. — *Janua cœlorum reserata*, 1692, *in*-4°. — La Religion du Latitudinaire, Rotterdam, 1686, *in*-8°. — La Politique du clergé de France, 1681, 2 vol. *in*-12. — Préjugés légitimes contre le papisme, 1685, *in*-4°. — Des Lettres pastorales, 3 vol. *in*-12, où il soufflait le feu de la discorde entre les nouveaux catholiques et les protestans, etc.

JUSSIEU, (Antoine de) secrétaire du roi, docteur des facultés de Paris et de Montpellier, professeur de botanique au jardin-royal, naquit à Lyon en 1686, et mourut le 22 avril 1758, âgé de 72 ans. Son goût pour la botanique se déclara dès sa jeunesse, et lui mérita une place à l'académie des sciences, en 1712. Il parcourut une partie des provinces de France, les îles d'Hières, la vallée de Nice, les montagnes d'Espagne, et il apporta de ses savantes courses, une nombreuse collection de plantes. Devenu sédentaire à Paris, il enrichit les volumes de l'académie, d'un grand nombre de Mémoires, sur le *Café*; sur le *Kali* d'Alicante; sur le *Cachou*; sur le *Macer* des anciens ou *Simarouba* des modernes; sur l'altération de l'eau de la Seine, arrivée en 1731; sur les *Mines de mercure* d'Almaden; sur le magnifique *Recueil de Plantes et d'Animaux*, peints sur velin, qu'on conserve à la biblioth. nationale; sur une *Fille* qui n'avait

point de langue, et qui parlait cependant très-bien; sur les *Cornes d'Ammon;* sur les *Pétrifications animales;* sur les *Pierres* appelées *Pierres de tonnerre.* C'est lui qui a fait l'*Appendix* de Tournefort, et qui a rédigé l'ouvrage du P. Barrelier sur les plantes qui croissent en France, en Espagne et en Italie, 1714, *in*-fol. On a imprimé son discours *sur le Progrès de la Botanique*, 1718, *in*-4°.

Jussieu, (Bernard) frère du précédent, médecin, professeur et démonstrateur de Botanique au jardin ci-dev. royal, de l'acad. des sciences de Paris, et de la société royale de Londres, né à Lyon le 17 août 1699, mourut le 6 novembre 1777. Attiré par son frère à Paris, il y acheva ses études sous ses yeux, et deux ans après, il l'accompagna dans les voyages qu'il fit aux Pyrénées, en Espagne et en Portugal. A son retour en France, il se rendit à Montpellier pour faire un cours de médecine. Heureusement pour la botanique, à peine eut-il essayé la pratique de cet art qu'il éprouva une impossibilite entière d'en continuer l'exercice : trop sensible aux maux de ses malades, il souffrait de leurs peines ; elles lui causaient de violentes palpitations de cœur. Il lui fallait cependant un état qui lui tint lieu de fortune; il l'obtint de ses talens. Instruit de son zèle et de ses connaissances, Vaillant démonstrateur au jardin du Roi, proposa à son frère de l'appeler à Paris, en lui promettant la survivance d'une place que son âge ne lui permettait plus de remplir. Bernard Jussieu vint donc à Paris, et bientôt après, il fut nommé à la place que la mort de Vaillant laissa vacante. Il s'en fallait bien que le jardin royal et le cabinet d'histoire naturelle fussent dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. A l'arrivée de Bernard de Jussieu, tout changea de face, le *droguier* devint bientôt un cabinet d'histoire naturelle, qui fournit les premiers matériaux de cette collection immense que le zèle et les soins de Buffon et de Daubenton ont rendue si célèbre. Jussieu veillait lui-même à la culture des plantes, à leur distribution dans les serres, aux détails des précautions nécessaires pour les conserver ; il instruisait les jardiniers, et il parvint à en faire de vrais botanistes. Les connaissances de Jussieu embrassaient toute l'histoire naturelle. La plupart des botanistes joignaient l'étude des insectes et des vers à celle des plantes. Bernard Jussieu avait été beaucoup plus loin encore : tous les animaux, toutes les substances minérales, avaient été l'objet de

ses

ses méditations; il s'était surtout appliqué à l'examen des pierres qui renferment ou des débris, ou des végétaux; il savait reconnaître ces débris ou ces empreintes, avec une sagacité rare, distinguer les espèces vivantes auxquelles ils appartenaient, ou dont ils se rapprochaient, les pays où ces espèces se rencontrent, et dont le climat est souvent si différent de celui où l'on retrouve leurs restes. Depuis les êtres que leur petitesse dérobe à nos regards, jusqu'aux traces des antiques révolutions du globe, aucun fait n'avait échappé aux yeux pénétrans de ce naturaliste; il n'ignorait que les systêmes imaginés pour les expliquer. Loin d'étaler cette immensité de connaissances, il semblait la cacher; mais les notions précises qu'il donnait à ses éleves, lorsque dans ses herborisations ils lui présentaient des insectes ou des pierres, les idées lumineuses qui lui échappaient dans la conversation, eurent bientôt trahi le secret de ses vastes connaissances. Il avait fait deux ouvrages pour l'instruction de ses élèves; l'un resté manuscrit, contenait les vertus connues des plantes: il le dictait tous les ans; et le second est une édition du livre de Tournefort sur les plantes des environs de Paris: il l'enrichit de la description de plusieurs plantes qui avaient échappé à ce botaniste célèbre, et il y ajouta des notes. L'académie des sciences s'empressa d'adopter alors Jussieu; il y entra en 1725. Quoique la haute opinion que ses confrères avaient de ses talens, eût pu lui inspirer de la confiance, il fut 14 ans sans oser risquer aucun ouvrage, et le premier mémoire qu'il présenta est de 1739; il a pour objet de décrire les parties de la fructification de la plante à qui la forme de la capsule qui renferme sa fleur, et qu'on avait prise jusqu'alors pour sa graine, a fait donner le nom de *pillulaire*. Dans ce même mémoire, Jussieu donnait la préférence à Linnœus sur Tournefort, pour la méthode non de classer les plantes, mais de fixer les caractères botaniques; il ne lui en avait rien coûté pour prononcer en faveur d'un étranger et d'un rival: tous ceux qui contribuaient aux progrès des sciences, étaient pour lui des compatriotes et des amis. Ce premier mémoire fut suivi de quelques autres, en petit nombre, à la vérité, mais tous remplis du talent profond de leur auteur. Quoique Jussieu écrivit peu, et qu'il parut plutôt chercher l'obscurité que l'éclat, il n'en jouissait pas moins d'une considération à laquelle peu d'écrivains sont parvenus. Il a trop peu écrit, a-t-on dit, mais il a parlé; et d'autres ont écrit

d'après lui : mot heureux qui mérite d'être consacré dans ces fastes. On ne connaissait point de livres de Jussieu, mais l'Europe était pleine de ses disciples; son nom était cher à ses compatriotes, et respecté des étrangers; jamais aucune voix n'a troublé ce concert unanime du monde savant; et dans le cours d'une si longue vie, il n'a trouvé dans l'Europe entière qu'un rival, dont il obtint l'estime, et pas un ennemi. Les dernières années de Jussieu, furent remplies par ses méditations sur la méthode de classer les plantes. En 1759 le Catalogue des genres des plantes divisés en ordres naturels, de Linnœus, avait paru, et sa méthode était devenue celle Jussieu; cependant, à force de réfléchir, il s'en forma une particulière que sa modestie l'empêcha toujours de publier; il craignait d'égarer le public après lui avoir donné tant de lumières utiles : plus son autorité était respectée et faisait attendre de lui, plus il se croyait obligé de ne rien hasarder. L'anecdote que nous allons rapporter prouve combien il se croyait éloigné d'avoir complètement résolu le grand problème dont il s'occupait depuis tant d'années. Un homme justement célèbre par des ouvrages d'un genre bien éloigne de la botanique, J. J. Rousseau, dégouté des travaux qui n'avaient fait que troubler sa vie, voulut s'occuper de l'étude des plantes; il fit demander à Jussieu quelle méthode de botanique il devait suivre? *Aucune*, répondit l'illustre botaniste, *qu'il étudie les plantes dans l'ordre où la nature les lui offrira; qu'il les classe d'après les rapports que ses observations lui feront découvrir entr'elles; il est impossible*, ajoutait-il avec modestie, *qu'un homme d'autant d'esprit s'occupe de botanique, et qu'il ne nous apprenne pas quelque chose.* Heureusement la sensibilité de Jussieu lui fit rendre aux sciences ce que sa réserve leur eût peut-être fait perdre. Il avait perdu Antoine de Jussieu son frère, qu'il avait aimé comme un ami et respecté comme un père. Le besoin de se former de nouveaux liens lui fit appeler un des enfans du dernier de ses frères; c'est à ce neveu qu'il exposa toutes ses idées, toutes ses vues, l'ensemble du vaste plan qu'il avait formé, les incertitudes qui lui restaient encore, les vides qu'il n'avait pu remplir. Ainsi sa méthode et les principes sur lesquels elle est fondée, furent déposés dans la tête d'un savant, jeune, actif, capable de suivre la route tracée par son oncle, et d'achever l'édifice dont il avait posé les fondemens. Jussieu en étudiant la nature, n'avait pas négligé d'étudier les hom-

mes. Le fruit de cette étude avait été l'amour de la retraite, et une mélancolie douce et tranquille. Un petit nombre d'amis formait sa société; il les avait cherchés parmi les hommes instruits, occupés des mêmes objets que lui, et qui pouvaient l'entendre. Ses mœurs étaient pures et même sévères : tout ce qui était contraire à la décence, dans toutes les acceptions de ce mot, le blessait. Il ne désapprouvait pas, du moins hautement, ceux qui y manquaient en sa présence; mais il en souffrait. Il avait rempli toute sa vie ses devoirs de religion comme ses devoirs de morale, avec la même exactitude, la même simplicité et le même silence. On a de Bernard de Jussieu : Hist. d'une plante connue des botanistes sous le nom de *Pillularia*, dans les Mém. de l'acad. des sciences, 1739. — Hist. du Lemma, *ibid.* 1740. — Observation sur une matière cotonneuse, trouvée au fond d'un étang, Hist. de l'acad. des sciences, 1741. — Observation sur les fleurs d'une espèce de plantin, nommée par Tournefort, *Plantago palustris gramineo folio*, *ibid*, 1742. — Examen de quelques productions marines, qui ont été mises au rang des plantes, et qui sont l'ouvrage d'une sorte d'insectes de mer. — Observation sur les effets de l'eau de Luce, contre la morsure de la vipère, Hist. de l'acad. royale des sciences, 1747. Jussieu est l'éditeur de l'Hist. des plantes qui naissent aux environs de Paris, par Tournefort, publié d'abord par l'auteur en 1698, *in* 12. de l'impr. roy. ensuite en 1725 et 1741 par Bernard de Jussieu, 2 vol. *in*-12.

Jussieu, (Joseph) frère des précédens, associé de l'acad. des sciences, docteur en médecine de la faculté de Paris, naquit à Lyon le 3 septembre 1704, et mourut à Paris, le 11 avril 1779. Si des événemens extraordinaires ont empêché les lettres de recueillir les productions de ce troisième rejetton de la famille célèbre dont nous traçons l'histoire, il n'en a pas moins le droit de figurer dans la liste des écrivains français et de participer à l'illustration de ses frères. Son nom, ses malheurs et son zèle pour les progrès des sciences, intéresseront suffisamment pour fixer en même-tems et la curiosité de nos lecteurs, et pour justifier l'hommage que nous lui rendons en le classant dans cette liste honorable des littérateurs français. Formé par ses frères plus âgés que lui, Joseph Jussieu contracta de bonne heure le goût de l'étude et l'amour des sciences cultivées avec tant de succès au sein de sa famille. Cependant

comme il était né avec une imagination très-vive, il abandonna bientôt son premier objet ; il quitta l'étude de la botanique pour celle des mathématiques, et la profession de médecin pour l'état d'ingénieur. En 1735, il fut choisi comme botaniste, pour accompagner au Pérou les astronomes de l'acad. ; il les suivit dans ce voyage célèbre, profitant du tems employé aux opérations de ses collègues pour envoyer à ses frères les plantes et les graines qu'il recueillait. Il observa sur-tout les différentes espèces d'arbres qui donnent le quinquina, les caractères botaniques qui distinguent chaque espèce, le degré de vertu de chacune, et les arbres dont on mêle frauduleusement l'écorce avec celle de ce végétal. Les connaissances qu'il donna à ses frères sur cet objet, sont très-précieuses, et n'ont pas peu contribué à rendre plus utile à l'humanité cette branche de commerce. Lorsque les travaux des astronomes furent achevés, Joseph Jussieu ne put se résoudre à quitter le Pérou, sans avoir parcouru les contrées inconnues de ce pays. La difficulté d'obtenir des secours d'Europe n'était pas un obstacle pour lui ; il était médecin, et il espéra tirer de cette profession un moyen assuré de subsistance. Il ne se trompa pas, et non seulement les péruviens lui fournirent abondamment tout ce qu'il pouvait desirer ; mais poussant l'admiration jusqu'à la tyrannie, ils lui firent défense absolue de sortir du Pérou jusqu'à la fin d'une maladie épidémique dans laquelle on avait eu besoin de son secours ; on décerna des peines contre quiconque favoriserait son évasion ; on promit une récompense à celui qui l'arrêterait, s'il passait la frontière. Ces précautions étaient inutiles : on eût pu s'en reposer sur son zèle pour l'humanité. Si cette partie du voyage de Joseph Jussieu a été perdue pour la botanique, elle servira du moins à l'histoire de la médecine. On a trouvé dans ses papiers, des détails intéressans sur la marche de la petite-vérole au Pérou, sur les maladies épidémiques de ce pays, sur une maladie singulière qui suivit une éruption du Cotopaxi, et à laquelle on donna le nom de ce volcan. Quand Jussieu se vit un peu plus libre, il commença ses nouveaux voyages en 1747. Il parcourut, à travers mille dangers, plusieurs pays sauvages et inhabités, faisant par-tout des observations et des découvertes, dont les fragmens qui nous restent font regretter ce qui est perdu. Jussieu décrivit l'espèce de cannelle qui croît sur les montagnes du pays de los Canelos ; il ramassa dans une des

vallées des Cordillières, l'hélyotrope odorant et la pervenche naturalisée depuis parmi nous; il visita plusieurs mines d'argent, observa et décrivit les procédés employés dans la mine de mercure de Guancavelica. Il examina la montagne de Pumacanche, qu'il croit entiérement formée d'aimant, ainsi que les montagnes voisines. Il trouva dans les montagnes du Pérou, ces ossemens immenses, étrangers au sol où ils sont déposés, et que la nature a semés dans les entrailles de la terre, comme des monumens de ces tems où la mémoire des hommes ne peut atteindre. Arrivé dans le Potosi, Jussieu y pratiqua la médecine, et il l'enseigna aux médecins espagnols et péruviens; il leur apprit à connaître les vertus des plantes, leva les cartes de la province, examina les mines, réforma les travaux publics; enfin on ne lui permit point de partir qu'il n'eût rétabli un pont nécessaire à la communication du pays, et ruiné depuis vingt ans. Après quatre années employées à ces travaux, il n'aspirait plus qu'à retourner dans sa patrie; sa santé était affaiblie, et son courage commençait à l'abandonner. Mais divers événemens contrarièrent long-tems ses desirs. Enfin, consumé du regret de vivre loin de sa famille, et manquant de courage pour vaincre les obstacles qui le retenaient; ne pouvant supporter l'idée de rester au Pérou, et ne voyant qu'avec effroi les dangers et la fatigue du retour, il succomba à ses chagrins; il devint sujet à de fréquens vertiges, sa memoire s'affaiblit: alors ses amis sentirent combien son départ devenait nécessaire; ils l'y déterminèrent, et il revint à Paris en 1771, après trente-six ans d'absence. Son état, depuis cette époque, ne lui a jamais permis de rédiger les mémoires de ses voyages: ses découvertes, ses vues, ses travaux, le fruit de quarante années consacrées aux sciences, ses chagrins, ses malheurs, tout était effacé de sa mémoire. Bientôt sa vie ne fut qu'un assoupissement continuel, ses membres se retirèrent, et il mourut de la gangrène, après huit jours de souffrances, âgé de plus de soixante-quatorze ans.

Jussieu, (Antoine-Laurent) neveu des précédens, médecin, membre de la ci-d. acad. des sc. et de la soc. roy. de méd. à présent memb. de l'institut national. On a de lui: Rapport de l'un des commissaires, chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, 1784, *in*-8°. — *Genera Plantarum, secundùm ordines naturales disposita juxta methodum in horto regio parisiensi exaratam. anno* 1774; Paris, 1789, *in*-8°. Nouv. ed. 1791,

in-8°. — Tableau synoptique de la Méthode botanique de B. et A. L. de Jussieu, 1796.

Justel, (Christophe) secrétaire du roi, né à Paris en 1580, mort en 1649, était l'homme de son tems le plus versé dans l'histoire du moyen âge. C'est sur les Recueils de ce savant, que Henri Justel son fils, non moins savant que son père, mort à Londres en 1693, el Guillaume Voël, publièrent la *Bibliotheca juris canonici veteris*, en 2 vol. *in*-fol. Paris, 1661. On a de lui : Le Code des canons de l'Eglise universelle, 1628. — L'Histoire généalogique de la maison d'Auvergne, *in*-fol. On y trouve diverses pièces curieuses, très-utiles pour la connaissance de l'histoire de France.

Juvenel de Carlencas, (Félix de) naquit à Pézenas au mois de séptembre 1679, et mourut dans la même ville le 12 avril 1760. Dans ses travaux pour l'histoire, il n'eut d'abord en vue que sa propre instruction, et ensuite celle de son fils, et il écrivit en sa faveur les Principes de l'hist., 1 vol. *in*-12, 1733. Juvenel fit ensuite ses Essais sur l'hist. des sciences, des belles-lettres et des arts ; il y en a eu 4 éd. à Lyon, chez les frères Duplain. La 1[re] est de l'année 1740, en un vol. *in*-2 ; la 2[e] en 1744, 2 vol. ; la 3[e], en 1749, 4 vol. ; et la 4[e], en 1757, en 4 vol. *in*-8°. Cet ouvrage, catalogue assez imparfait des richesses littéraires des différens siècles, a eu beaucoup de succès. Il a été traduit en allemand et en anglais. Il aurait vraisemblablement été suivi de plusieurs autres, si de grandes infirmités, jointes à un âge fort avancé, n'y avoient été un obstacle. Juvenel était de l'académie des belles-lettres de Marseille. La modestie, la douceur, la politesse, la complaisance, une probité à toute épreuve, un parfait désintéressement, une sincère application à remplir tous ses devoirs, formaient son caractère.

Juville, chirurgien-herniaire, à Paris, a publié : Traité des bandages herniaires, 1786, *in*-8°.

K.

Kauffmann, interprête, a donné : Julien l'Apostat, ou Voyage dans l'autre Monde, trad. de l'anglais de Fielding, Paris, 1768, *in*-12.

Keralio, (de) major d'infanterie, membre de la ci-dev. acad. des belles-lettres, de celle des sciences de Stockholm. On a de cet écrivain : Collection de différens morceaux sur l'Histoire naturelle et civile des pays du Nord, trad., 1763, 2 vol. *in*-12. — Voyage en Sibérie par Gmelin, traduct. libre de l'allem., 1767, 2 vol. *in*-12. — Recherches sur les principes généraux de la tactique, 1769, *in*-12. — Hist. naturelle des glacières de Suisse, traduct. libre de l'allemand de Grouner, 1770, *in*-4°. — Mémoires de l'acad. royale de Stockholm, concernant l'Histoire naturelle, la médecine, l'anatomie, la chimie, l'économie, les arts, etc. trad. tom. I, 1772, *in*-4°. — Essai sur les moyens de rendre les facultés de l'homme plus utiles à son bonheur, trad. de l'angl. de I. Gregory, 1776, *in*-12. — Histoire de la guerre des Russes et des Turcs en 1736—39, et de la paix de Belgrade qui la termina; avec les cartes et les plans nécessaires, 1777, 2 vol. *in*-12; 1780, 2 vol. *in*-8°. — Discours sur l'amour de la patrie, par Rch. Price, trad. de l'anglais, 1789, *in*-8°. — Il a eu part aux notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale, etc.

Keralio, (Mlle.) aujourd'hui Mme. Robert, fille du précédent, a publié : Voyages dans les deux Siciles, de H. Swinburne, trad. de l'anglais, 1785, *in*-8°. — Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre, tirée des écrits originaux anglais, actes, titres, lettres, et autres pièces manuscrites qui n'ont pas encore paru, 1786 et 1787, 5 vol. *in*-8°. — Collection des meilleurs ouvrages français, composés par des femmes, 1786—1789, 14 vol. *in*-8°. — Elle a travaillé au Mercure national, 1789—90.

Keranflech, (C.-H.) breton. On a de lui : l'Hypothèse des petits tourbillons, justifiée par ses usages, Rennes, 1761, *in*-12. — Essai sur la raison, ibid. 1765, *in*-12. — Suite de l'Essai sur la raison, ib. 1768, *in*-12. — Dissertation sur les miracles, pour servir d'éclair-

cissement au système de l'impuissance des causes secondes, ibid. 1773, *in*-12. — Observations sur le cartésianisme moderne, pour servir d'éclaircissement au livre de l'hypothèse des petits tourbillons, ibid. 1774, *in*-12. — Recueil d'opuscules, ib. 1778, *in*-12. — Explication de l'Apocalypse, ib. 1785, *in*-8°.

Kerguelen-Tremarec, (Yves-Joseph de) ancien contre-amiral, de la ci-dev. acad. royale de marine, mort en mars 1797 (an V). Il a laissé : Relation d'un Voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Islande, de Groenland, de Ferro, de Schettland, des Orcades et de Norvège fait en 1767—68, Amsterd. 1772, *in*-4°.—Relation des combats et des événemens de la guerre maritime de 1778 entre la France et l'Angleterre; terminée par un precis de la guerre présente, des causes de la destruction de la marine et des moyens de la rétablir, 1796, *in*-8°.

Kerroux. (Jean-Charles-François) On a de lui : Abregé de l'Histoire de la Hollande et des Provinces-Unies, depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours, Paris, 1778, 2 vol. *in*-4° ou 4 vol. *in*-8°.

Kervillars, (Jean-Marin de) jésuite, né à Vannes en 1668, mort en 1745, à Paris, où il professait la philosophie, a donné une assez bonne traduction des Fastes et Elégies d'Ovide, 1724, 1727 et 1742, 3 vol. *in*-12.—Il avait travaillé quelque tems aux Mémoires de Trévoux.

Koch, (Christophore-Guill. de) professeur à Strasbourg, député à l'assembl. nationale, associé de l'institut national, né à Buchsweiler le 9 mai 1737, a donné : Tableau des révolutions de l'Europe, Lausanne, 1771, *in*-8°. — Tables généalog. des maisons souveraines de l'Europe, Strasb., 1784, *in*-4°. — Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen âge, enrichi de Tablettes chronolog. et généalog. Strasbourg, 1790, gr. *in*-8°. —Apperçu rapide de la position de la France à l'époque de la prétendue coalition des souverains de l'Europe contre la constitution du 26 août 1791, *in*-8°. — Précis historique de la confession d'Augsbourg, de ses variations, et de son affermissement par la paix de religion d'Augsbourg en 1555, et par celle de Westphalie en 1648, dans le Journal de Brunswick, 1791. — Principes généraux des protestans de la Confession d'Augsbourg et de leur incompatibilité avec la constitution civile du clergé, Strasb. 1791, *in*-8°.—Discours sur la motion de Matthieu, concernant les protestans d'Alsace, prononcé dans la société des

des Amis de la constitution le 15 octobre 1790, Strasbourg, 1791, *in*-8°. — Abrégé de l'Histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie, 1796, 2 vol. *in*-8°. — Plusieurs autres écrits latins et allemands.

KRAPACK a publié un Livre sur les bornes entre les deux puissances temporelle et spirituelle, Bruxelles, 1792, *in*-8°.

KROUST, (Jean-Marie) jésuite, fut profess. de théologie plusieurs années à Strasbourg, puis confess. de Mmes. de France, et travailla quelque tems aux Journaux de Trévoux. Il mourut à Brumpt en Alsace en 1770. On a de lui un ouvrage en latin, 4 vol. *in*-8°, intitulé : *Institutio Clericorum*, Augsbourg, 1767; et 1 vol. *in*-8°, contenant une Retraite de 8 jours à l'usage des ecclésiastiques, réimpr. à Augsbourg en 1792.

KUHNIUS, (Joachim) professeur de grec et d'hébreu dans l'univers. de Strasbourg, né à Gripswalde, mort en 1697, âgé 50 ans, laissa des notes sur Pollux, Pausanias, Elien, Diogène-Laërce; et d'autres écrits, dans lesquels on remarque un grand fonds d'érudition. Le plus connu est intitulé : *Quæstiones philosophicæ ex sacris Veteris et Novi Testamenti aliisque scriptoribus*, Strasbourg, 1698, 3 tomes *in*-4°.

L.

LABADIE, (Jean) était fils d'un soldat de la citadelle de Bourg-en-Guyenne : il était né en 1610. Il mourut à Altona dans le Holstein en 1674. C'était un homme moitié fanatique, moitié libertin, usant et abusant de la religion; tour-à-tour catholique, calviniste, quiétiste, faisant des Sermons satyriques, séduisant des filles et des religieuses, se faisant par-tout haïr, redouter et chasser, à Bordeaux, à Toulouse, à Amiens, à Montauban, à Genève, à Middelbourg, où on dit qu'il épousa la célèbre Schurmann : toujours errant, toujours prêchant, toujours dogmatisant; rejeté de tous les partis et de toutes les sectes, il forma pourtant une secte particulière nommée de son nom *les labadistes*. On a de lui plusieurs ouvrages, dont on peut juger

par les titres : Le hérault du grand roi Jésus. — Le Chant royal du roi J.-C. —L'empire du St.-Esprit. — Les saintes Décades et autres semblables.

LABAT, (Jean - Baptiste) dominicain, fut envoyé en Amérique en 1693. Il y fut curé de Macouba. Etant revenu en Europe en 1705, il parcourut le Portugal et l'Espagne. Après avoir demeuré plusieurs années en Italie, il mourut à Paris en 1738, à 75 ans. On a de lui : Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'Histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitans anciens et modernes; les guerres et les événemens singuliers qui y sont arrivés pendant le long séjour que l'auteur y a fait; le commerce, les manufactures qui y sont établies, et le moyen de les augmenter : avec une description exacte et curieuse de toutes ces îles, ornée de figures, Paris, 1741, 8 vol. *in*-12. Ce livre est agréable et instructif. — Voyages en Espagne et en Italie, 8 vol. *in*-12. — Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, 5 vol. *in*-12, composée sur les Mémoires qu'on lui avait fournis. — Voyages du chevalier des Marchais en Guinée, îles voisines, et à Cayenne, avec des cartes et des figures, 4 vol. *in*-12. On y donne une idée très-étendue du commerce de ces pays. — Relation historique de l'Ethiopie occidentale, 5 vol. *in*-12. Cette Relation, traduite de l'ital. du capucin Cavazzi, est augmentée de plusieurs relations portugaises des meilleurs auteurs, et enrichie de notes, de cartes géographiques et de figures. — Mém. du chev. d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, 6 vol. *in*-12. Le P. Labat a recueilli et mis en ordre les Mém. de ce voyageur sur l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, la Barbarie. Le style de tous les ouvrages de ce dominicain est en général assez coulant, mais un peu diffus.

LABAUME, (Ant.-Gilbert GRIFFET) né à Moulins, département de l'Allier, le 21 novembre 1756, est auteur des ouvr. suivans : Galathée, coméd. en 1 acte, en vers libres, non représentée, *in*-8°, 1778. — Agathis, scène en vers et en prose, *in*-12, 1778. — Lettre sur le désastre de Messine (supposée), trad. de l'italien, 1779. — Les Epanchemens de l'amitié et de l'imagination, trad. de l'angl. de Langhorne, publiés par Imbert, D. B., *in*-18, 1780. — Evélina, ou l'entrée d'une jeune personne dans le monde, retraduit et abrégé, 2 vol. *in*-12, Bouillon, 1785. — Quelques vers, *in*-16, 1787. — Réflexions sur l'abolition de la traite et de l'esclavage des

Nègres, trad. de l'angl., *in*-8°, 1788. — Lettres de Sterne à ses amis, trad. de l'angl. *in*-12, 1789, réimprimé à Genève l'année suivante. — Le sens-commun, trad. de l'anglais de T. Payne, *in*-8°, 1790—1793. — Les Souffrances maternelles, roman imité de l'allemand, 4 vol. *in*-18, 1793. — Marianne et Charlotte, ou l'apparence est trompeuse, trad. de l'allemand, 3 vol. *in*-18, 1794. — La victime de l'imagination ou l'enthousiaste de Werther, trad. de l'angl. avec Notaris, 2 vol. *in*-18, 1794. — Pérégrinus Protée, ou les dangers de l'enthousiasme, imité de Wieland, 2 vol. *in*-18, 1795. — Léopoldine, ou les Enfans perdus et retrouvés, trad. de l'allemand, 4 vol. *in*-18, 1795. — Histoire des Suisses, trad. de l'allem. de Muller, tomes II—IX, (le tome Ier a été traduit par N. Boileau) *in*-8°, Lausanne, de 1793 à 1798. — Poëmes d'Ossian et de quelques autres Bardes, pour faire suite à l'Ossian de Letourneur, sous le nom de Hill (avec David de S^t.-George), 3 vol. *in*-18, 1797. — Tableaux du déluge, d'après Bodmer, *in*-18, 1798. — Toute la partie allemande du recueil de Mémoires sur les établissemens d'humanité, publié par ordre du ministre de l'intérieur, 1799. — Morceaux de littérature et extraits dans le Mercure de France, le Journal Encyclopédique; le Censeur universel anglais (signature Z), le Bulletin des Amis de la vérité, le Bulletin de Littérature, le Magasin encyclopédique, etc.

Labaume, (Charles Griffet) frère du précédent, né à Moulins, département de l'Allier, en 1758, mort à Nice le 10 mars 1800, ingénieur en chef du départem. des Alpes maritimes, a donné : Daniel, trad. de l'allemand de Moser, *in*-18, 1787. — Théorie et pratique des annuités, décrétées par l'assemblée nationale de France pour le remboursement du prix des acquisitions des biens nationaux, *in*-8°, 1791.

Labbe, (Philippe) jésuite, né à Bourges en 1607, mourut à Paris en 1667, avec la réputation d'un savant profond, et d'un homme doux et poli. Il avait une mémoire prodigieuse, une érudition fort variée, et une ardeur infatigable pour le travail. Ses principales compilations sont : *De Byzantinæ historiæ scriptoribus*, 1648, *in*-fol. — *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, 1657, 2 vol. *in*-fol. — *Bibliotheca bibliothecarum*, 1664, 1672 et 1686, *in*-fol., et Genève, 1686, *in*-4°; avec la *Bibliotheca nummaria*, et un *Auctuarium*, impr. en 1705. — *Concordia chronologica*, 1670, 5 vol. *in*-fol. Les 4 premiers volumes de cet ouvrage

fort embrouillé, peu utile; mais bien imprimé, sont du P. Labbe; et le 5e est du P. Briet. Cependant il y a des choses qu'on chercherait inutilement ailleurs : telle est l'*Ariadne chronologica* qui est au 1er vol. — Le Chronologue français, 1666, 6 vol. *in*-12. — Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'Histoire sacrée et profane, avec le lignage d'Outremer, 1651, 2 vol. *in*-4°. Cet Abrégé royal est fort confus; mais on y trouve des extraits et des pièces qu'on ne pourrait découvrir ailleurs. — *Concordia sacræ et profanæ chronologiæ, ab orbe condito ad annum Christi* 1638, *in*-12. — Méthode aisée pour apprendre la chronologie sacrée et profane, *in*-12, en vers artificiels. — Plusieurs écrits sur l'Hist. de France, la plupart ensevelis dans la poussière : La Clef d'or de l'Histoire de France; les Mélanges curieux; les Eloges historiques, etc. — *Pharus Galliæ antiquæ*, 1668, *in*-12. — Beaucoup d'écrits sur la grammaire et la poésie grecque. Le plus célèbre est connu sous le titre d'Etymologie de plusieurs mots français, 1661, *in*-12. — *Bibliotheca anti-Janseniana*, *in*-4°. — *Notitia dignitatum omnium Imperii romani*, 1651, *in*-12. — *De scriptoribus ecclesiasticis dissertatio*, 2 vol. *in*-8°. — Une édition de Glycas, grecque et latine, au Louvre, 1660. — *Conciliorum collectio maxima*, 1672, 17 vol. *in*-fol. avec des notes. Les 15 prem. vol. de cette collection sont du P. Labbe; les autres, du P. Cossart. On y a joint un 18e volume : c'est le plus rare. Il est sous le titre de *Apparatus alter*. — Enfin, ce savant et infatigable compilateur publia, en 1659, un Tableau des jésuites illustres dans la république des Lettres, suivant l'ordre chronologique de leur mort. — En 1662, il mit encore au jour une Bibliographie des ouvrages que les savans de la société avaient publiés en France dans le courant de 1661, et au commencement de 1662.

LABBÉ, (Louise) appellée aussi la *belle Cordière*, parce qu'en effet elle était belle, et que son mari était cordier, a été la femme de Lyon la plus célèbre. Les savans de son tems, charmés de son esprit et de sa figure, se sont bornés à la louer, sans nous apprendre ni sa naissance ni sa famille. Une bibliothèque aussi choisie que la sienne, suppose qu'elle était riche. On y trouvait tous les bons livres italiens, espagnols et français. Elle entendait et parlait ces trois langues. Sa maison était ouverte à tous les beaux esprits, qui s'y rendaient en foule. Quelques auteurs nous ont représenté cette fille comme un modèle de vertu; d'autres l'ont regardée comme une femme galante,

Ses écrits formeront toujours contre elle des soupçons assez bien fondés. Le meilleur de ses ouvrages, est cette fiction de l'Amour aveuglé par la Folie, à qui Jupiter ne donne d'autre réparation que d'être conduit par la Folie. Depuis on a tourné cette fable de mille manières. Plusieurs poètes ont voulu se l'approprier; mais l'invention, qui en est le principal mérite, est due à la *belle Cordière*. Elle adressa cette jolie pièce à Clémence de Bourges, son amie. Il est dit dans des vers à la gloire de Louise Labbé, qu'elle se trouva au siége de Perpignan encore pucelle, n'ayant pas vu seize hivers. C'est de ce premier tems de sa vie, que lui est venu le nom de *capitaine Louis*, qu'on lui a donné quelquefois. Elle était née en 1526, et elle mourut en 1566. Ses Œuvres furent imprimées à Lyon en 1555, et réimprimées dans la même ville en 1762, *in*-12, avec la Vie de cette Muse. On y trouve, en général, du feu, de l'esprit et de la délicatesse, sur-tout relativement au tems auquel elle écrivait.

LABBÉ, (Marin) né au village de Luc près de Caen, fut destiné, en 1678, à la mission de la Cochinchine. Il en remplit les devoirs sous le titre d'évêque de Tilopolis, pendant 15 ans. Il mourut en 1723. On a de lui : une Lettre au pape Clément XI, sur le culte des Chinois; et un Mémoire sur une persécution.

LABBÉ, (Pierre-Paul) bénédictin, mort le 14 mai 1778, est auteur d'un livre, qui a pour titre : l'Héroïsme, ou Histoire militaire des plus illustres capitaines qui aient paru dans le monde, 1766, *in*-12.

LABBÉ. On a de celui-ci : Essais de poésies légères (avec Maréchal), Genève, 1777, *in*-8°.—Apelle et Campaspe, 1780, *in*-8°.— Opuscules lyriques, 1785, 2 vol. *in*-12.— — Etrennes d'amour, 1787, *in*-12.— Valcour et Pauline, ou l'Homme du jour, anecdote.—Werther à Charlotte, héroïde, *in*-8°. — Des Romances, et autres Piéces fugitives.

LABELLE, (Pierre-François) oratorien, mort le 14 janvier 1760, à l'âge de 64 ans, est auteur du Nécrologe des appellans et opposans à la bulle *Unigenitus*, 2 vol. *in*-12.

LABÈNE, (J.-G.) associé de l'institut national à Agen, a publié : De l'éducation dans les grandes républiques, 1794, *in*-8°.

LABENETTE. On a de lui : Les Hommes démasqués aux Femmes, pour servir à leur éducation, 1796, 2 vol. *in*-12.

Labey, (Jean-Baptiste) né dans le département du Calvados, professeur de mathématiques à l'école centrale du Panthéon, et instituteur à l'école polytechnique, a donné : Introduction à l'analyse infinitésimale, par Léonard Euler, trad. du latin en français, avec des notes et des éclaircissemens, Paris, an V (1797), chez Barrois l'aîné.

Laboureur, (Jean le) né à Montmorency près de Paris en 1623, mourut en 1675. Il était à la cour en 1644, en qualité de gentilhomme servant, lorsqu'il fut choisi pour accompagner la maréchale de Guébriant dans son ambassade en Pologne. De retour en France, il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint plusieurs bénéfices. Il est connu par les ouvr. suiv. : Histoire du maréchal de Guébriant, *in-fol.*, plus exacte qu'élégante. — Histoire et Relation du voyage de la reine de Pologne, 1648, *in-4°* : curieuse, quoique diffuse. — Une bonne édition des Mémoires de Michel de Castelnau, en 2 vol. *in-fol.* « Ces Mémoires, dit Anquetil, sont écrits avec la simplicité que demandent les ouvrages de ce genre. Castelnau, gentilhomme d'un mérite distingué, bon officier, bon négociateur, dit tout ce qui s'est passé sous ses yeux pendant l'espace de dix ans, depuis la mort de Henri II, en juillet 1559, jusqu'en août 1570. Ils ont été commentés et considérablement enrichis de lettres, instructions, actes, Mémoires, etc. par Jean le Laboureur, historiographe en France. Le Laboureur était un homme très-laborieux et très-savant. Son travail sur Castelnau est devenu moins précieux pour la partie des anecdotes, parce que depuis sa mort, arrivée en 1675, on a imprimé beaucoup de Mémoires originaux qu'il avait insérés dans ses notes, en tout ou en partie ; mais il sera toujours recherché avec avidité, et lu avec fruit par ceux qui aiment la justesse et la vérité. Le Laboureur pense librement : il dit tout ce qu'il sait, sans ménagement ». — Histoire du roi Charles VI, traduite du latin en français, 1663, 2 vol. *in-fol.* : elle est estimée des savans. — Traité de l'origine des armoiries, 1684, *in-4°* : on y trouve des choses curieuses et recherchées. — Histoire de la pairie, en manuscrit dans la bibliothèque nationale. — Le plat poëme de Charlemagne, 1664, *in-8°*, n'est point de lui ; mais de son frère Louis, mort en 1679, qui inonda le Parnasse dans le dernier siècle de ses productions insipides.

Laboureur, (D. Claude le) oncle du précédent, mort en 1675, à 53 ans, était prévôt

de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Il fut obligé de résigner ce bénéfice, pour se soustraire au ressentiment du chapitre de Lyon, dont il avait parlé d'une manière peu mesurée, en présentant à l'archevêque ses Notes et ses Corrections sur le Breviaire de ce diocèse, 1643, *in*-8°. On a de lui : Les mesures de l'Isle-Barbe, 1681, 2 vol. *in*-4° : ouvrage plein d'érudition.

LACARRY, (Gilles) jésuite, né au diocèse de Castres en 1605, mourut à Clermont en Auvergne en 1684. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages utiles, sur-tout pour ceux qui s'appliquent à notre histoire. Les principaux sont : *Historia Galliarum sub Præfectis prætorii Galliarum*, *in*-4° : morceau assez bien fait, et plein d'érudition. — *Historia Coloniarum à Gallis in exteras nationes missarum*, 1677, *in*-4° : ouvrage estimé, écrit avec autant de savoir que de discernement. — *Epitome historiæ regum Franciæ*, 1672, *in*-4° : petit abrégé de notre histoire, tiré du *Doctrina temporum* de Peteau. — *De Regibus Franciæ et lege Salicâ*, *in*-4°. — *Cornelii Taciti liber de Germania*, 1649, *in*-4°, avec de savantes notes, que Dilhmar a suivies dans l'édition qu'il a donnée du même ouvrage en 1726, *in*-8°, à Francfort sur l'Oder. — *Historia romana*, depuis César jusqu'à Constantin, appuyée sur les médailles et les autres monumens de l'antiquité. Cet ouvrage, publié en 1671, *in*-4°, contient des instructions utiles en faveur des personnes peu versées dans la connaissance des médailles, et offre de savantes discussions sur plusieurs faits. — Une bonne édit. de Velleïus Paterculus, avec des notes. — *Historia Christiana imperatorum, consulum et præfectorum; notitia magistratuum et provinciarum imperii utriusque, cum notis*, 1665, *in*-4°.

LACÉPÈDE, (Bernard-Germain-Etienne) né à Agen, départ. de Lot-et-Garonne, le 26 décembre 1756, memb. du sénat-conservateur et de l'institut national, professeur au Muséum d'hist. naturelle, membre de l'institut de la république cisalpine, de la société d'Arragon, de celle des curieux de la nature de Berlin, des sociétés d'histoire naturelle des pharmaciens, philotechnique et philomatique de Paris, de celle d'agriculture d'Agen, de la société des sciences et arts de Montauban, du lycée d'Alençon. Cet estimable collaborateur du célèbre Buffon, a donné : Essai sur l'électricité, 2 vol. *in*-8°, Paris, 1781. — Physique générale et particulière, *in*-12, Paris : le 1er vol. en 1782, le 2e en 1784. — Poétique de la musique, 2 vol. *in*-8°, Paris, 1785. — Eloge

de Léopold de Brunswick, Paris, 1786 ou 1787. — Continuation de l'Histoire naturelle de Buffon. — Histoire des quadrupèdes ovipares, 1788. — Histoire des serpens, 1789. — Hist. des poissons, 1er vol. *in*-4°, an VI (1798), 2e vol. sous presse, 3e *idem*. — Essai sur l'enseignement public, Paris, 1789. — Plusieurs Mémoires publiés dans les Mém. de l'Institut, le Journal de physique, le Magasin encyclop., la Décade philosoph., etc. — Discours d'ouverture et de clôture du Cours d'histoire natur. donné dans le Muséum national d'histoire natur. l'an VI (1798). — Discours d'ouverture et de clôture du Cours d'hist. natur. donné dans le Muséum nation. d'hist. natur. l'an VII (1799) — Tableaux méthodiques des mammifères et des oiseaux. — Symphonies à grand orchestre. — Symphonie concertante pour deux violons principaux, etc. 1778 ou 1779. — Sonates de *forte-piano*, avec accompagnement de violon, an III (1795).

Lachapelle, un des rédact. du Moniteur, a donné : Considérations philosophiques sur la révolution française, Paris, 1 vol. *in*-8°. — Plusieurs articles de littérature dans le Moniteur.

Laclos, (Pierre-Ambroise Choderlos de) ci-dev. capit. d'artill., né à Amiens en 1741. On lui attribue : Les Liaisons dangereuses, ou Lettres recueillies dans une société, Paris, 1782, 4 vol. *in*-12 ; nouv. édit., Genève, 1786, 4 vol. *in*-12 ; 1792, 4 vol. *in*-18 ; — et d'une Lettre à MM. de l'académie française, sur l'éloge proposé de M. de Vauban, la Rochelle, 1785 ; *in*-8°.

Lacuée, (Jean-Gérard) né à Lamassas près d'Agen, département du Lot-et-Garonne, le 9 novembre 1753, officier-général, chef d'état-major de l'armée des Pyrénées, membre de trois assembl. nation., procureur-général-syndic, conseiller-d'état, membre des académ. de Metz et de Bordeaux, et de la société-libre d'Agen, de l'institut et de la société d'agriculture d'Agen, a publié : le Guide de l'officier en campagne, impr. à Paris en 1785, chez Cellot ; une 2e édit. à Lyon, 2 vol. *in*-8°. — La partie de l'Art militaire moderne, dans l'Encyclopédie méthodique. — Un petit vol. en 1789, intitulé : Un Militaire aux Français. — Deux vol. *in*-8° d'Opinions ou de Rapports, faits aux différentes assemblées nationales sur l'administration générale de l'Etat. — Des Mémoires militaires insérés dans la Collection de l'Institut.

Ladvocat, (L.-F.) né à Paris en 1644, mourut doyen de la chambre des comptes, le 8 février 1735, à 91 ans. Son principal ouvrage est intitulé : Entretiens sur un nouveau système de morale et de physique, ou la recherche de la vie heureuse selon les lumières naturelles *in*-12.

Ladvocat, (Jean-Baptiste) doct., bibliothécaire et professeur de Sorbonne, né à Vaucouleur, dans le diocèse de Toul, en 1729, mourut à Paris, en 1765. La diversité des objets auxquels il s'est attaché, l'a sans doute empêché, non de réussir, mais d'exceller dans aucun genre, comme la trempe de son esprit semblait l'annoncer. Belles-lettres, langues savantes, philosophie, mathématiques, théologie, critique, histoire sacrée et profane, ecclésiastique et littéraire, tout a été de son ressort. On ne peut cependant disconvenir qu'il ne se soit rendu utile à plusieurs égards, ce qui doit lui mériter une place parmi les bons littérateurs de ce siècle. On a de lui les ouvrages suivans : Dictionn. géographique portatif, *in*-8° plusieurs fois réimprimé. Cet ouvrage publié sous le nom de Vosgien, et donn[illegible]omme une traduction de [illegible]gl. est un assez bon Abrégé du Dictionnaire géographique de la Martinière. — Dictionn. histor. portatif, en 2 vol. *in*-8°. dont il y a eu aussi plusieurs édit. et contrefaçons. L'auteur s'était servi des Dictionnaires qui avaient précédé le sien. Nous nous plaisons à consigner ici que celui de Ladvocat nous a souvent été utile. — Grammaire hébraïque, *in*-8°, 1755. Elle réunit la clarté et la méthode nécessaires. — *Tractatus de Conciliis in genere*, Caen, 1769, *in*-12. — Dessertation sur le pseaume 67, *Exurgat Deus*. — Lettre sur l'autorité des textes originaux de l'Ecriture-Sainte, Caen, 1766, *in*-8°. — Jugemens sur quelques nouvelles traductions de l'Ecriture-Sainte d'après le texte hébreu. Ces quatre derniers ouvrages sont posthumes. L'abbé Ladvocat avait un cœur digne de son esprit ; une noble franchise animait tous ses sentimens, il n'ornait ni ce qu'il écrivait, ni ce qu'il disait, mais on sentait dans toutes ses actions cette humanité et cette douceur qui sont la vraie source de la politesse.

Lafare, (Charles-Auguste marquis de) capitaine des gardes de Monsieur, puis du duc d'Orléans, régent, né dans le Vivarais en 1644, mourut en 1712. Il avait près de soixante ans, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, lorsqu'il commença à s'exercer dans la poésie. La légèreté, les graces et l'enjouement de

sa muse, feraient croire que toute la vivacité d'une heureuse jeunesse a présidé à ses compositions. Ses premiers hommages furent consacrés à Mme de Caylus : ce sont aussi les plus jolis vers qu'il ait faits. Après ce début, l'amour, le vin et les plaisirs furent les objets de ses chants, sur lesquels une imagination gaie, une touche fine et délicate, un génie agreable et facile, répandent un coloris que les règles austères du Parnasse n'avoueront pas toujours; mais qui n'en paraît que plus original. L'abbé de Chaulieu, son ami, lui inspira sans doute le goût des poésies légères, et avec lui, cette liberté épicurienne qui se plaît à afficher l'insouciance dans la plupart de ses pièces. Les inclinations et les idées de ces deux poètes étaient les mêmes. L'inexactitude et l'incorrection ne paraissaient pas à leurs yeux des défauts capables de gêner leurs saillies. Il faut convenir que leur négligence était le plus souvent la mère des graces. Il y a seulement entre eux cette différence, que les vers de Lafare sont trop souvent négligés, et n'ont pas cette vivacité, cette aisance soutenue, cette variété de tours et d'expressions qui font de Chaulieu un poète inimitable. Les fruits de sa muse se trouvent à la suite des poésies de ce dernier poète. Outre ses poésies on a de lui des Mém. et des Réflexions sur les principaux événemens du règne de Louis XIV, *in*-12. écrits avec une liberté qui dégénère quelquefois en aigreur. On lui doit encore les paroles d'un opéra intitulé *Penthée*, que le duc d'Orléans mit en partie en musique.

Laffecteur, (B.) a publié : Observ. sur les effets du rob-antisyphyllitique, 1783, *in*-8°. — Recueil de recherches et d'observations sur les différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, 1795 *in*-8°, — Essai sur les maladies physiques et morales des femmes, 1 vol. *in*-8°.

Laffichard, (Th.) né à Ponflon en 1698, et mort à Paris le 20 août 1753, a donné un grand nombre de pièces aux Français, aux Italiens et à l'Opéra-comique. Celles qui sont imprimées, sont recueillies en un vol. *in*-8°. Elles n'eurent qu'un succès passager.

Lafitau, (Joseph-Franç.) né à Bordeaux, entra de bonne heure chez les jésuites, où son goût pour les belles-lettres et pour l'histoire le tira de la foule. Il mourut vers 1740. Il se fit connaître dans la république des lettres par quelques ouvrages : Les Mœurs des sauvages améric. comparées aux mœurs des

premiers tems, imprimées à Paris en 1723, en 2 vol. *in*-4°. et 4 vol. *in*-12; c'est un livre très-estimable. L'auteur avait été missionnaire parmi les iroquois; aussi n'avons-nous rien d'aussi exact sur ce sujet. Son Parallèle des anciens peuples avec les américains est fort ingénieux, et suppose une grande connaissance de l'antiquité. — Hist. des découvertes des Portugais dans le Nouveau Monde, 1733, 2 vol. *in*-4°. et 1734, 4 vol. *in*-12, exacte et assez bien écrite. —Remarq. sur le Gin-Seing, Paris 1728, *in*-12. L'auteur était un homme d'un esprit agréable, et d'une imagination très-facétieuse.

Lafitau, (Pierre-Franç.) jésuite, né à Bordeaux en 1685, se distingua par son talent pour la chaire. Ayant été envoyé à Rome pour entrer dans les négociations au sujet des querelles sucitées en France pour la bulle *Unigenitus*; il plut par ses bons mots à Clément XI, de qui il obtint l'évêché de Sisteron. On a de lui : Histoire de la constitution *Unigenitus*, en 2 vol. *in*-12.—Hist. de Clément XI, en 2 vol. *in*-12. — Des Sermons, en 4 vol. *in*-12.

Laflize, (Dominique) méd. à Nancy, né dans cettte ville en 1736, et mort le 23 janvier 1793. On a de lui : Méthode nouvelle et facile d'administrer le vif argent aux personnes attaquees de la maladie vénérienne, trad. du latin de Plenk, Nancy, 1768, *in*-12. — *Dissert. physiologica sistens raram placentæ supra caput adhæsionem*, Nancy, 1769, *in*-4°. — *De aquis Nanceianis*, 1770, *in*-4°. — *Quæstio med. : an in morbis acutis Exanthemata sint critica*, 1771, *in*-4°. — Discours sur les faveurs que Louis-le-bien-aimé a accordé à la chirurgie, etc. 1773. — Mém. qui a remporté un premier prix à l'académie royale de chirurgie de Paris sur la question : Quelle est dans le traitement des maladies chirurgicales l'influence des choses nommées non naturelles? 1775. — Mém. couronné par la même acad. sur la question : Exposer les règles diététiques aux alimens aux maladies chirurg. 1779. — Plusieurs autres Mém. dans les journaux.

Lafon a publié : Philosophie médicale, 2 vol. *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

Laforgue, (L.) dentiste, a donné : Effets des nerfs et du fluide des nerfs, 1788, *in*-8°. — Dissert. sur l'art de conserver les dents, 1788, *in*-8°. 2e édit. 1790, *in*-8°. — Etrennes aux amateurs de la propreté et de la conservation des dents. — Almanach nouveau, nouv. édit. 1793, *in*-18. — Dix-sept articles re-

latifs aux maladies des dents, 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

LAGANE, de Toulouse. On a de lui: Discours contenant l'Hist. des jeux floraux et celle de Dame Clémence, prononcé au conseil de la ville de Toulouse, 1775, *in*-8°.

LAGÉS, (Fr.) a donné: La France républicaine ou le miroir de la révolution franç. poëme en 10 chants, 2e édit, 1793, *in*-8°.

LAGNEAU, (N.) est connu seulement par sa manie pour la pierre philosophale, qui lui fit perdre le jugement et sa fortune, et qui l'engagea à traduire et à augmenter le livre insensé de Basile Valentin, intitulé: Les douze Clefs de Philosophie. La traduction de Lagneau fut imprimée à Paris en 1660, *in*-8°. Cet auteur mourut sur la fin du 17e siècle.

LAGNY, (Thomas Fantet de) naquit à Lyon en 1660, et mourut en 1734. Il fut élevé dans sa première jeunesse par un oncle paternel, chanoine et doyen de Jouarre, et continua ses études aux grands jésuites de Lyon. Il acheta un jour par hasard, l'Euclide du P. Fournier, et l'algèbre de Jacques Pelletier du Mans. Dès qu'il eut parcouru ces deux livres, il se livra entièrement à l'étude des mathématiques. La jurisprudence à laquelle on le destinait n'eut aucun attrait pour lui. Après avoir fait trois années de droit à Toulouse, il résista aux promesses les plus flatteuses que lui fit le premier président de ce parlement pour l'attacher à son barreau. Il résolut de se livrer entièrement à son goût, et de venir à Paris, où il avait en vue une place dans l'acad. des sciences. Il était déja digne d'y penser. A l'âge de 18 ans, avec les deux livres élémentaires que nous avons cités, et que l'on ne connaît presque plus, parce que d'autres, plus parfaits et plus instructifs, ont pris leur place; sans aucun autre guide, sans maître, sans un ami à qui il pût seulement parler sur ces matières; il avait jeté les fondemens des grandes théories, qu'il a depuis étendues et perfectionnées, d'une nouvelle méthode pour la résolution des équations réductibles du troisième et du quatrième degré de la quadrature du cercle infiniment approchée de la cubature de certaines portions sphériques. Il est vrai que quand il lui fut permis d'avoir des livres, et qu'après avoir étudié la géométrie il étudia les géomètres, il trouva, peut-être avec autant de joie que de déplaisir, qu'il avait été prévenu, mais seulement en par-

tie, sur quelques-unes de ses découvertes. La gloire en était un peu diminuée, mais non pas le mérite; et il apporta toujours à Paris ce fonds qui avait tant produit de lui-même, et qui ne pouvait que devenir plus fécond par les secours étrangers. Les talens dénués de fortune arrivent presque tous à Paris; en s'y rendant, ils s'y nuisent les uns et les autres. Il arrive le plus souvent qu'on y trouve toutes les places prises. Lagny ne put entrer dans l'académie qu'en 1695, mais parce que son poste pouvait être encore long-tems infructueux, l'abbé Bignon, le protecteur général des lettres, le fit nommer en 1697 profess. royal d'hydrographie à Rochefort. Il se défendit d'abord d'accepter cet emploi, en représentant qu'il n'entendait pas la marine; mais son bienfaiteur, qui sentit bien le prix d'un refus si modeste et si désintéressé, le rassura contre sa prétendue ignorance, et lui garantit qu'il l'aurait bientôt surmontée. Cependant de Lagny, pour une plus grande sûreté, et par un extrême scrupule sur ses devoirs demanda au roi la permission de faire une campagne sur mer, afin de connaître par lui-même le pilotage. Le roi la lui accorda; et de plus, respectant en quelque sorte un génie né pour de plus grands objets que l'hydrographie, il eut la bonté de lui donner un autre hydrographe, qui travailla sous lui; et c'est le même qui dans la suite lui a succédé. Supérieur à son emploi autant qu'il l'était, il eut tout le tems nécessaire pour de plus hautes spéculations. Il envoyait ses découvertes à l'acad. dont il était toujours membre. Pendant le séjour de Lagny à Rochefort, l'acad. commençait à s'occuper de la géométrie nouvelle; et tout ce qu'il donnait appartenait à l'ancienne, quoique poussée plus loin. Lagny faisait de tems en tems des voyages à Paris, pour épier les occasions d'y rester. Ce ne fut qu'au commencement de la régence, que le duc d'Orléans l'y fixa, en le faisant son directeur de la banque générale, de la même manière à-peu-près, et par les mêmes motifs que l'on donna en Angleterre la direction de la monnaie de Londres à Newton. On jugea, et là, et ici, que la grande science du calcul, ordinairement assez stérile par rapport à l'utilité des Etats, serait tournée avantageusement vers ce grand objet, et qu'en même-tems les deux géomètres à qui elle avait coûté de longs travaux, en seraient récompensés par de semblables postes. Tous deux se trouvèrent tout-à-coup dans une richesse qui leur était nouvelle, transportés du milieu de leurs li-

vres sur des tas d'argent, et tous deux y conservèrent leurs anciennes mœurs, cet esprit de modération et de désintéressement, si naturel à ceux qui ont cultivé les lettres. Mais la fortune de Newton fut durable, et celle de Lagny ne le fut pas: les affaires changèrent en France, la banque cessa, mais avec honneur pour de Lagny; tous ses billets furent acquittés, et il laissa dans l'ordre le plus exact tout ce qui avait appartenu à son administration. Le philosophe fut heureux de n'avoir pas perdu dans une situatuation passagère le goût de simplicité qui lui devait être d'un plus long usage. Rendu entièrement à l'acad. il ne lui fut pas difficile d'en bien remplir les devoirs. Il se trouvait riche de plus de 20 gros portefeuilles *in*-fol, pleins de ses réflexions, de ses recherches, de ses calculs, de ses nouvelles théories; il n'avait qu'à y choisir ce qu'il lui plairait, et à l'en détacher. Tout cela tendait principalement à une réforme ou refonte entière de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie commune. Il s'était rencontré avec Leibnitz. Il avait peut-être mal pris son tems de ne travailler qu'à de nouveaux fondemens du grand édifice de la géométrie, quand on ne songeait presque plus qu'à en construire le comble par la sublime et finie théorie de l'infini. Il donna à l'acadêm. en 1705 l'expression algebrique de la série infinie des tangentes de tous les arcs ou angles multiples d'un premier arc ou angle quelconque connu, et cela d'une manière si simple, qu'il n'avait besoin que de deux propositions très-élémentaires d'Euclide. Descartes a dit que ce qu'il avait le plus désiré de savoir dans la théorie des courbes, était la méthode générale d'en déterminer les tangentes qu'il trouva; et de Lagny avait eu le même desir de trouver le théorême énoncé, dont il voyait l'utilité extrême pour toute sa Gonométrie et sa Cyclométrie. La cubature de la sphère, ou la cubature des coins et des pyramides sphériques que l'on démontre égales à des pyramides rectilignes, est encore un morceau de Lagny, neuf, singulier, et qui seul prouverait un géomètre. Quand ses forces baissèrent assez sensiblement, il demanda la vétérance, qu'il avait méritée. On faisait alors un recueil général des anciens ouvrages de l'académie; on jugea à propos d'y faire entrer un grand traité d'algèbre manuscrit qu'il avait fait, beaucoup plus étendu, plus complet et plus neuf que celui qu'il avait publié en 1697. Mais il fallut que ce fut un de ses amis, l'abbé Richer, chanoine de Provins, fort au fait de ces matières, et plein

des vues de Lagny, qui se chargeât du soin de revoir ce Traité, d'éclaircir ce qui en avait besoin, de perfectionner l'ordre du tout, et même il y ajouta beaucoup du sien. Dans les derniers momens de sa vie, où Lagny ne connaissait plus aucun de ceux qui étaient autour de son lit, quelqu'un, pour faire une expérience philosophique, s'avisa de lui demander quel était le quarré de douze : il répondit dans l'instant, cent quarante-quatre. Cet homme illustre en mourant, fut regretté des gens-de-lettres dont il était l'ami et l'appui, et des pauvres dont il étoit le père. Il n'avait point cette humeur sérieuse ou sombre qui fait aimer l'étude, ou que l'étude elle-même produit. Malgré son grand travail, il avait toujours assez de gaieté; mais cette gaieté était celle d'un homme de cabinet. La tranquillité de sa vie fut indépendante, non-seulement d'une plus grande ou moindre fortune; mais encore des événemens littéraires, si sensibles, dit Fontenelle, à ceux qui n'ont point d'autres événemens qui les occupent. Les ouvrages les plus connus de cet illustre mathématicien sont : Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines, Paris, 1692 et 1697, *in*-4°.— Elémens d'arithmétique et d'algèbre, Paris, 1697, *in*-12. — La cubature de la sphère, 1702, la Rochelle, *in*-12. — Analyse ou Méthode pour résoudre les problêmes, publiée à Paris par Richer, en 1733, *in*-4°. — Plusieurs écrits importans, dans les Mém. de l'acad. des sciences. Ils décèlent tous un grand géomètre.

Lagrave, (L.) a donné plusieurs romans, entre autres le Château d'Alvarino ou les Effets de la vengeance, 2 vol. *in*-12. — Sophie de Beauregard, etc.

Lagreste a donné : Observations sur la nature, l'usage, les effets des eaux thermales de Bagnères, *in*-8°.

Laguérie, (J. Tesson de) né à Coutances en 1744, mort à Paris en 1776, à 32 ans. On a de ce jeune écrivain, justement regretté des gens de lettres et de ses amis, Les amours de Lucile et de Doligny, ou Lettres de deux amans, Amst. 1770, 2 vol. *in*-12. — La Fille de trente ans, com. en 1 acte en prose, 1775, *in*-8°.

Laguille, (Louis) jésuite, né à Autun, en 1658, mort à Pont-à Mousson, en 1742, se fit estimer par ses vertus et ses talens. Il s'était trouvé au congrès de Bade, en 1714; et le zèle pour la paix qu'il avait fait paraître dans cette assemblée, lui valut une pen-

sion. On a de lui plusieurs ouvrages. Le principal est une Histoire d'Alsace ancienne et moderne, depuis César jusqu'en 1725, à Strasbourg, en 2 vol. *in*-fol. et en 8 vol. *in*-8°. 1727. Cette histoire commence par une notice utile de l'ancienne Alsace, et finit par plusieurs titres qui lui servent de preuves, et desquels on peut tirer de grandes lumières.

LAHARPE, (Jean-François) né à Paris en 1740, ci-devant membre de l'académie française, un des littérateurs les plus distingués de la fin du 18e siècle, fut proscrit et emprisonné sous la tyrannie de Robespierre, et condamné à la déportation au 18 fructidor. Voici la liste des ouvrages de cet écrivain célèbre : Héroïdes nouvelles préc. d'un Essai sur l'héroïde en général, 1759, *in*-12. — Caton à César et Annibal à Flaminius, héroïdes, 1760, *in*-12. — L'homme de lettres, épître 1760, *in*-8°. — Le Philosophe des Alpes, ode qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1762, *in*-8°. — Ode à M. le prince de Condé, 1762, *in*-8°. — Montezuma, à Cortez ; Elisabeth de France, à Don-Carlos, héroïdes nouvelles, 1764, *in*-12. — Le Comte de Warwick, trag. 1764, *in*-8°. — Timoléon, trag. en 5 act. en vers, 1764. — La délivrance de Salerne, et la fondation du royaume des Deux-Siciles, couronn. à l'acad. de Rouen, 1765, *in*-8°. — Mélanges littéraires ou Epîtres et pièces philosophiques, 1765, *in*-12. — Le Poète, épître qui a remporté le prix, 1766, *in*-8°. — Gustave-Vasa, tragéd. 1766, *in*-8°. — Eloge de Charles V, roi de France, qui a remp. le prix de l'acad. franç. 1767, *in*-8°. — Les avantages de la Paix, disc. qui a remp. le second prix à l'acad. franç. 1767, *in*-8°. — Le Portrait du Sage, disc. en vers, qui a remporté le prix de l'académie des Jeux floraux de Toulouse, 1769, *in*-8°. — Eloge de Henri IV, roi de France, 1770, *in*-8°. — Mélanie, drame en 3 act. en vers, 1770, *in*-8°. nouv. édit. 1778, *in*-8°. — Les douze Césars, trad. du latin de Suétone, avec des notes et des réflexions, 1770, 2 vol. *in*-8°. — Des Talens, dans leur rapport avec la société et le bonheur, pièce qui a remporté le prix de l'ac. franç. 1771, *in*-8°. — Eloge de M. de Fénélon, archevêque de Cambray, qui a remp. le prix de l'académie fr. 1771, *in*-8°. — Eloge de Racine, qui a remp. le prix de l'acad. franç. 1772, *in*-8°. — Réponse d'Horace, à M. de V... 1772, *in*-8°. — La navigation, ode qui a remporté le prix de l'acad. fr. en 1773, *in*-8°. — Vers à Louis XVI, sur l'éd. du 31 mai 1774, *in*-8°. — Conseils à un jeune poète

pièce de vers qui a obtenu le prix de l'acad. franç. en 1775, *in*-8°. — Brutus, au Tasse, pièce qui a obtenu le premier accessit de l'acad. franç. 1775, *in*-8°. — Eloge de Nic. de Catinat, maréch. de France, qui a remp. le prix de l'ac. fr. 1775, *in*-8°. — Discours à sa récept. dans l'acad. franç. 1776, *in*-4°. — La Louisiade du Camoëns, poëme hér. en 10 ch. nouvellement trad. du portug. avec des notes, et la vie de l'aut. 1776, 2 vol. *in*-8°. — Menzikoff, tragéd. 1776, *in*-8°. — Les Barmécides, trag. en 5 act. en vers, 1778, *in*-8°. —Théâtre, 1779, *in*-8°. — Les Muses rivales, comédie en 1 acte et en vers libres, 1779, *in*-8°. — Aux Mânes de Voltaire, dithyrambe qui a remp. le prix au jugement de l'acad. franç. 1779, *in*-8°. — Eloge de Voltaire, 1780, *in*-8°. — Abrégé de l'histoire génér. des Voyages, 1780 et suiv. 21 vol. *in*-8°. avec un atlas. — Tangu et Felime, poëme en 4 chants, 1780, *in*-8°. — Philoctète, tragéd. trad. du grec de Sophocle, en 3 actes et en vers, 1781, *in*-8°. — Jeanne de Naples, tragéd. en 5 actes et en vers, 1783, *in*-8°. — Coriolan, tragédie en 5 actes et en vers, 1784, *in*-8°. — Hymne à la Liberté, 1792, *in*-8°. — Virginie, tragéd. en 5 act, et en vers, 1793, *in*-8°. — De la guerre déclarée par nos derniers tyrans, à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts, discours prononcé à l'ouverture du Lycée républ. le 31 déc. 1794, impr. 1796, *in*-8°. — Il a eu part à la Nouvelle Grammaire raisonnée, édit. de Pankoucke, 1795, *in*-8°. — Outre les ouvr. que nous venons de citer, Laharpe a traduit en vers la Jérusalem délivrée. Cette traduction n'a pas encore été imprimée en entier. On en a seulement inséré des fragmens dans le nouv. Mercure de France. — Il a publié 10 volumes *in*-8°. de son excellent cours de littérature, dont la suite s'impr. chez Agasse, rue des Poitevins. — Une Réfutation du Livre de l'Esprit, d'Helvétius, *in*-8°. — Du Fanatisme de la langue révolutionnaire, *in*-8°. — Il a rédigé long-tems la partie littéraire du Mercure de France. Il fournit des articles au nouveau Mercure qui s'imprime chez Didot jeune. Il a travaillé pendant quelque tems avec Fontanes à un journal politique qui fut supprimé au 18 fructidor. Les journaux, et sur-tout l'Almanach des Muses, contiennent un grand nombre de ses pièces fugitives. — Le Recueil de ses Œuvres a paru en 6 vol. *in*-8°; mais cette édition est bien loin d'être complète.

Laignelot, (Joseph-François) né à Versailles le 12 juin 1750, membre de la conven-

tion et du portique républicain, est auteur d'Agis, tragédie en cinq actes et en vers, représentée, pour la première fois, à Versailles, sur le théâtre de la cour, par les comédiens français, le 21 décemb. 1779, et à Paris, le 6 mai 1782; et imprimée la même année, chez Demonville, rue Christine.

Laillevault (de) a publié des Recherches sur la houille d'engrais et les houillières, 1783, 2 vol. *in*-12.

Lainez, (Alexandre) né à Chimay dans le Hainaut en 1650, mourut à Paris en 1719. Il se distingua de bonne-heure par ses talens pour la poésie, et par son goût pour les plaisirs. Après avoir parcouru la Grèce, l'Asie-mineure, l'Egypte, la Sicile, l'Italie, la Suisse, il revint dans sa patrie, dépourvu de tout. Il y avait environ deux ans qu'il y menait une vie obscure, mais gaie, lorsque l'abbé Fautrier, intendant du Hainaut, fut chargé par Louvois, ministre de la guerre, de faire la recherche de quelques auteurs de libelles qui passaient sur les frontières de Flandre. Lainez fut soupçonné d'être un de ces auteurs, et l'abbé Fautrier descendit chez lui, accompagné de cinquante hommes, pour visiter ses papiers; mais, au lieu de libelles, il ne trouva que des vers aimables et des relations de ses voyages. L'intendant, charmé de ce qu'il vit, embrassa Lainez, et l'invita de le suivre; mais ce poète voulut s'en défendre, disant qu'*il n'avait que la robe-de-chambre qu'il portait.* Fautrier insista, et Lainez le suivit. On assure qu'après avoir reçu les sacremens dans sa dernière maladie, son confesseur fit emporter la cassette de ses papiers pendant la nuit. Le moribond s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le prêtre même, à qui il parla avec vivacité, et sur-le-champ se fit transporter dans une chaise sur la paroisse de St.-Roch, où il mourut le lendemain. Il avait imaginé de se faire mener dans la plaine de Montmartre, et d'y mourir *pour voir encore une fois le lever du soleil.* Ce n'est pas le grand nombre de poésies de cet auteur qui l'a rendu célèbre. La singularité de ses mœurs et l'originalité de son talent ont fait sa réputation. Son caractère aussi indépendant, que son imagination était vive et féconde, ne lui a pas permis de s'appliquer constamment à un même ouvrage; et l'amour de la gloire n'a jamais pu le porter à recueillir et à retoucher ce qu'il avait composé en différentes occasions. Il nous reste un très-petit nombre de ses poésies, eu-

core a-t-il fallu que ses amis aient pris soin eux-mêmes de les garantir de l'oubli. Il serait à souhaiter qu'ils eussent pu en recueillir davantage. Ses vers ont une tournure qui n'est qu'à lui seul. Sa manière de peindre, l'agrément de son coloris, la vivacité de ses expressions et la chaleur de sa composition, le distinguent de tous ceux qui se sont exercés dans le genre de poésies fugitives. Parmi ses ouvrages perdus, ceux qu'on doit regretter davantage, sont une Epître à Bayle, qui, dit-on, était bien faite; et un Poëme de deux mille vers sur les campagnes de Charles XII, dont les fragmens qui nous restent donnent la plus haute idée. Son Madrigal à Mme. de Martel fait connaître combien son esprit était facile, délicat et orné :

« Le tendre Appelle, un jour, dans
» ces jeux si vantés
» Qu'Athènes autrefois consacrait à
» Neptune,
» Vit, au sortir de l'onde, éclater
» cent beautés;
» Et prenant un trait de cha-
» cune,
» Il fit de sa Vénus un portrait im-
» mortel.
» Sans cette recherche im-
» portune,
» Hélas! s'il avait vu la divine Mar-
tel,
» Il n'en aurait employé qu'une».

Lafontaine, Boileau et Chapelle faisaient beaucoup de cas de Lainez et de ses Poésies. Chapelle sur-tout l'estima d'une façon particulière. La ressemblance d'esprit, de caractère et de conduite décide souvent les suffrages des hommes : ce fut par-là sans doute que Lainez se rendit si intéressant aux yeux de son ami, qui avait les mêmes penchans. Lainez savait parfaitement le grec, le latin, l'italien et l'espagnol, et possédait tous les bons auteurs qui ont écrit en ces langues. C'était aussi un excellent géographe; et il est une preuve qu'on peut partager sa vie entre Bacchus et Apollon : *cum Phœbo Bacchus dividit imperium.*

Lair, (P.-A.) a donné : Essai sur les combustions humaines produites par un long abus de liqueurs spiritueuses, Paris, an VIII (1800), 1 vol. *in*-12.

Laire, (François-Xavier) de Dôle en Franche-Comté, et bibliothécaire du cardinal de Loménie, né en 1739, de la ci-dev. acad. royale des sciences de Besançon, de celles de Rome, de Florence, etc. biblioth. central de l'Yonne, profess. de bibliographie, et membre du lycée, a publié : Mém. pour servir à l'Histoire de quelques grands hommes du 15e siècle, avec un Suppl. aux Annales typographiques de Meittaire, en latin, Naples, 1776, *in*-4°. — *Specimen historicum typographiæ*,

Rom. cum indice librorum, etc. Rome, 1778, *in*-8°. — *Epistola ad abbatem Ugolini*, etc. impr. à Pavie; mais avec la fausse indication *di Argentorati*, *in*-8°. — De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, avec un catalogue des livres qui y furent impr. Dôle, 1784, *in*-12. — *Serie dell edizioni Aldine*, (avec le cardinal de Loménie) impr. à Pise en 1790, *in*-12; à Padoue, augmentée en 1790, *in*-12, et à Venise en 1792, *in*-12. — *Index librorum ab inventa typographiâ ad annum* 1500, impr. à Sens, 1792, 2 vol. *in*-8°. — Plusieurs Mémoires biographiques, et sur des antiquités découvertes à Sens et à Auxerre, dans le Magasin encyclopédique.

Laisné ou Lainas, (Vincent) né à Lucques en 1633, entra dans la congrégation de l'Oratoire en France, y professa avec distinction, et fit des Conférences sur l'Ecriture-sainte à Avignon, à Paris et à Aix. Il mourut dans cette dernière ville en 1677, à 45 ans. On a de lui : Les Oraisons funèbres du chancelier Séguier et du maréchal de Choiseul. — Des Conférences sur le concile de Trente, impr. à Lyon. — Des Conférences manuscrites en 4 vol. *in*-fol. sur l'Ecriture-sainte.

Laisse (Mme. de) a donné : Nouv. Contes moraux, 1774, 2 vol. *in*-12. — Ouvrages sans titre; Minerve le donnera, 1775, *in*-12. — Proverbes dramatiques, mêlés d'ariettes, Amst. 1777, *in*-8°. — Nouv. genre de Proverbes dramatiques mêlés de chants, 1779, *in*-8°.

Lakanal, (Joseph) membre de la convention nation., du conseil des cinq-cents et de l'institut national, a fait un Rapport sur les langues orientales, commerciales et diplomatiques, an III (1795). — Plusieurs autres Rapports sur des objets littéraires. — Il s'est occupé d'une édition de quelques ouvrages posth. de J.-J. Rousseau.

Lalande, (Jacques de) professeur en droit à Orléans, sa patrie, naquit en 1622, et mourut en 1703. On a de lui : Un Commentaire sur la coutume d'Orléans, 1677, *in*-fol.; réimpr. en 1704, en 2 vol. : la première édit. est la meilleure. — Traité du ban et de l'arrière-ban, 1674, *in*-4°. — Plusieurs autres ouvrages de Droit en latin.

Lalande, (Joseph-Jérôme le Français) directeur de l'Observatoire, inspecteur du collége de France, professeur d'astronomie, ci-dev. censeur des livres, membre de l'inst. national et du bureau des longitudes, des principales acad.

et sociétés savantes de l'Europe, ci-d. avocat au parlem. de Paris, naquit à Bourg en Bresse, le 11 juillet 1732. Ayant étudié l'astronomie à Lyon sous le P. Béraud, ensuite à Paris sous Delisle et Lemonnier, il fut envoyé par le roi, en 1751, à Berlin, pour observer la distance de la lune à la terre, et fut reçu à l'acad. de Berlin en 1751. L'acad. des sciences de Paris l'admit dans son sein le 7 février 1753. — Voici les principaux ouvr. qu'il a publiés: Tables astronom. de Halley, pour les planètes et les comètes, augmentées de plusieurs Tables nouvelles, et de l'histoire de la comète de 1759, Paris, *in*-8°. — Exposition des calculs astronomiques, Paris, 1762, *in*-8°, de l'imprimerie Royale. — Etrennes histor. à l'usage de la province de Bresse, Paris, 1756, *in*-8°. — Dissertat. sur la cause de l'élévation des liqueurs dans les tubes capillaires, Paris, 1770, *in*-8°. — Voyage d'un Français en Italie dans les années 1765 et 1766, 8 vol. *in*-12, avec 1 vol. de planches; réimpr. à Yverdon. Il en a fait une nouv. édit. en 1786 en 9 vol. — Discours qui a remporté le prix de l'acad. de Marseille en 1757, sur ce sujet : *L'esprit de justice assure la gloire et la durée des empires*, Marseille, 1757. — Discours sur la douceur, à Bourg en Bresse, 1780. — Tous les articles d'astronomie dans l'Encyclopédie d'Yverdon, en 38 vol. *in*-4°; dans les supplémens *in*-fol. de l'Encyclopédie de Paris, publiée en 1776—77, en 5 vol., et dans la nouvelle Encyclopédie, 1782. Tous les extraits de mathématiques, et plusieurs autres, dans le Journal des Savans, Paris, 1766, jusqu'à 1792, qu'il a fini, avec plusieurs Lettres particulières sur divers sujets d'astronomie et de physique dans le même Journal. — 16 vol. de la Connaissance des tems ou des mouvemens célestes, publiés par ordre de l'acad. des sciences, depuis 1760 jusqu'en 1775. Il a repris la rédaction de cet ouvrage en 1795, et il y a mis beaucoup de Mémoires d'astronomie, 2 vol. *in*-4°, Paris, 1764; nouv. édit. 1771, en 3 vol. *in*-4°, et un 4e en 1791. On en a fait, en 1792, une 3e édit. en 3 vol.; le 4e n'a pas été réimpr., parce qu'on en trouve encore. — Les arts des papetiers, parcheminiers, cartonniers, chamoiseurs, tanneurs, mégissiers, maroquiniers, hongroyeurs, et corroyeurs, dans la grande Collection des arts de l'acad. des sciences, *in*-fol. — Environ 160 Mémoires d'astronomie répandus dans les volumes de l'acad. depuis 1751 jusqu'en 1790, et dans les Mém. de l'institut. — Plusieurs Mém. dans les Actes de Leipzig, dans les Mém. des acad. de

Berlin, de Dijon, et dans divers Journaux. — Abrégé d'astronomie, *in*-8°, réimpr. en Hollande, trad. en allemand et ensuite en italien; réimpr. à Paris en 1795, trad. de nouveau à Padoue. — Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre, 1773, *in*-8°. — Ephémerides des mouvemens célestes depuis 1775 jusqu'en 1800; t. 7, 8 et 9, *in*-4°. Le tom. 9e va depuis 1793 à 1800 — Des canaux de navigation, et spécialement du canal de Languedoc. C'est une grande histoire des canaux anciens et modernes, exécutés, entrepris, et projetés chez tous les peuples du monde. Cet ouvrage manquait aux sciences, et a été fort utile aux ingénieurs, 1778, *in*-fol. — Il a donné, en 1781, un grand Traité des flux et reflux de la mer, avec des Supplémens d'astronomie, formant le 4e vol. de son astronomie, et une nouv. édit. des leçons de la Caille, avec des notes. — Astronomie des Dames, 1786, *in*-12. Elle a été réimpr. en 1795. — Réflex. sur l'éclipse du soleil du 24 juin 1778. — Deux Mém. sur les passages de Vénus sur le soleil de 1760 et 1769. — Depuis 1761 qu'il est professeur d'astronomie au collége Royal, il ne cesse de former des astronomes, dont plusieurs se sont distingués. On doit à ses soins la construction d'un bel observat. à l'école Militaire à Paris. — En 1793, il a donné un abrégé de navigation, *in*-4°, impr. aux frais de la république. — En 1795, un Mém. sur l'intérieur de l'Afrique, *in*-4°. — En 1792, il a donné une nouv. édit. du Traité de navigation de Bouguer et la Caille, avec des notes, *in*-8°. — On imprime de lui une Histoire céleste, contenant un immense recueil d'observations, et une bibliographie astronomique en un gros vol. *in*-4°, contenant des notes historiques sur l'Hist. de l'astronomie, spécialement depuis 1782, où finit celle de Bailly. — En 1798, il a publié une nouv. édit. du Traité de la Sphère et du Calendrier de Rivard, avec des augmentations. Nous terminerons l'art. de ce célèbre astronome, en citant les principaux Eloges qui sont sortis de sa plume. Il fit en 1760, celui du maréchal de Saxe; de Delisle, dans le Nécrologe de 1770; de Commerson, dans le Journal de politique; de Piquet, dans les Lettres édifiantes; de la Caille et de la Condamine, dans la Connaissance des tems; de Boscovich, dans le Journal de Paris; de Mme. de Marron, dans le Nécrologe; de Mme. Lepaute, dans le Journal de Paris; de Véron, dans le Nécrologe; du P. la Grange, dans le Journal des Savans; de d'Ageles, dans la Connaissance der tems; de Mallet et de Bertrand, dans

l'Hist. de l'Astronomie; de Vicq-Dazir, dans la Décade philosophique; de Duséjour dans la Connaissance des tems; de Bailly et de Dupuy, dans la Décade philosophique; de Barthélemi, dans le Mercure de 1795; de Condorcet; de Lavoisier; de Lemonnier, en 1797; de Pingré; du général Joubert, en 1799, etc., etc.

Lalande, ci-d. oratorien. On a de lui : *Grammatica hebraïca* (Fr. Masclef), 4e édit. — Apologie des décrets de l'assemblée nationale sur la constitution civile du clergé, ou Lettres à M. le curé de ***, 1791, *in*-8°. — Réflex. critiq. sur une Lettre de M. de la Fare, 1791, 1re et 2e édit. *in*-8°.

Lalane, (Pierre) poète, vivait du tems de Ménage. Il ne fit imprimer que trois pièces, parce que la délicatesse de son goût ne lui permit pas, dit-on, d'en faire paraître davantage. On eût pu ajouter qu'il en avait mis au jour deux de trop, car il n'y a que ses Stances à Ménage qui vaillent la peine d'être lues. Lalane avait épousé Marie Galtelle des Roches, qui selon lui, était une des plus belles femmes de son tems. Une mort prématurée la lui enleva. Après l'avoir célébrée pendant sa vie, il l'a célébra après sa mort. Une partie de ses œuvres poétiques a été insérée dans le tome IV du Recueil des plus belles pièces des poètes français, par Mlle d'Aunoi. On trouve le reste dans les œuvres de *Montplaisir*. Ménage fit cet épitaphe au poète Lalane.

« *Conjugis ereptœ tristi qui tristior*
» *Orpheo*
» *Flebilibus cecinit funera acerba*
» *modis ;*
» *Proh dolor ! ille tener tenerorum*
« *scriptor amorum,*
» *Conditur hoc tumulo marmore*
» *Lalanius* ».

Lalane, (Noël de la) né à Paris, fameux docteur de Sorbonne, fut le chef des députés à Rome pour l'affaire de Jansenius, à la défense duquel il travailla toute sa vie. On lui attribue plus de 40 ouvrages différens sur ces matières. Les principaux sont, *De initio piæ voluntatis*, 1656, *in*-12. — La Grace victorieuse *in*-4°. sous le nom de Beaulieu. La plus ample édit. est de 1666. — Conformité de Jansenius avec les Thomistes, sur le sujet des cinq propositions. — *Vindiciæ Sancti Thomæ circa Gratiam sufficientem*, contre le P. Nicolaï, cordelier, avec Arnauld et Nicole. Lalane mourut en 1673, à 55 ans.

Lalaune, (J.-B.) a donné : le Potager, essai didactique, *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

Lallemant, (Louis) jé-

suite, né à Châlons-sur-Marne, mort recteur à Bourges en 1635, est auteur d'un Recueil de Maximes, qu'on trouve à la fin de sa vie, publié en 1694, *in*-12, par le P. Champion.

LALLEMANT, (Jacques-Philippe) jésuite, né à St.-Valery-sur-Somme; mourut à Paris en 1748. Il était un des plus zélés défenseurs de la constitution *Unigenitus*, et se donna, pour cette dispute, tous les mouvemens qu'on se donne dans les querelles de parti. Il était du conseil du P. le Tellier. On a de lui: Le Véritable esprit des disciples de St.-Augustin, 1705 et 1707, 4 vol. *in*-12. — Une Paraphrase des pseaumes, en prose, *in*-12. — Un Nouveau Testament. 12 vol. *in*-12 qu'il opposa à celui de Quesnel.— Plusieurs autres ouvrages sur les querelles du tems.

LALLEMANT, (Pierre) chanoine-régulier de Ste.-Geneviève, natif de Reims, mourut en 1673, à 51 ans, après avoir éte chancelier de l'université. On a de lui: Le Testament spirituel, *in*-12.—Les Saints desirs de la mort, *in*-12. — La Mort des justes, *in*-12.—Abrégé de la Vie de Ste.-Geneviève, *in*-8°.—Eloge funèbre de Pompone de Bellièvre, *in*-4°.

LALLEMANT, (Jean-Nicolas) ci-dev. profess. de rhétorique au collége de la Marche à Paris. On a de lui: Œuvres de Virgile, trad. en français par l'abbé de Saint-Remi, retouchées 1746, 4 vol. *in*-12. — *Virgilii Mar. opera cum notis*, 1748, *in*-12. — *C. Plinii*, *Epistolæ et Panegyricus*, *com notis*, 1749, *in*-12; nouv. édit. 1769-1788, *in*-12. — *Corn. Taciti quæ exstant opera, cum notis*, 1760, 3 vol. *in*-12.—*Ciceronis opera*, 1768, 14 vol. *in*-12.—*T. Livii P. Historiæ ab urbe condita libri qui supersunt*, *rec.* 1775, 7 vol. *in*-12.

LALLEMANT, (André Marius) médecin a Calais, a publié: Notices histor. sur la ville de Calais, 1782. — Table alphabétique et raisonnée du journal de médecine, 1773, 1784, *in*-12.

LALLEMANT, (Nicolas et Richard) imprim. à Rouen. On leur doit: Le petit apparat royal, augmenté, 1760, *in*-8°. — Bibliothèque histor. de ceux qui ont écrit sur la chasse aux bêtes, 1763, *in*-8°. — *Dictionarium universale latino gallicum*, nouv. édit. 1775, 1788, gr. *in*-8°.

LALLI TOLENDAL, (Trophime Gerard de) membre de l'assemblée constituante, fils de l'infortuné Lalli qui fut décapité à Paris le 6 mai 1766. On a de lui: Observations

vations sur la Lettre écrite par M. le comte de Mirabeau au comité des recherches, contre M. le comte de Saint-Priest, ministre d'état, 1789, in-8°. — Rapport sur le gouvernement, qui convient à la France, 1789, in-8°. — Mém. ou seconde lettre à ses commetans, 1790, in-8°. — *Quintus Capitulinus* aux romains, extrait du 3e livre de Tite Live, 1790, in-8°. — Réponse à M. l'abbé D. grand vicaire, auteur de l'écrit intitulé : Lettre à M. le comte de Lalli, par un officier franç. Londres, 1793, in-8°. — Plaidoyer pour Louis XVI; Londres, 1793, in-8°. — Mém. au roi de Prusse, pour réclamer la liberté de la Fayette 1795, in-8°. — Le comte de Strafford, trag. en 5 actes et en vers. Londres, 1795, in-8°. — Essais sur la vie de T. Wentworth, comte de Strafford, Leipzig, 1796, gr. in-8°.

LALLOUETTE, (Ambroise) chanoine de Ste. Opportune, à Paris, sa patrie, mort en 1724 à 71 ans, a donné : Des Traités sur la Présence réelle, sur la Communion sous une espèce, réunis en un vol. in-12. — L'Histoire des traductions françaises de l'Ecriture-sainte, 1692, in-12. — La Vie d'Antoinette de Gondi, supérieure du Calvaire, in-12. — La Vie du cardinal le Camus, évêque de Grenoble, in-12. — L'Histoire et l'Abrégé des ouvrages latins, italiens et français, pour et contre la comédie et l'opéra, in-12. Il n'est pas sûr que ce recueil curieux soit de lui; mais on le lui attribue assez communément.

LALMAND. (A.-A.) On a de lui : La Géodésie ou l'Art de partager les champs, 1793, in-8°.

LALOUETTE, (Pierre) médecin de Paris, chev. de l'ordre du roi, mort à Paris en août 1792, est auteur d'une nouvelle méthode de traiter les maladies vénériennes par la fumigation, 1776, in-8°. d'un Traité des Scrophules, vulgairement appellées *écrouelles* ou *humeurs froides*, T. I, 1780, T. II, 1782, in-12; et de plusieurs Mémoires dans les Recueils de médecine.

LAMANON, (Paul-Robert) correspondant de la ci-devant acad. des sciences de Paris, et de l'acad. de Turin, né à Salon, en Provence, en 1752, périt dans le voyage autour du monde, entrepris en 1785. L'état ecclésiastique fut sa première carrière; il y était entré par condescendance pour ses parens; aussitôt qu'il se vit maître de disposer de sa personne par la mort de son père et de son frère aîné, il s'empressa de renoncer à une profession pour laquelle il ne se sentait aucun penchant. Affranchi des entraves de cet état, il se

livra à l'étude de la nature, avec une ardeur peu commune : persuadé cependant qu'il faut beaucoup voir et beaucoup observer pour en pénétrer les opérations, il entreprit plusieurs voyages. Il parcourut la Provence, le Dauphiné, la Suisse, les Alpes et les Pyrénées. A la vue de ces vastes laboratoires de la nature, son génie se développa tout-à-coup, et il conçut un nouveau système du monde. Voulant s'aider des lumières des savans, Lamanon vint à Paris, où il se lia de la plus étroite amitié avec Condorcet. Pendant trois années consécutives qu'il passa dans cette ville, il suivit exactement les travaux des sociétés savantes qui l'avaient admis dans leur sein. Il fut avec Court de Gebelin, l'un des fondateurs du Musée, et partout il se fit connaître comme un génie capable des plus hautes conceptions. Il était prêt à faire imprimer un grand ouvrage sur la théorie de la terre, lorsque le gouvernement qui avait conçu le vaste projet de compléter les découvertes du capitaine Cook, chargea l'académie des sciences de lui choisir des hommes capables de rectifier les idées reçues sur l'hémisphère austral, de perfectionner l'hydrographie, et de hâter les progrès de l'histoire naturelle. Condorcet ne connaissant personne, pour cette dernière partie, qui méritât mieux cette confiance que Lamanon, le désigna pour cette entreprise. Lamanon accepta avec transport la proposition de son ami ; refusa le traitement qui lui fut offert, et se rendit à Brest. Les commencemens de la navigation furent heureux : après différentes relâches, et une multitude d'observations, on aborda à l'île Maouna, l'une de celles de l'Archipel-des-navigateurs. Lamanon, impatient de s'assurer de la vérité des relations qui avaient été publiées sur cette contrée, descendit à terre avec de Langle, commandant en second de l'expédition. Au moment du rembarquement, les insulaires, séduits par l'espoir de trouver des richesses dans les chaloupes, éblouis peut-être par les présens qu'ils venaient de recevoir, voulurent empêcher de les remettre à flot, et attaquèrent les français. Obligés de se défendre, le combat s'engagea. Lamanon, de Langle, et dix hommes de l'équipage tombèrent victimes de la fureur des insulaires. Lamanon était fait pour frayer de nouvelles routes à l'esprit humain, dans la partie des sciences naturelles. La profondeur de ses idées, l'énergie de son caractère, la sagacité de son esprit, jointes à cette vive curiosité qui porte à s'instruire, et à remonter au principe de chaque chose, devaient l'amener

aux plus précieuses découvertes. Son style était nerveux, on y trouvait souvent de la poésie, toujours des images dont la forme lui était propre. Il possédait au suprême degré cette force de logique et de raison qui entraîne et qui étonne. On a de lui plusieurs mémoires tous relatifs à des recherches sur l'histoire naturelle, et des observations météorologiques, faites à Padoue en 1783.

Lamarck, (Jean-Baptiste) de la ci-dev. acad. des scienc. membre de l'instit. nat. On a de cet écrivain les ouvrages suivans: Flore française, 1773, 3 vol. *in*-8°. nouv. édit. 1795, gr. *in*-8°. —Extrait de la Flore française, cont. l'Analyse des végétaux pour arriver à la connaissance des genres, 1792, 2 part. *in*-8°. —Encyclopédie méthodique, botanique, 1783, 1792, 3 vol. *in*-4°. continuee en 1797. —Recherches sur les causes des principaux faits physiques, Paris, 1794, 2 vol. *in*-8°. réimpr. à Milan, 1795, *in*-8°. —Réfutation de la théorie pneumatique ou de la nouvelle doctrine des chimistes modernes, présentée article par article dans une suite de Réponses aux principes rassemblés et publiés par le cit. Fourcroy, précédée d'un Supplément complémentaire de la théorie, exposée dans l'ouvrage intitulé : Recherches sur les causes des principaux faits phys. auquel celui-ci fait suite et devient nécessaire, 1796, *in*-8°. — Mémoires de physiq. 1 vol. gr. *in*-8°. — Mém. présentant les bases d'une nouvelle théorie phys. et chimique, 1 vol. *in*-8°. — Journal d'histoire natur. avec Olivier, Bruguière, Hauy et Pelletier, *in*-8°. Il travaille au Magazin encyclopédique.

Lamare, né dans le département de la Manche, traducteur de beaucoup d'ouvrages anglais, entr'autres du Moine, 3 vol. *in*-12, dont il a été fait plusieurs éditions. —Du Cultivateur anglais ou Œuvres choisies d'agriculture, d'économie rurale et politique, d'Arthur-Yong (avec Benoît et Billecocq) première livraison, six gros vol. *in*-8°. ornés de dix tableaux et de 44 pl. Paris, Maradan, an 9 (1800) etc.

Lambelinot, bénédictin, a publié: Examen critique des Recherches historiques sur l'esprit primitif et sur les anciens colléges de l'ordre de Saint-Benoît, d'où résultent les droits de la société sur les biens qu'ils possèdent, 1788, *in*-8°.

Lambert, premier évêque d'Arras, né à Guines, mourut en 1115. Il fut enterré dans sa cathédrale avec une épitaphe portant « Que la sainte Vierge était apparue à Lam-

bert et à deux jongleurs, et qu'elle avait donné à l'évêque un cierge qui avait la vertu de guérir du mal des Ardens, si fort commun en France. On a dans le *Miscellanea* de Baluze, un Recueil de chartes et de lettres qui concernent l'évêché d'Arras, attribué à Lambert.

LAMBERT, (François) cordelier distingué dans son ordre, fut un des premiers et des plus célèbres disciples de Luther : ayant quitté son cloître, et pris une femme, il se retira à Vittemberg, sous la protection de Luther et de l'électeur de Saxe; là, il publia la relation du martyre de Jean Châtelain, brûlé pour luthéranisme en 1525, dans la petite ville de Vic au pays Messin. Il dédia à François Ier un Eloge du mariage, en lui rendant compte des raisons qui l'avaient déterminé à se marier. Ce fut principalement ce Lambert qui introduisit la réforme dans les états du landgrave de Hesse. Il mourut de la peste en 1430, à Marpurg, où il enseignait la théologie. On a de lui plusieurs écrits, entr'autres, des Commentaires sur St.-Luc, sur le Mariage, sur le Cantique des Cantiques, sur les petits Prophètes, et sur l'Apocalypse, *in*-8°. —Un Traité de la Vocation, *in*-8°. — Un autre Traité renfermant plusieurs discussions théologiques, sous le titre de *Farrago*, *in*-8°.

LAMBERT, (Anne Thérèse de COURCELLES, marquise de) naquit à Paris. Elle perdit son père à l'âge de trois ans. Sa mère épousa en secondes nôces l'ingénieux Bachaumont, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Elle épousa Henri Lambert, marquis de St.-Bris, en 1666, et elle le perdit en 1686. Libre, et maîtresse d'un bien considérable, elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu. Mme Lambert mourut en 1733, à 86 ans. Personne n'a mieux rendu les caractères d'une morale sage, sensible et embellie par les graces du style. Les Avis d'une mère à son fils, et d'une mère à sa fille, sont d'une instruction saine, tendre et remplie d'aménité : Mme. Lambert a un mérite qui manque à la plupart des auteurs moralistes, et principalement à ceux de son sexe : elle ne s'attache point à des définitions métaphysiques de la vertu; elle ne s'occupe qu'à en inspirer le goût, et sa manière d'en parler est très-propre à la faire aimer. Lorsqu'elle cite les auteurs classiques latins et français, c'est toujours sans affectation et sans pédanterie. On a encore d'elle : Nouvelles Réflexions sur les

femmes, ou Métaphysique d'amour : elles sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément. — Traité de l'Amitié : elle y peint les avantages, les charmes, les devoirs de cette vertu avec autant de vérité que de délicatesse. — Traité de la Vieillesse : non moins estimé que celui de l'Amitié. — La Femme hermite, petit roman extrêmement touchant. — Des morceaux détachés de morale ou de littérature : c'est partout le même esprit, le même goût, la même nuance. On ne peut reprocher à Mme. Lambert, que de la négligence dans le style, et un ton qu'il fallait un peu plus rapprocher de la nature. Ses ouvrages ont été recueillis en 2 vol. *in*-12.

Lambert, (Joseph) docteur de Sorbonne, prieur de Palaiseau près Paris, naquit dans cette ville en 1654, et mourut en 1772. Il fut principalement célèbre par sa charité envers les pauvres, à l'instruction et à l'utilité desquels il consacra la plupart de ses écrits. Il était fort opposé à la pluralité des bénéfices; et il engagea la faculté de théologie, dont il était membre, à faire un décret, pour empêcher ceux qui se présenteraient pour prendre des degrés en théologie, si-non de posséder plusieurs bénéfices, du moins d'en prendre les titres dans leurs thèses, afin que la Sorbonne ne parût pas avoir rétracté le Réglement qu'elle avait fait autrefois pour interdire la pluralité des bénéfices. On a de lui : Des Conférences, en 2 vol. *in*-12, sous le titre de Discours sur la vie ecclésiastique. — Epîtres et Evangiles de l'année, avec des réflex., chez Muguet, en 1713, *in*-12. — Les Ordinations des saints, *in*-12. — La manière de bien instruire les pauvres, *in*-12. — Hist. choisies de l'ancien et du nouveau Testament, *in*-12. — Le chrétien instruit des mystères de la religion et des vérités de la morale. — Instructions courtes et familières pour tous les dimanches et principales fêtes de l'année, en faveur des pauvres, et particulièrement des gens de la campagne, *in*-12. — Deux Lettres sur la pluralité des bénéfices, contre l'abbé Boileau. — Instructions sur les commandemens de Dieu, en faveur des pauvres et des gens de la campagne, en 2 vol. *in*-12. — Instructions sur le Symbole, 2 vol. *in*-12.

Lambert, (Claude-Franç.) né à Dôle, d'abord curé dans le diocèse de Rouen, vint ensuite à Paris faire de mauvais romans et des compilations. Il fit une Histoire générale de tous les peuples du Monde, 14 vol. *in*-12. — Des Observations sur tous les peuples du Monde, 4 vol. *in*-12. —

Il fit de plus des Histoires particulières; il mit en français moderne les Mémoires de Martin et de Guillaume du Belley-Langei; soin très-superflu! Ces Mémoires, si utiles pour l'histoire de François Ier, sont beaucoup plus agréables en vieux français. L'abbé Lambert eut du moins le bon esprit de laisser dans leur vieux langage, le Journal de la duchesse d'Angoulême, et les Mémoires du maréchal de Fleuranges, qu'il joignit à l'édition des Mémoires de du Belley-Langei. On a encore de l'abbé Lambert : une Histoire de Henri II, 2 vol. *in* 12 : défectueuse et mal écrite. — Une Histoire Litteraire de Louis XIV, 3 vol. *in*-4°, bonne pour l'auteur, à qui elle valut une pension. — Une Bibliothèque de physique, aussi oubliée que tous ses Romans, dont il serait très-superflu de rapporter même les titres. L'abbé Lambert mourut en 1765.

Lambert, auteur dramatique à Paris, a donné au théâtre du Vaudeville (avec Mme. Thiérri), Arlequin tailleur, 1793; la Plaque retournée, 1794.

Lambin, (Denys) né à Montreuil-sur-Mer, voyagea en Italie avec le cardinal de Tournon, et obtint par son crédit la place de professeur en langue grecque au collége Royal de Paris. Il l'occupa jusqu'à sa mort, occasionnée, en 1572, par la nouvelle du meurtre de son ami Ramus, enveloppé dans le massacre de la St.-Barthélemi. Il avait alors 56 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve une érudition vaste, mais quelquefois accablante. Sa manière traînante et diffuse donna lieu au mot *Lambiner*, passé depuis en proverbe. Lambin a donné des Commentaires sur Lucrèce, 1563, *in*-4°; — sur Cicéron, 1585, 2 vol.; — sur Plaute, 1588; — et sur Horace, 1605: tous trois *in*-fol.

Lambin (J.-M.) a donné : l'Ami des Orphelins, ou Manuel des Nourrices, 1 vol. *in*-8°.

Lamblardie, (J.-C.) inspecteur-général, directeur de l'école des ponts et chaussées, et instituteur de l'école polytechnique, naquit en 1747 à Loches, et mourut à Paris le 6 frimaire an VI (1798). Né sans fortune, et appellé à Paris par un frère ecclésiastique, il fut d'abord destiné à l'état de prêtre; mais la carrière des arts lui paraissant plus conforme à ses goûts, il se livra à l'étude des mathématiques. Ses progrès furent rapides; non-seulement il obtint des succès; mais il trouva dans ses études mêmes une ressource contre l'indigence,

qui le pressait. Des liaisons d'amitié qu'il avait formées avec un élève des ponts et chaussées, le firent connaître du célèbre Perronnet. Celui-ci savait juger les hommes, et il se hâta d'admettre au nombre de ses éleves, le jeune Lamblardie, que son ami lui avait présenté. Les talens qu'il développa pendant la durée de son séjour à l'école, lui procurèrent de l'avancement; il fut chargé d'un département de sous-ingénieur dans la Normandie, qui comprenait des travaux de toute espèce, des routes, des projets de navigation, et des ports de mer. Placé sur ce nouveau théâtre, Lamblardie se livra à cet esprit d'observation, qui l'a particulièrement caractérisé depuis : il n'avait jusqu'alors médité que sur les idées des autres; dès cet instant, il puisa ses réflexions dans le grand livre de la nature. C'est à cette disposition que l'on doit son excellent Mémoire sur les côtes de la Normandie, qui contient des vérités absolument neuves, et des principes nouveaux pour l'établissement et la direction des jetées dans les ports sujets aux alluvions. D'autres Mémoires qu'il fit augmentèrent sa réputation, et lui méritèrent la confiance du gouvernement. Il fut chargé des travaux qui devaient s'exécuter dans les ports de Dieppe, du Tréport, et du Hâvre. La construction de la grande écluse de Dieppe fut regardée par les gens de l'art, comme un des plus beaux résultats du génie de Lamblardie. C'est-là qu'on trouve l'artiste aux prises avec des obstacles sans cesse renaissans, et toujours surmontés. Au milieu de ses travaux nombreux, l'activité de Lamblardie lui fit trouver des moyens pour se livrer à des recherches étrangères à son objet principal. L'académie de Rouen avait proposé pour prix un sujet qui lui parut être de son domaine; il s'empara du programme, et il fit un Mémoire qui fut couronné. Après dix ans passés dans les ports dont il avait été chargé de diriger les travaux, il fut nommé ingénieur en chef du départem. de la Somme. Dans le peu de tems qu'il y resta, il s'occupa de projets utiles, et un excellent Mémoire sur la navigation de la Somme qu'il publia, fut un nouveau témoignage des grandes vues qu'il portait partout. Lamblardie était destiné à figurer sur un plus grand théâtre; Perronnet desirant l'avoir pour adjoint pendant sa vie, et pour son successeur après sa mort dans la direction de l'école des ponts et chaussées, obtint pour lui le brevet d'inspecteur-général; il fut ensuite appelé à Paris pour remplir les fonctions d'adjoint à la direction de l'école; et bientôt après, Perronnet étant mort, il le remplaça dans la

direction même de cet établissement. Dès ce moment, Lamblardie tourna toutes ses idées vers l'instruction des élèves. Chargé par le gouvernement de coopérer au plan d'un vaste établissement qu'il avait conçu pour la conservation des arts, il se livra avec un zèle nouveau à cette tâche honorable; associé pour cet objet aux hommes les plus instruits, il partagea leurs travaux. L'école polytecnique en fut le résultat. Lamblardie en fut nommé le premier directeur, et il ne quitta ce poste, que pour reprendre deux ans après la direction des ponts et chaussées; mais il resta instituteur à l'école polytechnique jusqu'à sa mort, que ses longs travaux et ses fatigues continuelles accélérèrent, malgré les apparences d'une constitution robuste et bien organisée. Lamblardie avait donné, pendant tout le tems qu'il avait exercé les charges les plus lucratives, des preuves d'un désintéressement rare. Il laissa sa famille dans un état voisin de l'indigence, ce qui lui rendit plus douloureux ses derniers momens. Tendre et vertueux époux, bon père, excellent ami, il a laissé des regrets sincères. On a de lui : Cours d'architecture hydraul., qu'il a donné dans le Journal de l'Ecole polytechnique en 1795 et 1796.

Lambot, auteur dramatique à Paris, a donné au Vaudeville : Arlequin, doge de Venise.

Lambre, (Jean-Bapt. de) membre de l'académie des sciences, à présent membre de l'institut national. On a de lui : Tables de Jupiter et de Saturne, 1789, *in*-4°. — Beaucoup de Mémoires astronomiques, dans les Recueils de l'acad. et de l'institut.

Lamerville a publié des Observations sur les bêtes à laine dans la province du Berry, 1786, *in*-8°.

Lamerville, (le comte de) est auteur d'un Plan de restauration générale des finances, 1788, *in*-8°.

Lami, (Bernard) prêtre de l'Oratoire, naquit au Mans en 1645, et mourut à Rouen en 1715, à l'âge de 70 ans. Il professa les humanités et la philosophie dans divers collèges de sa congrégation, avec le plus grand succès. Son zèle pour les opinions de Descartes, lui fit des ennemis des partisans des rêves d'Aristote. on le persécuta à Saumur et à Angers. La phrénésie des sectateurs de l'ancienne philosophie vint au point, qu'ils demandèrent une lettre-de-cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire et relégué à St.-Martin-de-Miséré, diocèse de Grenoble.

Le P. Lami avait des mœurs pures et austères, mais la vivacité de son esprit le jetait quelquefois dans des singularités, et dans l'opiniâtreté qui en est la suite. C'était d'ailleurs un homme très-estimable, ami de la retraite, simple, modeste, qui parlait aisément et sur toutes sortes de matières. On a de lui les ouvrages suivans : Elémens de géométrie et de mathématiques, 2 vol. *in*-12. Il les composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. —Traité de perspective, 1700, *in*-8°.—Traité de l'équilibre, 1687, *in*-12. — Traité de la grandeur en général, *in*-12. —Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier, 1706, *in*-12.—Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne, en 5 vol. *in*-12, 1706 — 1716. — Introduction à l'Ecriture-sainte, trad. de l'*Apparatus Biblicus* de Boyer, *in*-4° : l'édition latine est *in*-8° ; il y en a un abrégé, *in*-12. L'abbé de Bellegarde l'a aussi traduit sous le titre d'Apparat de la Bible, *in*-8°. — *De Tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de Templo ejus*, *in*-folio : ouvrage savant. — *Harmonia sive concordia Evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. *in*-4°. — Une Rhétorique, avec des Réflexions sur l'Art poétique, 1715, *in*-12 : ouvrage très-médiocre. Le style de cet écrivain est assez net et assez facile ; mais il n'est pas toujours pur.

Lami, (François) né à Montyreau, diocèse de Chartres, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation de St.-Maur. Il y fit profession en 1659, à 23 ans, et mourut à St.-Denys en 1711, à 75 ans. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit, que pour la bonté de son cœur. Ses principaux ouvrages sont : un Traité estimé de la connaissance de soi-même, 6 vol. *in*-12, dont la plus ample édition est celle de 1700.—Nouvel Athéisme renversé, *in*-12, contre Spinosa. — L'Incrédule amené à la religion par la Raison, ou Entretien sur l'accord de la Raison et de la Foi, Paris, 1710, *in*-12 : livre estimé et peu commun. — De la connaissance et de l'amour de Dieu, *in*-12 : ouvrage posth. —Lettres philosophiques sur divers sujets, *in*-12.—Lettres théologiq. et morales, *in*-12. — Les gémissemens de l'ame sous la tyrannie du corps, *in*-12. — Les premiers Elémens, ou Entrée aux connaissances solides, suivies d'un Essai de logique en forme de dialogue, *in*-12. —Réfutation du système de la grace universelle, de Nicole. — Un petit Traité physique, fort curieux, sous ce titre : Conférences sur divers effets du

tonnerre, 1689, *in*-12. — La Rhétorique de collége trahie par son Apologiste, *in*-12, contre le fameux Gibert.

Lamiral. On a de cet auteur : l'Afrique et le peuple africain sous tous leurs rapports, avec notre commerce et nos colonies, 1789, *in*-8°.

Lamoignon, (Charles de) d'une ancienne famille du Nivernois, qui remonte jusqu'au 13e siècle, mourut en 1573, maître des requêtes. Il fut visité plusieurs fois dans sa dernière maladie par le roi : sa sagesse et son intégrité lui avaient mérité cette distinction.

Lamoignon, (Pierre de) mort en 1584, conseiller d'état, était un bon poète latin.

Lamoignon, (Guill. de) marquis de Basville, fut reçu conseiller au parlem. de Paris en 1635, maître des requêtes en 1644, et se distingua dans ces deux places par ses lumières et par sa probité. Son mérite lui procura la charge de premier président du parlement de Paris en 1658. Le cardinal Mazarin lui dit : *Si le roi avait connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, Il ne vous aurait pas choisi.* Le président de Lamoignon méritait qu'on eût de telles idées de lui ; il remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zèle. Le procès de l'infortuné Fouquet ajouta à ses travaux et à sa gloire. On le mit à la tête d'une chambre de justice pour juger ce ministre, contre lequel Louis XIV était extrêmement irrité. Colbert, ardent persécuteur de Fouquet, voulut sonder les dispositions du premier président. « Un juge, répondit Lamoignon, ne dit son avis » qu'une fois, et que sur les » fleurs de lys ». Fouquet apprenant que Lamoignon, auquel il avait donné des sujets de plainte dans le tems de sa faveur, était président de la chambre de justice, jugea en courtisan et en ministre du motif qu'avaient eu des courtisans et des ministres pour faire ce choix. Ils se trompaient tous ; car Lamoignon avait déjà dit : *Je me souviens seulement qu'il fut mon ami ; et que je suis son juge.* Cependant il ne négligea rien pour ne pas avoir à juger un homme qui lui paraissait tout au plus coupable de péculat, et qu'une partie de la cour desirait trouver encore plus coupable. Il se retira insensiblement sans éclat, sans annoncer qu'il se retirait, sans faire de sa retraite un événement. Quand on lui en parlait, il n'alléguait que l'incompatibilité des heures du palais et de la chambre. « Ce n'est pas moi, disait-il, qui quitte la cham-

bre; c'est elle qui me quitte». On le pria en vain de rester; il ne se livra plus qu'aux fonctions importantes de sa place. Comme Cicéron et les sénateurs de l'ancienne Rome, il se délassait par les charmes de la littérature des travaux de sa place. Les Boileau, les Racine, les Bourdaloue étaient ses amis. Dans les conférences qu'ils tenaient chez lui, il payait plus de sa personne sur-le-champ, dit Ménage, que les autres avec toute leur préparation. Il mourut en 1677, à 60 ans. Sa devise était: *Ego et domus mea, serviemus Domino.* Josué.—On a de lui des Arrêtés, qui furent impr. à Paris en 1702, *in*-4°.

LAMOIGNON, (Chrétien-François de) fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1644. Il reçut de la nature un air noble, une voix forte et agréable, une éloquence à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter, une mémoire prodigieuse, un cœur juste et un caractère ferme. Son père cultiva ces heureuses dispositions. Reçu conseiller, en 1666, sa compagnie le chargea des commissions les plus importantes. Il devint ensuite maître des requêtes, et enfin avocat-général: place qu'il remplit pendant vingt-cinq ans, et dans laquelle il parut tout ce qu'il était. Il ne se détermina à accepter une place de président-à-mortier, que lorsque sa santé et les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. Les lettres y gagnèrent. L'académie des inscript. lui ouvrit ses portes en 1704, et le roi le nomma président de cette compagnie l'année d'aprés. Ce savant magistrat discutait une difficulté littéraire, avec presqu'autant de facilité qu'un point de jurisprudence. Il mourut en 1709, à 65 ans. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume; c'est une Lettre sur la mort du P. Bourdaloue, jésuite, qu'on trouve à la fin du tome III[e] du Carême de ce grand orateur.

LAMOIGNON-MALESHERBES, (Chrétien-Guillaume) premier président de la cour-des-aides, ministre, membre de l'académie française, né à Paris le 6 décembre 1721, fut décapité dans la même ville sous le régime de la terreur, à l'âge de 72 ans 4 mois et 15 jours, le 2 floréal an III (avril 1794). Le tems de la première éducation de Malesherbes n'offre rien de remarquable. Destiné à remplir les fonctions de la magistrature, son père voulut qu'il s'y préparât par l'étude approfondie de l'histoire et de la jurisprudence. Il n'avait pas encore 24 ans, lorsqu'il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement. A 30

ans, il succéda à son père dans la charge de premier président de la cour des aides. On sait avec quelle distinction il parcourut cette nouvelle carrière pendant près de 25 ans. Tant qu'il y aura des ames vertueuses, elles applaudiront au courage que Malesherbes montra en 1763 dans l'affaire de *Varrennes*, sur laquelle il avait fait les remontrances les plus fortes. Les accusés ayant obtenu des lettres-de-grace, et s'étant présentés pour les faire entériner, Malesherbes leur dit, lorsqu'ils étaient aux pieds du tribunal : *Le roi vous accorde des lettres-de-grace ; la cour les entérine, retirez-vous : la peine vous est remise ; mais le crime vous reste.* Malesherbes n'était jamais plus sublime, que lorsqu'il était obligé de peindre l'oppression sous laquelle le peuple gémissait. On se rappellera toujours la réponse qu'il fit au prince de Condé, qui fut chargé en 1763, par Louis XV, d'imposer silence aux magistrats de la cour des aides. — *La vérité, monsieur*, dit Malesherbes au prince de Condé, *est donc bien redoutable, puisqu'on fait tant d'efforts pour l'empêcher de parvenir au trône.* De pareils traits donnent la mesure du caractère de Malesherbes : ils suffiraient pour rendre son nom cher à la postérité. Pendant qu'il exerçait les fonctions de premier président, il fut chargé d'une commission plus conforme à ses goûts. Son père, qui était chancelier de France, lui confia la direction de la librairie. On sait que cette espèce de ministère avait été créé pour enchaîner la pensée. Trop souvent, en effet, il lui a été funeste ; mais ces fonctions, confiées aux mains de Malesherbes, perdirent, en quelque sorte, l'existence qu'elles avaient eues jusqu'à lui, et qu'elles reprirent avec tant de force, quand il les eut quittées. Au commencement du règne de Louis XVI, il fut nommé ministre de Paris. Placé au milieu d'une cour brillante, et de la jeunesse nombreuse qui la formait, témoin de la magnificence et du luxe qui la distinguaient de toutes celles de l'Europe, Malesherbes offrait un contraste qu'on devait croire pénible pour lui. Mais accoutumé à n'estimer les hommes que ce qu'ils valent, l'éclat de la corruption ne pouvait lui en imposer ; étranger à l'intrigue et à la flatterie, il pouvait se livrer à son amour pour le bien, comme si la plus paisible solitude eût favorisé ses méditations. Ses premiers soins furent de se faire ouvrir les prisons d'état ; il sollicita lui-même tous les renseignemens favorables aux détenus, et bientôt ils respirèrent un air libre, pénetrés de reconnaissance pour cet acte de justice. L'impuissance

d'opérer le bien qu'il desirait avec ardeur, la retraite d'un ami (Turgot) qui secondait ses efforts, et le desir de mettre la suite nécessaire aux travaux qu'il méditait, l'engagèrent à donner sa démission le 12 mai 1776. Il voyagea dans les différentes contrées de la France, de la Hollande et de la Suisse, où il recueillit tout ce qui pouvait intéresser les sciences et les arts. En arrivant de ses voyages, Malesherbes se retira à la campagne, et s'y livra sans réserve aux occupations qui avaient toujours fait le bonheur de sa vie. Il parcourait ainsi paisiblement le reste de sa carrière, lorsqu'un événement vint l'arracher à sa famille et à ses travaux champêtres. Il apprit dans sa retraite, que Louis XVI allait être jugé. Oubliant que ses conseils n'avaient pas été suivis, pendant qu'il était ministre, il écrivit au président de la convention, pour être un des défenseurs de Louis XVI. Sa lettre produisit l'effet qu'il en attendait; il fut choisi par Louis XVI pour un de ses conseils. Après avoir rempli, avec courage, cette fonction pénible et délicate, il retourna dans son habitation champêtre. Là, rendu aux soins de sa famille et aux occupations qui lui étaient si chères, il se livra tout entier à l'étude de la nature. Il avait presque oublié les événemens politiques, lorsqu'un jour du mois de déc. 1793, il apperçut un groupe d'hommes qui s'acheminaient vers sa maison. A leur tête étaient trois individus aux cheveux noirs et plats, à la barbe longue, armés d'un sabre en bandoulière: c'étaient trois membres d'un comité révolutionnaire de Paris, qui venaient arrêter son gendre et sa fille. Le lendemain, avant le jour, de nouveaux satellites se présentèrent pour arrêter à-la-fois Malesherbes et ses petits-enfans. Le gendre de Malesherbes périt sur l'échafaud, le 1er floréal an III. Le lendemain, on arracha à leur douleur Malesherbes, sa fille, sa petite-fille, et l'époux de cette jeune personne, pour les conduire également à l'échafaud. C'est dans ce moment plein d'horreur que la fille de Malesherbes, en faisant ses adieux à Mlle. de Sombreuil, qui avait sauvé la vie à son père au 2 septembre, lui dit: *Mademoiselle, vous avez eu la gloire de sauver votre père, j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien.* Malesherbes, en marchant vers la fatale charrette, rencontra une pierre qui lui fit faire un faux pas: *Voilà*, dit-il à son voisin, *ce qui s'appelle un mauvais présage; un romain à ma place serait rentré.* On a de Malesherbes les ouvrages suivans: Des Remontrances au roi, au nom de la cour des aides. On les trouve dans un vol. *in*-4°. in-

titulé : Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la France, ou Recueil de ce qui s'est passé de plus intéressant à la cour des aides, depuis 1756 jusqu'au mois de juin 1775, Bruxelles, 1779. — Son Discours de réception à l'académie française, *in*-4°. 1775. — Mémoire sur les moyens d'accélérer l'économie rurale en France, 1790, *in*-8°. — Mémoire pour Louis XVI, 1794. — Observations sur l'hist. natur. de Buffon, 2 vol. *in*-8°, ouvr. posthume. J.-B. Dubois a publié une notice sur Malesherbes, *in*8°, 1795.

Lamothe, (Benoît) né à Paris, demeurant à Sens, membre du lycée du département de l'Yonne, est l'auteur de l'Ami d'Erato, recueil de poésies, imprimé à Angers, en 1788, *in*-12. — Des Veillées du presbytère, Recueil de prose et de vers, imprimé à Sens, en l'an V, (1797). — De Laurent de Médicis, acte héroïque, en vers, à Sens, en l'an VIII, (1800).

Lamourette, (Adrien) évêque constitution. de Lyon, décapité le 11 janvier 1794, à l'âge de 52 ans, est auteur des ouvrages suivans : Considérations sur l'esprit et les devoirs de la vie religieuse, 1795, *in*-12. — Pensées sur la philosophie de l'incrédulité, 1786, *in*-8°. — Pensées sur la philosophie de la foi, 1789, *in*-8°. — Les Délices de la Religion, 1788, *in*12. — Désastre de la maison de Saint-Lazare, 1789, *in*-8°. — Le Décret de l'assemblée nation. sur les biens du clergé, justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique, 1791, *in*-8°. — Lettre pastorale à tous les fidèles de son diocèse, suivie de sa lettre au pape, 1790, *in*-8°. — Prônes civiques, ou le Pasteur patriote, 1790-91, *in*-8°.

Lamure, (François de Bourguignon-Bussière de) médecin de Montpellier, de la société royale de médecine, naquit le 11 juin 1717, au fort St.-Pierre de la Martinique, et mourut en 1787. Il fit ses études en médecine à Montpellier, où il reçut en 1740 le bonnet de docteur. Trop jeune pour trouver des malades à traiter et des places à remplir, il ouvrit des conférences, dans lesquelles il expliquait aux étudians en médecine, les instituts et les aphorismes de Boerhaave. Il montra dans ces conférences un talent rare pour l'enseignement avec des lumières très-étendues; et les étudians, dont, jusqu'à cette époque, il avait été l'ami, le reconnurent alors pour leur maître. Il fréquentait les hôpitaux ; il méditait sur l'art de guérir :

tout ce que l'étude, l'expérience et la réflexion lui montraient d'utile et de vrai, il s'empressait de le transmettre à ses nombreux élèves. Comme il s'exprimait avec clarté, et que son discours avait du mouvement, on l'entendait, et il intéressait toujours. Ses talens et sa réputation lui firent obtenir une place de professeur à l'université en 1750. Ce fut comme une fête publique à Montpellier. Sa pratique s'accrut avec ses travaux; mais ses leçons à l'université ne l'empêchèrent pas d'en faire de particulières en faveur des étudians : il tenta de nouvelles expériences sur des animaux. Les jeunes médecins, formés à son école, le consultaient de toutes parts; il travaillait à la rédaction de plusieurs ouvrages, et son tems suffisait à peine à tant d'occupations. Quoique Lamure écrivît peu, sa réputation s'étendit dans toute l'Europe. Le célèbre médecin de Vienne, M. de Haen, répondit à un Français qui lui écrivit pour le consulter : *Pourquoi vous adresser si loin ? Consultez Lamure; c'est un médecin guérisseur.* Ses travaux sur quelques points de physiologie ne le cèdent point à ceux de Haller. Deux questions importantes sur la pulsation des artères et sur les mouvemens du cerveau étaient encore indécises. Lamure les a résolues, et il a attaché son nom à cette partie de l'Hist. de la médec. Il eut, au sujet de cette dernière question, une dispute avec Haller pour l'antériorité de cette découverte; mais il se montra dans sa défense si généreux et en même-tems si fort, qu'enfin Haller lui rendit justice, en publiant que c'était à Lamure qu'appartenait l'honneur d'avoir fait connaître, par de nombreuses expériences, la cause de l'élévation et de l'abaissement du cerveau. Lamure sentit sa vue s'affaiblir sensiblement dans ses dernières années. Cette perte le fit tomber dans une tristesse profonde. Bientôt un accident plus dangereux lui annonça le terme de sa carrière. Il ne dissimula point qu'il regrettait la vie; il y tenait par tous les sentimens qui peuvent la faire chérir. Enfin, il succomba, et il emporta les regrets et l'admiration de tous ceux qui avaient été témoins de ses talens et de ses vertus. On a de lui : *Theoria Febris*, 1738, *in*-4°. — *Quæstiones medicæ pro cathedra vacante per obitum* D. Fitzgérald, 1749, *in*-4°. — *Pathologicarum de Febre et Palpitatione lectionum vindiciæ*, 1748. *in*-8°. — *Examen Responsionis D. Serane ad scriptum* Fr. Lamure *pathol. de Febre*, 1749, *in*-8°. — *Examen animadversionum* D. Petiot *in Parergon de Anevrysmate conscriptum*, 1749, *in*-4°. — Lettre à M. Aumont, dans laquelle il fait voir que l'on

ne peut pas le soupçonner d'avoir copié Haller au sujet de l'explication des mouvemens du cerveau, 1756, *in*-12. — *Positiones ex physiologia gen. corporis humani deprompta*, 1761, *in*-4°. — *Primæ lineæ pathologicæ et therapeuticæ*, 1766, *in*-8°. — *Positiones semioticæ*, 1766, *in*-4°. — Recherches sur les causes de la pulsation des artères, 1769, *in*-8°.

Lamy. On a de ce mathématien : les Elémens de géométrie, ou de la mesure de l'étendue, 1758, *in*-12.—Les Elémens de mathématiques, ou Traité de la grandeur en général, 1765, *in*-12.—Petit Calendrier perpétuel, 1775, *in*-12.

Lancelot, (Dom Claude) né à Paris en 1616, mourut à Quimperlay en Bretagne en 1695. Ce fut un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Le jansénisme ayant excité des troubles et introduit la persécution dans l'abbaye de St.-Cyran, Lancelot, qui en était un des membres, fut exilé à Quimperlay, où il mourut, consumé par le travail et les austérités. Ses principaux ouvrages sont : Nouv. Méthode pour apprendre la langue latine, 1664, *in*-8° ; et réimpr. depuis en 1667, *in*-8°, avec des corrections et des augmentations, et en 1761, *in*-8°. — Nouvelle Méthode pour apprendre le grec : elle vit le jour en 1656, *in*-8°, et a été réimprimée en 1754. — Des Abrégés de ces deux excellens ouvrages. — Le Jardin des racines grecques, 1657, *in*-8°. — Une Grammaire italienne, *in*-12. — Une Grammaire espagnole, *in*-12. — Grammaire générale et raisonnée, *in*-12 ; réimpr. en 1756 par les soins de Duclos, secrét. de l'acad. française. — *Delectus Epigrammatum*, en 2 vol. *in*-12, avec une Préface, par Nicole.—Mémoires pour servir à la Vie de St.-Cyran, 2 parties, *in*-12. — Dissertat. sur l'émine de vin et la livre de pain de St.-Benoît, *in*-12. — Les Dissert., les Observat. et la Chronologie sacrée, qui enrichissent la Bible de Vitré, Paris, 1662, *in*-fol.

Lancelot, (Antoine) de l'acad. des belles-lettres, né à Paris le 14 octobre 1675, fut destiné par ses parens à l'état ecclésiastique. Il prêcha à l'âge de 12 ans le Sermon grec qui était prononcé tous les ans aux Cordeliers, le dimanche de *Quasimodo*, devant la confrairie du Saint-Sépulcre ou de Jérusalem, qui certainement n'y entendait rien. Dans la suite, ne se sentant point appelé à l'Eglise, et n'osant en faire l'aveu à ses parens, il s'enfuit de chez eux, et alla de Paris à Beauvais, sans savoir où il allait. Le besoin l'ayant ramené

mené à lui-même, et à des réflexions sérieuses, il revint sur ses pas, et rentra en grace avec ses parens, à condition d'être ecclésiastique. L'année suivante, entraîné par un nouveau dégoût de son état, il disparut une seconde fois, et se rendit au camp devant Namur, dont Louis XIV avait formé le siége; le service militaire ne lui convenant pas plus que celui des autels, il se détermina pour les lettres. Il s'attacha d'abord à un conseiller au Châtelet, nommé Herbinot, homme d'une érudition bisarre, et qui se laissa mourir de faim, n'ayant, disait-il, besoin que de ses racines grecques et hébraïques. Il travailla avec lui à un dictionnaire étymologique. Lancelot occupa ensuite, pendant quatre ans, une place à la bibliothèque mazarine. Ce fut là qu'il se rendit véritablement savant, et utile aux savans. Il fournit à Bayle des articles curieux pour son dictionnaire, et il étudia les anciens monumens avec dom Mabillon: il alla ensuite en Dauphiné, où il travailla avec Valbonnays, premier président de la chambre de Grenoble, à une histoire du Dauphiné, que celui-ci avait entreprise. De là, il voyagea en Italie, où il fut accueilli des savans. A son retour, les pairs le choisirent pour éclaircir leurs titres, et défendre leurs priviléges. Il fit imprimer en leur nom, et de leur aveu, un vol. *in-fol.* de mémoires pour les pairs de France, avec les preuves. En 1719, il obtint la récompense de ce travail; les pairs lui achetèrent une charge de secrétaire du roi, dont il se défit en 1725. Il était entré, en 1719, dans l'académie des belles-lettres; il fut fait inspecteur du collége royal en 1732. Il fut en même temps commissaire au trésor des chartres, et il en avança beaucoup la table historique. En 1737, il fut chargé d'aller à Nancy faire l'inventaire des archives des duchés de Lorraine et de Bar, nouvellement reunis à la France; il n'en revint qu'en 1740, et mourut peu de tems après son retour, le 8 novembre de la même année. « On ne pouvait, dit l'historien de l'acad. des belles-lettres, avoir plus de douceur, de franchise et de cordialité; ne voulant que ce que l'on voulait, racontant avec la même ingenuité les différens etats où il s'était trouvé, ce qui lui était arrivé de plus flatteur ou de plus humiliant, et n'ayant rien à lui, dès que ce qu'il avait pouvait être utile ou agréable à ses amis. Sa reconnaissance pour ceux à qui il avait quelque obligation était extrême, il ne parlait jamais qu'avec un respect mêlé de tendresse du P. Mabillon ». En effet, D. Ruinart auquel il avait fourni

des matériaux pour une nouvelle édit. de la Diplomatique, l'appelle *Mabillonii memoriæ cultor ardentissimus.* Lancelot a fait la préface de l'histoire des grands officiers de la couronne; il a enrichi de savantes notes une édition des Amours de Daphnis et de Chloé, de Longus; il a fourni des additions et des corrections pour le *Pithæana*, les *Naudæana*, les *Patiniana*, les Antiquités gauloises de Pierre Borel. Il y a de lui, dans le Recueil de l'acad. des belles-lettres, un grand nombre de fort bons mémoires, un entr'autres fort curieux sur les merveilles du Dauphiné, qu'il réduit à peu de chose.

Lancelot, (J.-Jos.-Char.) né à Toulouse le 1er oct. 1732, a publié des Eglogues, des Hymnes et des Cantiques sur la naissance du sauveur du monde. — La Trappe, ode. — Les Etats de Languedoc, ode. — Et plusieurs autres poëmes.

Landois, médecin, est auteur d'une Dissertation sur les avantages de l'allaitement des enfans par leurs mères, Paris, 1781, *in*-8°.

Landreau, avocat à Saintes. On a de lui : Législation philosoph. politiq. et morale, suivie d'une Digression sur le célibat des prêtres et militaires, etc. 3 vol. *in*-12, 1787.

Lange, (François) avocat au parlement de Paris, natif de Reims, mort à Paris en 1684, à 74 ans, s'est fait un nom par le livre intitulé : *Le Praticien Français*, 2 vol. *in*-4°. 1755.

Langeac. (le ci-d. ch. de) On a de lui : Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur, qui a remp. le prix de l'acad. franç. 1768, *in*-8°. — Epître d'un fils à sa mère, pièce qui a concouru pour le prix de l'acad. franç. 1768, *in*-8°. — Eloge de Corneille, 1768, *in*-8°. — Traduct. d'un morceau de l'Iliade (prière de Patrocle à Achille) qui a conc. pour le prix de l'acad. fr. 1778, *in*-8°. — La Servitude abolie, pièce qui a conc. pour le prix de l'acad. franç. Paris, 1780, *in*-8°. — Poëme séculaire d'Horace, 1780, *in*-8°. — Colomb dans les fers, à Ferdinand et Isabelle, après la découverte de l'Amérique, cour. à Marseille, avec un Précis histor. sur Colomb, 1782. — Corali et Blandford, coméd. en 2 act. et en vers, 1783. — Différentes Pièces dans l'Almanach des Muses.

Langevin, chanoine de Bayeux, composa en 1269 le fameux Cartulaire de cette église, si connu sous le nom de son auteur, et qui fait

encore foi en matière d'usages et de cérémonies.

Langevin, (Eléonor) docteur de Sorbonne, natif de Carentan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé: *L'Infaillibilité de l'Eglise, touchant la foi et les mœurs*, contre Masius, professeur de Copenhague, Paris, 1701, 2 vol. *in*-12.

Langle, (Jean-Maximilien de) ministre protestant, né à Evreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé 2 vol. de Sermons, et une Dissertation pour la défense de Charles Ier, roi d'Angleterre.

Langle. (de) On a de lui: Voyage de Figaro en Espagne, 2 vol. 1785, *in*-12, 5e. édit. 1796, *in*-8°. — Tableau pittoresque de la Suisse, Paris, 1790, *in*-12, etc.

Langlès, (Louis-Mathieu) né à Perenne, près Montdidier, départ. de la Somme, le 22 août 1763, conservateur des manuscrits orientaux de la bibliothèque nationale, et professeur de persan à l'école spéciale des langues orientales vivantes, membre de l'instit. nation. de France, de la société philotechnique, et du lycée d'Alençon, a donné les ouvrages suiv.: Instituts politiques et militaires de Tamerlan, proprement appelé Tymour, écrits par lui-même en mogol, et trad. en français sur la version persanne d'Abou-Taleb-al-Hosséini, avec la vie de ce conquérant, d'après les meilleurs auteurs orientaux; des Notes et des Tables histor. et géograph., etc. 1787, *in*-8°. — Alphabet tartare-Mantchou, avec des détails sur les lettres et l'écriture des Mantchoux, Didot, 1787, *in*-4°. — Contes, Fables et Sentences, tirés des différens auteurs arabes et persans, avec un Discours sur la littérature orientale, et l'Analyse du poëme de Ferdoussy, sur les rois de Perse, *in*-8° et *in*-16, 1788. — Précis histor. sur les Marattes, composé en persan par l'écrivain Hamédin, qui accompagna le colonel Upton dans son ambassade à Pounah (inséré dans les affaires de l'Inde), 1788, *in*-8°. — Ambassades réciproques d'un roi des Indes, de la Perse, etc. et d'un empereur de la Chine, trad. du persan, avec la Vie de ces deux souverains, et des Notes tirées de différens auteurs orientaux, manuscrits et imprimés, 1788, *in*-8°. — Fables et Contes indiens, nouvellement traduits, avec un Discours préliminaire, et des Notes sur la religion, la littérature, les mœurs, etc. des Hindoux, 1790, *in*-8° et *in*-16. — Dictionn. tartare-mantchou-français, d'après un Dictionn. mantchou-chinois, par M. Amyot, rédigé et publié avec

des additions, et l'alphabet de cette langue, 1789—90, 3 vol. *in*-4°. — De l'importance des langues orientales, pour l'extension du commerce, les progrès des lettres et des sciences; Adresse à l'assemblée nation., 1790, *in*-8°. — Voyage sur la mer Rouge, les côtes de l'Arabie heureuse, etc. avec une Notice sur l'expédition de M. de Suffren au cap de Bonne-Espérance, par Henri Rooke, traduit de l'angl., 1787, 1 vol. *in*-8°. — Description du Pégu et de l'île de Ceylan, trad. de l'allemand et de l'anglais, 1791, 1 vol. *in*-8°. — 2e édit. du Voyage de Pallas, revue, corrigée et augm. de Notes, 1795, 8 vol. *in*-8°. — Voyage de Norden en Egypte, nouv. édit. soigneusement conférée sur l'originale, avec des additions tirées des auteurs anciens et modernes, et des géographes arabes, 1795 et années suivantes, 2 vol. *in*-4° : le 3e et dernier vol. est sous presse. — Voyages de C. P. Thunberg au Japon, par le Cap de Bonne-Espérance, les îles de la Sonde, etc. traduits, rédigés et augmentés de notes considérables sur le gouvernement, le commerce, l'industrie et les langues de ces différentes contrées, particulièrement sur le javan et le malai, 1796, 2 vol. *in*-4°. ou 4 *in*-8°. — Voyage de l'Inde à la Mekke, par A'bdoûl-Kérim, pélerin musulman, extrait de la traduction anglaise de ses Mémoires, avec des notes géographiques, historiques, etc. (1797) an V, *in*-8°. 1 vol. fig. — Voyages de la Perse dans l'Inde, en 1742, 1744, et du Bengale en Perse, en 1787—88; le premier traduit du persan, le second de l'anglais, avec une notice sur les révolutions de la Perse, un Mémoire historique sur Persépolis, et des notes, (1798) an VI, *in*-18, 2 vol. fig. — Œuvres de P. Poivre, précédées de sa vie, et accompagnées de notes, (1797) an V, *in*-8°. 1 vol. — Le Gulistan, ou le Parterre de roses de Sa'ady, traduit du persan, avec la vie de l'auteur, insérée en grande partie dans le Magasin encyclopédique. — Le Béhâristân (le Séjour du printems), Recueil d'Apologues et de Contes, par Djamy, traduit du persan, et inséré par fragmens dans le Magasin encycloped. et dans le journal des Muses. Le texte de cet ouvrage, ainsi que celui du Code des lois de Djenguyz-Khân, est sous presse, à l'imprimerie de la république, pour former un vol. *in*-8°. — Sous presse : Mémoires asiatiques, ou Extraits des Mémoires de la société asiatique de Calcutta; de celle de Batavia, traduits de l'anglais, du hollandais, et de différentes langues orientales, *in*-8°. — Description géographique, historiq. et politiq. de Maroc

et de Fez, par George Hoest, consul danois, traduite et augmentée de notes sur les productions, le commerce et l'industrie des Etats barbaresq. 1 vol. *in*-4°, orné d'une carte géographique et de 40 planch. en taille-douce. — Cours de littérature persane, consistant en fragmens historiq. Contes, Apologues, Poésies, etc. tirés des meilleurs auteurs de cette langue, etc. imprimé en caractères originaux, avec des notes, etc. *in*-8°. 1 vol. Outre ces ouvrages, Langlès a inséré un assez grand nombre de Mémoires, relatifs à l'histoire et à la littérature de l'Asie, dans le Magasin encyclopédique, depuis la naissance du journal, et des Extraits de manuscrits arabes, turcs, persans et tartares-mantchoux, accompagnés des textes en caractères origin. dans les tomes V et suiv. des Notices et Extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale, imprimés à l'imprimerie de la république. Il a été chargé de publier la traduction arabe de l'adresse de la convention nation. au peuple français, du 18 vendém. an III, imprimée à l'imprimerie de la république avec les magnifiques caract. arabes, employés autrefois pour la Bible polyglotte de le Jay, et qui fait partie de l'immense collection de caractères que possède cet établissement, où l'on a réuni la typographie du Louvre à celle de la Propagande de Rome.

Langlet, (E..) ci-devant juge à Bapaume, a donné: Essai sur la Législation du mariage, 1791, *in*-8°. — Essai ou Observations sur Montesquieu, 1792, *in*-8°.

Langlois, (Jean-Baptiste) jésuite, né à Nevers en 1663, et mort en 1706, publia divers écrits, oubliés aujourd'hui, contre l'édition de S^t^.-Augustin, donnée par les bénédictins de S^t^.-Maur. Nous avons de lui un ouvrage, plus estimable par les recherches que par le style: c'est son Histoire des croisades contre les Albigeois, à Paris, 1703, *in*-12.

Langlois, (Isidore) rédacteur du Messager du soir, avant le 18 fructidor, proscrit à cette époque, né à Rouen, le 18 juin 1770, mourut le 24 thermidor de l'an 8 (1800), à l'âge de 28 ans. Ardent et laborieux, il avait un courage indomptable; mais ses forces n'y répondaient pas: il était faible, bilieux et valétudinaire. Personne ne peut se vanter d'avoir été aussi souvent et aussi long-tems proscrit, tantôt par un parti, tantôt par un autre. Il n'avait point d'opinion fixe, sinon contre le crime. Sa plume, facile et mordante demandait à être surveillée, ou devait

être détournée sur des objets étrangers à la politique. On a de lui : Des Gouvernemens qui ne conviennent point à la France, 1795, *in*-8°. — A ses juges et à ses concitoyens, 1795, *in*-8°.

Lanjuinais, (Jean-Dénis) ci-devant memb. de l'assemblée constit. et de la convent. proscrit en 1793, aujourd'hui membre du sénat conservat. est auteur des ouvrages suiv. Mémoire sur l'origine des différentes espèces de dîmes, etc. Paris, 1786, *in*-8°. — Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariages, 1791, *in*-8°. — Beaucoup d'autres rapports dans les journaux politiques.

Languet, (Hubert) né à Vitteaux en Bourgogne l'an 1518, étudia en Italie, et passa de-là en Allemagne pour voir Mélanchthon. Cet homme célèbre lui inspira ses opinions et les lui fit adopter. Après la mort de Mélanchthon, Languet se retira auprès d'Auguste, électeur de Saxe, qui lui confia les négociations les plus importantes. Envoyé en France en 1570, il fit une harangue éloquente et hardie à Charles IX, au nom des princes protestans d'Allemagne, (elle se trouve dans les Mém. de ce roi ;) et le jour du massacre de la S^t.-Barthélemi, il ne craignit pas d'exposer sa vie, pour sauver celles de Duplessis-Mornai et d'André Wechel, ses amis. Il mourut à Anvers en 1581, à 63 ans, au service du prince d'Orange. On a de lui plusieurs ouvrages, les principaux sont: Des Recueils de lettres en latin, à l'électeur de Saxe, publiées à Hall, *in*-4°. en en 1699 ; à Camerarius, père et fils, imprimées en 1685 à Francfort, *in*-12 ; au chevalier Sidnei, mises sous presse en 1646, *in*-12. — *Vindiciæ contra Tyrannos*, publiées sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, *in*-8°, traduites en français, 1581, *in*-8°. C'est la production d'un républicain qui ne ménage rien, et qui pense sur les rois comme on en parlait dans le sénat de Rome après l'expulsion des Tarquins. — Une Relation de l'expédition de l'électeur Auguste, contre Guillaume Grumbach et autres révoltés de Saxe, avec l'Histoire de ce que fit l'empereur contre ce prince, 1562, *in*-4°. — On lui attribue l'Apologie du prince d'Orange, contre le roi d'Espagne, 1581, *in*-4°.

Languet, (Jean-Joseph) naquit à Dijon le 25 août 1721, et mourut en 1753. Il entra, à la sollicitation de Bossuet, son ami et son compatriote, dans la maison de Navarre, dont il devint supérieur, y prit le bonnet de

docteur de Sorbonne, et fut nommé évêque de Soissons en 1715. Son zèle pour la constitution *unigenitus* ne contribua pas peu à lui procurer cette dignité; et ce zèle ne diminua point, lorsqu'il l'eut obtenue. Il signala chaque année de son épiscopat, par des Mandemens et par des Ecrits contre les anti-constitutionnaires, les appellans, les réappellans, les convulsionnaires, et les dévots au diacre Pâris. Son dévoûment à la bulle lui procura une place à l'acad. franç., qu'il dut à la faveur du cardinal de Fleury, ainsi qu'à l'archevêque de Sens. Son élection à l'académie ne passa pas sans difficulté. Tout irréprochable qu'il se crut dans sa conduite et dans sa doctrine, il avait eu le malheur de déplaire à plusieurs académiciens, moins favorables que lui à cette bulle; car alors les gens de lettres s'occupaient des disputes théologiques. La même destinée qui avait troublé son entrée à l'acad. sembla le poursuivre dans deux occasions, où il fut obligé, comme directeur, de parler au nom de la compagnie. Dans la première, il avait à recevoir à-la-fois, l'ancien évêque de Mirepoix (Jean-Franç. Boyer), qui n'avait fait que des Sermons, et l'auteur du Préjugé à la mode (Nivelle de la Chaussée), qui n'avait fait que des Comédies. La circonstance était délicate pour un évêque obligé, d'un côté, par les bienséances de son état, de s'élever contre les spectacles, et obligé, de l'autre, comme chef de l'académie, de donner au récipiendaire, qui n'était connu que par des ouvrages de théâtre, les justes éloges que ces ouvrages méritaient. En voulant concilier ces deux caractères, Languet se fit des ennemis parmi les gens scrupuleux et dévots. On ne manqua pas de dire qu'il n'avait pas moins loué dans son discours le talent de faire des Comédies, que celui de faire des Sermons, et qu'il proposait aux chrétiens de se disposer à entendre le sermon en allant à la comédie. Languet fut si bien corrigé par ces épigrammes, qu'il se réforma jusqu'à l'excès. Chargé, quelques années après, de la réception de Marivaux, auteur de plusieurs Romans et d'un grand nombre de Pièces de théâtre, il donna au récipiendaire beaucoup moins d'éloges que de leçons; il lui fit une espèce de réprimande épiscopale sur les ouvrages qu'il n'osait pourtant convenir d'avoir lus, et poussa le zèle évangélique jusqu'au point de mécontenter presque également et le récipiendaire et l'académie. — Ses ouvrages polémiques qui ont été trad. en latin, et impr. à Sens en 1753, en 2 vol. *in-fol.*, ont été supprimés par un arrêt

du conseil. On a encore de lui : La Vie de Marie Alacoque, 1729, *in*-4° : c'est un fatras de puérilités et d'indécences; Jésus-Christ y converse avec cette religieuse imbécille, dans le style des patriarches de Berruyer; et ce qui met le comble à l'absurdité, il fait des vers pour elle. Si Languet est le véritable auteur de ce pieux Roman, que faut-il penser de lui? et s'il ne l'est pas, et qu'il l'ait adopté sans en sentir l'extravagance, qu'en faut-il penser encore? — Une traduction des Pseaumes, *in*-12. — Une réfutation, *in*-12, du Traité de Claude de Vert, trésorier de Cluni, sur les Cérémonies de l'Eglise. — Des livres de piété. — Des Remarques sur le fameux Traité du jésuite Pichon, touchant la fréquente communion. — Plusieurs Discours dans les Recueils de l'acad. franç.

Lannoy, lieutenant-particulier des eaux et forêts de Sedan, mort en 1754, a donné un Mémoire sur la ville de Sedan, 1745, *in*-4°.

Lansac (J.-P.) a donné : Essai sur le mécanisme de l'Univers, 1770, *in*-12.

Lansel de Magny, médecin, mort en 1775, a publié: *Dissertat. ergo ex vasorum aucta aut imminuta irritabilitate omnis morbus*, 1752, *in*-4°. — Dissertation physique sur l'homme, 1765, *in*-12. — Principes de médecine et de grande chirurgie, 1769, *in*-12. — Etrennes de Santé, 1769, *in*-24. — Lettre sur les présages de la vie ou de la mort dans les maladies, 1770, *in*-12. — Traité de la sympathie des parties des corps dans les maladies, 1772, *in*-12.

Lansel, (Jean-Antoine) né à Dijon en 1755, membre de l'ancien musée de Paris, de la societé philotechnique, du lycée des arts de Paris, de celui de Toulouse, associé correspondant de la société d'agriculture, sciences et arts de Lyon, a donné : Nécessité d'un régime pour conserver et faire fleurir le commerce et les manufactures en France, 1 vol. 2e édition, Paris, 1791 et 1793. — De l'industrie et du commerce que peut avoir la ville de Dijon, 1 volume, Dijon, 1789. — De l'industrie et du commerce du Languedoc, 1785; — et plusieurs autres Mémoires sur le commerce, les arts et les manufactures, et sur diverses questions d'économie politique.

Lanthenas, (Franç.) médecin, membre de la convention nationale et du conseil des cinq-cents, a publié les ouvrages suiv. : Inconvéniens du droit d'aînesse, etc. 1789, *in*-8°. — De la liberté de la Presse, 1791, *in*-8°. — Théorie

et

et Pratique des Droits de l'Homme, par Th. Payne, trad. en franç. 1792, *in*-8°. — Déclaration des Devoirs de l'Homme, des principes et maximes de la Morale universelle, 1794, *in*-8°. — Décadence et chûte du systême des finances de l'Angleterre. par Th. Payne, trad. de l'angl. 1796, *in*-8°.

Lantier, (G.-F.) mem. de l'acad. de Marseille et des acad. de Florence et de Rome, a donné : L'Impatient, coméd. en 1 acte et en vers libres, 1778, *in*-8°. — Le Fakir, conte en vers (publié par Grimod de la Reynière), 1780, *in*-8°. — Le Flatteur, com. en 5 actes (publié par le même), 1782, *in*-8°. — Réflexions philosoph. sur le Plaisir, par un Célibataire, 3e édition, Lausanne, 1784, gr. *in*-8°. — Les Coquettes rivales, com. en 5 actes, en vers, 1786.—L'Inconséquent, com. en 5 actes, en vers, 1788. — Erminie, poëme en 3 ch., Paris, 1788, *in*-12. — Voyages d'Antenor en Grèce et en Arabie, Paris, an VI (1798) 3 vol. *in*-8°, 2 édit.

Larchant, (Nicolas de Grimouville de) principal du collége de Bayeux, sa patrie, mort en 1736, cultivait avec succès la poésie latine. On a de lui, en vers de cette langue, la traduction du fameux poëme de l'abbé Grécourt, intitulé : *Philotanus*.

Larcher, de l'institut national, né à Dijon en 1726, est auteur des ouvr. suiv. : Electre, trag., trad. du grec, 1770, *in*-8°. — Traduct. d'un discours de Pope sur la poésie pastorale, 1750, *in*-8°. — Histoire de Mart. Scriblerus, trad. de l'anglais, de Pope, 1755, 1 vol. *in*-12. — Observations sur les maladies des armées, trad. de l'anglais de Pringle, 1755, 2 vol. *in*-12; 2e édit. 1771, 2 vol. *in*-12. — Essai sur le blanchîment des toiles, trad. de l'angl., 1762, *in*-12. — Essai sur le sénat romain, trad. de l'angl. de Chapman, 1765, *in*-12. — Suppl. à la philosophie de l'histoire de l'abbé Bazin, 1767, *in*-8°; nouv. édition, 1769, *in*-8°. — Traité du scorbut, traduit de l'anglais, 1771, 2 vol. in-12. — Mém. sur Vénus, auquel l'acad. de Dijon a adjugé le prix, 1775, *in*-12. — L'Expédition de Cyrus dans l'Asie-supérieure, et la Retraite des dix-mille : ouvrage traduit du grec de Xénophon, avec des notes, 1778, 2 vol. *in*-12. — Hist. d'Hérodote, traduit du grec, avec des Remarques histor. et critiques; un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une Table géographiq., 1786, 7 vol. *in*-8°.

Large de Saint-Fargeau, (Jean-Augustin de) avocat,

a publié des Mémoires sur l'agriculture, Londres, 1762, *in*-12.

Laribardière, auteur dramatique à Paris, a donné au théâtre de la rue Favart : Les Sœurs rivales, comédie en 1 acte, 1762; les deux Cousines, comédie en 1 acte, en vers, mêlée d'ariettes, 1765; la Réconciliation villageoise, retouchée par Poinsinet, en 1 acte, avec des ariettes, 1765. — A l'Opéra-comique : Les Aveux indiscrets, 1754.

Larrey, (Isaac de) né dans le pays de Caux, de parens calvinistes, en 1638, mourut à Berlin l'an 1719. Après avoir exercé pendant quelque tems, avec succès, la profession d'avocat dans sa patrie, il se réfugia en Hollande, pour éviter les persécutions qu'on employait contre ceux de sa religion. Son mérite y fut récompensé par le titre d'historiographe des Etats-généraux. L'électeur de Brandebourg l'appella ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Les plus connus de ses ouvrages, sont : Histoire d'Angleterre, en 4 vol. *in*-fol. 1697 à 1713. — Histoire de Louis XIV, 1718, 3 vol. *in*-4°, et 9 vol. *in*-12 : mauvaise compilation de gazettes infidèles, sans agrément dans le style, et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms propres. Les 3 derniers vol. sont de la Martinière. — Hist. d'Auguste, 1690, *in*-8°. — L'Héritière de Guienne, ou Histoire d'Eléonore, fille de Guillaume, dernier duc de Guienne, femme de Louis VII, roi de France, 1692, *in*-12 : morceau d'histoire curieux, écrit d'un style vif et un peu romanesque. — Hist. des Sept-Sages, 1713, 2 vol. *in*-8°. — Larrey donna enfin en 1709, une mauvaise Réponse à l'Avis aux réfugiés, réimprimée à Rouen en 1714 et 1715, *in*-12.

Larroque, (Mathieu de) ministre protestant, né à Leirac, près d'Agen, en 1619, mourut en 1684, à 65 ans. C'était un grand et rigide observateur de la morale évangélique. Ses ouvrages sont : une Histoire de l'Eucharistie, Elzevir, 1669, *in*-4°, et 1671, *in*-8° : pleine de recherches curieuses. —Réponse au livre de M. de Meaux, de la communion sous les deux espèces, 1683, *in*-12. — Un Traité sur la régale. — Deux savantes Dissertat. latines sur Photin et Libère. — Plusieurs autres Ecrits de controverse, estimés dans son parti.

Larroque, (Daniel de) fils du précédent, né à Vitré, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, de-là à Copenhague, ensuite à Amsterdam, et enfin revint à Paris,

pour embrasser la religion catholique. Un écrit satyrique contre Louis XIV, le fit enfermer au châtelet, d'où il fut transféré au château de Saumur. Etant sorti cinq ans après de sa prison, il obtint un poste dans le bureau des affaires étrangères, et une pension de 4,000 liv. dans le tems de la régence. Il mourut en 1731, à 70 ans. On a de lui: Vie de l'imposteur Mahomet, traduite de l'angl. du savant Prideaux, *in*-12. — Deux mauvais Romans satyriques; l'un sous le titre de: Véritables motifs de la conversion de Rancé, abbé de la Trappe, 1685, *in*-12; l'autre, sous celui de: Vie de Mézerai l'historien, *in*-12. — Traduction de l'Hist. romaine d'Echard, retouchée et publiée par l'abbé des Fontaines. — Avis aux réfugiés, *in*-12. — Il travailla aux Nouvelles de la République des lettres, pendant la maladie de Bayle.

Lascène ou Laséna, (P.) avocat à Naples, originaire de Normandie, mourut à Rome, le 20 août 1636, à 46 ans. On a de lui: *Nepenthes Homeri, seu de abolendo luctu*, Lucques, 1624, *in*-8°. — *Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt*, Romæ, 1637, *in*-8°. — *Dellantico Ginnasio Napoletano*, Naples, 1688, *in*-4°.

Lasolle, On a de lui: Mémoires de Versorand. — Amusemens des eaux de Passy, 1787, 3 vol. *in*-12.

Lassale (Carrier de) a publié: Discours sur la question proposée par l'acad. des jeux-floraux: Si l'art de la navigation a été plus nuisible qu'utile? *in*-8°. — Cours d'hydrographie ou Navigation professé à Paris, et mis à la portée de tous les navigateurs, 1787, 2 vol. grand *in*-8°. — Hydrographie démontrée et appliquée à toutes les parties du pilotage, à l'usage des élèves ou aspirans de la marine militaire et marchande, 1792, *in*-8°.

Lassale, auteur dramat., à Paris, a donné au théâtre de la rue Favart: les Pêcheurs, comédie en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1766; l'Officieux, com. en 3 actes, en prose, 1780; Chacun a sa folie, com. en 1 acte, 1781; Sophie Francour, com. en 4 actes, en prose, 1783. — Au théâtre Français: l'Oncle et les deux Tantes, com. en 3 actes, en vers, 1785.

Lassone, (Joseph-Marie-François de) premier médecin du roi et de la reine, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, de l'instit. de Bologne, de l'acad. de médecine de Madrid, de la société de médecine, et pensionnaire-vétéran de l'aca-

démie des sciences, naquit à Carpentras le 3 juillet 1717, et mourut à Paris le 8 décembre 1788. Il fit ses études à Paris sous les yeux de son père, qui était médecin ordinaire du roi, et à 25 ans, il entra comme anatomiste à l'acad. des sciences. Il s'occupait avec le plus grand succès de cette partie des connaissances humaines, lorsqu'un événement extraordinaire mit un terme à ses travaux anatomiques. En choisissant parmi quelques cadavres un sujet propre à ses dissections, il crut appercevoir sur l'un d'eux des signes de mort incertains, et il chercha à ranimer une vie qui peut-être n'était pas éteinte. Long-tems ses efforts furent vains; mais enfin il apperçut des mouvemens qui ne furent plus équivoques. Cette mort apparente n'était qu'une crise salutaire. Lassone guérit le malade : il était pauvre, il le nourrit, le consola; mais l'idée d'avoir été exposé à commettre un crime involontaire, ne lui permit plus de se livrer à des travaux que depuis il ne pouvait envisager sans effroi. L'histoire naturelle prit la place de l'anatomie, et les connaissances qu'il avait déjà, le trouvèrent disposé à suivre cette nouvelle carrière. La chimie, si étroitement liée à l'histoire naturelle, devint ensuite l'occupation chérie de Lassone. Ses nombreux Mémoires offrent une suite précieuse d'observations nouvelles, utiles, soit au progrès de la science, soit à celui de l'art de composer les remèdes : par-tout on voyait la sagacité de l'observateur, une sage critique, un esprit toujours juste, toujours méthodique. La médecine lui doit de nouvelles préparations de mercure et d'antimoine. C'est lui qui, dans un travail commun entre lui et Cornette, le compagnon fidèle de ses travaux, observa le phénomène singulier de l'inflammation du phosphore par l'affusion de l'eau froide. Lassone, après avoir exercé la médecine dans les hôpitaux et dans les cloîtres, fut appelé à la cour, où il fut d'abord premier médecin des deux reines, et ensuite premier médecin du roi. A peine fût-il parvenu à ce poste, qu'il s'occupa des moyens de détruire ce qu'on appelait les droits de cette place, et ce qu'il regardait comme des abus; mais il voulut que cet abandon fût utile, et il imagina de confier à une acad. de médecine l'examen des remèdes nouveaux et la police des eaux minérales de la France. Quoiqu'éloigné de sa patrie depuis son enfance, Lassone ne l'oublia point, et n'en fut point oublié. Au moment où la France prit, en 1768, une possession momentanée du comtat Venaissin, les Etats

du pays le chargèrent de présenter au roi les cahiers où ils demandaient la conservation de leurs franchises. Ses aïeux avaient répandu des bienfaits sur l'hôpital de Carpentras; il voulut les imiter, mais en homme éclairé : il donna des lits de fer, dont il serait à desirer que l'usage exclusif s'introduisît dans les hôpitaux; et au bienfait en lui-même, il ajouta celui de l'exemple, peut-être plus utile encore. Lassone avait de nombreux amis, parmi lesquels il laissa de profonds regrets, lorsqu'il succomba aux infirmités qui l'assaillirent de bonne-heure. On lui doit : une Dissertation sur le cancer des mammelles, dans les Mém. de l'acad. de chirurgie, t. II. — Beaucoup de Mémoires dans le Recueil de l'acad. des sciences.

Lassus, (Pierre) chirurg., professeur de médecine légale et membre de l'institut national, est auteur des ouvr. suiv. : Nouvelle Méthode de traiter les fractures et les luxations, par Pott, avec la descript. des nouvelles Attelles, (de Sharp) pour le traitement des fractures de la jambe : ouvrage traduit et augmenté de notes, 1771, *in*-12; nouv. édit. 1788, *in*-8°. — Dissert. sur la lymphe, 1774, *in*-8°. — Manuel pratique de l'amputation des membres, par Ed. Alanson, trad. de l'angl. 1784, *in*-12. — Essai ou Discours historique et critique sur les découvertes faites en anatomie, par les Anciens et les Modernes, 1783, *in*-8°. — Ephémérides pour servir à l'histoire de toutes les parties de l'art de guérir (avec Pelletan), 1790, *in*-8°, 24 cahiers par année. — Traité élémentaire de la médecine opératoire, 1795, 2 vol. *in*-8°. — Des Mémoires.

Lattaignant, (Gabriel-Charles de) chanoine de Reims, né à Paris au commencement de ce siècle, mourut dans cette ville le 10 janvier 1779. Son goût pour les Lettres, et sa gaieté constante sans fiel et sans ironie, le firent rechercher des meilleures compagnies. Sa muse se plia à tous les goûts. Tantôt gaie, tantôt sensible, elle célébra successivement la joie et les langueurs. Il paraîtra étrange que l'abbé Lattaignant ait choisi le genre des chansons préférablement à tout autre. Sans doute qu'il aima mieux suivre les impressions de son génie que la décence de son état, qui lui paraissait trop sévère. Qu'on lui pardonne cet oubli, et il pourra occuper une place parmi les esprits qui font honneur à la gaieté française. Si ses chansons ne sont pas toujours égales, s'il en a quelques-unes de froides et de peu naturelles, il en a beaucoup d'ingénieu-

ses et de très-délicates. Querlon a donné la première édit. de ses ouvrages, sous le titre de *Pièces dérobées à un ami*, 2 vol. *in*-12, et l'abbé de la Porte en a donné une 2ᵉ en 4 vol. auxquels il en a été joint un cinquième depuis la mort de l'auteur.

LATTOSSE, (Charles) a donné : La Sainte Famille, ou l'Histoire de Tobie, 1788, *in*-8°.

LATUDE est auteur d'un Mémoire histor. sur sa vie, sur sa détention, etc. et d'un Mémoire sur les moyens de rétablir le crédit public et l'ordre dans les finances de la France.

LAUBRUSSEL, (Ignace de) jésuite, né à Verdun en 1663, mourut au Port-Sᵗᵉ.-Marie, en Espagne, l'an 1730. Il était devenu par ses talens, préfet des études du prince des Asturies. Les plus connus de ses ouvrages sont : La Vie du P. Charles de Lorraine, jésuite, *in*-8°. — Traité des abus de la critique en matière de religion, 1710, 2 vol. *in*-12.

LAUBRY, doct. en théologie. On a de lui : Traité des unions des bénéfices, 1778, *in*-12. — Traité des érections des bénéfices, 1781, *in*-12.

LAUGEOIS DE CHASTELLIERS, né à Sully, a publié une Traduct. nouv. des Pseaumes de David, faite sur l'hébreu, 1762, 2 vol. *in*-12. — Une Introduction à la langue hébraïque, *in*-12. — Une traduction des Epîtres de Sᵗ.-Paul, d'après le grec, 176*, *in*-12. — Et une Concordance des principes et de la doctrine de Sᵗ.-Paul, 1766, nouv. édit. 1795, *in*-12.

LAUGIER, (Marc-Antoine) prieur de Ribaute en Languedoc, prédicateur du roi, associé des académies d'Angers, de Marseille et de Lyon, naquit à Manosque en Provence, le 25 juillet 1713 et mourut à Paris en 1769. Il entra chez les jésuites de Lyon et se livra dans cette ville à l'éloquence de la chaire. Sa réputation naissante le fit appeler à Paris, où il prêcha à la cour. Le succès de ses sermons lui fit croire qu'il pouvait demander à ses supérieurs la permission de rester à Paris. Mais il ne fut pas long-tems à s'appercevoir qu'il était un objet de jalousie pour ses collègues. Il apprit sourdement qu'on se disposait à le renvoyer en province. Laugier prévint les mauvaises intentions de ses supérieurs, et quitta les jésuites. C'est dans le peu de tems qu'il demeura à la maison professe, que fut composé son *Essai sur l'architecture*. La première édit. de cet Essai, donnée en un vol. *in*-12, 1756,

sans nom d'auteur, eut beaucoup de succès. On y trouva des critiques hardies, des principes simples, des réflexions rapides et instructives. Il en parut dans le tems un examen critique. Frézier combattit aussi les idées de l'auteur par quelques remarques insérées dans un volume du Mercure. L'abbé Laugier répondit à l'*examen* et aux *remarques* dans la seconde édit. qu'il publia en 1755, et qu'il augmenta d'un Dictionnaire des principaux termes d'architecture. Après sa sortie des jésuites, l'abbé Laugier trouva dans Paris des protecteurs zélés, qui s'empressèrent de lui rendre service. On fit connaître son mérite au ministre des affaires étrangères, et il fut nommé secrétaire d'ambassade à la cour de Bonn. Il y resta pendant tout le tems de la guerre de Hanovre: quand il revint ensuite rendre compte de ses opérations, la cour le gratifia du prieuré de Ribaute. C'est quelque tems avant son départ pour l'Allemagne, et dans le séjour qu'il y fit, qu'il entreprit son histoire de la république de Venise, ouvrage qui manquait à notre langue. Nous n'avions pour ainsi dire, qu'un respect aveugle pour cette république beaucoup plus illustre que connue parmi nous. Ce sujet n'avait été traité que fort tard, même par les historiens nationaux, qui étaient en petit nombre, et qui, pour la plupart, dit l'auteur, n'avaient écrit que depuis le tems où il n'était plus permis de dire la vérité. Ces sources n'ayant point paru assez pures à l'abbé Laugier, il eut recours aux écrivains étrangers qui avaient traité des affaires de Venise, et il corriga les uns par les autres pour faire un corps d'histoire aussi sûr qu'il est possible de le désirer. Les trois premiers vol. parurent au commencement de l'année 1759. La préface historique est très-curieuse. Elle donne des notions préliminaires qui sont indispensables pour lire la suite avec fruit. Elles roulent sur l'origine des vénetes, l'indépendance de l'état de Venise, la forme particulière de son gouvernement, et son ancienne noblesse. On lit, en tête du troisième vol. un discours sur les doges, et au commencement du quatrième, un tableau des principales magistratures de Venise. On remarque, dans ce quatrième volume, que l'abbé Laugier commence à se corriger des défauts qu'on avait reprochés aux premiers. C'était la prolixité de son style que l'on avait critiquée, et sur-tout un peu de cette emphase oratoire, un peu de ce luxe d'expressions, qui donnaient quelquefois à son ouvrage l'air d'une pièce d'éloquence, plutôt que d'un morceau d'histoire. Il écrivit les

volumes suivans avec beaucoup plus de simplicité. Des occupations différentes suspendirent cet ouvrage depuis 1760 jusqu'en 1764. Le sixième vol. imprimé dans cette dernière année, fut suivi sans interruption des six autres qui complètent cet ouvrage. Peu de tems après, l'abbé Laugier donna l'Histoire de la paix conclue à Belgrade entre la Russie, l'Autriche et la Porte Ottomane le 18 septembre 1739, par la médiation et sous la garantie de la France, en 2 vol. *in*-12. L'abbé Laugier avait une connaissance très-étendue de l'histoire, sur-tout de celle qui concerne l'Italie et le Levant. Il avait tracé le cannevas d'une Histoire générale de l'Italie, d'après le fameux *Muratori* et les plus célèbres auteurs. Il a laissé, sur le commerce du Levant, un manuscrit plein de particularités intéressantes. Il travaillait aussi à la continuation de l'abbé de Vertot, sur les chevaliers de Malte, et à une Hist. des Papes, lorsqu'une fluxion de poitrine l'enleva subitement. L'abbé Laugier avait des mœurs douces, il aimait la retraite et la tranquillité, et travaillait aisément. Son commerce était facile et agréable. Le savoir n'avait pas éteint en lui l'imagination, comme cela arrive trop souvent. Peut-être même se livrait-il un peu trop aux saillies de son imagination féconde et brillante. On a de lui. outre les ouvrages ci-dessus énoncés : Paraphrase du *Miserere*, trad. de Segneri, *in*-12.— Voyage à la mer du Sud, trad. de l'anglais, 1756, *in*-4° et *in*-12. — Apologie de la musique française, 1754, *in*-8°.

Laugier, (Isaïe Michel) médecin, memb. de plusieurs acad, a donné : Nouvelle découverte pour l'humanité ou Essai sur la maladie de Cythère, 1783, *in*-8°; nouv. édit. 1784, *in*-8°. — L'Art de faire cesser la peste ou les épidémies les plus terribles, 1784, *in*-8°. — Parallèle entre le Magnétisme animal, l'électricité et les bains médicinaux par distillation, etc. On y a joint l'art de conserver la santé et de guérir les maladies les plus rébelles par des exercices mécaniques, etc. 1785, *in*-8°. — Présens des courtisanes, ou galanteries de Cythère, etc. 1785, *in*-8°. — Hydrographie nouvelle, ou Description des bains hydrauliques médicinaux de toutes les espèces, 1785, *in*-8°. — Tyrannie que les hommes ont exercée dans presque tous les tems et pays contre les femmes, 1788, gr. *in*-8°. — Le vrai patriotisme, ou services rendus à la patrie avec les pièces authentiques qui les prouvent, 1791, *in*-8°.

Laugier, (François) de Nancy,

Nancy, doct. en médecine, mort à Reggio en Lombardie le 17 décembre 1793. On a de lui : *Institutiones pharmaceuticæ*, Modène, 1788-91, 3 vol. *in*-8°.

LAUJON, (Pierre) né à Paris, a donné à l'Opéra : Daphnis et Chloé, pastorale, 1751 ; Sylvie, opéra en 3 actes, 1766 ; Ismène et Ismenias, tragédie en 3 actes, 1770. — Au théâtre français : L'Inconséquent ou les soubrettes, com. en 5 actes, en prose, 1777 ; le Couvent, com. en 1 acte en prose, 1790. —Au théâtre de la rue Favart avec Parvi : La Fille, la Femme et la Veuve, parodie du ballet des Fêtes de Thalie, 1745 ; Armide, parodie, 1762. Il a eu part à Zéphire et à Fleurette, parodie de Zelindor. Il a donné seul, l'Amoureux de quinze ans, com. en 3 actes, mêlée d'ariettes, 1771 ; le Fermier cru sourd, ou les Méfiances, com. en 3 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1772 ; Matroco, drame burlesque, en 4 actes, 1778 ; le Poète supposé, ou les Préparatifs de fête, com. en 3 actes en prose, mêlée d'ariettes, 1782 ; la Nouvelle école des mères, com. en 1 acte, en prose ; l'Ecole de l'amitié, com. en 1 acte en prose. Toutes deux jouées et non imprimées.—A l'Opéra-Comique, avec Parvi et Favart, la parodie de Thesée ; la Journée Galante, ballet héroïque, 1750. Le naturel et le tendre de la poésie, l'intelligence et les ressorts du genre lyrique, sont employés dans la plupart de ces pièces avec une finesse qui en rend l'effet des plus intéressans. Tout le monde sait par cœur des morceaux de l'opéra de Sylvie, dont les vers sont si naturels et si harmonieux, qu'ils font, pour ainsi dire, valoir la musique, quoiqu'excellente par elle-même : au lieu que, pour tant d'autres, c'est la musique qui fait supporter les vers. Un autre trait qui distingue encore les productions de Laujon, c'est que le sentiment y consiste moins dans une affectation de paroles doucereuses, que dans un fond de chaleur et de sensibilité qui anime l'expression. Ces précieuses qualités se font sur-tout remarquer dans ses chansons, dont il a donné un Recueil, sous le titre des *A-propos de Société*, 1776, 3 vol. *in*-12.

*LAUNAY, (Pierre de) écrivain de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1573, mourut en 1662, à 89 ans, très-regretté de ceux de sa secte. On a de lui : Des Paraphrases sur toutes les Epîtres de St.-Paul, sur Daniel, l'Ecclesiaste, les Proverbes et l'Apocalypse.—Des Remarques sur la Bible, ou

explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la Sainte-Ecriture, Genève, 1667, *in*-4°.

LAUNAY, (François de) né à Angers en 1612, reçu avocat à Paris en 1638, mourut en 1693 à 81 ans. Il plaida, écrivit et consulta avec un succès égal, jusqu'en 1680. On a de lui : Un savant Commentaire sur les institutes coutumières de Loysel, 1688, *in*-8°. — Un Traité du droit de chasse, 1681, *in*-12. — Des remarques sur l'institution du droit romain et du droit français, *in*-4°. 1686.

LAUNAY, (Pipoulain de) mort en 1767, était un habile grammairien. Sa Méthode pour apprendre à lire a eu du succès, ainsi que sa Méthode pour apprendre le latin, 1756, 4 vol. *in*-8°.

LAUNAY, (J.-F. le MONNIER de) de Nancy. On a de lui les poésies suivantes : Ode à M. Servan, sur son élection à l'échevinage de Lyon, 1764, *in*-12. — Les Pleurs de la France sur la mort de Louis Dauphin, 1766, *in*-4°. — Epître à un jeune homme sur la poésie, 1767, *in*-12. — Prospectus des leçons de littérature, 1767. — Essais poétiques, 1770, *in*-12. — Poésies et lettres du frère Roch à son prieur, 1770 *in*-12.

LAUNAY, (P. L. Athanase Veau de) né à Tours, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale d'Indre et Loire, de la société d'institution et de celle du lycée des arts de Paris, membre de la société d'agriculture et de celle des sciences, arts et belles-lettres du Musée de Tours, a donné : Le Corps-de-garde national, comédie représentée et imprimée à Tours, 1790. — Eloge funèbre de Mirabeau, 1791. — Rapport sur la société d'agriculture et sur l'enseignement public. 1793. — Opinion sur la nécessité de perfectionner en France l'agriculture, les arts et les sciences par des établissemens adaptés aux localités. — Lettre aux conservateurs du Musée de Tours. — Stephanin, ou le Mari supposé, opéra représenté et imprimé à Tours, 1798. — Une Ode à la paix; une autre à la liberté. — Hymnes à la jeunesse ; à la reconnaissance ; à l'agriculture ; à l'humanité ; à la veillesse. — Tableaux élémentaires d'hist. naturelle, à l'usage de l'école centrale du départ. d'Indre et Loire, 1799.

LAUNAY, (de) ci-dev. lecteur du prince de Portugal. On a de lui : Epître à Jean V, roi de Portugal, sur les avantages de la fidélité à la vertu, 1749, *in*-4°. — Ode à Joseph Ier, roi de Portu-

gal, sur son avènement au trône, 1750, *in*-4°. — Rondeau à l'infant D. Emmanuel sur sa convalescence, 17*, *in*-4°. — Epître au duc dom Juan de Bragance, à l'occasion de l'entrée de Mme la Dauphine à Paris, 1773, *in*-8°. Les plaisirs de l'esprit, poëme, 1775, *in*-12. — Le courage dans les peines de l'esprit et les plaisirs de l'esprit, 1775, *in*-12. — Les plaisirs de la ville, 1775, *in*-12. — Le Baguenaudier, pièce de vers, 1775, *in*-12. — Le contraste de la discorde et de la paix, ode, 1785, *in*-8°. — Ode à l'acad. franç. 1785, *in*-8°. — La mort du prince Léopold de Brunswick, 1786, *in*-12.

Launay, (de) ci-dev. avocat, a donné : Etrennes aux enfans qui savent bien lire, ou contes moraux, trad. de l'anglais, 1789, *in*-18.

Launay, (de la Haye) a publié : Justification du systême d'économie politique et financière de Frédéric II, roi de Prusse, pour servir de réfutation à tout ce que le comte de Mirabeau a hasardé à ce sujet dans son ouvrage de la Monarchie prussienne, 1789, *in*-8°.

Launois, médecin, a publié : L'Hygiène ou l'art de conserver la santé, poëme latin de Géoffroy, trad. en français. 1774, *in*-8°.

Launoy, (Mathieu) né à la Ferté-Alais, d'abord prêtre catholique, puis protestant, puis de nouveau catholique, mais fanatique, ligueur et l'un des 16, contribua beaucoup à la mort du président Brisson. Lorsque le duc de Mayenne lui-même se crut obligé de faire justice de cette violence, Launoy s'enfuit en Flandres, où l'on croit qu'il mourut. Il est auteur de quelques mauvais ouvrages de Controverse dignes d'être à jamais oubliés, par l'esprit de fureur et de mensonge qui les distingue.

Launoy, (Jean de) né près de Valognes en 1603, mourut à Paris en 1678. C'est un des hommes les plus célèbres du 17e siècle, et celui qui a le plus contribué a dissiper les erreurs de la superstition et de l'ignorance. On l'appellait le *dénicheur des saints*, parce que sa critique éclairée et alors hardie, a détruit beaucoup de fausses traditions, et dévoilé beaucoup de fraudes pieuses. C'est de lui que le curé de S^t.-Roch disait qu'il lui faisait toujours de profondes révérances, de peur qu'il ne lui ôtat son saint. Le président Lamoignon le pria un jour, en plaisantant, de ne point faire de mal à S^t.-Yon, patron d'un des vil-

lages dont il était seigneur. — Comment lui ferais-je du mal, dit-il, je n'ai pas l'honneur de le connaître. — Il disait qu'il voulait nettoyer le paradis, et n'y laisser que ceux que Dieu y avait mis lui-même. Il ne voulut jamais de bénéfices, afin de conserver toute son indépendance. — Je sens, disait-il, tout ce que je perds; je me trouverais fort bien de l'église, mais l'église se trouverait fort mal de moi. — Il attaquait les jésuites, et n'était pas janséniste, et quoiqu'il ne fut pas de ce parti, il se fit exclure de la Sorbonne plutôt que de souscrire à la condamnation du célèbre Arnauld. Toute cette conduite est d'un homme éclairé et juste. Ménage voulait lui faire craindre les répliques des jésuites, corps fécond en bons écrivains. — Je crains bien plus, dit-il, leur canif que leur plume. Ses œuvres ont été recueillies par l'abbé Granet, en 10 vol. *in*-fol. 1631. L'édition est précédée de la vie de l'auteur, et enrichie de plusieurs écrits qui n'avaient point encore vu le jour. C'est principalement depuis les ouvrages de Launoy qu'on ne confond plus St.-Denys, l'apôtre de Paris, avec St.-Denys l'aréopagite; qu'on ne croit plus au voyage de Lazare et de la Madeleine en Provence, ni à la résurrection et à la damnation du chanoine de St.-Bruno, ni à la vision de Simeon Stock, au sujet du scapulaire; ni à la fondation des carmes sur le Mont-Carmel par le prophête Elie. On a aussi de lui une Histoire savante, curieuse et pleine de critique de l'une et l'autre fortune d'Aristote dans l'école. — Une histoire du collége de Navarre. — Une Dissertation sur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. — Une sur les écoles les plus célèbres fondées par Charlemagne. Il a écrit aussi sur la Grace et sur diverses matières ecclésiastiques. Launoy avait le défaut de tous les savans, la prolixité, l'accumulation des citations; mais il mérite une estime particulière; il a établi des opinions et dissipé des erreurs. Tous ses ouvrages sont en latin. Le cardinal d'Etrées le logeait chez lui: c'est dans cet asyle qu'il termina ses jours.

LAURAGAIS, (L.-L.-F. DE BRANCAS de) de l'acad. des sciences, né le 3 juillet 1735, est auteur des ouvrages suiv. Clytemnestre, tragédie, 1761, *in*-8°. — Mém. sur l'inoculation, 1763, *in*-12. — Observations sur le Mém. de M. Guettard concernant la porcelaine, 1766, *in*-12. — Mém. sur la compagnie des Indes, 1770, *in*-8°. — Du droit des français, 1771, *in*-4°. — Jocaste, trag. en 3 actes, 1781, *in*-8°. — Recueil des pièces

histor. sur la convocation des états généraux, 1788, gr. *in*-8°. — Dissertation sur les assemblées nationales, 1788, gr. *in*-8°. — Beaucoup de Mém. dans le Recueil de l'acad. des sciences.

Laure, (Cl. N. la) avocat, né à Paris en 1722, mort en 1781, a publié : Traité des servitudes réelles, Caen, 1761, *in*-4°. 2e édit. 1786, *in*-4°. — Recueil d'arrêts du parlem. de Paris, précédé des Mém. de feu M. Pierre Bardet, etc. Avignon, 1773, 2 vol. *in*-fol.

Laureau, historiographe. On a de lui : Hist. de France avant Clovis, 1785, *in*-12; nouv. édit. considérablement augmentée et enrichie de médailles gravées en taille douce; 1789, 2 vol. *in*-12. — Eloge du roi de Prusse, 1787 *in*-8°.

Laurencin, (J.-B.-Esp. de) de plusieurs acad., né à Chabueil en Dauphiné le 17 janvier 1741. Il a donné : La mort du juste, idylle, 1771, *in*-8°. — Palémon ou le triomphe de la vertu sur l'amour, idylle, 1773, *in*-8°. — Stances sur la vie champêtre, 1776, *in*-8°. — Lettre à M. Mongolfier, *in*-8°.

Laurencin. (Mme de) On a d'elle : Epître d'une femme à son amie, sur l'obligation et les avantages qui doivent déterminer les mères à allaiter leurs enfans, 1774, *in*-8°. — Alceste et Méloé ou chant de l'amour maternel, idylle, 1777. — Des poésies dans l'Almanach des Muses.

Laurens, (André du) natif d'Arles, premier médecin du roi Henri IV. On a de lui entr'autres : Un bon Traité d'anatomie, en latin, *in*-fol., qui a été traduit en français. Du Laurens mourut en 1609.

Laurens, (Honoré du) frère du précédent, et avocat général au parlement de Provence, se distingua dans le parti de la Ligue. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique; et Henri IV lui donna l'archevêch. d'Embrun. Il mourut à Paris en 1612. On a de lui : Un Traité sur l'*Henoticon*, ou Edit d'Henri III, pour réunir les protestans à l'Eglise catholique, 1588, *in*-8°. — La Conférence de Surêne, entre les députés des Etats-généraux, et ceux du roi de Navarre, 1593, *in*-8°.

Laurent, (Jacques) cultivait la poésie; mais il est moins connu par ses vers, qui sont très-médiocres, que par sa traduction de l'Histoire de l'empire ottoman de Sagredo, Paris, 1724, 6 vol. *in*-12. Le traducteur, après avoir poussé sa carrière jusqu'à 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de sa

maison, arrivée le 6 mars 1726.

Laurent est auteur d'un Mémoire chymique sur le Tétanos, *in*-8°.

Laurent a donné: le Balai, poëme.—La Chandelle d'Arras. — L'Arétin, ou la débauche de l'esprit, 1763, 2 vol. *in*-12.

Laurent, maître-ès-arts, a publié : Lettres sur l'Art d'écrire, ou Recherches et réunion des principes de l'Ecriture, 1773, *in*-12; nouv. édit. 1776, *in*-8°.

Laurez, (Antoine de) né à Gignac, diocèse de Montpellier, mourut le 13 janvier 1779. Il est auteur de la fausse Statue, coméd. en 1 acte, en prose, représentée en 1753;— de la Fête de Cithère, opéra en 1 acte, représ. la même année; — de Zémide, opéra en un acte, donné à Paris en 1759; — et de Thomiris, tragédie, imprimée et non représentée. Il a laissé aussi plusieurs ouvrages lyriques qui n'ont pas été imprimés, et notamment Narcisse, opéra en un acte. Il a été couronné quatre fois aux jeux floraux, et quatre fois à l'académie française. L'un de ses prix, son Ode sur le jeu, conserve encore de la réputation. Peu d'années avant sa mort, il reparut dans la lice des jeux floraux, à l'occasion d'un prix proposé par le corps du commerce de Toulouse, sur le retour de l'ancienne magistrature; et on lui décerna une Thémis d'argent. Le dernier ouvrage qu'il a publié est une imitation libre de la Pharsale de Lucain, *in*-8°. Cet ouvrage fut peu lu, parce que Laurez n'avait pas le talent de *travailler ses succès;* aussi a-t-il vécu presque ignoré, ou tout au moins oublié. Il avait vu les partis qui divisaient la littérature, et il avait choisi le pire de tous, celui de n'en point avoir. Outre les effets de son insouciance, Laurez eut à essuyer les coups du sort. Il fut d'abord attaché au comte de Clermont; né avec une petite fortune, il la perdit par la banqueroute de l'hôpital de Toulouse; et presque en même tems, par une mal-adresse qui n'était rien moins que déshonorante pour lui, il perdit les bonnes graces du comte de Clermont; enfin on pourrait presque dire qu'il a été malheureux toute sa vie. Le seul bienfait dont il ait eu à rendre grace à la fortune, c'est une pension de 500 liv. dont il jouit peu, car elle ne lui fut accordée qu'un an avant sa mort. Au reste, ses malheurs lui furent utiles en un point, c'est qu'il n'eut que de véritables amis, et le bonheur d'être aimé n'était pas perdu pour son cœur, car il aimait lui-même. Il sentait l'amitié,

comme il savait la mériter et l'inspirer. Son imitation de la Pharsale de Lucain, quelque peu connue qu'elle soit, mérite les hommages qui lui ont été rendus par plusieurs critiques. On sait qu'il ne s'est point assujetti à rendre scrupuleusement son modèle; qu'il l'a réformé, changé, imité, selon les divers essors de sa muse et les inspirations de son goût; et l'on peut dire que son travail est d'autant plus propre à lui faire honneur, que les morceaux où il s'est le plus écarté de l'original, ne sont pas les moins estimables de son poème. C'est dommage qu'à force d'avoir abrégé l'auteur latin, sous prétexte de faire disparaître les défauts qui le déparent, et de rapporter les beautés qui le font admirer, Laurès soit quelquefois tombé dans une sécheresse non moins condamnable que l'enflure et le faux sublime de l'original.

Laurière, (Eusebe-Jacob de) avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1659, et mourut en 1728. Il suivit le barreau pendant quelque tems; mais son goût pour les travaux du cabinet l'obligea de l'abandonner. Les savans les plus distingués de son tems se firent un honneur et un plaisir d'être liés avec lui. Laurière fut associé aux études du jeune d'Aguesseau, depuis chancelier de France. On a de lui : De l'origine du droit d'amortissement, 1692, *in*-12. — Texte des Coutumes de la prévôté de Paris; Paris, 1707, 3 vol. *in*-12. — Bibliothèque des coutumes, *in*-4°, avec Berroyer. — Glossaire du Droit français, *in*-4°, 1704. — Institutes coutumières de Loisel, avec des notes, 1710, 2 vol. *in*-12. — Le 1er et le 2e tome du Recueil curieux et immense des ordonnances des rois de France. — Table chronologique des ordonnances, *in*-4°. — Une édition des ordonnances compilées par Néron et Girard, 1720, 2 vol. *in*-fol.

Lautel, (G.) auteur dramatique à Paris, a donné : Finfin et Lirette, opéra com. past. en 1 acte, mêlée d'ar. 1761, *in*-8°. — Le Forgeron, parodie, 1762, *in*-8°. — Le Départ interrompu, com. en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1763, *in*-8°. — Les deux commères, opéra com. en 1 acte, 1765, *in*-8°. — La Fête de Pluton, op. com. en 3 actes, mêlée d'ariet. 1765; *in*-8°. — La Barbe bleue, op. com. en 1 acte, 1766. — Le Déjeûner de la Rapée, opéra com. poissard, en 1 acte, 1767. — Les Aventures du bal masqué, com. en 1 acte, 1768. — L'Isle de la mollesse, op. com. en 2 actes, 1768. — Le Mort marié, c. en 2 a. 1768.

Lauth. On a de lui : Elé-

mens de myologie et de syndesmologie, 2 vol. *in*-8°.

Lautour, (P.-J.) ci-d. lieutenant-général des eaux et forêts à Rouen, a publié : Vie de M. Lautour du Châtel, avocat au parlement de Normandie, 1758, *in*-12. — Récréations littéraires, avec un Essai sur la trahison, 1759, *in*-12. — Dissertation très-importante sur les duels, 1793, *in*-8°.

Lauverjat, (Th.-Et.) chirurgien, mort en l'an VII. (1800). On a de lui : *An utilia in graviditate, partu et post partum Balnea, theses anat. chirurg.* 1774, *in*-4°. — Examen d'une brochure, qui a pour titre : Procès-verbaux et réflexions à l'occasion de la section de la symphise, 1779, *in*-8°. — Nouvelle méthode de pratiquer l'opération césarienne, 1788, gr. *in*-8°.

Lauze, (de la) a publié : Economie rurale et civile, 1790—91, 5 vol. *in*-8°. Il a eu part au Cours complet d'agriculture de Rozier.

Laval, (Antoine de) sieur de Belair, a laissé un grand nombre d'ouvrages. Le plus considérable est : Desseins de professions nobles et publiques, contenant entr'autres, l'Histoire de la maison de Bourbon, Paris, 1605, *in*-4°. Il mourut en 1631, à l'âge de 80 ans.

Laval, (Pierre-Antoine) comédien, est auteur d'une Lettre à J.-J. Rousseau, 1758, *in*-8°. — Du Tableau du siècle, 1759, *in*-12. — De l'innocente supercherie, com. en 3 actes, 1769.

Laval (F.-G.-B.) a publié : Mémoire sur les lignes télégraphiques, et sur le télégraphe décimal circulaire établi sur la tour du temple de S^t.-Roch, qui va former la 1re station de la nouvelle ligne décimale de Paris au Hâvre, Paris, an IX (1800), *in*-8°.

Lavallée, (Joseph) né près de Dieppe le 23 août 1747, membre de la société philotechnique, de celle des sciences, lettres et arts, de celle des amis des arts, de celle des belles-lettr. de Paris, de la société d'agriculture, des sciences et des arts du départem. de Seine-et-Marne, etc., etc., a publié en 1785 : Bas-reliefs du 18e siècle, 1 vol. *in*-12, Paris. — En 1785, Vie de Cécile, fille d'Achmet III, 2 vol. *in*-12, Paris. — En 1786, Confession de l'année 1785, 1 vol. *in*-18, Paris. — En 1786, les Eloges de Léon X; de François Ier; du czar Pierre-le-Grand, dans le 1er vol. de la Galerie des Hommes illustres, Paris. — En 1789, le Nègre comme

il

il y a peu de Blancs, 3 vol. *in*-12, Paris. — En 1790, Vérité rendue aux lettres, 1 vol. *in*-8°, Strasbourg. — En 1791, Tableau philosoph. du règne de Louis XIV, 1 vol. *in*-8°, Strasbourg. — En 1791 jusqu'en l'an VIII (1800), Voyage dans les départemens de la France, 15 vol. *in*-8°, Paris. — En 1792, Départ des Volontaires villageois, comédie représentée à Paris, Lille. — En l'an III (1795), Manlius-Torquatus, tragéd., repr. à Paris au théâtre des Arts, *in*-8°, Paris. — En l'an V (1797), Gestes de l'an V, 3 vol. *in*-8°, Paris. — En l'an VI (1798), Eloge du général Marceau, 1 vol. *in*-8°, Paris. — En l'an VI (1798), Poëme sur les tableaux d'Italie, *in*-12, Paris. — An VII (1799), Eloge de Dewailly, architecte, *in*-8°, Paris. — *Id.* Dangers de l'intrigue, 4 vol. *in*-12, Paris. — En l'an VIII (1800), Voyage de l'Istrie et de la Dalmatie, dessins de Cassar, 1 vol. *in*-fol. Paris, chez Didot. — Même année : Eloge du général Joubert, *in*-8°, imprimé à Paris. — En l'an VIII (1800), il a été Rédacteur principal du Journal des Arts et de Littérature. — Outre les ouvrages ci-dessus, il est encore auteur de la Gageure du Pélerin, opéra en 2 actes, musique de Soignet, en 1792, qui a eu plus de 40 représentations. — La Constitution à Constantinople, com. en 1 acte, au théâtre des Arts. — Au même : La Muette, opéra en 1 acte. — La Baguenaudière, comédie en 3 actes, au théâtre de la Cité. — La Comédie de campagne, bouffonnerie en 1 acte, au théâtre de la Montansier. — Apollon au lycée, divertissement en 1 acte, au théâtre du Lycée. — Thieste à Mycennes, trag. en 5 actes ; Spurius Melius, tragédie en 5 actes ; et le Centenaire de la Liberté, drame en 4 actes. Ces trois dernières pièces sont reçues à la Comédie française.

LAVAU. (C.) On a de lui : Travaux classiques et littéraires, 1 vol. *in*-12.

LAVAUD, méd., a publié : Avis aux jeunes médecins, ou Introduction à la médecine d'observation raisonnée, 1788.

LAVEAUX (J.-C.) a donné : Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France, 3 vol. *in*-8°, an VI (1798). Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des sciences dans la Grece, de Ch. Meiners, 5 vol. gr. *in*-8°. — Le Paradis perdu, de Milton, traduct. nouv. avec des notes, 2 vol. *in*-8°.

LAVIE, (Jean-Charles) présid. au parl. de Bordeaux, de l'acad. de la même ville, a publié : Abrégé de la répu-

blique de Bodin, Londres, 1755, 2 vol. *in*-12; puis sous le titre : des Corps politiques et de leurs Gouvernemens, Lyon, 1764, et 1766, 3 vol. *in*-12. — Réflex. politiques et morales sur les Hommes illustres de Plutarque, précédées d'un Abrégé de leurs Vies, extraites du même auteur, 1764, 4 vol. *in*-12.

Lavillard, à Paris, a donné au théâtre de la rue Favart : la Supercherie par amour, comédie en 3 actes, en prose, 1788, *in*-8°.

Lavirotte, (L.-A.) méd. né à Nolay, mort le 3 mars 1759, dans la 34e année de son âge, était bon physicien et observateur habile. Il a traduit de l'anglais : Observat. sur les crises par le pouls, de Nihell, *in*-12. — Dissert. sur la transpiration, *in*-12; sur la chaleur, *in*-12. — Découvertes philosophiques de Newton par Maclaurin, 1749, *in*-4°. — Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux, 1740, *in*-8°. — Observations microscopiques, de Needham, 1750, *in*-8°. — Il a donné, de son propre fonds, des Observations sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage, *in*-12.

Lavoisien, (Jean-Franç.) chirurgien à Eu, a publié un Dictionn. portatif de médec., 1764, 2 vol. *in*-8°; 2e édition, 1771, 2 vol. *in*-8°.

Lavoisier, (Ant.-Laurent) memb. de l'acad. des sciences, fermier-général, régisseur des poudres et salpêtres, commissaire de la trésorie nationale, naquit à Paris le 26 août 1743, et fut décapité sous la tyrannie décemvirale le 8 mai 1794 (an II). Dans le nombre épouvantable de victimes humaines qui ont été immolées pendant le règne affreux de la terreur, on regrettera toujours qu'un savant aussi précieux que le célèbre Lavoisier, n'ait pas échappé à cette terrible boucherie. Ces regrets augmenteront par le récit de ce qu'il a fait pour le progrès des sciences et le bonheur de l'humanité. Lavoisier avait reçu une éducation soignée. A 23 ans, un Mémoire sur la meilleure manière d'éclairer, pendant la nuit, les rues d'une grande ville, lui valut une médaille d'or, que l'acad. lui décerna le 9 avril 1766; deux ans après, il fut admis dans cette société savante, dont il a été un des plus utiles coopérateurs. Toutes les branches des sciences mathématiques et physiques eurent des droits sur ses veilles. Tous ses momens et toute sa fortune furent voués à la culture de ces sciences; et il semblait destiné à contribuer également aux progrès de toutes, lorsqu'une circonstance, telle qu'il ne s'en

présente que rarement dans les fastes de l'esprit humain, décida son choix, et l'attacha exclusivement à la chimie : nous parlons de la découverte si célèbre des fluides élastiques. Blak, Cavendish, Macbride et Priestley venaient de faire connaître aux physiciens un Monde nouveau ; ils venaient de commencer une époque qui devait marquer dans les annales du génie, comme celle des découvertes de l'électricité, de la boussole, de l'imprimerie, etc. A peine les premières notions sur les découvertes de Blak et de Cavendish sont-elles parvenues en France, que déjà Lavoisier s'était empressé de répéter leurs expériences, de les varier de diverses manières, de confirmer et d'étendre leurs résultats. Jaloux de ne donner que des faits nouveaux ou mieux vus que ceux qui étaient annoncés, il ne se pressait pas de les faire connaître ; il les recueillait, les comparait ; il voulait qu'ils fissent un corps complet de doctrine. Il fallut le forcer en quelque sorte, vers la fin de 1775, pour lui faire présenter à l'acad. son premier ouvrage, sous le titre de Nouvelles Recherches sur l'existence d'un fluide élastique fixé dans quelques substances, et sur les phénomènes qui résultent de son dégagement ou de sa fixation. Celui de Priestley sur différentes espèces d'air venait de paraître à Londres. La reproduction de la consommation, comparée à la population, et embrassant toute l'arithmétique politique, l'a occupé pendant neuf ans. L'ouvrage intitulé : Richesses territoriales de la France, qu'il a publié comme l'extrait d'un grand travail qu'il méditait, et dont il amassait depuis longtems les matériaux, doit le faire placer parmi les écrivains les plus dignes d'éclairer les nations sur leurs véritables intérêts. Membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, à la fin de 1787, il y montra constamment cette douce philantropie, cet amour de l'ordre, ces lumières épurées, si utiles pour la réforme des abus. Appelé à la trésorerie en 1791, il établit un ordre de comptabilité tellement sévère et simple, qu'on pouvait connaître tous les soirs l'état exact des caisses publiques. Lavoisier a été un des plus grands administrateurs de la France ; par-tout il a porté le même esprit de méthode, de clarté et de précision. A ces avantages des lumières et des connaissances, il joignait toutes les qualités du cœur : ami fidèle, bon parent, bon époux, simple et pur dans ses mœurs, modéré et sage dans ses passions, régulier dans toute sa conduite, sa vie intérieure était un culte perpétuel des vertus domestiques. Voilà le savant célèbre, le philosophe illustré par tant de travaux

glorieux, qui, au milieu d'une carrière éclatante, et liée de si près à la prospérité publique, a été assassiné par des brigands féroces. Ce fut le 16 floréal de l'an II (1794) que Lavoisier fut traduit au tribunal révolutionnaire. Comme il prévoyait le sort qui l'attendait, il demanda à ses juges, ou plutôt à ses bourraux, de différer sa mort pendant quinze jours. « J'ai besoin de ce tems, leur dit-il, pour terminer des expériences nécessaires à un travail important dont je m'occupe depuis plusieurs années. Je ne regretterai point alors la vie. J'en ferai le sacrifice à ma patrie ». Un tigre qui présidait ce tribunal de sang, *Coffinhal*, fit cette réponse barbare à Lavoisier : « La république n'a pas besoin de savans et de chimistes; le cours de la justice ne peut être suspendu ». Ainsi Lavoisier fut confondu dans la fournée des fermiers généraux, et condamné avec eux à la mort, pour avoir mis dans le tabac que la ferme vendait, de l'eau et des ingrédiens nuisibles à la santé. Lavoisier, en allant au supplice, conserva cette sérénité qui n'appartient qu'à une ame tranquille. Il montra ce courage que la vraie philosophie inspire. Il n'afficha aucune ostentation dans sa fermeté. Son visage offrait le calme de l'innocence, et rien n'annonçait dans son maintien aucune affliction: c'est ainsi que Lavoisier arriva au pied de l'échaffaud. Il y monta d'un pas ferme, et reçut la mort sans montrer aucune faiblesse. Lalande a fait une notice de la vie de Lavoisier, et Fourcroy a prononcé son éloge funèbre dans une séance publique du lycée des arts. Lavoisier a publié les ouvrages suivans : Opuscules physiq. et chimiques, 1773, 2 vol. *in*-8°. Rapport des commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal, impr. par ordre du roi. — Méthode de nomenclature chimique. — Traité élémentaire de chimie, présenté dans un ordre nouveau, et d'après les découvertes modernes, 1789, 2 vol. gr. *in*-8°. Il a travaillé aux Instructions sur les Nitrières et sur la fabrication du salpètre, 1777, nouv. éd. 1794, *in*-8°. — Et il a fait le Rapport sur les richesses territor. de la France, dans l'assemblée constituante, en 1791.

Laya, (J.-L.) auteur dramatique, a donné les ouvr. suivans : Essais de deux amis (avec le Gouvé), 1786, *in*-8°. — Voltaire aux français, sur leur constitution, 1789, *in*-8°. — La Régénération des comédiens en France, ou leurs droits à l'état civil, 1789, *in*-12. — Les Dangers de l'opinion, drame en 5 actes et en vers, 1790, *in*-8°. — Jean

Calas, tragéd. en 5 actes et en vers, préc. d'une préface historique, 1791, *in*-8°. — L'Ami des lois, com. en 5 actes, en vers, 1793, *in*-8°. — Une Journée de Néron. — Falkland, drame en 5 actes. — Essai sur la Satyre, *in*-8°. Il travaille aux Veillées des Muses.

Lazerme, (Jacq.) médecin de Montpellier, mort au mois de juin 1756, âgé de plus de 80 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Tractatus de morbis internis capitis*, 1748, 2 vol. *in*-12. Didier des Marêts l'a traduit en français. Il a été impr. à Paris en 1754, sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes*, 2 vol. *in*-12. On a encore de lui : *Curationes morborum*, 1751, 2 vol. *in*-12; mises en français sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, trad. du latin de M. Lazerme, Paris, 1753, *in*-12. Cet ouvrage est un peu superficiel. — *De suppurationis eventibus*, 1724, *in*-8°. — *De febre tertiana intermittente*, 1731, *in*-8°.

Léandre, (le Père) capucin, mort à Dijon sa patrie, en 1667, a donné : Les Vérités de l'évangile, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. *in*-fol. — Et un Commentaire sur les Epîtres de St.-Paul, 1663, 2 vol. *in*-fol. Ce dernier est en latin.

Lebastier, (Ch. Beni.) a donné : Dorbeuil et Céliane de Valran, leurs amours, leurs malheurs et leur détention pendant la tyrannie de Robespierre, 1795, 2 vol. *in*-18.

Lecreulx a donné : Mém. sur les avantages de la navigation des canaux et rivières qui traversent les départem. de la Meurthe, des Vosges, de la Meuse et de la Moselle, sur les travaux qu'il conviendrait d'y faire pour le bien de l'état, avec plans et cartes, 1 vol. *in*-4°. Paris, an VIII (1800).

Ledran, (Henri-François) chirurgien célèbre, sur-tout pour la lithotomie, mort à Paris le 17 octobre 1770, à 85 ans, brilla également par la dextérité de la main, et par l'étendue des lumières. On a de lui : Parallèle des différentes manières de tirer la pierre de la vessie, Paris, 1730. Il a donné une suite à cet ouvrage en 1756. — Observations de chirurgie, Paris, 1751, 2 vol. *in*-12. — Traité des opérations de chirurgie, Paris, 1742, *in*-8°. — Réflex. sur les plaies d'armes à feu, Paris, 1759, *in*-12. — Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie, Paris, 1765, *in*-8°. — Traité économique de l'anatomie du corps humain, 1768.

Leger, (St.) évêque d'Autun, fut ministre d'état sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques auteurs, maire du Palais sous Childeric II. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childeric, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de sa persécution. Ebroïn lui fit crever les yeux; enfin, il fut décapité l'an 680, dans la forêt de Lucheu en Picardie, diocèse d'Arras. Il nous reste de lui des Statuts synodaux, dans les conciles du P. Labbe, et une Lettre de consolation à Sigrade, dans la Bibliothèque des manuscrits de Labbe.

Leger, (F.-P.-A.) poëte dramat. à Paris, est auteur des pièces suivantes : Le Corsaire comme il n'y en a point, com. en 3 actes, en prose, 1790. — Le Danger des conseils, com. en 1 acte, en vers. — L'Orphelin et le Curé, com. en 1 acte. — Le Berceau d'Henri IV, com. en 2 actes et ariettes. — Les Epreuves de l'Amour, pastorale en 1 acte et ariettes. — Au théâtre du Vaudeville : L'Isle des femmes, en 1 acte. — L'Auteur d'un moment, en 1 acte, en vers. — Nicaise de Vadé. — Gilles et Lovelace, parodie de Lovelace. — La Gageure inutile, com. en 3 actes, en prose. — Jocrisse, ou la poule aux œufs d'or. — En société avec Boutillier, Nicaise peintre, Georges et Gros-Jean. — En société avec Barré, le Sourd guéri. — En société avec Chazet et Armand-Gouffé, la Journée de St.-Cloud ou le 19 brumaire. — En société avec Creuzé, la Clef forée. — Au théâtre de la Cité, Caroline de Licthfield, com. en 3 actes, en vers. — Joconde, com. en 2 actes en prose. — Alin et Rosette, com. en 1 acte. — En société avec Royer et Deschamps, Psiché, en un acte. — Le petit Orphée, en 4 actes. — En société : la Cinquantaine, en 1 acte. — La Revue de l'an VI. — Ziste et Zeste. — Angelique et Melcour. — Les deux journalistes, etc.

Leget, (Antoine) né dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi. On a de lui : Une Retraite de dix jours, *in*-12. — La Conduite des confesseurs, dans le tribunal de la pénitence, *in*-12. — Les Véritables maximes des saints sur l'amour de Dieu. Il mourut en 1728, à 71 ans.

Legge. (de) On a de lui : Pièces relatives à l'examen de Bélisaire, 1768, *in*-12.

Legier, né en Franche-Comté, a donné : Le Rendez-vous, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1763, *in*-8°. — Epître à M. Diderot,

1765, *in*-8°. — Amusemens poétiques, 1769, *in*-8°. — Épître à un amateur des beaux arts, 177*, *in*-8°.—L'influence du luxe sur les mœurs et les arts, disc. en vers, 177*, *in*-8°. —Traité sur les procédures de toutes les jurisdictions de l'enclos du Palais. —Pièces dans l'Almanach des Muses, 1765 et années suiv.

LEGOUVÉ, (N.) avocat au parlem. de Paris, né à Montbrisson en Forez, mourut à Paris en 1782. Ce fut lui qui défendit les frères Léoncy contre les jésuites. Depuis cette époque Legouvé fut l'un des oracles du barreau de Paris. Son éloquence avait acquis la force et la clarté qui ne peuvent naître que de la vraie science. Pour arriver à ce dégré de perfection, il avait fait en tout tems le sacrifice du plaisir et même celui de la santé, que tant d'hommes ne sacrifient qu'à leurs plaisirs. Ses vacances étaient employées à tracer les plans et les différentes parties de plusieurs ouvrages de jurisprudence, que la mort ne lui a pas permis d'achever, et dans lesquels il ne se contentait pas de mettre en ordre tout ce qui avait été publié de réglemens ou rendu de décisions sur l'objet qu'il traitait; ces opérations de mémoire et de rédaction faisaient place à des vues de législation où il indiquait la réforme des vices de la nôtre. Il se distingua surtout dans les questions abstraites. C'est-là qu'il déploya deux qualités importantes dans un écrivain, et sur-tout dans un avocat : la sagacité et la méthode. La plupart de ses Mémoires et de ses Consultations sont des modèles de discussions bien faites et bien écrites, sans autres ornemens que ceux qui naissaient de son sujet même. Ses vertus égalaient ses talens. Content d'une médiocrité honorable, il refusait les moyens de s'avancer, qui, quoique légitimes, répugnaient à sa délicatesse. *Ce qui conviendrait à un autre homme*, disait-il, *ne conviendrait pas à un avocat.* La sérénité de son ame et de son visage l'accompagna jusques dans les bras de la mort. Ses dernières paroles furent celles qu'il adressa à son fils : *Je vous souhaite une vie aussi pure et une mort aussi douce que la mienne.* On a de lui des Mémoires imprimés, et une tragédie.

LEGOUVÉ, fils du précéd. membre de l'instit. nat. On a de cet écrivain : Essais de deux amis, avec Laya, *in*-8°. — La mort d'Abel, trag. en 3 actes et en vers, 1794, *in*-8°. — Epicharis et Néron ou conspiration pour la liberté, trag. en 5 actes et en vers, 1794, *in*-8°.—Laurence, trag. en 5 actes.—Quintus Fabius, trag. en 3 actes. — Les Sou-

aimé et estimé. On a de lui : Un Traité des alimens, 1702, *in*-12 : ouvrage clair et méthodique, réimpr. en 2 vol. — Un grand nombre d'excellens Mémoires sur la chimie, insérés dans ceux de l'acad. des sciences. — Trois Lettres contre le Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme, par Andry, 1704, *in*-12.

Lemierre, (Ant.-Marie) de l'acad. franç., né à Paris en 1733, mourut en juillet 1793. Après avoir obtenu plus d'une fois le prix de l'acad. française, pour des ouvrages de poésie, il s'appliqua particulièrement au genre tragique. *Hypermenestre* fut la première pièce qu'il donna : elle fut jouée en 1758, et eut vingt représentations. Celles qui suivirent n'eurent pas autant de succès. Lemierre avait 56 ans, quand il fut reçu à l'académie française ; il était parvenu à l'âge de 60, sans avoir presque rien au-delà du nécessaire, et il s'en privait avec joie, pour satisfaire à la piété filiale, le plus impérieux de ses besoins. Chaque fois qu'il recevait la part légère que faisaient alors aux auteurs dramatiques, les comédiens, il la portait à pied à sa mère, qui demeurait à Villiers-le-Bel. Il se serait reproché, comme un larcin, les frais d'un voyage, qui ne lui coûtait que des sueurs si honorables. Lemierre avait des qualités estimables ; il faisait l'agrément des sociétés qui le possédaient. Privé de la mémoire par une maladie de nerfs, il se survécut à lui-même pendant plus de 6 mois, et mourut, sans agonie, à St-Germain, où il s'était retiré. « Toutes les études théâtrales de Lemierre, dit Palissot, semblent n'avoir eu pour objet que l'effet de la pantomime, et la perspective de la scène. Peut-être eût-il été un excellent décorateur ; mais la nature ne paraît pas avoir eu l'intention d'en faire un poète. S'il se trouve quelqu'un qui ait eu l'intrépidité de lire ses tragédies, il peut se vanter de connaître à fond la manière barbare et grotesque du fameux Chapelain. Ce n'est pas que Lemierre n'ait quelquefois des idées heureuses ; mais ordinairement il les défigure par des vers précisément techniques, qui ressemblent à de la prose que l'on aurait contournée avec effort, et à laquelle on aurait attaché des rimes comme par gageure ».

« Si son *Hypermenestre* (dit un autre critique) a paru survivre au désastre de sa triste famille, c'est plutôt à la faveur des décorations que par l'intérêt répandu sur ses malheurs. Une lampe d'une main, un poignard de l'autre, une femme toujours prête à être égorgée, et qui, par un quart de conversion, ne l'est pas, ont paru à des yeux avides de spectacle, un jeu d'optique

qu'on pouvait supporter quelquefois; mais les gens de goût savent combien cette pantomime est peu propre à intéresser, ou plutôt combien elle prouve la sécheresse d'un esprit qui a eu besoin de recourir à de si minces ressorts ».

Dégoûté du théâtre, Lemierre voulut se signaler dans une autre carrière; il entreprit de chanter la peinture. Voici l'idée que donne de ce poëme, Laharpe, dans son *Cours de littérature*: « Lemierre (dit-il), après avoir réuni aux ridicules d'un très-médiocre poète, ceux d'un métromane renforcé, trouva le moyen, en s'appuyant fort adroitement sur un poète latin moderne, qui lui fournissait les idées et les images, de faire un poëme sur la peinture, dont la versification est généralement beaucoup plus passable que celle de ses tragédies, et de tems-en-tems beaucoup meilleure qu'à lui n'appartient. Il était difficile de profiter davantage de son modèle : sa marche est exactement la même que celle de l'abbé de Marsy; il traite, comme lui, du dessin, ensuite des couleurs, puis de l'invention, et de ce qu'on appelle la poésie d'un tableau; il donne les mêmes préceptes, et cite les mêmes exemples : les pensées, les transitions, les images sont presque par-tout celles du poète latin; enfin la version est souvent littérale dans des morceaux de 40 à 50 vers ». Laharpe cite cependant comme de beaux passages l'exorde du poëme, l'invocation au Soleil, qui commence le second chant, le morceau sur la chimie, et d'autres encore où l'auteur se montre non-seulement supérieur à son modèle, mais encore aux meilleurs poètes. « Il y a une distance infinie (ajoute ce littérateur) entre le poëme de la peinture, malgré ses défauts, et celui des *fastes*, qui n'est autre chose qu'un amas de mauvais vers, divisé en seize chants. C'était une véritable lubie de métromane, d'imaginer qu'il pouvait y avoir un poëme dans cet énorme fatras, sans plan, sans liaison, sans objet, sans imagination quelconque. Il n'y eut qu'une voix dans le public sur cette illisible rapsodie, au point que l'auteur lui-même, renonçant aux honneurs du poëme, demandait qu'on ne vît dans son ouvrage qu'un recueil de poésies fugitives ». On a de Lemière les ouvrages suivans : La Tendresse de Louis XIV pour sa famille, poëme couronné par l'acad. fr. 1752, *in*-4°. —Eloge de la Sincérité, poëme cour. par l'acad. de Pau, 1754. —L'Empire de la mode, poëme cour. par l'acad. franç. 1754, *in*-4°. —Le Commerce, poëme qui obtint le prix de l'acad. franç. 1756, *in*-4°. —L'Utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV, poëme cour. par l'acad. de Pau, 1756,

in-4°. — Hypermenestre, tragéd. 1757, *in*-12, nouv. éd. 1789, *in*-8°. — Idoménée, trag. 1764, *in*-12. — Barneveld, grand-pensionnaire, tragéd. 1766, *in*-12, nouv. éd. 1791, *in*-8°. — Guillaume Tell, trag. 1767, *in*-12, nouv. éd. 1776, *in*-8°. — Artaxerxe, trag. 1768, *in*-8°. — La Peinture, poëme en 3 ch. 1769, *in*-8°. et *in*-4°. — Ode sur la maladie de Mesdames, 1774, *in*-8°. — Les Fastes ou les Usages de l'année, poëme en 16 chants, 1779, *in*-8°. — La Veuve de Malabar, tragédie, 1780, *in*-8°. — Pièces fugitives, 1782, gr. *in*-8°. — Térée, trag. 1787, *in*-8°. — Des Poésies, dans l'Almanach des Muses. Ses œuvres dramatiques ont été réunies en 2 vol. *in*8°. Paris, an VIII (1800).

Lemierre, libraire, interprete des langues étrangères, auprès de la commission des prises, neveu du précédent. Cet écrivain est auteur de Calas ou le Fanatisme, drame en 4 actes, en prose, 1791, *in*-8°. Il a traduit les Cent pensées d'une jeune anglaise; le français et l'anglais sont imprimés à pages de regard, 1 vol. *in*-18. — Les Poésies de Gray. — On a de lui des traductions et plusieurs éditions de romans, et d'autres ouvr.

Lemire a publié : Voyages en France avec Berthault et Gaucher, 2 vol. *in*-18.

Lemonnier, (Pierre) né auprès de Vire, mérita par ses talens une chaire de philosophie au collége d'Harcourt à Paris. L'acad. des sciences se l'associa en 1657, et le perdit la même année. On a de lui : *Cursus philosophicus*, longtems en usage dans les écoles, en 6 vol. *in*-12, et quelques Mémoires, insérés dans les Recueils de l'acad.

Lemonnier, (Pierre-Charles) célèbre astronome, fils aîné du précéd., de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, de Berlin, etc., de l'institut national, naquit à Paris le 20 novembre 1715. Parmi toutes les sciences, dont le jeune Lemonnier reçut les élémens auprès de son père, il n'annonça du goût que pour l'astronomie. Il n'avait encore que seize ans, lorsqu'il fit ses premières observations sur Saturne. En 1735, il présenta à l'académie des sciences une nouvelle figure de la Lune avec la description de ses taches; il y fut reçu le 21 avril 1736, c'est-à-dire, à l'âge de vingt ans et quelques mois. Jeune, ardent, et avide de s'instruire, Lemonnier ne cherchait que les occasions d'exercer ses talens : il s'en présenta une qu'il saisit avec empressement; il suivit Maupertuis dans ses voyages relatifs à la fixation d'un degré vers le cercle polaire, et il eut la gloire de contribuer à cette

grande et importante entreprise. Dans les Mémoires de 1738, il remit en honneur la méthode de Flamsteed, méthode ingénieuse, à laquelle on doit toute la précision qu'il y a maintenant dans les tables du soleil et dans les positions des étoiles. Ses premières observations, en 1740, furent faites dans la tour de Pascal, ancienne tour de l'enceinte de Paris; et le 15 novembre 1741, il lut à la rentrée publique de l'académie, le Projet d'un nouveau Catalogue d'étoiles zodiacales, et il présenta à l'acad. une nouvelle Carte du Zodiaque, qu'il fit graver en 1755. Il fut le premier qui détermina les changemens des réfractions en hiver et en été, qui entreprit de réformer les tables du soleil, de corriger le catalogue d'étoiles, de déterminer l'obliquité de l'écliptique, et la hauteur du pôle de Paris. En 1741, il introduisit en France l'instrument des passages, dont on n'avait point encore fait usage à l'Observatoire, et que Graham, célèbre horloger de Londres, avait exécuté. En 1742, il entreprit de dissiper le préjugé qui régnait encore en France, sur les comètes; il annonça que la comète qui paraissait, avait un mouvement rétrograde; il publia la première traduct. de la Cemétographie de Halley, avec une Méthode pour le calcul de l'orbite par trois observations. En 1746, il prouva, par un grand travail, que Saturne avait des inégalités considérables, causées par l'attraction de Jupiter, et l'académie proposa ces inégalités pour le sujet du prix de 1748. Les Institutions astronomiques qu'il publia la même année, *in*-8°. ont été longtems le seul bon livre d'élémens où l'on put apprendre l'astronomie. Le fond de cet ouvrage était le livre de Keill, imprimé plusieurs fois en Angleterre, mais Lemonnier y ajouta des tables du soleil et de la lune, et tous les résultats de l'astronomie nouvelle. En 1748, il fit un voyage en Angleterre. Il alla jusqu'en Ecosse, pour observer l'éclipse du 25 juillet qui devait y être presque annullaire, et y mesura le premier le diamètre de la lune sur le disque même du soleil. En 1750, il fit une méridienne à Belle-vue; le roi le gratifia d'une somme de 15000 liv. qu'il employa à acheter des instrumens. En 1766, il publia l'Abrégé du pilotage, *in*-8°. que Combard avait donné en 1693, avec des augmentations; en 1771, son Astronomie nautique lunaire, *in*-8°; des Tables du soleil, des Méthodes pour corriger celles de la lune, qu'il avait données en 1746, dans ses Institutions astronomiques; en 1772, l'Exposition des moyens de résoudre plusieurs questions dans l'art de la navigation, *in*-12, avec la

Table des sinus verses, qui manquait à toutes les tables françaises. Son zèle pour la marine ne se borna pas à la partie astronomique; il donna en 1779 une traduction du Traité suédois de la construction des vaisseaux, par Chapmann, *in*-fol. En 1774, il fit paraître un Essai sur les marées au mont Saint-Michel et à Granville, *in*-8°, où il y a diverses considérations sur les réfractions et sur les problêmes de la sphère, relatifs aux variations de l'aimant. En 1776, il publia ses Lois du magnétisme, avec une Carte des inclinaisons et des déclinaisons, *in*-8°, qui était le fruit d'une immense quantité d'observations. Il est le premier qui ait fait des boussoles propres à bien déterminer la déclinaison de l'aiguille au moyen d'une lunette. Les observations météorologiques l'occupèrent aussi; il reconnut le premier, l'influence de la lune sur l'atmosphère; et, dans la seconde édition des Tables de Halley, publiée en 1754, il donna des lettres intéressantes sur les vents des équinoxes. La question élevée sur le degré de Paris à Amiens, sur la base de Villejuif à Juvisy occupa long-tems Lemonnier; il penchait pour la mesure de Picard, mais après plusieurs opérations, il reconnut enfin que la mesure de Cassini et de la Caille était la bonne. En 1774, il donna, sous le titre de Description des principaux instrumens d'astronomie, celle du grand mural de Bird avec 14 grandes planch., ouvrage important pour les astronomes, et qui manquait à l'astronomie. Lemonnier joignait à tant de travaux l'intelligence, le génie, le zèle, l'activité et le crédit. Il est un de ceux qui a le plus réussi à avancer les progrès de l'astronomie, et qui lui a été le plus utile en formant des élèves dignes de lui. On pourrait reprocher à ses écrits de manquer de clarté, mais ils sont pleins d'une érudition profonde. Une attaque de paralysie, dont il fut surpris le 10 novembre 1791, mit un terme à ses travaux multipliés. Après plusieurs années, traînées dans les souffrances, il mourut le 13 germ. an VII (1799) dans sa campagne, à Hérils près Bayeux.

Lemonnier, (Louis-Guill.) frère du précédent, premier médecin du roi, membre de l'acad. des sciences, associé de l'institut national pour la botanique, naquit à Paris en 1717, et mourut en l'an VII (1799). Les sciences physiques eurent chez lui la préférence sur les sciences exactes, auxquelles s'était livré son frère aîné. Il n'était encore qu'étudiant en médecine, lorsqu'il débuta par des leçons de physique expérimentale, du

genre, alors nouveau, dans lequel brillait le célèbre Nollet. Il y annonça la netteté des idées, et l'exactitude qui l'ont toujours distingué. Reçu docteur, il fut attaché en 1738 à l'infirmerie de St.-Germain-en-Laye. Les sciences naturelles reprenaient en ce moment dans toute l'Europe, un nouvel essor; disciple et ami de Jussieu, Lemonnier fut un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre en France le goût des sciences végétales, en établissant, dans les jardins du maréch. de Noailles, à St.-Germain, des pépinières aussi curieuses que bien entretenues. En 1736, Cassini-de-Tury et Lacaille, ayant été envoyés dans la partie méridionale de la France, Lemonnier, qui était déjà leur collégue à l'acad. des sciences, leur fut adjoint, pour faire marcher d'un pas égal les observations d'histoire naturelle et de physique. Le compte qu'il en rendit se trouve dans les Mémoires de l'académie. L'année suivante, 1740, des expériences sédentaires le mirent à-portée de publier un Mémoire intéressant sur les divers dégrés de fluidité des liquides, et deux ans après, il publia une traduction des leçons de physique experimentale de l'anglais Cotes, professeur à Cambridge, sur l'équilibre des liqueurs, et sur la nature et les propriétés de l'air, *in*-8°. Cet ouvrage enrichi de notes, lui ouvrit les portes de la société de Londres; et sa dédicace à Maupertuis, celles de l'acad. de Berlin. Le fruit de deux voyages entrepris depuis, comme médecin et naturaliste, furent l'examen des eaux du Mont-d'Or, en 1744 et de celles de Barrège en 1747. L'électricité était à cette époque un nouveau champ où les physiciens exerçaient leurs talens; on disputait sur la nature de la communication du fluide électrique; on ne commençait qu'à soupçonner que l'eau pouvait servir de conducteur: Lemonnier décida la question par une expérience authentique. Une machine électrique fut établie par lui au bord du grand bassin des Thuilleries; et par un appareil ingénieusement préparé, le physicien fit sortir l'étincelle de l'eau même du bassin dans tous ses points. Peu de tems après, furent jetés, les fondemens du plus grand édifice littéraire qui ait jamais été élevé aux sciences; Lemonnier y concourut. L'article *aimant* y sera toujours distingué par la clarté dans l'exposition des faits, et par l'art d'en déduire les questions que présente cette partie si incertaine de la physique générale. La réputation que Lemonnier s'était acquise, le fit appeller à la cour par une famille puissante, à laquelle il dut ensuite la place de premier médecin des

armées et hôpitaux qu'il exerça avec distinction pendant les dernières années de la guerre d'Hanovre. Dans ce même tems, Antoine Jussieu, ayant laissé vacante la chaire de professeur de botanique, Lemonnier fut choisi pour le remplacer; et la chaire fut remplie pendant son absence par un médecin de ses amis. Revenu à la cour, il eut la survivance de Quesnai, pour la charge de premier médecin ordinaire; et après la mort de Lassone, il se trouva complètement revêtu de celle de premier médecin du roi. Lors de l'établissement de l'institut national, Lemonnier fut un des membres associés; son séjour hors de Paris, n'ayant pas permis de le déclarer résident. Retiré dans une petite maison qu'il avait à Montreuil depuis 1792, il dut à l'obscurité, dans laquelle il s'était enseveli, d'échapper à la crise de barbarie qui suivit cette époque. Depuis ce moment, il visitait peu de malades; mais il exerçait sa bienfaisance toujours active, en donnant des consultations gratuites, dans une modeste boutique d'herboriste qu'il se plaisait à diriger. L'estime publique, les larmes de sa famille, et les regrets de ses amis l'ont suivi jusqu'au tombeau. On a de lui, outre les ouvrages ci-dessus énoncés : *Dissertat. ergo cancer ulceratus cicutam eludit*, 1763, *in*-4°. — Observations d'histoire naturelle, etc. 1744, *in*-8°. — Pharmacopée royale, par Charas, édit. augmentée, 1753, 2 vol. *in*-4°. — Lettre sur la culture du café, 1773, *in*-12. — Plusieurs Mémoires, dans le Recueil de l'acad. des sciences. — L'article Electricité, dans l'Encyclopédie.

Lemonnier, ci-dev. abbé, associé de l'institut national, l'un des conservateurs de la bibliothèque du Panthéon, né en 1721, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Normandie, mourut le 14 germinal an VI (avril 1797). Son goût pour les belles-lettres se manifesta de bonne-heure. Il vint à Paris à l'âge de 18 ans. Attaché au college d'Harcourt, il y fit une étude approfondie des meilleurs auteurs de l'antiquité, et s'y livra presque sans relâche. La musique lui procurait quelques délassemens; et comme il était doué d'une voix aussi sonore que mélodieuse, il s'adonna principalement à la partie vocale. Ses progrès dans cette brillante carrière furent très-rapides; il fut le rival du célèbre Legros; mais il était encore plus son ami. En 1747, il fut nommé un des directeurs de la musique de la Ste.-Chapelle. L'enseignement des enfans-de-cœur, était un des devoirs de sa place, et il le remplit avec zèle. Ce fut principalement pour l'instruction de ses élèves, qu'il traduisit

Térence.

Térence. Cette traduct. joint à une grande fidélité, l'aisance du dialogue, et l'élégance du style. Le succès qu'elle obtint engagea Lemonnier à publier, quelques années aprés, celle de Perse. Depuis cette époque, il ne cessa de produire et d'enrichir la littérature française de quelqu'ouvrage. On connaît de lui : des Contes, des Pièces dramatiques, et un Recueil de Fables, dans lesquelles on trouve de la naïveté et de la facilité. Il en préparait, lorsqu'il est mort, une nouvelle édition, qu'il devait augmenter d'un second volume. Lemonnier partagea pendant la révolution le sort qui sembla poursuivre tout ce qu'il y avait en France d'hommes éclairés : il fut renfermé pendant 8 mois à Ste.-Pélagie, après l'avoir été pendant près d'une année en Normandie. Durant cette longue détention, sa santé s'altéra ; mais il conserva toute la sérénité de son ame : sa gaieté ordinaire brillait dans ses conversations ; il était le premier à rassurer ses amis et à calmer leurs inquiétudes. Rendu à la liberté, après le 9 thermidor, il oublia les persécutions qu'il avait éprouvées, et il reprit le cours de ses travaux. Lors de l'établissement de l'institut national, il fut nommé associé. Ce fut à-peu-près vers le même tems, qu'il fut choisi pour remplacer Pingré, l'un des conservateurs de la bibliothèque du Panthéon. Chargé en cette qualité de veiller aux soins d'un des plus riches dépôts de la littérature française, il sembla oublier son grand-âge, ses infirmités, et parut se ranimer. Ce fut alors qu'il s'occupa sérieusement de la traduction de Plaute, qu'il avait entreprise depuis longtems. Il avait terminé les trois premières comédies de cet auteur, lorsque la mort le frappa. Plaute n'était pas le seul des poètes latins que Lemonnier se proposait de faire connaître; les traductions qui ont été publiées d'Horace, lui paraissaient défectueuses et sans couleur; il s'était déjà essayé sur quelques odes et sur quelques satyres : il était sur le point de les publier pour pressentir le jugement des hommes de lettres; mais il touchait à la fin de sa carrière. Le 30 ventôse, il était à la séance du lycée des arts; il y lut la fable de *Socrate instruit par des enfans*. Le lendemain, il fut attaqué d'une fluxion de poitrine ; il conserva la connaissance pendant les premiers jours de sa maladie. Tandis que ses amis s'occupaient du soin de sa santé, et s'empressaient d'adoucir ses douleurs, Lemonnier se livrait aux douceurs de la poésie ; il se rappela que la fable dont nous venons de parler, était terminée par un vers qui ne rendait pas exactement sa pensée, il en substitua d'au-

tres. Quelque tems après, il termina sa carrière. Lemonnier jouissait de l'estime publique, et comptait parmi ses amis les hommes les plus célèbres que la France ait produits dans tous les genres. Les agrémens de sa société le rendaient extrêmement cher à tous ceux qui le connaissaient. Il était bienfaisant, et lorsqu'il obligeait, ce n'était point par ostentation, ni pour faire parade de la bienveillance que lui accordaient les personnes en place, mais pour jouir du bonheur qu'on éprouve en faisant une bonne action. L'ouvrage qu'il a publié sur la Fête des bonnes gens, est à la fois l'expression d'un cœur sensible et vertueux. Il pensait que pour faire aimer la vertu, il ne fallait point s'épuiser en longues déclamations, mais qu'il suffisait d'en offrir des modèles à ses semblables, et sur-tout de les choisir dans la classe des hommes la plus simple et la plus rapprochée de la nature. On a de lui les ouvrages suivans ; Les Pélerins de la Courtille, 1760, *in*-8°. — Le Cadi dupé, 1761. — Renaud d'Ast, com. en 2 act. mêlée d'ariettes, 1765. — Le Maître en droit, opéra com. en 2 actes, 1765, *in*-12. — La Matrone chinoise ou l'Epreuve ridicule, coméd. ballet en 3 act. 1765, *in*-8°. — Le Mariage clandestin, comédie en vers, en 3 actes, 1768 et 1775, *in*-8°. — La Meûnière de Chantilly, opéra com. en 1 acte, mêlé d'ariettes, 1769, *in*-8°. — Les comédies de Térence, traduct. nouv. avec le texte et des notes, 1770, 3 vol. *in*-12. — Satyres de Perse, trad. nouv. avec le texte et des notes, 1771, *in*-8°. — Fables, Contes et Epîtres, 1773, *in*-8° et *in*-12. — L'Union de l'Amour et des Arts, ballet hér, en 3 entrées, 1773, *in*-8°. — Azolan ou le Serment indiscret, ball. hér. en 3 act. 1774, *in*-4°. — Le Bon fils, coméd. en 1 acte avec des ariettes, 1774, *in*-8°. — Fêtes des bonnes gens de Canon, et des Rosières de Briquebec, 1778, *in*-8°. — Supplément, 177*, *in*-8°. — Des Poésies dans l'Almanach des Muses et autres Recueils.

Lenclos, (Anne *dite* Ninon) naquit à Paris en 1615, de parens nobles, et mourut le 17 octobre 1705, à 90 ans. Sa mère voulait en faire une dévote; son père, homme d'esprit et de plaisir, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne. Ninon perdit l'un et l'autre à 15 ans. Maitresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle s'appliqua à perfectionner ses talens et à orner son esprit. Elle savait parfaitement la musique, jouait très-bien du clavecin, chantait avec tout le goût possible, et dansait avec beaucoup de grace. La beauté sans les graces, était, suivant

elle, un hameçon sans appât. Avec de tels agrémens, elle ne dut manquer ni d'amans ni d'époux. Un goût décidé pour la liberté, disons mieux, pour le libertinage, l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. « Une femme sensée, disait-elle, ne doit jamais prendre de mari sans le consentement de sa raison, et d'amant sans l'aveu de son cœur ». Préférant la licence de l'amour à la gêne de l'hymen, elle mit son bien à fonds-perdu, tint elle-même son ménage, et vécut à-la-fois avec économie et noblesse. Elle jouissait de huit à dix mille livres de rente viagère, et avait toujours une année de revenu devant elle, pour secourir ses amis dans le besoin. Le plan de vie qu'elle se traça, n'avait point eu d'exemple. Elle ne voulut point faire un trafic honteux de ses charmes; mais elle résolut de se livrer à tous ceux qui lui plairaient, et d'être à eux tant que le prestige durerait. Volage dans ses amours, constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité, d'une humeur égale, d'un commerce charmant, d'un caractère vrai, propre à former les jeunes gens et à les séduire, spirituelle sans être précieuse, belle jusqu'à la caducité de l'âge, il ne lui manqua que ce qu'on appelle la vertu dans les femmes, et ce qui en mérite si bien le nom; mais elle agit avec autant de dignité que si elle l'avait eue. Jamais elle n'accepta de présens de l'amour. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que cette passion, qu'elle préférait à tout, lui paraissait une sensation plutôt qu'un sentiment, un goût aveugle purement sensuel, une illusion passagère qui ne suppose aucun mérite dans celui qui le prend, ni dans celui qui le donne. Elle pensait comme Epicure, et agissait comme Laïs. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de la Rochefoucault, le maréchal d'Albret, Gourville, Jean Bannier, la Châtre, furent successivement ses amans, et ses amans heureux; mais tous reconnurent que Ninon cherchait moins à satisfaire sa vanité que son goût. Le dernier l'éprouva sur-tout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnait sa parole d'honneur, que malgré son absence elle n'aimerait que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle favorisa un nouvel amant, dans les bras duquel il lui échappa ce cri, si souvent répété : *Ah! le bon billet qu'a la Châtre!* Cette réputation d'inconstance et de galanterie ne l'empêcha point d'avoir d'illustres amis. Les femmes les plus aimables et les plus respec-

tables de son tems, la recherchèrent. On ne citera que Mme de Maintenon. Cette dame voulut, dit-on, l'engager à se faire dévote, et à venir la consoler à Versailles de l'ennui de la grandeur et de la vieillesse. Ninon préféra son obscurité voluptueuse à l'esclavage brillant de la cour. En vain voulut-on la ramener à la religion, elle n'en fit que plaisanter. « Vous savez, dit-elle à Fontenelle, le parti que j'aurais pu tirer de mon corps, je pourrais encore mieux vendre mon âme; les jansénistes et les molinistes la disputent». Ninon n'aimait pourtant point que l'on fit parade d'irreligion. Un de ses amis refusant de voir son curé dans une maladie, elle l'introduisit elle-même dans sa chambre, et dit au curé: «Monsieur, faites votre devoir, je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi ». Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus poli, et de ce que la république des lettres avait de plus illustre. Scarron la consultait sur ses romans, St.-Evremond sur ses vers, Molière sur ses comédies, Fontenelle sur ses dialogues. Elle mourut comme elle avait vécu; les approches de la mort n'altérèrent pas la sérénité de son ame: elle conserva jusqu'au dernier moment les agrémens et la liberté de son esprit. « Si l'on pouvait croire, disait-elle quelquefois comme Mme de Chevreuse, qu'en mourant on va causer avec tous ses amis dans l'autre monde, il serait doux de penser à la mort ». Cette fameuse courtisanne laissa des enfans : l'un devint officier de marine. Avant qu'il vint au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent l'honneur de la paternité. On s'en remit au sort; on prit des dez, et l'abbé perdit, quoique les parieurs fussent pour lui. L'autre périt de la manière la plus tragique. Il devint amoureux de sa propre mère, à qui il ne croyait pas appartenir de si près; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir. Ninon connut Voltaire enfant, et pressentit ce qu'il devait être un jour. Elle lui fit dans son testament un legs de 2000 liv. pour acheter des livres. Jeune encore, et déjà fort aimée, elle eut une maladie dans laquelle on désespéra de sa vie. Ses amis la plaignaient de mourir si jeune, et d'être enlevée à tant de cœurs qui l'aimaient. — Hélas! dit-elle, je ne laisse que des mourans. — Bret et Damours avocat au conseil, ont écrit sa vie. Ce dernier a donné des Lettres qu'il a supposées écrites par Ninon au marquis de Sévigné. Ces lettres ne sont pas sans mérite; mais elles n'ont pas celui d'être de Ninon. Les

vraies lettres de cette fille aimable étaient moins recherchées et plus délicates : on en trouve quelques-unes dans le Recueil des œuvres de St.-Evremoud, et dans l'esprit de cet auteur par de Leyre. On y trouve aussi le portrait que cet auteur a fait de Ninon, portrait qui peint mieux que tout ce qu'on a pu dire les contrastes qui se trouvaient dans son caractère. Le voici :

« L'indulgente et sage nature
» A formé l'ame de Ninon,
» De la volupté d'Epicure
» Et de la vertu de Caton ».

Lenet, (Pierre) conseiller-d'état, mort en 1671, fut pendant le siége de Paris, l'un des intendans de justice, de police et des finances. Le siége fini il retourna à la cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes. On a imprimé ses Mém. contenant l'hist. des guerres civiles des années 1649 et suivantes, principalement de celles de Guienne. Ils ont paru en 2 vol, *in*-12, en 1729. L'auteur n'y dit presque que ce qu'il a vu, et il a eu part à la plus grande partie des choses qu'il raconte.

Lenfant, (David) dominicain, mort à Paris en 1688 à 85 ans, publia plusieurs compilations. Les principales sont : *Biblia Bernadiana; Biblia Augustiniana ; Biblia Thomæ Aquinatis*, en trois vol. *in*-4°. — Un gros recueil des Sentences de St.-Augustin, sous le titre de *Concordantiæ Augustinianæ*, 2 vol. *in*-fol. — Une Histoire générale, superficielle et mal écrite, en 6 vol. *in*-12, 1684.

Lenfant, (Jacques) né a Bazoche en Bauce, l'an 1661, d'un père ministre, se distingua à Saumur et à Genève où il fit ses études. Il passa à Heidelberg en 1682, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'église française. Obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse et membre de l'acad. des sciences de cette ville. Il mourut d'une paralysie en 1728, à 67 ans. C'était un homme d'une physionomie fine, avec un air simple et un extérieur négligé. Il parlait peu, mais bien, et d'un ton insinuant. Ses meilleurs ouvrages sont : Histoire du Concile de Constance, 2 vol. *in*-4°, 1727 ; celle du Concile de Pise, 2 vol. *in*-4°, 1724 ; celle du Concile de Bâle, 1731, même format et même nombre de vol. — Nouveau Testament, trad. en français sur l'original grec, avec des notes littérales, avec Beausobre, en 2 vol. *in*-4°. — L'Histoire de la papesse Jeanne, 1694, *in*-12. Vignoles donna une nouvelle édit. de cet ouvrage en 1720, en 2 vol. *in*-12, avec des augmentations considérables. — Une Traduction

latine du livre de la Recherche de la Vérité, 2 vol. *in*-4°. — *Poggiana* en 2 vol. *in*-12. — Des Sermons, 2 vol. *in*-12. — Des Ecrits de Controverse. Le plus connu est intitulé : Préservatif contre la réunion avec le Siége de Rome, 1725, en 5 vol. *in*-8°. — Plusieurs pièces dans la Bibliothèque choisie, et dans la Biblioth. germanique, à laquelle il eut beaucoup de part.

Lenfant, (N.) prêtre et prédicateur, est un des hommes de ce siècle qui se sont le plus distingués dans le ministère de la chaire, et qui ont réuni le plus d'onction et de solidité dans la composition de leurs discours. L'abbé Lenfant prêchait autant d'exemple que de paroles. Sa piété austère pour lui-même était douce et indulgente pour les autres. Il ne brigua jamais les applaudissemens du public ni les dignités ecclésiastiques. Ce prêtre respectable fut massacré dans la prison des Carmes à l'époque à jamais exécrable du 2 septembre 1792.

Lenglet, (Pierre) natif de Beauvais, recteur de l'université de Paris en 1660, mourut en 1707. On a de lui un recueil de Poésies héroïques, intitulé : *Petri Lengleti Carmina*, 1692, *in*-8°.

Lenglet Dufresnoy, (Nicolas) abbé, licentié en Sorbonne, naquit à Beauvais le 5 octobre 1674, et mourut à Paris le 15 janvier 1755 à 82 ans. Peu d'écrivains ont été aussi laborieux et aussi féconds que l'abbé Lenglet. La théologie, les sciences, la littérature, la critique, l'histoire occupèrent tour-à-tour sa plume. Après avoir fait ses premières études, il se livra d'abord à celle de la théologie; mais bientôt après il la quitta pour la science diplomatique. Les connaissances qu'il avait acquises en politique l'ayant fait connaître du marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, il fut envoyé à Lille auprès de l'électeur de Cologne, allié de la France, ou était la cour de cet électeur. Il avait des ordres particuliers d'examiner la conduite des ministres de ce prince, et on l'avait chargé de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. Pour que sa présence n'inspirât aucun soupçon, il fut admis auprès de l'électeur en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Ses correspondances lui firent connaître les trames secrètes de plusieurs traîtres que les ennemis avaient gagnés en France. La découverte la plus importante qu'il fit dans ce genre, fut celle d'un capitaine des portes de Mons, qui devait livrer aux ennemis, moyennant 100,000 piastres,

non-seulement la ville, mais encore les électeurs de Cologne et de Bavière qui s'y étaient retirés. Le traître fut convaincu : il subit la peine de son crime, et fut rompu vif. L'abbé Lenglet se signala encore dans le même genre en 1718, lorsque la conspiration du prince Cellamare, tramée par le cardinal Alberoni, fut découverte. Plusieurs seigneurs furent arrêtés; mais on ignorait le nombre des conjurés. Lenglet fut choisi par le ministère pour pénétrer cette intrigue. Il ne voulut s'en charger, que sur la promesse qu'aucun de ceux qu'il découvrirait ne serait condamné à mort. Il rendit de grands services à cet égard; et non-seulement on lui tint parole par rapport à la condition qu'il avait exigée, mais encore le roi le gratifia dès-lors d'une pension dont il a joui toute sa vie. L'abbé Lenglet avait eu occasion de connaître le prince Eugène après la prise de Lille en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire, place qu'il perdit bientôt après. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, ni des protecteurs puissans que son mérite et ses services lui acquirent. Son amour pour l'indépendance étouffa dans son cœur la voix de l'ambition : il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher au cardinal Passionnei, qui aurait voulu l'attirer à Rome; ou à le Blanc, ministre de la guerre: il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté*, telle était sa devise. Il ne pouvait souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase : et s'il arrivait qu'un censeur rayât quelque endroit auquel il fut attaché, il le rétablissait toujours à l'impression. L'abbé Lenglet aimait mieux perdre sa liberté, qu'une remarque, qu'une seule ligne. Il a été mis à la Bastille 10 ou 12 fois dans le cours de sa vie : il en avait pris en quelque sorte l'habitude. Un exempt appellé Tapin, était celui qui se transportait ordinairement chez lui pour lui signifier les ordres du roi. Quand l'abbé Lenglet le voyait entrer, il ne lui donnait pas le tems d'expliquer sa commission, et prenant le premier la parole : *Ah, bon jour, M. Tapin! Allons vîte*, disait-il à sa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac, etc.* et il allait gaiement à la Bastille avec M. Tapin. L'abbé Lenglet fit paraître son livre *de l'Usage des romans, avec un catalogue des romans*, 1735 sous un nom supposé. Cet ouvrage fut proscrit à sa naissance comme un livre scandaleux; et l'abbé, pour se justifier en quelque sorte d'é-

tre l'auteur de ce livre, donna au public sous son propre nom l'*Histoire justifiée contre les romans*; c'était le contre-poison du livre précédent; mais l'antidote parut plus faible que le venin. Lorsque l'*Usage des romans* parut, M. Hérault, lieutenant de police fit venir l'abbé Lenglet. Il lui dit qu'un libraire de Rouen, détenu à la Bastille, l'avait assuré qu'il était l'auteur de l'*Usage des romans*; sur quoi l'abbé Lenglet lui répondit que cela n'était pas possible, puisqu'il était actuellement occupé à réfuter cet ouvrage. Rien cependant n'était plus vrai. L'abbé Lenglet s'est principalement fait connaître par sa *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens.* On doit à l'abbé Lenglet une nouvelle traduction de l'Imitation de J.-C. qu'il fit paraître en 1731, et qui est remarquable par le vingt-sixième chapitre du premier livre qui manque dans toutes les éditions, et que l'abbé Lenglet a recouvré en consultant d'anciens manuscrits. Dans le tems qu'il était occupé de cette traduction, il songeait à donner une édit. des satyres et autres œuvres de Régnier, où souvent il éclaircit un texte licentieux par des notes encore plus licentieuses. Il avait déja donné une édit. *in*-4° de Marot plus magnifique qu'utile, et semée de plaisanteries obscènes et quelquefois malignes. Cet abbé, qui était parvenu jusqu'à l'âge de 82 ans, périt d'une manière funeste auprès de son feu. Il lisait un soir pour son malheur une brochure nouvelle qu'on lui avait envoyée : il s'endormit et tomba la tête la première dans le feu. On vint à son secours; mais il était trop tard; on le trouva à moitié consumé. Ses principaux ouvrages sont : Un Nouveau-Testament en latin, enrichi de notes historiques et crit. à Paris 1703, 2 vol. *in*-16. réimpr. en 1735, même format. — *Rationarium Temporum* du savant Petau, continué depuis 1631 jusqu'en 1701 2 vol. *in*-12, à Paris 1700. — Commentaire de Dupuy sur le Traité des libertés de l'Eglise gallicane de Pierre Pithou, 1715; 2 vol. *in*-4°. — L'Imitation de J.-C. traduite et revue sur l'ancien original français, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions, Amst. 1731, *in*-12. — *Arresta Amorum, cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol. *in*-12. — Réfutation des erreurs de Spinosa, 1741, *in*-12. — Œuvres de Clément, Jean et Michel Marot, la Haye, 1729, en 4 vol. *in*-4°. et en 6 vol. *in*-12. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de Gordon de Percel. — Les Satyres et autres œuvres de Regnier, gr. *in*-4°. On lui a attribué des édit.

de

de l'*Aloysia Sigea*, du Cabinet satyrique. — Le roman de la Rose, avec d'autres ouvrages de Jean de Meung, 1735, Paris, (Rouen) 3 vol. — Une édition de Catulle, Properce et Tibulle, comparable à celles des Elzévirs, pour la beauté et la correction, à Leyde, (Paris) chez Coustelier, 1743, *in*-12. — Le 6e volume des Mémoires de Condé, 1743, *in*-4°, Londres, (Paris) belle édition. —Journal de Henri III, 1744, en 5 vol. *in*8°, Paris, sous le nom de Cologne, avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue. — Mém. de Comines, 4 v. *in*-4°, 1747. — Une édition de Lactance. —Mémoires de la régence de M. le duc d'Orléans, 1749, en 5 vol. *in*-12. L'abbé Lenglet n'a été que le reviseur de cet ouvrage, qui est de Piossens. Il a ajouté des pièces essentielles, sur-tout la conspiration du prince de Cellamare, et l'abrégé du fameux systême. — Métallurgie d'Alphonse Barba, traduite de l'espagnol en français, 1751, 5 vol. *in*-12; le 2e vol. est de Lenglet. —Cours de chimie, de Nicolas le Fevre, 1751, 5 vol. *in*-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur. — Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens, en 12 vol. *in*-12, et en 7 vol. *in*-4° : le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. Les anglais et les italiens ont traduit cet ouvrage, qui a été réimprimé en 1772, en 15 vol. *in*-12, avec des additions et des corrections. — Méthode pour étudier la géographie. La dernière édition est de 1769, 10 vol. *in*-12. — De l'usage des Romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différens caractères, avec une Bibliothèque des romans, 1734, 2 vol, *in*-12. — L'Histoire justifiée, contre les Romans, 1735, *in*-12. C'est le contre-poison du livre précédent. — Plan de l'Histoire générale et particulière de la monarchie française. Il n'en a donné que trois vol. — Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe, 1745, *in*-12 : elle est curieuse. — L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie, par M. Albert Van-Heussen, etc. Bruxelles, 1753, *in*-12. — Calendrier historique, où l'on trouve la Généalogie de tous les princes de l'Europe, 1750, *in*-24. — Diurnal romain, latin et français; 2 vol. *in*-12, 1705. — Géographie des enfans, *in*-12; très-répandue. —Principes de l'Histoire, 1736 et années suiv. 6 vol. *in*-12. — Histoire de la Philosophie hermétique, 3 vol. *in*-12, Paris, 1742. — Tablettes chronologiques, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. *in*-8°. et de nouveau en 1763. — Traité historique et dogmatique sur

les apparitions, les visions, etc. 1751, 2 vol. *in*-12 : curieux et judicieux. —Recueil de Dissertations anciénnes et nouvelles sur les apparitions, les visions, les songes, etc. 4 vol. *in*-12, 1752 : collection plus ample que bien choisie. — Histoire de Jeanne d'Arc, 1753, *in*-12, en 3 parties. — Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession, Paris, 1713, *in*-12. —Michault a publié, en 1761, des Mémoires curieux pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet.

Lenglet (E.-G.) a donné : De la Propriété et de ses rapports avec les droits du citoyen, 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII.

Leonard, (Nic.-Germain) né à la Guadeloupe en 1744, pendant quelques années employé dans les affaires d'ambassade de France, dans les dernières années de sa vie lieutenant général de l'amirauté dans sa patrie, mourut à Nantes, le 6 janvier 1793. Léonard est un des poètes franç. qui a constamment montré combien son ame était honnête et sensible, par l'objet continuel de ses travaux. Un écrivain, en effet, qui dans tout le cours de sa vie est sans cesse ramené par son penchant à peindre les charmes de l'innocence, de l'amour, de la mélancolie, toutes les délices champêtres, les graces de l'enfance, l'intérêt qu'inspire la vieillesse, a nécessairement l'ame douce et honnête : car ceux qui l'ont corrompue, ne la nourrissent point de pareilles images. Leonard se fait aimer en faisant aimer la vertu. L'idylle, sorte de poésie, qui, depuis M^de^. des Houlières, a été cultivée presque toujours infructueusement parmi nous, est le genre dans lequel ce jeune poète s'est sur-tout exercé. Son ton est en général doux, simple, naïf; ses tableaux champêtres offrent un agréable tissu de pensées naturelles, délicates, embellies par une versification simple, facile, qui forme le vrai caractère de cette espèce de production, dont la tendresse est l'ame, et l'aménité le coloris. A côté de ses idylles, on trouve dans le recueil de ses poésies, plusieurs genres différens qui en bannissent la monotonie. La pièce du Bonheur, le Chant d'un barde, imité d'Ossian; les Tombeaux, la Solitude, la Veillée de Vénus, sont d'un style plus élevé que la plupart de ses autres poésies pastorales. Quelquefois de petites pièces qui n'offrent qu'une idée anacréontique, ou un trait de sentiment, succèdent à des idylles d'une assez longue étendue, et d'une forme dramatique. On retrouve dans ses ouvr. des idées d'Anacréon,

de Sapho, de Catulle, de Tibulle, de Virgile, d'Horace, de Gessner, de Thompson, etc., et elles y sont si heureusement fondues qu'elles semblent lui appartenir. On lui a reproché, avec raison, le défaut des productions du genre descriptif. C'est quelquefois un entassement de descriptions et d'images qui, pour la plupart, sont belles, brillantes et poétiques, mais dont la longue accumulation finit par fatiguer. On a de lui les ouvr. suivans : Idylles morales, Paris, 1765, *in*-8°. — Epître à un jeune homme sur la nécessité d'être utile, et sur l'usage des talens, 1768, *in*-8°. — Essais de littérature, Paris, 1769, *in*-12. — La Religion établie sur les ruines de l'Idolâtrie, poëme cour. par l'acad. de l'immac. Concept. de Rouen, Amsterdam, 1770, *in*-8°. — Idylles et Poëmes champêtres, 1775, *in*-18, Paris, 1782, gr. *in*-8°. — Le Temple de Gnide, imité de Montesquieu, 1772, *in*8°, n. édit., augment. de l'Amour vengé, 1773, *in*-4°, 1775, *in* 8°. — La nouvelle Clémentine ou Lettres d'Henriette de Berville, 1774, *in*-12 et *in*-8°. — Lettres de deux amans, habitans de Lyon, Londres et Paris, 1783, 3 v. *in*-12, nouv. edit. 1795, 2 vol. *in*-18. — Œuvres, Paris, 1787, 2 vol. *in*-12, 1788, 5 vol. *in*-8°. — Pièces dans l'Almanach des Muses.

Léonius, poète latin de Paris, célèbre dans le 12e siècle, par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec la fin.

« *Dæmon languebat, monachus*
» *tunc esse volebat;*
» *Ast ubi convaluit, mansit ut*
» *antè fuit* ».

Il mit en vers de ce genre presque tout l'anc. Testament. Ces vers barbares furent appelés *léonins*; non parce que Leonius fut l'inventeur de cette ineptie, fort en vogue avant lui, mais parce qu'il y réussit mieux que les autres.

Léotaud, (Vincent) jésuite, né dans le dioc. d'Embrun, en 1595, habile mathématicien, mort le 13 juin 1672, a publié un ouvrage savant, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle. Il a pour titre : *Examen circuli quadraturæ*. Lyon, 1654, *in*-4°.

Lepan, (Edouard-Marie-Joseph) né à Paris le 2 janvier 1765, rédacteur et propriétaire du Courier des spectacles, a donné : Les Principes les plus généraux de la langue française, en vers français, à Paris, chez Didot jeune, décembre 1788; — les Confidences trompeuses, comédie en 3 actes et en vers, jouée en l'an VII au théât. de Molière; et plus. aut. pièces de théâtre.

Lepaute, (Jean-André) horloger à Paris, a donné la Descript. d'un nouvel échappement, 1753; — un Traité d'horlogerie, 1755, 1768, *in*-4°; et la Description d'une nouvelle pendule, 1760.

Lepaute, (Nicole-Reine Etable de la Briere) femme du précédent, naquit à Paris le 5 janvier 1723, et mourut dans cette ville le 6 décembre 1788. M^de^. Lepaute mérite d'être citée parmi le petit nombre de femmes qui ont donné l'exemple d'un goût décidé pour les sciences. Dès sa première jeunesse, elle dévorait les livres; elle passait les nuits à ses lectures, et se distinguait dans la société autant par son esprit que par sa vivacité et par ses graces. En 1748, elle épousa Lepaute l'aîné qui commençait à se faire connaître par ses rares talens dans son art, et elle coopéra à son Traité d'horlogerie. En 1757, elle concourut avec Clairaut et Lalande au travail que ces deux astronomes avaient entrepris pour calculer l'attraction de jupiter et de saturne, sur la comète prédite par Halley, afin d'avoir exactement son retour. En 1759 jusqu'en 1774, elle travailla à la Connaissance des tems, ouvrage que l'acad. des sciences publiait chaque année, pour l'usage des astronomes et des navigateurs. Les calculs du soleil, de la lune, et de toutes les planètes, qui se trouvent dans le 18e vol. des Ephémérides, publié en 1783, sont de M^de^ Lepaute. En 1764, elle calcula, pour toute l'étendue de l'Europe, l'éclipse annullaire du soleil, prédite pour le 1er avril de cette année; et elle publia une Carte où l'on voyait de quart-d'heure en quart-d'heure la marche de l'éclipse, et ses différentes phases. A l'occasion de plusieurs éclipses qu'elle avait calculées, elle sentit l'avantage d'une Table des angles parallactiques, et elle en fit une très-étendue, qui parut dans la Connaissance des tems de 1763, et dans le livre intitulé: *Exposition du calcul astronomique.* M^de^. Lepaute a fait encore plusieurs Mém. pour l'académie de Beziers dont elle était associée. Mais parmi les services qu'elle a rendus à l'astronomie, on doit citer principalement le soin qu'elle eut en 1768 de faire venir un neveu de son mari, alors âgé de 15 ans, pour l'attacher uniquement à l'astronomie. C'est Lepaute d'Agelet, reçu en 1785 à l'acad. des sciences, et dont le voyage aux terres australes en 1772, et le voyage autour du monde en 1788, prouvent que M^de^. Lepaute a été utile à l'astronomie de plus d'une manière. Cette femme savante fut enlevée par une fièvre putride, au milieu des soins assidus qu'elle donnait à son mari

malade, et auquel elle sacrifiait depuis long-tems ses occupations les plus chères, ses plaisirs et même sa santé.

Lepecq de la Cloture, médecin, associé de la ci-d. soc. roy. de médec. de Paris, membre de plusieurs académies. On a de lui : Observations sur les maladies épidémiques, rédig. d'après le Tableau des Epidémies d'Hippocrate, 1766, *in*-4°. — Collection d'Observations sur les maladies et constitutions épidémiques, ouvrage qui compose une suite de 15 années d'observations, etc., 1778, *in*-4°.

Lepicier, (Bernard) graveur, mort à Paris en janvier 1755. âgé d'environ 59 ans. On a de ce célèbre artiste un Catalogue raisonné des tableaux du roi, 2 vol. *in*-4°: ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs.

Lequinio (Joseph-Marie) né à Sarzeau, département du Morbihan, ci-dev. avocat à Vannes, memb. de la 1re. assemblée législative, ensuite de la convent. nationale et de la société d'agriculture de Paris, a publié : Ecole des laboureurs, *in*-8°. — Suppression des religieux, extinction de la mendicité, *in*-8°. — Les élections, ou lettre familière aux laboureurs de Bretagne, *in*-8°. — Les trois chapitres ou la voix du patriotisme, *in*-8°. Toutes ces brochures et plusieurs autres qui ont paru en Bretagne avant la révolution sont imprim. chez Blouet, libraire à Rennes. — Journal des laboureurs, commencé en Bretagne, et continué à Paris pendant un an ; une feuille par semaine, *in*-8°. — Les Préjugés détruits, *in*-8° de 312 pages, imprimé à l'imprimerie nationale en 1792, 2e éd. en 1793, et une 3e en 1794. — Richesse de l'état, ou De la Navigation intérieure, *in*-8°, imprimé en 1792 à l'imprimerie nation. — Guerre de la Vendée et des chouans, *in*-8° de 250 pag. deux éditions dans la même année. — Philosophie du peuple, ou Elémens de philosophie politique et morale, mise à la portée des habitans des campagnes, *in*-12. — Beaucoup de Mémoires ou Opinions sur des objets traités dans les assembl. nationales, et spécialement quatre Mémoires relatifs aux domaines congéables, impr. en 1790 ; dont le premier est intitulé : *Elixir du régime féodal, autrement dit Domaine congéable, en Bretagne*, *in*-8°.

Leri, (Jean de) ministre protestant, né à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestans, que Charles

Durand de Villegagnon, ch. de Malte et vice-amiral de Bretagne, avait appelés pour y former une colonie de réformés sous la protection de l'amiral de Coligny. Cet établissement n'ayant pas réussi, Leri revint en France. Il essuya dans son retour tous les dangers du naufrage, et toutes les horreurs de la famine. On a de lui une Relation de ce voyage, imprimée *in*-8° en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par de Thou. Leri se trouva dans Saucerre, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1575, et il publia l'année suivante, *in*-8°, un Journal curieux de ce siége, et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611.

Leridant, (Pierre) avocat, né en Bretagne, mourut le 28 novembre 1768. Il a laissé les ouvrages suivans: Examen de deux questions importantes sur le mariage, 1753, *in* 4°. — Consultation sur le mariage d'un juif, 1758, *in*-4°. — Code matrimonial, *in*-4°. — Il a écrit encore sur d'autres matières, comme l'Antifinancier, 1764, *in*-12. *Institutiones philosophicæ*, 1761, 3 vol. *in*-12.

Leris, (Antoine de) né à Montlouis en Roussillon, le 28 fév. 1723, a publié: La Géographie rendue aisée, 1753, *in*-8°. — Dictionnaire portatif, historique et littéraire des théâtres, 1754, nouv. éd. 1765, *in*-8°. — Il a eu part, comme éditeur, au Sentiment d'un harmoniphile, 1756, et aux Après-soupers de la campagne, 1759—64, *in*-12.

Lesbros de la Versane, (Louis) de Marseille. On a de lui: L'Esprit de St.-Réal. — Dissertation sur les nourrices. — Lettres sur les femmes. — Pensées de l'ami des hommes. — L'Orpheline, coméd. en vers et en 1 acte, 1766, *in*-8°. — Le Philosophe soi-disant, com. en vers et en 3 actes, 1766, *in*-8°. — La Rosière ou le Triomphe de la vertu, com. héroïque, 1766, *in*-8°. — Traité de la garance, 1769, *in*-8°. — Traité des Mûriers, 1769, *in*-8°.

Lescallier (Antoine) a donné un poëme en 7 chants, sur la Peinture, 1778, *in*-8°.

Lescallier. (Daniel) On a de lui: Vocabulaire des termes de marine, anglais et français, et français anglais, 1 vol. *in*-8°. — Relation de l'enlèvement du navire de Bounty, par G. Bligh, trad. de l'angl. 1790, *in*-8°, 2e édit. 1792, *in*-8°. — Traité-pratique du gréement des vaisseaux et autres bâtimens de mer, 1791, 2 vol. *in*-4°. — Essai histor. et méthod. sur la tactique navale, trad. de l'angl. de J.

Clark, 1792, *in*-4°. — Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guiane, orné d'une carte, 1 vol. *in*-8°.

Lescalopier de Nourar, maître des requêtes, né à Paris le 24 juillet 1709, mourut le 7 mars 1779. Il a traduit l'Aminte du Tasse, 1735, *in*-12; — le Traité du pouvoir du magistrat, de Grotius, 1751, *in*-12; — l'Histoire des Capitulaires des rois français, sous la première et seconde races, ou Préface de Baluze, 1755, *in*-12. — Le Traité du gouvernement ou de la république de Bodin, 1756, *in*-12. Il a composé : les Ecueils du sentiment, 1756, *in*-12. — Le Ministère du négociateur, 1763, *in*-8°.

Lescarbot, (Marc) avocat au parlement de Paris, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, et il y séjourna quelque tems. A son retour, il publia une histoire de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édition est celle de Paris, en 1612, *in*-8°. Lescarbot aimait à voyager; il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, et il publia le Tableau des XIII Cantons, en 1618, *in*-4°, en mauvais vers.

Lescardé de Guéneuil, chirurgien, a publié : Nouvelle Méthode curative des maladies vénériennes, 1754, *in*-12.

Leschassier, (Jacques) substitut du procureur-général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mourut en 1625 à 75 ans. Pendant les fureurs de la ligue, il sortit de Paris, pour s'attacher à Henri IV, dont il obtint l'estime et la confiance. La plus ample édition de ses Œuvres est celle de Paris en 1652, *in*-4°. On y trouve des choses curieuses et intéressantes sur différentes matières de droit naturel et civil, et même sur des sujets d'érudition. On a de lui : Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise gallicane. — Consultation d'un parisien, en faveur de la république de Venise, lors de ses differends avec le pape Paul V, 1606, *in*-4°.

Lescot, maître de musiq. à Nantes, a donné : L'Amour et l'Hymen, prologue, et la Fête de Thémire, pastorale en 1 acte (paroles et musiq.) 1761. — Recueil portatif des Chansons, 1765, *in*-8°. — Les Solitaires de Normandie (avec Piis) 1788, *in*-8°.

Lesne, (de) chirurgien, a publié : Traité des maladies chirurgicales, et des operations qui leur conviennent, ouvrage posthume de J. L. Petit, 1774, 3 vol. *in*-8°. — Supplément au Traité des

maladies chirurgicales, 1776, *in*-8°.

Lessep, (de) employé dans l'expédition de la Perouse, en qualité d'interprète, a publié : Journal historique du voyage, depuis l'instant où il a quitté les frégattes françaises au port St.-Pierre et Paul du Kamstchatka, jusqu'à son arrivée en France, 1790, 2 vol. *in*-8°.

Lestiboudois, (ancien professeur de botanique à Lille.) On a de lui : Abrégé élémentaire de botanique, Lille, 1774, *in*-8°. — Cartes de botanique, disposées d'une manière toute nouvelle, en 1774.

Lethinois, (André) avocat, né à Reims en 1735, mort à Paris en 1772. Il a publié : Apologie du Système de Colbert, ou Observations juridico-politiques sur les jurandes et les maîtrises d'arts et métiers. — Mémoire pour les serfs de St.-Claude. — Requête au roi, pour le fils aîné du roi de Timor, 1768, *in*-4°.

Leurye, (Fr.-A. de) chirurgien, à Paris, sa patrie, a publié : Traité des accouchemens en faveur des élèves, 1770, *in*-8°, 2e éd. 1777, *in*-8°. — La Mère selon l'ordre de la nature; avec un Traité sur les maladies des enfans, 1772, *in*-12. — Mémoire sur les avantages de l'opération césarienne, pratiquée à la ligne blanche.

Leveillé, on a de lui : Exposition d'un système plus simple de médecine, 1 vol. *in*-8°.

Levesque de Pouilli, (Louis) naquit à Reims en 1692, d'une famille ancienne, et mourut en 1750. Il montra de bonne heure beaucoup de goût et de disposition pour les lettres. L'académie des inscriptions, instruite de son mérite, lui donna une place parmi ses membres. L'érudition n'était pas sa seule qualité; il savait être citoyen. Elu lieutenant des habitans de la ville de Reims en 1746, il fit venir dans cette ville des eaux de fontaine plus salutaires que celles de puits. Il établit, en 1749, des écoles publiques de mathématique et de dessin, et il embellit les promenades. Pouilli était orné des fleurs de la littérature, sans avoir les épines de l'érudition. Sa Théorie des sentimens agréables, petit ouvrage, imprimé, pour la 4e fois, en 1774, *in*-8°. est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analyser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il est plein d'une saine philosophie, et semé d'un grand nombre d'idées neuves. Celles qui ne le sont pas, prennent

un

un air de nouveauté par la manière dont l'auteur les rapproche et les présente à son lecteur. On desirerait peut-être plus de liaison, plus d'enchaînement et d'ensemble entre les différentes parties qui composent sa Théorie. (Voy. l'article *Burigny*.)

LEVESQUE DE GRAVELLE, (Michel-Philippe) conseiller au parlement de Paris, mort en 1752, avait le goût des beaux-arts. On lui doit un Recueil de pierres gravées antiques, 1732 et 1737, 2 vol. *in*-4°, curieux et recherché.

LEVESQUE DE LA RAVALIÈRE, (Pierre-Alexandre) de l'acad. des inscript. et belles-lettres, naquit à Troyes le 6 janvier 1697, et mourut le 4 février 1762. Pierre-Alexandre, arrivé à Paris, publia un Essai de comparaison entre la déclamation et la poésie dramatique. « Il esperait, dit Lebeau, être combattu, et engager une querelle. Le silence du public le déconcerta : pour s'en venger, il fit lui-même la critique de son ouvrage; après cela il eût été difficile de le contredire ». Il donna depuis les Chansons de Thibaud VI, comte de Champagne et roi de Navarre. « C'est dans cet ouvrage qu'il a donné la première idée d'un systême qu'il s'était formé, et dont nulle contradiction n'a pu le faire départir. Jamais personne n'eut l'ame plus française : fortement prévenu en faveur de sa patrie, il portait cette jalousie jusque sur le langage. Les anciens chevaliers n'ont jamais combattu pour l'honneur de leurs dames, avec plus de courage et de constance que Levesque, pour soutenir les privilèges de la langue française. Il a rompu plus d'une lance dans cette académie. Selon lui, elle n'a rien emprunté; elle ne doit rien à la langue latine; tous les mots qui la composent lui appartiennent à titre patrimonial : nous parlons encore celtique; et si quelques-uns de nos termes ont quelqu'affinité avec ceux du latin, ce n'est pas qu'ils en sortent, c'est qu'ils sont nés ensemble; ils leur ressemblent comme jumeaux, et non pas comme des fils à leur père ». Si ce ton demi-badin est propre à répandre quelque ridicule sur les systêmes littéraires de Levesque de la Ravalière, le Beau l'en dédommage en rendant son caractère vraiment respectable. Il fut reçu à l'acad. des belles-lettres en 1743, et il y a de lui plusieurs Mémoires dans le Recueil de cette acad. On a de lui : une édition des poésies du roi de Navarre en 1742, 2 vol. *in*-8°. — Comparaison de la déclamation, avec la poésie dramatique, 1729, *in*-12. — Doutes sur les auteurs des Annales de St.-Bertin, 1736, *in*-12.

Levesque, (Pierre-Charles) né à Paris le 26 mars 1736, professeur de morale et d'histoire au collége de France, ci-dev. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, et maintenant de l'institut national. On a de lui : Les Rêves d'Aristobule, philosophe grec, suivis d'un Abrégé de la vie de Formose, philosophe français, Paris, 1761, 1 vol. *in*-12. Les mêmes, Carlsrouhe, 1762. Les mêmes, trad. en italien par la comtesse Guillelmine d'Anhalt, et publiés par Frédéric-Auguste, prince de Brunswick, Berlin, 1768. — Choix de Poésies de Pétrarque, trad. de l'italien, Paris, 1774, 1 vol. *in*-12; nouv. édit., corrigée et augmentée, Paris, 1787, 2 vol. *in*-12. — L'Homme moral, ou l'Homme considéré tant dans l'état de pure nature que dans la société, Amst. 1775, 1 vol. petit *in*-8°; réimpr. à Lyon, sous le titre d'Amst. 1775, gr. *in*-8°, et à Bouillon sous le titre d'Amsterd. 1775, *in*-12. Le même ouvrage, sous le titre de l'Homme moral, ou les Principes des devoirs, suivis d'un apperçu sur la civilisation, 4e édit. corrigée et augmentée, 1 vol. *in*-12, Paris, 1784. — L'Homme pensant, ou Essai sur l'hist. de l'esprit humain, Amsterd. 1779, 1 vol. *in*-12. — Histoire de Russie, Paris, 1782, 5 vol. *in*-12; réimpr. à Yverdun, même année. 6 vol. *in*-12. — Histoire des différens peuples soumis à la domination des Russes, ou suite de l'Hist. de Russie, 2 vol. *in*-12, Paris, 1783. La même Histoire de Russie, nouv. édit. corrigée, augmentée et conduite jusqu'à la fin du règne de Catherine II, 8 vol. gr. *in*-8°, Hambourg, 1800 et Paris an VIII. (L'Hist. des peuples soumis à la Russie est comprise dans cette édit.) — Eloge histor. de l'abbé de Mably, qui a partagé le prix extraordinaire proposé par l'acad. des inscript. et belles-lettres, *in*-8°, Paris, 1787. — La France sous les cinq premiers Valois, ou Histoire de France, depuis la mort de Philippe de Valois, jusqu'à la mort de Charles VII, précédée d'une introduction dans laquelle on suit les révolutions et les progrès de la monarchie, depuis le règne de Pépin jusqu'à la mort de Charles-le-Bel, 4 vol. *in*-12, Paris, 1788. — Dictionnaire des arts de peinture, sculpture et gravure, par Watelet, de l'acad. franç. et Levesque, de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, 5 vol. gr. *in*-8°, Paris, 1792. Le même Dictionnaire dans l'Encyclopédie méthodique, 2 vol. *in*-4°, 1788 et 1791. — — Hist. de Thucydide, trad. du grec, 4 vol. *in*-4° et *in*-8°, Paris, an IV (1795). — Plusieurs Mém., dans les Mém. de l'institut national. — Dans la Collection des Moralistes anciens, publiée par Didot l'aîné et Debure : Pensées mo-

rales de Confucius, 1 volume, 1782. — Pensées morales de divers auteurs chinois, 1 vol. 1782. — Caractères de Théophraste, 1 vol. 1782. — Pensées morales de Cicéron, 1 vol. 1782. — Sentences de Théognis, Phocylide, etc., 1 vol. 1783. — Les Entretiens mémorables de Socrate, traduits du grec de Xénophon, 2 vol. 1783. — Apophthegmes des Lacédémoniens, extraits de Plutarque, 1 vol. an II (1794). — Pensées morales de Plutarque, 2 vol. an III (1795). — Vies et Apophthegmes des philosophes grecs, 1 vol. an III (1795).

Levesque, (Marie-Louise-Rose) fille du précédent, maintenant Mme. Petigny de St.-Romain, née à Paris le 5 novembre 1768, a publié : Idylles ou Contes champêtres, 1 vol. petit *in*-12, Paris, 1786, traduites en allemand, par Reinhart.

Levesque. (Maurice) On a de lui : Tableau politique, religieux et moral de Rome et des Etats ecclésiastiques, 1791, *in*-8°. — Esprit de la constitution française, 1792, *in*-18. — Cours élémentaire de morale, 1796, *in*-8°.

Levesque, ci-dev. profess. d'hydrographie à Nantes, a publié : Tables générales de la longitude du nonagésime calculées pour toutes les latitudes terrestres, 1776, 2 vol. *in*-8°. — Le Guide du navigateur, 1779, *in*-8°.

Levraud (B.) a publié : Réflexions sur l'influence des affections morales dans la rage, ou dans les maladies qui lui sont analogues, 1 vol. *in*-12, Paris, an VIII (1800).

Levret, (André) chirurgien, né à Paris en 1703, mourut le 22 janvier 1780. Il s'appliqua de bonne heure à la chirurgie. Bientôt le célèbre Samuel Bernard distingua son mérite, et se l'attacha. On ne peut parler de cette circonstance sans faire connaître des détails aussi honorables pour le financier que pour Levret; Samuel se trouva attaqué d'une hydropisie compliquée. Cette maladie dura 33 mois, et pendant ce long espace de tems, Levret ne quitta pas le chevet du lit de son malade; il ne se permit pas même de se déshabiller. Samuel, sensible et reconnaissant, voulut s'occuper de la fortune d'un homme avec lequel il contractait d'aussi grandes obligations; voyant sa fin approcher, il dit à Levret, qu'il lui léguait sa maison d'Auteuil, toute meublée ; mais on fit observer à Samuel que Levret étant attaché à sa personne en qualité de chirurgien, ce legs pourrait lui être disputé, et que la loi n'autorisait ce dernier à recevoir que 300 liv. de rentes. —

Eh bien! je les lui fais, répondit Samuel, hypothéquées sur tous mes biens, et reversibles jusqu'au dernier de ses descendans; — et de la main à la main, Samuel donna à Levret 100,000 liv. en billets de fermes. Levret profita de cette aisance pour s'abandonner sans distraction à son état. Préférant la partie des accouchemens, il s'y livra tout entier, et porta cet art à un degré de perfection qui honore la chirurgie. Levret se lia à cette époque de l'amitié la plus intime avec Louis, alors chirurgien en chef de la Salpétrière; cette liaison avait pour objet la multiplicité d'expériences et d'observations anatomiques que ces deux hommes infatigables, et trop supérieurs pour être rivaux, étaient à-portée de faire dans cette maison. A la mort de Jard, accoucheur de la cour, Levret fut choisi pour son successeur. Ce fut Hévin, alors premier chirurgien du dauphin, qui, consulté par ce prince, nomma Levret comme le seul homme fait pour remplir cette fonction importante. On a de lui: Observations sur les causes et les accidens de plusieurs accouchemens laborieux, 1747, *in*-8°; nouv. édit. 2 vol. 1750, *in*-8°. — Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes, 1749, *in*-8°; 3e édit. 1771, *in*-8°. — Suite des observations sur les accouchemens, 1753, *in* 8°. — L'Art des accouchemens, 1753, *in*-8°; 2e édit. 1761, 2 vol. — Essai sur l'abus des règles générales et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchemens, 1766, *in*-8°. — Observations sur l'allaitement des enfans, 1781, *in*-12.

Levrier a publié: Chronologie historique des comtes génévois, jusqu'à l'établissement de la réformation en 1535, Paris, 1787, 2 vol. *in*-8°.

Leyre, (Alexandre de) membre de la convent. nationale, du conseil des cinq-cents et de l'institut national, mort en 1797 (an V). On a de lui: Analyse de la philosophie de Bacon, avec la Vie de ce philosophe, par Pouillot, Amst. 1755, 3 vol. *in*-12. — Journal étranger, 1757, *in*-12. — Le génie de Montesquieu, Amst. 1758; nouv. édit. 1762, *in*-12. — L'esprit de St.-Evremond, ib. 1761, *in*-12. — Hist. génér. des voyages, tome 21, 1771, *in*-8°. — Essai sur la Vie de Thomas, 1792, *in*-12. — Il est auteur de l'article *fanatisme*, dans l'Encyclopédie, et de plusieurs pièces dans les Journaux et dans l'Almanach des Muses. — Il a laissé une traduction de Lucrèce.

Lezermes. On a de lui: Catalogue alphabétique des arbres et arbrisseaux qui croissent naturellement dans les

États-Unis de l'Amérique septentrionale, arrangés selon le système de Linné, traduit de l'angl. de Humphry Marshall, avec des notes, 1788, *in*-8°.

LIANCOURT, (Jeanne de SCHOMBERG, duchesse de) est célèbre par son esprit, et surtout par sa piété. Elle laissa d'abord son mari rechercher tous les avantages que lui promettaient sa naissance et ses qualités brillantes, et se livrer à toutes les dissipations du monde. Insensiblement, elle l'attira dans la retraite qu'elle embellit pour lui; les beaux jardins, les belles eaux de Liancourt furent son ouvrage : elles sont célébrées dans la *Psyché* de la Fontaine. Le duc de Liancourt devint bientôt pieux comme son épouse; leurs liaisons avec Port-Royal furent célèbres, et leurs noms le sont principalement dans l'histoire du jansénisme. C'est au duc de Liancourt qu'un prêtre de St.-Sulpice refusa l'absolution à Pâques, parce qu'on disait, qu'il ne croyait pas que les cinq propositions fussent dans Jansénius, et qu'il avait dans sa maison des hérétiques, c'est-à-dire des écrivains de Port-Royal, et des oratoriens. Arnauld écrivit à ce sujet deux lettres à un duc et pair, qui était le duc de Liancourt lui-même. Grande assemblée de Sorbonne, où se trouva, de la part du roi, le chancelier Séguier. On y condamna une proposition d'Arnauld, et on l'exclut de la Sorbonne. De-là les premières lettres provinciales. La vie de la duchesse de Liancourt et de son mari, se passa toute entière dans l'exercice des vertus. On raconte d'elle des traits de générosité singuliers; elle fournissait de l'argent à ceux qui plaidaient contre elle, et qui faute de secours n'eussent pu faire valoir leurs droits qui avaient besoin d'être réglés par un jugement: elle mourut le 14 juin 1674 à Liancourt, et son mari le 1er août suivant. On a d'elle un ouvrage plein d'excellentes maximes, sur l'éducation des enfans de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : Réglement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison, *in*-12.

LIANCOURT. (LA ROCHE-FOUCAULT) Outre plusieurs ouvrages polémiques publiés dans le tems qu'il était à l'assemblée constituante, on lui doit : Les Prisons de Philadelphie, 1 vol. *in*-8°. — État des pauvres, ou Histoire des classes travaillantes de la société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle, etc., extrait de l'ouvrage publié en anglais par sir Morton Eden, 1 vol. *in*-8°.

Libes, (Antoine) prof. de physique, a publié: *Physicæ conjecturalis elementa*, Toulouse, 1788, *in*-12.— Leçons de physique-chimique ou application de la chimie moderne à la physique, 1796, *in*-8°. — Mém. dans le journal Encyclopédique.

Libois, (Etienne) mort en 1776, est auteur d'un livre singulier, intitulé : Encyclopédie des Dieux et des héros sortis des qualités des quatre élémens et de leur quintessence, suivant la science hermétique, 1773, 2 vol. *in*-8°.

Liebaut, (Jean) médecin, né à Dijon, mort à Paris en 1596, eut part à la Maison rustique. On a encore de lui : Des Traités sur les maladies, l'ornement et la beauté des femmes, 1582, 3 vol. *in*-8°. — *Thesaurus sanitatis*, 1578, *in*-8°. — *De præcavendis curandisque venenis Commentarius*.—Des Scholies sur Jacq. Hollerius, en latin, 1579, *in*-8°.

Lieble, (Philippe Louis) ci-dev. biblioth. de St.-Germain-des-Prés, né à Paris en 1734. On a de lui : Observations sur les deux lettres adressées à un supérieur général à l'occasion de la réforme des réguliers.—Mémoires sur les limites de l'empire de Charlemagne, 1764, *in*-12.— Notice des Gaules du moyen âge, avec M. Nainville. Il a eu part au Recueil des chartres et diplômes du royaume.

Lietaud, (J.-P.) d'Avignon, a donné : Eloge de Clément XIV, traduct. libre de l'italien, sur la 2e édition Rome, 1780, *in*-12.

Lieutaud, (Jacques) fils d'un armurier d'Arles, mourut à Paris en 1733, memb. de l'acad. des sciences, à laquelle il avait éte associé en qualité d'astronome. On a de lui 27 volumes de la Connaissance des tems, depuis 1703, jusqu'en 1729.

Lieutaud, (Joseph) premier médecin du roi, et président de la société royale de médecine, de l'académie des sciences de Paris, et de la société royale de Londres, naquit à Aix, en 1703, et mourut à Versailles le 6 décembre 1780. Son père eut douze enfans, dont il était le dernier, le plus faible et le moins bien conformé ; mais il fut dédommagé du côté des qualités de l'esprit : ses premières études annoncèrent ce qu'il devait être un jour. Formé par les soins de son oncle Garidel, botaniste alors très-célèbre à Aix, il passa plusieurs années à Montpellier, d'où il revint peu de tems après dans la capitale de la Provence. Il y occupa une

chaire de professeur en médecine et une place de médecin des hôpitaux. Ainsi la pratique et la théorie de l'art de guérir partageaient ses momens; elles s'éclairaient et se balançaient d'une manière utile, et cet heureux accord accéléra beaucoup ses progrès dans l'étude de la médecine. La confiance générale en fut bientôt le fruit. Lieutaud devint le médecin le plus employé de la ville, et il parvint à un degré de considération qui ne pouvait être augmenté que par les places brillantes qu'il devait obtenir. Sa maison était l'asyle des gens de lettres : on s'y rassemblait à des jours marqués pour conférer sur ce qui pouvait intéresser les sciences et les arts. Le marquis d'Argens assistait souvent à ces conférences, et il a toujours conservé pour Lieutaud l'amitié la plus vive. Parmi les travaux auxquels ce savant se livrait sans relâche, et pour ainsi dire en secret, l'anatomie occupait le premier rang : du sein de cette obscurité devait sortir un grand anatomiste, un médecin digne de remplir la première place de son état. Vers l'année 1750, on rendit justice à ses talens. Il fut appelé d'Aix à Versailles pour y occuper la place de médecin de l'infirmerie royale, et cette circonstance peut être regardée comme la source de toutes les faveurs qu'il a reçues depuis. Pendant que Lieutaud occupa cette place, il fit un grand nombre de travaux anatomiques. L'acad. des sciences, dont il avait été le correspondant à Aix, le nomma son associé, et la faculté de médecine de Paris l'adopta et inscrivit son nom parmi ceux de ses docteurs. Voici la liste de ses ouvrages: Essais anatomiques, 1766, *in*-8°. — *Elementa physiologiæ*, 1749, *in*-8°. — Précis de la médecine pratique, 1760, *in*-8°. — Précis de la matière médicale, 1766, *in*-8°. — *Ecphrasis anatomico-medica, sistens numerosissima cadaverum exsispicia*, *in*-4°. — Un grand nombre de Dissertations séparées, imprimées à Aix; et des Mém. sur le cœur et la vessie, parmi ceux de l'acad. des sciences. Ce célèbre médecin trouva des amis zélés dans ceux même dont il critiqua les opinions, tels que Sénac et Winslow, et c'est une preuve que la bonté de son caractère égalait ses lumières.

Lieutaud, d'Aiglun, a publié des Mém. sur les dégradations des terres, occasionnées par les torrens, 1782, *in*-8°.

Liger, (Louis) auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture et le jardinage, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi près de

cette ville en 1717. Ses principaux ouvrages sont : L'Économie générale de la campagne, ou Nouvelle maison rustique, dont la meilleure édit. est celle de 1762, en 2 vol. *in*-4°. — Le nouveau Jardinier et cuisinier français, 2 vol. *in*-12. — Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture, *in*-12. — Le Nouveau théâtre d'agriculture, et ménage des champs, avec un Traité de la pêche et de la chasse, *in*-4°. — Le jardinier fleuriste et historiographe, 2 vol. *in*-12. — Moyens faciles pour rétablir en peu de tems l'abondance de toutes sortes de grains et de fruits dans le royaume, *in*-12. — Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne et de ville, *in*-4°. — Les Amusemens de la campagne, ou nouvelles ruses innocentes, qui enseignent la manière de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux et de quadrupèdes, 2 vol. *in*-12. — La culture parfaite des jardins fruitiers et potagers, *in*-12. — Traité facile pour apprendre à élever les figuiers, *in*-12. C'est une suite du traité précédent. On lui attribue encore le Voyageur fidèle, ou le guide des étrangers dans la ville de Paris, *in*-12.

Liger. On a de lui : Lettres critiques et Dissertations sur le prêt et le commerce, Paris, 1776, *in*-8°. — Triomphe de la religion chrétienne sur toutes les sectes philosophiques, 1785, *in*-12.

Lignac, (J.-A. le Large de) naquit à Poitiers, et mourut à Paris en 1762. Il passa quelque tems chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans l'Oratoire. On a de lui : Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, 1764, *in*-12. — Mém. pour l'Hist. des araignées aquatiques, en 1748, *in*-12. — Lettre à un américain sur l'Hist. naturelle de M. de Buffon, 2 vol. *in*-12, 1751. — Le témoignage du sens intime et de l'expérience opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes, 3 vol. *in*-12, 1760. — Élémens de métaphysique tirés de l'expérience, 1753, *in*-12. — Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit, 1759, 2 vol. *in*-12.

Lignac, (de) a publié : De l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état du mariage, Lille, 3e édit. 1778, 3 vol. *in*-12. — Mém. de Rigobert Zapata, 1780, *in*-12.

Limiers, (H.-Ph. de) doct. en droit, passa sa vie à compiler sans choix de mauvaises gazettes. Il publia ses Recueils sous différens titres : Hist. de Louis XIV, 1718, 12 vol. *in*-12. — Annales de la monarchie

marchie française, 1721, *in-fol.* — Abrégé chronologique de l'Hist. de France, pour servir de *suite* à Mézerai, 2 ou 3 vol. *in-12.* — Mém. de Catherine, impératrice de Russie. — Hist. de Charles XII, roi de Suède, 6 vol. *in-12.* — Annales histor. 3 vol. *in-fol.* — Traduct. de Plaute. On a encore de lui une version française des Explications latines des Pierres gravées de Stoch, Amst. 1724, *in-fol.*

LIMOJON DE ST-DIDIER, (Al.-T.) On a de lui : L'Hist. des négociations de Nimègue, Paris, 1680, *in-12.* Ouvrage estimé. — La ville et la république de Venise. — Le Triomphe hermétique, ou la pierre philosoph. victorieuse. Cette dernière production est curieuse.

LIMOJON, (Ign.-Fr.) naquit à Avignon en 1668, et y mourut en 1739. Il cultiva la poésie. L'acad. des jeux floraux le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Limojon, enhardi par ces succès, voulut s'élever jusqu'au poëme épique. Il publia en 1725, *in-8°.* la première partie de son Clovis, qui, jugée défavorablement par le public, n'eut pas de suite. On a encore de lui un ouvrage satyrique assez insipide, mêlé de vers et de prose : contre la Mothe, Fontenelle et Saurin, sous le titre de Voyage du Parnasse, *in-12.*

LINANT, (Michel) né à Louviers en 1709, fut gouverneur du comte du Châtelet, fils de l'illustre marquise de ce nom. Il était connu alors par son goût pour la poésie, dans laquelle il eut quelques succès éphémères. Il remporta trois fois le prix de l'academ. française. Il a composé aussi pour le théâtre. Sa tragédie d'Alzaïde, qu'il donna en 1745, et qui eut six représentations, a quelques beaux endroits. Celle de Vanda, reine de Pologne, qu'il fit paraître en 1747, tomba à la première représentation. L'une et l'autre sont oubliées aujourd'hui. Cet auteur a fait encore des Odes, des Epîtres, et a mis son nom à la Préface de l'édition de la Henriade de 1739. Voltaire, son protecteur et son ami, lui rendit des services, et Linant le célébra dans ses vers. Il mourut en 1749, à 40 ans.

LINGENDES, (Jean de) né à Moulins en Bourbonnais, mourut en 1616, dans un tems où l'on ne connaissait pas encore le bon goût. Il cultiva la poésie avec réputation, et quoique ses vers soient bien éloignés de la perfection à laquelle la poésie est parvenue depuis, ils sont encore estimés des gens de goût. On

connaît ceux-ci, pleins de naturel et de délicatesse :

« Si c'est un crime de l'aimer,
» On n'en doit justement blâmer
» Que les beautés qui sont en elle,
» La faute en est aux Dieux,
» Qui la firent si belle,
» Et non pas à mes yeux.

Il a sur-tout réussi dans les stances où l'on est touché d'un ton de sentiment et de délicatesse, qui aurait pu, cinquante ans plus tard, en faire un excellent poëte. Ses productions sont en partie dans le Recueil de Barbin, 5 vol. *in*-12.

Lingendes, (Claude de) jésuite, de la même famille que le précédent, né à Moulins en 1591, mourut à Paris en 1660.

Celui-ci a rendu des services à l'éloquence de la chaire. Il y a de la noblesse et de la chaleur dans la plupart de ses sermons, composés d'abord en français, et ensuite mis en latin par l'auteur lui-même, qui ne les a publiés que dans cette langue, 3 vol. *in*-4° ou *in*-8°. Ce jésuite joignait au mérite de l'éloquence, celui de la douceur et de la sagesse dans la direction. Il passa par les premières places de sa société, et fut confesseur de Louis XIII. Un autre Lingendes, évêque de Mâcon, parent de celui-ci, n'était pas moins éloquent. On sait que le plus beau morceau de l'Oraison funèbre de Turenne, par Fléchier : *Ennemis de la France, vous vivez...* est tiré de celle d'un duc de Savoie, composée par ce Lingendes.

Linguet, (Simon-Nicolas-Henri) homme-de-lettres et avocat, naquit à Reims le 14 juillet 1736, et fut décapité à Paris le 27 juin 1794 (an II). Après avoir fini ses études, Linguet, qui eut depuis des succès si brillans au barreau, et qui y éprouva des persécutions si cruelles, ne montra aucun desir d'entrer dans cette carrière. Il cultiva les lettres. Pendant la campagne des français contre les portugais, il fut attaché en qualité de secrétaire au général qui commandait l'armée française. Le séjour qu'il fit en Espagne, le mit à-portée d'apprendre la langue de ce pays. Il en profita pour donner une traduction du Théâtre espagnol. Ce fut encore pendant ses Voyages, qu'il composa son Hist. d'Alexandre. Il dit, dans son Appel à la postérité, qu'étant revenu en France à l'âge de vingt-huit ans, des idées vagues d'indépendance, et l'amour des voyages, l'avaient jusqu'à cet âge écarté de tout engagement solide; que le vœu de sa famille et la nécessité d'être quelque chose le firent penser à un état, et que le barreau lui parut celui qui convenait le plus à son amour pour la liberté et à son goût naturel pour

les lettres. Il ajoute : « Plein de la lecture des Cicéron et des Démosthène, enflammé par le souvenir de leurs succès, j'aspirais à la gloire que ces grands hommes avaient si justement méritée». Linguet convient ensuite, que ses prétentions, et sur-tout ses espérances étaient folles ; mais elles servaient d'aliment à son imagination ardente. Il attribue à ses premiers succès toutes les persécutions qu'il a éprouvées. «Je ne fus pas long-tems, disait-il, à revenir de mon erreur sur les Cicérons modernes. Leur basse jalousie en fit autant d'ennemis d'un homme qui n'avait d'autre tort envers eux que celui de ne leur avoir pas fait plattement la cour ». Malgré ces oppositions et ces contrariétés, Linguet, en s'occupant de ses fonctions d'avocat, continua de cultiver les lettres. Dans l'espace de moins de quatre ans, il donna successivement l'histoire des révolutions de l'empire romain; celle du 16e siècle; plusieurs autres volumes sur différentes matières; et enfin la Théorie des lois, ouvrage qui a fait tant de bruit et qui a excité tant de clameurs contre son auteur. Ce fut à-peu-près dans le même tems que Linguet fut choisi par le duc d'Aiguillon pour le défendre. Il publia un Mém. pour cet ancien commandant de la Bretagne, qui eut le plus grand succès. S'il ne justifia pas entièrement son client, il eut l'adresse de lier sa cause avec les intérêts du gouvernement, et il parvint ainsi, non-seulement à le sauver, mais encore à lui ouvrir la route du ministère, auquel la faveur de la Dubarry le fit appeller quelques mois après. Depuis cette époque, il ne se plaida plus aucune cause importante qu'on n'y vît Linguet jouer un rôle. Ce fut sur-tout dans l'affaire criminelle de Morangiés, qu'il développa toutes les ressources de son éloquence. Si Linguet eût été assez sage pour ne pas éveiller l'amour-propre de ses rivaux, il n'eût pas été forcé de lutter seul contre une foule immense d'ennemis. Ces combats finirent, suivant la marche ordinaire des passions, par des persécutions. Les avocats le rayèrent de leur tableau. Celui-ci fit éclater les plaintes les plus amères ; il avait raison, et cependant, par la manière dont il se défendit, il finit par avoir tort. Obligé de renoncer aux succès lucratifs du barreau, Linguet chercha un dédommagement dans la diplomatie. Il fit un journal politique qui eut un grand nombre de lecteurs; mais il ne fut pas long-tems sans indisposer le premier ministre Maurepas. Le despotisme ombrageux voulut baillonner l'écrivain; celui-ci prévoyant les dangers auxquels sa liberté était exposée, prit la fuite, et se retira en pays étranger. Après

connaît ceux-ci, pleins de naturel et de délicatesse :

« Si c'est un crime de l'aimer,
» On n'en doit justement blâmer
» Que les beautés qui sont en elle,
» La faute en est aux Dieux,
» Qui la firent si belle,
» Et non pas à mes yeux.

Il a sur-tout réussi dans les stances où l'on est touché d'un ton de sentiment et de délicatesse, qui aurait pu, cinquante ans plus tard, en faire un excellent poëte. Ses productions sont en partie dans le Recueil de Barbin, 5 vol. *in*-12.

Lingendes, (Claude de) jésuite, de la même famille que le précédent, né à Moulins en 1591, mourut à Paris en 1660.

Celui-ci a rendu des services à l'éloquence de la chaire. Il y a de la noblesse et de la chaleur dans la plupart de ses sermons, composés d'abord en français, et ensuite mis en latin par l'auteur lui-même, qui ne les a publiés que dans cette langue, 3 vol. *in*-4° ou *in*-8°. Ce jésuite joignait au mérite de l'éloquence, celui de la douceur et de la sagesse dans la direction. Il passa par les premières places de sa société, et fut confesseur de Louis XIII. Un autre Lingendes, évêque de Mâcon, parent de celui-ci, n'était pas moins éloquent. On sait que le plus beau morceau de l'Oraison funèbre de Turenne, par Fléchier : *Ennemis de la France, vous vivez*... est tiré de celle d'un duc de Savoie, composée par ce Lingendes.

Linguet, (Simon-Nicolas-Henri) homme-de-lettres et avocat, naquit à Reims le 14 juillet 1736, et fut décapité à Paris le 27 juin 1794 (an II). Après avoir fini ses études, Linguet, qui eut depuis des succès si brillans au barreau, et qui y éprouva des persécutions si cruelles, ne montra aucun desir d'entrer dans cette carrière. Il cultiva les lettres. Pendant la campagne des français contre les portugais, il fut attaché en qualité de secrétaire au général qui commandait l'armée française. Le séjour qu'il fit en Espagne, le mit à-portée d'apprendre la langue de ce pays. Il en profita pour donner une traduction du Théâtre espagnol. Ce fut encore pendant ses Voyages, qu'il composa son Hist. d'Alexandre. Il dit, dans son Appel à la postérité, qu'étant revenu en France à l'âge de vingt-huit ans, des idées vagues d'indépendance, et l'amour des voyages, l'avaient jusqu'à cet âge écarté de tout engagement solide; que le vœu de sa famille et la nécessité d'être quelque chose le firent penser à un état, et que le barreau lui parut celui qui convenait le plus à son amour pour la liberté et à son goût naturel pour

les lettres. Il ajoute : « Plein de la lecture des Cicéron et des Démosthène, enflammé par le souvenir de leurs succès, j'aspirais à la gloire que ces grands hommes avaient si justement méritée». Linguet convient ensuite, que ses prétentions, et sur-tout ses espérances étaient folles ; mais elles servaient d'aliment à son imagination ardente. Il attribue à ses premiers succès toutes les persécutions qu'il a éprouvées. «Je ne fus pas long-tems, disait-il, à revenir de mon erreur sur les Cicérons modernes. Leur basse jalousie en fit autant d'ennemis d'un homme qui n'avait d'autre tort envers eux que celui de ne leur avoir pas fait plattement la cour ». Malgré ces oppositions et ces contrariétés, Linguet, en s'occupant de ses fonctions d'avocat, continua de cultiver les lettres. Dans l'espace de moins de quatre ans, il donna successivement l'histoire des révolutions de l'empire romain; celle du 16e siècle; plusieurs autres volumes sur différentes matières; et enfin la Théorie des lois, ouvrage qui a fait tant de bruit et qui a excité tant de clameurs contre son auteur. Ce fut à-peu-près dans le même tems que Linguet fut choisi par le duc d'Aiguillon pour le défendre. Il publia un Mém. pour cet ancien commandant de la Bretagne, qui eut le plus grand succès. S'il ne justifia pas entièrement son client, il eut l'adresse de lier sa cause avec les intérêts du gouvernement, et il parvint ainsi, non-seulement à le sauver, mais encore à lui ouvrir la route du ministère, auquel la faveur de la Dubarry le fit appeller quelques mois après. Depuis cette époque, il ne se plaida plus aucune cause importante qu'on n'y vît Linguet jouer un rôle. Ce fut sur-tout dans l'affaire criminelle de Morangiés, qu'il développa toutes les ressources de son éloquence. Si Linguet eût été assez sage pour ne pas éveiller l'amour-propre de ses rivaux, il n'eût pas été forcé de lutter seul contre une foule immense d'ennemis. Ces combats finirent, suivant la marche ordinaire des passions, par des persécutions. Les avocats le rayèrent de leur tableau. Celui-ci fit éclater les plaintes les plus amères ; il avait raison, et cependant, par la manière dont il se défendit, il finit par avoir tort. Obligé de renoncer aux succès lucratifs du barreau, Linguet chercha un dédommagement dans la diplomatie. Il fit un journal politique qui eut un grand nombre de lecteurs; mais il ne fut pas long-tems sans indisposer le premier ministre Maurepas. Le despotisme ombrageux voulut baillonner l'écrivain; celui-ci prévoyant les dangers auxquels sa liberté était exposée, prit la fuite, et se retira en pays étranger. Après

la mort du premier ministre, Linguet crut pouvoir reparaître en France; mais il eut bientôt à se repentir de sa confiance. La haine se réveilla; il fut arrêté et conduit à la Bastille, où il resta près de trois ans. Peu de tems après sa sortie, il se retira à Bruxelles, où il fit paraître des Mémoires sur la Bastille. Aussitôt que la révolution eut renversé la Bastille, Linguet s'empressa de se fixer en France. Il y continua ses Annales politiques pendant quelque tems; mais lorsqu'il vit le regne de la terreur, il crut prudent de se retirer dans une campagne, où il pourrait échapper aux persécutions; il se trompait. Ses ennemis l'y déterrèrent, et il fut conduit dans une des nouvelles bastilles de Paris. Il y resta jusqu'au 9 messidor de l'an II (1794), qu'il fut mis en jugement, et condamné à mort. La contenance de Linguet en allant au supplice fut assurée. Il portait la tête haute, et regardait tous ceux qui l'entouraient. Arrivé au pied de l'échafaud, il reçut la mort avec courage. — Voici la liste de ses nombreuses productions: Voyage au labyrinthe du Jardin du roi, 1755, *in*-12. — Les Femmes-filles, parodie d'Hypermnestre, 1759, *in*-12. — Hist. du Siècle d'Alexandre, 1762, *in*-12. — Mémoire sur un objet intéressant pour la province de Picardie, ou Projet d'un canal et d'un port sur ses côtes, 1764, *in*-8°. — Supplément ou 3e Lettre, 1765, *in*-8°. — Le Fanatisme des philosophes, 1764, *in*-8°. — Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et dans les lois civiles de France, 1764, *in*-8°. — Epître en vers d'un J. et D. à un de ses amis, 1764, *in*-8°. — Socrate, tragéd. an 5 actes, 1764, *in*-8°. — La Dîme royale, 1764, *in*-8°. nouv. édit. sous le titre: Impôt territorial, ou la Dîme royale avec tous ses avantages, Londres et Paris, 1787. — Mémoire sur un objet intéressant pour la province d'Artois, 1775, *in*-8°. — Histoire des Révolutions de l'empire romain, 1766, 2 vol. *in*-12. — La Cacomonade, tr. de l'allem du docteur Pangloss, 1766, *in*-12. — Théorie des lois civiles, 1767, *in*-12, nouv. éd. 1774, 3 vol. *in*-12. — L'Histoire impartiale des jésuites, 1768, *in*-8°. — L'Aveu sincère. — Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite, par Mr. L. de L. B. 1768, *in*-12. — La Pierre philosophale, 1768, *in*-12. — Les Canaux navigables pour la Picardie et toute la France, 1769, *in*-12. — Continuation de l'Histoire universelle de Hardion, tom. 19, 20, 1769, *in*-12. — Théâtre espagnol, 1768, 4 vol. *in*-12. — Mémoire pour le duc d'Aiguillon, 1770, *in*-4°. — Mémoire pour le comte de Morangiés, 1772,

in-4°. — Plusieurs autres Mémoires réunis en plusieurs volumes. —Réponse aux docteurs modernes, Londres, 1771, 3 vol. *in*-12. — Journal politique et littéraire, commencé en oct. 1774, continué jusqu'en 1776. —Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII siècle; commencées en 1777, interrompues quelque tems, reprises à Paris en 1790. — Du plus heureux gouvernement, ou Parallele des constitutions politiques de l'Asie avec celles de l'Europe, 1774, 2 vol. *in*-12. —Essai philosophique sur le Monachisme, 1777, *in*-8°. — Lettre au comte de Vergennes, Londres, 1777, *in*-8°. — Appel à la postérité *in*-8°. — Mémoires sur la Bastille, Londres, 1783, *in*-8°. — Réflexions sur la Lumière, 1787, *in*-8°. — Considérations sur l'ouverture de l'Escaut, 1787, 2 vol. *in*-8°. —La France plus qu'anglaise, Bruxelles, 1788, *in*-8°. — Onguens pour la brûlure, 1788, *in*-8°. — Examen des ouvrages de M. de Voltaire, 1788, *in*-8°. — Point de banqueroute, plus d'emprunts, et, si l'on veut, bientôt plus de dettes, en réduisant les impôts à un seul, 1789, *in*-8°. — Lettre à l'empereur Joseph II sur la Révolution du Brabant, 1789, *in*-8°. — Lettre au comité patriotique de Bruxelles, 1789, *in*-8°. — Légitimité du Divorce, 1789, *in*-8°. — Code criminel de Joseph II, 1790, *in*-8°. — La Prophétie vérifiée, ou Lettres de M. Linguet au comte de Trautmansdorf, Gand, 1790, *in*-8°. — Collection des ouvrages relatifs à la Révolution du Brabant, 1791, *in*-8°.

Linière, (François Pajot de) né à Senlis, mort en 1704, mauvais poète français, ridiculisé par Boileau :

» Qu'ils charment de Senlis le
» poète idiot...
» Peut fournir sans génie un cou-
» plet à Linière....
» Mais ses écrits, tous pleins
» d'ennui,
» Seront brûlés, même avant
» lui.

Ce dernier trait passe le ridicule, mais il est conforme à l'opinion générale qui avait fait donner à Linière, le nom de l'*athée de Senlis*. Mme Deshoulières, sans partager ses travers, était de ses amies; elle l'était aussi de Pradon, et qui plus est, elle était la protectrice de leurs ouvrages, ce qui a fait dire que son sort semblait être d'en faire de bons, et de prendre toujours le parti des mauvais. La table, le vin et l'amour remplirent toute la vie de Linière, il avait le talent de traiter facilement un sujet frivole; mais ses productions sont bien loin de l'imagination brillante et enjouée qu'on admire dans les Chaulieu, les Saint-Aulaire, etc. Ses vers saty-

riques ne manquaient pas de feu, mais ils lui procurèrent plus de désagrémens que des lauriers.

Lionne, (Hugues de) ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, homme d'état, et homme de plaisir, naquit en 1611, et mourut à Paris en 1671. Saint-Evremond, dans une lettre adressée à Isaac Vossius, fait un grand éloge du ministre Hugues de Lionne, et lui applique ce que Salluste a dit de Sylla, que son loisir était voluptueux, mais que, par une juste dispensation de son tems, avec la facilité de travail dont il s'était rendu le maître, jamais affaire n'avait été retardée par ses plaisirs. On a de lui des Négociations, Francfort, *in*-4°. et des Mémoires imprimés dans un Recueil de pièces, *in*-12, 1668. Ils ne sont pas communs.

Liotard, (Pierre) botaniste, naquit à St.-Etienne de Crossey, village situé à trois lieues de Grenoble, et mourut le 29 germinal an IV (1796) âgé d'environ 67 ans. Fils d'un simple laboureur, toute son éducation se borna à apprendre à lire, écrire et tisser de la toile. Il travailla d'abord comme ouvrier chez divers fabricans de Grenoble, mais son esprit libre, fier et indépendant, ne put s'accoutumer long-tems à une occupation si monotone. Il s'engagea dans un régiment suisse qui faisait partie de l'armée de l'infant Dom Philippe, destinée à attaquer l'Italie. Il l'abandonna ensuite pour servir dans la marine, et successivement dans deux régimens d'infanterie dont le dernier était Soissonnais, avec lequel il passa à Mahon. Blessé au bras, lors de la prise de cette place en 1756, il fut obligé de renoncer à la carrière des armes, et de reprendre son métier de tisserand. Après l'avoir exercé pendant quelques années en Provence, il revint à Grenoble pour se rapprocher de son oncle, Claude Liotard, marchand herboriste. Ce dernier, déjà âgé, s'en servit comme d'aide dans les voyages qu'il faisait chaque année dans les montagnes pour recueillir des plantes, et trouva dans l'audace et la vigueur du compagnon tisserand des secours qui lui furent infiniment utiles. Ce fut dans ces excursions que Pierre Liotard prit du goût pour la botanique. Il avait 40 ans et il était marié. La nécessité d'assurer la subsistance à sa famille, ne put le fixer à son modeste atelier. Il saisit avec avidité toutes les occasions qui se présentaient d'acquérir des connaissances en botanique, en suivant les naturalistes que la richesse des montagnes attirait dans ce pays. Lorsqu'il eut saisi les

principes généraux de la science, son goût se changea en passion ; il se procura un petit jardin, dans lequel il entassa les riches fruits de ses courses pénibles. La vente de quelques plantes usuelles, la formation de quelques herbiers, les bienfaits de quelques botanistes, et l'obtention d'une pension d'invalide, mirent Liotard en état d'abandonner peu-à-peu son métier et de se consacrer entièrement à sa science chérie. Le gouvernement ayant arrêté de faire constater les richesses du Dauphiné en hist. naturelle, il fut nommé avec Guettard, Villars et Faujas, et parcourut avec eux cette province pendant trois ou quatre ans. Enfin, en 1782, il fut choisi pour cultiver le jardin botanique formé à Grenoble. Dans cette position si conforme à son goût et à ses habitudes, sa constitution vigoureuse et son régime de vie semblaient lui assurer une longue carrière, lorsqu'un accident vint tromper ses espérances et celles de ses amis. Ayant oublié une fois la clef du portail du jardin, il essaya de le franchir; la nuit était obscure; malheureusement, en s'attachant à un globe de pierre qui en décorait un des supports, il le renversa et en reçut un coup sur la hanche. La blessure qui en résulta fut mal guérie. Dans une rechute la gangrenne se mit aux parties environnantes de la blessure, et il succomba. Liotard sachant à peine lire et écrire, était parvenu à apprendre parfaitement son *Linnæus*. Rien n'était plus surprenant que d'entendre le jardinier, les bras nuds et la bêche à la main, réciter exactement les phrases latines par lesquelles les naturalistes désignent les plantes. Il a laissé une Histoire des plantes de Daléchamp, dans laquelle il a rapporté à chaque article les noms et les descriptions de *Linnæus*, sur de petits feuillets collés en marge, en y ajoutant quelquefois les lieux de la province où il les avait trouvées. Il n'appréciait les naturalistes que d'après leur talent à caractériser; tout autre mérite l'intéressait peu Son amour pour les plantes allait presque jusqu'à l'idolâtrie ; il regardait comme un crime tout ce qui pouvait nuire à leur culture, ou lui en inspirait la crainte. Il était lié avec J. J. Rousseau qui bien souvent avait été soulager, dans son premier jardin, son cœur trop aigri par l'oppression ou par les soupçons de la méfiance. Rousseau en quittant Grenoble, recommanda à Liotard de lui écrire. — Mais je veux, lui dit-il, que ce soit vous qui m'écriviez. — Malgré cet avis, le botaniste, peu au fait du style épistolaire, se fit dicter ses deux premières lettres. On

n'y répondit point : Liotard prit alors le parti d'en faire une troisième. Sa manière fut aisément reconnue; Rousseau le lui fit sentir dans sa réponse, et il s'établit entre eux une correspondance botanique qui dura assez long-tems.

Lioult, (P.-J.) ancien chirurgien de Bicêtre, a donné : Les Charlatans dévoilés, ou Réflexions sur la liberté considérée dans son rapport qu'elle a avec la liberté des professions, 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII (1800).

Liron, (Jean) bénédictin, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1749. Nous avons de lui : La Bibliothèque des auteurs chartrains, 1716, *in*-4°. — Et les singularités historiques et littéraires, Paris, 1734—1740, 4 vol. *in*-12.

Lirou (de) a publié : Explication du systême de l'harmonie, pour abréger l'étude de la composition, et accorder la pratique avec la théorie, Paris, 1783, gr. *in*-8°.

Lisy, (Etienne Chaillon) avocat, né à Bourges le 9 janvier 1742, a donné : Traité des délits et des peines, traduit de l'italien de Beccaria, 1773, *in*-8°.

Littre, (Alexis) né à Cordes en Albigeois en 1658, se fit une réputation à Paris par ses connaissances anatomiques. L'acad. des sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque tems après, pour être médecin du Châtelet. Il mourut d'apoplexie en 1725. Il avait beaucoup de précision, de justesse et de savoir, et on remarquait ces différentes qualités dans les ouvrages qu'il lisait à l'académie, et dont elle a orné ses Mémoires.

Livet de Lanzay, (le) avocat. On a de lui : Olinde et Sophronie, tragédie en 5 actes et en vers. — Virginie, tragéd. en 5 actes et en vers. — Plusieurs Mémoires de jurisprudence.

Livoy, (Thimothée de) barnabite, né à Pithiviers, mort le 27 septembre 1777, est auteur du Dictionn. des synonymes français, *in*-8° : ouvrage utile, mais incomplet. Beauzée en a donné une nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée, 1788, *in*-8°. — Il a traduit de l'italien : Le Tableau des révolutions de la littérature ancienne et moderne, de Denina, 1767, 2 vol. *in*-12. — L'Homme de lettres, du P. Bartholi, 1768, 2 vol. *in*-12. — L'exposition des caractères de la vraie religion, du P. Gerdil, *in*-12. — Traité du bonheur public, de Muratori, 2 vol. *in*-12. — Voyage

d'Espagne

d'Espagne fait en 1755, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 2 vol. *in*-12.

Livonière, (Cl. Poquet de) né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat, après avoir servi pendant quelque tems, et suivit le barreau à Paris et ensuite à Angers. Il y occupa une place de conseiller et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils en 1720. Il mourut en 1726 à Paris, où il était venu suivre un procès. On a de lui : Un Recueil de Commentaires sur la Coutume d'Angers, Paris, 1725, 2 vol. *in*-fol. — Traité des Fiefs, 1729, *in*-4°. — Règles de Droit franç., 1768, *in*-12.

Lizet, (Pierre) avocat-général, puis premier président au parlem. de Paris. On remarqua en lui un mélange d'audace et de timidité qui distingue les caractères faibles et indécis : tantôt il résistait aux Guises, tantôt il leur demandait pardon. On a dit que tantôt il paraissait plus qu'un homme, et tantôt moins qu'une femme. Il se distinguait par une sévérité excessive envers les protestans, et par une amitié trop indulgente pour le fameux Noël Béda, dont il admirait le fanatisme. Il écrivit contre les versions de l'Ecriture en langue vulgaire, et fit quelques autres mauvais ouvrages de controverse, dont Théodore de Bèze s'est mocqué dans un écrit macaronique, intitulé : *Magister benedictus Passaventius*. Le cardinal de Lorraine fit ôter à Lizet, en 1550, la place de premier président, parce qu'il s'était opposé qu'on donnât au parlement, le titre de princes aux Guises. On dit qu'à cette occasion, il alla s'humilier devant le cardinal de Lorraine, et lui demander pardon à genoux, en implorant sa pitié pour un vieillard qui n'avait pour tout bien que sa charge. On donna au premier président Lizet, pour dédommagement, l'abbaye de St.-Victor, où il mourut en 1554, âgé de 72 ans.

Loaisel Tréogate, (Joseph-Marie) né le 18 août 1752, au château de Beauvrel, près St.-Guyomard, départ. du Morbihan, est auteur des ouv. suiv. : Les histoires de Philippe II, roi d'Espagne, et de Louis le débonnaire, faisant partie de l'Hist. des hommes. — Valmore, 1 vol. *in*-8°. avec fig., 1776, réimpr. *in*-18, avec fig. — Florello, 1 vol. *in*-8°. avec fig. Paris, 1776, réimprimé *in*-18 en l'an III (1795). — Les Soirées de mélancolie, recueil de contes et nouvelles, 1777, réimpr. en 2 vol. *in*-18. Paris, 1794. — La comtesse d'Alibre, ou le Cri du

sentiment, anecdote, 1 vol. *in*-8°. Paris. 1779, trad. en angl. par Ed. Mante. London 1781, réimprim. *in*-18 avec fig. et ayant eu plusieurs édit. sous le titre de Lucile et Milcourt.—Dolbreuse, ou l'homme du siècle ramené à la vérité par le sentiment et par la raison, 2 vol. *in*-8°. avec fig. 1783, réimp. *in*-18 avec fig. Paris, an II (1793).— Ainsi finissent les grandes passions, ou les dernières amours du chevalier de........ 2 vol. *in*-12, 1788.—Valrose, ou les orages de l'amour, 2 vol. *in*-12, avec fig. Paris, 1799.—Beaucoup d'extraits et de morceaux de prose, insérés dans le journal Encyclopédique et autres journaux du tems. — Aux ames sensibles, élégie de trois cents vers. — Poésies fugitives et autres pièces de vers insérées dans le Mercure et autres feuilles périodiques, etc. etc.—Outre les ouvrages ci-dessus, il a donné plusieurs pièces de théâtre : La Bizarrerie de la fortune, com. en 5 actes, 1793.—Le Château du diable, com. héroïque, en 4 actes, 1792. — La Forêt périlleuse, ou les brigands de la Calabre, drame en 3 actes, 1797.—Le combat des Thermopyles, fait histor. en 3 actes, 1794.—Le vol par amour, com. en 2 actes, 1795.—Roland de Monglave, drame en 4 actes, 1798.—La Fontaine merveilleuse, ou les époux mulsumans, pantom. féerie en 5 actes à grand spectacle, an VII (1799).—L'amour arrange tout, com. en 1 acte, 1788. — Lucile et Dercourt, com. en 2 actes, 1789.— Virginie, com. en 5 actes, 1789, non imprimée.

Lobel, (Mathieu) né en 1538 à Lille, médecin et botaniste de Jacques Ier. mourut à Londres en 1616, à 78 ans. Il publia plusieurs ouvrages, estimés de son tems. Hist. des plantes, Anvers, 1576, *in*-fol. en latin.— *Adversaria simplicium medicamentorum, Londini*, 1605, *in*-fol.—*Icones stirpium*, 1581, *in*-4°. — *Balsami explanatio, Londini*, 1598, *in*-4°.— *Stirpium illustrationes, Londini*, 1655, *in*-4°.

Lobineau, (Gui-Alexis) né à Rennes en 1666, bénédictin en 1685, mourut en 1727, à 61 ans, à l'abbaye de St.-Jagut, près de St.-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit : L'Hist. de Bretagne, Paris, 1767, en 2 vol. *in*-fol. dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés.— L'Hist. des deux conquêtes d'Espagne, par les Maures, 1708, *in*-12 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol, dont les français se se seraient bien passés.—Hist. de Paris, en 5 vol. *in*-fol. com-

mencée par dom Felibien, achevée et publiée par dom Lobineau. On trouve à la tête du 1[er] vol. une savante Dissertation sur l'origine du corps municipal, par le Roy, contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. — L'Histoire des Saints de Bretagne, Rennes, 1724, *in*-fol. — Les Ruses de guerre de Polyen, traduites du grec en français, Paris, 1738, 2 vol. *in*-12 : version estimée. Enfin on attribue à dom Lobineau les Aventures de Pomponius, chevalier romain, ouvrage satyrique, *in*-12, qui n'est pas de lui.

Lochon, (Etienne) chartrain, docteur de la maison de Navarre, mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : Abrégé de la discipline de l'Eglise pour l'instruction des ecclésiastiques, en 2 vol. *in*-8°. — Les Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands, 1713, *in*-12. — Traité du secret de la Confession, *in*-12.

Locres, (Ferry de) curé de S[t].-Nicolas, à Arras, mort en 1614, a donné l'Histoire des comtes de S.-Paul, Douay, 1613, *in*-4°. — *Chronicon Belgicum ab anno* 238, *ad annum* 1600, *Atrebatis*, 1616, *in*-4°. — Discours de la Noblesse, où il est traité de la piété et de la vertu des rois de France, Arras, 1605, *in*-8°.

Loiseau de Mauléon, (Al.-Jér.) maître en la ch. des comptes de Lorraine, avocat au parlement de Paris, mort le 15 octobre 1771. Cet estimable écrivain a donné des preuves d'un beau talent en défendant les fils de l'infortuné Calas. Il n'a pas toujours été égal dans ses autres productions. Souvent il a sacrifié au bel esprit dans des ouvrages où il ne fallait que raisonner; mais ses qualités morales l'ont fait vivement regretter. On a de lui : Mémoire pour Dorat-Pierre et Louis Calas, 1763, *in*-8°. — Défense du comte des Portes, 1767, 3[e] édit. 1769, *in*-8°. — Plaidoyers et Mém. Londres, 1780, 3 vol. *in*-8°.

Loiseau, ci-dev. chanoine d'Orléans. On a de lui : Discours sur la révolution opérée par la Pucelle d'Orléans, 1764, *in*-12. — Histoire des guerres de Flandres, par Bentivoglio, trad. de l'italien, 1769, 4 vol. *in*-12.

Loiseau, membre de la convent. nat. a fait le Journal de Constitution et de Législation, en 1791. — Réponse à la lettre de Th. Raynal, adressée à l'assembl. nation. 1791, *in*-8°.

Loisel, (Antoine) né à

Beauvais, en 1536, mort en 1617, disciple et exécuteur testamentaire de Ramus, disciple aussi de Cujas, fut célèbre comme avocat, comme magistrat et comme homme de lettres. Les Règles du droit français ; ses Mémoires de Beauvais et du Beauvoisis, *in*-4°, sur-tout ses Institut. coutum. 1710, 2 vol. *in*-12, lui firent une réputation méritée. On a de lui aussi quelques poésies, et quelques autres ouvrages littéraires plus médiocres. L'abbé Joly, chanoine de Paris, son neveu, a donné sa vie en publiant, en 1656, ses œuvres diverses.

Loisel Boismare, avocat à Lisieux, a publié : Dictionnaire du Droit des Tailles, Caen, 1787, 2 vol. *in*-12.

Lombard, (le P.) jésuite, est auteur de plusieurs poëmes couronnés aux jeux floraux de Toulouse, dont trois se trouvent dans le Recueil connu sous le titre de *Parnasse chrétien*, Paris, 1750, *in*-12. Mais on n'y trouve pas une petite pièce, pleine de naturel et de graces, du même poëte, intitulée : *Leçons aux enfans des souverains.* C'est une pastorale charmante, qui n'a de défaut que la brièveté.

Lombard, (C. A.) chirurgien, a donné : Dissert. sur les évacuans dans la cure des plaies, 1782, *in*-12. — Dissertation sur l'utilité des évacuans dans la cure des tumeurs des plaies anciennes, des ulcères, etc. Paris, 1783, *in*-8°. — Opuscules de chirurgie, *ibid.* 1786, *in*-8°. — Dissertation sur l'extraction des corps étrangers des plaies, et spécialement de celles faites par les armes à feu, par M. Thomassin, 1788, *in*-8°. — Cours de chirurgie pratique sur la maladie vénérienne, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Remarques sur les lésions de la tête, 1795, *in*-8°. — Clinique chirurgicale, 1 vol. *in*-8°. — Instructionsommaire sur l'art du pansement, 1 vol. *in*-8°.

Lombard. On a de lui : Le Philosophe par amour, ou Lettres de deux amans, passionnés et vertueux, 1765, 2 vol. *in*-12.

Lombard, (Jean-Louis) naquit à Strasbourg le 23 août 1723. A 18 ans, il était déjà docteur de la faculté de philosophie en l'université de cette ville. Il fut reçu avocat au conseil-souverain d'Alsace en juin 1743. Après avoir passé à Paris les quatre années qui suivirent sa réception, il se rendit à Metz dans l'intention d'y suivre la carrière du barreau ; ses liaisons avec le professeur aux écoles d'artillerie de cette ville, lui firent bientôt changer de résolution. Sa destinée fut fixée par un mariage avec la fille

de ce professeur, laquelle lui apporta, pour ainsi dire, en dot, la place de son père. Lombard fut en effet nommé, en 1748, professeur aux écoles d'artillerie à Metz. Le nouveau professeur touchait alors à peine à la fin de son cinquième lustre, et déjà il songeait à enrichir la France de la traduct. des Nouveaux Principes d'artillerie de Robins, commentés par Euler: traduction qui lui coûta trois années de travail; elle n'a vu le jour qu'en 1783, sous ce titre: Nouv. Principes d'artillerie de M. Benjamin Robins, commentés par M. Léonard Euler, trad. de l'all. avec des notes, par M. Lombard, etc. Lors de l'établissement de l'école d'Auxonne, en 1759, Lombard fut appelé pour y professer l'art de l'artillerie. Le gouvernement l'avait choisi, en 1755, pour composer, de concert avec le savant professeur, Brackenhoffen, de Strasbourg, un Cours à l'usage des élèves de l'artillerie. Ce travail fut interrompu l'année suivante par l'établissement de l'école des élèves et l'adoption pour cette école du Cours de Camus. Le Cours de Camus, bientôt apprécié par l'expérience, Lombard et Brackenhoffen furent chargés, en 1766, par le ministre Choiseul, de lui substituer le Cours de la Marine de Bézout, qui venait de paraître, en l'appropriant à l'artillerie. Le travail était avancé, et allait être livré à l'impr. successivement, lorsque Bézout prit l'alarme, prétendit que son livre allait être mutilé, et eut assez de crédit pour faire abandonner le projet. Le travail de Lombard et de son coopérateur fut même cédé à Bézout; et l'on assure qu'il n'a pas dédaigné d'en faire usage, lors de la confection de son Cours de l'artillerie. Lombard s'occupa bientôt d'autres travaux. Un Traité du mouvement des projectiles appliqué au tir des bouches-à-feu (à Dijon, de l'imprimerie de L.-N. Frantin, an V); des Tables du tir du canon et des obusiers, avec une Instruction sur la manière de s'en servir, à l'usage des officiers du corps de l'artillerie, sortirent successivement de sa plume. L'édition de ces Tables avait paru en 1787, avec cette épigraphe : *Tela giganteos debellatura furores*, sans nom d'imprimeur. Ces mêmes Tables ne sont que l'application de la théorie que Lombard avait exposée dans son Traité du mouvement des projectiles. En 1792, Lombard fit imprimer une brochure à l'usage des canoniers volontaires, sous ce titre : Instruction sur la manœuvre et le tir du canon de bataille (Dôle, J.-F.-X. Joly, impr.-libraire). Les ouvrages que Lombard a laissés en portefeuille sont assez considérables; mais le tems lui a man-

qué pour y mettre la dernière main. Lombard était ami de la révolution; mais le régime révolutionnaire de 1793 lui porta le coup de la mort. « Sa belle ame (dit Amanton dans un Eloge qu'il a lu à la société des sciences et des arts de Dijon) s'enfuit, pour ainsi dire, à l'aspect des horreurs que ce régime consacrait chaque jour; il expira le 12 germinal an II (1794), dans la 71e année de son âge, regretté de sa famille, de ses amis, de ses concitoyens et de tous les officiers du corps de l'artillerie ». Lombard savait apprécier les hommes; et l'on cite comme une preuve frappante de sa sagacité, l'opinion que le premier consul Bonaparte lui avait inspirée, lorsque ce général n'était encore que lieutenant d'artillerie, et qu'il était un de ses élèves. *Ce jeune homme*, disait Lombard à ses amis, *ira très-loin.*

Lombard, (C. G.) de Langres. On lui doit: Ecole des enfans, 1795, 3 vol. *in*-18. — Les Tombeaux, ouvrage philosophique, 1796, *in*-12. — Etudes encyclopédiques. (Avec Jajot et Regnault) le Moulin de Sans-Souci, comédie. — Les Têtes à la Titus, — et la Ste.-Barbe.

Lombert, (Pierre) avocat, mourut à Paris en 1710. On a de lui plusieurs versions. Les plus estimées sont: celle de l'explication du Cantique des Cantiques, par St.-Bernard. — Celle de la Guide du chemin du ciel, écrite en latin par le cardinal Bona. — Celle de tous les ouvrages de St.-Cyprien, 2 vol. *in*-4°, avec une nouvelle Vie de ce Père. — Une traduction des Comment. de St.-Augustin *de Sermone Christi in monte.* — Enfin la traduction de la Cité de Dieu, du même docteur, avec des notes, 1675, 2 vol. *in*-8°.

Lomet, ingénieur, a publié: Mémoire sur les eaux minérales et les établissemens thermaux des Pyrénées, 1795, *in*-8°.

Lonault. (J.) On a de lui: Du Contrat social, *in*-8°.

Londe, (Franç.-Richard de la) de l'acad. de Caen, né le 1er novembre 1685, mourut le 18 septembre 1765. Il se livra à la poésie, à la musique, à la peinture, au dessin, au génie et à tous les genres de littérat. Il a laissé: Paraphrases (en vers) des sept Pseaumes de la pénitence, 1748, *in*-8°. — Mémoires concernant le commerce de la Basse-Normandie, manuscrits. — Recherches sur l'antiquité du château et de la ville de Caen, aussi en manuscrit. — Diverses pièces de Poésie.

Londres, (Théophile-Ignace Ansquer de) ci-dev. jésuite, né à Quimper le 1er octobre 1728. On a de lui : Variétés philosoph. et littér., 1762, *in*-12. — Sermons du P. le Chapelain, publiés en 1768, 2 vol. *in*-12. — Lettre sur le Conclave, 1774, *in*-8°.

Long, (Jacques le) oratorien, né à Paris en 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte. A peine y fut-il arrivé, que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient enterrer un homme, mort de la peste : il les suivit; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune le Long, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Il fut nommé bibliothécaire de la maison de St.-Honoré à Paris. L'excès du travail le jetta dans l'épuisement; et il mourut d'une maladie de poitrine en 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Le P. le Long savait le grec, l'hébreu, le chaldeen, l'italien, l'espagnol, le portugais et l'anglais. Ses principaux ouvrages sont : Une Bibliothèque sacrée, en latin, réimpr. en 1723, en 2 vol. *in*-fol. par les soins du P. Desmolès, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire. — Bibliothèque histor. de la France, *in*-fol. — Fontête en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouv. édit. en 5 vol. *in*-folio, corrigée et considérablement augmentée. — Un Discours histor. sur les Bibles polyglottes et leurs différentes éditions, *in*-8°, 1713.

Long, (Nicolas le) bénédictin, a publié : Histoire ecclésiast. et civile du diocèse de Laon, Paris, 1784, *in*-4°.

Longchamps, (Pierre) de l'acad. de la Rochelle. On a de cet écrivain : Malagrida, tragédie en 3 actes, 1763, *in*-12. — Aventures d'un jeune homme, pour servir à l'histoire de l'Amour, 1768, *in*-12. — Mémoires d'une religieuse, 1766, 2 vol. *in*-12. — Tableau histor. des gens de lettres, ou Abrégé chronol. et critiq. de l'Hist. de la littérat. franç., 1767, 2 vol. *in*-12. — Elégies de Properce, trad., 1772, *in*-8°. — Elégies de Tibulle, trad., 1776, *in*-8°. — Histoire impartiale de la dernière guerre, 3e édit. 1787, 3 vol. *in*-12. — Il a travaillé à la nouv. Bibliothèque de campagne.

Longepierre, (Hilaire-

Bernard de ROQUELEYNE de) né à Dijon en 1659, mourut à Paris en 1721. Il fut secrétaire des commandemens du duc de Berri, et eut quelque réputation comme poète et comme traducteur. Il donna 3 tragédies : Médée, Electre et Sésostris ; cette dernière n'a pas été imprimée. La 1re ; quoiqu'inégale et remplie de déclamations, est fort supérieure à la Médée de Corneille, et a été conservée au théâtre. Ces trois pièces sont dans le goût de Sophocle et d'Euripide. Mais les défauts l'emportèrent tellement sur les beautés qu'il avait empruntées de la Grèce qu'on fut forcé d'avouer à la représentation de son Electre, que *c'était une statue de Praxitèle défigurée par un moderne.* On a encore de Longepierre : des Traductions en vers français, ou pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, 1688, *in*-12 ; — de Moschus et de Bion, Amst. 1687, *in*-12. — Un Recueil d'Idylles, *in*-12, Paris, 1690. La nature y est peinte de ses véritables couleurs ; mais la versification en est prosaïque et faible.

LONGPRÉ (HAILLET de) a donné : Mémoire contenant, 1° la réfutation de la détermination du centre de gravité d'un secteur d'un cercle quelconque, que Vausenville prétend avoir trouvée ; 2° la démonstration de l'impossibilité de carrer le cercle, 1780, *in*-8°. — Catalogue des tableaux, sculptures, dessins, etc. de feu M. Lebas, 1783, *in*-8°.

LONGROIS, (Jeannet des) medecin à Paris. On a de lui : De la Pulmonie, de ses symptômes et de sa curation, 3e édit., 1784, *in*-8°. — Conseils aux femmes de 40 ans, 1787, *in*-12.

LONGUEIL, (Christophe de) fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, naquit à Malines, où son père était ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avait déjà fait son chancelier. Christophe montra de bonne-heure beaucoup d'esprit et de mémoire. Il fut nommé conseiller au parlement ; mais pour donner encore plus d'étendue à ses connaissances, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne et la Suisse. Il mourut à Padoue en 1522, à 34 ans. On a de lui des Epîtres et des Harangues, publiées à Paris en 1533, *in*-8°, avec sa Vie par le cardinal Polus.

LONGUEIL, (Jean de) sieur de Maisons, fut président aux enquêtes au parlem. de Paris et ensuite conseiller-d'état en 1549, sous Henri II. Il mourut le 1er mai 1551, laissant

un

un recueil de 271 Arrêts notables rendus de son tems.

LONGUERUE, (Louis Dufour de) abbé de Sept-Fontaines et du Jard, naquit en 1622 à Charleville, où son père était lieutenant du roi, et mourut à Paris en 1733. Richelet fut son précepteur; d'Ablancourt, son parent, veillait à ses études. Il fut, sur-tout par sa mémoire, au nombre des enfans merveilleux; et sa réputation fut telle, que Louis XIV, passant par Charleville, voulut le voir. Cette réputation alla toujours en augmentant, et aujourd'hui même encore, le nom de l'abbé Longuerue donne l'idée d'un des plus savans hommes qui aient existé. Ce n'est pas que le peu d'ouvrages qu'on a de lui, nommément sa Description historique de la France, soient d'un mérite bien distingué, même comme ouvrage d'érudition; mais dans les conférences et dans les conversations savantes, sa vaste mémoire, qui lui rendait présens tous les faits, lui donnait un prodigieux avantage. Le *Longueruana* qui a paru en 1754, donne de lui l'idée d'un savant sans goût, d'un pédant plein de hauteur et d'humeur, tranchant, despotique, opiniâtre, formé en tout sur le modèle de ces savans qui ont tant décrié l'érudition; mais ce livre ne mérite peut-être qu'une confiance médiocre. Outre six vol. *in*-fol. de manuscrits, Longuerue a laissé: Une Dissertation latine sur Tatien, dans l'édition de cet auteur, à Oxford, 1700 *in*-8°. — La Descript. histor. de la France, Paris, 1719, *in*-fol. — *Annales Arsacidarum*, *in*-4°, Strasbourg, 1732. — Dissert. sur la transsubstantiation, que l'on faisait passer sous le nom du ministre Allix, son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique.

LONGUEVAL, (Jacques) jésuite, né à Péronne en 1680, mourut le 14 janvier 1735. Il a publié les 8 premiers vol. de l'Histoire de l'Eglise gallicane, que les PP. de Fontenay, Brumoi et Berthier ont continuée. Il avait eu part aussi aux 9e et 10e. Cet ouvrage a quelque réputation, et il est d'un grand usage: mais il respire en quelques endroits, jusqu'au scandale, l'esprit de persécution et d'intolérance.

LONVAL DE LA SAUSSAYE a donné: Alcidonis ou la Journée lacédemonienne, coméd. en 3 actes avec intermèdes, 1768, *in*-8°. — Mémoire contre les comédiens, 1775, *in*-4°.

LOOS, (Philippe Vernère) né à Bouxviller, départem. du Bas-Rhin, le 4 novembre 1754, membre de l'académie des sciences et arts utiles de

Mayence, rédacteur du Journal général de la littérature de France, est auteur d'un Précis de la Vie de Cook; d'une traduction allemande des Elémens d'histoire naturelle et de chimie, par Fourcroy, et de l'histoire naturelle des poissons, par Lacépède.

Lopin, (Jac.) bénédictin, né à Paris en 1655, mort en 1693. Il aida Montfaucon dans l'édition de Saint-Athanase et dans celle des *Analecta græca*, qui parurent en 1688, *in*-4°.

Loquet, (Marie-Franç.) née à Paris le 2 novembre 1750, On a d'elle: Voyage de Sophie et d'Eulalie au palais du vrai bonheur, 1781, *in*-12, — Entretiens d'Angélique, 1781, *in*-12. — Entretiens de Clotilde, 1788, *in*-12. — Cruzamante ou la Sainte Amante de la croix, 1786, *in*-12.

Lorens, (Jacques du) né à Châteauneuf dans le Thimerais, mort en 1648, âgé d'environ 75 ans, fut un mauvais poète. Il a pris la peine de composer une trentaine de satyres, qui ne sont que de plates déclamations contre quelques abus de son siècle, et le plus souvent contre les désagrémens du mariage. Du Lorens est éloquent sur ce dernier article. Il avait, dit-on, un motif bien propre à exciter sa muse satyrique, dans une femme acariâtre, qui ne lui laissait point de repos. Après l'avoir maintefois célébrée dans ses satyres, il lui fit cette épitaphe, assez heureuse dans sa simplicité:

« Ci gît ma femme: oh! qu'elle est
« bien,
» Pour son repos et pour le mien»

On a encore de lui: Notes sur les coutumes du pays Chartrain, 1645, *in*-4°.

Loret, (Jean) de Carentan, mort en 1665, se distingua par sa facilité à faire des vers français. Le surintendant Foucquet lui faisait une pension de 200 écus, qu'il perdit lorsque ce ministre fut conduit à la Bastille. Fouquet ayant appris qu'on lui avait ôté cette pension, et que malgré sa disgrace, le poète avait continué de lui donner des éloges, lui fit tenir 1500 liv. pour le dédommager. Loret célébra d'autant plus cette libéralité, qu'il ne sut pas de quelle main partait un présent si flatteur. Ce poète avait commencé vers 1650 une Gazette burlesque en vers, qu'il continua jusqu'en 1665 en partie. On a recueilli ses Gazettes en 3 vol. *in*-fol. 1650, 1660 et 1665. Il reste encore de Loret de mauvaises Poésies burlesques, imprimées en 1646, *in*-4°.

Lorgna, ci-dev. colonel, a donné: Mémoire sur le Sal-

pêtre dans le Recueil des Mémoires et Pièces sur ce sujet par l'acad. des sciences.

Lorin, (Jean) jésuite, naquit à Avignon en 1559 et mourut à Dole en 1634, à 75 ans. On a de lui de longs Commentaires en latin, sur l'ancien et le nouveau Testament.

Loriot, (Julien) oratorien, se consacra aux missions sur la fin du 15e siècle. Il a donné au public les sermons qu'il avait prêchés, dont il y a 9 vol. de morale, 6 de mystères, 3 de dominicale ; en tout 18 vol. *in*-12, 1695 à 1713.

Loriot, mécanicien, est auteur d'un Mémoire sur une découverte dans l'art de bâtir; faite par M. Loriot, 1774, *in*-8°. — Secret de raffiner le pastel, 1780, *in*-4°.

Lorme, (Philibert de) natif de Lyon, mort en 1577, se distingua par son goût pour l'architecture. Il alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beautés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de Henri II, et dans celle de ses successeurs. Ce fut de Lorme qui fit le fer-à-cheval de Fontainebleau, et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtimens dont il donna les dessins : comme le château de Meudon, celui d'Anet, de St.-Maur, le palais des Tuileries; et qui orna et rétablit plusieurs maisons royales. Il fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye de St.-Eloi et de St.-Serge d'Angers. On a de de Lorme : dix Livres d'architecture, 1668, *in*-fol. — Un Traité sur la manière de bien bâtir et à peu de frais. La méthode qu'il y dévéloppe eut le sort de toute amélioration. Après sa mort, les détracteurs de son invention la firent tomber dans l'oubli. On n'exécuta plus selon son procédé; le peu d'exemplaires qui survécurent à l'auteur, furent relégués dans les cases les plus ténébreuses des bibliothèq. Les savans écrivains en architect. sous Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, semblèrent même ignorer que l'architecte du château des Tuileries, d'Anet, etc. eût existé. Il était réservé à quelques artistes de notre siècle de rappeler l'existence de ce célèbre architecte. Vers l'an 1730, on exécuta quelques combles très-petits. Enfin les architectes Legrand et Molinos couvrirent la halle-au-blé de Paris d'une superbe calotte, dont le diamètre a 120 pieds; cet ouvrage, exécuté en 1782 par Roubau, entrepreneur de menuiserie, attira une grande réputation à leurs auteurs. Depuis, d'autres architectes, dignes émules de ces artistes, ont, dans différentes occa-

tence lorsqu'il n'avait fait que se hâter de vivre et se fatiguer en précipitant sa course. Louis XV le fit appeler à la cour lorsqu'il fut atteint de la petite vérole maligne à laquelle il succomba. Ce prince pendant tout le cours de cette maladie, ne laissa échapper aucune occasion de lui donner des marques particulières de son estime et de sa bonté. Lorry tenait un jour un papier près du lit du roi, qui s'en apperçut et lui demanda ce que c'était. — *Sire, c'est*, répondit-il, *une lettre de ma famille qui s'informe de l'état de Votre Majesté. — Que je suis fâché*, dit le roi, *que ce ne soit pas plutôt un Mémoire pour me demander une grace ; que j'aurais de plaisir à vous l'accorder !* Une autre fois le roi voulut savoir le nom de baptême de Lorry, et ce nom fut aussi-tôt le mot de l'ordre donné par le roi au capitaine de ses gardes. Ce procédé noble et délicat parut à Lorry la plus belle des récompenses. Le seul délassement que Lorry se permettait au milieu de tant de travaux, était la culture de deux terrains qu'il avait achetés près de Paris. Tous les végétaux utiles aux arts et à la médecine y trouvèrent successivement leur place. Il vécut célibataire, mais la bienfaisance avait réuni sous ses yeux et placé dans son cœur toutes les jouissances paternelles. Entouré des enfans de son frère, le professeur en droit ; il leur prodigua ses soins et sa fortune. L'excès de son travail, la multitude de ses occupations, joints au peu de soin qu'il prenait de sa santé, abrégèrent une carrière qui aurait dû être plus longue. Attaqué très-jeune de la goutte, il en éprouvait tous les ans quelques atteintes. Dans le froid rigoureux et subit du mois de février 1782, Lorry fut frappé d'une paralysie qui lui ôta l'usage de son bras et de sa jambe gauches. Enfin, au mois d'août 1783, quoiqu'il eût montré jusqu'alors une répugnance invincible pour les eaux de Bourbonne qu'on lui conseillait, il fit voir un desir si impatient d'en faire le voyage, qu'on ne put se refuser à ses instances. Il y mourut au milieu des regrets de sa famille et de ses amis. Lorry a fait un grand nombre d'ouvrages, dont les uns sont imprimés à part, et les autres font partie de différentes collections académiq. Les principaux sont les Traités sur les alimens, sur la mélancolie et sur les maladies de la peau : quelques-autres n'ont point encore vu le jour. On est étonné comment la vie d'un homme peut suffire à la fois à tant d'occupations différentes. Plusieurs de ces ouvrages offrent une latinité élégante et des agrémens dont souvent la matière semblait peu sus-

ceptible; tous présentent une connaissance parfaite de la nature, une étude profonde de l'antiquité, une érudition qui n'est ni sèche ni stérile, des vues fécondes et brillantes. En voici le catalogue : Essai sur l'usage des alimens, Paris, 1753, *in*-12. — *De melancholia et morbis melancholicis*, *Paris*, 1765, 2 vol. *in*-8°. — *Tractatus de morbis cutaneis*, Paris, 1777, *in*-4°. — Une édition latine des œuvres de Richard Mead, avec une préface, 1751 et 1758, 2 vol. *in*-8°. — Une édition de l'ouvrage de *Santorio*, intitulé : *De medicina statica aphorismi*, avec des commentaires, 1770, *in*-12. — Une édit. des Mém. pour servir à l'Hist. de la faculte de médecine de Montpellier, par Astruc, 1767, *in*-4°. avec une preface et l'éloge de l'auteur. — *Aphorismi Hippocratis*, *græcè et latinè*, 1759, *in*-8°.

Los Rios, maîtresse de pension. On a d'elle : Magasin des petits enfans, Paris, 1771, *in*-12. — Encyclopédie enfantine, 1785, *in* 8°. — Abregé histor. de toutes les sciences et des beaux-arts, 1789, *in*-12.

Los Rios, libraire à Lyon, a publie : Bibliographie instructive, 1777, *in*-8°.

Lottin, (A.-M.) imprimeur libraire à Paris, né à Paris le 8 août 1726. On a de lui : Almanach histor. des ducs de Bourgogne, 1752, *in*-24. — Voyage et retour de St.-Cloud, par mer et par terre, 1753, 1760, *in*-12. — Peroraison d'un discours de la conduite de Dieu, envers les hommes sur la conservation de S. M. 1757, *in*-4°. — Mém. abrégé concernant la chapelle de la conception de la Vierge, 1759, *in*-4°. — Almanach de la vieillesse, 1761-68, *in*-24, puis sous le titre : Almanach des centenaires, 1769 et ann. suiv. *in*-24. — Grande lettre sur la petite édit. du Cato Major, 1762 *in*-12. — Liste chronologique de toutes les édit. de Saluste, 1763, *in*-8°. — *Artis typographicæ querimonia*, 1785, *in*-4°. — Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris depuis l'an 1470 jusqu'à présent, etc. 1789, 2 vol. *in*-8°. — Il est l'éditeur de l'art de peindre à l'esprit, par Sensaric, 1758, *in*-12. — Des Oraisons funèbres de Prévost, 1765, *in*-12. — Il a donné des Lettres sur l'imprimerie dans le journal des Savans.

Lottin, frère du précédent, libraire à Paris, a publié : Lettre ou relation de la cérémonie de la Rosiere de Salency, 177*, *in*-12. — Essai sur la mendicité, 1779, *in*-8°. — Eloge de Mgr. le Dauphin, 1780, *in*-8°.

Lottinger, (A.-J.) méd. à Strasbourg, a donné : le Coucou, dissert. apologétique ou Mém. sur le Coucou, Nancy, 1775, *in*-8°. nouv. édit. 1795, *in*-8°.

Louail, (Jean) naquit à Mayenne dans le Maine. Il mourut à Paris en 1724. Il était prêtre et prieur d'Auzai. On a de lui : La première partie de l'Histoire du livre des Réflexions morales sur le Nouveau-Testament, et de la Constitution *Unigenitus*, servant de Préface aux Hexaples, en 6 vol. *in*-12, et un gr. vol. *in*-4°, 1726, à Amst. Cadry a continué cette hist. en 3 vol. *in*-4°, et l'a conduite presque au tems où ont commencé les Nouvelles ecclésiastiques. — Réflexions critiques sur le livre du Témoignage de la vérité dans l'église par le P. de la Borde. — Hist. abrégée du jansénisme, et des remarques sur l'ordonnance de M. l'archevêque de Paris, *in*-12, avec Mme de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Wendrock.

Loubere, (Simon de la) de l'acad. française et de celle des belles-lettres, naquit à Toulouse en 1642, et y mourut en 1729. Il cultiva les lettres, mais il s'attacha plus particulièrement à la politique. Il fut d'abord secrétaire d'ambassade en Suisse. Il alla ensuite à Siam en 1687, avec le titre d'envoyé extraordinaire. On a sa Relation ; elle est estimée; elle est en 2 vol. *in*-12. Chargé ensuite d'une commission secrète et apparamment délicate, en Espagne et en Portugal, il fut arrêté à Madrid ; il fallut, pour le ravoir, user de représailles en France, sur les espagnols qui s'y trouvaient. Il fut reçu à l'acad. franç. en 1693, et préféré, peut-être par le crédit du ministre Pont-Chartrain auquel il s'était attaché, à la Fontaine, qui s'en vengea par ces vers connus :

« Il en sera quoiqu'on en die;
» C'est un impôt que Pont-Char-
» train
» Veut mettre sur l'académie ».

En 1694, il fut un des 8 seuls académiciens, dont l'académie des belles-lettres était alors composée, et qui étaient tous de l'acad. franç. Peu de tems après, il se retira dans sa patrie, s'y maria, et y rétablit l'acad. des jeux floraux, presqu'entièrement tombée. Il disait qu'il n'avait jamais fait de faux sermens, pas même en amour. On a de lui des Poésies répandues dans divers recueils. Il cultivait aussi les mathématiques, et il est auteur d'un Traité de la résolution des équations, *in*-4°, 1729, peu connu.

Louet, (Georges) d'une ancienne famille d'Anjou, conseiller

conseiller au parlement de Paris, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talens et par son intégrité. Il mourut en 1608. On a de lui : Un Recueil de plusieurs notables arrêts, dont la meilleure édit. est celle de Paris, 1742, 2 vol. *in*-fol. avec les Commentaires de Julien Brodeau.—Un Commentaire sur l'ouvrage de Dumoulin des Règles de la chancellerie.

Louis, duc d'Orléans, fils du régent, naquit à Versailles en 1703. Ce prince suivait les traces de son père, lorsque deux événemens domestiques firent sur lui la plus forte impression et le ramenèrent à un genre de vie opposé. Le premier de ces événemens fut la mort subite de son père, et le second, la perte de sa propre épouse, qui mourut à 22 ans. Depuis ce moment, Louis, duc d'Orléans, se traça un plan de conduite auquel il resta fidèle jusqu'au dernier moment de sa vie; il partagea son tems entre les devoirs qu'exigeait le rang qu'il tenait parmi les princes du sang, et les exercices de la piété. Quatre années après la mort de son épouse, il prit un appartement à Sainte-Geneviève où il allait fréquemment pour assister aux exercices religieux. Enfin, quelques années après, il renonça entièrement au monde, et ne parut plus à son palais que pour se trouver aux séances de son conseil. Il mourut en 1752, à l'âge de 48 ans et six mois. On a de lui en manuscrit, des Traduct. littérales, des Paraphrases et des Commentaires sur une partie de l'Ancien-Testament. — Une Traduct. littérale des Pseaumes.—Plusieurs Dissert. contre les juifs. — Une Traduct. littérale des Epîtres de S^t.-Paul. — Un Traité contre les Spectacles. — Une Réfutation de l'ouvr. intitulé : les Hexaples.

Louis, (Antoine) secrétaire-perpétuel de l'acad. de chirurgie, profess. et censeur royal, associé libre de plusieurs acad. de France et étrangères, naquit à Metz le 13 février 1723. Il entra de bonne heure chez les jésuites, et fit sous leur direction de bonnes études. Quand il fallut faire choix d'un état, Louis n'hésita pas entre la profession de son père, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Metz, et la proposition qui lui fut faite d'entrer dans la société, à laquelle il devait les élémens des sciences. Louis étudia les principes de la chirurgie dans l'hôpital de Metz. Son père fut son maître et son guide, et ne négligea aucun des moyens qu'il crut capables de hâter les progrès de son fils. A l'âge de 21 ans, il avait déjà donné cinq ou six ans à l'étude et à l'exercice de la chirurgie. Il avait déjà

été employé dans les armées en qualité d'aide-major et de chirurgien-major de régiment. Le célèbre Lapeyronie, qui donnait alors tous ses soins à la formation d'un nouveau corps de chirurgie, fut informé des talens de Louis : il le fit venir à Paris, et se disposait à lui procurer une place avantageuse, lorsque celle de gagnant-maitrise de la Salpétrière vint à vaquer. Louis, qui ambitionnait un titre qu'il dût à ses efforts, se présenta au concours, et obtint la place par son mérite. Notre dessein n'est pas de suivre cet homme célèbre dans la marche de ses immenses travaux. Cette tache nous ferait sortir du cercle que nous sommes prescrit. Quelques traits généraux suffiront pour donner une idée de son rare mérite. Louis sut unir au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie et la pratique. Sa théorie, lumineuse et conforme aux principes des plus grands maîtres, était encore étayée par la connaissance approfondie des auteurs anciens; elle lui fournit la découverte des nouveaux documens sur l'art, consignés dans ses ouvrages, et surtout dans le Recueil de l'acad. de chirurgie. Il était principalement instruit dans l'histoire littéraire de cette science, et dans celle qui traite de la médecine légale, cette partie de l'art si importante, qui établit souvent ceux qui la cultivent, les premiers juges de la vie et de la fortune des citoyens. Il a prouvé son érudition et son goût dans l'hist. de la chirurg. par différentes brochures qu'il publia lors du fameux procès entre les médecins et les chirurgiens, et son savoir dans la médecine légale par ses dissertations sur différentes questions qu'il a traitées avec une supériorité de talens, inconnue jusqu'alors. Si la théorie de Louis fut profonde, sa pratique fut solide et appuyée sur la connaissance exacte du corps humain. Placé très-jeune à l'armée, en qualité de chirurgien aide-major, nommé ensuite par le roi chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, puis chirurgien major consultant des armées dans les guerres d'Allemagne, de retour à Paris, livré à la grande pratique de la chirurgie, par-tout il a opéré avec sûreté et intelligence ; partout, en opérant, il sut unir le sang-froid du sage à l'habileté du praticien, le coup-d'œil de l'homme expérimenté à la dexterité de l'artiste. L'académie de chirurg., qui ne faisait presque que de naître, lorsque Louis se livra à l'exercice de la chirurgie, connut bientôt son mérite, et le récompensa en le recevant dans son sein, avant même qu'il fût agrégé au collége. Si ensuite il parvint rapidement à toutes les places importantes,

ce fut moins une faveur qu'il obtint, qu'une justice que lui rendirent les chefs qui disposoient de ces places. Il y avait déjà long-tems que l'académie le désignait pour tenir sa plume, lorsque la retraite de Morand, son secrétaire, mit à portée la Martinière de proposer au roi de remplir le vœu de cette compagnie. Si Louis fut célèbre par les brillantes qualités de son esprit, il ne le fut pas moins par celles de son cœur. Homme juste, ami sûr, citoyen vertueux et de la plus rigide probité. il n'eut, avec une ame droite, ni l'orgueil du talent, ni le luxe des richesses : la bienfaisance était pour lui une vertu de nécessité. Il prouva sa modestie jusque dans la rédaction de ses dernières volontés : il voulut par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres de la Salpêtrière, où il avait gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Jamais il n'abandonna cette maison, qu'il fréquentait souvent; on nous a assuré que chaque fois qu'il y allait, il visitait les infirmes, les consolait dans leurs peines, leur donnait tous les secours qui dépendaient de lui. Il mourut le 20 mai 1792, des suites d'une hydropisie de poitrine. Voici la notice de ses nombreux ouvrages : Cours de chirurgie - pratique sur les plaies d'armes à feu, 1746, in-4°. — Essai sur la nature de l'ame, où l'on tâche d'expliquer son union avec le corps, et les lois de cette union, Paris, 1746, in-12. — Observations sur l'électricité, où l'on tâche d'expliquer son mécanisme, et ses effets sur l'économie animale, avec des remarques sur son usage, Paris, 1741, in-12, nouv. éd. 1747; in-12. — Observations et remarques sur les effets du virus cancereux, et sur les tentatives qu'on peut faire pour découvrir un spécifique contre ce vice, Paris, 1748, in-12. — Examen des plaintes des médecins de province, et Réfutation de divers mémoires de Combalusier, en faveur de la faculté de médecine, Paris, 1748, in-4°. — *Positiones anatomico-chirurgicæ, de capite*, Paris, 1749, in-4°. — Lettre sur la certitude de la mort, où l'on rassure les citoyens sur la crainte d'être enterrés vivans, avec des observations et des expériences sur les noyés, Paris 1752. in-12. — *De partium externarum generatione inservientium in mulieribus, naturali vitiosâ et morbosâ dispositione*, Paris, 1754, in-4°. — Lettre à M. Bagieu, sur les amputations. — Discours critique et historique sur le traité des maladies des os, de M. Petit, Paris; 1758, in-12. — Eloges de Bassuel, Malaval et Verdier, prononcés aux écoles de chirurgie, Paris, 1759, in-8°.

— Mémoire sur une question anatomique, relative à la jurisprudence; dans laquelle on établit les principes pour distinguer, à l'inspection d'un corps trouvé pendu, les signes du suicide, d'avec ceux de l'assassinat, Paris, 1763, *in*-8°. — Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, dans lequel on concilie les lois civiles avec celles de l'économie animale, Paris, 1764, *in*-8°. — Supplément au mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, Paris, 1764, *in*-8°. — Discours sur les loupes, prononcé à l'ouverture de la séance publique de l'acad. royale de chirurgie, en 1765. — Recueil d'observations d'anatomie et de chirurgie, pour servir de base à la théorie des plaies de tête par contre-coup, Paris, 1767, *in*-12. — *Dissertatio chirurgico-medica inauguralis de apoplexia magis chirurgicis, quàm aliis medicamentis curandâ.* — Eloge de Bertrandi, Paris, 1767, *in*-12. — Aphorismes de chirurgie, de Boerhaave, commentés par M. Vanswieten, trad. en français avec des notes, Paris, 1767, 7 vol. *in*-12. — Réponse de M. Louis à MM. Faissole et Champeaux, chirurgiens de Lyon, concernant les mémoires sur la mort de Claudine Rouge, Lyon, 1768 : *in*-8°. Outre les ouvrages précédens, Louis a donné beaucoup de mémoires que l'on trouve insérés dans le Recueil de l'acad. de chirurgie, en voici les principaux : Mémoires sur les concrétions calculeuses de la matrice, t. 2, page 130. — Remarques sur la construction et les usages de l'élévatoire de M. Petit, t. 2, p. 151. — Réflexions sur les opérations de la fistule lacrymale, t. *id.* p. 193. — Mémoire sur la saillie de l'os après l'amputation des membres, où l'on examine les causes de cet inconvénient, les moyens d'y remédier, et ceux de le prévenir, t. *id.* p. 268. — Sur la cure des hernies intestinales avec gangrène, t. 3, p. 145, etc. — En 1768, il fit l'éloge historiq. de l'acad. roy. de chirurgie, depuis son établissement jusqu'en 1743, *in*-4°. — La partie chirurgicale de l'Encyclopédie lui appartient; et comme cet auteur a laissé des traces de son génie dans toutes les questions qu'il a traitées, elle contient des remarques nouvelles et curieuses; il serait à desirer que ces différens articles fussent réunis en un seul corps de doctrine, pour être plus aisément communiqués aux chirurgiens, qui en retireraient un avantage précieux.

Louis de Poix, Jérôme d'Arras, et Séraphin, capucins, ont donné : Réponse à la Lettre de M. contre les Lettres de M. l'abbé de Villefroy, 1752, *in*-12. — Principes

discutés pour l'intelligence des livres prophétiques, 1755, 15 vol. *in*-12. — Nouvelle Version des pseaumes, faite sur le texte hébreu, 1762, *in*-12. — Essai sur le Livre de Job, etc. 1769, *in*-12. — L'Ecclésiastique de Salomon, trad. de l'hébreu, etc. 1771, *in*-12. — Les Prophéties de Jérémie et de Baruch, trad. etc. 1780, 6 vol. *in*-12.

Louise - Marguerite *de Lorraine*, princesse de Conti, naquit à Blois en 1588, et mourut à Eu en 1631. On a d'elle : les Amours du grand Alcandre, dans le Journal de Henri III, 1744, 5 vol. *in*-8°. C'est une histoire des amours de Henri IV.

Loup, abbé de Ferrières, parut avec éclat au concile de Verneuil en 844, et en dressa les canons. Charles-le-Chauve le chargea de réformer tous les monastères de France, avec le célèbre Prudence. On a de lui plusieurs ouvrages : 134 Lettres sur différens sujets. Elles mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son tems. — Un Traité, intitulé : Des trois Questions contre Gotescalc. Baluze a recueilli ces différens écrits en 1664, *in*-8°, et les a enrichis de notes curieuses.

Louptière, (Jean-Charles de Relongue de la) membre de l'academ. des arcades de Rome, né à la Louptière, diocèse de Sens, en 1724, et mort en 1784, à 60 ans, est connu par un recueil de Poésies en 2 vol. *in*-8°, où l'on trouve de l'esprit, de la grace et quelquefois de la délicatesse, mais faible de coloris et de style. L'auteur, naturellement doux et honnête, ne versifia presque jamais que pour rendre hommage au talent et à la beauté. On a encore de lui : les six premières parties du Journal des Dames.

Lourdes. On lui doit : Notices sur la vie littéraire de Spallanzani, Paris, an VIII (1800), 1 vol. *in*-12.

Louvard, (François) bénédictin, natif du Mans, fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Il paya sa résistance par une détention à la Bastille, et dans d'autres maisons de force. Il mourut à Skonaw près d'Utrecht, où il s'était réfugié, en 1729, à 78 ans, laissant une Protestation qui fit beaucoup de bruit, quand elle vit le jour : il l'avait composée cinq mois avant sa mort, au château de Nantes.

Louvencourt, (Marie de) née à Paris, mourut en 1712 âgée de 32 ans. Cette fille, belle et modeste, a réussi dans la poésie. Ses vers sont la plupart des cantates. En voici les

titres : Ariadne; Céphale et l'Aurore; Zéphire et Flore; Psyché, dont Bourgeois a fait la musique. — L'Amour, piqué par une abeille; Médée; Alphée et Aréthuse; Léandre et Héro; la Musette; Pygmalion; Pyrame et Thisbé : la musique de ces sept dernières cantates, est de la composition de Clérambault. On a encore de cette Muse, quelques Poésies, dans le Recueil de Vertron.

Louvet, (Pierre) avocat du 17e siècle, natif de Reinville, village situé à 2 lieues de Beauvais, fut maître-des-requêtes de la reine Marguerite, et mourut en 1646. On a de lui : l'Hist. et les Antiquités de Beauvais, tome Ier, 1609 et 1631, *in*-8°; tome IIe, Rouen, 1614, *in*-8°.—*Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, Paris, 1618, *in*-8°. — Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais, impr. en cette ville, 1635, *in*-8°. — Anciennes remarques sur la Noblesse beauvoisine et de plusieurs familles de France, 1631 et 1640, *in*-8°, très-rare. — Abrégé des constitutions et réglemens pour les études et réformes du couvent des Jacobins de Beauvais, *in*-12.

Louvet, (Pierre) médecin, natif de Beauvais, publia depuis 1657 jusqu'en 1680, une foule d'ouvrages sur l'Hist. de Provence et de Languedoc, écrits d'un style si lâche et si plein d'erreurs, que nous jugeons inutile de citer les fruits de ses travaux.

Louvet de Couvray, (Jean-Baptiste) membre de la convent. nation.; proscrit en 1793 (an Ier), rentré le 9 mars 1795 (an III), membre du conseil des 500, de l'instit. nation., mourut le 27 août 1797 (an V), à 37 ans. On ne le jugera pas ici sous le rapport politique; mais sous le rapport littéraire, il mérite certainement une place distinguée parmi les romanciers de la fin du 18e siéc. Son Faublas, est un ouvrage singulier et piquant. Ses Notices sur sa vie, sa Dénonciation contre Robespierre, sont écrites avec force et sensibilité ; il avait une grande facilité à parler d'abondance, et s'exprimait purement et clairement sans préparation. Ses aventures et ses malheurs pendant sa proscription sont suffisamment connus; le gouvernement venait de le nommer au consulat de Palerme, lorsqu'il mourut. On a de lui : Une année de la vie du chevalier de Faublas, en 5 part. Londres, 1787. — Six semaines de la vie du chev. de Faublas, pour servir de suite à sa première année, 1788, 8 vol. *in*-12.—La fin des amours du chev. de Faublas, 1790, 6 vol. *in*-12. — Les amours du chev. de Faublas, 2e édition,

1791, 13 vol. *in*-12. (Sa veuve vient d'en donner une dernière édition, *in*-8°, qui est très-belle.) — Paris justifié contre Mounier, 1789, *in*-8°. — Emilie de Varmont, ou le Divorce nécessaire, et les Amours du curé Sévin, 1791, 3 vol. *in*-18; 1794, 3 vol. *in*-12. — Journal des Débats et des Décrets depuis le 10 août 1791. — La Sentinelle jusqu'à sa fuite en 1793, reprise en 1795. — A Robespierre et à ses Royalistes, décembre 1792, *in*-8°. — Discours prononcé dans la séance du 14 prairial an III, pour la mémoire du représent. du peuple Féraud, *in*-8°. — Quelques Notices pour l'histoire et le récit de mes dangers depuis le 31 mai 1793, imprimées en 1795, *in*-8°.

LOUVIÈRES, (Ch.-Jacq. de) vivait dans le 14e siècle, sous le règne de Charles V, roi de France, dont il avait obtenu la confiance. La réputation qu'il se fit dans les objets de politique, lui a fait attribuer assez communément le fameux ouvrage du Songe du Vergier, 1491, *in*-fol., et réimpr. dans le Recueil des Libertés de l'Eglise gallicane, en 1731, 4 vol. *in*-fol., ouvrage qui traite de la puissance ecclésiastique et de la temporelle. Goldast l'a inséré dans son Recueil *de Monarchia*. Ce Traité ne passe pas universellement pour être de Louvières; car les uns l'ont donné à Raoul-de-Presle, ou à Jean-de-Vertu, secrétaire de Charles V; et les autres, a Philippe-de-Maizières.

LOUVILLE, (Jacq.-Eugène d'ALLONVILLE, chevalier de) naquit au château de Louville dans le pays chartrain, le 14 juil. 1671, et mourut en 1732, à 61 ans. Etant cadet, il fut destiné à l'Eglise, et on lui en donna l'habit; mais quand il fut question de le tonsurer, à sept ans, il déclara qu'il ne voulait point être ecclésiastique. Il fit ses études d'une manière assez commune, et il ne se distingua que par un caractère sérieux et par son dédain pour les divertissemens de ses camarades. Le hasard lui fit tomber entre les mains les Elémens d'Euclide, par Henryon. Il n'avait que douze ans, et les lisant seul, il les entendit d'un bout à l'autre sans difficulté. Sa naissance ne lui laissait d'autre parti à prendre que celui de la guerre, qui d'ailleurs s'accordait assez avec son goût pour les mathématiques. Il entra d'abord dans la marine, et se trouva à la bataille de la Hogue en 1690. De-là, il passa au service de terre, et fut capitaine dans le régiment du Roi à la fin de 1700. Le marquis de Louville, son frère aîné, gentilhomme de la Manche du duc d'Anjou, suivit en Espagne ce prince, devenu roi de cette grande monarchie; et bientôt après,

il fit venir le chevalier dans une cour, où toutes sortes d'agrémens l'attendaient. Il les y trouva en effet : il fut brigadier des armées du roi d'Espagne; il eut un brevet d'une pension assez considérable sur l'assiente, mais qui lui devint inutile. Au bout de quatre ans, il fut obligé de repasser en France, ou il reprit le service. Il fut pris à la bataille d'Oudenarde, absolument dépouillé de tout, et envoyé prisonnier en Hollande, d'où il ne sortit qu'au bout de deux ans, qu'il fut échangé. Quand la paix se fit, il avait un brevet de colonel à la suite des dragons de la Reine, avec une pension de 4,000 liv. Le peu de tems qu'une vie agitée et tumultueuse lui avait permis jusque-là de donner aux mathématiques, n'avait fait qu'irriter sa passion pour elles. Il quitta le service, et se dévoua à cette science, et principalement à l'astronomie. Il alla à Marseille en 1713, dans le seul dessein d'y prendre exactement la hauteur du pôle, qui lui était nécessaire pour lier avec plus de sureté ses observations à celles de Pythéas, anciennes d'environ deux mille ans. En 1715, il fit le voyage de Londres, exprès pour y voir l'éclipse totale du soleil, et il n'eut point de regret à un contrat de 8,000 liv. sur la ville, que cette curiosité lui coûta, et qui n'était pas un fort petit objet dans sa fortune. Il n'y a guère dans Paris d'autre habitation que l'observatoire qui puisse parfaitement convenir à un astronome. Il lui faut un grand horison, des lieux d'une disposition particulière, et qu'il ne soit pas obligé de quitter, selon les intérêts ou le caprice d'autrui. Le chev. de Louville, très-porté d'ailleurs à la retraite par son caractère, fixa son séjour dans une petite maison de campagne qu'il acheta en 1717 à un quart de lieue d'Orléans : ce lieu s'appelle *Carré*. La nature lui offrait-là tout ce qu'il pouvait desirer de commodités astronomiques; et il sut bien s'y procurer celles qui dépendaient de lui. Il faisait de ses propres mains, dans ses instrumens astronomiques, tout ce qu'il y avait de plus fin et de plus difficile. Quoiqu'il parût s'être renfermé dans l'astronomie, il prit part à la célèbre question des *forces vives*. Il fut le premier de l'académie qui osa se déclarer contre Leibnitz. Il continua en 1728 la même entreprise, et Mairan se joignit à lui, avec une nouvelle théorie. C'était alors Bernoulli qu'ils attaquaient. Au commencement de septembre 1732, le chev. de Louville eut deux accès de fièvre léthargique qui ne l'étonnèrent point. Il avait coutume de regarder ses maux comme des phénomènes de physique, auxquels il ne s'in-

téressait que pour en trouver l'explication. Il continuait sa vie ordinaire, lorsque la même fièvre revint, et l'emporta au bout de quarante heures, pendant lesquelles il fut absolument sans connaissance. Il avait l'air d'un parfait stoïcien, renfermé en lui-même, et ne tenant à rien d'extérieur; bon ami cependant, officieux, généreux, mais sans ces aimables dehors qui souvent suppléent à l'essentiel, ou du moins le font extrémement valoir. Il était fort taciturne, même quand il était question de mathématiques; et s'il en parlait, ce n'était pas pour faire parade de son savoir, mais pour le communiquer à ceux qui l'en priaient sincèrement. On a de lui plusieurs Dissertations curieuses sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les Mém. de l'acad. des sciences, et quelques autres dans le Mercure depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite.

Loyer, (Pierre le) l'un des plus savans hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé dans l'Anjou en 1540, et mourut à Angers en 1634, à 94 ans. On a de lui: Un Traité des Spectres, *in*-4°, Paris, 1605. — Edom, ou les Colonies Iduméennes en Europe et en Asie, avec les Phéniciennes, Paris, 1620, *in*-8°. — Des Œuvres et Mêlanges poétiques, Paris, 1579, *in*-12.

Loyseau, (Charles) avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, issu d'une famille originaire de la Beauce, mourut en 1627, à 63 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, Lyon, 1701, *in*-fol. — Son Traité du deguerpissement, passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mêlange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le nôtre.

Loysel a publié : Essai sur l'art de la verrerie, 1 vol. *in*-8°.

Lubersac, (l'abbé de) est auteur des ouvrages suivans : Oraison funèbre du maréchal de Noailles, 1768, *in*-4°. — Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, 1772, *in*-fol. — Discours sur les monumens publics, 1776, *in*-fol. — Hommage littéraire d'un noble citoyen français aux souverains du Nord, 1782, *in*-4°. — Vues politiques et patriotiques sur l'administration des finances de France, 1787, *in*-4°. — Le citoyen conciliateur, 1788, *in*-4°.

Lubin, (A.) augustin, naquit à Paris en 1624, et mourut en 1695, à 72 ans. On a de lui : Le Mercure géographique, ou le Guide des curieux, *in*-12, Paris 1678. — Notes sur les lieux dont il est parlé dans le martyrologe ro-

main, 1661, Paris, *in*-4°. — Le Pouillé des abbayes de France, *in*-12. — La Notice des abbayes d'Italie, *in*-4°, en latin. — *Orbis August. anus*, ou la Notice de toutes les maisons de son ordre, *in*-12, 1672. — *Tabulæ sacræ geographicæ*, *in*-8°. Paris, 1670. — Une traduct. de l'hist. de la Laponie, par Scheffer, 1678, *in*-4°. — *Index geographicus*, sive *In annales usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édit. d'Usserius faite à Paris en 1673, *in*-fol. Tous ces livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

LUC, (Geoffroi du) gentilhomme provençal, savant en grec et en latin, mort en 1340, établit une espèce d'académie où les beaux esprits de la province s'entretenaient sur les beaux arts et médisaient des femmes. Du Luc était vivement irrité contre elles, depuis que Flandrine de Flassans, son élève en poésie et la maîtresse de son cœur, avait dédaigné son amour. Ce poète laissa quelques ouvrages en vers provençaux.

LUCADOU, (Antoine Samuel) médecin né à Castres, le 9 mai 1745. Président de la société de médecine de Bordeaux, a fait les ouvrages suivans : Mémoire sur les maladies les plus familières, à Rochefort, avec des observations sur les maladies qui ont régné dans l'armée navale combinée, pendant la campagne de 1779, *in*-8°, Paris, chez Guillot, 1787. — Consultation sur une plaie qui a pénétré dans l'abdomen et dans le foye, *in*-4°, à Rochefort, chez Mesnier, 1790.

LUCAS BRUGENSIS, (Fr.) ou *Luc de Bruges*, doyen de l'égise de S^t.-Omer, mourut en 1619. Il possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : Des Notes critiques sur l'Ecriture-sainte, imprimées à Anvers, *in*-4°. — Des Commentaires latins sur le Nouveau-Testament, 5 tom. en 3 vol. *in*-fol. — Des Concordances de la Bible, à Cologne, chez Egmond, *in*-8°.

LUCAS, (Paul) né à Rouen en 1664 eut dès sa jeunesse la passion des voyages. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Egypte, la Turquie et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles, et d'autres curiosités pour le cabinet du roi, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua 40 manuscrits pour

la bibliothèque du roi, et 2 médailles d'or très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année suivante, après 8 mois de maladie. Les Relations de ce célèbre voyageur sont en 7 vol. Son 1er voyage en 1699, Paris, 1714, est en 2 tomes *in*-12., qui se relient en un. Son 2e voyage en 1704, parut à Paris, 1712, 2 vol. *in*-12. Son 3e voyage, fait en 1714, fut publié à Rouen, 1724, 3 vol. *in*-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre par différentes personnes : le 1er par Baudelot de Dairval, le 2e par Fourmont l'aîné, et le 3e par l'abbé Banier.

LUCE DE LANCIVAL, ancien professeur du collége de Navarre, est auteur des ouvrages suivans : *De Pace, carmen*, 1784, *in*-4°. — Poëme sur le Globe, 1784, *in*-8°. — Mutius Scevola, trag. en 3 actes, 1793, *in*-8°. — Périandre, trag. en 5 actes.

LUCET, a donné, Pensées de Rollin, 1780, *in*-12. — Bulletin littéraire, 1795, *in*-8°. — Quelques poésies.

LUCET, avocat. On lui doit : Principes du Droit canonique universel, 1789, *in*-4°.

LUCHET. (J.-P.-L. ci-dev. marquis de) On a de lui : Les Nymphes de la Seine, 1763, *in*-12. — Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron, Amsterd. 1763, *in*-12. Considérations politiques et historiq. sur l'établissement de la Religion prétendue réformée en Angleterre, 1765, *in*-12. — La Reine de Benni, nouvelle historique, Amsterdam, 1766, *in*-12. — Essais historiques sur les principaux événemens de l'Europe, Londres, 1766, 2 vol. *in*-8°. — Mémoires de Mde la baronne de St.-Lys, 1770, *in*-12. — Nouvelles de la république des lettres, Lausanne, 1775, 8 vol. *in*-8°. — Eloge de Kopp, Cassel, 1777, *in*-8°. — Recueil de poésies, Londres, 1777, *in*-12. — Eloge de Voltaire, 1778, *in*-8°. — Eloge de Haller, 1778, *in*-8°. — Essai sur la Minéralogie et la Métallurgie, Mastricht, 1779, *in*-8°. — Histoire littéraire de Voltaire, 1781, 6 vol. *in*-8°. — Les Folies philosophiques, par un homme retiré du monde, 1784, 2 vol. *in*-8°. — Le Vicomte de Barjac, Dublin, 1784, *in*-8°. — Mémoires de Mde la duchesse de Morsheim, 1786, *in*-8°. — Olinde, Genève, 1784, *in*-16. — Une seule faute, ou les Mémoires d'une demoiselle de qualité, 1788, 2 vol. *in*-12. — Essai sur la secte des illuminés, 1789, *in*-8°, 3e édit. revue et augmentée par Mirabeau, 1792, *in*-8°. — Bianca Capello, traduit de l'allemand

de Meissner, 1790, 3 vol. *in*-12.

Lucotte, (J. R.) architecte, a donné : Le Vignole moderne, ou Traité élément. d'architecture.

Luminais (M.-P.) a donné: La Dévote ridicule, comédie en 5 actes et en vers, 1796, — Héloïse, romance, 1796, *in*-8°.

Luneau de Boisjermain. (P.-Jos.-Fr.). On a de ce laborieux écrivain ; Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la Géographie, 1759, *in*-12, 1764, *in*-12. — Cours d'Histoire et de Géographie universelle, 1760, 2 vol. *in*-8°. — Atlas historique, 1760, nouv. ed.; ou Trois Cartes élémentaires pour trouver en peu de mots ce qui est contenu dans le cours d'hist. et de géographie, 1767. — Elite des Poésies fugitives, 1764, 3 vol. *in*-12. — Œuvres de J. Racine, avec des commentaires, 7 vol. 1768, 1769, gr. *in*-8°. — Mémoires contre les libraires associés à l'Encyclopédie, 1771, *in*-4°. — Recueil des Mémoires au sujet de l'Encycloped. 1772, *in*-4°. — Les vrais Principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation française de feu M. Viard, revus et augm. 3e édit. 2 part. 1773, *in*-8°, nouv. ed. 3 vol. 1777, *in*-8°. 4 vol. 1783, gr. *in*-8°. Almanach musical, 1781, 1782—83, *in*-12. — Cours de la langue italienne, 1783, *in*-8°. — Cours de la langue anglaise, 1787, 2 v. *in*-8°. — Cours de la langue latine, en 5 cahiers de prose, et 8 cahiers de poésie (aussi sous le titre de Journal d'éducation), 1787, *in*-8°. — Observations sur l'amélioration dans le service des postes, 1793, *in*-8°. — Des Mémoires sur différens sujets, etc.

Luscinius, (Othmar) chanoine de Strasbourg sa patrie, laissa plusieurs écrits, entre autres : Des traductions latines des Symposiaques de Plutarque, et des Harangues d'Isocrate à Demonicus et à Nicoclès; d'épigrammes grecques, etc. Elles sont plus fideles qu'élégantes. — Des Commentaires sur l'Ecriture-Sainte. Il mourut en 1535.

Lussan (Marguerite de) était, dit-on, fille d'un cocher et d'une diseuse de bonne aventure, nommée la Fleury; elle mourut d'indigestion à Paris le 31 mai 1758, âgée de 75 ans. Ses ouvrages sont attribués à différens auteurs, les uns, à Ignace Louis de la Serre, sieur de Langlade; les autres, à l'abbé de Boismorand, d'autres, à Baudot de Jully. Qu'importe? Ils sont médiocres. Ils ont cependant un certain degré de célébrité qu'ils doivent en partie à

l'avantage qu'ils ont eu d'être d'une femme, ou d'avoir été publiés sous son nom. Les anecdotes de la cour de Philippe-Auguste, 6 vol. *in*-12, qui virent le jour en 1733, et qui ont été souvent réimpr. depuis, sont le plus connu de ses ouvrages; c'est celui qu'on attribue le plus communément à l'abbé de Boismorand. L'Histoire de Charles VI, en 9 vol. *in*-12, impr. en 1753; celle de Louis XI, en 6 vol. *in*-12, 1755; et l'Histoire de la dernière révolution de Naples, 4 vol. *in*-12, 1756, sont des ouvrages historiques assez importans; aussi sont-ils attribués à Baudet de Juilly, auteur connu d'une Histoire de Charles VII. On dit qu'elle partageait avec lui les récompenses littéraires que ses ouvrages lui avaient procurées. Laserre, né avec 25,000 livres de rente, qu'il perdit au jeu, et qui n'en vécut pas moins content jusqu'à près de cent années, lui fut, dit-on, très-utile dans son travail. On lui attribue cependant plutôt une influence générale de goût et de conseil que tel ou tel ouvrage. C'était l'ami de Mlle. de Lussan. Les autres ouvrages de cet auteur, sont : La Vie du brave Crillon, 1757, 2 vol. *in*-12, qu'on lui laisse. — Les Anecdotes, Annales, Intrigues, Mémoires secrets, etc. de la cour de Charles VIII, de François Ier, de Henri II, de Marie d'Angleterre : ouvrages moitié hist., moitié romanesques. — Les Veillées de Thessalie, recueil de contes, 4 vol. *in*-12. Au reste, ceux qui ont connu Mlle. de Lussan, disent beaucoup de mal de sa figure, et beaucoup de bien de son caractère. Elle était louche et brune à l'excès : sa sa voix et son air n'appartenaient point à son sexe; mais elle en avait l'ame; elle était sensible, compatissante, généreuse, capable de suite dans l'amitié, sujette à la colère, jamais à la haine. Elle eut des faiblesses; mais sa passion principale, fut de faire de bonnes actions. Il y a de la chaleur dans ses Romans; les événemens y sont préparés et entre-mêlés avec art, les situations vivement rendues, les passions bien maniées; mais la nécessité où elle était, d'entasser volume sur volume, pour vivre, l'obligeait d'étendre ses récits, et par conséquent de les rendre faibles et languissans.

Luynes, (Paul de) cardinal, membre de l'acad. française, né à Versailles le 5 févr. 1703, mort le 21 janvier 1788, a publié : Une Instruction pastorale contre la doctrine des incrédules, et portant condamnation du livre intitulé : Systême de la nature, à Sens, 1771, *in*-12. — Son Discours de réception à l'acad. franç.

Luzerne, (César-François

de la) évêque de Langres. On a de lui : Oraison funèbre de Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne, 1773, *in*-4°. — Oraison funèbre de Louis XV, roi de France, 1774, *in*-4°.

Luzerne, (de la) ci-dev. gouverneur des Isles sous le vent, a donné : Expédition de Cyrus, ou la Retraite des dix mille : ouvrage traduit du grec de Xénophon, 2e édit. 1778, 2 vol. *in*-12, 5e édit. 2 vol, *in*-12.

Lyonnois, ci-devant principal du collége de Nancy, est auteur des Tablettes historiques, généalog. et chronologiques de tous les pays et de tous les peuples, 1766. — D'un Traité de la Mythologie, Nancy, 177*, *in*-8°, nouv. éd. 1783. *in*-8°, dernière édition, 2 vol. *in*-8°.

M.

Maan, (Jean) docteur de Sorbonne, chanoine de Tours, né au Mans, se fit connaître dans le siècle dernier, par un ouvrage intitulé : *Sancta et Metropolitana Ecclesia Turonensis, Sacrorum Pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, qui fut imprimé dans la maison même de l'auteur, à Tours, 1667, *in*-fol. Il est estimé pour les recherches, et s'étend depuis l'année de J.-C. 251, jusqu'en 1655.

Mabillon, (Jean) bénédictin, né en 1632, à St.-Pierre-Mont, diocèse de Reims, mourut à Paris en 1707. Ses supérieurs l'envoyèrent à St.-Denys, pour montrer aux étrangers le trésor de cette abbaye; mais ayant cassé un miroir qu'on prétendait avoir appartenu à Virgile, il quitta cet emploi. Dom d'Acheri le demanda alors pour travailler à son *Spicilège*. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de St. - Maur, l'asyle de la bonne érudition, ayant projetté de publier de nouvelles éditions des PP., il fut chargé de celle de St.-Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de zèle que de succès. Colbert, instruit de son mérite, l'envoya en Allemagne en 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France. Mabillon

déterra plusieurs pièces curieuses, et les fit connaître dans un journal de son voyage. Le roi l'envoya en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec distinction. On l'honora d'une place dans la congrégation de l'Index; on lui ouvrit toutes les archives, toutes les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. De tous les objets qui excitèrent sa curiosité, aucun ne la piqua plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes. En garde contre l'erreur, il vit des abus, et les dévoila dans une lettre latine, sous le nom d'Eusèbe romain à Théophile français, touchant le culte des saints inconnus. Cette brochure souleva contre lui quelques savans superstitieux de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congregation de l'Index la Lettre d'Eusèbe, et elle allait être proscrite par ce tribunal, si ce savant, vertueux et docile, n'en avait donné une nouvelle édition. Il en affaiblit quelques endroits; et rejetant sur les officiers subalternes les abus qui se commettaient au sujet des corps qu'on tirait des catacombes, il contenta des juges qui l'estimaient, et qui ne l'auraient condamné qu'à regret. Une autre dispute occupa Mabillon. Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et pretendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même. Il l'intitula: *de la sainteté des devoirs de l'état monastique*. Cet ouvrage était à-la-fois la justification de l'ignorance de beaucoup de moines, et la censure de ceux qui faisaient profession de savoir. La congrégation de St.-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit Mabillon, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur; mais son esprit était plus orné et plus méthodique; et sa diction, claire et simple, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son Traité des études monastiques, publié en 1691, *in*-12, il s'attacha à prouver que les moines peuvent non-seulement, mais doivent étudier. Il marqua le genre d'études qui leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer en s'appliquant aux sciences. L'abbé de la Trappe, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des Etudes monastiques. Mabillon y opposa des réflexions sages et modérées. Elles amenèrent une réplique, sous le

nom de Frère Côme. L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la Diplomatique, qu'il avait publié en 1681. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait une sagacité admirable, pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des tems, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il fut le premier qui réunit les règles de la diplomatique sous un seul point de vue. Il donna des principes pour l'examen des diplomes de tous les âges et de tous les pays. Il n'avait encore rien paru de plus lumineux en ce genre, que son ouvrage; mais, comme il est impossible d'être parfait, ses règles trouvèrent des contradicteurs. On l'attaqua; et Mabillon, au lieu de répondre, se contenta de joindre à son livre un Supplément, qui vit le jour en 1704, et qui satisfit les bons critiques. L'amour de la paix, la candeur et sur-tout la modestie formaient son caractère. Présenté à Louis XIV par le Tellier, archevêque de Reims, comme le religieux le plus savant du royaume, il mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : Ajoutez, monsieur, et le plus humble. Un étranger ayant été consulter le savant du Cange, celui-ci l'envoya à Mabillon, son ami et son rival en érudition : On vous trompe, quand on vous adresse à moi, répondit le bénédictin; allez voir du Cange. — C'est lui-même qui m'adresse à vous, dit l'étranger. — Il est mon maître, répliqua Mabillon. Si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sais. — Ce savant, si célèbre et si modeste, mourut à Paris dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, à l'âge de 75 ans. L'académie des inscriptions s'était fait un honneur de se l'associer. Ses principaux ouvrages sont : *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, Paris, 9 vol. *in*-fol. Le premier volume de ce Recueil, commencé par dom d'Acheri, parut en 1668. Il remonte à l'année 1110. — *Analecta* : ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, en 4 vol. *in*-8°, dont le 1er parut en 1675. On en a donné une édition *in*-fol. à Paris en 1723 : c'est la plus estimée. — *De re Diplomaticâ*, en 2 vol. *in*-fol. La meilleure édition est celle de 1709. — La Lithurgie gallicane, *in*-4°, 1685 et 1729. — Une Dissert. sur l'usage du Pain azyme dans l'eucharistie, *in*-8°. — Une Lettre sous le nom d'Eusèbe romain, touchant le culte

des

des Saints inconnus, 1698, in-4°, et 1705, in-12. — *Musæum italicum*, 2 vol. in-4°, 1724, en société avec Dom Germain. — Les Annales des Bénédictins, dont il a donné 4 vol. in-fol., qui contiennent l'Histoire de l'ordre des Bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Les volumes suivans ont été donnés par D. Ruinart et D. Vincent Thuillier. — L'Epître dédicatoire qui est à la tête de l'édition de St.-Augustin. — *Sancti Bernardi Opera*, 2 vol. in-fol. Paris, 1690. Tous les ouvrages précédens sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français, sont : Un *Factum* avec une Réplique sur l'antiquité des chanoines-réguliers et des moines. — Traité des Etudes monastiques, 2 vol. in-4° ou in-12. — Une traduct. de la Règle de St.-Benoît, in-18, 1697. — Une Lettre sur la vérité de la sainte larme de Vendôme. Dom Thuillier publia en 1724, les Œuvres posthumes de D. Mabillon, et y joignit celles de D. Ruinart; ce Recueil est en 3 vol. in-4°. Lorsque le pape Clément XI apprit la mort de Mabillon, il fit écrire aux Bénédictins à Paris, par le cardinal de Colloredo, qu'ils lui feraient plaisir d'inhumer cet homme illustre dans le lieu le plus distingué de leur couvent, parce que tous les savans de l'Europe ne manqueraient pas de leur demander : *Ubi posuisti eum?*

MABLOT, médecin. On a de lui : Dissertat. sur le pouvoir de l'imagination des femmes enceintes, 1788, in-8°.

MABLY, (Gabriel BONNOT de) naquit à Grenoble le 14 mars 1709, et mourut à Paris le 23 avril 1785. Le veu de sa famille le portait à la fortune; on lui fit embrasser l'état ecclésiastique, comme le plus propre à y conduire. Après avoir fait ses études à Lyon chez les jésuites, il fut envoyé à Paris, où il entra en arrivant au séminaire de St.-Sulpice, par les conseils du cardinal de Tencin, son parent. Il se contenta de ce premier pas dans la carrière ecclésiastique, et il l'abandonna bientôt après, pour se livrer entièrement aux lettres. Mme. de Tencin réunissait alors chez elle l'élite des gens d'esprit : Montesquieu en était; Mably y fut admis sous le double rapport de parent et d'homme instruit. Il venait de donner le *Parallèle des Romains et des Français*, dont on disait beaucoup de bien. Mme de Tencin, entendant son jeune parent parler des affaires publiques, et raisonner avec beaucoup de sagacité sur les événemens politiques, jugea que c'était l'homme qu'il fallait à son frère, qui commençait à entrer en faveur dans la carrière du ministère. Le cardinal, occupé jusqu'a-

lors des affaires d'église, était fort peu instruit des affaires de l'Europe. C'est pour l'instruction particulière de ce ministre, que le jeune Mably fit l'Abrégé des traités, depuis la paix de Westphalie. Ce travail, perfectionné depuis, a produit le Droit public de l'Europe. Le cardinal sentait sa faiblesse dans le conseil; pour le tirer d'embarras, l'abbé de Mably lui persuada de demander au roi la permission de donner ses avis par écrit. Ce fut lui qui, depuis cet instant, prépara ses rapports et composa ses Mémoires. En 1743, il négocia secrètement à Paris, avec le ministre du roi de Prusse, et dressa le Traité que Voltaire porta à ce prince. Ce fut encore lui qui rédigea les Mémoires qui devaient servir de base aux négociations du congrès ouvert à Bréda au mois d'avril 1746. Ces divers travaux tournèrent tous ses talens et toutes ses études vers la politique. Peu de tems après, il se brouilla avec le cardinal, pour une querelle qu'ils eurent à l'occasion d'un mariage protestant, que Tencin voulait casser. Il disait qu'il voulait agir en cardinal et en prêtre; Mably lui soutenait qu'il devait agir en homme d'état. Le cardinal ajouta, qu'il se déshonorerait s'il suivait son avis; Mably, indigné, le quitta brusquement, et ne le revit plus. Depuis cette époque, il s'adonna sans retour à l'étude, et vécut dans la retraite. La suite de sa vie est toute entière dans ses ouvrages. La notice chronologique que nous allons en donner, sera à-la-fois et son histoire et celle de ses écrits. Mably était jeune, lorsqu'il publia son Parallèle des Romains et des Français, 2 vol. *in*-12, 1740. Le public accueillit l'ouvrage, et encouragea l'auteur par des éloges qui lui furent transmis par la voie des journaux. Quant à lui, il trouva le livre mauvais; et il dit: (Avertissement sur les observations sur les Romains) « Quand je vins à revoir mon ouvrage de sang-froid, je trouvai qu'un plan qui m'avait paru très-judicieux, n'était en aucune façon raisonnable; nul ordre, nulle liaison dans les idées, des objets présentés sous un faux jour ». Il est rare de trouver une contradiction de cette nature entre un auteur et ses critiques: cet aveu annonça dès-lors un ami de la vérité, un homme droit et austère, et sans doute la conscience d'un talent qui se sent en état de mieux faire. « Au lieu de corriger mon Parallèle incorrigible, ajoute-t-il, j'en fis deux ouvrages séparés, absolument nouveaux ». Ce sont les Observations sur les Romains, et les Observations sur l'Histoire de France. Mably était tellement honteux du succès de son livre, qu'un jour le trouvant chez le comte

d'Egmont, ils'en saisit malgré ceux qui étaient présens, et le mit en pièces. — Droit public de l'Europe, fondé sur les Traités, depuis la paix de Westphalie en 1648 jusqu'à nos jours. La première édit. est de 1748, en 2 vol.; la 2e de 1754, 3 vol. La meilleure est celle de Genève, 1764, aussi en 3 vol. Sous la plume de Mably, la science du droit public, jusqu'alors obscure et hérissée de difficultés, parut claire et méthodique. Le succès en fut universel. Ce livre, écrit pour les hommes d'état et même pour de simples citoyens, fut admis dans tous les cabinets de l'Europe : on l'enseigna publiquement dans les universités d'Angleterre ; on le traduisit dans toutes les langues, et il plaça son auteur au rang des premiers publicistes de l'Europe. Quand Mably voulut le faire imprimer, l'homme en place à qui il s'adressa, le reçut fort mal, et lui dit : « Qui êtes-vous, M. l'abbé, pour écrire sur les intérêts de l'Europe? êtes-vous ministre ou ambassadeur»? La permission d'imprimer lui fut durement refusée. Mably contint son indignation, et se retira sans rien répliquer. Il fit imprimer son livre chez l'étranger, encore fallut-il toute la protection d'un autre ministre moins timide (d'Argenson), pour empêcher qu'on en saisit les exemplaires. — Observations sur les Grecs, 1 vol. Genève, 1749. L'auteur y remplit parfaitement l'objet qu'il s'était proposé, et qu'il annonce dans l'Epître dédicat. qu'il adresse à un ami. « Je cherche (dit-il) les causes de la prospérité et de la décadence de la Grèce. L'histoire, envisagée sous ce point de vue, devient une école de philosophie; on y apprend à connaître les hommes; on y enrichit; on y étend sa raison, en mettant à profit la sagesse et les erreurs des siècles passés». Cet ouvrage fut regardé comme le pendant de celui de Montesquieu sur Romains, qui venait de paraître, et il reçut le même accueil. — Observations sur les Romains, 1 vol. Genève, 1751. On crut d'abord que Mably avait voulu lutter avec Montesquieu; mais on s'apperçut bientôt qu'il avait eu une intention différente, et malgré les désavantages de la comparaison, son livre obtint des éloges. — Principes des négociations, la Haye, 1 volume, 1757. Il y en a une 2e édit. de 1767 : cet ouvrage de Mably, est proprement une Introduction à son Droit public de l'Europe : c'est la connaissance et l'exposé des vrais principes par lesquels doivent se conduire les nations à l'égard les unes des autres, pour entretenir entr'elles la concorde et la paix. Mably y foudroye, avec le courage et le zèle de l'indignation, tous les traités,

qui sont l'ouvrage de la mauvaise foi; il y démoutre qu'un traité cauteleux est une semence de discorde et de haine, qu'il peut procurer un succès passager; mais qu'il rend à jamais odieux, et traîne après soi des craintes et des inquiétudes, qui empoisonnent les jouissances de l'ambition. — Entretiens de Phocion, 1 vol. Amsterdam. Cette production en paraissant, fut estimée l'une des meilleures du siècle. L'histoire que Phocion y traçait fut regardée comme celle des Français. Le voile était léger; on devina Nicoclès. Personne ne crut l'ouvrage antique; mais à la morale qui y respire, à l'amour du beau, du juste et de l'honnête, à ce goût sévère qui y règne, on le jugea digne des anciens. Dès que Mably en fut connu pour l'auteur, tous les corps littéraires, s'il l'eût voulu, se seraient empressés de l'adopter; mais il lui suffisait qu'on l'en jugeât digne. Ne chérissant rien tant que l'obscurité et l'indépendance, redoutant toute espèce de chaînes, il se déroba à sa renommée, et continua à travailler loin du bruit des partis, de leurs querelles et de leurs prôneurs. — Observations sur l'Histoire de France, 2 vol. Genève, 1755. Mably éprouva pour ces Observations les mêmes difficultés que pour son Droit public. Des courtisans ne manquèrent pas de trouver ce livre dangereux, comme contenant des vérités trop palpables; mais il n'en fut jugé que plus utile et plus précieux. Ce qui a été ajouté au livre des Observations, forme 3 vol. égaux aux premiers. Parmi les nombreux morceaux qui y figurent, on distingue le chapitre intitulé : Des causes, par lesquelles le gouvernement a pris en Angleterre une forme différente qu'en France; la peinture des désordres du règne de Charles VI, et de la sombre politique de Louis XI, morceaux dignes du pinceau de Tacite. — Doutes proposés aux économistes, sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés, 1768, 1 vol. *in* 12. Dans cet ouvrage, l'abbé Mably bat en ruine un systême qu'il a cru dangereux autant que ridicule; il fut le fruit des circonssances; mais il n'a pas péri avec elles, parce qu'on y trouve des principes lumineux sur les fondemens de la société, et sur la dignité de l'homme. — Du gouvernement de Pologne, 1 vol. écrit en 1770 et 1771, et imprimé seulement en 1781. La Pologne, prête à périr, avait encore dans son sein des ames élevées et généreuses qui n'avaient point désespéré du salut de leur patrie: tandis que, d'un côté, quelques Polonais, les armes à la main, défendaient les restes de leur liberté, les autres sollicitaient les lumières des sages et des politiques, pour chercher le remède à

tant de maux. C'est en leur nom que le comte Wielhorski s'adressa au philosophe de Genève et à l'abbé Mably. L'ouvrage que composa ce dernier, fut tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, que l'auteur donnait à ceux qu'il honorait d'une confiance particulière. En 1770, Mably fit un voyage en Pologne, pour mieux étudier la nation sur laquelle il avait à travailler; il y demeura plus d'un an. Son ouvrage pour cette république et son séjour dans le pays, y ont laissé un tendre souvenir d'estime et de reconnaissance.—De la Législation, ou Principes des lois, 2 vol. en 1, Amsterd., 1776. Plusieurs personnes regardent cet ouvrage de Mably comme un chef-d'œuvre, d'autres, comme le rêve d'un homme de bien. Il n'est point, au reste, de sujet plus important, puisque les principes qui doivent servir de base à la législation, embrassent le bonheur possible des hommes. — De l'idée de l'Histoire, 1 vol. *in*-12, 1778. Cet ouvrage fut fait pour un jeune prince de la famille de Bourbon, devenu duc de Parme et de Plaisance en 1765, dont Mably avait été nommé précepteur. Quelque modeste que soit le titre de cette production, c'est une des plus importantes qui soient sorties de la plume de cet écrivain. On pourrait l'intituler : Morale de l'Histoire, et toutes ces vérités semées à longs intervalles dans l'espace immense des tems, il les a rassemblées dans un petit volume, pour servir d'instruction aux hommes, et de modèles à ceux qui sont à la tête des nations. — De la manière d'écrire l'Histoire, 1 vol. *in*-12, 1773. Ce n'est point le plus célèbre des ouvrages de Mably, mais celui qui a fait le plus de bruit, en raison de ce que l'amour-propre de quelques écrivains y était plus intéressé. On lui a reproché d'avoir jugé avec trop de sévérité, et même avec trop de dureté, la plupart des modernes qui ont écrit l'Histoire. Sans entrer dans cette discussion, il n'en reste pas moins avéré que ses préceptes sont excellens, que toute la partie didactique de son ouvrage est pleine de raison et de sagesse, et qu'on y trouve, sur l'art si important d'écrire l'Histoire, des vues neuves et lumineuses. — Principes de morale, 1 vol. *in*-12, 1784. Ce livre excita des orages contre son auteur : quelques passages qui s'éloignaient des opinions reçues excitèrent des réclamations. Les amis seuls de Mably le défendirent contre les censeurs de la Sorbonne; pour lui, il n'écrivit pas une seule ligne pour sa défense. — Observations sur les Etats-Unis d'Amérique. Tels sont les ouvrages imprimés de Mably. Quant à son caractère, il l'a tracé lui-même, en faisant, dans plusieurs de ses

écrits, le tableau d'un philosophe pratique, sans faste, et qui fuit toute espèce d'ostentation, même celle de la vertu. Son désintéressement était tel, qu'il ne retira jamais rien de ses ouvrages; à peine exigeait-il quelques exemplaires pour les présens d'usage. Il n'eut jamais qu'un seul domestique; et sur la fin de ses jours, il se priva de ces commodités de la vie, que son âge et ses infirmités lui rendaient plus nécessaires, afin d'accroître le bien être de ce serviteur fidèle. Le rôle d'un courtisan lui était odieux. On voulut un jour l'entraîner chez un ministre, qui, lui-même, l'avait invité. On ne put jamais l'y déterminer; il dit seulement qu'il le verrait volontiers, lorsqu'il ne serait plus en place. Il chérissait la médiocrité par amour de l'indépendance; il ne voulait prendre d'engagement d'aucune espéce, ni avec la fortune, ni avec les préjugés, ni avec les corps. Le maréchal de Richelieu le pressait un jour de se mettre sur les rangs de l'académie française. Mably refusa. « Mais, lui dit le maréchal, si je faisais toutes les démarches, et que vous fussiez agréé, refuseriez-vous »? Vaincu par ce procédé, Mably n'osa persister, et fut comme forcé de promettre. Mais aussitôt qu'il fut sorti, il courut chez son frère (l'abbé de Condillac), lui raconta comment la chose s'était passée, et le conjura de le dégager à quelque prix que ce fût. — Mais pourquoi cette grande instance (lui dit son frère)?—Pourquoi? si j'acceptais, je serais forcé de louer le cardinal de Richelieu; ce qui est contre mes principes; ou si je ne le louais pas, devant tout à son petit neveu dans cette circonstance, je serais coupable d'ingratitude.—Condillac se chargea de la négociation, et les choses en demeurèrent là. Sa franchise avait quelquefois le ton et les formes de la rudesse et de la dureté; mais c'était plutôt l'indignation d'une ame vertueuse, que l'expression de l'humeur; il ne manquait aucune occasion de venger le mérite modeste et la vertu, des sarcasmes et des mépris de l'orgueil. Un grand parlant un jour devant lui d'un homme d'un mérite distingué, mais qui était pauvre, dit qu'il l'avait tiré de son grenier. —Monsieur le comte, dit Mably, ce sont les gens de mérite qui logent dans des greniers, et les sots... habitent dans des hôtels. — La contradiction lui déplaisait, mais un regard, un mot, suffisait pour l'appaiser. Quelques années avant sa mort, on racontait dans une société où il se trouvait, une anecdote touchante: tout le monde était ému. Mably seul gardait son sang-froid. Un de ses amis lui en fit reproche. — Cela n'est

pas dans la nature, lui répondit Mably. — Eh! qui vous l'a dit? Cinquante ans d'expérience et de méditation. — Mettez-en une fois autant, et vous n'aurez pas encore sondé toutes les profondeurs du cœur humain. — A ces mots, Mably se lève; frappe de sa canne le parquet; on s'attendait à une explosion de colère; il prend la main de son ami. — Vous avez raison, lui dit-il, et je ne suis qu'un sot. On a recueilli les œuvres de Mably; elles ont paru en plusieurs formats. Il y en a une édition qui parut en 1793 en 12 vol. *in*-8°. Une autre, plus complète, est composée de 16 vol. *in*-8°. — Il en a été fait une *in*-12 en 23 vol. et une en 24 vol. *in*-18.

Maboul, (Jacques) né à Paris, se consacra à la chaire, et prêcha avec succès. Il fut long-tems grand-vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Aleth en 1708. Il mourut dans cette ville en 1723. Dans ses Oraisons funèbres qui ont été recueillies en 1749 en un vol. *in*-12, on trouve par-tout cette douceur de style, cette noblesse de sentimens, cette élévation, cette onction, cette simplicité touchante, qui sont le caractère d'une belle ame. L'évêque d'Aleth n'a pas, en général, la mâle vigueur de Bossuet, mais il est plus châtié, plus poli. Moins étudié et moins brillant que Fléchier, il est aussi plus touchant et plus affectueux. On a encore de lui deux Mémoires pour la conciliation des affaires de la constitution, *in*-4°, 1749.

Macé, (Robert) imprimeur à Caen, mort vers 1490, est le premier qui en Normandie exerça l'imprimerie avec des caractères de fonte. Il eut pour apprentif le célèbre Cristophe Plantin.

Macé, (Gilles) arrière-petit-fils du précédent, né à Caen, avocat et bon mathématicien, s'attacha en particulier à l'astronomie, et publia un ouvrage estimé sur la Comète de 1618. On a aussi de lui des vers. Il mourut à Paris en 1637.

Macé, (François) bachelier de Sorbonne, et curé de Ste.-Opportune à Paris, sa patrie, mort en 1721. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont : Un Abrégé chronologique, histor. et moral de l'Ancien et du Nouveau-Testament, 1704, 2 vol. *in*-4°. — Une Hist. morale, intitulée : Mélanie, ou la Veuve charitable, production posth. qu'on attribua à l'abbé de Choisi, et qui eut beaucoup de cours. — L'Hist. des quatre Cicérons, 1714, *in*-12. — Une traduction de quelques ouvrages de piété du P. Busée et de l'imitation de J. C. —

Esprit de St.-Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce Père.

MACHAULT, (Jean de) jésuite, recteur du collége de Rouen, et de celui de Clermont à Paris, mourut en 1619, à 58 ans. On a de lui des Notes en latin, contre l'Hist. du président de Thou, sous le nom supposé de *Gallus*, c'est-à-dire le Coq, qui était le nom de sa mère. Ce livre est intitulé : *Jo. Galli Jur. cons. notationes in historiam Thuani*, Ingolstad, 1614, *in*-4°. Il est rare, et a été condamné à être brûlé par la main du bourreau.—Il a traduit de l'italien l'Hist. de ce qui s'est passé à la Chine et au Japon, tirée des lettres écrites en 1621 et 1622, Paris, 1627, *in*-8°.

MACHAULT, (J.-B. de) jésuite, natif de Paris, mort en 1640 à 29 ans, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé *Gesta à societate Jesu in regno Sinensi, Ethiopico et Tibetano*, et quelques autres ouvrages.

MACHAULT, (Jacq. de) jésuite, naquit à Paris en 1600, et mourut en 1680 : On a de lui : *De missionibus Paraguariæ et aliis in America meridionali.* — *De rebus Japonicis.* — *De Provinciis Goana, Malabarica et aliis.* — *De Regno Cochincinensi.* — *De missione religiosorum societatsi Jesu in Perside.* — *De Regno Madurensi, Tangorensi, etc.*

MACHET, (Gerard) naquit à Blois, en 1380, et mourut à Tours en 1448, il fut successivement principal du collége de Navarre, conseiller-d'état et confesseur de Charles VII, et enfin évêque de Castres. On a de lui quelques Lettres manuscrites. Il fut l'un des commissaires nommés par la cour pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, et se déclara en faveur de cette héroïne.

MACLOT, (Edmond) prémontré, mort en 1711, à 74 ans, est auteur d'une Hist. de l'Ancien et du Nouveau-Testament, en 2 vol. *in*-12.

MACLOT, (J.-Ch.) associé de l'académie de Rouen, né à Paris le 28 juillet 1728. On a de lui : Institutions abrégées de géographie, 1759, *in*-12. — Précis sur le globe terrestre, 1765, *in*-12. — Description générale de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, etc. 1769, *in*-4°. —Idée générale de la géographie et de l'Hist. modernes, 1770, *in*-24. — Tableau et Idée générale de l'Hist. de France, 1770. — Tableau du systême du monde, selon Copernic, 1773, *in*-8°. — Mappemonde géograph. et histor.

1778,

1778, 2 vol. *in*-12. — Fragmens élémentaires d'histoire grecque, romaine, etc. 1780, *in*-12; nouv. édit. 1783, *in*-12.

MAÇON, (A. le) trésorier de l'extraordinaire des guerres, était attaché à la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Ce fut à sa sollicitation qu'il traduisit le Décameron de Bocace, Paris, 1545, *in*-fol.; les dernières édit. sont corrigées ainsi que les italiennes. C'est lui qui a pris soin de l'édit. des Œuvres de Jean le Maire, *in*-fol. et de celles de Clément Marot. Il est encore auteur des Amours de Phydie et de Gelasine, Lyon, 1550, *in*-8°.

MACQUART, (Jac.-H.) médecin et censeur-royal, naquit à Reims en 1726, et mourut à Paris en 1768. Il obtint la place de médecin de la Charité, et la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité. Il rendit à la médecine un service important en rédigeant en notre langue la collection des Thèses *Medico-chirurgicales*, que le célèbre Haller avait publiées en latin en 5 vol. *in*-4°. Ce recueil ne forme que 5 vol. *in*-12. en français.

MACQUART (Henry) doct. en médec. et profess. en l'Université de Reims, a donné en 1753 un Traité sur les eaux minérales de cette ville.

MACQUART, (Louis-Charles-Henry) fils du précédent, doct. en médec., memb. des sociétés de médecine, d'hist. naturelle et phylomatique de Paris, de celles de la Rochelle, de Hesse-Cassel et profess. d'hist. natur. du département de Seine et Marne, à Fontainebleau, a publié en 1783 un Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir, où il annonce un nouveau moyen très-simple pour n'avoir rien à craindre des exhalaisons méphytiques et malfaisantes dans lesquelles on peut se trouver plongé dans beaucoup de circonstances de la vie, *in*-8°. Paris, chez Nyon.—Une observation singulière sur les suites funestes de la vérole, imprimée dans les Mém. de la ci-dev. société royale de médecine pour l'année 1786.— Un Mém. fait avec Vauquelin, sur la découverte du suc gastric des animaux d'où résulte la découverte du phosphore dans cette substance, dans les Mémoires de la même société, pour la même année. — Un Mém. sur la manière de traiter les gonorrhées vénériennes avec plus de succès qu'on ne l'avait fait jusque-là, dans les Mém. de la même société pour l'ann. 1788.—Des Essais de Minéralogie, avec la des-

cription des pièces déposées au cabinet de l'école des mines, la figure et l'analyse de celles qui sont les plus intéressantes d'après un voyage fait au Nord par ordre du gouvernement, qui contiennent les Mém. suivans : Sur le changement du gypse de Pologne en Calcédoine; sur les mines de sel de Vieliczka en Pologne et de Sibérie; sur la mine d'or de Béresoff en Sibérie; sur l'oxide rouge de plomb du même endroit; sur les mines de fer de Sibérie; sur les mines de cuivre de Sibérie; sur l'oxide de plomb blanc de Nerehiuski, frontière de la Chine; sur les pierres siliceuses de Sibérie; sur la manière d'obtenir l'huile de bouleau; sur la topographie de Moscow; sur les substances fossiles de Moscow, *in*-8°. Paris, chez Cuchet, 1789. — Une partie de l'hygiène méthodique, imprimée dans la nouvelle Encyclopédie, par ordre de matières. — Un Mém. sur la manière de conserver la santé des mineurs, imprimé dans le journal des mines, n°s. 13 et 14. — Un Dictionnaire sur la conservation de l'homme et son éducation physique et morale, ouvrage élémentaire, à la portée de tous les citoyens, où l'on s'applique à détruire les préjugés, et à fournir des précautions utiles à tous les différens états de la vie, avec des avis pour les accidens qui exigent les plus prompts secours, 2 vol. *in*-8°. chez Bidault, Fuchs et Croulebois, libraires.

MACQUER, (Ph.) avocat, né en 1720, mort à Paris le 27 janvier 1770. Sa santé ne lui ayant pas permis de se consacrer à la plaidoierie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont : l'Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, en 3 vol. *in*-8°. — Les Annales romaines, 1756, *in*-8°. — Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal, 1759-1765, 2 vol. *in*-8°. Cet excellent livre commencé, par le président Hénault, est digne de cet écrivain. L'auteur fut aidé par Lacombe, dont les talens pour les Abrégés chronologiques sont assez connus.

MACQUER, (Pierre-Joseph) médecin, profess. de chymie, de l'acad. des sciences, de la société de médec., des acad. de Madrid, de Stockholm, de Turin et de Philadelphie, naquit à Paris, le 9 octobre 1718, et mourut le 15 février 1784. Il tirait son origine d'une ancienne famille d'Ecosse. Les parens de Macquer desirant qu'il prît un état, choisit celui de médecin, qui contrariait moins qu'aucun autre son goût naissant pour les sciences physiques. La chimie fut le principal objet de ses travaux, et il fut re-

çu à l'acad. en 1745, à l'âge de 27 ans. Vers 1750 Macquer fut chargé par la cour d'une commission particulière. Il existait alors en Bretagne un homme, le comte de la Gavaie, qui, entraîné par une véritable passion à l'exercice de la bienfaisance, s'était dévoué depuis quarante ans au service de l'humanité souffrante. Il avait bâti un hôpital à côté d'un laboratoire de chimie; il soignait, il traitait lui-même les malades auxquels il administrait les remèdes préparés dans son laboratoire, remèdes qu'il avait, ou du moins qu'il croyait avoir inventés. Il fit des démarches pour les vendre au gouvernement, et voulait en appliquer les produits au profit de son hôpital. Macquer fut chargé d'examiner ces remèdes, et le plus remarquable de tous n'était qu'une dissolution de sublimé corrosif dans l'esprit de vin. Telle est, en général, l'histoire de ces secrets si vantés, tantôt chimériques, tantôt connus de tout le monde, excepté de ceux qui les achètent. Macquer est le premier qui ait donné des élémens de chimie, où l'on trouve la même clarté, la même méthode qui régnaient déjà dans les autres branches de la physique. L'ordre et la précision se faisaient remarquer de même dans ses cours. Le public attendait un dictionnaire de chimie; l'esprit de Macquer, naturellement juste et méthodique, son impartialité bien connue, son aversion pour les systêmes, la sagesse qu'il savait mettre dans ses vues et dans ses jugemens, l'indiquaient comme le chimiste auquel on devait désirer que cet important travail fût confié. L'exécution et le succès répondirent à cette attente. Quoique Macquer eût peu pratiqué la médecine, la société royale le choisit pour un de ses premiers membres, et son amour pour le bien public lui fit un devoir de s'intéresser à un établissement si utile. Il avait passé une grande partie de sa vie avec un frère qui aimait les lettres, et à qui l'on doit quelques Abrégés chronologiques estimés. Après la mort de ce frère, le seul chagrin violent qu'il ait jamais éprouvé, il ne vécut plus qu'avec sa femme et ses deux enfans, dont l'éducation était son unique délassement et son occupation la plus chérie. Il aimait peu le monde, parce qu'il préférait à tout la tranquillité et l'indépendance; cependant il était doux, facile même dans la société, et on n'eut jamais deviné qu'il ne s'y livrait qu'à regret. L'espèce de contrainte qu'il y éprouvait n'était pas l'embarras que donne l'humeur, c'était le besoin de ces sentimens doux auxquels il est si touchant de

pouvoir s'abandonner en liberté, et qui rendent pour ceux qui les connaissent tout autre plaisir insipide. Il n'était point malheureux dans le monde, mais il y portait toujours le souvenir involontaire du bonheur qui l'attendait au sein de sa famille. C'est le contraire du commun des hommes qui souvent se trouvent mal où ils sont, sans pouvoir dire où ils seraient mieux. La sérénité qui paraissait dans toute la personne de Macquer, semblait annoncer une santé constante; mais cette sérénité n'annonçait que le calme de l'ame. Il souffrait depuis long-tems, mais il le cachait aux personnes qu'il aimait le plus, parce qu'il regardait ses maux comme incurables; il les sentit redoubler peu à peu dans ses dernières années, en observa le progrès et conjectura très-juste le moment où la mort devait les finir. Peu de tems auparavant il en avertit sa femme, lui parla de sa fin prochaine avec sensibilité, mais sans trouble, la remercia du bonheur qu'elle avait répandu sur sa vie, et insista beaucoup sur le désir qu'il avait d'être ouvert après sa mort afin que la cause en fût connue. Quelques jours après ses souffrances augmentèrent sensiblement, et il y succomba, sans avoir perdu un instant ni sa présence d'esprit, ni sa sensibilité, ni sa douceur, ni sa tranquillité ordinaire. L'ossification de l'aorte et des concrétions pierreuses, formées dans les cavités du cœur, avaient été la cause de cet état de souffrance auquel il était condamné depuis plusieurs années, et de l'impossibilité d'exister dont il avait senti si long-tems les approches lentes et douloureuses. Nous ajouterons à la notice que nous venons de donner, un tableau tracé par Vicq-Dazir, des progrès que Macquer a fait faire à la chimie. A cette époque, dit-il, le goût des recherches chimiques se répandit en France : l'ancienne acad. des sciences compta parmi ses membres Homberg, auteur de plusieurs découvertes, et Nicolas Lemeri, dont les procédés ont inspiré tant de confiance. Geoffroi calcula quels étaient les rapports et la réaction des diverses substances; il en détermina les affinités dans une table, et il traça le premier ce genre de loix qui, dans le monde moral comme dans le physique, ne devraient être que l'expression des penchans bien sentis de la nature. Hellot, Grosse et Boulduc, dirigeaient leurs travaux vers la perfection des arts et de la pharmacie; mais l'impulsion donnée s'affaiblissait de jour en jour, lorsqu'un génie bouillant et hardi réchauffa toutes les têtes du feu de son enthousiasme, et devint le chef

d'une école, dont le souvenir honorera son siècle et sa patrie; on venait de toutes parts se ranger parmi ses disciples. Son éloquence n'était point celle des paroles; il présentait ses idées comme la nature offre ses productions, dans un désordre qui plaisait toujours, et avec une abondance qui ne fatiguait jamais. Rien ne lui était indifférent. Il parlait avec intérêt et chaleur des moindres procédés, et il était sûr de fixer l'attention de ses auditeurs, parce qu'il l'était de les émouvoir. Lorsqu'il s'écriait : *Ecoutez-moi, car je suis le seul qui puisse vous démontrer ces vérités;* on ne reconnaissait point dans ce discours les expressions de l'amour-propre, mais les transports d'une ame exaltée par un zèle sans bornes et sans mesure. Ennemi de la routine, il donnait des secousses utiles à ce peuple d'hommes froids et minutieux qui, travaillant sans cesse sur le même plan et suivant toujours la même ligne, ont besoin qu'on rompe quelquefois la trame de leur uniformité. Il écrivit peu : mais il inspira des écrivains. On recueillit ses pensées; il fit jaillir de toutes parts les étincelles de l'émulation; il féconda, il multiplia le germe des talens, et fut le père de presque tous les chimistes modernes. Ce tableau n'est qu'une faible esquisse des prodiges que Rouelle a opérés parmi nous. Macquer fut le disciple le plus célèbre de cette école illustre: il en étendit, il en perfectionna la doctrine par ses travaux; il en fut l'organe dans ses écrits; et la chimie, tout-à-fait débarrassée de ses énigmes, prit enfin sa place parmi les autres branches de la physique. Rouelle fournit le creuset où ces connaissances furent épurées; Macquer sut les en retirer, les classer, achever en un mot cette opération utile, et la consacrer à la postérité, qui n'oubliera point ce qu'elle doit à ces deux grands hommes. On a de Macquer les ouvrages suivans : Elémens de chimie théorique, 1749, *in*-12; nouv. édit, 1755, *in*-12.—Elémens de chimie pratique, 1751, *in*-12; 2e édit. 1756, *in*-12. — *Pharmacopea Parisiensis*, avec les autres commissaires de la faculté, 1758, *in*-4°.— Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée, avec M. Beaumé, 1757. — *Formula medicamentorum magistralium*, 1763, *in*-4°. — L'Art de la teinture en soie, 1763. — Dictionnaire portatif des arts et métiers, 1766, 2 vol. *in*-8°. — Dictionnaire de chimie, 1766, 2 vol. gr. *in*-8°; 2e édit. 1778, 2 vol. *in*-4°. 4 vol. *in*-8°. — Il a travaillé au Journal des Savans.

MADELENET, (Gabriel) né à St.-Martin-du-Pui en Bour-

gogne, mort à Auxerre en 1661, à l'âge de 74 ans, fut avocat et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500 du roi. Il avait du talent pour la versification; mais il a mieux réussi dans les vers latins que dans les franç. Ses poésies parurent en 1662, en un fort petit v. *in*-12. Elles ont été imprimées depuis en 1755, *in*-12, avec celles de Sautel.

MAGEOGHEGAN (Jacques) prêtre irlandais, habitué a la paroisse de St.-Merry à Paris, mourut en 1764, à 63 ans. Il est auteur d'une Hist. d'Irlande, Paris, 1758, 3 vol. *in*-4°. Cette histoire est remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs.

MAGET, chirurgien, a donné: l'Art de guérir radicalement, et sans le secours d'aucun bandage, les hernies, 1778, *in*-12.

MAGNAN, médecin. On a de lui: Hippocrate des airs, des eaux et des lieux, trad. du grec, 1787, *in*-8°.

MAGNAN, (Dominique) minime, naquit à Raillane, bourg de Provence, en 1731, et mourut à l'hôpital de Florence en 1796. Il entra à 18 ans dans l'ordre des minimes; après avoir fait ses études à Avignon, il alla demeurer quelques tems à la Ciota. Ce fut-là que se sentant tout-à-coup entraîné par un goût irrésistible pour la science de l'antiquité, il chercha à se procurer des médailles et des inscriptions. Appellé à Marseille pour y professer la théologie, il continua à se livrer à son goût favori: il forma des correspondances littéraires avec plusieurs savans d'Italie et d'Allemagne, et ses lettres le firent connaître de de l'empereur François Ier. Ce prince alla le voir, et lui témoigna le desir de l'attirer dans ses états. Magnan alla à Vienne vers l'an 1760, se rendit ensuite en Italie où ses supérieurs le placèrent à la tête de la maison de la Trinité du Mont, couvent fondé à Rome pour les minimes français: ce fut là qu'il se livra entièrement à l'étude des sciences, et qu'il composa ses ouvrages. En 1794, il fut enveloppé dans des tracasseries monastiques, et forcé de sortir de Rome, il se retira à Florence, où le précéda sa réputation, et où l'accompagnèrent des recommandations de tous les savans du pays qu'il quittait. Il y finit sa carrière au bout de deux ans. Le premier ouvrage qu'il donna au public fut une description de Rome: il est intitulé: La Ville de Rome, ou Description abrégée de cette superbe ville, avec deux plans généraux, et

ceux des quatorze quartiers, gravés en taille-douce, pour la commodité des voyageurs, 1 vol. *in*-12, Rome, 1763. C'est de tous les ouvrages en ce genre celui qui contient le plus d'ordre et de méthode. Les jugemens que l'auteur porte sur les monumens d'architecture, de sculpture et de peinture que présente la ville de Rome, sont regardés comme exacts, et propres à mettre le voyageur en état de les apprécier. Le P. Magnan donna dans la suite, sous le même titre, un grand ouvrage en 4 vol. *in*-fol.; il l'enrichit d'un grand nombre de planches représentant les principaux monumens de Rome, les plus belles statues, les tableaux anciens et modernes. — Le second ouvrage de Magnan a pour objet de fixer la naissance de J.-C., d'après une médaille d'Hérode-Antipas. Il le fit imprimer à Rome en 1772, *in*-8°, et ensuite *in*-4°, en 1774, sous ce titre : *Problema de anno nativitatis Christi, ubi occasionem offerente vetere Herodis-Antipæ nummo qui in nummophylacio Clementis XVI P. M. asservatus, demonstratur Christum natum esse anno* VIII *antè æram vulgarem contra veteres omnes et recentiores chronologicos.* — En 1775, il publia les médailles de l'Abruzze; son livre est intitulé : *Bruttia numismatica, seu Bruttiæ hodiè Calabriæ populorum numismata omnia in variis per Europam nummophylaciis accuratè descripta, etc. in-fol., apud Venantium Monaldini, Romæ*, 1775. Cet ouvrage fut suivi de deux autres; l'un sur les médailles de Lucanie, *Lucania numismatica, in*-4°; et l'autre sur celles du pays d'Otrante, situé à l'embouch. de la mer Adriatique : *Japygia numismatica, etc. in*-4°. On devait s'attendre que l'auteur accompagnerait les planches de médailles de quelques explications; mais on n'y voit qu'une notice assez superficielle des peuples et de la situation des villes. Cependant le P. Magnan avait préparé un grand nombre de notes qu'il n'eut pas le tems de rédiger, parce que ses amis le pressèrent trop de faire graver ses médailles, et de les donner au public. Depuis, il mit en ordre les explications de ses médailles, et en forma un discours suivi, qu'il se proposait de faire imprimer en latin et en français, lorsqu'il fut obligé de quitter Rome. — Le dernier ouvrage du P. Magnan sur les médailles, est intitulé *Miscellanea*. Il contient, comme les précédens, un grand nombre de planches très-bien gravées; ce sont des médailles d'empereurs, de peuples, de villes, etc. Lorsque le P. Magnan quitta Rome, il s'était associé plusieurs savans, et avait préparé avec eux les materiaux d'un grand ouvrage, dans lequel il pré-

onze mois à la Trappe, et en sortit encore; se fit médecin, et se fixa à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque tems de l'acad. des inscriptions, et pendant quelque tems détenu à la Bastille. Il a laissé une Dissertat. histor. sur les monnaies antiques d'Espagne, Paris, *in*-4°; — et une Lettre sur une médaille de la ville de Carthage, *in*-8°, 1741.

MAIGNAN, ou MAGNAN, (Emmanuel) minime, naquit à Toulouse en 1601; et mourut en 1676. Il professa les mathématiques à Rome. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes tant en mathématiques qu'en physique; mais les plus illustres philosophes virent dans les reproches du jésuite, plus de jalousie que de vérité. Revenu à Toulouse, le P. Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsqu'il passa par cette ville en 1660. Ce monarque, frappé des talens et de l'humble candeur du savant religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le P. Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Maignan a donné les ouvrages suivans: *Perspectiva horaria*, Rome, 1648; *in*-fol. — Un Cours de philosophie en latin, Lyon, 1673, *in*-fol., et Toulouse, 1763, 4 tomes *in*-4°. — *De usu licito pecuniæ*, 1673, *in*-12.

MAIGRET, (Jean-François) prêtre et professeur en l'université de Nancy, a donné: *Miscellanea Carmina*, Nancy, 1773, *in*-8°.

MAIGROT, (Charles) doct. de Sorbonne, fut choisi pour aller en mission dans la Chine. A peine eut-il rempli quelque tems ses fonctions, qu'il fut nommé à l'évêché de Conon, et vicaire apostolique. L'abbé Maigrot était un homme d'une conscience timorée, et d'un zèle ardent. Il désapprouva la conduite des jésuites. Il condamna la mémoire du Père Matthieu Ricci; il déclara les rits observés pour la sépulture, absolument superstitieux et idolâtres. Dans les lettrés, il ne vit que des athées et des matérialistes. Le Mandement dans lequel il prononçait ces anathêmes, lui attira la haine des jésuites, qui approuvaient tout ce qu'il proscrivait. Ils le décrièrent, et le déférèrent à l'empereur de la Chine, comme un ennemi de ses états. Ils en obtinrent vers 1700 un ordre pour le faire mettre en prison dans leur maison de Pekin, où ils lui firent expier son zèle imprudent. Maigrot fut ensuite banni de la Chine, et finit sa carrière à Rome, avec la réputation d'un homme profond dans les lettres et les livres chinois. On a de lui des Observations latines sur le livre 29 de l'Histoire des Jésuites, de Jouvenci. Cet ou-

vrage, mortifiant pour la société, a été trad. en français, sous ce titre : Examen des cultes chinois.

Mailhol, (Gabriel) né à Carcassonne, a donné les ouvrages suiv. : Chimentu, ou le Prince singulier, 1751, *in-12*. — Anecdotes orientales, 1752, 2 vol. *in-12* ; nouv. édit. 1773, *in-8°*. — La Nouvelle du jour, 1753, *in-12*. — Lettre contre Freron, 1754. — Paros, trag. 1754, *in-12*. — Les Femmes, comédie-ballet en 1 acte, en prose, 1754. — Les Lacédémoniennes, com. en 3 actes, en vers, 1754. — Le prix de la Beauté, coméd. en 1 acte, en vers, 1755. — Le Cabriolet, 1755, *in-12*. — Ramir, com. héroïque en 4 actes, en vers, 1757, *in-8°*. — Le Philosophe nègre et les Secrets des Grecs, 1764, 2 vol. *in-12*. — Les Bonnets, 1765, *in-12*. — Euménie et Gondamir, 1766, *in-12*. — Lettre en vers de Gabrielle de Vergi à la comtesse de Raoul Coucy, 1766, *in-8°*. — L'Avare, comédie de Molière en 5 actes, mise en vers, avec des changemens, 1775, *in-8°*.

Mailhol, ci-d. chanoine, membre de l'acad. de Béziers. On a de lui : un Mémoire sur un marbre des juifs, que l'on voit à Béziers, 1769, *in-4°*.

Mailla, (Joseph-Anne-Marie de Moyriac de) jésuite, fut nommé missionnaire de la Chine, où il passa en 1703. Dès l'âge de vingt-huit ans, il était si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnait les Lettrés mêmes. L'empereur Kang-Hi, mort en 1722, l'aimait et l'estimait. Ce prince le chargea, avec d'autres missionnaires, de lever la carte de la Chine et de la Tartarie chinoise, qui fut gravée en France en 1732. Il leva encore des Cartes particulières de quelques provinces de ce vaste empire. L'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur à sa cour. Le P. de Mailla traduisit aussi en français les grandes Annales de la Chine, et fit passer son manuscrit en France en 1737. L'abbé Grosier les a publiées. C'est la première Histoire complète de ce vaste empire. Le P. de Mailla mourut à Pekin le 28 juin 1748, dans sa 79e année, après un séjour de 45 ans à la Chine. L'empereur Kien-Lung fit les frais de ses funérailles.

Maillard, (Olivier) fameux prédicateur cordelier, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Arragon, etc. Il mourut à Toulouse le 13 juin 1502. Il laissa des Sermons, remplis de plattes bouffonneries et de

traits ridicules et indécens. C'était ainsi qu'on prêchait alors. Ses Sermons latins furent imprimés à Paris depuis 1511 jusqu'en 1536, en 7 part. qui forment 3 vol. in-8°. La pièce la plus originale de ce prédicateur, est son Sermon, prêché à Bruges le cinquième dimanche de Carême en 1500, imprimé sans date, in-4° ; où sont marqués en marge, par des *hem ! hem !* les endroits où, selon l'usage d'alors, le prédicateur s'était arrêté pour tousser. On a encore de lui ; La Confession générale, in-8°. Lyon, 1526.

Maillard, offic. du génie, est auteur d'une Théorie des machines mues par la force de la vapeur de l'eau, in-8°, Strasbourg, 1783.

Maillard de Chantelou (A.-M.) a publié : L'Ecole de la Vérité au Champ de Mars, 1779, in-8°.

Maillardière, (Charles-François de la) des academ. d'Amiens, de Dijon et de Lyon, a donné : Précis du droit des gens, de la guerre, de la paix et des ambassades, 1775, in-12. — Abrégé des principaux Traités conclus depuis le commencement du 14e siècle, 1778, 2 vol. in-12. — Discours prononcé dans l'acad. de Dijon, lors de son entrée, 1779, in-8°. — Le produit et le droit des communes, 178*, in-8°. — Hist. polit. de l'Allemagne et des Etats circonvoisins, 1782, in-12. — L'Eloge anecdotique et milit. des rois de la maison de Bourbon, 178*. — La France sans terres vagues ni communes et dans sa plus grande prospérité. — La Législation militaire de nos jours. — Differ. Mémoires, dans la Gazette d'Agricult. et dans les Affiches de Picardie.

Maillé de Brezé, (Simon de) d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, devint évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1504. Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Il a traduit du grec en latin quelques Homélies de St.-Basile, et mourut en 1567, à 82 ans.

Maillé de la Malle, auteur dramatique à Paris, a donné plusieurs comédies et parodies : Le Médecin des vapeurs. — La Lanterne magique. — Tout à la pointe de l'épée, parodie des Folies amoureuses. — L'Homme comme il y en a peu, com. en 2 actes et en prose, 1783.

Maillet, (Benoit de) né en Lorraine en 1659, mort à Marseille en 1738, à 79 ans. Nommé à l'âge de 33 ans, consul-général de l'Egypte, il exerça cet emploi pendant

seize ans avec beaucoup d'intelligence. Le roi récompensa ses services, en lui conférant le consulat de Livourne. Enfin ayant été nommé, en 1715, pour faire la visite des échelles du Levant et de Barbarie, il remplit cette commission avec tant de succès, qu'il obtint la permission de se retirer, et une pension considérable. Il se fixa à Marseille. C'était un homme d'une imagination vive, de mœurs douces, d'une société aimable, d'une probité exacte. Il avait fait toute sa vie une étude particulière de l'histoire naturelle. Son but principal était de connaître l'origine de notre globe. Il laissa sur ce sujet important, des Observations curieuses, qu'on a données au public sous le titre de *Telliamed*, *in*-8° : c'est le nom de *Maillet* renversé. L'abbé le Mascrier, éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'Entretiens. On a encore de Maillet : Une Description de l'Egypte, rédigée sur ses Mém. par l'éditeur de Telliamed, en 1743, *in*-8°, ou en 2 vol. *in*-12.

MAILLET (Claude de) a publié : Les Elémens du barreau, 1746, *in*-4°. — Mém. alphabétique pour servir à l'Histoire du Barrois, 1749, *in*-8°. — Essai sur l'Hist. du Barrois, 1757, *in*-12. — Coutume de Bar-le-Duc, ouvr. commencé par Paige; 3e édit. 1784, 2 vol. *in*-12. — Il a travaillé à une Hist. des comtes et ducs de Bar.

MAILLET DU CLAIRON. (Antoine) On a de lui : Essai sur la connaissance des Théâtres français, 1751, *in*-12. — Eloge du maréchal de Saxe, 1759, *in*-12. — Observations d'un Américain des îles neutres, sur la négociation de la dernière paix, Genève, 1761, *in*-12. — Cromwell, tragédie, Paris, 1764, *in*-8°. — Gustave Wasa, tragédie, traduite de l'anglais, par Brooke, 1766, *in*-8°.

MAILLIER, architecte, a publié : l'Architecture, poëme en 3 chants, 1787, *in*-8°.

MAILLY. (chev. de) On a de lui : Une Hist. de Gênes assez estimée, impr. à Paris en 1744, en 3 vol. *in*-12. Elle commence à la fondation de cette république, et finit en 1694.

MAILLY, (Jean-Baptiste) de l'acad. de Dijon, né dans cette ville en 1744, a publié : Epître aux rois conquérans, 1766, *in*-8°. — Poésies diverses de deux amis (avec François de Neufchâteau) Dijon 1768, *in*-8°. — L'Esprit des Croisades, 1778—80, 4 vol. *in*-12. — Affiches de Bourgogne, 1776—1777, 2 vol. *in*-4°. — Fastes juifs, romains et français, Paris, 1782, 2 vol. gr.

in-8°. — Des Poésies et des Mélanges, dans les Journaux.

Maimbourg, (Louis) jésuite, fameux prédicateur, naquit à Nancy en 1610, et mourut à Paris en 1686, âgé de 77 ans. Ses prédications furent long-tems célèbres, par les saillies burlesques dont il les assaisonnait; aussi, lorsqu'on reprocha à Molière, d'avoir osé composer une pièce aussi morale que le *Tartuffe* : « Est-il étonnant (dit-il) que je mette des Sermons sur le théâtre, puisque le P. Maimbourg fait des comédies en chaire »? Obligé de sortir de la compagnie de Jésus, par ordre du pape Innocent XI en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome, en faveur du clergé de France; il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il était d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité, et un peu inquiet. On prétend qu'il ne prenait jamais la plume, sans avoir échauffé son imagination par le vin. Lorsqu'il avait à décrire une bataille, il en buvait deux bouteilles au lieu d'une, *de peur* (disait-il) *que l'image des combats ne le fît tomber en faiblesse*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, qui forment 14 vol. *in*-4°. et 26 vol. *in*-12. On y trouve du feu, de la rapidité, mais peu de solidité, de discernement et d'exactitude. Son coloris est trop romanesque. Rien de plus fade que les portraits qu'il trace de ses héros : il leur donne à tous de grands yeux à fleur de tête, des nez aquilins, une bouche admirablement conformée, un génie perçant, un courage inébranlable. L'*Exposition de la Foi* par Bossuet, ne fut pas du goût de Maimbourg. Suivant son usage, il fit, dans l'*Histoire du luthéranisme*, le portrait de Bossuet, et la critique de son livre sous le nom du cardinal Contarini; et il dit, que ni l'un ni l'autre parti n'en avaient été satisfaits. Plusieurs traits de cette nature lui méritèrent la qualification de *romancier*. Un savant français ayant demandé à un Italien, qui était à Paris, ce qu'on disait dans son pays de Maimbourg. *On dit de lui*, répondit-il, *qu'il est entre les historiens, ce que Momus est entre les Dieux*. Parmi le torrent d'ouvrages dont il inonda le public, il en est quelques-uns qu'on lit encore : L'Histoire des croisades; 2 v. *in*-4° ou 4 vol. *in*-12. — L'Histoire de la décadence de l'empire après Charlemagne, 2 vol. *in*-12. — L'Histoire de la Ligue, *in*-4°, ou en 2 vol. *in*-12. — Les Histoires du pontificat de Saint-Grégoire le Grand, et de celui de Saint-Léon, 2 vol. *in*-4°, ou 4 vol. *in*-12. — Traité historique des

prérogatives de l'église de Rome. — Plusieurs ouvrages de controverse. — Des Sermons contre le Nouveau Testament de Mons, 2 vol. *in*-12.

MAIMBOURG, (Théodore) cousin du précédent, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'église catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien à Londres, vers 1693. On a de lui: une Réponse à l'Exposition de la foi catholique de Bossuet.

MAINCOURT, (Louis-Fr.) médecin, a donné: *Dissertatio med. physica de sanguineis lymphaticisque, malè polypis dictis, concretionibus in corde et in vasis existentibus*, 1789, *in*-8°.

MAINFERME, (Jean de la) religieux de Fontevrault, né à Orléans, mort en 1693, à 47 ans, s'est signalé par une défense de Robert d'Arbrissel, fondateur de son ordre, sous le titre de: *Bouclier de l'Ordre de Fontevrault naissant*, en 3 vol. *in*-8°. Le principal objet de cet ouvrage est de le justifier du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses, et d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant ce nouveau genre de martyre.

MAINTENON, (Françoise d'Aubigné, marquise de) Elle était d'une ancienne maison, et petite-fille de Théodore-Agrippa-d'Aubigné, gentilhomme ordinaire de la chambre de Henri IV. Ses premiers jours furent marqués par des infortunes: elle était née dans une des prisons de Niort, où son père avait été enfermé par ordre de la cour. Transportée à l'âge de trois ans en Amérique, laissée, par la négligence d'un domestique, sur le rivage, près d'y être dévorée par un serpent, ramenée orpheline à l'âge de 12 ans, élevée avec la plus grande dureté chez M^de^ de Neuillant, une de ses parentes, elle fut trop heureuse d'épouser Paul Scarron qui logeait auprès d'elle dans la rue d'Enfer. Le ridicule de ce mariage qui l'associait à un homme entièrement disgracié de la nature, impotent, et célèbre par le burlesque dont il faisait profession, contribua beaucoup à la faire remarquer. On lui trouva de l'esprit et de la beauté; bientôt elle fut recherchée avec empressement de la meilleure compagnie de Paris, et sa réputation passant de la ville à la cour, elle devint l'objet des empressemens et de la curiosité de tous ceux qui faisaient profession de galanterie et de bel-esprit. La mort de Scarron, qui arriva neuf ans après son mariage, la plongea dans la misère; et par conséquent dans

l'obscurité, qui presque toujours l'accompagne. Elle fit long-tems solliciter auprès de celui dont elle devait devenir la maîtresse et l'épouse, une pension de 1000 livres dont son mari avait joui; et ce ne fut que deux ans après qu'elle en obtint une de 2000, par l'entremise de M^de^ de Montespan, alors maîtresse en titre. En la lui accordant, le roi lui dit : — Madame, je vous ai fait attendre long-tems, mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous. — Lorsqu'il fallut élever en secret le duc du Maine que Louis XIV avait eu de la marquise de Montespan, on se ressouvint d'elle, et elle fut chargée du jeune prince. Pendant le tems que dura cette éducation, elle entretint une correspondance directe avec le roi. Telle fut l'origine de sa faveur, son mérite fit tout le reste. En 1686, sa fortune changea, et de maîtresse elle devint l'épouse de Louis XIV. Un mariage secret les unit. Son élévation ne fut d'abord pour elle qu'une retraite : renfermée dans un appartement qui était de plain-pied avec celui du roi, elle se bornait à une société très-circonscrite; le roi se rendait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper, et y demeurait jusqu'à minuit; il y travaillait avec ses ministres, pendant que M^de^ de Maintenon s'occupait à la lecture ou à quelque ouvrage de main; ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état, paraissant souvent les ignorer, rejetant bien loin tout ce qui avait l'apparence d'intrigue ou de cabale, beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait, que de gouverner, et ménageant son crédit avec une circonspection extrême. Telle fut M^de^ de Maintenon jusqu'aux dernières années de la vie de Louis XIV. A cette époque, elle avait acquis sur son esprit un tel ascendant, que rien ne se faisait sans sa participation. Elle eut une très-grande part aux affaires sur la succession d'Espagne et aux événemens qui en furent la suite. Naturellement portée à la dévotion, elle y disposa son amant, et le livra, par ce moyen, aux esprits turbulens et fanatiques, qui remplirent ses derniers jours de chagrins, en l'intéressant à leurs querelles et à leurs vengeances. Elle s'était déjà donnée à la cour et auprès du roi la considération d'une fondatrice, en rassemblant à Noisi plusieurs filles de qualité, et le roi avait affecté déjà les revenus de l'abbaye de S^t^.-Denis à cette communauté naissante. Saint-Cyr fut bâti par ses ordres au bout du parc de Versailles; elle donna à cet établissement toute sa forme, et en fit les réglemens conjointement avec

l'évêque

l'évêque de Chartres; c'est-là qu'elle se retirait quand l'ennui ou quelque caprice la chassaient de la cour. Son crédit dura jusqu'au dernier soupir du monarque. Celui-ci étant dans son lit de mort, s'apperçut que Mme de Maintenon avait disparu ; il en montra du chagrin, et la demanda plusieurs fois: elle revint aussitôt, et lui dit qu'elle était allée unir ses prières à celles de ses filles de St.-Cyr. — Le lendemain, elle demeura auprès du roi jusqu'au soir, que lui voyant la tète embarrassée, elle passa dans son appartement, partagea ses meubles entre ses domestiques, et retourna à St.-Cyr, d'où elle ne sortit plus. Elle avait donné des larmes à la mort du roi, mais elle ne put survivre à la disgrace du duc du Maine, son fils adoptif, qui fut dégradé pendant la régence. En apprenant qu'il était arrêté, elle succomba de douleur, la fièvre la prit, et après trois mois de langueur, elle mourut à l'âge de 83 ans, le 15 avril 1719. Mme de Maintenon a laissé des lettres qui ont été imprimées après sa mort. Elles ont paru en 1756, en 9 vol. *in*-12. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit. Quoiqu'elles soient contraintes, il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Son style froid, precis et austère, est plutôt celui d'un auteur, et d'un bon auteur, que celui d'une femme. Ses lettres sont pourtant plus précieuses qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de faiblesse, qui se trouve si souvent dans le cœur humain, et qui se rencontrait quelquefois dans celui de Louis XIV. Celui de Mme de Maintenon paraît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion véritables. Voilà les idées que ses lettres font naître. On y peut recueillir aussi quelques pensées ingénieuses, quelques anecdotes ; mais les connaissances qu'on peut y puiser, sont trop achetées, par la quantité de lettres inutiles que ce recueil renferme. L'éditeur publia en même tems 6 vol. de *Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon*. Les Lettres et les Mémoires ont été réimprimés en 12 vol. petit *in*-12. Ajoutez-y un petit livre assez rare, intitulé : *Entretiens de Louis XIV et de madame de Maintenon sur leur mariage*. Marseille, 1701, *in*-12.

MAINVILLIERS, (S. S. chev. de) français de nation, auteur de la Petréade ou Pierre le créateur, poëme, Amsterd. 1763, en 1 vol. *in*-8°, a fait, à pied, de grands voyages. Il arriva de cette manière, de Pétersbourg à Stolzemberg, près de Dantzick, le 12 juin

1776, et fut trouvé mort le lendemain dans son lit. Nooz, receveur des accises, fit une quête pour le faire enterrer convenablement, et il le fut le même jour dans le cimetière des catholiques de l'église de Nakal.

Mairan, (Jean-Jacques d'Ortous) de l'acad. franç., de la société royale de Londres, de celles d'Edimbourg et d'Upsal, de l'acad. de Pétersbourg, de celle de l'institut de Boulogne, et ancien secrétaire de l'acad. des sciences, naquit à Beziers en 1678, et mourut à Paris le 20 février, 1771. Il perdit ses père et mère de bonne heure. Resté libre et maître de ses actions, il ne profita de cette indépendance qu'en dirigeant vers l'étude l'emploi de ses jeunes années. Il en recueillit bientôt des fruits honorables. L'acad. de Bordeaux le couronna trois fois de suite, et pour le récompenser de cette succession de triomphes, autant que pour épargner à ses concurrens l'inégale rivalité d'un athlète toujours victorieux, elle lui ouvrit ses portes et le fit asseoir au nombre des juges. Peu content des succès qu'il avait en province, Mairan songea à déployer ses talens sur un théâtre plus vaste. Il avait envoyé à l'acad. des sciences de Paris, quelques Mém. L'un avait pour but la solution du problême fameux de la roue d'Aristote; les autres contenaient des observations d'hist. naturelle. Ces ouvrages motivèrent l'accueil fait à leur auteur, par cette acad. qui l'admit dans son sein, sans l'assujettir à toutes les épreuves ordinaires. Ce fut en 1719 qu'il commença à donner les principes de sa belle théorie, sur la cause du chaud et du froid, continués en 1721, et entièrement developpés en 1765. Cet ouvrage prouve que Mairan avait le coup-d'œil du génie pour entreprendre, et le courage et la sagesse pour exécuter. Tout le monde connait ces savantes conjectures sur les causes du chaud et du froid. C'est au feu central qu'il les rapporte, à ce feu dont Mairan a non-seulement soupçonné l'existence, mais qu'il a prouvé par le développement de ses effets. En 1719, 22, 23, 24, 38 et 40, Mairan fit part au public de son travail sur la réflexion des corps; matière aussi intacte que la précédente, et qui n'aurait offert, à un homme vulgaire, aucun sujet d'observations neuves. En 1726 il s'empara des observations que l'explication d'une très-belle aurore boréale qui parut, entraînait avec elle. Il travailla pendant quatre ans à en composer une excellente théorie. Elle parut en 1731, sous le titre de *Traité historique et physique de l'aurore boréale*, I

vol. *in*-12. Peu d'ouvr. ont eu un succès plus flatteur. L'hypothèse que Mairan y présentait a été adoptée depuis, comme une espèce d'axiôme, dans l'astronomie physique; et son livre est justement regardé dans les fastes de cette science, comme un chef-d'œuvre, et même comme une époque. Comme astronome, Mairan a encore donné plusieurs mémoires, tels qu'une Dissertation contre l'idée de ceux qui veulent ôter à la terre le titre de planète principale, pour le transférer à la lune; une justification du plan de Paris, de Delisle, divisé par des méridiens, des parallèles et des rectangles; un mémoire sur la rotation de la lune, etc. Comme géomètre, il a publié un Mém. sur différentes courbes particulières; des remarques sur l'inscription du cube de l'octaëdre; des réflex. sur le jeu de pair ou non; d'autres sur une propriété du nombre 9; des réponses à M. Euler: tous ouvr. qui prouvent que la haute géométrie lui était aussi familière que la physique céleste. Comme partisan de la physique expérimentale et de l'histoire naturelle, il a donné des observations sur des pierres figurées, qu'il avait observées en Normandie; sur l'aiguillon des limaçons et son usage; sur un coup de tonnerre; sur la sensitive; sur un baromètre d'épreuve, pour les expériences du vuide. Enfin, il n'y a pas jusqu'aux arts de goût, dont la connaissance ne contribuât à rendre Mairan plus recommandable. Il avait écrit sur la musique, la peinture, la sculpture et la chronologie. Ajoutons à tous ces titres de gloire, que Mairan occupa, pendant trois ans, après Fontenelle, la place de secrétaire de l'acad. des sciences; place que le célèbre Nestor de la littérature avait rendue si difficile à remplir. Sans imiter Fontenelle, Mairan se mit à côté de lui, par le talent de caractériser ses personnages, d'apprécier leur mérite et de le faire valoir, sans dissimuler leurs défauts. La douceur de ses mœurs le faisait regarder comme un modèle de vertus sociales. Il avait cette politesse aimable, cette gaieté ingénieuse, cette sûreté de commerce, qui font aimer et estimer. Mais il faut ajouter, dit Saverien, qu'il rapportait tout à lui-même. Son bien-être et le soin de sa réputation, étaient les motifs de toutes ses démarches. Il était très-sensible aux critiques et aux éloges; cependant il eut beaucoup d'amis. A une physionomie spirituelle et agréable unissant beaucoup de douceur, il eut l'art de s'insinuer dans les esprits et de se frayer un chemin à la fortune. Le duc d'Orléans, régent, l'honora

d'une protection particulière, et lui légua sa montre par son testament. Le prince de Conti le combla de bienfaits. Le chancell. d'Aguesseau le nomma président du Journal des Savans. On a de lui, outre les ouvrages déja indiqués : Dissertation sur la glace, dont la dernière édit. est de 1749, *in*-12. — Dissertation sur la cause de la lumière des phosphores, 1717, *in*-12. — Lettres au P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine, *in*-12 : ouvrage curieux, et plein de cet esprit philosophique qui caractérise les autres livres de l'auteur. —Un grand nombre de Mém. parmi ceux de l'acad. des sciences, depuis 1719, dont il donna quelques vol. — Plusieurs Dissertations sur des matières particulières, qui ne forment que de petites brochures : il serait à désirer qu'on les réunit. — Eloges des académiciens de l'académie des sciences, morts en 1741, 42, 43, *in*-12, 1747.

Mairault, (Adrien-Maurice) mourut a Paris en 1746 à 38 ans. Cet écrivain avait l'esprit cultivé, un goût sain et beaucoup de littérature; mais son caractère le portait à la satyre. Il fut très-lié avec l'abbé des Fontaines, et il travailla avec ce critique aux Jugemens sur les écrits modernes. Nous connaissons de lui : Une traduction des Eglogues de Némesien et Calpurnius, en français, *in*-12, recommandable par sa fidélité et son élégance. — L'Hist. de la dernière révolution de Maroc. — Diverses pièces fugitives.

Maire, (Guillaume le) né dans le bourg de Baracé en Anjou, fut nommé évêque d'Angers en 1290, assista au concile général de Vienne en 1311, et mourut en 1317. On a de lui : Un Mém. sur ce qu'il convenait de régler au concile de Vienne. On le trouve dans *Raynaldus*, sans nom d'auteur. — Un Journal important des principaux événemens arrivés sous son épiscopat. Le P. d'Achéri l'a inséré dans le tome 10e de son Spicilége. — Des Statuts synodaux, qui se trouvent dans le Recueil des statuts du diocèse d'Angers. Gouvello a écrit sa vie, *in*-12, à Angers, 1730.

Maire, (Jean le) poète, né à Bavai, dans le Hainaut, mourut, suivant les uns, en 1524, et suivant d'autres, vers l'an 1548. Il est auteur d'un poëme allégorique, sous ce titre : Les trois Contes de Cupidon et d'Atropos, dont le premier fut inventé par Séraphin, poète italien; le 2e et le 3e de maître Jean le Maire, Paris, 1525, *in*-8°. On a encore de lui plusieurs autres poésies, parmi lesquelles

on remarque le Triomphe de très-haute et très-puissante dame.... royne du puits d'amour, Lyon. 1539, *in*-8° : pièce licencieuse et qui déshonore les lettres. — Les Illustrations des Gaules et singularités de Troyes, Paris, 1512, *in*-fol. — La Couronne *Marguaritique*, imprimée à Lyon en 1549, ouvrage composé à la louange de Marguerite d'Autriche.—Traités des schismes et des conciles, etc. Paris, 1547.

Maire, (le) de Nancy. On a de lui : Le Gil Blas français ou aventures de Henri Lançon, 2e édit. 1791, 3e édit. 1792; 2 vol. *in*-12.

Maire, (Antoine-François le) né à Moutargis, département du Loiret, le 30 novembre 1758, imprimeur, ex-archiviste de l'ancien directoire, de l'ancien Musée séant aux cordeliers, actuellement du Portique républicain, est auteur d'une pièce de vers, intitulée : Un malade de l'Hôtel-Dieu aux ames sensibles.—De plusieurs écrits périodiques en faveur de la liberté. — Du journal du *Bon homme Richard*; d'une partie *du Courier de l'Egalité*, avant l'époque du 31 mai 1792. — D'une brochure intitulée : Le plus original des cahiers, imprimé à Paris en 89. — D'une autre sur l'abolition de la peine de mort — D'une autre intitulée : La Terreur poursuivie par la liberté de la presse, imprimée à Bergerac pendant sa proscription. — De l'Orateur des assemblées primaires en l'an V, formant 12 n^{os} *in*-8°, impr. à Paris. — Enfin, de la reprise du *Patriote français*, commencé par Brissot, et formant 3 vol. *in*-4°. depuis le 1er vendémiaire an VI jusqu'à la fin de fructidor an VII. — Il est l'éditeur d'une nouvelle édit. de la Contagion sacrée du baron d'Holback à laquelle il a ajouté des notes relatives aux circonstances, et une préface contre le fanatisme. Cet ouvrage a paru en l'an V avant le 18 fructidor. Il forme 1 vol. *in*-8°.

Mairet, (Jean) né à Besançon en 1604, mort dans la même ville en 1686, fut gentilhomme du duc de Montmorency auprès duquel il se signala dans quelques actions militaires. Les muses l'inspirèrent de bonne heure et il travailla pour le théâtre. Avant Corneille, il avait la réputation du meilleur poète tragique ; il pouvait la mériter alors. Ses pièces seraient plus irréprochables, si elles n'etaient pas hérissées de pointes, reste de la barbarie de l'ancien goût. Sa Sophonisbe eut un succès qui se soutint plus de trente ans, et trouve encore aujourd'hui des approbateurs. Corneille même la vit préférer à celle qu'il don-

na dans la suite. La cause de cette préférence, selon Saint-Evremont, vient de ce que Mairet s'était appliqué dans cette pièce, à rendre les mœurs des personnages conformes à celles de son siècle, ce qui ne pouvait manquer de plaire aux spectateurs; au lieu que Corneille, attaché au vrai goût de l'antiquité, n'avait pas eu la complaisance de s'écarter de la nature pour flatter les esprits frivoles. Il avait conservé à Sophonisbe, fille d'Asdrubal, et reine de Numidie, le caractère de sa nation, et plus particulièrement celui de sa famille. Dans un siècle où l'apparence même de l'esprit était toujours sûre d'être bien accueillie, on dut entendre avec plaisir, ces quatre vers de la Sophonisbe de Mairet.

« Ah, Philon ! souviens-toi que la
» Fortune est femme,
» Et que, de quelqu'ardeur que
» Siphas la réclame,
» Elle est pour Massinisse, et qu'elle
» aimera mieux
» Suivre un jeune empereur, qu'un
» autre déjà vieux. »

Arrêtez mon soleil, dit encore un amant à sa maîtresse, dans une autre pièce du même auteur: la maîtresse répond :

« Si je suis un soleil, je dois aller
» toujours. »

Rien n'était plus ordinaire alors, que de voir dans des tragédies, des traits qu'on souffrirait à peine aujourd'hui pour le comique. Dans la scène ou Massinisse et Sophonisbe arrêtent leur mariage, ils ne manquent pas de se donner des arrhes; Syphase avait auparavant reproché à Sophonisbe l'adultère et l'impudicité. Cette pièce avait pourtant quelques beautés, puisqu'elle l'emporta sur la Sophonisbe de Corneille; il est vrai que celle-ci était indigne de ce grand homme. Voltaire a refait la Sophonisbe de Mairet, ou plutôt a donné une pièce nouvelle sous le même titre. Mairet retiré sur la fin de ses jours à Besançon, y vécut aimé et estimé jusqu'à sa mort. On a de lui : Douze tragédies, qui offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et de jeux de mots insipides. On a imprimé en 1773 la Sophonisbe seule, *in*-4°, avec de superbes fig. — Le Courtisan solitaire, pièce qui n'est pas sans mérite. — Des poésies diverses, assez médiocres. — Quelques écrits contre Corneille.

MAIROBERT, M.-F. PIDANSAT de) né à Chaource en Champagne, le 20 févr. 1727, mort le 30 mars 1779. On a de lui : La Querelle de Voltaire et de Maupertuis, 1753. — Discussion sommaire sur les anciennes limites de l'acadie, 1753, *in*-12. — Lettre sur les véritables limites des possessions anglaises et fran-

çaises en Amérique, 1755, *in*-12. — Réponses aux écrits anglais sur les limites de l'Amérique anglaise, 1755, *in*-12. — Lettre à Mme de ***, ou Réflexions politiques sur l'usage qu'on peut faire de la conquête de Minorque, 1756, *in*-12. — Quelques Mém. concernant la compagnie des Indes. — Principes sur la marine, 1775, *in*-4°.

MAIRONIS, (François de) fameux cordelier, naquit à Maironès en Provence. Il enseigna à Paris avec tant de réputation, qu'il y fut surnommé le Docteur éclairé. C'est le premier qui soutint l'acte singulier appellé Sorbonique, dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir sans interruption. On a de François de Maironis divers Traités de philosophie et de théologie, *in*-fol. Il mourut à Plaisance, ville de France, en 1325.

MAISEROY, (Paul-Gédéon JOLY de) naquit à Metz le 6 janvier 1719. Il entra au service en qualité de lieutenant en 1734. Il fit la campagne de Bohême, servit sous le maréchal de Saxe, et se trouva aux journées de Rocoux et de Laufelt. Enfin, il combattit à St.-Cast, dans la guerre de 1756. A la paix qui termina cette guerre malheureuse, il se livra entièrement à la théorie de son art, et publia en 1753 des Essais militaires qui furent suivis de beaucoup d'autres ouvrages, où il réunit l'érudition à la pratique. Par une étude non interrompue, il fut bientôt en état de suivre les progrès de la tactique, chez tous les peuples qui l'ont pratiquée avec plus de succès, sur-tout chez les grecs et les romains, et de relever les fautes des traducteurs de leurs écrits, qui avaient égaré le chevalier Folard. Il traduisit les Institutions militaires de l'empereur Léon, ce qui lui fit ouvrir les portes de l'acad. des inscriptions en 1776. Il y fut reçu en qualité d'associé et y lut plusieurs Mém. intéressans. Il allait être élevé au grade de brigadier, lorsque la mort l'enleva le 7 février 1780. Ses vertus surpassaient encore ses vastes connaissances. Il combattit, avec beaucoup de force, à plusieurs reprises, l'opinion du célèbre Guibert, qui prétendait, qu'il n'y a point, en tactique, de vérités démontrées, et qu'on n'en avait pas déterminé les principes fondamentaux. Maizeroy soutint toujours que tout le système militaire doit être assorti à l'espèce de troupes, à leurs armes, à leur constitution physique, morale et politique, enfin au caractère natio-

nal. Ses principaux ouvrages sont : Cours de Tactique, théorique et historique, 2 v. *in*-8°, 1766. — Traité de Tactique, qui sert de supplément au précédent, 2 vol. *in*-8°. — Traité des armes offensives, *in*-8°, 1767. — Institutions militaires de l'emper. Léon, traduites du grec avec des notes et une dissertation sur le feu grégeois, 2 vol. *in*-8°, 1774. — Mémoires sur les opinions qui partagent les militaires, *in*-8°, 1773. C'est une seconde édition du Traité des armes défensives, où il s'attache plus particulièrement à combattre les opinions de Guibert. — Traité de l'art des siéges et des machines des anciens, *in*-8°, 1778. — La Tactique, discutée et réduite à ses véritables principes, 1773, *in*-8°. — Théorie de la guerre, suivie de la Démonstration de la stratégique, *in*-8°, 1777. — Cours de Tactique, théorique, pratique et historique, 4 vol. *in*-8°, 1785, C'est une nouvelle édit. des deux premiers ouvrages qui s'y trouvent refondus et augmentés. — Mélanges, contenant différens Mémoires sur le choix d'un ordre de tactique, la grande manœuvre, les effets de l'artillerie, les armes défensives, l'ordre profond, les avantages de cet ordre dans les attaques de poste, le développement de la tactique prussienne, la cavalerie grecque, enfin une traduction du général de la cavalerie, par Xénophon, et quelques autres fragmens, *in*-8°, 1785, etc. Ces deux derniers sont posthumes. — Trois Mémoires relatifs à la science militaire des anciens, dans le recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

MAISIERES, (Philippe de) naquit dans le château de Maisières, au diocèse d'Amiens, vers 1327, et mourut en 1405 dans le couvent des célestins de Paris, auxquels il légua tous ses biens. Il avait successivement porté les armes en Sicile, en Arragon, dans la Terre-Sainte. Il fut conseiller du roi sous Charles V, et gouverneur du dauphin depuis Charles VI. Ses principaux ouvrages sont : Le Pélérinage du pauvre pélerin. — Le Songe du pieux pélérin. — Le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince, manuscrit, etc. On lui a attribué le Songe du Vergier, 1491, *in*-fol., mais il est plutôt de Raoul de Presle.

MAISONCELLE (de) a donné : Situation des finances de la France et de l'Angleterre, 1789, *in*-4°.

MAISONNEUVE, (de) né à Saint-Cloud. On a de lui : Bibliothèque nouv. de campagne, recueillie et mise en ordre, 1777, 24 vol. *in*-12. — Le droit de main-morte, aboli

dans

dans les domaines du roi, poëme, 1781, *in*-8°. — Lettre d'Adélaïde de Lussan, au comte de Cominges, 1781, *in*-8°. — Almanach Parisien, 1784 et années suiv. *in*-12. — Roxelane et Mustapha, trag. 1783. — Odmer et Zulma, trag. 1788. — Le Faux insouciant, coméd. en 5 actes, en vers, 1792. — Poésies dans l'Almanach des Muses.

Maistre, (Gilles le) avocat célèbre, passa du barreau dans la magistrature. François Ier le fit avocat-général du parlement de Paris; Henri II président à mortier, puis premier président. Il était d'une grande sévérité envers les protestans. On le soupçonna d'avoir été d'intelligence avec la cour, dans le tems de l'arrivée de Henri II au parlement, le 10 juin 1559, où ce prince ne donna une insidieuse liberté aux juges d'opiner devant lui, que pour sévir avec connaissance contre ceux qui étaient d'un avis différent du sien. « Jamais, dit Mezerai, cette auguste compagnie ne reçut une plus honteuse plaie ». Il pouvait ajouter que jamais la justice et l'humanité n'avaient été si cruellement outragées, sous prétexte de zèle pour la religion. C'est de ce Gilles le Maistre qu'on a un bail fait à ses fermiers, où l'on trouve des traces précieuses de la simplicité antique. Il y stipule « qu'aux veilles dès quatre bonnes fêtes de l'année, et au tems des vendanges, ils seraient tenus de lui amener une charrette couverte, avec de bonne paille fraîche dedans, pour y asseoir Marie Sapin sa femme, et sa fille Geneviève; comme aussi de lui amener un ânon et une ânesse pour monture de leur chambrière, pendant que lui, premier président, marcherait devant sur sa mule, accompagné de son clerc qui irait à pied à ses côtés». Gilles le Maître mourut le 5 décembre 1562. On a imprimé ses œuvres en 1688, *in*-4°. Elles contiennent des traités sur les criées, les amortissemens, les régales, les fiefs et appels comme d'abus.

Maistre, (Raoul le) né à Rouen, embrassa l'ordre de St.-Dominique en 1570. Il est auteur d'un livre intitulé : Origine des troubles de ce tems, discourant brièvement des princes illustres de la maison de Luxembourg. — Il donna aussi, en 1595, une Description du siége de Rouen.

Maistre, (Antoine le) avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1608. Il plaida dès l'âge de 21 ans avec le plus grand succès. Le chancelier Séguier, instruit de son mérite, le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat-géné-

ral au parlement de Metz; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il se retira peu de tems après à Port-Royal, où il s'occupa le reste de ses jours à édifier cette retraite par ses vertus, et à éclairer le public par ses ouvrages. Un de ses beaux-frères l'ayant été voir, et ne le reconnaissant plus sous l'air mortifié et pénitent qu'il avait dans cette espèce de tombeau: *Voilà donc le Maistre d'autrefois*, lui dit-il? Le Maistre lui répondit: *Il est mort maintenant au monde, et ne cherche plus qu'à mourir à lui-même. J'ai assez parlé aux hommes en public, je ne veux plus que parler à Dieu dans le silence de ce désert. Après m'être tourmenté inutilement à plaider la cause des autres, je me borne à plaider la mienne.* Cet illustre solitaire mourut en 1658, à 51 ans. On a de lui: Des plaidoyers imprimés plusieurs fois, et beaucoup moins applaudis à présent, qu'ils ne le furent lorsqu'il les prononça. — La traduction du Traité du sacerdoce de St.-Jean Chrysostôme, avec une belle préface, *in*-12. — Une Vie de St.-Bernard, *in*-4° et *in*-8°, sous le nom du sieur Lamy: elle est moins estimée que celle du même saint par Villefore. — La traduction de plusieurs Traités de ce père. — Plusieurs écrits en faveur de Port-Royal. — La Vie de D. Barthélemy des Martyrs, avec du Fossé, *in*-8°.

MAISTRE, (Louis-Isaac le) plus connu sous le nom de *Sacy*, frère du précédent, naquit à Paris en 1613. Son esprit se développa de bonne heure. Après avoir fait d'excellentes études sous les yeux de l'abbé de St.-Cyran, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut choisi pour diriger les religieuses et les solitaires de Port-Royal des Champs. La réputation de janséniste qu'avait ce monastère, fournit des prétextes de persécution à ses ennemis. Le directeur fut obligé de se cacher en 1661, et en 1666 il fut renfermé à la Bastille, d'où il sortit en 1668. Il demeura à Paris jusqu'en 1675, qu'il se retira à Port-Royal, d'où il fut obligé de sortir en 1679. Il alla se fixer à Pomponne, et y mourut en 1684 à 71 ans. On a de lui: La Traduction de la Bible, avec des explications du sens spirituel et littéral, tirées des SS. Pères, dont du Fossé, Huré, le Tourneux ont fait la plus grande partie. Cette version, la meilleure qui eût encore paru, est en 32 vol. *in*-8°, Paris, 1682, et années suivantes. C'est l'édition la plus estimée. L'auteur refit trois fois la traduction du Nouveau-Testament, parce que la 1re fois le style lui en parut trop recherché, et la seconde fois trop simple. On contrefit l'édition de 32 vol.

in-8°, à Bruxelles, en 40 vol. *in*-12. Les meilleures éditions de cette version ont été faites à Bruxelles, 1700, 3 vol. *in*-4°; à Amsterdam, sous le nom de Paris, 1711, 8 vol. *in*-12; à Paris, en 1713, 2 vol. *in*-4°; et en 1715, avec des notes et concordes, 4 vol, *in*-fol. — Une Traduction des Pseaumes, selon l'hébreu et la vulgate, *in*-12. — Une Version des homélies de St.-Chrysostôme sur St.-Matthieu, en 3 vol. *in*-8°. — La Traduction de l'Imitat. de Jésus-Christ, sous le nom de Beuil, prieur de St.-Val, Paris, 1663, *in*-8°. — Celle de Phèdre, *in*-12, sous le nom de St.-Aubin. — De trois Coméd. de Térence, *in*-12. — Des Lettres de Bongars. — Du Poëme de Saint-Prosper, sur les ingrats, *in*-12, en vers et en prose. — Les Enluminures de l'Almanach des jésuites, 1654, *in*-12, réimprimées en 1733. Il parut en 1653 une estampe, qui représentait la déroute du jansénisme, foudroyé par les deux puissances; et la confusion des disciples de l'évêque d'Ypres, qui vont chercher un asyle chez les calvinistes. Cette estampe irrita beaucoup les solitaires de Port-Royal. Sacy crut la faire tomber par ses Enluminures, dont Racine s'est mocqué dans une de ses lettres. Il est assez étrange, en effet, que des gens de goût et de piété pussent écrire des satyres qui blessaient l'un et l'autre. — Heures de Port-Royal, que les jésuites appelaient *Heures à la janséniste*, *in*-12. — Lettres de piété, Paris, 1690, 2 vol. *in*-8°.

Maistre, (Pierre le) avocat au parlement de Paris, mort en 1728 à 90 ans, acquit de grandes connaissances dans la jurisprudence, et les consigna dans un excellent Commentaire sur la coutume de Paris, imprimé plusieurs fois; la dernière édition est de 1741, *in*-fol.

Maistre, (Charles-François-Nicolas le) sieur de Claville, mort en 1740, président au bureau des finances de Rouen, est auteur du Traité du vrai mérite, 2 part. *in*-12, ouvrage qui a eu une grande vogue.

Maître-Jean, (Antoine) de Méry, près de Troyes. Après d'excellentes études à Paris, l'amour de la patrie le ramena à Méry, où il a passé ses jours dans l'exercice de la chirurgie. Il donna, au commencement de ce siècle, chez le Febvre, imprim. à Troyes, un Traité des maladies de l'œil. Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très-difficile, est devenu loi pour tous les oculistes: il a été cinq ou six fois réimprimé, et traduit en toutes les langues.

Maitre de la Tour a publié : Histoire d'Aider-Aly-Khan, avec une carte de la presqu'Isle de l'Inde, 1781, *in*-8°.

Maizieres, (Duduit de) ancien officier militaire de la maison du roi. On a de lui : Le Paradis perdu, poëme imité de Milton, en vers français, ch. 1er, 1771, ch. 2, 1774, *in*-8°.

Maizieres, (J.-R.-F.) profes. d'humanités en l'université de Reims, a traduit un morceau du liv. XXIV de l'Iliade d'Homère, qui a pour objet le moment où Priam va redemander à Achille le corps de son fils Hector, Reims. 1776, *in*-8°.

Maladière (Mme. de) a publié un Abrégé de mathématiques à l'usage des jeunes gens, 1779, *in*-12.

Malarme, (Charlotte de Bournon de) née à Metz en 1755, membre de l'acad. des arcades de Rome, s'est faite connaître de bonne heure par son goût pour les Lettres, et par ses succès dans le genre des Romans. Son premier ouvrage, fut un Traité d'éducation. Un seul morceau de ce Traité a été imprimé ; le reste existe en manuscrit dans les mains de l'auteur. A 24 ans, Mme. Malarme donna milady Lyndsey, ou l'Epouse pacifique, 1780, 2 vol. ; et ensuite : Clarence Weldone, ou le pouvoir de la Vertu, 1781, 2 vol. — Anna-Rose-Trée, histoire anglaise, 1783, 2 vol. — Eugénie Bedford, ou le Mariage cru impossible, 1784, 2 vol. — Richard Bodley, ou la Prévoyance malheureuse, 1785, 2 vol. — Tout est possible à l'Amitié, ou Hist. de mylord Love-Rose et de Sophie Mostain, 1786, 2 vol. — Lettres de mylord Walton à sir Hugh Battle, son ami, 1788, 2 vol. — Les trois Sœurs ou la Folie guérie par l'Amour, 1795 (an III), 4 vol. — Les trois Frères, ou Lydia Churchill, an VI (1798), 2 vol. — Théobald Leymour, ou la Maison murée, an VII (1799), 3 vol. — Miralba, chef des brigands, an VIII (1800), 2 vol. Maradan.

Malartic, (Ambroise-Eulalie de) de l'académie de Montauban, où elle est née en 1737, a donné : Essais sur le goût. — Des Mémoires et des Poésies, dans différens Journaux.

Malaval, (François) né à Marseille en 1627, perdit la vue dès l'âge de neuf mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il ne s'adonnât à l'étude des auteurs mystiques. La perte de sa vue lui facilitait le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quiétiste Molinos. Il les

publia, mais avec quelques adoucissemens, dans sa Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation. C'est moins une méthode d'élever l'ame à la contemplation, que de s'élever au délire. Le livre de Malaval fut censuré à Rome dans le tems de l'affaire du quiétisme. Il mourut à Marseille en 1719, à 92 ans. On a de lui des Poésies spirituelles, réimpr. à Amsterd. en 1714, *in*-8°, sous le titre de Cologne. — Des Vies des Saints. — La Vie de S^t.-Philippe Benezzi, général des Servites.

MALAVAL, (Jean) chirurgien, né à Pézan, diocèse de Nîmes, en 1669, mort en 1758, âgé de 89 ans, vint de bonne heure à Paris. Il contracta une liaison étroite avec Hecquet, qui lui fit abjurer la religion protestante dans laquelle il était né. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appèle la petite chirurgie, à la saignée, à l'application des cautères, des ventouses, etc., et il excella dans cette partie. Les Mémoires de l'acad. royale de chirurgie renferment plusieurs observations de cet habile homme.

MALBOSC, (David) prêtre, né à Quessac le 26 janvier 1706, mort le 23 septembre 1784. On a de lui : Vie du Chrétien, 1766, *in*-12. — Plusieurs Pièces de vers dans les anciens Mercures.

MALBRANCHE, ou MALLEBRANQUE, (Jacob) savant jésuite, natif de S^t.-Omer, ou, selon d'autres, d'Arras, mort en 1653, à 71 ans, a fait plusieurs traductions, et une histoire estimée *de Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647, et 1654, en 3 tomes, *in*-4°.

MALEBRANCHE, (Nicolas) de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Paris en 1638, et mourut dans la même ville en 1715, à l'âge de 77 ans. Ce célèbre métaphysicien, après avoir fini ses études, se livra, d'abord, à l'étude de l'histoire ecclésiastique et des langues savantes; mais il se dégoûta bientôt de la science des faits et des mots, pour s'abandonner tout entier aux méditations philosophiques. Un jour, comme il passait par la rue S^t.-Jacques, un libraire lui présenta le *Traité de l'Homme* de Descartes, qui venait de paraître. Il avait 26 ans, et ne connaissait Descartes que de nom, et par quelques objections de ses cahiers de philosophie. Il se mit à feuilleter le livre, et fut frappé comme d'une lumière qui en sortit toute nouvelle à ses yeux. Il entrevit une science dont il n'avait point d'idée, et sentit qu'elle lui convenait. Il acheta le livre, le lut avec empressement, et ce qu'on aura peut-être peine à croire, avec un tel transport, qu'il lui en prenait des battemens de

mauvaise constitution, avait joui d'une santé assez égale, non-seulement par le régime que sa piété et son état lui prescrivaient, mais par des attentions particulières auxquelles il avait été obligé. Son principal remède, dès qu'il sentait quelqu'incommodité, était une grande quantité d'eau dont il se lavait abondamment le dedans du corps, persuadé que quand l'hydraulique était chez nous en bon état, tout allait bien. Mais enfin il tomba fort malade en 1715. Il s'affaiblissait de jour en jour, et se dessécha au point qu'il n'était plus qu'un vrai squelette. Son mal s'accommoda à sa philosophie; le corps qu'il avait tant méprisé, se réduisit presque à rien, et l'esprit accoutumé à la supériorité demeura sain et entier. Il fut toujours spectateur tranquille de sa longue mort, dont le dernier moment fut tel, qu'on crut qu'il reposait. Ses principaux ouvrages sont : La Recherche de la vérité, dont la meilleure édit. est celle de 1712, *in*-4°, et même année, 4 vol. *in*-12. —Conversations chrétiennes, 1677, *in*-12. — Traité de la Nature et de la Grace, 1684, *in*-12, avec plusieurs Lettres et autres écrits pour la défendre contre Arnauld, 4 vol. *in*-12. — Méditations chrétiennes et métaphysiq. 1683, *in*-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui. — Entretiens sur la métaphysique et sur la religion, 1688, 2 vol. *in*-12. — Traité de l'amour de Dieu, 1697, *in*-12. — Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu, 1708, *in*-12. — Réflexions sur la Prémotion physique, contre Boursier, *in*-12. — Traité de l'ame, *in*-12, imprimé en Hollande. — Défense de l'auteur de la Recherche de la vérité, contre l'accusation de M. de la Ville, à Cologne, 1682, *in*-12. Ce la Ville est le P. le Valois, jésuite, auteur des Sentimens de Descartes. — On a publié en 1769, à Amsterd., chez Marc-Michel Rey, un ouvrage posthume du P. Malebranche, avec ce titre : Traité de l'infini créé, avec l'Explication de la possibilité de la transubstantiation, et d'un Traité de la confession et de la communion.

Malespeines, (Marc-Ant.-Léonard de) conseiller du Châtelet, naquit à Paris en 1700, de Léonard, imprimeur du roi, distingué dans sa profession, et mourut en 1768. Il eut à-la-fois le goût des lettres et de la jurisprudence. Nous avons de lui une traduction de l'Essai sur les hiéroglyphes de Warburton, 1744, 2 vol. *in* 12. Il a laissé d'autres ouvrages manuscrits. — Il était frère de Martin-Augustin Léonard, prêtre, mort en 1768, à 72 ans, dont nous avons : Réfutation du livre des règles pour l'intelli-

gence de l'Ecriture-sainte, *in*-12, 1727. — Traité du sens littéral des saintes écritures, *in*-12.

Malespine (de) est auteur des Poésies suivantes : Les Plaisirs de l'esprit, 1768, *in*-4°. — L'Incendie, poëme, suivi d'une Epître à le Mierre sur son poëme de la Peinture, 1770, *in*-8°. — Des Poésies, dans l'Almanach des Muses.

Malezieu, (Nicolas de) naquit à Paris en 1650, et mourut en 1727, à l'âge de 77 ans. Il était encore au berceau lorsqu'il perdit son père, et il demeura entre les mains d'une mère qui avait beaucoup d'esprit. Dès l'âge de quatre ans, il avait appris à lire et à écrire presque sans avoir eu besoin de maître. Il n'avait que douze ans, quand il finit sa philosophie au collége des Jésuites à Paris. De-là, il voulut aller plus loin, parce qu'il entendait parler d'une philosophie nouvelle qui faisait beaucoup de bruit. Il s'y appliqua sous Rohaut, et en même tems aux mathématiques, dont elle emprunte perpétuellement le secours. Les mathématiques, qui souffrent si peu qu'on se partage entr'elles et d'autres sciences, lui permettaient cependant les belles-lettres, l'histoire, le grec, l'hébreu, et même la poésie, plus incompatible encore avec elles que tout le reste. Bossuet le connut à peine âgé de 20 ans, et il n'eut pas besoin de sa pénétration pour sentir le mérite du jeune homme. Les sciences étaient entrées dans son esprit comme dans leur séjour naturel, et n'y avaient rien gâté; au contraire, elles s'étaient parées elles-mêmes de la vivacité qu'elles y avaient trouvée. Bossuet prit dès-lors du goût pour sa conversation et pour son caractère. Il se maria à 23 ans avec Mlle. Faudelle de Faveresse; et quoiqu'amoureux, il fit un bon mariage. Il passa dix ans en Champagne dans une douce solitude. Louis XIV ayant chargé le duc de Montausier et l'évêque de Meaux de lui chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, ils jetèrent les yeux sur Malezieu. Fénélon, depuis archev. de Cambray, fut son ami; et il n'en conserva pas moins l'amitié de Bossuet, lorsque ces deux prélats furent brouillés. Quand le duc du Maine se maria, Malezieu entra dans une nouvelle carriere. Une jeune princesse, avide de savoir, et propre à savoir tout, trouva d'abord dans sa maison celui qu'il lui fallait pour apprendre tout, et elle ne manqua pas de se l'attacher particulièrement. Malezieu eut encore auprès de cette princesse, une fonction très-différente, et qui ne lui réussissait pas moins. Elle aimait à donner chez elle des

fêtes, des divertissemens, des spectacles; mais elle voulait que la joie eût de l'esprit. Malezieu occupait ses talens moins sérieux, à imaginer ou à ordonner une fête, et lui-même y était souvent acteur. Ingénieux, il fournissait des vers qui avaient toujours du feu, du bon goût, et même de la justesse, quoiqu'il n'y donnât que fort peu de tems, et ne les traitât, s'il le faut dire, que selon leur mérite. Les Impromptu lui étaient assez familliers, et il a beaucoup contribué à établir cette langue à Sceaux, où le génie et la gaieté produisaient assez souvent. En même-tems, il était chef des conseils du duc du Maine, à la place de d'Aguesseau et de Fieubet, conseillers-d'état, qui étaient morts; il était, enfin, chancelier de Dombes. En 1696, le duc de Bourgogne étant venu en âge d'apprendre les mathématiques, Mme. de Maintenon porta le roi à confier cette partie de son éducation à Malezieu. Parmi tous les élémens de Géométrie, qui avaient paru jusques-là, il choisit ceux de d'Arnaud, comme les plus clairs et les mieux digérés, pour en faire le fond des leçons qu'il donnerait au duc de Bourgogne. Seulement, il fit à cet ouvrage quelques additions et quelques retranchemens. Au renouvellement de l'académie en 1699, Malezieu fut un des honoraires; et en 1701, il entra dans l'académie française. Il faisait dans sa maison de Châtenay, près de Sceaux, des observations astronomiques, selon la même méthode qu'elles se font à l'Observatoire, où il les avait apprises de Cassini et de Maraldi, ses amis particuliers, et il les communiquait à l'académie. Son tempérament robuste et de feu, joint à une vie réglée, lui valut une longue santé, qui ne se démentit que vers 76 ans; encore ne fût-ce que par un dépérissement lent, et presque sans douleur. Il mourut d'apoplexie dans la 77e année de son âge, et la 54e d'un mariage toujours heureux. On a de lui : Elémens de Géométrie du duc de Bourgogne, 1715, *in*-8°. — Plusieurs pièces de Vers, Chansons, Lettres, Sonnets, Contes dans les *Divertissemens de Sceaux*, Trévoux, 1712 et 1715, *in*-12. — On lui attribue : Polichinelle demandant une place à l'académie, com. en 1 acte, représ. à plusieurs reprises, par les Marionnettes de Brioché. Elle se trouve dans les Pièces échappées du feu, Plaisance, 1717, *in*-12.

Malfilatre, (N.) né à Caen en 1733, mort à Paris en 1767, fit ses premières études chez les jésuites de Caen, et vint ensuite à Paris, où ses talens semblaient lui promettre une ressource contre sa pauvreté, et des moyens plus

faciles d'arriver à la perfection. Une Ode pleine de verve, et dont le seul défaut est de sentir en quelques endroits l'écolier de rhétorique, est la première production connue de cet auteur. *Le Soleil fixe au milieu des Planètes;* voilà son titre. Malfilâtre s'occupait à faire imprimer son poëme de *Narcisse dans l'île de Vénus*, lorsque la mort l'enleva. Nous devons à un de ses amis l'édit. qui en a paru en 1769, avec une Préface, où l'on fait l'éloge de l'auteur et du poëme. Si l'on pardonne à l'amitié les petites exagérations qui peuvent se trouver dans cet ouvrage, on conviendra avec elle de la plupart des éloges qui y sont donnés à Malfilâtre. Cet auteur se fait lire, en effet, avec intérêt et avec plaisir. A la simplicité naïve de certains morceaux, on reconnaît un homme qui a beaucoup étudié dans l'inimitable la Fontaine, ce que ce dernier appelle lui-même l'*Art de plaire et de n'y songer pas*. Ailleurs un coloris plus brillant décèle un imitateur d'Ovide; mais un imitateur sobre et judicieux, qui n'est point le singe servile des défauts de son modèle. Les charmes du sentiment, l'art de varier les récits, le choix des épisodes, la douceur de la versification; voilà les traits qui caractérisent principalement le poëme de Narcisse. On distingue entr'autres les aventures de ce Tirésias, si fameux par les deux rôles que la fable lui fait jouer successivement, et par son arbitrage dans la fameuse dispute de Jupiter et de Junon. Les Amours de deux Serpens sont décrits dans cet épisode avec une vérité et une chaleur singulière. Malfilâtre avait entrepris deux ouvrages bien plus considérables. L'un était la traduction des plus beaux morceaux de Virgile, dont il existe quelques fragmens; et l'autre, un poëme épiquè sur la Conquête du Nouveau-Monde. Ce dernier projet est absolument demeuré sans exécution. Malfilâtre n'en avait encore tracé que le plan. Les mœurs de ce jeune poëte méritent autant d'estime que ses rares talens. Il était la simplicité et la douceur même. On sent bien qu'avec ce caractere il devait aimer la solitude; aussi fuyait-il le grand monde, où sa franchise et sa modestie n'auraient pu jouer qu'un rôle très-embarrassant. Il avait la timidité que donne le malheur; il craignait d'être importun. Mais il ne sut pas toujours choisir ses amis, ni se roidir contre les mauvais conseils. La bonté de son cœur l'égarait, et le livrait aveuglément à ceux qui voulaient abuser de sa confiance. Des opérations cruelles, et de longues douleurs, terminèrent sa carrière agitée et malheureuse.

MALHERBE, (François de) naquit à Caen en 1555, et

mourut à Paris en 1628. Issu d'une famille noble et ancienne, Malherbe se retira en Provence, où il s'attacha à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et s'y maria avec une demoiselle de la maison de Coriolis. Tous ses enfans moururent avant lui. Malherbe avait l'humenr brusque et violente. Il employa une partie de sa vie à plaider contre ses parens. Un de ses amis le lui ayant reproché : « Avec qui donc voulez-vous que je plaide, lui répondit-il? avec les Turcs et les Moscovites qui ne me disputent rien ». Un magistrat lui apporta un jour une pièce de vers qu'il avait faite à la louange d'une dame. Il lui dit, avant de les lui montrer, que des considérations particulières l'avaient engagé à les composer. Malherbe les lut; et lorsqu'il eut fini sa lecture, il lui demanda s'il avait été condamné à faire ces vers ou à être pendu. — A moins de cela, ajouta-t-il, vous ne devez pas exposer votre réputation, en produisant une pièce si ridicule. — Le jeune magistrat prit mal la chose; ils se dirent des paroles dures de part et d'autre, et se quittèrent ennemis jurés. Cette anecdote a pu donner à Molière l'idée de la fameuse scène du sonnet dans son *Misantrope*. Un poète de province, qui venait de composer une Ode au roi, pria Malherbe de vouloir bien y faire ses corrections. Quand le provincial vint la lui redemander, Malherbe lui dit, qu'il n'y avait que quatre mots à ajouter. Le poète l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire lui-même; il prit la plume, et mit au-dessous du titre : *Ode au roi*, ces mots : *pour sa chaise percée*, plia le papier, et le rendit au poète, qui, sans regarder ce qu'il avait écrit, l'accabla de remercîmens et de révérences. — Etant allé rendre une visite à la duchesse de Bellegarde, un matin, après la mort du maréchal d'Ancre, comme on lui dit qu'elle était à la messe : « A-t-elle quelque chose, répliqua-t-il, à demander à Dieu, après qu'il a délivré la France du maréchal d'Ancre »? Malherbe ne savait pas se refuser à un bon mot, quelque malin qu'il fût. L'archevêque de Rouen l'ayant invité d'entendre un sermon qu'il devait prêcher, le poète s'endormit au sortir de table ; et comme le prélat voulut l'éveiller pour le conduire au sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormirait bien sans cela. — Un soir qu'il se retirait fort tard, un gentilhomme vint à sa rencontre, et voulait l'entretenir de quelques nouvelles peu importantes. Malherbe, sans autre compliment, lui dit : « Adieu, adieu, monsieur, vous me faites brûler pour cinq sols de flambeau, et tout ce que vous

me dites ne vaut pas 6 blancs ». —Un de ses neveux était venu le voir à la sortie du collége, Malherbe lui présenta un Ovide, et lui dit de le lui expliquer. Comme ce jeune homme ne faisait qu'hésiter, Malherbe lui dit assez plaisamment : *Croyez-moi, soyez vaillant, vous ne valez rien à autre chose.* Malherbe a souvent répété les même pensées dans ses ouvrages, et lorsqu'il récitait ses vers, il avait l'habi tude de cracher à tout moment, c'est ce qui faisait dire au cavalier Marin qu'*il n'avait jamais vu d'homme plus humide, ni de poète plus sec.* Malherbe répondait au reproche qu'on lui faisait d'employer souvent les mêmes pensées, que lorsqu'une porcelaine était à lui, il pouvait la placer tantôt sur la cheminée, tantôt sur son buffet, ou au-dessus de sa porte. —Quelqu'un lui disait que M. Gaulmin, homme fort versé dans les langues orientales, entendait la langue punique, et qu'il avait traduit le *Pater* en cette langue. Malherbe répondit brusquement qu'il traduirait le *Credo;* il prononça plusieurs mots barbares qu'il forgeait à mesure, et ajouta : « Je vous soutiens » que voilà le *Credo* en langue » punique ; qui pourra me » prouver le contraire » ? Il ne voulait pas qu'un Français composât des vers dans une autre langue que la sienne, et disait que « si Virgile et Ho» race revenaient au monde, » ils donneraient le fouët à » Bourbon et à Sirmond ». C'étaient deux grands faiseurs de vers latins. — Lorsqu'on lui parlait d'affaires d'Etat, il avait toujours ce mot à la bouche : « Il ne faut point se » mêler de la conduite d'un » vaisseau, où l'on n'est que » passager ». — La façon dont il corrigeait son domestique, est assez plaisante. Il lui donnait dix sols par jour, ce qui était suffisant en ce tems-là, et vingt écus de gage par an. Quand il avait manqué à son devoir, Malherbe lui faisait très sérieusement cette remontrance : « Mon ami, quand » on offense son maître, on » offense Dieu ; et quand on » offense Dieu, il faut, pour » avoir l'absolution de son » péché, jeûner et faire l'au» mône. C'est pourquoi je re» tiendrai cinq sols de votre » dépense, que je donnerai » aux pauvres à votre inten» tion, pour l'expiation de vos » péchés ». Il perdit sa mère âgé de plus de soixante ans ; et comme la reine-mère lui envoya un gentilhomme pour le consoler, il dit : « Qu'il » ne pouvait se revancher de » l'honneur que lui faisait la » reine qu'en priant Dieu que » le roi son fils pleurât sa » mort aussi vieux qu'il pleu» rait celle de sa mère ». —Il avait un fils qu'il aimait beaucoup. Ce jeune homme ayant été tué par un gentilhomme

de Provence nommé de Piles, Malherbe voulut venger sa mort, et en venir aux mains avec ce gentilhomme. Comme on lui représentait qu'il y aurait de la folie de se battre à l'âge de 75 ans contre un homme qui n'en avait que 25. « C'est pour cela, répondit-il » brusquement, que je veux » me battre; je ne hasarde » qu'un denier contre une pis» tole ». — Il était assez mal logé, et n'avait que sept ou huit chaises de paille. Comme tous ceux qui aimaient les lettres, s'empressaient à lui rendre visite, il avait soin de fermer la porte en dedans lorsque toutes les chaises étaient remplies; et si quelqu'un venait heurter, il lui criait : *Attendez, il n'y a plus de chaises*. La licence de Malherbe était extrême, lorsqu'il parlait des femmes. Rien ne l'affligeait davantage dans ses derniers jours, que de n'avoir plus les talens qui l'avaient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. « Vous faites bien le galant et » l'amoureux des belles dames (disait-il un jour au duc de Bellegarde); lisez-vous en» core à livre ouvert »? M. de Bellegarde ayant fièrement soutenu l'affirmative, Malherbe ajouta: « Parbleu, mon» sieur, j'aimerais mieux vous » ressembler en cela, qu'en » votre duché-pairie ». Malherbe ne respectait pas plus la religion que les femmes. « Les honnêtes gens (disait-il ordinairement) « n'en ont » point d'autre que celle de » leur prince ». Lorsque les pauvres lui demandaient l'aumône en l'assurant qu'ils prieraient Dieu pour lui, il leur répondit : « Je ne vous crois » pas en grande faveur dans » le ciel, puisque Dieu vous » laisse mourir de faim dans » ce monde ». — Il refusa de se confesser dans une maladie où il était à l'extrémité, par la raison qu'il n'avait accoutumé de le faire qu'à Pâques. — Lorsqu'on se plaignait à Malherbe du peu d'égard qu'on avait pour les poètes, et qu'on lui disait, qu'il n'y avait de récompenses que pour les militaires et pour les financiers, il répondait que « c'était agir » prudemment, et qu'un poète » n'était pas plus utile à l'état » qu'un bon joueur de quilles ». Toute la cour sous Henri IV était devenue gasconne ou parlait gascon. Malherbe qui travaillait (disait-il) à *dégasconner* la cour, reprenait librement jusques aux princes mêmes, lorsqu'il leur échappait quelques termes impropres ou quelque prononciation vicieuse. Il s'intéressa jusqu'à la fin de sa vie à la pureté de la langue française, dont il avait fait une étude particulière. Une heure avant de mourir, après avoir été long-tems à l'agonie, il se réveilla, comme en sursaut, pour reprendre sa garde d'un mot qui n'était pas français. — On ajoute que le con-

fesseur de Malherbe, dans la vue de lui inspirer plus de ferveur et de résignation, lui représentait le bonheur de l'autre vie, mais avec des expressions basses et peu correctes. La description faite : « Eh » bien (dit-il au malade)! » vous sentez-vous un grand » desir de jouir de ces plaisirs » célestes»? « Ah! monsieur (répondit Malherbe) « ne » m'en parlez pas davantage; » votre mauvais style m'en » dégoûte ». Ce poète singulier mourut sous le règne de Louis XIII, après avoir vécu sous six rois de France, étant né sous Henri II. Il fut regardé comme le prince des poètes de son tems. Il méprisait cependant son art, et traitait la rime de puérilité. Il se donna néanmoins la torture pour devenir poète. Il travaillait avec une lenteur prodigieuse, parce qu'il travaillait pour l'immortalité. On comparait sa *Muse à une belle femme dans les douleurs de l'enfantement.* Il se glorifiait de cette lenteur, et disait « qu'après avoir fait un poëme de cent vers, ou un discours de trois feuilles, il fallait se reposer des années entières. Aussi ses œuvres poétiques sont-elles en petit nombre. Elles consistent en odes, stances, sonnets, épigrammes, chansons, etc. Malherbe est le premier de nos poètes, qui ait fait sentir que la langue française pouvait s'élever à la majesté de l'ode. La netteté de ses idées, le tour heureux de ses phrases, la variété de ses descriptions, la justesse, le choix de ses comparaisons, l'ingénieux emploi de la fable, la variété de ses figures, et sur-tout ses suspensions nombreuses, le principal mérite de notre poésie lyrique, l'ont fait regarder parmi nous comme le père de ce genre. Quelques éloges cependant qu'on lui donne, on ne peut s'empêcher de le mettre fort au-dessous de Pindare pour le génie, et encore plus au-dessous d'Horace pour les agrémens. Dans son enthousiasme il est trop raisonnable, et dès-lors il n'est pas assez poète pour un poète lyrique. Ce qui éternise sa mémoire, c'est d'avoir, pour ainsi dire, fait sortir notre langue de son berceau. Semblable à un habile maître qui developpe les talens de son disciple, il saisit le génie de la langue française, et en fut en quelque sorte le créateur. Les meilleures éditions de ses poésies sont : celle de 1722, 3 vol. *in*-12, avec les remarques de Ménage; et celle de St.-Marc, à Paris, en 1757, *in*-8°. Le savant éditeur a rangé les pièces suivant l'ordre chronologique, et par cet arrangement on voit l'histoire de la révolution que ce grand poète a produite dans notre langue et dans notre poésie. Cette édition est enrichie de notes intéressantes, de pièces curieuses, et d'un

beau portrait de l'empereur. On a donné plusieurs autres éditions des poésies de Malherbe en différens formats, parmi lesquelles on distingue celle qui parut en 1764, *in*-4°. Outre ses poésies, on a encore de Malherbe un traduct. très-médiocre de quelques lettres de Sénèque, et celle du 33e livre de l'histoire romaine de Tite-Live.

Malingre, (Claude) sieur de St.-Lazare, né à Sens, mort vers l'an 1655, a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès sur l'histoire romaine, sur l'histoire de France et sur celle de Paris. On ne peut pas même profiter de ses recherches; car il est aussi inexact dans les faits qu'incorrect dans le style. Le moins mauvais de tous ses livres est son histoire des Dignités honoraires de France *in*-8°, parce qu'il y cite ses garans. Ses autres écrits sont: L'Hist. générale des derniers troubles, arrivés en France, sous Henri III et sous Louis XIII, *in*-4°. — Hist. de Louis XIII, *in*-4°. — Hist. de la naissance et des progrès de l'hérésie de ce siècle, 3 vol. *in*-4°; le premier est du P. Richeome. — Continuation de l'Hist. Romaine, depuis Constantin jusqu'à Ferdinand III, 2 vol. *in*-fol.; compilation indigne de servir de suite à l'Hist. de Coeffeteau. — Hist. générale des guerres de Piémont, c'est le second vol. des Mém. du chevalier Boivin du Villars, qui sont très-curieux, 2 v. *in*-8°. — Hist. de notre tems sous Louis XIV, continuée par du Verdier, 2 vol. *in*-8°; mauvais recueil de ce qui est arrivé en France depuis 1643 jusqu'en 1645. — Les Annales et les antiquités de la ville de Paris, 2 vol. *in*-fol.

Malisset, (Jean-Baptiste-Antoine) né à Paris en 1751, a donné: La Parfaite intelligence du commerce, 1784, 2 vol. *in*-12.

Malemans. Il y a eu 4 frères de ce nom, natifs de Beaune, et auteurs de divers ouvrages. (Claude) entra dans l'Oratoire, d'où il sortit peu de tems après. Il fut pendant 34 ans professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, et fut un des plus grands partisans de celle de Descartes. Dans la suite, la pauvreté le contraignit de se retirer dans la communauté des prêtres de St.-François de Sales, où il mourut en 1723, à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont: Le Traité physique du monde, nouveau système, 1679, *in*-12. — Le fameux problême de la quadrature du cercle, 1683, *in*-12. — La Réponse à l'apothéose du Dictionnaire de l'acad., etc. Le second était chanoine de Ste.-Opportune. On lui attribue quelques ou-

vrages

vrages de géographie. Le troisième, (Etienne) mourut à Paris en 1716, à plus de 70 ans, laissant quelques poésies. Le quatrième, (Jean) d'abord capitaine de dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique et devint chanoine de Ste.-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : Diverses Dissert. sur des passages difficiles de l'Ecriture-Sainte. — Traduction française de Virgile, en prose, 1706, 3 vol. *in*-12. — Hist. de la Religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien, 6 vol. *in*-12. — Pensées sur le sens littéral des 18 premiers versets de l'évangile de St.-Jean, 1718, *in*-12. Cet ouvrage est plein de singularités et de rêveries ainsi que ses autres productions.

Mallet, (Charles) né en 1608, à Montdidier, docteur de Sorbonne, archidiacre de Rouen, mourut en 1680, à 72 ans. On a de lui : Examen de quelques passages de la version du Nouveau-Testament, etc. 1667, *in*-12. — Traité de la lecture de l'Ecriture-Sainte, Rouen, 1669, *in*-12. — Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la Nouvelle défense du Nouveau-Testament de Mons, ouvrage posthume, Rouen, 1682, *in*-8°. — Un petit cahier de Réflexions sur tous les ouvrages de M. Arnauld.

Mallet, (Edme.) doct. en théologie, de la maison de Navarre, naquit à Melun en 1713. Après avoir fait ses études avec succès au collége des barnabites de Montargis, il vint à Paris et fut choisi par M. de la Live de Bellegarde, fermier-général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Les principes de goût et les sentimens honnêtes qu'il eut soin de leur inspirer, produisirent les fruits qu'il avait lieu d'en attendre. L'abbé Mallet passa de cet emploi dans une carrière non moins propre à faire connaître ses talens ; il entra én licence en 1742 dans la faculté de théologie de Paris. Les succès par lesquels il s'y distingua ne furent pas équivoques. Pendant sa licence il fut aggrégé à la maison de Navarre. Tout l'invitait à demeurer à Paris ; le séjour de la capitale lui offrait des ressources assurées, et le succès de sa licence des espérances flatteuses. Déjà la maison de Rohan l'avait choisi pour elever les jeunes princes de Guemené Montbason; mais sa mère et sa famille avaient besoin de ses secours : aucun sacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'apperçut pas qu'il eût de sacrifices à faire ; il alla remplir auprès de Melun en

1744 une cure assez modique, qui en le rapprochant de ses parens le mettait à portée de leur être plus utile. Il y passa environ sept années, dans l'obscurite, la retraite et le travail, partageant son peu de fortune avec les siens, enseignant à des hommes simples la morale de l'évangile, et donnant le reste de son tems à l'étude : ces années furent de son aveu les plus heureuses de sa vie, et on n'aura pas de peine à le croire. La mort de sa mère, et les mesures qu'il avait prises pour rendre meilleure la situation de sa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751, pour y occuper dans le collége de Navarre une chaire de théologie, à laquelle le roi l'avait nommé sans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avait point sollicitée. Néanmoins la manière distinguee dont il la remplissait ne l'empêchait pas de trouver du tems pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753 son *Essai sur les bienséances oratoires*, et ses *Principes pour la lecture des orateurs*. La solitude où il vivait dans sa cure, avait déjà produit en 1745 ses *Principes pour la lecture des poètes*. Malgré le besoin qu'il avait alors de protecteurs, il n'en chercha pas pour cet ouvrage; il l'offrit aux jeunes la Live ses élèves; ce fut sa première et son unique dédicace. Ces travaux ne servaient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduct. complète de l'excellente hist. de Davila, qui a paru depuis sa mort, avec une préface. Il avait formé le projet de deux ouvrages considérables, pour lesquels il avait déjà recueilli bien des matériaux; le premier était une Hist. générale de toutes nos guerres depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV inclusivement; le second était une Hist. du Concile de Trente qu'il voulait opposer à celle de Fra-Paolo donnée par le P. Courrayer. Ces deux savans hommes, si souvent combattus, et plus souvent injuriés, auraient enfin été attaqués sans fiel et sans amertume, avec cette modération qui honore et qui annonce la vérité. L'abbé Mallet mourut le 25 septembre 1755, d'une esquinancie qui le conduisit en deux jours au tombeau. Son esprit ressemblait à son style : il l'avait juste, net, facile et sans affectation. On a de lui : Principes pour la lecture des poètes, 1745, 2 vol. *in*-12. — Essai sur l'étude des belles-lettres, 1747, *in*-12. — Essai sur les bienséances oratoires, 1753, *in*-12. — Principes sur la lecture des orateurs, 1753, 3 vol. *in*-12. — Hist. des guerres civiles de France sous les rè-

gnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, traduite de l'italien de Davila. L'abbé Mallet s'était chargé de fournir à l'Encyclopédie les articles de la théologie et des belles-lettres; mais il n'en a inséré que dans les premiers volumes.

MALLET DU PAN, (Jacq.) né à Genève en 1750, mort a Londres au mois de mai 1800 (an VIII). Cet écrivain, qui est devenu si fameux depuis la révolution française, fut appelé à Paris par Pankoucke, pour rédiger la partie politique du *Mercure de France*, après la retraite de Linguet. Mallet du Pan était connu par deux ouvrages qu'il avait publiés à Cassel pendant qu'il y professait les belles-lettres. Le premier de ces ouvrages a pour titre: De l'influence de la philosophie sur les lettres, 1 vol. *in*-8°; et le second est intitulé: Doutes sur l'éloquence et les systêmes politiques. Né dans une république sujète à des changemens et à des révolutions fréquentes, Mallet du Pan vint en France avec le dégoût qu'inspire ordinairement la lassitude des orages politiques. Aussi se montra-t-il dès le commencement de la révolution française, le défenseur de la monarchie et des principes de l'ancien gouvernement. Chaque numéro de son Journal en contenait une nouvelle apologie, et une satyre amère des innovations. Vers l'époque, où les partis aigris étaient près d'en venir aux mains, Mallet n'avait plus aucun ménagement pour les chefs du parti populaire. Souvent il dévoilait leurs vues ambitieuses avec dureté; ce qui lui attira la haine la plus implacable, non-seulement des hommes en place qu'il attaquait, mais encore de tous leurs partisans dont le nombre était immense. Désigné comme un des ennemis les plus acharnés de la révolution, il fut signalé comme une des premières victimes qui devaient être immolées, lorsque le trône serait renversé. En effet, le lendemain du 10 août, une troupe de forcenés vint entourer la maison où il logeait. Heureusement, il fut averti à tems de prendre la fuite, et l'on fit inutilement des recherches pour le trouver. Il eût été sacrifié certainement; car la rage etincelait dans les yeux de ceux qui avaient été chargés de cette fatale mission. Pour se venger de n'avoir pu saisir leur proie, ils pillèrent son appartement. Sa bibliothèque, ses manuscrits, son mobilier, toute la fortune enfin qu'il avait acquise par son travail, furent anéantis en un moment. Accablé de douleur, ne pouvant rester dans un pays où sa tête était à prix, Mallet se retira à Genève, où il fit paraître une Lettre sur les évènemens

de Paris au 10 août. Comme il faisait éclater son indignation dans ses discours et dans ses écrits, il crut prudent de se fixer à Berne. Il ne s'était pas trompé; car il fut même obligé de quitter cette dernière résidence, et de passer à Londres, où il a continué d'écrire contre le nouveau gouvernement français. L'introduction en France de ses feuilles périodiques a été sévèrement prohibée. Mallet était d'une constitution faible. Sa tête était ardente. Il avait des connaissances. Son style n'était pas correct; mais la haine qui conduisait sa plume le rendait souvent fort et énergique. Il vivait à Londres chez M. de Lally-Tolendal, dont il était l'ami; et il est mort dans sa maison, à l'âge de 50 ans, d'une maladie de consomption. Les papiers publics ont annoncé que ses obsèques ont été faites avec pompe, et qu'on se proposait de lui élever un monument dans l'endroit où il a été enterré. Dans d'autres circonstances, la mort de Mallet-du-Pan n'eût fait aucune sensation à Londres; mais l'esprit de parti est beaucoup plus généreux dans les récompenses qu'il distribue, que la justice impartiale dans celles qu'elle accorde. Si Mallet-du-Pan n'eût pas écrit contre la révolution française, son nom serait confondu avec ceux de tous les écrivains du second ordre; mais il s'est occupé d'un sujet qui a excité et qui excitera encore long-tems les passions : sous ce rapport, il a marqué, et son nom sera associé aux longs souvenirs que la révolution française laissera. Mallet-du-Pan était d'un caractère doux. Il était laborieux. Il aimait la société des grands, et c'est peut-être à ce sentiment de vanité qu'on doit attribuer la conduite qu'il a tenue. On a de lui : Discours de l'influence de la philosophie sur les lettres, Cassel, *in*-8°. — Doutes sur l'Eloquence et les systêmes politiques, Londres, 1775, *in*-12. — Il fit la partie politique du Mercure de France (jusqu'au 10 août 1792) On trouve aussi de lui quelques pièces dans le Journal encyclopédique. — Depuis il a publié : Du principe des factions en général, et de celles qui divisent la France, 1791, *in*-8°. — Lettre sur les événemens de Paris au 10 août 1792. — Considérations sur la nature de la révolution de France et sur les causes qui en prolongent la durée, 1793, *in*-8°.—Correspondance politique pour servir à l'Histoire du républicanisme français, Londr. 1796, *in*-8°. — On lui attribue : Du péril de la balance politique, Londres, 1789, *in*-8°. — Sur les dangers qui menacent l'Europe, Hambourg, 1794, *in*-8°.

MALLET (Robert-Xavier) a donné : Beauté de la nature

ou Fleurimanie raisonnée, 1775, *in*-8°.—Précis élémentaire d'agriculture, concernant la manière de cultiver sans feu les Plantes étrangères dans le nouveau Chassis physique; nouv. édit., 1790, *in*-4°. — Dissertation sur la culture du tabac, 1790, *in*-8°.

Mallet, médecin, a publié un Mémoire sur le quinquina, 178*, *in*-4°.

Malleville, (Claude de) né à Paris en 1597, mort en 1647, fut un des premiers membres de l'académie française. Ses poésies ont de la chaleur et de la vivacité; l'expression en est souvent agréable et facile, les images en sont quelquefois brillantes, mais les métaphores presque toujours outrées. Son sonnet sur la *Belle Matineuse*, fut préféré à tous ceux qu'on composa sur le même sujet. Malleville réussit encore mieux dans le rondeau. Celui qu'il fit contre l'abbé Boisrobert, favori du cardinal de Richelieu, prouve qu'il savait badiner agréablement.

« Coiffé d'un froc bien raffiné,
» Et revêtu d'un doyenné
» Qui lui rapporte de quoi frire,
» Frère René devient messire;
» Il vit comme un déterminé.
» Un prélat riche et fortuné,
» Sous un bonnet enluminé,
» En est, s'il le faut ainsi dire,
» Coiffé.

» Ce n'est pas que frère René
» D'aucun mérite soit orné,
» Qu'il soit docte, qu'il sache
» écrire,
» Ni qu'il dise le mot pour rire;
» Mais seulement c'est qu'il est né
» Coiffé ».

Malleville, (Guillaume) prêtre, né à Domme en 1699. On a de lui : Lettres sur l'administration du sacrement de pénitence.—Devoirs du chrétien, 1750, 4 vol. *in*-12. — Prières et bons propos pour les prêtres, 1752, *in*-16. — La religion naturelle et la révélée établies sur les principes de la vraie philosophie et sur la divinité des écritures, 1756 et 1758, 6 vol. *in*-12. — Mém. sur la prétendue défense de la tradition orale. — Défense des Lettres sur la pénitence, 1760, *in*-8°. — Hist. critique de l'électisme, 1766, 2 vol. *in*-12.—Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion catholique, 1769, *in*-12.

Maloet, (P.-L.-M.) médecin. On a de lui : *Dissert. ergo homini sua vox peculiaris*, 1757, *in*-4°.—Eloge hist. de M. de Vernage, 1776, *in*-8°.

Malon, (de) a publié : Le Conservateur du sang humain, 1766, *in*-12.—Essais sur neuf maladies également dangereuses, 1770, *in*-12.

Malouet, memb. de l'assemblée constituante, est au-

teur des ouvr. suivans : Mém. sur l'esclavage des nègres, 1788, *in*-8°. — Lettres à ses commettans, 1789, *in*-8°. — Collection des opinions de Malouet, 1791-92, 3 vol. *in*-8°. — Défense de Louis XVI, 1792, *in*-8°. — Examen de cette question : Quel sera pour les colonies de l'Amérique le résultat de la révolution française, de la guerre, qui en est la suite, de la paix qui doit la terminer ? Londres, 1796, *in*-8°.

MALOUIN, doct. aggrégé en médecine dans l'Université de Caen, mort en 1718, à la fleur de son âge, a publié un Traité des corps solides et des fluides, Paris, 1718, *in*-12.

MALOUIN, (Paul-Jacques) de l'acad. des sciences, professeur de médecine, naquit à Caen en 1701, et mourut à Paris en 1778. Le père de Malouin qui le destinait au barreau, l'envoya suivre à Paris les études de droit ; mais le jeune homme étudia la médecine au lieu de la jurisprudence ; ensorte qu'à son retour dans sa patrie, en 1730, son père à qui on avait rendu les meilleurs témoignages de sa bonne conduite, et qui croyait le revoir licencié en droit, apprit avec surprise qu'il était docteur en médecine. Il fallut céder à une inclination si décidée. Malouin resta trois ans dans sa patrie, il revint ensuite à Paris : son nom y était deja connu parmi les médecins. Geoffroi, professeur au collége royal, obligé d'interrompre une leçon de chimie, avait chargé de l'achever Malouin, son disciple, alors simple bachelier en médecine. Quoique le jeune chimiste ne se fût pas préparé à cette épreuve, il s'acquitta d'une commission si honorable, de manière à mériter que Geoffroi le choisît désormais pour le remplacer en son absence, et le désignât en quelque sorte pour être son successeur. Mais Malouin était absent lorsque Geoffroi mourut ; et ce ne fut qu'en 1767 qu'il remplaça Astruc, successeur de Geoffroi. A son retour à Paris, en 1734, Malouin se livra à la pratique de la médecine avec un dévouement et un enthousiasme qui offrent peu d'exemples. La franchise, vertu qu'il portait au plus haut degré, ne lui permettait pas de rien dissimuler de cet enthousiasme. Un philosophe célèbre se trouvant guéri d'une maladie singulière, après avoir pris assiduement pendant quatre ans, un remède ordonné par Malouin, vint le remercier : *Vous êtes digne d'être malade*, lui dit Malouin. Cependant le désir d'être utile l'emportait en lui sur son humeur contre les détracteurs de la science qu'il professait. Dans une dispute assez vive

qu'il avait eue avec l'un d'eux, il avait répondu sérieusement et même avec amertume, à quelques-unes de ces plaisanteries sur la médecine, qui ne prouvent pas toujours l'incrédulité de ceux qui les font. Ce prétendu incrédule tomba malade quelque tems après, Malouin vint le trouver : *Je sais que vous êtes malade*, lui dit-il, *et qu'on vous traite mal; je suis venu, je vous hais, je vous guérirai, et je ne vous verrai plus.* Il tint parole sur tous les points. Il regardait la confiance dans les médecins comme une preuve de la justesse et de la supériorité de l'esprit; et l'on était étonné quelquefois de l'entendre ajouter aux justes éloges qu'il donnait à Fontenelle et à Voltaire, que dans leurs écrits ces deux hommes illustres avaient constamment respecté la médecine. On opposait un jour à cette opinion l'exemple de Molière, à qui personne ne pouvait refuser ni un grand génie, ni une raison supérieure : *Voyez aussi comme il est mort*, répondit Malouin. A la mort de Dumoulin, il devint un des médecins les plus employés de Paris. Cette vogue dura 22 mois, au bout desquels il se trouva assez riche pour ne songer qu'au repos. Il acheta une charge de médecin du grand commun à Versailles. Cependant, comme il ne voulait pas, malgré son absence, rester inutile à l'acad. où il avait été reçu en 1742, comme chimiste, il se chargea de décrire l'art du boulanger. Il l'embrassa dans toute son étendue. Les moyens de conserver le blé, d'en connaître les différentes qualités ; de le réduire en farine, les diverses espèces de farine, leur degré de bonté, l'analyse du blé, l'histoire naturelle des plantes qui, dans les différens climats, fournissent, soit de la farine, soit une nourriture journalière qui remplace le pain, la méthode de former avec les substances farineuses du pain de toute espèce, ou des pâtes sèches et non fermentées; la manière de préparer les alimens avec toutes les farines et tous les mucilages qu'on a cru jusqu'ici pouvoir servir de nourriture ; le plus ou le moins de salubrité de tous ces alimens. Tous ces objets sont traités avec détail dans l'ouvrage de Malouin ; et s'il s'y trouve des erreurs, ce sont, pour la plupart, des opinions qui régnaient encore dans le tems où il a publié son ouvrage, et qui n'ont été détruites que par des expériences plus récentes. Malouin était d'un caractère assez franc pour paraître dur quelquefois : mais cette dureté n'était que dans son ton ou dans son humeur, elle n'allait pas plus loin : il pouvait choquer ceux qui combattaient ses opinions, et sur-tout son respect pour la

médecine ; mais on voyait aisément qu'il eût été fâché de les blesesr. On a de lui les ouvrages suivans : Traité de chimie. 1734, *in*-12. — Chimie médicinale, 1755, 2 vol. *in*-12. — Les arts du du meunier, du boulanger et du vermicelier, dans le recueil que l'acad. des sciences, a publié sur les arts et métiers. Il est auteur des articles de chimie employés dans l'Encyclopédie.

MALPIED, (N.) maître de danse à Paris, est auteur d'Elémens de la choréographie, 1762; *in*-8°. — Et d'un Traité sur l'art de la danse, 1789, *in*-8°.

MALRIEU, méd., a donné: Les Présages de la santé, des maladies et du sort des malades, 1770, *in*-12.

MALTOR, (Antoine) né à Fréjus. On a de lui : Discours latins pour l'ouverture des classes. — *Ad provinciam de cognomine principe recens nato, gratulatio*, 1750, *in*-4°. — *Oratio funebris Ludovico Delphino*, 1766, *in*-4°. — *Oratio de belli legibus*, 1768, *in*-4°. — *Oratio funebris Mariæ, Gallorum reginæ*, 1768, *in*-4°.

MALVAUX, (de) abbé, a publié : L'Europe ecclésiastique ou état du clergé, 1757, *in*-12. — Supplément, 1758, *in*-12. — L'Accord de la religion et de l'humanité sur l'intolérance, 1762, *in*-12.

MAMBRUN, (Pierre) jésuite, poète latin, né à Montferrand en Auvergne, l'an 1600, mort à la Flèche en 1661. Ses ouvrages sont écrits purement, et sa versification est exacte et harmonieuse. Il possédait parfaitement son Virgile, et a été un de ses plus heureux imitateurs. Nous avons de lui des Eglogues. — Des Géorgiques en 4 livres, de la Culture de l'ame et de l'esprit. — Un poëme héroïque en douze liv. intitulé : Constantin, ou l'Idolâtrie terrassée, la Flèche; 1661, *in*-fol. et Paris, 1662, *in*-4° ; il est précédé d'une Dissertation latine sur le poëme épique, écrite et raisonnée supérieurement. Le père Mambrun était à la fois bon poète et excellent critique.

MANDAGOT, (G. de) né à Lodève dans le 13e siècle, compila le VIe liv. des Décrétales, par ordre du pape Boniface VIII, avec Fredoli et Richard de Sienne. Il mourut à Avignon en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prévôt de Toulouse, archevêque d'Embrum, puis d'Aix, et enfin cardinal et évêque de Palestrine. On a de lui un Traité de l'élection des prélats, dont il y a eu plusieurs

édit.

édit. Celle de Cologne de 1601 est *in*-8°.

MANDAR, (N.) oratorien, a fait le Panégyrique de St.-Louis en 1774, *in*-8°.

MANDAR, (Théophile) né à Paris, est auteur des ouvr. suivans : De la Souveraineté du peuple et de l'excellence d'un état libre, par Marchamont Needham, traduit de l'angl. et enrichi de notes de J. J. Rousseau, Mably, Bossuet, Condillac, Montesquieu, le Trosne, Raynal, etc. 1791, 2 vol. *in*-8°. — Des insurrections, 1793, *in*-8°. — Le Génie des siècles, poëme en prose, nouvelle édit. 1795, *in*-8°. — Voyage et retour de l'Inde par terre et par une route en partie inconnue jusqu'ici, par Th. Howel, suivi d'observations sur le passage de l'Inde, par l'Egypte et le grand Desert, par Jam. Capper, trad. de l'angl. 1796, *in*-4°.

MANDRILLON, (J.-H.) memb. de plusieurs acad. a publié : Le Spectateur américain, 2e édit. revue, Bruxelles, 1795, *in*-8°. - Fragmens de politique et de littérature, suivis d'un voyage à Berlin, 1784, Paris, 1788, *in*-8°. — Vœux patriotiques, Bruxelles, 2e édit. 1789, *in*-8°. — Mém. pour servir à l'histoire de la révolution des provinces-Unies en 1787, Paris, 1791, *in*-8°.

MANDRU, (J.-B.) a donné : Réflexions sur l'éducation, 2e édit. Paris, 1792, *in*-8°. — Nouveau système de la lecture applicable à toutes les langues, 1792, *in*-8°.

MANESSE, (L.-C.) avocat à Douai. On a de lui : Traité du droit de bâtir des moulins, et des bannalités en général, 1785, *in*-12.

MANESSE, ci-dev. chanoine, est auteur d'un Traité sur la manière d'empailler et de conserver les animaux, les pelleteries et les laines, 1787, *in*-8°.

MANESSON-MALLET, (Alain) parisien, fut ingénieur du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des pages de Louis XIV. Il était bon mathématicien, et il a fait les ouvrages suivans : Les travaux de Mars, ou l'art de la guerre, en 1691, 3 vol. *in*-8°. avec une fig. à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressans. — Description de l'Univers, contenant les différens systêmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne, et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation, à Paris, 1683, en 5 vol. *in*-8°. Ce livre est plus recherché pour les fig. que pour l'exactitude. — Une géométrie, 1702, 4 vol. *in*-8°.

MANGEANT, (Luc-Urbain) prêtre, naquit à Paris en 1656, et y mourut en 1727. Nous avons de lui deux éditions estimées ; l'une de St.-Fulgence, évêque de Rufpe, à Paris, 1684, *in*-4°, et l'autre de St.-Prosper, *in*-fol. Paris, 1711.

MANGEART, (D. Th.) bénédictin, bibliothécaire et conseiller du duc Charles de Lorraine, préparait un ouvrage fort considérable lorsque la mort l'enleva en 1763. L'abbé Jacquin a publié cette production en 1763, *in*-fol. sous ce titre : Introduction à la science des médailles, pour servir à la connaissance des Dieux, de la religion, des sciences, des arts et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec les preuves tirées des médailles. On a encore de lui une Octave de sermons, avec un Traité sur le purgatoire, Nanci, 1739, 2 vol. *in*-12.

MANGENOT, (Louis) chanoine du Temple, né à Paris, en 1694, était neveu du célèbre Palaprat, et fils d'un commerçant peu fortuné. Son éducation fut si négligée qu'il avait environ 18 ans, lorsqu'il commença ses études. Il était né avec le goût et le talent de la poésie; mais il n'a traité que de petits sujets, et son genre était la délicatesse. Il se fit particulièrement connaître par son Eglogue du Rendez-vous, où il s'est montré supérieur à tout ce que Fontenelle et la Mothe ont fait de meilleur en ce genre : Style élégant et naturel, narration simple et intéressante, sentimens vrais et délicats, toutes les graces enfin, qui peuvent parer un petit ouvr., s'y trouvent agréablement réunies. Ces qualités manquent absolument à une seconde Eglogue qu'il a faite, intitulée : Les Confidences, ainsi qu'à ses autres petites pièces. Nous ne connaissons de l'abbé Mangenot, aucun ouvrage en Prose, à moins qu'on ne veuille regarder comme un ouvrage son *Hist. abrégée de la poésie française*, plaisanterie aussi juste qu'agréable, où il serait difficile de trouver beaucoup de fautes car elle se réduit à une demi-page. La voici.

Histoire abrégée de la poésie française.

« La poésie française, sous Ronsard et sous Baif, était un enfant au berceau, dont on ignorait jusqu'au sexe. Malherbe le soupçonna mâle, et lui fit prendre la robe virile. Corneille en fit un héros. Racine en fit une femme adorable et sensible. Quinault en fit une courtisane, pour la rendre digne d'épouser Lully et la peignit si bien sous le masque, que le sévère Boileau s'y trompa, et condam-

na Quinault à l'enfer, et sa muse aux prisons de St.-Martin. A l'égard de Voltaire, il en a fait un excellent écolier de rhétorique, qui lutte contre tous ceux qu'il croit empereurs de sa classe, et qu'aucun de ses pareils n'ose entreprendre de dégoter, se contentant de s'en rapporter au jugement de la postérité, unique et seul préfet des études de tous les siècles ».

Plus de 15 ans avant sa mort, Mangenot tomba dans une paralysie, dont la première attaque lui ôta l'usage de tous ses membres. Son esprit sembla renaître, lorsque ce mal lui laissa du moins la liberté d'une moitié de son corps; il s'en félicita par ces vers, qui ont quelque chose d'anacréontique :

« Revenez sous mes doigts, instru-
» ment que j'adore,
» Plume que je tirai des ailes de
» l'Amour :
» Heureux! de ce larcin si ce Dieu
» rit encore,
» Comme il en rit le premier
» jour ».

Pendant ces longues années de douleur, il ne fut pas exempt de chagrins domestiques. Une de ses sœurs fort dévote, le tyrannisait par son humeur. Elle avait une idée si singulière de la poésie, que tirant un jour à part Sedaine, (qui venait depuis peu chez son frère, et qu'elle était fort éloignee de prendre pour un poëte). « Ne soyez pas scandalisé, lui dit-elle, si mon frère fait des vers. Nous sommes tous d'honnêtes gens dans notre famille, il n'y a que lui qui nous déshonore». Mangenot mourut le 9 octobre 1768. Ses Œuvres ont été réunies en 1776, 1 vol. *in*-8°.

Mangin, (Charles) architecte, né à Vitry le 2 mars 1721, a donné entre autres ouvrages un Traité de la coupe des pierres, par Ménard, revu, corrigé et augmenté, *in*-8°.

Mangin, grand-vicaire du diocèse de Langres sa patrie, a publié : Question nouvelle et intéressante sur l'électricité, 1749, *in*-12. — Introduction au Saint-Ministère, 1750, *in*-12. — Annonces dominicales, 1757, 3 vol. *in*-12. — Science des confesseurs, 1757, 6 vol. *in*-12. — Hist. ecclésiastique et civile du diocese de Langres et de celui de Dijon, 1766, 3 vol. *in*-12.

Manissier, (le) professeur d'humanités à Caen, est auteur des poésies suivantes : Ode sur la mort de Mgr. le Dauphin, 1766, *in*-8°. — *Id.* sur la mort de Mme. la Dauphine, 1767, *in*-4°. — *Id.* sur le Rappel de M. de Broglie, 1768, *in*-8°. — *Id.* sur la Mort de la Reine, 1770, *in*-8°. — Stances sur les avantages de la médiocrité et de la vie champêtre, 1770, *in*-8°. —

Louis XV, protecteur des sciences et arts, poëme, 1772, *in*-8°.

Mannevillette, (d'Après de) correspond. de la ci-dev. acad. des sciences, a donné : le Nouveau quartier anglais, ou Description d'un nouvel instrument pour observer la nouvelle latitude sur mer, 1739, *in*-12. — Routier des côtes des Indes orientales et de la Chine, 1745, *in*-4°. — Le Neptune oriental, 1745, *in*-fol., 3ᵉ édit. 1775. — Mémoire sur la Navigation de France, 1769, *in*-4°.

Mannory, (Louis) avocat né à Paris le 2 février 1696, a donné : Oraison funèbre de Louis XIV, trad. du latin de Porée. — Observations sur la Sémiramis de Voltaire, 1749. — Apologie de la nouvelle trag. d'Œdipe. — Plaidoyers et Mémoires, 17 vol. *in*-12.

Manuel, (Louis-Pierre) avant la révolut. doctrinaire, homme-de-lettres, et instituteur, depuis administrateur de la municipalité de Paris, procureur-syndic, et enfin membre de la convention nationale, naquit à Montargis, et fut décapité à Paris le 14 novembre 1793 (an II), à l'âge de 40 ans. Cet homme, plus fameux par ses actions révolutionnaires que par ses ouvrages, doit être considéré sous ces deux rapports. Manuel était né sans fortune; en sortant du collége, il entra chez les Doctrinaires, et fut professeur dans un de leurs colléges. Dans son *Année française*, il raconte l'anecdote suivante sur un voyage qu'il fit à Montbard pour voir Buffon. « J'osai, jeune encore (dit-il), lui porter mes prémices littéraires. A son approche, je me rappelai ce qu'il avait dit de l'*homme*. C'était comme professeur d'un collége voisin que je venais lui dédier un exercice sur l'histoire naturelle. Mon tribut était en vers, que je croyais bons; mais on m'a bien appris depuis qu'il n'y a de bons vers que ceux qui se relisent. Je me livrais au plaisir qu'il y a d'entretenir un grand homme. On m'appelle; c'est mon cheval qui se meurt.. Il est mort. Un ami me l'avait prêté; il n'était point assez riche pour le perdre, il m'en eût coûté ma bibliothèque pour le payer. J'étais trop fier pour qu'on s'apperçût de mon embarras, et mon Mécène était trop généreux pour ne pas le deviner. Le dîner me consola; je le partageais avec le prince de Gonzague et une de ces femmes rares qui, pour s'occuper, n'ont besoin ni de navette ni de cartes. Le soir, quand je voulus partir, je trouvai une voiture à mes ordres, et même le P. Ignace. Ce fut ce respectable curé, le témoin et le ministre des actions généreuses de son sei-

gneur, qui me confia, comme un secret, que je ne serais pas le premier à annoncer le malheur de mon compagnon de voyage». Cette anecdote rappelle à-la-fois un acte de bienfaisance d'un des plus beaux génies qui ayent honoré la France, et une des premières époques de la vie littéraire de Manuel. Celui-ci ne fut pas long-tems doctrinaire. Il quitta cette congrégation, pour faire des éducations particulières. Ce genre de vie lui ayant paru monotone et gênant, il se livra entièrement à son goût pour la littérature. A la culture des lettres, il joignit le commerce dangereux des livres défendus. Une brochure, qui se vendait sous le manteau, le conduisit à la Bastille, où il resta trois mois. Au 14 juillet 1789, il se réunit aux électeurs, et lors de l'organisation de la municipalité dont Bailly fut nommé maire, il obtint une des places d'administrateur de la police. Ce fut pendant le tems qu'il exerçait ces fonctions qu'il recueillit toutes les anecdotes scandaleuses qu'il a données depuis au public, dans un ouvrage en 2 vol., sous le titre de *la Police dévoilée*. Cette production, loin d'inspirer de l'estime pour son auteur, révolta toutes les ames honnêtes. Au renouvellement de la municipalité, Manuel réunit la majorité des suffrages pour la place de procureur de la commune. Ce fut à cette époque qu'il publia les Lettres originales de Mirabeau. Il s'éleva alors quelques doutes sur les moyens que Manuel avait employés pour se procurer ces Lettres; mais le crédit que lui donnait sa place, imposa silence. Manuel avait un amour-propre sans bornes. Comme il avait vécu avec quelques gens de lettres, il se croyait un des plus grands écrivains du siècle. La manie de la philosophie, non de celle qui rend les hommes meilleurs et qui pardonne les erreurs, mais de celle qui veut tout détruire, était sa passion dominante. Il en voulait sur-tout aux prêtres; sans cesse il les poursuivait; leurs cérémonies excitaient son indignation; il ne pouvait souffrir qu'on exerçât le culte catholique; et l'on se rappelle, à cet égard, sa fameuse Lettre circulaire à l'occasion de la Fête-Dieu. En flattant le peuple, et en se disant l'ennemi des rois, Manuel était parvenu à se faire regarder comme un des plus ardens défenseurs de la liberté. Nous ne le suivrons pas dans toutes les époques de sa vie politique; nous nous bornerons à en recueillir les principaux traits. Manuel était procureur de la commune au 20 juin 1792. La part qu'il fut accusé d'avoir pris aux événemens qui eurent lieu à cette époque, lui fournit l'occasion de jouer un grand rôle et d'acquérir une grande popularité.

Manuel était encore procureur de la commune au 10 août, et il s'attribuait en partie les succès de cette journée. A l'époque à jamais exécrable des 2 et 3 septembre, il parut en écharpe aux portes des prisons où l'on assassinait. Il l'a avoué lui-même, puisqu'il a dit que s'étant transporté à la Conciergerie, il avait vu à la porte *deux cadavres chauds*. Il paraît que les moyens qu'il employa pour empêcher ces atrocités, n'étaient pas bien puissans, car elles furent continuées. Quelques jours après Manuel fut nommé député à la convention, et s'attacha au parti de la Gironde. Quoi qu'il en soit des motifs qui le déterminèrent, il est certain qu'il s'attira la haine de la faction de Marat, qui jura sa perte. Ce fut à l'époque du jugement de Louis XVI, que les animosités se réveillèrent et éclatèrent avec la plus grande force. Manuel, qui était à cette époque un des secrétaires du bureau de la convention, se trouvant chargé de recueillir les votes pour et contre, fut accusé d'avoir emporté la liste, et d'avoir mis une partialité marquée dans cette opération. Ces soupçons donnèrent lieu aux scènes les plus scandaleuses dans le sein de l'assemblée. Manuel se voyant poursuivi avec acharnement, résolut de donner sa démission : il la donna, en effet, quelques jours après, et se retira à Montargis. Il ne fut pas long-tems dans cette ville sans y éprouver des désagrémens de la part des agens de la faction qui l'avait chassé de la convention. Les insultes furent portées au point qu'il se vit exposé à perdre la vie.

Manuel, averti par le danger qu'il avait couru, prit le parti de se dérober à tous les regards. Il vivait dans la retraite et ignoré, lorsque, pendant le règne de la terreur, il fut arrêté, conduit à la Conciergerie, et condamné le lendemain à mort. Manuel a publié les ouvrages suivans : Lettre d'un officier des gardes du corps, 1786, *in*-8°. — Coup-d'œil philosophique sur le règne de St.-Louis, 1786, *in*-8°. — L'Année française, ou Vies des hommes qui ont honoré la France, pour tous les jours de l'année, 4 vol. *in*-12. Cette compilation aurait pu être très-intéressante ; mais le style en est bizarre, affecté et ridicule. Elle est semée de réflexions triviales et pédantesques, qui donnent la mesure du talent du compilateur. — Les Voyages de l'opinion, journal. — La Police de Paris dévoilée, 2 vol. *in*-8°. Nous avons déjà jugé cet ouvrage scandaleux, qui prouve que l'éditeur était peu jaloux de mériter l'estime publique. — Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes, pendant les années 1777 à 1780, 4 vol.

in-8°, 1792. Nous ne dirons rien de ce recueil qui appartient à un homme célèbre; mais la préface que l'éditeur Manuel y a mise, est un monument de folie et d'extravagance. — Opinion de Manuel qui n'aime pas les rois, 1792, *in*-8°. —Lettres sur la révolution, recueillies par un ami de la constitution, 1792, *in*-8°. — Des Lettres, des Pamphlets, etc.

MANUEL, né à Draguignan en 1760, chargé, dans la division de l'instruction publique du ministère de l'intérieur, du travail relatif à l'encouragement des sciences et des lettres, professeur aux écoles centrales du département de la Seine, de la société d'histoire naturelle de Paris, a rédigé, pour l'Encyclopédie méthodique, les généralités historiques de l'entomologie. Il a publié : l'Etude de la nature en général et de l'homme en particulier, considérée dans ses rapports avec l'instruct. publique, *in*-8°, an II, imprimerie du Cercle social. — Abécédaire, contenant l'histoire naturelle des animaux les plus connus, moralisée et mise à la portée de l'enfance, *in*-8°, an III, chez Dufart. — La Parole, poëme en quatre méditations, *in*-18, an IV, chez Dufart. — Manuel des autorités constituées avec un discours sur les institutions sociales, gros *in*-18, an V, chez Dufart.

MARABAIL (L. de) a donné : Le Catholique par raison, ou Preuves démonstratives de la divinité de la religion catholique, 1791, *in*-12.

MARAN, (D. Prudent) bénédictin, né à Sezanne en Brie, mort en 1762, a donné : Une édition des œuvres de St.-Cyprien; il a eu beaucoup de part à celles de St.-Basile et de St.-Justin. — *Divinitas domini Jesu-Christi manifestata in scripturis et traditione*. 1746, *in*-fol. — La Divinité de notre-seigneur Jésus-Christ prouvée contre les hérétiques, 1751, 3 vol. *in*-12. — La Doctrine de l'écriture et des pères sur les guérisons miraculeuses, 1754, *in*-12. — Les Grandeurs de Jésus-Christ et la Défense de sa divinité, 1757, *in*-12.

MARAT, (J. P.) médecin, nommé après le 2 septembre 1792, membre de la convention nationale, naquit à Genève, et fut poignardé par Charlotte Corday, à Paris, le 12 juillet 1793. Si ce monstre, altéré de sang humain, n'avait pas cultivé les sciences, et publié plusieurs ouvrages, nous nous serions bien gardés de souiller notre ouvrage en y insérant son nom; mais, sous ce rapport, on nous ferait un reproche de l'oublier. Avant la révolution, Marat

était le plus vil des intrigans. Il était sans cesse dans les anti-chambres des grands, et l'on assure que jamais solliciteur ne fut plus rampant et plus bas que lui. Ses voyages en Angleterre, et ses liaisons avec l'infame duc d'Orléans, ne permettent pas de douter qu'il ne fût l'instrument des ennemis de la France. Aucun scélérat, dans aucun tems et dans aucun pays, n'a prêché le crime et conseillé les forfaits avec une audace aussi révoltante que Marat. Chaque jour il invitait le peuple au pillage et à l'assassinat. Pour peindre son ame atroce, il suffira de rappeler que le 2 septemb. 1792, pendant qu'on égorgeait dans les prisons, il demanda la parole dans une assemblée nombreuse, et dit : « Nous touchons au moment » de sauver la patrie ; pour y » parvenir promptement, il » faut que tous les bons citoyens déterminent tous les » domestiques à dénoncer » leurs maîtres, en leur promettant le secret et récompense ». Ce fut pour payer un aussi beau zèle que Marat fut nommé par sa faction député à la convention. Ceux qui l'ont vu déshonorer la tribune de cette assemblée, qui l'ont rencontré haranguant les groupes, et qui l'ont vu surtout présider les clubs des jacobins et des cordeliers, peuvent avoir une idée de ses fureurs, et du desir qu'il avait d'inonder la France du sang de ses malheureux habitans. Ce monstre, qui méritait le plus cruel supplice, périt par la main d'une femme qui aurait dû laisser au bourreau le soin de punir ses forfaits. Ce que la postérité ne voudra jamais croire, c'est que ce scélérat a obtenu les honneurs du Panthéon, et que ses complices l'ont adoré comme une divinité. C'est sans doute ici qu'on peut dire, que quelquefois le vrai n'est pas vraisemblable. On a de Marat les ouvrages suivans : De l'Homme ou des Principes et des lois de l'influence de l'ame sur le corps et du corps sur l'ame, 1775, 2 vol. *in*-12. — Découverte sur le feu, l'électricité et la lumière, 1779, *in*-8°. — Découvertes sur la lumière, Londres, 1780, *in*-8°. — Recherches sur l'électricité, 1782, *in*-8°. — Mémoire sur l'électricité médicale, Rouen, 1784, *in*-8°. — Observations de M. l'amateur *Avec* à M. l'abbé *Sans*, 1785, *in*-8°. — Notions élémentaires d'optique, 1784, *in*-8°. — Nouvelles découvertes sur la lumière, 1788, *in*-8°. — L'Ami du peuple, 1789. — Dénonciation contre M. Necker, 1789, *in*-8°. — Appel à la nation, 1790, *in*-8°. — Nouvelle dénonciation contre M. Necker, etc., 1790, *in*-8°. — Les Charlatans modernes, 1791, *in*-8°. — Opinion sur le jugement de Louis XVI,

1792. Beaucoup de pamphlets, où il distillait chaque jour le fiel dont son ame atroce était abreuvée,

MARBAULT, mort en 1781, a donné : Essai sur le commerce de Russie, 1781, *in*-8°.

MARBODE, évêque de Rennes, naquit à Angers, et mourut en 1123, à 88 ans. On a de lui : Six Lettres, et plusieurs ouvrages recueillis par Dom Beaugendre, et imprimés à Rennes en 1708, à la suite de ceux d'Hildebert, *in*-fol.

MARBOIS, (BARBÉ de) ci-devant intendant des Isles françaises sous le Vent, membre du conseil des anciens, proscrit et déporté au 18 fructidor. On a de lui : Essai sur les moyens d'inspirer aux hommes le goût de la vertu, 1769, *in*-8°. — La Parisienne en province, Amsterdam, 1769, *in*-8°. — Juliane, conte, trad. de l'angl., Paris, 1769, *in*-12. — Socrate en délire, trad. de l'allemand, de M. Wieland, 1772, *in*-12. — Essais de morale, 1772, *in*-12. — Etat des finances de Saint-Domingue, 1789, *in*-8°. — Réflexions sur la colonie de St.-Domingue, *in*-8°. — Plusieurs morceaux de littérature et de critique, dans le Journal encyclopéd.

MARC, prêtre à Nancy, est auteur de l'Eloge historique de Ste.-Jeanne-Françoise de Chantal, 1778, *in*-8°.

MARCA, (Pierre de) d'une famille ancienne du Béarn, originaire d'Espagne, prélat spirituel, savant auteur de plusieurs bons ouvrages, a laissé dans toutes les actions de sa vie l'empreinte de l'ambition et de l'intérêt qui le dominaient. « Quand Marca dit mal (dit l'abbé de Longuerue), c'est qu'il est payé pour ne pas bien dire, ou qu'il espère de l'être ». Après avoir travaillé avec succès au rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, il eut pour récompense une charge de président au parlement de Pau en 1621, et celle de conseiller-d'état en 1639. Etant magistrat, il donna le fameux Traité *de Concordia sacerdotii et imperii*, où il défendait avec chaleur les libertés de l'Eglise gallicane; mais étant devenu veuf, il entra dans les ordres pour faire plus sûrement et plus rapidement fortune. Il fut nommé à l'évêché de Couzerans, et il éprouva que les démarches que l'ambition fait faire, ne tournent pas toujours à l'avantage des ambitieux. Le pape se souvint de son Traité *de Concordia sacerdotii et imperii*, et il refusa des bulles à l'auteur: alors celui-ci dans un autre ouvrage expliqua, de la manière la plus rapprochée des prétentions ultramontaines, ce qu'il avait dit

de plus fort en faveur des libertés de l'Eglise gallicane, et tâcha d'accorder le sacerdoce avec l'empire. On prétend même, que pour mériter la pourpre, objet suprême de son ambition, il dicta, quelques mois avant sa mort, au fameux Baluze, son secrétaire, son ami et l'héritier de ses manuscrits, un traité de l'infaillibilité du pape. Etant en Catalogne, où il était chargé d'une commission difficile et délicate, il y tomba malade; on fit des vœux publics pour sa santé; sa récompense fut l'archevêché de Toulouse, qu'il eut en 1653; il fut fait ministre d'état en 1658, et enfin archevêque de Paris en 1662. Il dut cette dernière dignité au zèle qu'il affecta contre le jansénisme : ce fut lui qui dressa le premier le projet d'un formulaire où les propositions de Jansenius seraient condamnées. Il ne jouit pas longtems de la récompense qu'il avait obtenue; il mourut le jour même où les bulles arrivèrent, en 1662, à 68 ans. Voici la liste de ses ouvrages : *De Concordia sacerdotii et imperii*, dont la meilleure édition est celle qui fut donnée après sa mort par Baluze, Paris, 1704, *in*-fol. — Histoire de Bearn, *in*-fol., Paris, 1640. — *Marca Hispanica*, 1688, *in*-fol. C'est une descript. savante et curieuse de la Catalogne, du Roussillon et des frontières. — *Dissertatio de primatu Lugdunensi*, 1644, *in*-8°. — Relation de ce qui s'est fait depuis 1653, dans les assemblees des évêques, au sujet des cinq propositions, Paris, 1657, *in*-4°. — Des Opuscules, publiés par Baluze en 1669, *in*-8°. — D'autres Opuscules mis au jour par le même, en 1681, *in*-8°. — Un Recueil de quelques traités théologiques, les uns en latin, les autres en français, donnés au public en 1668, *in*-40, par l'abbé de Faget, cousin-germain du savant archevêque.

MARCANDIER a publié : Mémoire sur une nouvelle manière de traiter le chanvre, 1757, *in*-12. — Traité du chanvre, 1758, *in*-12. — Questions importantes sur l'agriculture et le commerce, 1766, *in*-12.

MARCASSUS, (Pierre de) né en Gascogne vers 1584, fut professeur de rhétorique au collége de la Marche à Paris, où il mourut en 1664. On a de lui des histoires, des romans et des pièces de théâtre, qui sont indignes de paraître, même sur un théâtre de collége. Ses autres ouvrages ne valent pas mieux. On a aussi de lui des traductions qui sont au dessous de celles de l'abbé Marolles, son ami : c'est-à-dire, qu'elles sont ce que nous avons de plus mau-

vais dans notre littérature.

Marcel, (G.) né près de Bayeux, entra chez les pères de l'Oratoire et en sortit quelque tems après, pour remplir la place de professeur d'éloquence au collége des Grassins à Paris. Ce fut dans ce collége que lui arriva l'aventure rapportée dans le dictionnaire de Bayle, au mot *Godefroi Hermant*. Il était près de réciter en public l'oraison funèbre du maréchal de Gassion, quand, sur la plainte d'un vieux docteur, il lui fut défendu de la part du recteur, de prononcer dans une université catholique, l'éloge d'un homme mort dans la religion protestante. L'amour de sa patrie le rappela à Bayeux, où il fut chanoine et principal du collége de cette ville; enfin voulant se reposer des fatigues de ce pénible emploi, il se retira en 1671, dans la cure de Basly près Caen, et y mourut en 1702, âgé de 90 ans. Il était de l'académie de Segrais de cette ville. C'est par ses conseils que le poète Brébeuf, son ami, entreprit la traduction de la Pharsale de Lucain. Il a laissé un grand nombre d'écrits en prose, et en vers latins et français.

Marcel, (Guillaume) avocat au conseil, natif de Toulouse, mort à Arles, commissaire des classes, en 1708, à 61 ans, est auteur: de l'Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française, en 4 vol. *in*-12; — des Tablettes chronologiq. pour l'histoire profane, *in*-12; — des Tablettes chronologiques pour les affaires de l'église, *in*-8°. Marcel avait le génie de la négociation. Ce fut lui qui conclut la paix d'Alger avec Louis XIV en 1677, et qui fit fleurir le commerce de France en Egypte.

Marcenay de Ghuy est auteur d'une Dissertation sur la gravure, 1756, *in*-4°. On lui doit aussi: Idée de la gravure, 1764, *in*-4°. — Essai sur la beauté, 1770, *in*-8°.

Marchan, oculiste à Nîmes, est connu par des Mémoires sur les maladies des yeux les plus fréquentes, Nîmes, 1784, *in*-12; et par des Observations sur un nouveau moyen de prévenir et d'éviter l'aveuglement qui a pour cause la cataracte, Nîmes, 1784, *in*-8°.

Marchand, (Prosper) fut élevé, dès sa jeunesse, dans la connaissance des livres. Il était en correspondance avec plusieurs savans, entr'autres avec Bernard, continuateur des Nouvelles de la république des lettres. Marchand alla le joindre en Hollande, pour y professer en liberté la religion protestante qu'il avait embrassée. Il y continua

quelque tems la librairie ; mais il quitta ensuite ce commerce pour se consacrer uniquement à la littérature. La connaissance des livres et de leurs auteurs, et l'étude de l'hist. de France, furent toujours son occupation favorite. Il s'y distingua tellement, qu'il était consulté de toutes les parties de l'Europe. Il fut aussi un des principaux auteurs du Journal littéraire. Ce savant estimable mourut dans un âge avancé en 1756. On a de lui : L'Histoire de l'Imprimerie, ouvrage rempli de discussions et de notes, qui parut en 1740, à la Haye, *in*-4°. — Un Dictionnaire historique, ou Mémoires critiques et littéraires, imprimé à la Haye, en 1758, en 2 petits vol. *in*-fol. — Une nouvelle édition du Dictionnaire et des Lettres de Bayle ; du *Cymbalum mundi*, etc.

MARCHAND, (Jean-Henri) ci-devant avocat et censeur royal, est connu par plusieurs bagatelles littéraires, en prose et en vers, écrites d'un style aussi pétillant d'esprit que de gaieté. Il paraît qu'il s'était fait de la littérature un amusement plutôt qu'une occupation. Ses principaux ouvrages sont : Requête du curé de Fontenay au roi, 1745, *in*-4°. — Avis d'un père à son fils, 1751, *in*-12. — Requête des sous-fermiers pour le contrôle des billets de confession, 1752, *in*-8°. — Mémoire pour M. de Beaumanoir, au sujet du pain béni, 1756, *in*-8°. — Le Commerce commerçable ou ubiquiste, 1756, *in*-12. — Lettre à l'auteur de la Dissertation sur la tolérance des protestans, 1756, *in*-12. — L'Encyclopédie perruquière, 1757, *in*-12. — Mon Radotage, 1759, *in*-12. — Essai de l'Eloge historiq. de Stanislas, roi de Pologne, Bruxelles, 1766, *in*-8°. — Hilaire, critique de Bélisaire, 1767, *in*-12. — Les délassemens champêtr. 1768, 2 vol. *in*-12. — L'Esprit et la Chose, 1768, *in*-8°. — Requête des Fiacres, 1768, *in*-8°. — Les Panaches ou les Coiffures à la mode. — Testament politiq. de Voltaire, *in*-8°. — L'Egoïste.

MARCHAND a donné : Fénélon, poëme, 1787, *in*-8°. — La Chronique du Manége, 178*, *in*-8°. — Les Sabats jacobites, 1791, 2 vol. *in*-8°, v. 3e. 1792. — La Jacobinéide, 1792, *in*-8°. — La Constitution ne vaudevil. suivie des Droits de l'homme, de la femme, et de plusieurs autres vaudevilles constitutionnels, 1792, *in*-8°. — Folies nationales, pour servir de suite à la constitution en vaudevilles, 1792, *in*-8°.

MARCHAND, notaire à Chartres, a publié : Systême nouv. sur l'origine des fiefs, Chartres, 1776, *in*-8°.

Marchant, (le) abbé. On a de lui : Entretiens de physique, 1782, *in*-8°.

Marche, (Olivier de la) Bourguignon, fut successivement page et gentilhomme de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ensuite maître-d'hôtel et capitaine des gardes de Charles le téméraire, grand-maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épousa l'héritière de Bourgogne, et enfin ambassadeur à la cour de France après la mort de Louis XI. Il mourut à Bruxelles en 1581. On a de lui : Des Mém. ou chroniques, imprimés à Lyon en 1562, et à Bruxelles en 1616, *in*-4°. Ces Mém. inférieurs à ceux de Comines pour le style, leur sont supérieurs pour la sincérité.—Traités sur les duels et gages de bataille, *in*-8°. —Triomphe des dames d'honneur, 1520, *in*-8°. et plusieurs autres ouvrages imprimés et manuscrits qui ne méritent ni d'être lus, ni d'être cités.

Marche-Courmont, (Ignace Hugari de la) ancien chambellan du margrave de Bareith, naquit à Paris en 1728, et mourut à l'isle de Bourbon en 1768. Il avait beaucoup voyagé en Italie, en Allemagne, en Pologne. On a de lui : Les Lettres d'Aza pour servir de suite aux Lettres Péruviennes, *in*-12. — Essai politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de Minorque. —Le Littérateur impartial, journal qui n'eut point de suite. — Le journal étranger, dont le succès long-tems soutenu par son titre plus que par ses auteurs, reprit un nouvel éclat entre les mains de l'abbé Arnauld, sous le titre de *Gazette littéraire*. — Une Réponse aux différens écrits publiés contre la comédie des philosophes. —Quelques épigrammes.—Un Eloge du roi Stanislas, inséré dans le nécrologe de 1769.

Marche, (de la) géographe, est auteur d'un Tableau géographique et élémentaire, 1790, *in*-fol. — Analyse hist. et géograph. des quatre part. du monde.

Marcilly, (Laurent) né à Conflans-sur-Seine, le 31 juillet 1731, ancien bailly, lieutenant-général de Pont-sur-Seine, ex-juge du tribunal civil du département de la Seine, de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, a donné les ouvr. suivans : En 1755, un petit roman sous le titre de Zelindor et Zaire, 1 vol. *in*-12, à la Haie. — En 1768, un Commentaire sur la Coutume de Troyes en Champagne, *in*-12. — En 1788, sous le titre de l'Observateur français, ami de la patrie, seize lettres dont quatre furent imprimées et

dédiées à l'assemblée nationale ; les douze autres furent données en manuscrit, et remises à la bibliothèque de l'assemblée. Il est auteur de plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés, et qu'il conserve en manuscrits, tels qu'un Dictionnaire criminel, un Recueil d'épitaphes, une Bibliothèque champenoise, etc. etc.

MARCONVILLE, (Jean de) naquit dans le Perche ; il est connu par un Traité moral et singulier, intitulé : De la bonté et de la mauvaistié des femmes, 1 vol *in*-16, Paris, 1576. On a encore de lui : De l'heur et malheur du mariage, Paris, 1564, *in*-8°. — De la bonne et mauvaise langue, Paris, 1573, *in*-8°.

MARCOUVILLE, auteur dramatique, à Paris, est auteur des pièces suivantes : Tantale, parodie d'Omphale en vaudevilles, 1752, avec Favart. — Des amans trompés, 1756 avec Anseaume. — De la fausse aventurière, 1757. — De la petite maison, 1757. — De l'heureux déguisement, en 2 actes, 1758. — Du maître d'école, 1760.

MARCULFE, moine français, fit, à l'âge de 70 ans, un recueil des formules des actes les plus ordinaires, ouv. utile pour la connaissance de l'antiquité ecclésiastiq. et de l'hist. des rois de France de la 1re race : il est divisé en 2 livres. Le premier contient les chartres royales, et le deuxième les actes des particuliers. Jérôme Bignon publia cette collection en 1613, *in*-8°. avec des remarques pleines d'érudition. Baluze en donna une nouvelle édit. dans le recueil des Capitulaires, 1677, 2 vol. *in*-fol. qui est la plus exacte et la plus complète. On ne sait rien de positif sur le tems où il a vécu.

MARE, (Guillaume de la) poète latin, né d'une famille noble du Cotentin en Normandie. Après avoir été secrétaire de plusieurs chanceliers, il devint vers 1510 trésorier et chanoine de l'église de Coutances, où il mourut. On a de lui deux poëmes qui traitent à-peu-près de la même matière ; l'un intitulé : *Chimæra*, Paris, 1513, *in*-4°. L'autre a pour titre : *De tribus fugiendis ; Venere, Ventre et Plumâ*, Paris, 1512, *in*-4°.

MARE, (Philibert de la) conseiller au parlement de Dijon, très-versé dans la littérature et dans l'histoire, écrivait en latin presqu'aussi bien que le président de Thou, sur lequel il s'était formé. Il mourut en 1687, après avoir publié plusieurs ouvrages. Le plus connu est, *Commentarius de Bello Burgundico*. C'est l'hist. de la guerre de 1635, elle

fait partie de son *Historicorum Burgundiæ conspectus*, *in*-4°, 1689.

MARE, (Nicolas de la) doyen des commissaires du châtelet, fut chargé de plusieurs affaires importantes sous le règne de Louis XIV qui lui fit une pension de 2000 liv. La Mare mourut en 1723, âgé d'environ 82 ans. On a de lui un excellent Traité de la police, en 3 vol. *in*-fol. auxquels le Clerc du Brillet en a ajouté un 4e. Desessarts a refondu l'ouvrage de la Mare dans son Dictionnaire universel de police, dont il a donné huit vol. *in*-4°. et il y a ajouté toutes les lois postérieures.

MARRE, (N. la) ex-abbé, né en Bretagne, mort en 1742, poète qui n'était ni sans esprit ni sans talens, mais à qui une vie dissipée ne permit pas de s'élever au-dessus de la médiocrité. On remarque dans sa Zaïde, reine de Grenade, de l'ordre dans le plan, de l'intelligence dans la distribution des scènes, du naturel et de la vivacité dans les idées et les expressions, du sentiment et du pathétique dans les situations. La pastorale de Titon et l'Aurore, mise en musique par Mondonville, est une production posthume de la muse de Lamarre. Le musicien y a fait des changemens qui l'ont rendue un des tableaux les plus pompeux de notre théâtre lyrique. Nous ne parlons pas des pièces fugitives de ce poète, assez indignes d'être recueillies.

MARÉCHAL, (Pierre-Sylvain) ci-dev. avocat, garde des livres de la bibliothèque Mazarine, né à Paris en 1750. On a de cet écrivain les ouvrages suivans : Des Bergeries, 1770, *in*-12.—Le Temple de l'hymen, 1771, *in*-12. — Le prix provincial de l'arquebuse de Montereau, 1773, *in*-12. — La Bibliothèque des amans, 1777, *in*-16. — Le Tombeau de J. J. Rousseau, 1779, *in*-8°. — Le Livre de tous les âges, 1779, *in*-12.— Dialogue entre l'almanach royal et l'almanach des Muses, 1781, *in*-12. — L'âge d'or, 1782, *in*-12. — Les litanies de la providence commentées, 1783, *in*-12. — Livre échappé au déluge, 1784, *in*-12. — Recueil des poètes moralistes français, ou choix des quatrains moraux, Paris, 1784, 2 vol. *in*-18. — Costumes civils actuels de tous les peuples, 1784-85, *in*-4°. — Les actions célèbres des grands hommes de toutes les nations, quatres livr. 1787.— Tableaux de la fable, 1787, etc. — Paris et la province, ou choix des plus beaux monumens d'architect. en France, dessinés par Sergent, accompagnés d'un texte explicatif,

1787, etc. — Histoire de la Grèce, représentée par fig., accompagnée d'un précis historique, 1788, 4e livr. 1789. — Catéchisme du curé Meslier, 1789, *in*-8°. — Dictionnaire d'amour, 1787, *in*-16. —Le Panthéon ou les fig. de la fable, avec leurs histor., 1791, *in*-8°. — Almanach des honnêtes gens, 1793, — Des anecdotes peu connues sur les journées du 18 août, 2, 3 septembre, 1792, 1-2e édit. 1793, *in*-16. — Almanach républicain, 1793, *in*-16. — Etrennes de la république franç., 1793, *in*-8°. — Décades du cultivateur, 2 vol. *in*-18. — Il a encore donné les explications à l'œuvre suivant, gravé par Fr. Anne David: Museum de Florence ou collection des pierres antiques, statues et médailles de la gallerie et du cabinet du grand duc de Toscane avec Mulot, 6 v. *in*-4°.—à l'Hist. de France, depuis l'élection de Pharamond jusqu'à nos jours, représentée par fig. avec Guyot, 1795, 5 vol. *in*-4°.—Le voyage de Pytagore, 6 vol. *in*-8°, an VI, (1798). — La femme abbé, 1 vol. *in*-12. — Le Dictionnaire des athées, 1 vol. *in*-8°. Paris, an VIII (1800). —Et d'autres ouvrages moins importans.

Maréchal, dit *la Marche*, (Nicolas) né dans la Franche-Comté en 1746, a donné : Le Temple de la critique, Amst. 1772, *in*-12. Il a travaillé à la traduct. du poëme de Trissin, et publié quelques vol. des lettres édifiantes.

Marescaux, (Louis-Fr.-Joseph de) médecin, a publié : *Institutiones chimicæ in theses distributæ*, 1761, *in*-4°.

Marescot. On a de lui : La Folie du jour. —La Folie de la nuit, 1754, *in*-12. —La Brochure à la mode.—Origine du Cabriolet.—Titon et l'Aurore. — Etrennes singulières, 1758, *in*-12. — Lettre d'un Français à Londres, 1759, *in*-12. — La jouissance des sens, poëme en prose, 1760, *in*-12. — Banquets poissards, 1760, *in*-12. — Réponse de J*** à l'Epître d'une jeune Dame publiée par son mari, 1760, *in*-12. — Recueil complet de Pièces curieuses, 1765, *in*-12. — Mahulem, ou le Philosophe oriental, 1765, *in*-12. — Le Prix du Baiser, 1768, *in*-12. — Eloge de la blancheur, par un Charbonnier, poëme en 4 chants, etc.

Maret, (Hugues) médecin, censeur royal, secrétaire perpétuel de l'acad. de Dijon, correspondant de la ci-devant acad. des sciences de Paris, etc., naquit à Dijon en 1726, mourut dans la même ville le 11 juin 1786, dans la 59e année de son âge. Après avoir étudié la chirurgie que professait son père, il se livra à

la médecine, et fut aggrégé en 1753 au collége des médecins de Dijon. Trois ans après, il fut associé à l'acad. de cette ville. Le jour de sa réception, il lut un Mémoire très-savant sur les maladies hypocondriaques et vaporeuses, dont il prouva que le siége était dans les nerfs trop excités ou trop affaiblis. Il fut un des premiers à adopter la pratique de l'inoculation, dont il fit l'essai sur ses enfans en 1762, et il contribua beaucoup à en répandre l'usage dans sa province. Il fut nommé secrétaire de l'acad. en 1764, et dès ce moment elle parut animée d'un nouvel esprit. Il encouragea ses membres, par son exemple et ses conseils, à se livrer davantage à l'étude des sciences, et publia le Recueil des Mémoires de cette compagnie, à qui la physique et particulièrement la chimie, ont de si grandes obligations. Les travaux que lui imposait sa place de secrétaire de l'académie, et qu'il étendit bien au-delà de ses devoirs, ne l'empêchèrent point d'en entreprendre d'autres également utiles. Il remporta plusieurs prix en différentes académies, entr'autres celui qu'avait proposé celle d'Amiens, sur ce sujet : *Quelle a été l'influence des mœurs des Français sur leur santé ?* Maret est un des premiers qui ait écrit sur le danger des inhumations dans les églises ; danger qu'il prouva par des faits nombreux et par l'autorité de la religion et des lois, dans un Mémoire qui parut en 1773. Il ne s'était occupé de l'acad. de chirurgie, que dans un âge fort avancé. L'occasion lui avait manqué pour se livrer à cette étude ; mais, lorsque les Etats de Bourgogne fondèrent en 1775 le Cours de Chimie de cette académie, alors il eut le courage de se ranger au nombre des disciples. Bientôt il fut assez instruit pour conduire les travaux du laboratoire, et il fut même assez heureux pour y faire plusieurs expériences fines et délicates, que nul chimiste n'avait tentées avant lui. Les vertus qui avaient formé la trame de sa vie en marquèrent aussi la fin. Depuis 1760, il avait dirigé le traitement des épidémies de la Bourgogne. Il venait de se rendre à Fresne-St.-Mametz pour y chercher un remède à des fièvres malignes qui enlevaient beaucoup de monde ; il fut frappé lui-même du fléau qu'il allait combattre, et après avoir lutté quelque tems, il succomba. On a de lui les ouvrages suivans : Tableau de la fièvre pétéchiale maligne, Dijon, 1762, *in*-4°. — Eloge historique de Rameau, 1766, *in*-8°. — Consultation au sujet d'un enfant que l'on prétend être né dans le commencement du 5e mois, 1768, *in*-4°. — Mémoire sur la manière d'agir des bains d'eau douce

et d'eau de mer, 1769, *in*-8°. — Exposé des expériences faites pour connaître si les farines vendues par le meûnier d'Ouche sont sophistiquées, Dijon, 1771, *in*-8°. — Mém. dans lequel on cherche à déterminer : Quelle influence les mœurs des Français ont sur leur santé? 1771, Amiens, 1772, *in*-12. —Mémoire sur l'usage d'enterrer les morts dans les églises et dans l'enceinte des villes, Dijon 1773, *in*-12. —Eloge de le Gouz de Gerland, 1774, gr. *in*-4°. — Mémoire pour servir au traitement d'une fièvre épidémique, 1775, *in*-8°. — Mém. pour servir au traitement de la dysenterie, 1779, *in*-8°.— Analyse de l'eau de Pont-de-Vesle, 1779, *in*-8°. — Mém. sur les moyens à employer pour s'opposer aux ravages de la petite-vérole, 1780, *in*-8°. — Eloge de Maret, maître en chirurgie à Dijon, 1781, *in*-8°. — Beaucoup de Mém. dans la Collection de l'acad. de Dijon, dont il a publié le premier volume, dans lequel il a inséré l'Histoire de l'académie, etc.

MARETS, (Roland des) né à Paris en 1594, avocat, fréquenta d'abord le barreau ; mais il le quitta ensuite pour la littérature. Il mourut en 1653, âgé de 59 ans, regardé comme un bon humaniste, et un excellent critique. On a de lui un Recueil de Lettres latines, écrites avec assez de pureté, et remplies de remarques de grammaire et de belles-lettres. Elles sont intitulées : *Rolandi Maresii epistolarum philologicarum libri duo*. Ces Lettres ne parurent qu'après sa mort en 1656, puis en 1686, *in*-12. Il eut un fils qui fut également avocat. Il est souvent cité par Bayle, auquel il fournissait des Observations et des Remarques, dont ce savant se louait beaucoup.

MARETS DE SAINT-SORLIN, (Jean des) frère du précédent, né à Paris en 1595, fut un des premiers membres de l'acad. française. Le cardinal de Richelieu, qu'il aidait dans la composition de ses tragédies, le fit contrôleur-général de l'extraordinaire des guerres, et secrétaire-général de la marine du Levant. Il mourut à Paris en 1676, chez le duc de Richelieu, dont il était l'intendant, à l'âge de 81 ans. Il a publié, outres plusieurs Pièces de théâtre : les Pseaumes de David paraphrasés. — Le Tombeau du cardinal de Richelieu, ode. — L'Office de la Vierge, mis en vers. — Les Vertus chrétiennes, poëme en 8 chants. — Les quatre livres de l'Imitation de J.-C., 1654, *in*-12, très-mal traduits en vers français. —Clovis, ou la France chrétienne, en 26 livres, Elzevir, 1657, *in*-12, poëme sans génie. — La Con-

quête de la Franche-Comté. —Le Triomphe de la Grace : c'est plutôt le triomphe de l'insipidité. — Esther. — Les Amours de Protée et de Philis, poëmes héroïques, etc. Des Marêts a publié en prose : Les Délices de l'esprit : ouvrage, duquel on a dit qu'il fallait mettre dans l'*Errata* : *Délices*, lisez *Délires*. — Avis du St.-Esprit au Roi : de tous ses écrits, c'est le plus extravagant. — Des Romans : entr'autres Ariane, production obscène et maussade en 3 vol. *in*-12. — Une espèce de Dissertation sur les Poètes grecs, latins et français. — La vérité des Fables, 1648, en 2 vol. *in*-8°. — Quelques écrits contre les Satyres de Boileau, et contre les disciples de Jansénius.

Marets, (Samuel des) né à Oisemond en Picardie en 1599, devint ministre de plusieurs Eglises protestantes, puis professeur de théologie à Sedan et à Groningue, où il mourut en 1673, âgé de 74 ans. Bayle faisait grand cas de son savoir et de ses talens. Plusieurs de ses ouvrages ont été réfutés par des protestans qui estiment cependant son *Collegium theologicum*, Groningue, 1673, *in*-4°. C'est à lui et à Henri son fils aîné qu'on doit l'édition de la Bible française, imprimée en grand papier, *in*-fol., Elzevir, 1669, sous ce titre : La sainte Bible française, édition nouvelle sur la version de Genève, avec les notes de la Bible flamande, celles de Jean Diodati, et autres, etc., par les soins de Samuel et Henri des Marêts, père et fils, Elzevir, 1669, 3 vol. *in*-fol. — On a encore de ce théologien un Catéchisme latin sur la Grace, publié en 1651.

Margon, (Guill. Plantavit de la Pause de) né dans le diocèse de Béziers, mourut en 1760. Cet auteur fit pendant quelque tems beaucoup de bruit par ses libelles et ses satyres. Il en fit une contre les jansénistes qui déplut même aux jésuites. L'ouvrage avait pour titre : *le Jansénisme démasqué*. Margon ne fut pas peu surpris, ni peu mécontent de voir cette brochure très-maltraitée dans le Journal de Trévoux par le P. Tournemine. L'abbé Margon a laissé la réputation d'un méchant. On dit que sa physionomie était l'image de son ame. Les libelles qu'il répandait avec profusion attirèrent l'attention du gouvernement ; il fut relégué aux îles de Lérins ; et lorsque ces îles furent prises par les Autrichiens en 1746, il fut transféré au château d'If ; il obtint ensuite une demi-liberté, à condition de vivre dans un couvent. Là, en faisant de petites méchancetés obscures, il se consolait de ne plus en faire d'éclatantes ; il troublait

du moins la petite sphère qui le renfermait. On a de lui plusieurs ouvrages écrits avec chaleur : Les Mémoires de Villars, 3 vol. *in*-12. — Les Mémoires de Berwick, 2 vol. *in*-12. — Ceux de Tourville, 3 vol. *in*-12.—Lettre de Fitz-Moritz. —Une mauvaise brochure contre l'acad. française, intitulée : *Première séance des Etats calotins*.—Plusieurs Brevets de la calotte. Margon eut beaucoup de part aux Satyres publiées sous ce nom.—Quelques Pièces de Poésie.

Marguerite de Valois, reine de Navarre, sœur de François Ier, et fille de Charl. d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, naquit à Angoulême en 1492, et mourut en 1549, à 57 ans, au château d'Odos en Bigorre. Elle épousa en 1509, Charles, dernier duc d'Alençon, premier prince du sang, et connétable de France, mort à Lyon après la prise de Pavie, en 1525. Marguerite, affligée de la mort de son époux, et de la prise de son frère qu'elle aimait tendrement, fit un voyage à Madrid, pour y soulager le roi durant sa maladie. La fermeté avec laquelle elle parla à Charles-Quint et à ses ministres, les obligea à traiter ce monarque avec les égards dus à son rang. François Ier, de retour en France, lui témoigna sa gratitude en prince sensible et généreux. Il l'appellait ordinairement *sa Mignonne* ; il lui fit de très-grands avantages lorsqu'elle se maria en 1526 à Henri d'Albret, roi de Navarre. Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut le fruit de ce mariage. — Voici le portrait que fait de cette princesse, l'auteur de l'Histoire de François Ier. « Marguerite pensait comme lui ; elle avait les mêmes goûts, les mêmes lumières et le talent d'inspirer tout ce qu'elle sentait. Aux qualités héroïques, qui font les grands caractères, elle joignait les qualités douces, qui font les caractères intéressans. Dans les cercles, dans les fêtes, c'était une femme aimable, qui aspirait à la conquête des cœurs ; dans son cabinet solitaire, c'était un philosophe sensible, qui se pénétrait du plaisir de penser et de connaître, et pour qui l'instruction était un besoin. Elle avait un besoin plus noble encore, celui de faire le bien ; elle y joignait le courage plus rare d'empêcher le mal. Indulgente sans intérêt, elle excusait les passions, souriait aux faiblesses, et ne les partageait pas. Elle aimait passionnément et son frère et les lettres : les savans lui étaient chers ; les malheureux lui étaient sacrés ; tous les humains étaient ses frères, tous les écrivains étaient sa famille ; elle ne divisait point la société en orthodoxes et en hérétiques, mais en oppresseurs et en opprimés.

Tandis que le syndic Béda guettait les hérétiques, et que le conseiller Verjus les brûlait; tandis que des barbares égorgeaient des fous et menaçaient les sages, Marguerite consolait le roi mourant dans sa prison, négociait pour sa délivrance, et le conjurait par ses infortunes de prendre pitié des infortunés que le fanatisme opprimait ». — On a d'elle : Heptameron ou les Nouvelles de la reine de Navarre, 1560, *in*-4° (édition de Gruget), Amsterd. 1698, 2 vol. *in*-8°, figures de Romain de Hoogue. Ce sont des Contes dans le goût de ceux de Bocace, qui ont été imprimés de même à Amsterdam en 1697, en 2 vol. *in*-8°, fig. On y joint les Cent Nouvelles, Amsterd., 1701, 2 vol. *in*-8°, figures; et les Contes de la Fontaine, Amsterdam, 1685, 2 vol. *in*-8°, fig. Ces quatre Recueils ont été réimprimés sous le titre de Recueil de Contes, d'une très-jolie édition, à Chartres, sous le nom de la Haye, 1733, 8 volumes petit *in*-12. — Les Marguerites de la Marguerite des princesses, recueillies en 1547, *in*-8°, par Jean de la Haye, son valet-de-chambre. On trouve dans ce Recueil de Poésies : Quatre Mystères, ou Comédies pieuses, et deux Farces. — Un poëme fort long et fort insipide, intitulé : Le Triomphe de l'Agneau. — La Complainte pour un prisonnier. Marguerite avait une facilité singulière pour faire les devises. La sienne était la fleur de Souci qui regardait le soleil, avec ces mots : *Non inferiora secutus.* Elle en avait une autre; c'était un lys à côté de deux marguerites, et ces paroles à l'entour : *Mirandum naturæ opus.*

Marguerite de France, fille de Henri II, née le 14 mai 1552, épousa en 1571 le prince de Béarn, connu depuis sous le nom de Henri IV. Ce mariage, célébré avec pompe, fut l'avant-coureur de la funeste journée de la St.-Barthélemi, concertée au milieu des réjouissances des nôces. La jeune princesse avait alors tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse; mais son mari n'eut pas son cœur : le duc de Guise, dit-on, le possédait. Henri IV, devenu roi de France, et n'ayant point eu d'enfant d'elle, lui fit proposer, pour le bien de l'état, de casser leur mariage. Elle y consentit, et leurs nœuds furent rompus en 1599, par le pape Clément IX. Marguerite, libre de ses liens, vint se fixer à Paris, où elle fit bâtir un beau palais rue de Seine, avec de vastes jardins qui régnaient le long de la rivière. Elle y vécut jusqu'en 1615, année de sa mort. On a d'elle des Poésies, parmi lesquelles il y a quelques vers heureux. — Des Mémoires, depuis 1565 jusqu'en 1582, publiés en

1628 par Auger de Mauléon. Marguerite s'y peint comme une Vestale. Le style en est naïf et agréable, et les anecdotes curieuses et amusantes. Godefroy en a donné une bonne édition, à Liége, *in*-8°, 1713.

MARIBERT - COURTÊNAY a donné : La Femme infidelle, Neufchâtel, 1786, 4 v. *in*-12, nouv. ed. 1788, *in*-12.

MARIE, (Ch.-L.-J.) médecin. On a de lui : *Novum Compendium anatomiæ universæ, nec non pathologiæ, cum methodo brevi et facili negotio curandi, ad usum examinandorum*, 1787, *in*-12. — Avis au public sur l'efficacité d'une eau anti-vénérienne, dont la préparation vient d'être récemment découverte, 1788, *in*-8°.

MARIE, (Joseph-François) ci-dev. abbé et censeur roy. profess. de mathématiques au collége Mazarin, né à Rhodès le 25 novembre 1738, a donné : Vies des pères et des martyrs, trad. de l'angl. de Butler, avec Godescard, 1764, 6 vol. *in*-8°. — Tables de logarithmes, etc. de la Caille, nouv. édit. 1768, *in*-12. — Traité de méchanique, 1774, *in*-4°. — Leçons élémentaires de mathématiques, par de la Caille, 1770, *in*-8°. nouv. édit. 1778, *in*-8°.

MARIETTE, (Pierre-Jean) secrétaire du roi, associé honoraire de l'acad. de peinture, et de l'acad. de Florence, naquit à Paris le 7 mai 1694, et mourut le 10 septembre 1774. Son père, qui s'était distingué dans l'art de la gravure, dont il faisait sa profession, lui donna une éducation analogue à l'état qu'il devait embrasser. La maison paternelle fut sa première école. En 1717, il fit un voyage en Allemagne ; il passa ensuite en Italie, où il observa les chef-d'œuvres en tout genre que cette patrie des beaux-arts offre à chaque pas aux amateurs éclairés. La comparaison que Mariette eut souvent occasion de faire de ces précieux monumens du génie, perfectionna son goût naturel, et lui procura ce trésor de connaissances, qui devait un jour le rendre une des lumières de son siècle pour tous les objets relatifs au dessin. En 1741, la famille de Crozat, dont il avait toujours été l'ami, le pria de se charger de la direction de la vente de ses dessins et pierres gravées. Il en fit un catalogue raisonné, 1741, *in*-8°. Ce catalogue sera toujours consulté avec fruit par les amateurs, parce que Mariette a joint aux descriptions des dessins, de très-bonnes remarques critiques sur le génie, le style et la manière de dessiner des prin-

cipaux artistes. En 1750, l'académie royale de peinture et de sculpture l'admit au nombre de ses honoraires associés libres. Mariette était considéré d'un grand nombre de personnes distinguées par leurs places et leurs talens. Il était consulté dans toutes les matières du ressort des arts ; et son jugement était adopté de préférence. Il y portait cet œil observateur à qui rien n'échappe. Mariette s'était appliqué particulièrement à la science des médailles et pierres gravées. L'excellent Traité qu'il en a donné en 2 vol. *in*-fol. est rempli de savantes recherches, qui lui méritèrent les plus grands éloges, et lui donnèrent un rang parmi les bons écrivains. Nous avons encore de lui une Lettre adressée à M. le comte de Caylus, sur Léonard de Vinci, dont il a écrit la vie, et tracé le caractère. — Une autre lettre sur la fontaine de la rue de Grenelle. — Une troisième lettre sur les ouvrages de Piranesi. On trouve, dans cette dernière des réflexions lumineuses, qui ne sont pas relatives aux arts seuls, mais dont l'application peut se faire à l'éloquence, à la poésie et à la philosophie des romains.— Abrégé des vies des peintres pour le recueil d'estampes de Crozat, 1729, *in*-fol. — Description des tableaux du cabinet de M. Boyen d'Eguille, 1745, 2 vol. *in*-fol. — Cours d'architecture, 174*. — Description de Paris, par Bride, tom. 1-4, 1752, *in*-12, le 4e par l'abbé Pérau. — Description des travaux qui ont précédé, accompagné et suivi la fonte en bronze d'un seul jet, de la statue équestre de Louis XV, avec Echevin, 1768, *in*-fol.

Marigny, (Jacques Charpentier de) né à Nevers, mourut à Paris en 1670. Son esprit et ses talens pour la poésie, lui attirèrent de la réputation sous le ministère du cardinal de Richelieu. Les saillies de son esprit le firent aimer du cardinal de Retz, qui sut tirer parti en faveur de la Fronde, de son génie chansonnier, toujours prêt à la servir. Aujourd'hui ses poésies sont oubliées, et ne le méritent pas, à en juger par celles qui sont contenues dans un recueil imprimé en 1668 chez Charles de Sercy, et dont le cinquième volume commence par une ballade de ce poète, qui ferait honneur à nos anacréons modernes. Ses autres ouvrages sont : Un Poëme sur le pain béni, 1673, *in*-12. Son humeur satyrique lui attira des éloges et des coups de canne. Gui-Patin lui attribue un libelle devenu rare. Il est intitulé : *Traité politique, composé par Williams Alleins*.

Marigny, (l'abbé Augier

de) mort à Paris en 1762, était un écrivain du troisième ordre. Nous avons de lui : Une Histoire du XIIe siècle, en 5 vol. *in*-12, 1750. — Une autre Histoire des Arabes, 1756, 4 vol. *in*-12. — Révolutions de l'empire des Arabes, 4 vol. *in*-12. Ces ouvrages offrent des recherches; mais le style manque de pureté et d'agrément.

MARILLAC, (Charles de) fils de Guillaume de Marillac, contrôleur général des finances du duc de Bourbon, naquit en Auvergne vers 1510. Il fut d'abord avocat. Il devint ensuite abbé de Saint-Pierre de Melun, maître des requêtes, évêque de Vannes, puis archevêque de Vienne, et chef du conseil-privé. Dans l'assemblée des notables, tenue à Fontainebleau, en 1560, il se fit admirer par une belle harangue. La douleur que lui causa la vue des maux qui allaient inonder la France, le mit au tombeau en 1560, à 50 ans. On a de lui des Mémoires manuscr. qu'on trouve dans plusieurs bibliothèques. Le chancelier de l'Hôpital, son ami intime, lui adressa un poëme, monument éternel de leurs liaisons.

MARILLAC, (Michel de) neveu du précédent, avait été dans sa jeunesse un des plus passionnés ligueurs. Son inclination le portant à la piété, il se fit faire un appartement dans l'avant-cour des Carmelites du faubourg S^t.-Jacques, pour avoir la jouissance continuelle de leur église. C'est ce qui le fit connaître de Marie de Médicis qui y allait souvent, parce qu'elle en était fondatrice. Cette princesse le recommanda au cardinal de Richelieu, qui le fit directeur des finances en 1624, et garde des sceaux deux ans après. Les démêlés qui survinrent entre la reine-mère et le cardinal entraînèrent sa disgrace. Il fut enfermé au château de Caen, puis dans celui de Châteaudun. Il y mourut en 1632, dans une extrême pauvreté. On a de lui : Une trad. des Pseaumes, en vers franç. 1630, *in*-8°. — D'autres poésies. — Une Dissert. sur l'auteur du livre de l'Imitation, qu'il attribue à Gersen.

MARILLAC (Mme. de) a donné : Le Temple du Dessin, poëme en 5 ch. en prose, 1770, *in*-12. — Appel au public du jugement de l'acad. franç. suivi d'un Eloge du ch. de S^te.-Maure, duc de Montausier, avec des notes sur différens sujets, Paris, 1782, *in*-8°.

MARIN, (Michel - Ange) religieux minime, naquit à Marseille en 1697, et mourut en 1767. Il est auteur d'une multitude d'ouvrages de piété, qui lui ont fait une

réputation

réputation distinguée parmi les écrivains ascétiques. La plupart sont des romans pieux, tels que Farfalla ou la Comédienne convertie ; Théodule ou l'Enfant de bénédiction ; Agnès de St.-Amour ou la Fervente Novice ; Angélique ou la Religieuse selon le cœur de Dieu, etc. L'objet de ces romans est toujours de porter à la vertu.

Marin (Jean-Ambroise) est auteur d'un Recueil de romans héroïques, 1788, 4 vol. *in*-12.

Marin, (François-Louis-Claude) né à la Ciotat, en Provence, le 6 juin 1721, anciennement secrétaire-général de la librairie, censeur royal et de la police, auteur de la Gazette de France, lieutenant-général d'amirauté, des académies de Nancy, de Dijon, de Lyon, de Marseille, etc. Ses ouvrages sont : L'Histoire de Saladin, sultan d'Egypte et de Syrie, 2 vol. *in*-12, deux édit. épuisées. —Recueil de pièces de théâtre, 2 vol. *in*-8°. —L'Homme aimable, imité de l'anglais *The fine genltelemaan*, 1 vol. *in*-12. — Annales du Théâtre français, 3 vol. *in*-8°. — Mémoires sur l'ancienne ville de Tauroentum, qu'il a découverte ; il y a joint l'histoire de la Ciotat, sa patrie, et des environs. — La Traduction en prose de la lettre d'Héloïse à Abailard, ainsi que la traduction de différentes poésies d'Ossian. — Lettre de l'Homme civil à l'Homme sauvage. — Lettres à la princesse de Talmont, sur des projets de bienfaisance. — Traduction en vers de quatre églogues de Virgile. — Plusieurs pièces détachées, en prose et en vers, d'érudition ou de litterature, imprim. séparément dans des recueils. —Plusieurs Discours, lus aux séances publiques de l'académie de Marseille, sur l'Histoire, sur la Poésie orientale, sur l'Art dramatique, sur les Chinois, etc. Il a été chargé de l'édition des œuvres du Philosophe bienfaisant, dont il a fait la préface, et l'éloge du roi Stanislas ; de celle du Testament politique du cardinal de Richelieu, avec une préface et des notes historiques, etc.

Marinier. On a de cet auteur, mort en 177* : Aphorismes de Boerhaave, avec le commentaire de van Swieten, traduit du latin en français, 1753, 3 vol. *in*-12.—Essai sur les fièvres, par J. Huxham, avec la méthode de guérir les fièvres, continuée par J. Clutton, trad. de l'angl.

Marion, (Pierre-Xavier) jésuite, a donné : Absalon, tragédie, 1740, *in*-8°. — Ode sur le mariage du Dauphin, 1745, *in*-8°. — La mort

de Cromwell, 1764, *in*-8°.

Marion, (Simon) avocat au parlement de Paris, natif de Nevers, plaida pendant 35 ans avec une réputation extraordinaire. Henri III, instruit de son mérite, le chargea du réglement des limites d'Artois avec les députés du roi d'Espagne. Des lettres de noblesse furent la récompense de ses services. Il devint ensuite président-aux-enquêtes, puis avocat-général au parlement de Paris, et mourut en cette ville en 1605, âgé de 65 ans. On a de lui des Plaidoyers, qu'il fit imprimer en 1594, sous le titre d'*Actiones Forenses*. Ils eurent beaucoup de succès dans leur tems.

Mariotte, (Edme) bourguignon, et prieur de Saint-Martin-sous-Baune, fut reçu à l'acad. des sciences en 1666, et mourut en 1684, après avoir mis au jour plusieurs écrits, qui sont encore estimés, et qui le furent beaucoup dans le 17e siècle. C'est lui qui, le premier en France, a porté dans la physique, un esprit d'observation et de doute, et qui a inspiré ce scrupule, cette timidité si nécessaire à ceux qui interrogent la nature, et qui se chargent d'interpréter ses réponses. Ce savant avait un talent particulier pour les expériences. Il a enrichi l'hydraulique d'une infinité de découvertes sur la mesure et sur la dépense des eaux, suivant les différentes hauteurs des réservoirs. C'est lui surtout qui a prouvé démonstrativement, que la quantité des eaux résultant des pluies et des neiges, est suffisante pour nourrir les fontaines et les fleuves, et soutenir toute la végétation. Mariotte examina ensuite ce qui regarde la conduite des eaux, et la force que doivent avoir les tuyaux pour résister aux différentes charges. C'est une matière délicate, qui demande beaucoup de sagacité dans l'esprit et une grande dextérité dans l'exécution. Mariotte fit la plupart de ses expériences à Chantilli et à l'Observatoire, devant de bons juges. On a de lui : Traité du choc des corps, Paris 1684, *in*-12. — Essai de physique. — Traité du mouvement des eaux, 1686. — Nouvelles Découvertes touchant la vue, Paris, 1668, *in*-4°. — Traité du mouvement des pendules. — Expériences sur les couleurs, 1681. Tous ces écrits furent recueillis à Leyde en 1717, 2 vol. *in*-4°. — Mariotte a encore donné un ouvrage moins connu que les précédens, et qui cependant mériterait de l'être : c'est un Essai de logique.

Marivaux, (Pierre Carlet de Chamblain de) né à Paris en 1688, d'un père qui avait été directeur de la monnaie à Riom en Auvergne, était

d'une famille ancienne dans le parlement de Normandie. La finesse de son esprit lui fit un nom dès sa jeunesse. Le théâtre fut son premier goût; il se livra à la composition des Pièces d'intrigue, et se fraya une route nouvelle dans cette carrière, en analysant les replis les plus secrets du cœur humain, et en mêlant le sentiment à l'épigramme. Les succès de ses pièces et de ses autres ouvrages, lui procurèrent une place à l'académie française. Il était, dans le commerce de la vie, ce qu'il paraissait dans ses écrits. Doué d'un caractère tranquille, quoique sensible et fort vif, il possédait tout ce qui rend la société sûre et agréable. A une probité exacte, à un noble désintéressement, il réunissait une candeur aimable, une ame bienfaisante, une modestie sans fard et sans prétention, et sur-tout une attention scrupuleuse à éviter tout ce qui pouvait offenser ou déplaire. Il disait *qu'il aimait trop son repos, pour troubler en rien celui des autres.* Après avoir parlé des qualités personnelles de Marivaux, nous devons le considérer comme écrivain, sous le double rapport d'auteur dramatique et de romancier. Le style peu naturel et affecté de ses comédies, a essuyé beaucoup de critiques. En effet, ce jargon singulier, tout à la fois précieux et familier, recherché et monotone, est, sans exception, celui de tous ses personnages, de quelque état qu'ils puissent être, depuis les marquis jusqu'aux paysans, et depuis les maîtres jusqu'aux valets. Mais Marivaux disait que le public s'était mépris à ce sujet. « On croit, ajoutait-» il, voir par-tout le même » genre de style dans mes co-» médies, parce que le dia-« logue y est par-tout l'ex-» pression simple des mou-» vemens du cœur; la vérité » de cette expression fait » croire que je n'ai qu'un » même ton et qu'une même » langue; mais ce n'est pas » moi que j'ai voulu copier, » c'est la nature, et c'est peut-» être parce que ce ton est » naturel, qu'il a paru sin-» gulier ». Ce passage, plus singulier peut-être encore que le style de l'auteur, est un exemple frappant de l'illusion qu'un homme d'esprit a l'adresse ou le malheur de se faire à lui-même, sur ses défauts les plus sensibles. Il est vrai que cette illusion avait moins en lui pour principe un amour-propre qui s'aveugle, que l'erreur où il était de très-bonne foi, sur la manière d'être qui lui était propre; il croyait être naturel dans ses comédies, parce que le style qu'il prête à ses acteurs, est celui qu'il avait lui-même, sans effort comme sans relâche dans la conversation. S'il ne pouvait se ré-

soudre à dire simplement les choses mêmes les plus communes; du moins la facilité avec laquelle il parlait de la sorte, semblait demander grace pour ses écrits, parce qu'on pouvait croire, à sa brillante et abondante volubilité, qu'il parlait, en quelque sorte, sa langue naturelle, et qu'il lui aurait été impossible de s'exprimer autrement quand il l'aurait voulu. On croit entendre, dans ses pièces, des étrangers de beaucoup d'esprit, qui obligés de converser dans une langue qu'ils ne savent qu'imparfaitement, se sont fait de cette langue et de la leur, un idiome particulier, semblable à un métal imparfait, mais faussement éclatant, qui aurait été formé par hasard de la réunion de plusieurs autres. Cependant, à travers ces conversations, si peu naturelles, le cœur parle quelquefois un moment son vrai langage. Nous citerons pour exemple les scènes de la *Mère confidente*, entre Mme. Argante et sa fille. Dans ces scènes, une jeune personne qui aime, mais qui craint de donner trop d'entrée dans son ame à un sentiment d'où pourrait naître son malheur, fait confidence à sa mère, comme à sa meilleure et à sa plus digne amie, de ce sentiment qu'elle chérit et qu'elle redoute, et trouve dans la bonté, dans la prudence, dans les conseils de cette mère sage et vertueuse, les secours et l'appui que sa situation lui rend nécessaires. Il est vrai que dans ces scènes touchantes, où la nature développe toute sa naïveté d'une part, et toute sa tendresse de l'autre, Marivaux n'a pu résister à la tentation de se montrer encore quelquefois, mais aussi rarement et aussi peu qu'il lui est possible. Il semble qu'il ait voulu seulement laisser dans ces scènes l'empreinte légère de son cachet, dont nous conviendrons qu'elles auraient pu se passer. A l'exception de quelques scènes de cette espèce, il y a, dans toutes les comédies de Marivaux, plus à sourire qu'à s'attendrir, et plus de finesse que d'intérêt.

Les Romans de Marivaux, supérieurs à ses Comédies, par l'intérêt, par les situations, par le but moral qu'il s'y propose, ont sur-tout le mérite, avec des défauts que nous avouerons sans peine, de ne pas tourner, comme ses pièces de théâtre, dans le cercle étroit d'un amour déguisé; mais d'offrir des peintures plus variées, plus générales, plus dignes du pinceau d'un philosophe. On y voit les raffinemens de la coquetterie, même dans une ame neuve et honnête; les replis de l'amour-propre jusque dans le sein de l'humiliation; la dureté révoltante des bienfaiteurs, ou leur pitié, plus humiliante encore;

le manége de l'hypocrisie, et sa marche tortueuse; l'amour concentré dans le cœur d'une dévote, avec toute la violence et toute la fausseté qui en sont la suite : enfin, ce que Marivaux a sur-tout tracé d'une manière supérieure, la fierté noble et courageuse de la vertu dans l'infortune, et le tableau consolant de la bienfaisance et de la bonté dans une ame pure et sensible. L'auteur n'a pas dédaigné de peindre jusqu'à la sottise du peuple; sa curiosité sans objet, sa charité sans délicatesse, son inepte et offensante bonté, sa dureté compatissante; et rien n'est peut-être plus vrai dans aucun roman, que la pitié cruelle de Mme. de Tour pour Marianne, à qui elle enfonce innocemment le poignard à force de se montrer sensible pour elle. Il faut pourtant convenir que Marivaux, en voulant mettre dans ses tableaux populaires trop de vérité, s'est permis quelques détails ignobles, qui détonnent avec la finesse de ses autres desseins. Nous avouerons en même tems, que les tableaux même qu'il fait des passions, ont en général plus de délicatesse que d'énergie; que le sentiment, si l'on peut s'exprimer de la sorte, y est plutôt peint *en miniature*, qu'il ne l'est à *grands traits;* et que si Marivaux, comme l'a très-bien dit un écrivain célèbre, connaissait tous les sentiers du cœur, il en ignorait les grandes routes. Pour exprimer la recherche minutieuse, avec laquelle l'auteur parcourt et décrit tous ces sentiers, une femme d'esprit employait une comparaison ingénieuse, quoique familière. *C'est un homme*, disait-elle, *qui se fatigue et qui me fatigue moi-même, en me faisant faire cent lieues avec lui sur une feuille de parquet.* Mais il faut observer que si l'auteur fait tant de chemin dans ce petit espace, ce n'est pas précisément en repassant par la même route, c'est en traçant des lignes très-proches les unes des autres, et cependant très-distinctes pour qui sait les démêler. Le défaut naturel qu'on reproche à son style, est plus frappant encore dans ses romans que dans ses pièces de théâtre; malgré le penchant irrésistible qui l'entraînait vers cette manière d'écrire, il a senti qu'il devait s'y livrer avec plus de ménagement sur la scène, où il avait des spectateurs de tous les états, que dans ses romans, où il devait avoir des lecteurs plus choisis; il a bravé la censure du cabinet avec plus de courage que celle du théâtre; et (pour employer encore plus ses expressions) il a voulu, même dans la langue qu'il parlait, distinguer l'esprit qui *n'est bon qu'à être dit, d'avec celui qui n'est bon qu'à être lu.* Mais un autre inconvénient de cet esprit et de ce style, c'est d'entraîner l'auteur dans une suite

peu d'auteurs d'opéra ont partagé la gloire que Boileau lui avait injustement disputée. Si l'on compare les opera de Marmontel à ceux de Quinault, il est impossible de ne pas convenir qu'ils leur sont bien inférieurs. Au reste, on sait que la première gloire de ces sortes d'ouvrages appartient au musicien. Le succès mérité des contes moraux détermina leur auteur à donner 2 nouveaux volumes de contes qui furent favorablement accueillis. On y reconnut la plume élégante qui avait écrit les premiers; mais on n'y trouva pas la même fraîcheur et le même intérêt. Marmontel voulant donner plus d'importance à ses fictions, résolut de traiter les grandes vérités de la morale dans des romans historiques et philosophiques. La prospérité et les malheurs de Bélisaire lui fournirent le sujet d'un de ses romans, et la conquête de l'Amérique par les espagnols, fut choisie sous le nom des *Incas*, pour peindre toutes les horreurs qui avaient accompagné cette sanglante conquête. Voici le jugement qu'un critique porta dans le tems du premier de ces romans, Bélisaire.

« Ceux, dit ce critique, qui ont osé comparer Bélisaire à Télémaque, ont outragé, tout-à-la fois, la raison et la gloire de la nation française. Quelle comparaison entre un ouvrage, marqué au coin du génie, et un roman dénué de toute vraisemblance, parsemé de caractères baroques, inondé d'un radotage insipide; où la monotonie des incidens, l'uniformité des ressorts, l'afféterie du style, l'imbecillité des personnages, forment un contraste perpétuel avec le bon sens, le bon goût, et la nature des objets qu'on y traite; un roman enfin, dont le scandale a fait le succès passager, dont il n'y a que les premiers chapitres qui soient soutenables, et dont tout le reste fait tomber le livre des mains du lecteur, tantôt ennuyé, tantôt révolté ».

Nous sommes bien éloignés de partager l'opinion de ce critique. Si Bélisaire n'est pas un chef-d'œuvre qu'on puisse comparer à Télémaque, ce n'en est pas moins un ouvrage estimable, qui annonce une plume exercée, et qui a droit d'être mis au rang des productions philosophiques qui ne font la guerre aux préjugés que pour rendre les hommes meilleurs. Quant aux Incas, nous citerons le jugement qu'en porte Clément dans ses Essais de critique et de littérature. «Tout ouvrage, dit-il, quelque titre qu'on lui donne, ne peut se dispenser de la première de toutes les règles, prise dans la nature du cœur humain, c'est d'intéresser. Cet intérêt doit

naître particulièrement de l'action principale d'un poëme ou d'un roman. Les épisodes que vous jetez de loin en loin tiendront à votre sujet, si vous voulez soutenir l'intérêt général; mais si ces petits intérêts se succèdent en trop grand nombre, s'ils nous le font oublier, notre attention souffre, languit et s'impatiente. Tout le monde sait cela, et ce n'est pas un secret de l'art bien difficile à pénétrer. Cependant il semble que l'auteur des Incas l'ait parfaitement oublié. Il règne, dit le même critique, dans cet ouvr., une affectation qui fatigue et tourmente. C'est une mesure tout-à-fait contraire au génie et à la liberté de la prose. La versification et la prose ne sont point faites pour se confondre ensemble. Si vous donnez la mesure des vers à la prose, vous gênez sa marche, elle prend alors un air guindé et apprêté, à-peu près comme un homme qui voudrait danser en marchant. Cette manière d'écrire apporte à-la-fois l'ennui d'une prose symétrisée et alignée au cordeau, avec tout le dégoût des vers les plus prosaïques. Il n'est pas douteux que cette affectation monotone n'ait fatigué la plupart des lecteurs des *Incas* ». Ce jugement rigoureux n'empêchera pas les lecteurs impartiaux de regarder les Incas comme la production d'une plume habile et comme un ouvrage qui n'est pas indigne de la réputation de l'auteur de Bélisaire. Marmontel ayant consacré les dernières années de sa vie à donner des élémens de littérature, et cette partie de son travail étant celle qui aura le succès le plus durable, nous croyons devoir déposer ici des réflex. qui furent faites lorsqu'il donna, pour la première fois, un Essai sur le goût, qui s'ert d'introduction à ses Elémens de littérature.

« M. Marmontel paraît fort embarrassé, dans son Essai sur le goût, à concilier deux propositions qui en effet sont inconciliables. A l'en croire, les écrivains distingués de notre siècle ont porté le goût à sa perfection; et cependant il est parvenu précisément dans le même tems à la plus déplorable décadence. Quelle en est la raison? « C'est, nous dit-il, que le goût perfectionné est un goût de spéculation, et que le goût de sentiment ne tient pas aux mêmes principes ». Ceci n'est pas extrêmement clair. Mais si l'un des deux faits dont il s'agit n'est pas exact, l'autre n'aura pas besoin d'explication. Or, il nous paraît évident que la plupart des écrivains célèbres qui ont succédé à ceux du règne de Louis XIV, ne seront pas mis par la postérité, comme par M. Marmontel, au rang des auteurs classiques pour

la pureté du goût. Notre intention est bien loin de vouloir les déprimer; nous reconnaissons hautement que plusieurs ont été doués de talens éminens : si leur manière n'est pas aussi pure, c'est la faute des circonstances et celle du public pour lequel ils ont travaillé. Ils se sont trouvés dans la nécessité de chercher à réveiller le goût blasé de ce public pour qui la belle simplicité des anciens commençait à paraître beaucoup trop fade : ce fut dès-lors une espèce d'émulation à qui s'en écarterait davantage. Les uns, voyant qu'on ne savait plus apprécier ces nuances de couleurs si habilement fondues dans les ouvrages des Despréaux et des Racine, s'empressèrent d'attirer les yeux, devenus moins délicats, par des couleurs tranchantes et plus faites pour éblouir la foule. Les autres remplacèrent la manière noble de leurs prédécesseurs par de vaines subtilités, par des plaisanteries déplacées, par un cliquetis perpétuel d'antithèses et d'épigrammes. Un autre disséqua, pour ainsi dire, le cœur humain dans des peintures délayées avec un esprit prodigieux et dans de longs raisonnemens quintescenciés. D'autres ne daignèrent plus composer qu'un espèce de tissu très-serré de pensées fortes ou nouvelles. D'autres enfin n'emploient que des abstractions faites, pour le plus petit nombre, et ne cessent de transporter le domaine des sciences dans celui des lettres. Une confusion bisarre de couleurs, de tons, de genres; un style tourmenté, alembiqué; des efforts continuels pour être neuf, ou du moins pour le paraître; une fatigue universelle, qui, des écrivains, se communiqué aux lecteurs : c'est ce que nous voyons tous les jours, et ce qui est bien loin de la nature, qui, dans les arts, est ennemie de la gêne, de la recherche et d'une trop grande complication. *L'art le moins composé*, dit très-bien Marmontel lui-même, *est le plus infaillible*. Aussi en même tems que les sciences ont fait des progrès, nous semble-t-il incontestable que le goût a perdu de sa pureté primitive, même chez la plupart des hommes d'un grand talent, qui ont été entraînés par le vif desir de plaire à leurs contemporains, et pour qui le seul suffrage de la postérité n'a paru qu'une perspective, ou trop incertaine ou trop éloignée. Il y a sans doute quelques exceptions à ce que nous disons ici : mais elles sont en petit nombre, et la multitude est emportée par la force du torrent ». Quoique ces réflexions soient infiniment sages, et qu'on soit fondé à reprocher à Marmontel quelques paradoxes,

ses Élémens de littérature n'en doivent pas moins être mis au rang des meilleurs livres didactiques que nous ayons. C'est le fruit d'une longue méditation, et d'un tact exercé. Nous ne balançons pas même à dire que cet ouvrage est celui qui fait le plus d'honneur à Marmontel : il l'a placé dans le petit nombre des écrivains qui donnent d'excellens préceptes, et qui ont sur-tout le talent rare de les faire aimer. Que des hommes jaloux de toute espèce de talens ayent refusé de lui rendre justice, cela ne doit pas étonner dans un siècle où l'esprit de parti et la haine, plutôt qu'une critique sage et utile, dictent les jugemens. Au reste, malgré les efforts qu'ils ont faits pour diminuer la gloire de Marmontel, la postérité le mettra à côté des littérateurs les plus distingués, et des écrivains élégans du 18e. siècle. Si elle lui refuse une place parmi les grands poëtes qui ont illustré la France, elle rendra justice aux peines qu'il s'est données pour le devenir, et elle se souviendra que si, en ce genre, toutes ses tentatives n'ont pas été heureuses, il n'est donné qu'à un très-petit nombre d'hommes privilégiés, de réussir également dans tous les genres.

Jusqu'ici nous n'avons considéré Marmontel que comme écrivain ; il nous reste à l'envisager dans sa vie privée. La nature l'avait doué de la constitution la plus robuste, et il a joui d'une santé inaltérable. Peu d'auteurs ont été plus laborieux que lui. Il a eu des détracteurs, mais il a eu des amis, sur-tout parmi les philosophes les plus célèbres, et les écrivains les plus distingués du 18e. siècle. Si la révolution n'était pas venue lui enlever toutes les jouissances qu'il avait acquises par ses longs travaux, il eut été un des hommes les plus heureux dans sa vieillesse ; mais son ame fut brisée à la vue des maux de sa patrie. Il ne put sur-tout supporter le tableau effrayant des destructions du régime révolutionnaire. Lorsqu'il vit qu'on abusait du nom de la liberté, pour couvrir la France de prisons, d'échafauds et de cadavres, il se retira avec sa famille dans une maison de campagne à quelques lieues de Paris. Heureux d'avoir échappé à la hache révolutionnaire, il consacra le reste de sa vie à jouir des douceurs attachées aux titres d'époux et de père. Le vœu de son département l'ayant appelé au conseil des anciens, il y siégea jusqu'au 18 fructidor, qu'il fut proscrit. Depuis, il a été en bute à des persécutions, et il commençait à peine à goûter les charmes d'une vie tranquille, lorsque la mort est venue terminer sa

longue carrière. On a de lui : Mysis et Delie, 1743. — L'Observateur littér., 1746, *in*-12. — La Boucle de cheveux enlevée, trad. de Pope, en vers franç. 1746, *in*-8°. — Denys le tyran, trag. 1748, *in*-12. — Il a remporté plusieurs prix de poésie à l'acad. franç. — Aristomènes, trag. 1750, *in*-12. — Cléopâtre, trag. 1750, *in*-12. — Les Héraclides, tragéd. 1751, *in*-12. — La Guirlande des fleurs enchantées, acte de ballet, 1751. — L'Établissement de l'Ecole militaire, poëme héroïque, 1757, *in*-8°. — Egyptus, trag. 1753, *in*-12. — Les Sybarites, 1753. — Vers sur la naissance du duc d'Aquitaine, 1755, *in*-4°. — Epître au comte de Bernis, 1756, *in*-8°. — Vençeslas, trag. de Rotrou, retouchée, 1759, *in*-8°. — Les Charmes de l'étude, épître aux poëtes, 1761, *in*-8°. — Hercule mourant, tragéd. 1761, *in*-12. — Acanthe et Céphise, pastorale héroïque, en 3 act. 1761, *in*-12. — Contes moraux, Paris, 3 vol. *in*-12. — Poétique française, 3 vol. *in*-8°, — Discours de réception à l'académie franç. 1763, *in*-4°. — La Bergère des Alpes, pastorale, 1766, *in*-8°. — Bélisaire, Paris, 1767, *in*-8°. — La Pharsale de Lucain, trad. en français, 1766, 2 vol. *in*-8°, 1772, 2 vol. *in*-12. — Annette et Lubin, pastorale, 1767, *in*-8°. — Adieux d'un danois à un français, 1768, *in*-8°. — Le Huron, com. en 2 actes, en vers, 1768, *in*-8°. — Lucile, comédie nouvelle, en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1769, *in*-8°. — Le Sylvain, coméd. en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1770, *in*-8°. — Zémire et Azor, coméd. ballet, 1771, *in*-8°. — L'Ami de la maison, comédie en 3 actes, en vers, mêlée d'ariettes, 1772, *in*-8°. — Essai sur la révolution de la musique en France, 1772, *in*-8°. — La Voix des pauvres, épître sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu, 1773, *in*-8°. — Chefs-d'œuvres dramatiques du théâtre fr. 1773, *in*-4°. — La fausse Magie, com. mêlée de chants, en 3 act. réduits en 1, 1775, *in*-8°. — Céphale et Procris, trag. lyriq. en 3 actes, 1775, *in*-8°. — Les Incas ou la Destruction de l'empire du Pérou, Liége, 1777, 2 vol. *in*-8°. — Roland, trag. lyriq. de Quinault, mise en 3 actes avec quelques changemens, 1778, *in*-4°. — Pièces de théâtre en vers, 1783, *in*-8°. — Didon, trag. lyriq. 1784, *in*-8°, — De l'autorité de l'usage de la langue, 1785, *in*-4°. — Elémens de littérature, 1787, 6 vol. *in*-8°. et *in*-12. — Œuvres completes, 17 vol. *in*-8°, 1787 et suiv. — Léopold de Brunswick, 1788, *in*-8°. — Demophoon, trag. lyriq. en 3 actes, 1789 : *in*-8°. — La Veillée, suivie du franc Breton, 1791, *in*-12. — Les Déjeûners de village,

1791, *in*-12. — L'erreur d'un bon père, 1791, *in*-12. — Nouveaux Contes moraux, Liége, 1792, 2 vol. *in*-12. — Apologie de l'académie franç. en 1792. Il a eu part au Mercure depuis 1748. Il a donné les articles de la Littérature à l'Encyclopédie; des Poésies dans l'almanach des Muses.

Marnezia, (Cl.-Gaspard) chanoine de Lyon, a donné : Réflexions sur l'Histoire de France, 1765, *in*-12. —Oraison funèbre de Louis XV, Paris, 1774, *in*-4°.

Marnezia - Lezay, né à Besançon, mort à Paris en l'an IX (1800), âgé de 66 ans, a laissé plusieurs ouvrages, où il a montré beaucoup de talent, comme poète et comme prosateur. Le caractère de ses écrits répondait parfaitement à la trempe de son ame. Il a célébré la Nature champêtre dans un poëme qui a eu du succès. On a de lui : Un Essai sur le bonheur des campagnes; un petit roman intitulé : La Famille vertueuse; une Lettre à Bernardin-de-Saint-Pierre, et trois Lettres sur le Scioto. Il s'était réfugié sur les bords de ce fleuve dès les premiers troubles qui agitèrent l'assemblée constituante, dont il était membre. A son retour, il fut jeté dans les prisons de Robespierre, où il demeura onze mois dans l'état le plus déplorable. Depuis cette époque, il a souffert continuellement les douleurs les plus aigues, fruits malheureux d'une si longue captivité. Il s'occupait dans ses derniers momens d'un grand ouvrage sur la religion; il se proposait, dit on, de remplir le plan dont Pascal n'a laissé que l'esquisse; il voulait réconcilier la philosophie avec le christianisme, et se servir des armes de l'une pour faire triompher l'autre; il est mort au milieu de ce travail. On a encore de lui un Essai sur la minéralogie du bailliage d'Orgelet en Franche-Comté, 1778, *in*-8°, et plusieurs Pièces, dans l'Almanach des Muses.

Marnezia, connu maintenant sous le nom d'Adrien Lezay. On a de lui : Les Ruines, ou Voyage en France pour servir de suite au Voyage en Grèce, 1795, *in*-8°. — Qu'est-ce que la constituion de 7793? 1795, *in*-8°. —De la Constitution de 1795, *in*-8°. — De la faiblesse d'un gouvernement qui commence, et de la nécessité où il est de se rallier à la majorité nationale, 1796, *in*-8°. —Il a part aux Journaux de Rœderer.

Marolles, (Michel de), abbé de Villetoin, né en 1600, mourut à Paris en 1681. Il était né avec une ardeur extrême pour l'étude, et il l'a conserva la mort. Depuis l'année 1619, qu'il mit au jour la

traduction de Lucain jusqu'en 1681, qu'il publia l'Histoire des comtes d'Anjou, *in-4°*, il ne cessa de travailler avec une application infatigable. Il s'attacha sur-tout à faire passer les auteurs anciens dans notre langue. Ceux qui ont suivi depuis la même carrière, et qui se font un point d'honneur de le mépriser, ont oublié, sans doute, que les premiers pas en tout genre sont ceux qui coûtent le plus, et qu'une route non frayée rend toujours les progrès plus difficiles. Nous avouerons que les traductions de l'abbé de Marolles, sont trop serviles et très-plates; mais sans son secours, Plaute, Lucrèce, Virgile, Juvenal, Catulle, etc. n'auraient peut-être pas encore paru, dans notre langue, avec la perfection dont nos bons écrivains l'ont enrichie. Les traducteurs eux-mêmes auraient dû sentir qu'il leur a été d'une très-grande utilité. Malgré sa sécheresse, il est communément exact et fidelle à rendre non-seulement le sens, mais tous les mots de la phrase; et c'est toujours beaucoup de trouver de bons matériaux, qu'il ne s'agit plus que de mettre en œuvre et d'embellir. L'abbé de Marolles entendait très-bien la langue de ses originaux, mérite qui n'est pas toujours le partage de nos traducteurs. Par-là, il est devenu un guide sûr, qu'ils n'ont eu que la peine de suivre. L'abbé de Marolles se signala encore par son amour pour les arts. Il fut l'un des premiers qui recherchèrent, avec soin, les Estampes. Il en fit un recueil de près de dix mille. Il se mêla aussi d'être poète, et enfanta en dépit d'Apollon, cent trente-trois mille cent vingt-quatre vers, parmi lesquels il y en a deux ou trois de bons. Il disait un jour à Linières : *Mes vers me coûtent peu.* —*Ils vous coûtent ce qu'ils valent*, lui répondit ce satyrique. L'abbé de Marolles avait eu soin de faire imprimer avant sa mort, à l'imitation du président de Thou, ses Mémoires, publiés en 1755 par l'abbé Goujet, en 3 vol. *in-12*. C'est un mélange de quelques faits intéressans, et d'une infinité d'anecdotes minutieuses et insipides. Une naïveté basse et plate est le caractère de son style. On a encore de lui : des traductions de Plaute, de Lucrèce, de Catulle, de Virgile, d'Horace, de Juvenal, de Perse, de Martial, 1535, 2 vol. *in-8°* ; de Stace, d'Aurelius Victor, d'Amien Marcelin, de Grégoire de Tours, 2 vol. *in-8°* ; d'Athénée : celle ci est très-rare. Les moins estimées de ces versions, sont celles des poètes, quoiqu'elles lui aient beaucoup plus coûté. — Une suite de l'Histoire romaine, de Coëffeteau, *in-fol.* C'est Virgile continué par Stace. — Une version du Bréviaire romain, 4 vol. *in-8°*. — Les Ta-

bleaux du temple des Muses, tirés du cabinet de Favereau. Ils virent le jour à Paris en 1655, *in*-fol.; mais cette édit. a été effacée par celle d'Amsterdam, 1733, *in*-fol. Les planches furent dessinées par Diépenbeck, et gravées la plupart par Bloëmaërt. — Cet infatigable écrivain avait commencé à traduire la Bible. Il ne nous reste que la traduction des livres de la Genèse, de l'Exode, et des vingt-trois premiers chapitres du Lévitique. Cette version fut impr. à Paris en 1671, *in*-fol. — Deux Catalogues d'estampes, curieux et recherchés, publiés en 1666, *in*-8°, et 1672, *in*-12.

Marolles, (Claude de) ci-dev. jésuite, né le 23 août 1712. On a de lui : Discours sur la Pucelle d'Orléans, 1759, *in*-8°. — Sermons pour les principales fêtes de l'année, 1786, *in*-12.

Marot, (Jean) poète de la reine Anne de Bretagne, et valet-de-chambre de François Ier, mort en 1523, serait peut-être aujourd'hui plus célèbre, si son fils ne l'eût effacé. Ce fils nous apprend lui-même que Jean Marot lui recommanda en mourant, la poésie qu'il avait cultivée, avis rarement donné par un père mourant à son fils. — Ses ouvrages en vers sont : La Description des deux Voyages de Louis XII à Gênes et à Venise. — Le Doctrinal des princesses et nobles dames, en 24 rondeaux. — Epîtres des dames de Paris au roi François Ier. — Autre Epître des dames de Paris aux courtisans de France étant en Italie, etc. Ces ouvrages ont été imprimés à Paris en 1732.

Marot, (Clément) fils du précédent, né à Cahors en 1495, mort à Turin en 1544, fut valet-de-chambre d'abord de la sœur de François Ier, et ensuite de François Ier lui-même. Il suivit le duc d'Alençon, alors le mari de Marguerite, aux guerres d'Italie. Il se comporta bien mieux que lui à la bataille de Pavie. Tandis que le maître fuyait, le valet-de-chambre se faisait blesser et prendre avec le roi. De retour en France, il y essuya une autre captivité. Les théologiens le poursuivirent comme hérétique; il fut décrété de prise de corps par l'officialité de Chartres, arrêté, et jeté dans les prisons du Châtelet. La mort du duc d'Alençon, le départ de Marguerite pour Madrid, et l'absence de François Ier le laissèrent sans appui et sans secours. Marot se plaint beaucoup d'un docteur de Sorbonne, nommé Bouchard, inquisiteur de la foi, auquel il attribue sa détention. Le roi, du fond de sa prison, contint le zèle de ce fanatique : c'est encore

Marot qu'elle reconnaît formellement dans ses vers. Quelque tems après, ce poète eut, avec la cour-des-aides, une affaire qui le fit encore arrêter : on l'accusait d'avoir fait échapper un prisonnier. Le roi écrivit le 1er novembre 1527, à la cour-des-aides, en faveur de Marot, qui fut relâché ; mais il retomba bientôt entre les mains des théologiens, qu'il bravait trop imprudemment dans ses discours et dans ses écrits. Craignant les suites de leurs perquisitions, il se retira d'abord en Béarn chez la duchesse d'Alençon, alors reine de Navarre, ensuite en Italie, chez la duchesse de Ferrare : de-là, il plaida sa cause auprès du roi, par une Epître, où il ne ménage pas plus les juges que la Sorbonne. Il obtint en 1536 la permission de revenir en France. De nouvelles imprudences le forcèrent d'en sortir au bout de quelques années. Il se retira à Genève, d'où il passa à Turin, où il termina sa carrière à l'âge d'environ 60 ans. Le nom de Marot rappelle la première époque vraiment remarquable dans l'histoire de la poésie française. Ce poète eut un talent supérieur à tout ce qui l'avait précédé, et même à tout ce qui la suivi jusqu'à Malherbe. On remarque chez lui un tour d'esprit qui lui est propre. La nature lui avait donné ce qu'on n'acquiert point : elle l'avait doué de grace. Son style a vraiment du charme, et ce charme tient à une naïveté de tournure et d'expression, qui se joint à la délicatesse des idées et des sentimens. Personne n'a mieux connu que lui, même de nos jours, le ton qui convient à l'épigramme, soit celle que nous appellons ainsi proprement, soit celle qui a pris depuis le nom de madrigal, en s'appliquant à l'amour et à la galanterie : personne n'a mieux connu le rithme du vers à cinq pieds, et le vrai ton du genre épistolaire, à qui cette espèce de vers sied si bien. C'est dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, que Boileau disait

« Imitez de Marot l'élégant badi-
» nage ».

Pour peu qu'on soit fait à un certain nombre de mots et de constructions qui ont vieilli depuis, on lit encore avec un très-grand plaisir une partie de ses ouvrages. Les plus grands poètes en ont fait leurs délices. La Fontaine le relisait toujours avec un nouveau plaisir ; il lui dut les graces naïves qui donnent tant d'agrément à ses Fables. Rousseau, en lui adressant une Epître, se fait gloire d'imiter son style, et de le regarder comme son maître. — On a de Marot des Epîtres ; des Elégies ; des Rondeaux ; des Ballades ; des Sonnets ; des Epigrammes. — L'ouvrage de Marot qui fit le

plus

plus de bruit, est sa traduction en vers des Pseaumes, chantés à la cour de François Ier, et encore aujourd'hui dans les Eglises protestantes.

MAROT, (Michel) fils du précédent, est aussi auteur de quelques vers; mais ils ne sont pas comparables à ceux de Jean et de Clément. Les Œuvres des trois Marot ont été recueillies et imprimées ensemble à la Haie en 1731, en 4 vol. *in*-4°, et en 6 vol. *iu*-12.

MARQUE, (de) médecin à Bordeaux, a publié: le Guide des malades, 1783, *in*-12. — Il a eu part au Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie et de l'art vétérinaire, 1772, 6 vol. *in*-12.

MARQUES, (Jacques de) habile chirurgien, né à Paris, mourut dans cette ville en 1622. On a de lui une excellente Introduction à la chirurgie, qu'il composa en faveur des jeunes élèves; et un Traité des bandages de chirurgie, Paris, 1618 et 1662, *in*-8°.

MARQUETS, (Anne des) native du comté d'Eu, religieuse dominicaine à Poissy, possédait les langues grecque et latine, et faisait assez bien des vers. On a d'elle: Une traduction en vers français, des Poésies pieuses, et des Epigrammes de Flaminio, le latin à côté, Paris, 1569, *in*-8°. — Traduction, d'après les vers latins de Claude d'Espense, des Collectes de tous les dimanches. — Sonnets et Devises, Paris, 1562. — Elle mourut vers 1588.

MARQUEZ, (Pierre) né à Montpellier en 1725. On a de lui: Eloge d'Amb. Duquesne, Toulouse, 1766, *in*-8°. — Eloge funèbre du Dauphin, 1766, *in*-8°. — Eloge de Massillon, 1769, *in*-8°. — Discours prononcé à l'ouverture des Etats de Languedoc, 177*. — Eloge de Louis XV, 1774, *in*-12.

MARRE, (de la) à Paris, a donné: Défense de plusieurs ouvrages sur l'Agriculture, 1765, *in*-12. — Dictionnaire économique par N. Chomel, nouv. édit. 1766, 3 vol. *in*-fol. — Traité des Pêches, avec l'histoire des Poissons qu'elles fournissent (avec du Hamel de Monceau), 1769 et 1771, 3 sect. *in*-fol.

MARRIER, (D. Martin) religieux de Cluni, fut pendant quinze ans prieur de St.-Martin-des-Champs. Il était né à Paris en 1572, et mourut dans la même ville en 1644, âgé de 72 ans. On lui doit un Recueil, qu'il publia *in*-fol., sous le titre de *Bibliotheca Cluniacensis*, avec des notes que lui fournit André Du-

chesne, son ami. On a encore de lui : l'Histoire latine du monastère de St.-Martin-des-Champs, Paris, 1637, *in*-4°.

Marrigues, chirurgien, a donné : Dissertation anatomique et chirurgicale sur les plaies du bas-ventre, 1778, *in*-8°. — Dissertation physiologique et chirurgicale sur la formation et les différens vices du Cal dans les Fractures, 1783, *in*-8°.

Marron, (Paul-Henri) ministre du St.-Evangile, et pasteur des protestans à Paris, a publié ; Discours prononcé au service extraordinaire, célébré par les protestans de Paris, à l'occasion de l'achèvement de la constitution, et de son acceptation par le roi, 1791, *in*-8°. — Il a part au Magasin encyclopédique, où l'on trouve de lui des notices de livres, une Biographie de Lyonet, etc.

Mars, avocat, a donné : Gazette des Tribunaux, 1778 et années suivantes.

Marsais, (César Chesneau du) avocat au parlem. de Paris, naquit à Marseille le 17 juillet 1676. Il perdit son père au berceau, et resta entre les mains d'une mère qui laissa dépérir la fortune de ses enfans par un désintéressement romanesque. Le jeune du Marsais était d'autant plus à plaindre, qu'il avait aussi perdu en très-bas-âge, et peu après la mort de son père, deux oncles d'un mérite distingué, qui lui avaient laissé une bibliothèque nombreuse et choisie, qu'on vendit bientôt après leur mort presqu'en entier à un prix très-modique. L'enfant, qui n'avait pas encore atteint sa 7e année, pleura beaucoup de cette perte, et cachait tous les livres qu'il pouvait soustraire. L'excès de son affliction engagea sa mère à mettre à part quelques livres rares, pour les lui réserver quand il serait en âge de les lire ; mais ces livres même furent dissipés peu de tems après : il semblait que la fortune, après l'avoir privé de son bien, cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'instruire.

L'ardeur et le talent se fortifièrent en lui par les obstacles ; il fit ses études avec succès chez les peres de l'Oratoire de Marseille : il entra même dans cette congrégation, mais il en sortit et vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, et fut reçu avocat le 10 janvier 1704. Il s'attacha à un célèbre avocat au conseil sous lequel il commençait à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna, lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état et sans bien, chargé de famille, et ce qui était encore plus triste pour

lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme fit repentir plusieurs fois notre philosophe d'avoir pris un engagement indissoluble. Du Marsais, aimant mieux se priver du nécessaire que du repos, abandonna à sa femme le peu qu'il avait de bien, et par le conseil de ses amis entra chez le président de Maisons, pour veiller à l'éducation de son fils. Ce fut dans cette maison, et à la prière du père de son élève, que du Marsais commença son ouvrage sur les Libertés de l'église gallicane, qu'il acheva ensuite pour le duc de la Feuillade, nommé par le roi à l'ambassade de Rome. Dumarsais était destiné à être malheureux en tout. M. de Maisons le père, chez lequel il était entré, et qui en avait fait son ami, était trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avait à un pareil gouverneur, et trop équitable pour ne pas les reconnaître; mais la mort l'enleva dans le tems où l'éducation de son fils était prête à finir, et où il se proposait d'assurer à du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux et de ses soins. Sur les espérances qu'on lui donnait de suppléer à ce que le père de son élève n'avait pu faire, Dumarsais resta encore quelque tems dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquait, et les dégoûts même qu'il essuya, l'obligèrent enfin d'en sortir, et de renoncer à ce qu'il avait lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avait sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui était alors âgé de seize ou dix-sept ans; du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accusèrent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt; toute sa conduite prouve assez qu'il n'était sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; et il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier élève, si par le refus des égards les plus ordinaires, on ne lui avait rendu sa situation insupportable. La fortune qui semblait l'avoir placé chez Law, lui manqua encore; il avait des actions qu'il voulait convertir en un bien plus solide: on lui conseilla de les garder; bientôt après tout fut aneanti, et Law obligé de sortir du royaume, et d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir; et de connaître (ce sont encore

ses propres termes) la bassesse, la servitude et l'esprit d'adulation des grands. Quoiqu'il eût éprouvé par lui-même combien la profession qui a pour objet l'éducation de la jeunesse, était peu honorée, il rentra néanmoins dans la même carrière, et devint le précepteur des fils du marquis de Beaufremont; le séjour qu'il fit dans cette maison durant plusieurs années, est une des époques les plus remarquables de sa vie, par l'utilité dont il a été pour les lettres. Il donna occasion à du Marsais de se montrer au public pour ce qu'il était, pour un grammairien profond et philosophe, et pour un esprit créateur dans une matière sur laquelle se sont exercés tant d'excellens écrivains. Le premier fruit des réflexions de du Marsais sur l'étude des langues, fut son *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine;* elle parut en 1722: il la dédia à Mrs. de Beaufremont ses élèves, qui en avaient fait le plus heureux essai. Rien n'était plus philosophique que cette méthode, plus conforme au développement naturel de l'esprit, et plus propre à abréger les difficultés. Mais elle avait un grand défaut: elle était nouvelle. Aussi l'ouvrage fut-il attaqué. On fit à du Marsais un grand nombre d'objections auxquelles il satisfit pleinement. Encouragé par le succès de ce premier ouvrage, il entreprit de le développer dans un autre, intitulé: *Les véritables Principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine.* Il donna en 1729, la préface de cet ouvrage qui contient un détail plus étendu de sa méthode, plusieurs raisons nouvelles en sa faveur, et le plan qu'il se proposait de suivre dans la grammaire générale. Le morceau le plus précieux de cet ouvrage est celui des tropes, qu'il donna séparément l'année suivante. Cette production, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, fut plus estimée qu'elle n'eut un prompt débit: il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur. La matière, quoique traitée d'une manière supérieure, intéressait trop peu ce grand nombre de lecteurs oisifs, qui ne veulent qu'être amusés: le titre même du livre, peu entendu de la multitude, contribua à l'indifférence du public, et du Marsais rapporte sur cela lui-même une anecdote singulière. Quelqu'un voulant un jour lui faire un compliment sur cet ouvrage, lui dit qu'il venait d'entendre dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes:* il prenait les tropes pour un nom de peuple. Dumar-

sais avait composé pour l'usage de ses élèves, d'autres ouvrages. Nous ne citerons que sa *Logique* ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit.* Ce traité contient sur l'art de raisonner tout ce qu'il est utile d'apprendre, et sur la métaphysique tout ce qu'il est possible de savoir. C'est dire que l'ouvrage est très-court, et peut-être pourrait-on l'abréger encore. L'éducation des jeunes de Beaufremont finie, du Marsais continua d'exercer le talent rare qu'il avait pour l'éducation de la jeunesse. Il prit une pension au faubourg St.-Victor, dans laquelle il élevait, suivant sa méthode, un certain nombre de jeunes gens; mais des circonstances imprévues le forcèrent d'y renoncer. Il voulut encore se charger de quelques éducations particulières, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-tems: obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisait pour subsister, sans fortune, sans espérance, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors qu'il travailla à l'Encyclopédie. Sur la fin de sa vie, du Marsais qui avait toujours été pauvre, crut pouvoir se promettre des jours plus heureux; son fils qui avait fait une petite fortune au Cap-français, où il était mort, lui avait donné par son testament, l'usufruit du bien qu'il laissait. Cependant la distance des lieux et le peu de tems qu'il survécut à son fils ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances M. de Lauragais eut occasion de voir du Marsais; il fut touché de sa situation, et lui assura une pension de 1000 liv. Du Marsais tomba malade au mois de juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il était, et vit approcher la mort en sage qui avait appris à ne la point craindre, et en homme qui n'avait pas lieu de regretter la vie. La république des lettres le perdit le 11 du même mois, après une maladie de trois ou quatre jours. Les qualités dominantes de son esprit étaient la netteté et la justesse, portées l'une et l'autre au plus haut degré. Son caractère était doux et tranquille; et son ame toujours égale paraissait peu agitée par les différens événemens de la vie, même par ceux qui semblaient devoir l'affecter le plus. Son peu de connaissance des hommes, son peu d'usage de traiter avec eux, et sa facilité à dire librement ce qu'il pensait sur toutes sortes de sujets lui donnaient une naïveté souvent plaisante, qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui. *C'est le nigaud le plus spirituel*, disait Fontenelle, *et l'homme d'esprit le plus nigaud que je connaisse.*

On eût pu l'appeler le *La Fontaine* des philosophes. Il était, dit Voltaire, du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein, qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. On a de lui les ouvrages suivans : Exposition de la doctrine de l'église gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome, *in*-12. — Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine, *in*-12, 1722. — Traité des tropes, *in*-8°. — Les véritables principes de la grammaire, ou nouvelle grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine. — L'Abrégé de la fable du P. Jouvenci, disposé suivant sa méthode, 1731, *in*-12. — Une Réponse à la Critique de l'hist. des oracles du P. Baltus. — Logique ou réflexions sur les opérations de de l'esprit. — De la raison. — Le Philosophe. — Essai sur les préjugés. — Beaucoup d'articles de grammaire dans l'Encyclopédie. On a donné une édition des Œuvres de du Marsais en 7 vol. *in*-8°. Paris, 1797, de l'imprim. de Pougin. Cette édition renferme plusieurs ouvrages inédits.

Marsillac, (J.) médecin, est auteur des ouvrages suiv. : La Vie de Guill Penn, fondateur de Pensylvanie, 1791, 2 vol. *in*-8°. — La goutte radicalement guérie, 1792, *in*-8°.

Marsis, (de) prêtre, a donné : Exercices de dix jours de retraite, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Discours pour convaincre l'incrédulité, 1777, *in*-12.

Marsolier, (Jacques) chanoine régulier de Ste.-Geneviève, né à Paris en 1647, mort à Uzès en 1724. Avec du talent pour écrire l'hist. il ne s'est attaché qu'à des vies particulières, dont on ne peut blâmer que le style quelquefois inégal, et souvent trop diffus. Ce style est plein d'ailleurs d'intérêt, de chaleur et de naturel. Les histoires du cardinal de Ximenès, 1693, 2 vol. *in*-12, de Henri VII, roi d'Angleterre, 1727, 2 vol. *in*-12 ; celle de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, 3 vol. *in*-12 ; et celle de l'inquisition, *in*-12, offrent des détails curieux qui ne demandaient que d'être un peu mieux digérés. L'abbé Marsolier a aussi consacré sa plume à des productions pieuses. Les vies de St.-François de Sales, de Mme de Chantal et de l'abbé de Rancé, sont parsemées de traits, qui, aux défauts près dont nous avons parlé, font encore mieux sen-

tir les dispositions qu'il avait pour ce genre d'ouvrages. La vie de l'abbé de Rance a été fort durement critiquée, par dom Gervaise, aussi abbé de la Trappe.

MARSOLLIER, (B.-J.) ci-d. payeur des rentes, a donné les pièces suivantes, savoir au théâtre italien : La Fausse délicatesse, opéra-com. en 3 actes, 1776 ; les deux Aveugles de Bagdad, com. en 2 actes, mêlée d'ariettes ; le Vaporeux, com. en 2 actes, en prose, 1782 ; Céphise, com. en 1 acte, en prose, 1783 ; Théodore, com. en 3 actes, mêlée d'arriettes, 1785 ; Nina, ou la folle par amour, com. en 1 acte en prose, mêlée d'ariettes ; le Danger, ou la prévention, com. en 3 act. en prose, 1786 ; les deux petits savoyards, com. en 1 acte, en prose, mêlée d'arriettes, 1789 ; Camille, ou le souterrain, com. en 3 actes et en prose, mêlée d'arriettes, 1791 ; Labarre, com. 1791 ; Asgill, 1793 ; la Pauvre femme, com. en 1 acte, 1795 ; Adèle et Dorsan, com. en 3 actes, mêlée d'arriettes, 1795 ; les Détenus, ou Cange, commissionnaire de St.-Lazare, fait histor. en 1 acte, en prose, 1795 ; Marianne ; Gulnare ; la Maison isolée ; Adolphe et Clara ; l'Actrice chez elle. — Au théâtre Français : Trop de délicatesse ; le Portrait. — Au théâtre de la rue Feydeau : Alexis ; le Traité nul ; la Leçon ; Emma, etc.

MARSY, (François-Marie de) né à Paris, d'abord jésuite, s'annonça par le plus grand talent pour la poésie latine. Son poëme *de Pictura*, 1736, est un des plus agréables ouvrages de ce genre, sans distinction d'antique et de moderne. On en retient par cœur des vers et des morceaux entiers, comme on retient les plus beaux endroits de Virgile et d'Ovide. L'art de peindre qu'il posséda au plus haut degré, le désignait pour le chantre de la peinture, et lui indiqua le sujet. D'excellent poëte latin, l'abbé de Marsy, sorti des jésuites, devint un prosateur français assez obscur. Son analyse de Bayle fut lue cependant et assez pour faire mettre son auteur à la Bastille. On juge bien que dès-lors elle ne pouvait plus manquer de lecteurs. L'abbé de Marsy travaillait au 12e vol. de son Histoire moderne, pour servir de suite à l'Hist. ancienne de Rollin, lorsqu'une mort précipitée l'enleva en décembre 1763. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : L'Hist. de Marie Stuart, 1742, en 3 vol. *in*-12. Fréron travailla avec lui à cet ouvrage élégant et assez exact — Mémoires de Melvill, traduits de l'angl., 1745, 3 vol. *in*-12. Cette traduct. paraît faite avec soin. — Dic-

tionnaire abrégé de peinture et d'architecture, 2 vol. *in-12*, assez bien fait. — Le Rabelais moderne, ou les œuvres de Rabelais mises à la portée de la plupart des lecteurs, 1752, 8 vol. *in-12*. — —Le Prince, traduit de Fra-Paolo, 1751, *in-12*. — L'Histoire moderne, pour servir de suite à l'Hist. ancienne de M. Rollin, en 26 vol. *in-12*.

Martange. On a de lui : Le roi de Portugal, conte, suivi des deux Achilles, conte dédicatoire, Neuwied, 1788, *in-8°*.

Marteau, (Pierre - Antoine) médecin, né à Granvilliers en Picardie, mort en 1772, est auteur d'une Lettre sur la chaleur, 1748, *in-8°*, — D'une Analyse des eaux de forges, 1756, *in-12*. — D'une Analyse des eaux minérales d'Aumale, 1759, *in-12*. — D'une Description des maux de gorge épidém. et gangréneux, qui ont régné à Aumale et dans le voisinage, 1768, *in-12*. — D'un Mém. sur l'action et l'utilité des bains, soit d'eau douce, soit d'eau de mer, Bordeaux, 1778, *in-4°*. — D'un Traité de l'analyse des eaux minérales, 1778, *in-4°*. — Et de plusieurs observations dans le Journal de médecine, etc.

Martel, (François) chirurgien de Henri IV, vers l'an 1590, est auteur de l'Apologie pour les chirurgiens contre ceux qui publient qu'ils ne doivent se mêler de remettre les os rompus et démis. — Il a encore écrit des Paradoxes sur la pratique de chirurgie. — Ses Œuvres sont imprimées avec la chirurgie de Philippe de Flasselie, médecin à Paris, chez P. Trichard, *in-12*. 1635.

Martel, (Gabriel) jésuite, né au Puy en Velay le 14 avril 1680, mourut le 14 février 1756. Il est connu par un ouvrage intitulé : Le chrétien dirigé dans les exercices d'une Retraite spirituelle, 2 vol. *in-12*. Ce livre a été réimprimé en 1764 avec des augmentations considérables. On a encore de lui : Exercice de la préparation à la mort, 1725. *in-12*.

Martelière, (Pierre de la) célèbre avocat, et ensuite conseiller-d'état, était fils du lieutenant-général au bailliage du Perche, et mourut en 1631. Il eut une grande réputation dans le barreau et y parut avec éclat, sur-tout dans la cause de l'Université de Paris contre les jésuites qui sollicitaient leur rétablissement. Son Plaidoyer, extrêmement applaudi au barreau, le fut également à l'impression, lorsqu'il vit le jour en 1612, *in-4°*.

Martelière, (la) auteur dramatique à Paris, a donné Robert, chef des brigands, drame en 5 actes, en prose, imité de l'allem. de Schiller, 1793, *in*-8°. — Le Tribunal redoutable, ou la suite de Robert, etc. drame en 5 actes, en prose, 1793, *in*-8°.

Martenne, (Edmond) bénédictin de St.-Maur, né en 1654, à St.-Jean-de-Losne, se signala dans sa congrégation par ses vertus et par ses recherches laborieuses. Une attaque subite d'apoplexie l'enleva à la république des lettres en 1739, à 85 ans. La recherche des monumens ecclésiastiques avait été l'objet de presque toutes ses études. On a de lui un grand nombre d'ouvrages aussi savans qu'exacts. Les principaux sont: Un Commentaire latin sur la règle de St.-Benoît, *in*-4°, Paris, 1690. — Un Traité *De antiquis monachorum ritibus*, 2 vol. *in*-4°, à Lyon, 1690 et 1738, *in*-fol. — Un autre Traité sur les anciens rits eccélésiastiques touchant les sacremens, en latin, 3 vol. *in*-4°, à Reims 1700 et 1701. Il y a un tome VI, publié en 1766; et le tout fut réimprimé à Milan, en 1736, 3 vol. *in*-fol. — Un Traité latin sur la discipline de l'Eglise dans la célébration des offices divins, *in*-4°. — Un Recueil d'écrivains et de monumens ecclésiastiques qui peut servir de continuation au Spicilége du P. d'Achery. Il parut en 1717 sous ce titre: *Thesaurus novus anecdotorum*, 5 vol. *in*-fol. — Voyages littéraires, Paris, 1717 et 1724, en 2 vol. *in*-4°. — *Veterum scriptorum.... amplissima collectio*, Paris, 9 vol. *in*-fol, etc. Il a laissé en manuscrit des Mémoires pour servir à l'Hist. de sa congrégation.

Martial d'Auvergne, (N.) procureur à Paris, sa patrie, mort en 1508, mauvais poète, qui eut cependant beaucoup de réputation de son tems. Celui de ses ouvrages qui fut le plus goûté, est un Recueil d'arrêts d'amour, au nombre de cinquante, dont les poètes languedociens ou troubadours lui avaient fourni le modèle. Toutes ces bagatelles sont enterrées dans un coin de bibliothèque; mais il est bon d'en parler: elles font connaître le génie de la nation et celui des siècles. On a encore de lui: Un poëme historique de Charles VII, en 6 ou 7000 vers de différentes mesures, sous le titre de Vigiles de la mort du roi, etc. Paris, 1493, *in*-fol. — L'Amant rendu cordelier de l'observance d'amour, poëme de 234 strophes, *in*-16. C'est un tableau des extravagances où jete la passion de l'amour. La scene se passe dans un couvent de cordeliers; où l'auteur est transporté en son-

ge. — Dévotes louanges à la Vierge Marie, poëme histor. de la vie de la Ste.-Vierge, rempli de fables pieuses que le peuple adoptait alors, et qui n'est qu'une légende mal versifiée. Les poésies de Martial d'Auvergne ont été réimprimées à Paris, chez Coustelier, en 2 vol. *in*-8°. 1724.

Martianay, (Jean) né à St.-Sever-Cap, en Gascogne, en 1647, entra dans la congrégation de St.-Maur. Il s'y distingua par son application à l'étude du grec et de l'hébreu; il s'attacha sur-tout à la critique de l'Ecriture-sainte, et ne cessa de travailler jusqu'à sa mort arrivée à St.-Germain-des-Prés en 1717, à 70 ans. On a de lui : Une nouvelle édition de St.-Jérôme, avec le P. Pouget, en 5 vol. *in*-fol. dont le 1er parut en 1693, et le dernier en 1706. — La vie de St.-Jérôme, 1706, *in*-4°. — Deux écrits en français, 1689 et 1693, 2 vol. *in*-12, dans lesquels il défend, contre le P. Pezron, bernardin, l'autorité et la chronologie du texte hébreu de la Bible. Ils sont savans, mais mal écrits. — Vie de Magdelaine du St.-Sacrement, carmelite, 1711, *in*-12. — Un Commentaire manuscrit sur l'Ecriture-Sainte.

Martignac, (Etienne Algai sieur de) commença vers l'an 1620 à donner en français diverses traductions en prose de quelques poètes latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avait publiées avant lui sur les mêmes auteurs; mais elles sont fort au-dessous de celles qui ont paru après lui. Il a traduit : les trois comédies de Térence. — Horace. — Perse et Juvenal. — Virgile. — Ovide tout entier, en 9 vol. *in*-12. On a aussi de lui une traduction de l'Imitation de J.-C. Il avait commencé celle de la Bible. Son dernier ouvrage fut la Vie des archevêques et derniers évêques de Paris, du 17e siècle, *in*-4°. Ce laborieux écrivain mourut en 1698, âgé de 70 ans. Martignac avait été l'un des confidens de Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans; et ce fut lui qui rédigea les Mém. *in*-12 de ce prince, qui s'étendent depuis 1608, jusqu'à la fin de janvier 1636.

Martilly, abbé, est auteur d'un Abrégé chronologique de l'Histoire de la maison royale de Savoie, en vers artificiels, avec l'explication des vers, Paris, 1782, *in*-8°.

Martin, (André) Oratorien, Poitevin, mort à Poitiers en 1695, se signala dans sa congrégation par son savoir. On a de lui : La Philosophie chrétienne, imprimée en 7 vol. sous le nom d'Ambroise Victor, et tirée de St. Augustin, dont cet oratorien

avait fait une étude particulière. — Des Thèses fort recherchées, qu'il fit imprimer à Saumur, *in*-4°, lorsqu'il y professait la théologie.

Martin, (Dom Claude) bénédictin de la congrégation de St.-Maur, naquit à Tours en 1619, et mourut en 1696, à 78 ans, dans l'abbaye de Marmoutier, dont il était prieur. On a de lui plusieurs ouvrages de piété : Des méditations chrétiennes, 1669, Paris, en 2 vol. *in*-4°. — Les Lettres et la vie de sa mère, (Marie de l'Incarnation) 1677, *in*-4°. — La pratique de la régle de St.-Benoît, plusieurs fois réimprimée. *Voyez* sa vie par Dom Martenne, Tours, 1697, *in*-8°.

Martin, (David) ministre protestant, né à Revel dans le diocèse de Lavaur, en 1639, mourut à Utrecht en 1721, à 82 ans. Sa probité, sa modestie, sa douceur le firent universellement regretter. La nature lui avait donné une pénétration vive, un esprit facile, une mémoire heureuse, un jugement solide. Il écrivait, il parlait avec aisance, et cependant d'une manière un peu dure. Son style n'a ni assez de douceur, ni assez de correction. On a de lui : Une Histoire du Vieux et du Nouveau-Testament, imprimée à Amst. en 1707, en 2 vol. *in*-fol. avec 424 belles estampes. Elle est appellée Bible de Mortier, du nom de l'imprimeur. — Huit sermons, sur divers textes de l'Ecriture-sainte, 1708, vol. *in*-8°. — Un Traité de la religion naturelle, 1713, *in*-8°. — Le vrai sens du pseaume 110, *in*-8°. 1715, contre Jean Masson. — Deux Dissert. crit., Utrecht, 1722, *in*-8° : l'une sur le verset 7 du chap. 5 de la 1re épître de St. Jean... *Tres sunt in Cœlo*, etc. — Une Bible, Amst. 1707, 2 vol. *in*-fol. avec de plus courtes notes, *in*-4°. — Une édition du Nouveau-Testament de la traduct. de Genève, Utrecht, 1696, *in*-4°. — Traité de la religion révélée, réimprimé à Amsterd. en 1723, en 2 vol. *in*-8°.

Martin, (Dom Jacques) bénédictin de St.-Maur, né à Fanjaux, dans le Languedoc, en 1694, mourut à St. Germain-des-Prés en 1751. C'était un homme simple et doux dans la société; fougueux et amer la plume à la main, ayant le caractère et le ton des savans du 16e siècle. Ses principaux ouvrages sont : Traité de la religion des anciens gaulois, *in*-4°. 2 vol. Paris, 1727. — Hist. des gaulois, 1754, 2 vol. *in*-4°, mise au jour par D. Brezillac, neveu de l'auteur. — Explication de plusieurs textes difficiles de l'Ecriture, 2 vol. *in*-4°. Paris, 1730. — Explication de divers monumens singuliers, qui ont

rapport à la religion des plus anciens peuples, avec l'Examen de la dernière édition des ouvrages de St.-Jérôme, et un Traité sur l'astrologie judiciaire, enrichi de fig. en taille douce, Paris, 1739, *in*-4°. — Eclaircissemens littéraires sur un projet de bibliothèque alphabétique. — Une Traduction des Confessions de St.-Augustin, qu'on lit peu. Elle parut à Paris en 1741, *in*-8° et *in*-12.

Martin, (Edmé) profess. en droit à Sens, a publié: *Institutiones juris canonici ex Justiniani methodo compositæ ad usum scolarum accommodatæ*, Paris, 1788, 2 vol. *in*-8°.

Martin, (l'abbé) de la ci-dev. acad. des sciences, insc. et belles-lettres, a donné: Institutions mathématiques, 1776, *in*-8°. — Elémens de mathématiques, Paris, 1781, *in*-8°.

Martineau, (Isaac) jésuite d'Angers, né en 1640, mort en 1720, professa dans son ordre, et y occupa les premières places. Il fut choisi pour confesseur du duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa vie et à la mort. On a de lui: Les pseaumes de la pénitence, avec des réflex., *in*-12. — Des Méditations pour une retraite, *in*-12. — Les vertus du duc de Bourgogne, *in*-4°. 1712.

Martinet, prêtre, a publié: Expériences nouvelles sur les propriétés de l'alkali volatil fluor. 1780, *in*-8°. — Observations medico-chimiques sur le cancer, 1781, *in*-8°. nouv. édit. 1783, *in*-8°.

Martinet, médecin. On a de lui: Essai en forme de Lettres à un ami, sur l'usage des lézards, nouveau spécifique apporté du Mexique, pour la guérison des maladies vénériennes, de la lèpre et du cancer, traduit de l'italien de J.-B. Meo, Paris, 1786, *in*-8°. — Observations sur quelques maladies chroniques, et sur les effets des eaux de Plombières dans ces maladies, Nancy, 1791, *in*-8°. — Journal physico-médical des eaux de Plombières pour l'année 1791, Nancy. 1792, *in*-8°.

Martini, ci-devant surintendant de la musique du roi, a donné: Mélopée moderne, ou l'art du Chant réduit en principes, Lyon, 1791, *in*-8°.

Marvielles. (de) On a de lui: Mélanges et Fragmens poétiques en français et en latin, 1777, *in*-12; — et quelques Pièces, dans l'Almanach des Muses.

Mary du Moulin a publié: Fragmens extraits des Œuvr. de Bacon, trad. de l'anglais de Shaw, Paris, 1765, *in*-12.

Mas, (Louis du) naquit à Nîmes en 1676, et mourut en 1744, âgé de 68 ans. La jurisprudence l'occupa d'abord; mais les mathématiques, la philosophie et les langues, le possédèrent ensuite tout entier. Son esprit était inventif et très-méthodique. C'est à son génie qu'on est redevable du *Bureau typographique*, dont il a expliqué tout le systême et toute l'économie, dans un ouvr. intitulé : Bibliothèque des enfans, Paris, 1733, 1 vol. *in*-4°. Cette invention eut, comme toutes les choses nouvelles, des approbateurs et des contradicteurs; mais l'auteur la défendit avec beaucoup de succès, dans les journaux et dans quelques brochures particulières. Ce Recueil est devenu rare. — On a encore de lui : l'Art de transposer toutes sortes de musique, sans être obligé de connaître ni le tems, ni le mode : traité curieux, publié à Paris en 1711, *in*-4°. — Mémoires de l'Ecosse sous le règne de Marie Stuart, écrits par Crawfurts, trad. de l'angl. Cette version manuscrite se trouvait dans la nombreuse bibliothèque du marquis d'Aubais, avec qui notre grammairien philosophe avait eu d'étroites liaisons.

Mascaron, (Jules) oratorien, évêque de Tulle, puis d'Agen, né à Marseille en 1634, mourut à Agen en 1703. Il était fils d'un célèbre avocat au parlement d'Aix. Il prêcha d'abord à Saumur, et Tanneguy-le-Fèvre, père de Mme. Dacier, ayant entendu ses premiers sermons, s'écria : *Malheur à ceux qui prêcheront ici après Mascaron !* Quand il parut à Versailles, quelques courtisans crurent faire leur cour à Louis XIV, en lui faisant entendre que le prédicateur poussait trop loin la liberté évangélique. — Il a fait son devoir, répondit ce prince; faisons le nôtre. — En 1671, Louis XIV demanda deux Oraisons funèbres à Mascaron: l'une pour Mme. (Henriette d'Angleterre), l'autre pour le duc de Beaufort, et plaça les deux services à deux jours l'un de l'autre. Le maître des cérémonies lui fit observer que ce rapprochement des deux discours pourrait être embarrassant pour l'orateur. — C'est l'évêque de Tulle, répliqua Louis XIV; il s'en tirera bien. — Mascaron, devenu évêque d'Agen en 1678, reparut pour la dernière fois à la cour, après un long intervalle : il obtint les mêmes applaudissemens que dans sa jeunesse; et le roi lui dit : — Vous devez trouver ici bien des changemens; il n'y a que votre éloquence qui ne vieillit point. — Mascaron fonda l'hôpital d'Agen. Sa mémoire est en vénération dans cette ville.

Les Oraisons funèbres de Mascaron ont été recueillies en 1740, *in*-12. On trouve

dans cet orateur le nerf et l'élévation de Bossuet; mais jamais la politesse et l'élégance de Fléchier. Les beautés sont distribuées très-inégalement dans ses ouvrages; et à l'exception de l'Oraison funèbre de Turenne, son chef-d'œuvre, et de quelques morceaux semés de loin en loin dans ses autres productions, on serait tenté de croire que ses discours sont d'un autre siècle. «Quelquefois (dit M. Thomas) son ame s'élève; mais quand il veut être grand, il trouve rarement l'expression simple. Sa grandeur est plus dans les mots que dans les idées. Trop souvent il retombe dans la métaphysique de l'esprit, qui paraît une espèce de luxe; mais un luxe faux, qui annonce plus de pauvreté que de richesse. On lui trouve aussi des raisonnemens vagues et subtils; et l'on sait combien ce langage est opposé à celui de la vraie éloquence». Ceux qui cherchent des rapports entre les différens génies, l'ont comparé à Crébillon, comme on a comparé Fléchier à Racine, et Bossuet à Corneille.

Masclef, (Franç.) d'abord curé dans le diocèse d'Amiens sa patrie, devint le théologien et l'homme de confiance du vertueux de Brou, son évêque. Sa façon de penser sur les querelles du jansénisme n'étant point du goût de Sabbatier, successeur de ce prélat, on lui ôta presque toute autre fonction publique. Masclef se consola avec les morts, de la façon de penser des vivans. Il se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur; mais il contracta une maladie, dont il mourut en 1728, à 66 ans. Ses principaux ouvrages sont: Une Grammaire hébraïque en latin, selon sa nouvelle méthode, impr. à Paris en 1716, *in*-12. Cette Grammaire fut réimprimée en 1730, en 2 vol. *in*-12, par les soins de la Bletterie, alors prêtre de l'Oratoire, et ami de Masclef. On y trouve des réponses à toutes les difficultés que le P. Guérin a faites dans sa Grammaire hébraïque, contre la nouvelle méthode que Masclef avait inventée pour lire l'hébreu sans se servir des points. — Les Conférences ecclésiastiq. du diocèse d'Amiens, *in*-12. — Le Catéchisme d'Amiens, *in*-4°. — Une Philosophie et une Théologie manuscr., qui auraient vu le jour, si on n'y avait pas découvert des semences de jansénisme.

Mascrier, (l'abbé Jean-Baptiste le) de Caen, mort à Paris en 1760, à 63 ans, est auteur des ouvrages suivans: Description de l'Egypte, sur les Mémoires de M. Maillet, 1735, *in*-4°, et en 2 vol. *in*-12. — Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Egypte,

1745, *in*-12 : livre moins recherché que le précédent. — La traduction des Comment. de César, latin et français, 1755, *in*-12. — Réflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi, 1757, *in*-12. — Il a eu part à l'Histoire générale des cérémonies religieuses, et à la traduction de l'Hist. du président de Thou. — Histoire de la dernière révolution des Indes orientales : curieuse, mais peu exacte. — Tableau des Maladies, de Lommius, traduit du latin, 1760, *in*-12. — Des éditions des Mémoires du marquis de Feuquières ; de l'Histoire de Louis XIV, par Pellisson ; et de Telliamed.

MASMEJAN (Jean-Henri) a donné un Traité de la ponctuation, extrait de divers auteurs, 1782, *in*-8° ; 3e édition, 1783.

MASQUIÈRES, (Françoise) morte à Paris en 1728, était fille d'un maître-d'hôtel du roi. Elle fit son occupation de l'étude des belles-lettres, et particulièrement de la poésie française, pour laquelle elle avait du goût et du talent. Ses ouvrages poétiques, qui se trouvent dans un nouveau Choix de Poesies, 1715, *in*-12, sont : La Description de la Galerie de St.-Cloud. — L'Origine du Luth. — Une Elégie, etc. Sa versification a de la douceur ; mais elle est faible, et offre peu d'images.

MASSAC, (Raymond de) médecin d'Orléans, du 16e siècle, s'occupait autant des belles-lettres que de sa profession. On a de lui : *Pæan Aurelianus :* c'est un poëme considérable, inséré dans le Recueil des Poëmes et Panégyriques de la ville d'Orléans, 1646, *in*-4°. — *Pugeæ, sive de Lymphis Pugiacis libri duo, cum notis* J. le Vasseur, Paris en 1599 : c'est un poëme sur la fontaine minérale de Pougues, à deux lieues de Nevers. Charles de Massac, fils de l'auteur, l'a traduit en vers français, Paris, 1605, *in*-8°.

MASSAC, (Pierre-Louis Raymond de) ci-dev. avocat, né dans l'Agénois le 25 août 1728, est auteur des ouvrages suiv. : Recueil d'instructions et d'amusemens littér. Paris, 1765, *in*-12. — Mémoire sur la manière de gouverner les abeilles, 1766, *in*-12. — Mémoire sur la qualité et sur l'emploi des engrais, 1767, *in*-12 ; nouv. édit. de ces deux Mém. sous le titre : Recueil d'instructions économiques, 1779, *in*-8°. — Manuel des rentes, 1777, *in*-12 ; nouv. édit. 1783, *in*-8°. — Traité des immatriculés, 1779, *in*-8°.

MASSÉ, (Jean) avocat, a publié : Dictionnaire portatif des eaux et forêts, 1766, *in*-8°. — Traité des bois, et des

différentes manières de les semer, 1769, *in*-8°.

MASSÉ DE LA RODELIÈRE. On a de lui : Défense de la doctrine des combinaisons en réfutation du 10e Mémoire des opuscules de d'Alembert, 1763, *in*-8°.

MASSEVILLE, (Louis le Vavasseur de) né à Montebourg, diocèse de Coutances, mourut à Valogne en 1733, à 86 ans, après avoir publié l'Histoire sommaire de Normandie, en 6 vol. *in*-12, dont il y a eu plusieurs éditions. Il faut, pour l'avoir complète, qu'elle soit accompagnée de l'état géogr. de Normandie, Rouen, 1722, 2 vol. *in*-12. — Masseville avait fait encore le Nobiliaire de Normandie; mais sur les instances d'un directeur, non moins ignorant que superstitieux, il jetta son manuscrit au feu dans sa dernière maladie.

MASSIÉ, (Etienne) médecin, a donné : *De Purpurâ Dissertat. medica*, 1762, *in*-4°. — Réponse à la critique de Dufau, sur le parallèle des eaux minérales d'Allemagne, 1778, *in*-8°.

MASSIEU, (Guillaume) de l'acad. des belles-lettres et de l'acad. franç., naquit à Caen en 1665, et mourut à Paris en 1722. Il fut quelque tems jésuite; Sacy, de l'acad. franç., lui confia l'éducation de son fils. Il fut nommé, en 1710, professeur en langue grecque au collége Royal, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort. Il fut trois ans aveugle, et il eut le bonheur de recouvrer la vue : mais il mit une économie assez singulière dans la jouissance d'un si grand avantage ; il se contenta d'avoir recouvré un œil, dont l'usage suffisait à ses travaux. Impatient de l'employer, il ne put se résoudre à sacrifier encore six semaines ou deux mois de tems pour le second, qu'*il tenait*, disait-il, *en réserve, et comme une ressource contre de nouveaux malheurs*. On a de lui plusieurs savantes Dissertations, dans les Mém. de l'acad. des inscriptions. — Une belle Préface à la tête des Œuvres de Tourreil, dont il donna une nouvelle édition en 1721. — Il avait entrepris une traduction de Pindare, avec des notes; mais il n'en a donné que six Odes. — Histoire de la Poésie française, *in*-12, etc. Les recherches curieuses dont elle est remplie, et l'élégante simplicité du style, rendent cet ouvrage aussi utile qu'agréable. — Un poëme latin sur le café, que l'abbé d'Olivet a publié dans son Recueil de quelques poètes latins modernes. L'ouvrage de l'abbé Massieu ne dépare point cette collection, et est une nouvelle preuve que l'auteur

avait

avait puisé le beau dans sa source.

Massieu. On a de cet écrivain : Œuvres de Lucien, traduction nouvelle, 1781, 7 vol. *in*-12.

Massillon, (Jean-Bapt.) oratorien, évêque de Clermont, membre de l'académ. française, naquit à Hières en Provence en 1663, et mourut à Clermont en 1742. Massillon, né d'une famille obscure, dut tout à son génie et à l'élévation sublime de son ame; il entra dans l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans. Dès qu'il eut prêché, son humilité s'effraya de sa réputation naissante : il craignait, disait-il, le démon de l'orgueil; et pour lui échapper, il alla se cacher dans la solitude rigoureuse et effrayante de Sept-Fons. La gloire l'y poursuivit. Le cardinal de Noailles ayant envoyé à l'abbé de Sept-Fons, un mandement qu'il venait de publier, l'abbé chargea Massillon de faire, en son nom, une réponse qui pût plaire à ce prélat. Cette réponse fut un ouvrage, et un ouvrage si bien écrit, et qu'on attendait si peu de la solitude de Sept-Fons, que le cardinal voulut éclaircir le mystère, et savoir quel était le véritable auteur de la Lettre. Il le tira de son désert, le fit venir à Paris, et rentrer dans l'Oratoire, et se chargea de sa réputation et de sa fortune. Massillon vit croître alors, à chaque pas, le danger qu'il avait redouté. Un de ses confrères lui disant ce qu'il entendait dire à tout le monde de ses succès. — Le diable, répondit-il, me l'a déjà dit plus éloquemment que vous. — Sa déclamation ne contribua pas peu à ses succès. «Il nous semble le voir dans nos chaires (disent ceux qui l'ont entendu) avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré, portant dans les esprits les plus brillantes lumières, et dans les cœurs les mouvemens les plus tendres». Le célèbre comédien Baron l'ayant rencontré dans une maison ouverte aux gens de lettres, lui fit ce compliment : Continuez, mon père, à débiter comme vous faites; vous avez une manière qui vous est propre, et laissez aux autres les règles. — Au sortir d'un de ses Sermons, la vérité arracha à ce fameux acteur, ces paroles : Mon ami (dit-il à un de ses camarades qui l'avait accompagné), voilà un orateur, et nous ne sommes que des comédiens. — Tout le monde connaît l'impression terrible qu'il produisit un jour au milieu d'une assemblée nombreuse, qui, accablée par la force de son éloquence, se leva presque toute entière par un mouvement

involontaire, et fit entendre les gémissemens d'une douleur trop long-tems comprimée. Quel cours d'éducation pour ceux qui sont placés à la tête des peuples, que le petit Carême de Massillon! Avec quelle éloquence, quel intérêt, quelle persévérance, il y plaide la cause de l'humanité contre la ligue toujours ennemie, et toujours subsistante des courtisans? La même annee où ces discours furent prononcés, Massillon, nommé à l'évêché de Clermont, fut reçu à l'académie française le 23 février 1719, à la place de l'abbé de Louvois; c'était l'abbé de Fleury, auteur de l'Histoire ecclésiastique, qui le recevait: il était impossible de trouver deux plus rigides observateurs des canons que le directeur et le récipiendaire: aussi l'abbé de Fleury lui dit-il, «Nous prévoyons avec douleur que nous allons vous perdre pour jamais, et que la loi indispensable de la résidence, va vous enlever sans retour à nos assemblées». L'abbé de Fleury avait prévu les intentions de Massillon, qui, en effet, passa le reste de sa vie dans son diocèse. Les conférences qu'il y fit à ses curés, sont au nombre de ses meilleurs sermons, et le bien qu'il y produisit, le met au nombre des meilleurs et des plus utiles évêques. Une lettre qu'il écrivit au cardinal de Fleury, pour lui représenter la misère des peuples de son diocèse, suffirait pour faire bénir sa mémoire. Mais c'était peu pour lui que d'être charitable avec profusion, il savait l'être avec une délicatesse qui lui était propre. Un couvent de religieuses était sans pain depuis plusieurs jours; ces infortunées allaient mourir, plutôt que d'avouer leur misère, dans la crainte qu'on ne supprimât leur maison, à laquelle elles etaient fort attachées. Massillon apprit et leur indigence, et le motif de leur silence; il commença par leur faire tenir, par une voie secrète, une somme considérable; il pourvut ensuite à leur subsistance par des ressources plus durables; et ce ne fut qu'après sa mort qu'elles connurent leur bienfaiteur. Plein de respect pour la religion, et de mépris pour la superstition, il abolit dans son diocèse des processions très-anciennes et très-indécentes, auxquelles le peuple courait en foule par différens motifs. Les cures craignant les mécontentemens publics, n'osaient publier le mandement qui défendait ces processions. Massillon monta en chaire, publia son mandement, et se fit écouter d'un auditoire tumultueux qui aurait peut-être insulté tout autre prédicateur. «Il mourut, dit D'alembert, comme était mort Fénélon, et comme tout évêque doit mourir, sans ar-

gent et sans dettes». Le même auteur rapporte que près de trente ans peut-être après sa mort, un voyageur se trouvant à Clermont, voulut voir la maison de campagne où Massillon passait la plus grande partie de l'année. Un ancien grand vicaire qui, depuis la mort de Massillon, n'avait pas eu la force de retourner à cette maison de campagne, consentit cependant à y mener le voyageur. « Ils partirent ensemble, et le grand vicaire montra tout à l'étranger. — Voilà, lui disait-il les larmes aux yeux, l'allée où ce digne prélat se promenait avec nous.... Voilà le berceau où il se reposait en faisant quelques lectures... Voilà le jardin qu'il cultivait de ses propres mains... Quand ils furent arrivés à la chambre où Massillon avait rendu les derniers soupirs : Voilà, dit le grand vicaire, l'endroit où nous l'avons perdu, et il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus et de Marc-Aurèle, ajoute D'alembert, eût envié un pareil hommage ». Massillon était pour Voltaire le modèle des prosateurs, comme Racine était celui des poètes : il avait toujours sur la même table le petit Carême à côté d'Athalie. Les parallèles entre Massillon et Bourdaloue ne nous ont pas plus manqué que les parallèles de Corneille et de Racine : mais si l'un des deux eût imité l'autre, on n'aurait fait aucun parallèle entre eux : tout imitateur reconnaît son infériorité. A présent, Massillon gagne tous les jours quelque chose sur Bourdaloue, comme Racine sur Corneille; on préfère cette profonde connaissance du cœur humain, cette élégance harmonieuse, cette langue si belle et si riche de Massillon, à la logique quelquefois pressante et entraînante, mais souvent sèche, de Bourdaloue. On s'étonnait de cette connaissance du cœur humain, de cette peinture vraie des passions, de ces beaux développemens de l'amour-propre, dans un homme voué, par état, à la retraite, et qui vivait éloigné des hommes. » C'est en me sondant moi-même, disait-il, que j'ai appris à connaître les autres ». Le neveu de cet homme célèbre nous a donné une bonne édition des œuvres de son oncle, à Paris, en 1745 et 1746, en 14 vol. gr. *in*-12, et 12 tomes, petit format. On y trouve : Un Avent et un Carême complets. — Plusieurs Oraisons funèbres, des Discours, des Panégyriques qui n'avaient jamais vu le jour. — Dix Discours, connus sous le nom de *Petit Carême.* — Les Conférences ecclésiastiques qu'il fit dans le séminaire de St.-Magloire en arrivant à Paris; celles qu'il a faites à ses curés pendant le

cours de son épiscopat; et les Discours qu'il prononçait à la tête des synodes qu'il assemblait tous les ans. — Des Paraphrases touchantes sur plusieurs pseaumes. L'illustre auteur de tant de beaux morceaux d'éloquence, aurait souhaité qu'on eût introduit en France l'usage établi en Angleterre, de lire les sermons, au lieu de les prêcher de mémoire : il lui était arrivé, aussi bien qu'à deux autres de ses confrères, de rester court en chaire, précisément le même jour. Ils prêchaient tous les trois, à différentes heures, un vendredi saint. Ils voulurent s'aller entendre alternativement. La mémoire manqua au premier; la crainte saisit les deux autres, et leur fit éprouver le même sort. Quand on demandait à notre illustre orateur quel était son meilleur sermon : *Celui que je sais le mieux*, répondait-il. L'abbé de la Porte a recueilli, en 1 vol. *in*-12, les idées les plus brillantes et les traits les plus saillans répandus dans les ouvrages du célèbre évêque de Clermont, Ce recueil, fait avec beaucoup de choix, a paru à Paris en 1748, *in*-12, et forme le 15e. vol. de l'édition gr. *in*-12, et le 13e du petit *in*-12; il est intitulé : *Pensées sur différens sujets de morale et de piété.*

MASSON, (Innocent le) chartreux, né à Noyon en 1628, général de son ordre en 1674, mourut en 1703 à 76 ans. Son meilleur ouvrage est sa nouvelle Collection des statuts des chartreux avec des notes savantes, Paris, 1703, *in*-fol. très-rare. Il avait donné, en 1683, l'Explication de quelques endroits des statuts de l'ordre des chartreux, petit *in*-4°, qui doit avoir 166 pages. Ceux qui finissent à la page 122, ne sont pas complets.

MASSON, (Antoine) religieux minime, mort à Vincennes, en 1700, a donné : Questions curieuses, historiques et morales sur la Genèse, *in*-12. — L'Histoire de Noé et du Déluge universel, 1687, *in*-12. — L'Histoire du patriarche Abraham, 1688, *in*-12. — Un Traité des marques de la prédestination, et quelques autres écrits de piété.

MASSON, (Jean) ministre réformé, mort en Hollande, était originaire de France, et s'était retiré en Angleterre, pour y jouir en liberté de la religion que sa patrie lui refusait. Les lettres lui doivent plusieurs ouvrages. Les principaux sont : Histoire critique de la république des lettres, depuis 1712 jusqu'en 1716, en 16 vol. *in*-12. — Les Vies d'Horace, d'Ovide et de Pline le jeune, en latin, 3 vol. *in*-8°. Elles sont assez

estimées, et on y trouve des recherches qui peuvent servir à éclaircir les ouvrages de ces auteurs. Dacier, attaqué par Masson, se défendit d'une manière victorieuse. Sa défense est à la tête de la 2e. édition de sa Traduction des œuvres d'Horace. — Histoire de Pierre Bayle et de ses ouvrages, Amsterdam, 1716, *in*-12.

MASSON DES GRANGES, (Daniel le) né en 1700, mort en 1750, est connu par un ouvrage intitulé : *Le Philosophe moderne* ou *l'Incrédule condamné au tribunal de sa raison*, 1759 : *in*-12 ; réimprimé en 1765, avec des additions considérables.

MASSON, (P.-T.) trésorier de France, de Paris, On a de lui : Deux Discours, l'un sur la convalescence et les conquêtes du roi, l'autre sur la paix, traduit du latin de le Beau, 1750, *in*-12. — Elégies sacrées, tirées des Lamentations de Jérémie, 1754, *in*-12, — La Guerre des parasites de Sarazin, trad. 1757, *in*-12. — Poésies badines et galantes, 1757, *in*-12. — Odes d'Horace, mises en franç. pour servir de suite à la traduction de M. l'abbé Desfontaines. Berlin, 1757, *in*-12. — La Pharsale de Lucain, trad. en français, Paris, 1765, 2 vol. *in*-12.

MASSON, (Charles-François-Philibert) né en 1762, à Blamont, petit fort du ci-d. pays de Montbelliard, est auteur des ouvrages suivans : Cours mémorial de géographie, à l'usage du corps des Cadets d'artillerie, Berlin, 1787, et Pétersbourg, 1790, *in*-8°. — Elmine ou la Fleur qui ne se flétrit jamais, Berlin, 1791, *in*-8°. Les Helvétiens, poëme en 10 chants, 1 vol. *in*-12, chez Charles Pougens, an VIII (1800).

MASSON LE GOLFT, (Mlle le) née le 25 oct. 1750, de la ci-d. acad. d'Arras, du cercle des philadelphes, a donné : Entretiens sur le Havre, 1781, *in*-12. — La Balance de la Nature, 1784, *in*-12. — Esquisse d'un Tableau général du genre humain, 1787, *in*-12. — Lettres relat. à l'éducation, Paris, 1788, *in*-12. — Mémoires sur l'iris, les ombres coloriées, les mouches communes, etc. en différens journaux.

MASSON DE MORVILLIERS, On lui doit : Abrégé élémentaire de la Géographie univ. de France, 1774, 2 vol. *in*-12. — Abrégé élém. de la Géograph. univ. de l'Italie, 1774, *in*-12. — Abrégé élém. de la Géogr. univ. de l'Espagne et du Portugal, 1776, *in*-12. Il a eu part à la Géographie mod. dans l'Encyclopédie méthod. Il a donné des poésies dans l'almanach des Muses.

MASSOT, médecin, a publié : Essai sur les plaies d'armes à feu, 1793, *in*-12.

MASSOULIÉ, (Antonin) né à Toulouse en 1632, se fit dominicain en 1647, et mourut à Rome en 1706, à 74 ans. Son principal ouvrage est un livre en 2 vol. *in*-fol. intitulé : *Divus Thomas sui interpres*. Il réfuta aussi les quiétistes dans deux écrits, publiés *in*-12, 1699 et 1703.

MASSUET, (D. René) bénédictin, né à St.-Ouen, diocèse d'Evreux, en 1665, donna au public : Une édition de St.-Irénée, Paris, *in*-fol. 1710. — Le 5e vol. des Annales de l'ordre de St.-Benoît. — Une Lettre d'un ecclésiastique, au révérend P. Etienne Langlois, jésuite, dans laquelle il répond à une brochure contre l'édition de Saint-Augustin, donné par ses confrères. — Une seconde édition du St.-Bernard de D. Mabillon. Dom Massuet mourut en 1716, à 50 ans. C'était un homme d'un vrai mérite, plein de probité et de politesse.

MATHIEU DE VENDOME, célèbre abbé de St.-Denys, fut régent du royaume pendant la 2e croisade de Saint-Louis, et principal ministre sous Philippe-le-Hardi. Il jouit aussi d'une grande considération sous le règne de Philippe-le-Bel. Il mourut en 1286. On lui attribue une Hist. de Tobie, en vers élégiaques, Lyon, 1585, *in*-4°. Cet ouv. est écrit d'un style barbare.

MATHIEU, (Pierre) historiographe de France, né à Porentru, fut d'abord principal du collége de Verceil, ensuite avocat à Lyon. Il fut zélé ligueur et fort attaché au parti des Guises. Henri IV, qui l'estimait, lui donna le titre d'historiographe de France. Il suivit Louis XIII au siége de Montauban. Il y tomba malade, et fut transporté à Toulouse, où il mourut en 1621, à 58 ans. Matthieu écrivait mal en prose. Il a composé : L'Hist. des choses mémorables arrivées sous le règne de Henri le Grand, 1624, *in*-8°. Elle est semée d'anecdotes singulières et de faits curieux. — Hist. de la mort déplorable d'Henri-le-Grand, Paris, 1611, *in*-fol, 1612, *in*-8°. — Hist. de St.-Louis, 1618, *in*-8°. — Hist. de Louis XI, *in*-fol. estimée. — Hist. de France sous François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, Paris, 1631, 2 vol. *in*-fol., publiée par les soins de son fils, qui a ajouté à l'ouvrage de son père l'Hist. de Louis XIII, jusqu'en 1621. Matthieu n'était pas sans mérite sous le rapport de ses talens pour la poésie : quelques-uns de ses quatrains sont préférables à ceux de Pibrac,

du côté des pensées, et du côté de la versification. Ils roulent sur la vie et la mort. On a encore de lui : La Guisiade, tragédie, Lyon, 1589. *in*-8°. — Cette pièce est recherchée, parce que le massacre du duc de Guise y est représenté au naturel et avec toutes les horreurs qui ont accompagné cet assassinat.

Mathieu, (E. L.) de Nancy, a donné : Dictionnaire des rimes et de prononciation, 1 vol. *in*-12. On lui attribue les nouveaux Rudimens de la langue latine, 1784, *in*-12. nouv. édit. 1789, *in*-12.

Mathon de la Cour, (Jacques) né à Lyon le 28 octobre 1712, mort en 17**, a publié : Mém. sur la manière la plus avantageuse de suppleer à l'action du vent sur les grands vaisseaux, 1753.— Nouveaux élémens de dynamique et de méchanique, Lyon, 1762-63, 3 vol. *in*-12. Essai du calcul des machines mues par la réaction de l'eau, dans le journal de Rozier, 1775. — Mém. dans le journal Musique.

Mathon de la Cour, (Charles-Joseph) fils du président des ci-devant acad. de Lyon et de Villefranche, de la ci-dev. société royale d'agriculture de Lyon, né à Lyon en 1738, y a été assassiné en 1793. On lui doit les ouvrages suivans : Lettre sur l'inconstance, à l'occasion de la com. de Dupuis et Desronais, 1763, *in*-12. — Lettres sur les peintures exposées au salon du Louvre, 1763, 65, 67, *in*-12. — Orphée et Euridice, trag. lyrique, par M. Calsabigi, trad. 1765, *in*-12. — Dissert. par quelles causes et par quels degrés les lois de Lycurgue se sont altérées chez les Lacédémoniens jusqu'à ce qu'elles aient été anéanties, 1771, *in*-8°. — Discours sur le danger de la lecture des livres contre la religion, 1770, *in*-8°. — Lettres sur les Rosières, 1781, *in*-12.—Testament de M. Fortuné Ricard, 1785, *in*-8°. — Disc. sur les meilleurs moyens de faire naître et d'encourager le patriotisme dans une monarchie, 1788, gr. *in*-8°.—Collection des comptes rendus, concern. les finances de France depuis 1758 jusqu'en 1787, Paris, 1788, gr. *in*-8°. Il avait part à l'Almanach de Lyon, à celui des Muses, etc.

Mathou, (D. Cl. Hug.) bénédictin, né à Mâcon, mourut à Châlons-sur-Saône, en 1705. Gondrin, archevêque de Sens, conçut tant d'estime pour sa vertu et ses talens, qu'il voulut l'avoir pour grand-vicaire, et le fit entrer dans son conseil. Nous avons de lui : L'édition en latin des Œuvres du cardinal Robert Pullus, et de Pierre de Poitiers, Paris, 1655, *in*-fol. avec D. Hilarion

le Febvre. — *De verâ Senonum origine christianâ*, Paris, 1687, *in*-4°. — *Catalogus archiepiscoporum senonensium*, Paris, 1688, *in*-4°. Cet ouvrage manque d'ordre et de critique, etc.

Matigny, (H. J. H. de) jurisconsulte français, a donné : De l'exclusion des prêtres du gouvernement temporel, 1791, *in*-8°.

Maton, (Alexis) de Lille en Flandres. On a de lui : Le Despotisme, épître à Voltaire, 1761. — Les Innocens, poëme héroi-comique en 4 chants, Amst. 1762, *in*-12. — Epître sur l'utilité de la satyre, 1763. — Andriscus, trag. en 5 actes, 1764, *in*-12. — Micon et Mézi, conte moral en prose avec plusieurs pièces fugitives en vers, la Haye, 1765, *in*-8°. — Mon embarras, conte moral en vers, 1765. — Epître aux passions, 1765. — La Modestie, ode, 1765. — Vanbrook ou le petit Roland, poëme héroi-comique, en 8 chants, Bruxelles, 1776, *in*-8°. — Plusieurs épîtres, lettres, épigrammes insérés dans les journaux.

Maton de Varenne, (P. A. L.) avocat, membre de plusieurs sociétés littéraires, a publié les ouvrages suivans: Réflexions d'un citoyen sur la nécessité de conserver la vénalité des offices inférieurs, 1790, *in*-8°. — Mém. pour les exécuteurs des jugemens criminels, 1790, *in*-8°. — Mém. à l'assemblée nationale, où l'on dénonce entre autres choses, les vexations de quelques juges du conseil, et l'incompatibilité de ce tribunal avec la liberté française, 1-2e édit. 1790, *in*-8°. — Plaidoyer prononcé au tribunal de police de l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour Samson, exécuteur des jugemens criminels de Paris, contre Prudhomme, Gorsas, etc. 1790. — Les crimes de Marat et des autres égorgeurs 1795, *in*-8°. — Valdeuil, ou les habitans de St-Domingue, publié 1795, *in*-8°. — Camille et Formose, hist. italienne; 1795, *in*-12, etc.

Maubach est auteur d'un Essai sur une éducation nationale, nouv. édit. 1792, *in*-8°.

Maubert, (Pierre) ci-dev. dominicain, a donné : Disc. sur la vanité des biens du monde, 176*. — Notice histor. de l'institut de St.-Dominique, 1767, *in*-12. — L'Esprit et l'excellence de la profession militaire selon les principes de vertu et de religion, 1774, *in*-12.

Maublet, médecin, a laissé des Comment. sur les aphorismes d'Hm. Boerhaave, de la connaissance et de la cure des maladies de M. Van Swieten, trad. en français, Lyon, 1771, 6 vol. *in*-12.

Mauclerc,

Maucler, marchand épicier à Paris. On a de lui : Traité des couleurs et des vernis, 1773, *in*-8°.

Maucomble, (J.-Fr. Dieudonné) né à Metz en 1735, mourut en 1768. Deux mauvais romans, dont l'un est intitulé : *Histoire de madame d'Erneville*, 1768, *in*-12. L'autre *Nitophar*, anecdote babylonienne, ne semblaient pas devoir lui mériter les éloges qu'on lui donne dans le Nécrologe. Son meilleur ouvr. est un Abrégé de l'Histoire de Nîmes, et de ses antiquités, *in*-8°. Voilà tout ce qui est sorti de la plume de Maucomble, à moins qu'on ne veuille lui savoir gré d'avoir produit une trag. bourgeoise, sous le titre des Amans désespérés, ou la comtesse d'Olinval, production monstrueuse, qui n'est autre chose que l'hist. de l'infortunée marquise de Ganges, mise en action. Ce drame, plus sinistre encore que celui de Béverley, n'est qu'un amas d'horreurs, plus propre à rendre les ames féroces, qu'à leur inspirer la haine du crime. Telles sont les ressources des faiseurs de drames; ils veulent à toute force émouvoir, sans se douter que leurs tableaux ne sont capables que de révolter contre le sujet et contre le peintre.

Maucroix, (François de) né à Noyon en 1619, chanoine de l'église de Reims, fréquenta d'abord le barreau; mais dégoûté de la jurisprudence, il se livra à la littérature. Il mourut à Reims en 1708, à l'âge de 90 ans. On a de lui plusieurs traductions écrites d'un style pur, mais languissant. Les principales sont : Celle des Philippiques de Démosthènes.—De l'Euthydemas, dialogue de Platon.—De quelques Harangues de Cicéron.—Du *Rationarium temporum* du P. Petau, Paris, 1683, 3 vol. *in*-12.—De l'Hist. du schisme d'Angleterre, par Nicolas Sanderus. — Des homélies de St.-Jean-Chrysostôme au peuple d'Antioche, 1681, *in*-8°. — Du Traité de *Lactence, de morte persecutorum*.—Des Vies des cardinaux Polus et Campegge, 1675 et 1677, 2 vol. *in*-12. — Un Recueil d'Œuvres diverses, 1685, 2 vol. *in*-12. On donna en 1726 les nouvelles œuvres de Maucroix, on y trouve des poésies qui manquent d'imagination et de coloris; mais qui ont du naturel et de la naïveté.

Mauduit, (Michel) prêtre de l'Oratoire, né à Vire, en Normandie, mort à Paris en 1709 à 95 ans, a donné plusieurs ouvrages au public. Les principaux sont : Traité de la religion contre les athées, les déistes et les nouveaux Pyrrhoniens, dont la meilleure

édition est de 1698. — Les pseaumes de David, traduits en vers français, *in*-12. La versification en est faible et incorrecte. — Des Mélanges de diverses poésies, en 1681, *in*-12. — Des Analyses des évangiles, 4 vol. *in*-12. Des Actes des apôtres, 2 vol. De l'Apocalypse, 1 vol. Paris, Rouen et Lyon, avec des Dissertations.—Méditations pour une retraite ecclésiastique de dix jours, *in*-12. — Dissertation sur la goutte, 1689, *in*-12.

Mauduit, profess. de mathématique, a donné : Elémens des sections coniques démontrées par Synthèse, 1757, *in*-8°.—Cours des mathématiques de Belidor, avec des additions et corrections, 1759, *in*-8°. — Introduction aux Elémens des sections con. 1761, *in*-8°.—Principes d'astronomie sphérique, ou Traité complet de trigon. sphérique, 1765, *in*-8°.—Leçons de géométrie théor. et prat. à l'usage des élèves de l'acad. d'architecture, etc. 1772, *in*-8° ; nouv. édit. 1790, *in*-8°. — Leçons élementaires d'arithmétique, ou principes d'analyse numérique, 1780, *in*-8°.

Mauduyt de la Varenne, (P. J. E.) médecin, mort en septembre 1792. On a de lui : Extraits des journaux tenus pour 82 malades qui ont été électrisés, lus dans les séances de la société royale de méd. et publiés par ordre du gouvernement, 1779, *in*-4°. — Mém. sur les différentes manières d'administrer l'électricité, *in*-4°.—Discours préliminaire et plan du dictionnaire des insectes, de la nouvelle Encyclopédie méthod. 1789, 2 vol. *in*-4°. Il a eu part à l'histoire des oiseaux, par Buffon.

Maudru (J. B.) a donné : Nouveau système de lecture applicable à toutes les langues 1er vol. gr. *in*-8°.

Maugard, ci-dev. généalogiste à Paris, a publié : Remarques sur la noblesse, dédiées aux assemblées provinciales, 1787, *in*-8° ; nouvelle édit. 1788 ; gr. *in*-8°. —Lettre à M. Cherin sur son Abrégé chronol. d'édits, concernant le fait de la noblesse, 1788, gr. *in*-8°. — Correspondance d'un homme d'Etat avec un Publiciste, 1789, *in*-8°. — Annales de France (journal), 1789, *in*-8°.

Maugendre a fait l'Eloge de Dom d'Achéry, avec des notes historiques, Amiens, 1776, *in*-8°.

Mauger, (N.) ci-devant Garde-du-Corps, publia en 1745, un petit poëme sur l'Origine des Gardes-du-Corps, où l'on trouve des vers très-

bien faits. Ils auraient fait plus d'honneur à ce poète, si l'on y découvrait moins d'hémistiches dérobés à Corneille et à l'auteur de la Henriade. La versification de Mauger est, en général, noble, aisée; mais souvent dépourvue de cette chaleur et de ces images qui font le charme de la poésie. — Il a fait depuis : Amestris, Coriolan, Cosroès, tragédies qui n'ont eu aucun succès, et qui sont néanmoins assez bien écrites.

MAUGRAS, (Jean-François) parisien, prêtre de la doctrine chrétienne, mourut en 1726, à 44 ans. On a de lui : des Instructions chrétiennes, pour faire un saint usage des afflictions, en 2 petits vol. *in*-12. — Une Instruction chrétienne sur les dangers du luxe. — Quatre Lettres (en forme de Consultations) en faveur des pauvres des paroisses. — Les Vies des deux Tobies; de Ste.-Monique, et de Ste.-Geneviève, avec des Réflexions à l'usage des Familles et des Ecoles chrétiennes, etc.

MAUGRÉ, (Jean de) prêtre, né à Sedan, a donné : Oraison funèbre du maréchal de Belle-Isle, 1761, *in*-4°. — Oraison funèbre de D. Mennes d'Effleur, abbé d'Orval, 1769, *in*-4°. — Epître à S. M. l'impératrice-reine, 177*. — Le Militaire chrétien, Paris, 1779, *in*-12.

MAUGUIN, (Gilbert) président de la cour-des-monnaies de Paris, publia contre le P. Sirmond, une Dissertation, intitulée : *Vindiciæ prædestinationis et gratiæ*, qu'on trouve dans le Recueil qu'il donna à Paris en 1650, 2 vol. *in*-4°, sous ce titre : *Veterum scriptorum qui in nono sæculo de gratiâ scripsêre, opera*. Ce magistrat mourut en 1674, dans un âge fort avancé, et avec une grande réputation de savoir et d'intégrité. Il laissa tous ses livres théologiques, tant imprimés que manuscrits, aux Augustins du faubourg St.-Germain à Paris, et de grands biens à l'Hôpital général.

MAULÉON, (Auger de) sieur de Granier, est éditeur des Mémoires de la reine Marguerite; de ceux de M. de Villeroi; des Lettres du cardinal d'Ossat, et de celles de Paul de Foix. Les registres de l'acad., du 6 février 1635, portent qu'il fut élu par billets, qui furent tous en sa faveur, excepté trois; mais les mêmes registres portent que, le 14 mai suivant, sur la proposition qui en fut faite par le directeur de la part de M. le cardinal, il fût déposé pour une mauvaise action, d'une commune voix, et sans espérance d'être restitué. Richelet dit que c'est pour avoir été dépositaire infidèle. « C'était (dit l'historien de l'académie, un ecclésiastique, natif du pays

de Bresse, homme de bonne mine, de bon esprit, d'agréable conversation, qui avait du savoir, et même des belles-lettres, fort civil et fort officieux envers les personnes d'esprit et les gens de lettres. Il vivait encore en 1635.

Maultrot, (Gabriel-Nicolas) avocat au parlement, né à Paris le 3 janvier 1714, a donné les ouvrages suivans : Apologie des jugemens rendus en France contre le schisme, par les tribunaux séculiers, etc. 1752, 2 vol. *in*-12, réimprimés la même année en 3 vol., et en 1753, 3 vol. avec beaucoup d'augmentations : la première partie de cet ouvrage est de l'abbé Mey; la seconde est de Maultrot. — Maximes du Droit-public français, 1772, 2 vol. *in*-12; réimpr. en 1775 à Amsterd. 2 vol. *in*-4°, et 6 vol. *in*-12, avec des augmentations très-considérables. On a inséré dans cette seconde édition des Réflexions sur le droit de vie et de mort, qui sont de Blonde, avocat. — Les Droits de la puissance temporelle, défendue contre la seconde partie des Actes de l'assemblée du clergé de 1765, concernant la religion, 1777, *in*-12. — Dissertation sur le formulaire, 1775, *in*-12. — Consultation pour les curés du diocèse de Lisieux, *in*-12. — Mém. sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France, 1777, *in*-12. — Institution divine des curés, et leur droit au gouvernement général de l'Eglise, ou Dissertation sur le 28ᵉ verset du 20ᵉ chapitre des Actes des Apôtres, 1778, 2 vol. *in*-12. — Les droits du second ordre défendus contre les apologistes de la domination épiscopale, 1779, *in*-12. — Le Droit des prêtres dans le synode, ou Concile diocésain, 1779, *in*-12. — Les Prêtres, juges de la foi, ou Réfutation du Mémoire dogmatique et historique, touchant les juges de la foi, par l'abbé Corgne, 1780, 2 vol. *in*-12. — Les Prêtres, juges dans les conciles avec les évêques, ou Réfutation du Traité des conciles en général, de l'abbé Ladvocat, 1780, 3 vol. *in*-12. — Dissertation sur les interdits arbitraires de la célébration de la Messe, aux prêtres qui ne sont pas du diocèse, 1781, *in*-12. — Dissertation sur l'approbation des prédicateurs, 1782, 2 vol. *in*-12 — L'approbation des confesseurs introduite par le concile de Trente, 1783, 2 vol. *in*-12. — Examen du décret du concile de Trente, sur l'approbation des confesseurs, 1784, 2 vol. *in*-12. — Dissertation sur l'approbation des confesseurs, 1784, 1 v. *in*-12. — Jurisdiction ordinaire immédiate sur les paroisses, etc. 1784, 2 vol. *in*-12. — Traité des cas réservés au Pape, 1785, 2 vol. *in*-12. — Traité

des cas réservés aux évêques, 1786, 2 vol. *in*-12. — Traité de la confession des moniales, 1786, 2 vol. *in*-12. — Défense du second ordre, contre les Conférences ecclésiast. d'Angers, 1787, 3 vol. *in*-12. — L'usure, considérée relativement au droit naturel, 1787, 2 vol. *in*-12. — L'usure, considérée relativement au droit naturel, ou Réfutation de l'ouvrage intitulé : la Question de l'usure éclaircie, par M. Beurrey, 1787, 2 vol. *in*-12. — Examen des principes du pastoral de Paris, publié par M. de Juigné, 1788—1789, six brochures, formant 2 vol. *in*-12. — Véritable nature du mariage, 1788, 2 vol. *in*-12. Examen des décrets du concile de Trente, et de la jurisprudence française sur le mariage, 1788, 2 vol. *in*-12. — Dissertation sur les dispenses matrimoniales, 1789, 1 vol. *in*-12. — Défense du droit des prêtres dans le synode, ou Concile diocésain contre les Conférences ecclésiastiq. sur les synodes, 1789, 1 vol. *in*-12. — Origine et étendue de la puissance temporelle, suivant les Livres saints et la tradition, 1789 et 1790, 3 vol. *in*-12. — Discipline de l'Église sur le mariage des prêtres, 1790, *in*-8°. — Observations sur le projet de supprimer, en France, un grand nombre d'évêchés, 1790, *in*-8°. — Défense de Richer, chimère du Richerisme, 1790, 2 vol. *in*-8°. — Histoire du schisme de l'église d'Antioche, 1791, *in*-8°. — Histoire de St.-Ignace, patriarche de Constantinople; et de Photius, usurpateur de son siége, 1791, *in*-8°. — L'indépendance de la puissance spirituelle, défendue contre un écrit, 1791, *in*-8°. — L'autorité de l'Église et de ses ministres, défendue contre l'ouvrage de M. Larrière, intitulé, etc. 1792, *in*-8°.

Maumenet, (Louis) abbé, né à Beaume en 1655, mort à Paris en 1716. L'académie française, celle des jeux-floraux et celle d'Angers, ont couronné plusieurs de ses Poésies; mais n'ont pas eu le pouvoir de les garantir de l'oubli. C'est assez le sort de ces productions fantastiques; elles expirent sous les lauriers éphémères qui les surchargent, et les traces de leur existence ne sont constatées que sur les registres mortuaires des académies.

Maupertuis, (Pierre-Louis Moreau de) membre de l'acad. française, de celle des sciences, président de l'académie de Berlin, naquit à St-Malo le 27 septembre 1698, et mourut à Bâle le 27 juillet 1759. Son éducation fut faite sous les yeux de sa mère, qui l'aimait tendrement. Elle le retint auprès d'elle jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Son père eut alors le courage de le

conduire à Paris, où il fit sa philosophie au collége de la Marche. La grammaire et la rhétorique l'avaient amusé, la philosophie l'entraîna; son génie se déclara, il étonna et surpassa ses maîtres. En 1718, il entra dans les mousquetaires, et donna à l'etude le loisir que lui laissait le service. Après avoir passé deux années dans ce corps, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de la Roche-Guyon; mais il ne la garda pas longtems. Son goût pour les mathématiques l'engagea à quitter la profession des armes, pour se livrer entièrement aux sciences exactes. Il remit sa compagnie, et obtint une place à l'académie des sciences en 1723. Quatre ou cinq ans après, le desir de s'instruire le conduisit à Londres, où la société royale lui ouvrit ses portes. De retour en France, il passa à Bâle pour converser avec les frères Bernoulli, l'ornement de la Suisse. Des connaissances nouvelles, et l'amitié de ces deux célèbres mathématiciens, furent le fruit de ce voyage. Sa réputation et ses talens le firent choisir en 1736, pour être à la tête des académiciens que Louis XV envoya dans le Nord pour déterminer la figure de la terre; il fut le chef et l'auteur de cette entreprise, exécutée en un an avec toute la diligence et tout le succès qu'on pouvait espérer de ces nouveaux Argonautes. Le prince royal de Prusse devenu roi, et grand roi, l'appella auprès de lui, pour lui confier la présidence et la direction de l'académie de Berlin. Ce monarque était alors en guerre avec l'empereur; Maupertuis en voulut partager les périls: il s'exposa courageusement à la bataille de Molwits, fut pris et pillé par les hussards. Envoyé à Vienne, l'empereur lui fit l'accueil le plus distingué. Ayant dit à ce prince, que parmi les choses que les hussards lui avaient prises, il regrettait beaucoup une montre de Greham, celèbre horloger anglais, laquelle lui était d'un grand secours pour ses observations astronomiques; l'empereur qui en avait une du même artiste, mais enrichie de diamans, dit à Maupertuis: — C'est une plaisanterie que les hussards ont voulu vous faire; ils m'ont rapporté votre montre: la voilà; je vous la rends. — On ajoute que l'impératrice-reine lui demandant des nouvelles de Prusse, lui dit: — Vous connaissez la reine de Suède, sœur du roi de Prusse; on dit que c'est la plus belle princesse du monde. — Madame, répondit Maupertuis, je l'avais cru jusqu'à ce jour. — Sa captivité ne fut ni dure ni longue. L'empereur et l'impératrice-reine lui permirent de partir pour Berlin, après l'avoir comblé de marques de bonté et

d'estime. Maupertuis repassa en France, où ses amis se flattaient de le posséder; mais une imagination ardente et une vive curiosité ne lui permettaient pas de se fixer, ni d'être heureux. Il repartit pour la Prusse, et n'y fut pas plutôt, qu'il se repentit d'avoir renoncé à sa patrie. Frédéric le dédommagea de ses pertes par des bienfaits, par la confiance la plus intime; mais, né avec une triste inquiétude d'esprit, il fut malheureux au sein des honneurs et des plaisirs. Un tel caractère ne promet point une vie pacifique : aussi Maupertuis eut-il plusieurs querelles. Les plus célèbres sont sa dispute avec Koënig, professeur de philosophie à Franeker; et celle qu'il eut avec Voltaire, querelle qui fut une suite de la précédente. Le président de l'académie de Berlin avait inséré dans le vol. des Mémoires de cette compagnie pour l'année 1746, un Écrit sur les lois du mouvement et du repos, déduites d'un principe métaphysique : ce principe est celui de *la moindre quantité d'action*. Koënig ne se contenta pas de l'attaquer; mais il en attribua l'invention à Leibnitz, en citant un fragment d'une Lettre qu'il prétendait que ce savant avait écrite autrefois à Hermann, professeur à Bâle en Suisse. Maupertuis, piqué du soupçon de plagiat, engagea l'académie de Berlin à sommer Koënig de produire l'original de la Lettre citée. Le professeur n'ayant pas pu satisfaire à cette demande, fut exclu unanimement de l'académie, dont il était membre. Plusieurs écrits furent la suite de cette guerre : et ce fut alors que Voltaire se mit sous les armes. Il avait d'abord été lié très-étroitement avec Maupertuis, qu'il regardait comme son maître dans les mathématiques; mais leurs talens étant différens, ils étaient mutuellement jaloux l'un de l'autre : le philosophe l'était du bel-esprit, et le bel-esprit du philosophe. Cette jalousie éclata à la cour du roi de Prusse, dont les faveurs ne pouvaient être partagées assez également pour écarter loin d'eux les petitesses de l'envie. Voltaire, sensible à quelques procédés de Maupertuis, prit occasion de la querelle de Koënig pour soulager sa bile. En vain le roi de Prusse lui ordonna de rester neutre dans ce procès : il débuta par une Réponse fort amère d'un académicien de Berlin à un acad. de Paris, au sujet du démêlé du président de l'académie de Berlin et du professeur de Franeker. Cette première satyre fut suivie de la diatribe du docteur Akakia : critique sanglante de la personne et des ouvrages de son ennemi. Il y règne une finesse d'ironie et une gaieté d'imagination charmantes. L'auteur se mo-

que de toutes les idées que son adversaire avait consignées dans ses œuvres et sur-tout dans ses lettres. Il rit principalement du projet d'établir une ville latine; de celui de ne point payer les médecins lorsqu'ils ne guérissent pas les malades; de la démonstration de l'existence de Dieu par une formule d'algèbre; du conseil de disséquer des cerveaux de géans, afin de sonder la nature de l'ame; de celui de faire un trou qui allât jusqu'au centre de la terre, etc. Les traits lancés sur l'auteur du Voyage au pole, étonnèrent ses partisans, et firent gémir les vrais philosophes. On opposa aux satyres de Voltaire les éloges dont il avait comblé son ennemi. En 1738, Maupertuis était un génie sublime, le plus grand mathématicien, un Archimède, un Christophe Colomb pour les découvertes; un Michel-Ange, un Albane pour le style. En 1753, ce n'était plus qu'un esprit bizarre, un raisonneur extravagant, un philosophe insensé. Si Voltaire se satisfit en suivant les conseils de la vengeance, il affaiblit l'estime du public pour son caractère, et s'attira en même tems une disgrace éclatante. Les désagrémens qu'il essuya, l'ayant obligé de se retirer de la cour de Prusse, au commencement de 1753, il se consola dans son malheur par de nouvelles satyres. Maupertuis lui envoya un cartel, et il n'y répondit que par des plaisanteries. Il le peignit comme un vieux capitaine de cavalerie travesti en philosophe; l'air distrait et précipité, l'œil rond et petit, le nez écrasé, la physionomie mauvaise, le visage plat, et l'esprit plein de lui-même. Cette farce ingénieuse finit d'une manière triste. Le roi de Prusse fit arrêter Voltaire à Francfort, avec sa nièce qui était venue l'y joindre; et on accusa Maupertuis d'avoir porté le monarque à cette démarche. Cependant des maux de poitrine, des crachemens de sang obligèrent le président de l'académie de Berlin de revenir de nouveau en France. Il y passa depuis 1756, jusqu'au mois de mai 1758, qu'il se rendit à Bâle auprès de MM. Bernoulli, dans les bras desquels il mourut à 62 ans. Ce philosophe était d'une vivacité extrême. Il fut quelquefois dans son style le singe de Fontenelle; il aurait été plus heureux pour lui de l'être dans sa conduite. Sa littérature était médiocre; et il faisait moins d'honneur à l'académie française, dont il était membre, qu'à celle des sciences. Il a écrit sur le bonheur, et n'a pas su se rendre heureux, Son amour-propre était trop sensible, ses manières trop impérieuses, son caractère trop roide. On pouvait

même y remarquer quelque chose d'ardent, de sombre, de tranchant, principalement dans le dernier tems de sa vie. Sa vivacité, qui éclatait dans sa tête et dans ses yeux continuellement agités, jointe à la manière dont il s'habillait et dont il se présentait, le rendait assez singulier. Il était d'ailleurs, dans le grand monde, poli, caressant, parlait avec facilité et avec grace. Mais on ne trouvait plus cette même facilité dans ses écrits, parce que n'ayant point de style à lui, il voulut s'en former un. On n'apperçoit que trop souvent dans sa diction des tours recherchés, une concision affectée, un ton sec et brusque. Ses principaux ouvrages sont : La Figure de la terre, déterminée. — La Mesure d'un degré du méridien. — Discours sur la figure des astres. — Elémens de géographie. — Astronomie nautique. — Elémens d'astronomie. — Dissertation physique à l'occasion d'un nègre blanc. — Vénus physique. — Essai de cosmographie. — Réflexions sur l'origine des langues. — Essai de philosophie morale. — Plusieurs lettres. — Eloge de Montesquieu.

MAUPERTUY (J.-B.) Drouet de) naquit à Paris en 1650, et mourut à Saint-Germain-en Laye, en 1730, à 80 ans. Après avoir fait ses études au collége de Louis-le-Grand, il parut au barreau, et s'en dégoûta. Les fleurs d'une littérature légère et frivole, lui avaient fait perdre le goût des fruits de la jurisprudence. Un de ses oncles, fermier-général, crut le guérir de son penchant pour le théâtre et pour les romans, en lui procurant un emploi considérable. Maupertuy, qui n'avait alors que 22 ans, se reposa sur des commis fidèles et laborieux ; et bien loin d'amasser du bien, il dissipa son patrimoine. De retour à Paris, à l'âge d'environ 40 ans, il renonça subitement au monde. Après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique en 1692, passa cinq ans dans un séminaire, se retira ensuite dans l'abbaye de Sept-Fonts, et cinq ans après, dans une solitude du Berri. Il obtint un canonicat à Bourges en 1702. De Bourges il passa à Vienne, d'où il revint à Paris. Il se retira quelque tems après à St.-Germain-en-Laye. On a de lui un très-grand nombre de traductions franç. Les principales sont celles : du Ier livre des Institutions de Lactance, *in*-12 ; — du Traité de la Providence et du Timothée de Salvien, chacun un vol. *in*-12. — Des Actes des martyrs, recueillis par dom Ruinart ; — de l'Histoire des Goths, de Jornandès, *in*-12 ; — de la Vie du frère Arsène de Janson, religieux de la Trappe, connu sous le nom

du comte de Rosemberg, *in*-12; — de la Pratique des exercices spirituels de Saint-Ignace, *in*-12; — du Traité latin de Lessius, sur le choix d'une religion, *in*-12; — de l'Euphormion de Barclai, 1711, 3 vol. ou 1713, 1 vol. *in*-12. On a encore de lui plusieurs livres de piété.

Maupin a publié les ouvrages suivans : Nouvelle méthode de cultiver la vigne, 1763, *in*-12. — Lettre à un amateur de l'agriculture, 1764, *in*-12. — La réduction économique, ou l'amélioration des terres, 1767, *in*-12. — Essai sur l'art de faire le vin rouge, le vin blanc et le cidre, 1767 : *in*-12. — L'art de multiplier le vin par l'eau, sans nuire à sa qualité, etc. 1768, *in*-12. — Expériences sur la bonification de tous les vins, 1770, *in*-12, nouv. édit. 2 vol. *in* 12. — Nouvelle manière de faire le vin pour toutes les années, et de le rendre meilleur que par toute autre méthode, 1773, *in*-8°. — L'art de faire le vin rouge, tome 1, 1775, *in*-8°. — Cours complet de chimie écon. pratique sur la manipulation et la fermentation des vins, 1779, *in*-8°. — L'art de la vigne, 1779, *in*-8°. — La richesse des vignobles, 1781, *in*-12. — Les principales bevues des vignerons aux environs de Paris et partout, 1782, *in*-8°. — Théorie ou Leçons sur le tems le plus propre de couper la vendange, 1782, *in*-8°. — Avis et leçons à tous les laboureurs, cultivateurs, etc. 1782, *in*-12. — Nouvelle méthode, non encore publiée, pour planter et cultiver la vigne, 1782, *in*-8°. — Théorie et nouveaux procédés pour la fermentation des vins blancs et des cidres, 1783, *in*-8°. — Moyen certain, et fondé sur l'expérience générale, pour assurer la durée des vins, 1784, *in*-12. — Mes expériences à Séve près Paris, et en dernier lieu à Belleville, banlieue de Paris, pour prouver que l'on peut faire des vins d'une très-bonne qualité dans les environs de Paris, etc. 1784, *in*-8°. — Suite et grand succès de mon expérience à Belleville, 1785, *in*-8°. — Supplément nécessaire à la science des académies ou des physiciens et chimistes de tous les pays, 1784, *in*-8°. — Mon Apologie ou Essai sur les obligations des talens envers la société, 1784, *in*-8°. — Avis sur la vigne, les vins et les terres, 1786, *in*-8°. — Almanach des Vignerons de tous les pays, 1789, *in*-8°. — L'art de convertir en vins fins et d'une beaucoup plus grande valeur, par des procédés particuliers et inconnus, les vins les plus communs, les plus mats, les plus épais et les plus grossiers, 1791, *in*-8°.

Maurice. (F. G.) On a de

lui : Traité des engrais, tiré des différens rapports faits au départem. d'agriculture d'Angleterre, avec des notes, suivi de la traduction du Mémoire de Kirwan sur les engrais, et de l'explication des principaux termes chimiques employés dans cet ouvrage. — Nouvelles observations botanico-météorologiques, 1789, in-4°.

Mauriceau, (François) chirurgien de Paris, s'appliqua pendant plusieurs années avec beaucoup de succès à la théorie et à la pratique de son art. Il se borna ensuite aux opérations qui regardent les accouchemens des femmes, et il fut à la tête de tous les opérateurs en ce genre. On a de lui plusieurs ouvrages, fruits de son expérience et de ses réflexions : Traité des maladies des femmes grosses et de celles qui sont accouchées, 1694, *in*-4°, avec figures. Il y a plusieurs éditions de ce livre excellent, traduit en allemand, en anglais, en flamand, en italien et en latin. Cette dernière version est de l'auteur lui-même. — Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies et celles des enfans nouveaux-nés, 1694. — Dernières observations sur les maladies des femmes accouchées, *in*-4°, 1798 : ces deux derniers ouvrages forment le 2e. vol. de son Traité. L'auteur mourut en 170), avec la réputation d'un homme d'une très-grande probité et d'une prudence consommée.

Maurraille, (J.-R.) ci-devant secrétaire perpetuel de l'acad. de Marseille, sa patrie, a publié : Traité de la résolution des équations invariables, 1768, *in*-4°. — Plusieurs Discours et Mémoires lus dans les séances de l'acad. de Marseille.

Maury, (Jean Suffrein) ci-devant prédicateur du roi, membre de l'acad. franç., de l'assemblee constituante, à présent cardinal à Rome, év. de Montefiascone et Corneto, né à Valréas le 26 juin 1746. On a de lui : Eloge funèbre de M. le dauphin, Sens, 1766, *in*-8°. — Eloge du roi Stanislas le Bienfaisant, 1766, *in*-12. — Eloge de Charles V, roi de France, Amsterd., 1767, *in*-8°. — Discours sur la paix, qui a conc. pour le prix de l'acad. franç., 1767, *in*-8°. — Eloge de Fenélon, qui a obtenu l'accessit de l'acad. franç. 1771, *in*-8°. — Panégyrique de Saint-Louis, en présence de l'acad. franç., 1772, *in*-8°. — Réflexions sur les sermons nouveaux de Bossuet, Avign. 1772, *in*-8°. — Discours choisis sur divers sujets de religion et de littérature, 1777, *in*-12. — Principes de l'éloquence pour la chaire et le

barreau, 1782, *in*-12. — Discours prononcé dans l'acad. franç. le 27 janvier 1785, *in*-4°. — Plusieurs Opinions et Discours à l'assemblée constituante.

MAUSSAC, (Philip.-Jacq.) conseiller au parlement de Toulouse, sa patrie, et président en la cour des aides à Montpellier, mort en 1650 à 70 ans, passait pour le premier homme de son tems dans l'intelligence du grec. On a de lui : des Notes très-estimées sur Harpocration. — Des Remarques savantes sur le Traité des monts et des fleuves, attribué à Plutarque. — Quelques Opuscules, qui décèlent, ainsi que ses autres ouvrages, un critique judicieux.

MAUTORT, (B. de) a donné : Le petit sacristain, com. en 1 acte en vaudevilles, mêlée de prose, 1792, *in*-8°. — Arlequin Joseph, com. parade en 1 acte et en vaudevilles, mêlée de prose, 1795, *in*-8°. — Gilles dupé. — A tout péché miséricorde.

MAUTOUR, (Philibert-Bernard Moreau de) auditeur de la chambre des comptes de Paris, membre de l'académie des inscriptions, naquit à Beaune en 1654, et mourut en 1737, avec la réputation d'un savant aimable et enjoué. Il est au rang des poëtes médiocres, qui ont produit quelques vers heureux. Ses poesies sont répandues dans le Mercure, dans le Journal de Verdun, et dans d'autres recueils. On a encore de lui : Une édition de l'Abrégé chronologique du père Petau, en 4 vol. *in*-12. — Plusieurs Dissertations dans les Mémoires de l'académie des belles-lettres. Elles font honneur à son savoir et à sa sagacité.

MAUX, (de) ancien secrétaire de l'intend. de Picardie, est auteur de l'Eloge de J. B. Rousseau, qui a remporté le prix de l'éloquence de l'académie d'Amiens en 1779, Amiens, 1779, *in*-8°.

MAY, (Louis du) histor. et politique du 17e. siècle, français de nation, mourut en Allemagne le 22 septembre 1681. Il a donné : Etat de l'empire, ou Abrégé du droit public d'Allemagne, *in*-12. — Science des princes, ou Considérations politiques sur les coups d'état, par Gabriel Naudé, avec des réflexions, *in*-8°. — Le prudent Voyageur, *in*-12, etc.

MAYDIEU, ci-devant chanoine de Troyes, est auteur des ouvrages suivans : — Histoire de la vertueuse portugaise, 1779, *in*-12. — Edouard Montrose, trag. en 5 actes et en prose, trad. de l'allemand, 1781, *in*-8°. — L'honnête

homme, 1781, 2 vol. *in*-12. — Vie de Grosley, écrite en partie par lui-même, Paris, 1787, gr. *in*-8°. — Eloge de Louis XII, 1788, *in*-8°.

MAYER, (Charles-Joseph) né à Toulon le 2 janvier 1751, a donné : Narcisse, ballet en 1 acte, en vers, 1773, *in*-8°. — Anecdotes françaises, Paris, 1774, 3 vol. *in*-8°. — Apelle et Campaspe, ballet, 1775, *in*-8°. — Le retour de Martigal, coméd. en 3 actes, en prose, 1775, *in*-8°. — La Femme infidele, drame en 3 actes, en vers, 1775, *in*-8°. —Le vœu des auteurs, 1776, *in*-8°. — Héliogabale et Alexandre Sévere, 1776, *in*-8°. — Tableau politique et littéraire de l'Europe, Paris, 1777, *in*-12. — Tableau des finances sous Charles IX, Henri III et Henri IV, 1777, *in*-12. — M. le comte de Falkenstein ou Voyages de l'empereur Joseph II, Paris, 1777, *in*-12; 2e édit. 1778, *in*-12. — Histoire philosophique et militaire de France, 1778, *in*-8°. — Il a travaillé à la Bibliothèque universelle des Romans. — Il a donné une Dissert. sur les Troubadours, 178*. — Discours sur Pibrac, 178*. —La Conjuration d'Amboise, 178*, 2 vol. *in*-8°. — Aventures et plaisante éducation du courtois chevalier Charles le Bon, sire d'Armagnac, contenant profitables leçons à jeunes chevaliers et dames de haut parage, Paris, 1785, 3 vol. *in*-12. —Gallerie philosophique du 16e siècle, Londres, 1—2 vol. en 1783, 3e vol. (1788), 1790, *in*-8°. — Asgill, ou les Désordres des guerres civiles, roman historique, Paris, 1784, *in*-8°. — Laure et Félino, 1784, *in*-8°. — Voyage en Suisse en 1784, ou Tableau historique, civil, politique et physique de la Suisse, Paris, 1786, 2 vol. *in*-8°. — Géneviève de Cornouailles, Paris, 1786, 2 vol. *in*-12. — Les ligues achéenne, suisse et hollandaise, et révolutions des Etats-Unis de l'Amérique comparées ensemble, Paris, 1787, 2 vol. gr. *in*-8°. —Les Amours du chev. Bayard (avec Mme. Randan), et autres Romans, 1787, 2 vol. *in*-8°. —Romans, 1787; nouv. édit. 1790, 2 vol. *in*-12. — Lisuart de Grèce, Paris, 1788, 5 vol. *in*-8°. — Vie publique et privée du comte de Vergennes, 1787, gr. *in*-8°. — Il a eu part à l'Histoire des hommes de l'île de Sales; et il a donné des Poésies dans l'Almanach des Muses.

MAYET, (Etienne) membre de plusieurs académies, né à Lyon le 6 juin 1751. On a de lui : Divertissement dramat. et lyrique pour Mme. Clotilde, princesse de Piémont, lors de son passage par Lyon, pour se rendre à Turin en 1775. — Pièces fugitives en vers, Ber-

lin, 1783, *in*-8°. — Recueil des Poésies, Berlin, 1785, *in*-8°. — Mémoire sur les manufactures de Lyon, Paris, 1786, *in*-8°. — Mémoire sur les manufactures de soie en Brandebourg, en manuscrit, publié en Allemagne par le baron de Bock, Berlin, 1788, *in*-8°. — L'Agioteur puni, comédie, Paris, 1788, *in*-8°. — Mémoire sur la culture du mûrier en Allemagne, Berlin 1790, *in*-8°. — Le Conservateur, ou Gazette littéraire de Berlin, 1792—93, *in*-8°. — Mémoire sur la question : Le sol et le climat des Etats du roi de Prusse sont-ils favorables à la culture du mûrier ? Berlin, 1790, *in*-8°. — Mémoire sur les moyens de mettre en culture la plus avantageuse les terreins secs et arides, principalement ceux de la Champagne, Bruxelles, 1790, *in*-8°. — Traité sur la culture et les fabriques de soie dans les Etats prussiens, en manuscrit, 2 vol. *in*-8°.—Des Poésies, dans l'Almanach des Muses, les Etrennes du Parnasse, le Mercure, et autres Journaux.

Mayeur de Saint-Paul a publié : l'Amour au temple de l'Hymen, 1780, *in*-8°. — L'Elève de la Nature, comédie en 1 acte, mêlée de musique, 1781, *in*-8°. —Hymne à l'Amour, suivie d'une ode sur la Calomnie, 1782, *in*-8°. — La belle Helène de Constantinople, pantomime en 3 actes, 1784, *in*-8°.—Etrennes du Parnasse, ou Choix de Poésies, 1787, *in*-12. — Le baron de Trenck, comédie, 1788, *in*-8°. — Les élans du cœur, 1788, *in*-18. —Le Fou par amour ou la fatale Epreuve, comédie en 2 actes et en prose, 1788, gr. *in*-8°.

Maynard, (François) un des premiers bons poètes français, et un des memb. de l'académie française les plus distingués de son tems, était fils d'un conseiller au parlem. de Toulouse, dont on a un Recueil d'arrêts, sous le titre de Bibliothèque de Toulouse, 1751, 2 vol. *in*-fol. Maynard est regardé comme celui qui a établi le premier la règle très-nécessaire et très-impérieusement exigée par l'oreille, de faire une pause au troisième vers dans les couplets, strophes ou stances de six vers, et une au septième vers dans les strophes de dix. Malherbe disait de Maynard qu'il tournait fort bien un vers, mais que son style manquait de force. Il fut d'abord secrétaire de la reine Marguerite, et plut à la cour de cette princesse par son esprit et son enjouement. Noailles, ambassadeur à Rome, le mena avec lui en 1634. Le pape Urbain VIII goûta beaucoup la douceur et les charmes de sa conversation. De retour en France, il fit la cour à plusieurs

grands, et n'en recueillit que le regret de la leur avoir faite. On connaît ses stances pour le cardinal de Richelieu :

« Armand, l'âge affaiblit mes yeux ».

Le cardinal ayant entendu les quatre derniers vers, où le poète dit, en parlant de François I[er] :

« Mais s'il demande à quel emploi
» Tu m'as tenu dedans le monde,
» Et quel bien j'ai reçu de toi ;
» Que veux-tu que je lui réponde ?»

Il répondit durement : RIEN. Maynard reparut à la cour sous la régence d'Anne d'Autriche, et n'ayant pas été plus heureux auprès d'elle, il se retira dans sa province. Il y mourut en 1646, à 64 ans, avec le titre de conseiller-d'état, que le roi venait de lui accorder. Tout le monde connaît ces vers qu'il écrivit sur la porte de son cabinet :

« Las d'espérer et de me plaindre
» Des Muses, des Grands et du Sort;
» C'est ici que j'attends la mort,
» Sans la desirer ni la craindre. »

Il est bien commun de ne pas desirer la mort, il est bien rare de ne pas la craindre ; et il eût été grand, dit Voltaire, de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde. Maynard les rappela trop souvent pour son malheur. Il ne cessa de déchirer le cardinal de Richelieu dans ses vers ; il l'appelait un tyran. Si ce ministre lui eût fait du bien, il aurait été un dieu pour lui. C'est trop ressembler, dit l'auteur déjà cité, à ces mendians qui appellent les passans *Monseigneur*, et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent point d'aumône. A cela près, Maynard était homme d'honneur et bon ami. Il était d'une figure agréable, et avait l'humeur encore plus agréable que la figure. Comme il aimait le vin et la bonne chère, il brillait sur-tout le verre à la main. On a de lui : Des épigram. assez jolies. — Des chansons, qui ont quelqu'agrément. — Des odes, moins estimables. — Des lettres en prose, 1646, *in*-4°. mêlées de bon et de mauvais. — Un poëme, intitulé Philandre, d'environ 300 vers, parmi lesquels y en a quelques-uns d'heureux. Maynard était encore connu de son tems par ses Priapées, poésies infâmes, dignes d'un éternel oubli.

MAZARIN, (Jules) né à Piscina dans l'Abruzze, en 1602, d'une famille noble, fait cardinal en 1641, le 16 décembre, gouverna la France depuis 1643 jusqu'à sa mort arrivée à Vincennes le 9 mars 1661. Il administra au milieu des orages. Tout ce qu'on a fait contre lui de chansons et de libelles formerait une bibliothèque considérable ; mais ce n'est pas par des libelles, ou des chansons qu'il faut juger les hom-

mes célèbres. L'histoire de son ministère se trouve dans les Mémoires du tems, tantôt avec éloge, tantôt avec censure; tout est dit sur point, tout est connu, tout est jugé. Nous nous bornerons ici à le considérer sous le rapport littéraire. Le cardinal Mazarin avait cultivé les lettres dans sa jeunesse, il se piquait même de bel esprit. Il donna une pension de 2000 livres à Benserade. L'auteur des *Réflexions morales et historiques sur le théâtre*, rapporte à ce sujet une anecdote singulière. « Mazarin, dit-il, se piquait d'être poète, et il se vantait d'avoir fait beaucoup de vers galans qui avaient réussi. C'est ce qui fit la fortune de Benserade. Un jour qu'au coucher du roi le cardinal parlait de ses couronnes poétiques, il ajouta qu'il avait fait comme Benserade. Celui-ci, dont la fortune était alors fort délabrée, ayant appris peu de tems après ce mot flatteur, courut aussi-tôt à l'appartement du cardinal, qu'il trouva couché; il entre malgré ses gens, pénètre jusqu'à lui, et se jete à genoux au chevet de son lit, lui fait les plus grands éloges de ses vers italiens qu'il n'avait jamais vus, et qu'il n'aurait pas entendus, et lui témoigne de la manière la plus vive, la joie et la reconnaissance de l'honneur infini qu'il lui avait voulu faire, en daignant se comparer à lui. L'éminence à demi-endormie, se réveille, rit de cette saillie et lui en sait bon gré; il lui envoya le lendemain deux mille livres et lui donna plusieurs pensions sur des bénéfices ». L'abbé d'Alainval a publié en 1745, en 2 v. *in*-12, les Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrenées, et la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec Dom Louis de Haro, ministre d'état. Ce recueil est intéressant. Le cardinal y développe ce qui s'est passé dans ces conférences, avec une netteté et une précision qui mettent en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires. On a recueilli en plusieurs vol. *in*-4° la plupart des pièces curieuses faites contre Mazarin, durant les guerres de la Fronde. La collection la plus complète en ce genre, est celle de la bibliothèque de Colbert en 46 vol. *in*-4°. On y trouve un peu de sel, noyé dans un déluge de mauvaises plaisanteries.

MAZARIN, (Hortense MANCINI, duchesse de) nièce du cardinal Mazarin, joignit aux avantages de la fortune ceux de la beauté. Elle épousa, en 1661, Armand-Charles de la Porte de la Meilleraie, dont le caractère caustique et l'esprit bizarre n'étaient pas pro-

près à fixer une femme aimable. La duchesse de Mazarin fit tout ce qu'elle put pour se faire séparer de lui; mais n'ayant pu l'obtenir, elle passa en Angleterre l'an 1667, où elle mourut en 1699. Les Mém. de Mme Mazarin, et ceux qu'elle opposa aux *Factum* de son mari, se trouvent dans les œuvres de St.-Evremont. Si l'on s'en rapporte au portrait que ce philosophe a fait de cette dame, elle avait je ne sais quoi de noble et de grand dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit et dans celles de l'ame. Elle savait beaucoup, et elle cachait son savoir. Sa conversation était à la fois solide et gaie. Elle était dévote sans superstition et sans mélancolie, etc.

MAZARS DE CAZELLES, médecin à Toulouse, membre de plusieurs acad. est auteur d'un Mémoire sur l'électricité médicale, 1780, *in*-12. — Et de l'Histoire du traitement électrique, Toulouse, 1785, *in*-12.

MAZÉAS, (Guillaume) chanoine de Vannes, mort à Vannes en 1776. On a de lui: Dissert. sur les tremblemens de terre et les éruptions du feu, trad. de l'angl. de Warburton, 1754, 2 vol. *in*-12. — Lettre d'un négociant à un milord sur l'isle de Minorque, 1757, *in*-12. — Essai sur les moyens de conserver la santé des gens de mer, trad. de l'angl. de Lind. 1760, *in*-8°. — Différens Mém. dans les collections de l'acad. des sciences de Paris, et de la société royale de Londres.

MAZÉAS, (Jean Mathurin) frère du précédent, ancien profess. de philosophie. ci-dev. chanoine de Paris, de l'acad. de Berlin, a publié: Elémens d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, avec une introduction aux sections coniques, 1758, 7e édit. 1783 *in*-8°. — Abrégé des Elémens etc. 1775, *in*-12. — *Institutiones philosophicæ, sive Elementa logicæ metaphysicæ*, etc. 1777, 3 vol. *in*-12. Il a eu part au dictionnaire des arts et il a donné plusieurs Mém. dans les recueils des acad.

MAZEL, (David) ministre français, réfugié en Angleterre, traduisit quelques traités écrits en anglais; mais comme il n'était pas assez versé dans cette langue, ses versions ne passent pas pour fideles. Celle qu'il fit du Traité de Sherlock sur la Mort et le Jugement dernier, 2 tomes en 1 volume *in*-8°, est cependant estimée. On fait beaucoup moins de cas de sa Traduction du Traité de Locke, du gouvernement civil, *in*-12, ainsi que de l'Essai de Gilbert Burnet sur la Vie de la reine Marie, *in*-

12. Mazel mourut à Londres en 1725.

Mazières, (Jean-Simon) né à Pontoise, entra dans l'Oratoire, et mourut le 16 novembre 1761, à 82 ans. Il a publié un Traité des petits tourbillons de la matière subtile, 1727, *in*-4°. Il a remporté le prix de l'acad. des sciences, en 1726, par une Dissert. sur la loi du choc des corps.

Mazoyer, auteur dramatique à Paris. Ce jeune poète a donné Thésée, tragédie en 5 actes, jouée pour la première fois en frimaire an IX (1800).

Méchain, (Pierre-Franç.-André) membre de l'institut national des sciences et arts pour l'astronomie, de la ci-d. acad. royale des sciences. On a de lui : Connaissance des tems pour les années 1779, etc., impr. en 1786, etc., gr. *in*-8°. — Description de la sphère armillaire, dénombrement des constellations anciennes et modernes, avec l'ascension droite, et la déclinaison des principales étoiles, réduite pour l'année 1790, suivant l'atlas de Flamstead, corrigée et augmentée de plus de 1,200 étoiles, 1791. — Ses observations avec Delambre ont donné lieu à la mesure de la méridienne, ouvr. en 2 vol. *in*-4°, impr. par ordre de l'institut, Paris, an VIII (1800).

Mége, (Antoine-Joseph) bénédictin, né à Clermont en Auvergne, mourut à St.-Germain-des-Prés en 1661, à 66 ans. Son Commentaire français sur la Règle de St.-Benoît, Paris, 1687, *in*-4°, et la Vie du même saint, *in*-4°, 1690, sont estimés à cause de l'érudition qu'il y a repandue.

Méhée de la Touche, chirurgien, a donné : Traité des lésions à la tête par contre-coups, Meaux, 1773, *in*-12; nouvelle édition, Paris, 1774, *in*-12.

Méhée a publié : Histoire de la prétendue révolution de la Pologne, avec un examen de sa nouvelle constitution, 1792, *in*-8°; 2e édit. 1793, *in*-8°. — On lui a attribué une brochure intitulée : la Vérité toute entière sur les vrais acteurs de la journée du 2 septembre 1792, et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités de gouvernement, 1794, *in*-8°. — Il a rédigé la Gazette de Varsovie en 1791 et 1792; ensuite le journal des Patriotes en 1795 et 1796, et celui des Hommes libres en 1799, etc.

Méhégan, (Guillaume-Alexandre de) naquit en 1721 à la Salle en Cévennes, et mourut le 23 janvier 1766. Ses

ancêtres qui s'étaient toujours dévoués au parti des Stuards, vinrent se réfugier en France, lorsque Jacques II y vint lui-même chercher un asyle. Méhégan, né avec une constitution trop délicate pour suivre la carrière des armes, aspira à une gloire plus paisible. Il cultiva les lettres, et s'adonna principalement à l'éloquence. Frédéric V, roi de Danemarck, ayant fondé dans ses Etats, en 1751, une chaire pour la langue française, Méhégan fit un discours sur l'adoption des arts, qui fut prononcé à Copenhague à l'ouverture des leçons publiques. Peu de tems après, il fit paraître un ouvrage intitulé : l'Origine des Guèbres, ou la Religion naturelle mise en action. Il est devenu très-rare. En 1755, il donna des Considérations sur les révolutions des arts, et un petit volume de Pièces fugitives en vers. Ce Recueil de Poésies légères offre un nouvel exemple des limites qui séparent, en effet, les arts qui paraissent se rapprocher le plus, tels que l'éloquence et la poésie. L'élégance si familière à Méhégan, même dans sa conversation, ne se trouve point dans ses vers, quoique dans le nombre il y en ait qui méritent d'être distingués. Il était né pour la prose, et son goût ne tarda pas à l'y ramener. Il fit paraître en 1756 les Mémoires de la marquise de Terville, et les Lettres d'Aspasie, *in*-12. Le style de ces Lettres et de ces Mémoires paraît un peu trop apprêté, et c'est en général le défaut dont Méhégan avait le plus à se défendre. Cependant son style mûrit avec l'âge. Il donna en 1759 : l'Origine, les progrès et la décadence de l'idolâtrie, *in*-12, production où cette maturité est déjà sensible. Elle l'est davantage encore dans son Tableau de l'Histoire moderne, imprimé en 3 vol. en 1766, ouvrage qui eut beaucoup de succès. Méhégan avait la passion de la gloire; mais il l'aimait avec un peu trop de sensibilité. Il supportait difficilement la critique. On a encore de lui un dernier ouvrage, qui a paru sous le titre de l'Histoire considérée vis-à-vis la religion, les beaux arts et l'état, 1767, 3 vol. *in*-12.

Meigret, ou Maigret, (Louis) écrivain lyonnais, publia, en 1542, un Traité singulier sur l'Orthographe française, *in*-4°, qui fit beaucoup de bruit. Cet ouvrage eut des partisans et des adversaires; il était conforme à la prononciation, qui a presque autant changé depuis que l'orthographe.

Meilhan, (Senac de) ci-devant intendant du pays d'Aunis, etc. On a de lui : Considérations sur les richesses et le luxe, Paris, 1782;

in-8°. — Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine, Paris, 1786, *in*-8°; 2e édit. 1788, *in*-8°. — Considérations sur l'esprit et les mœurs, Paris, 1788, *in*-8°. —Annales de Tacite, traduct. nouv. 1790, *in*-8°.—Les deux Cousins, 1791, *in*-8°.—Les principes et causes de la révolution en France, Pétersbourg, 1792, *in*-8°. — Du gouvernement, des mœurs, et des conditions en France avant la révolution, Hambourg. — Œuvres philosophiques et littéraires, ib. 1795, 2 vol. *in*-8°.

MÉJAN (Etienne) a publié la Collection complète des travaux de Mirabeau l'aîné à l'assemblée nation., etc. 1791, 5 vol. *in*-8°.

MÉJAN, (Maurice) ci-dev. avocat, a donné : Code du divorce, et de l'état civil des citoyens, avec formules et notes instructives, 1793, *in*-12. — Il a eu part à plusieurs Feuilles périodiques.

MELFORT. (DRUMMOND, ci-dev. comte de) On a de lui : Traité sur la cavalerie, 1776, *in*-fol.

MELIN, (Antoine) né à Broux en Champagne, est auteur des Principes des langues française et latine, 1766, *in*-8°.

MELLINET l'aîné, (A.-F.) né à Corbeil, est auteur d'un drame en 3 actes, intitulé : Aimaz et Azalaïs ou le Château de Serdar, joué en l'an VII (1799), sur le théâtre de la Cité ; —et de Fragmens à la manière de Sterne, 1 vol. *in*-12, an VIII (1800).

MELON, (Jean-François) né à Tulle, s'établit à Bordeaux, où il engagea le duc de la Force à fonder une académie, dont il fut le secrétaire perpétuel. Le duc de la Force l'ayant appelé auprès de lui, lorsqu'il prit part au ministère sous la régence, la cour l'employa dans les affaires les plus importantes. Il mourut à Paris en 1738. Ses principaux ouvrages sont : un Essai politique sur le commerce, dont la 2e édition de 1736, *in*-12, est la meilleure. Cet Essai contient, dans un petit espace, de grands principes de commerce, de politique et de finance, appuyés par des exemples qui se présentent lorsque le sujet le demande. — Mahmoud le Gasnévide, *in*-12, avec des notes. C'est une histoire allégorique de la régence du duc d'Orléans. —Plusieurs Dissertations pour l'acad. de Bordeaux.

MÉLOT, (Aricet) naquit en 1697 à Dijon, où il fit ses études, et eut pour maître le sav. P. Oudin, jésuite. Il les acheva à Paris dans la communauté de Ste.-Barbe. Il réunit à l'é-

tude des langues anciennes, celle des modernes, et fit de grands progrès dans les mathématiques. Aucune partie de l'érudition ne lui était étrangère; et il fut reçu membre de l'acad. des inscriptions et belles-lettres en 1748. Dans un Mémoire qu'il y lut, il prouva que les Gaulois ne s'étaient pas emparés non-seulement de Rome, mais encore du Capitole, et réfuta très-bien sur ce sujet Tite-Live. Il entreprit ensuite d'écrire l'histoire des mathématiques, et donna une fort bonne Vie d'Archimède. Ces deux écrits, ainsi que trois Mémoires sur le commerce des îles britanniques, avant l'expédition de Jules-César, sont imprimés dans le Recueil de cette académie. Ils sont pleins d'une vaste érudition, et rédigés avec autant de goût que de critique. Ayant été nommé garde de la bibliothèque du roi en 1741, il s'y rendit fort utile, soit par les secours qu'il donnait à tous ceux qui le consultaient, soit par les travaux relatifs à ce précieux établissement. Il coopéra à la confection du catalogue, et le 6e vol. est entièrement de lui. Il s'occupa aussi beaucoup de la nouvelle édition de Joinville; et le Glossaire qui s'y trouve, est son ouvrage. Mélot est regardé comme un de ceux qui ont rempli plus dignement et avec plus de zèle, la place de garde de la bibliothèque nationale. Il jouissait de l'estime de tous les gens de lettres français et étrangers. Il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie le 10 septembre 1759. La religion et la vertu déplorèrent sa perte.

Meltier, chirurgien à Trévoux, a publié : Lettre adressée à M. de Puységur sur une observation faite à la Lune, précédée d'un systême nouveau sur la mécanique de la vue, 1787, gr. *in*-8°.

Ménage, (Gilles) de l'acad. *della Crusca*, né à Angers en 1613, mort à Paris en 1692, fut un des plus célèbres littérateurs du siècle dernier. Ce n'est pas à son génie, ni à son esprit, qui était médiocre, qu'il doit sa réputation; quelques ouvrages utiles sur la langue française, ses querelles avec des gens de lettres de toutes les classes, ont donné à son nom la célébrité dont il jouit encore. Jamais homme ne se sentit plus d'attraits pour la littérature. Il sacrifia tout à ce penchant, qui l'aurait pu rendre heureux, s'il ne l'eût cultivé que pour lui-même, sans y joindre la démangeaison la plus violente de mettre tout au jour, et de s'élever contre les ouvrages d'autrui. Ménage joignait à cela le défaut de parler beaucoup. Il avait un appartement dans le cloître Notre-Dame, où se tenait, tous les mercredis, une

assemblée, qu'il appellait sa *Mercuriale*. Les gens de lettres, tant nationaux qu'étrangers, s'y rendaient avec empressement. Le maître de la maison se plaisait fort à y débiter son savoir : il arrivait souvent que les auditeurs ne trouvaient pas l'occasion de placer un seul mot, et s'en retournaient sans avoir fait autre chose qu'écouter. Ménage s'excusait tout bonnement de cette intempérance de langue, en disant, que quand il était en Anjou, il passait pour taciturne, parce que ses compatriotes parlaient encore plus que lui. Il faut convenir que la mémoire du philologue, qui était prodigieuse, devait fournir abondamment à sa loquacité. Par son secours, il se trouvait en état de citer à tout propos, et sur toutes sortes de sujets, des morceaux grecs, latins, italiens, français, quantité d'historiettes et de bons-mots qu'il avait appris, soit dans les livres, soit dans les sociétés. Il fut chargé par le cardinal Mazarin, et par Colbert, de donner la liste des gens de lettres qui pouvaient mériter des récompenses. Une pareille commission exigeait bien du discernement et bien de l'impartialité. Ménage s'en acquitta avec succès, du moins pour lui-même; car elle lui valut une pension de 2,000 liv. On a de cet auteur un grand nombre de vers grecs, latins, italiens et français. Ces derniers sont les plus faibles. Ses vers italiens sont infiniment meilleurs; les littérateurs d'Italie en font beaucoup de cas, quoiqu'on assure que ce poète ne savait pas parler leur langue. Ils lui méritèrent une place dans l'académie *della Crusca*. Il en aurait obtenu une à l'académie française, sans sa Requête des Dictionnaires, production satyrique et ingénieuse, qui l'éloigna pour toujours de ce corps ; ce qui fit dire à un des membres (Montmaur), qu'*on aurait dû, d'après cette pièce, le condamner à en être, comme on condamne un homme à épouser une fille qu'il a déshonorée*. Ménage s'était fait beaucoup d'ennemis. Ceux-ci le poursuivirent jusque dans le tombeau. C'est à ce sujet que le célèbre la Monnaye fit cette épigramme:

« Laissons en paix monsieur *Ménage ;*
» C'était un trop bon personnage,
» Pour n'être pas de ses amis.
» Souffrez qu'à son tour il repose,
» Lui dont les vers et dont la prose
» Nous ont si souvent endormis. »

On l'accusait de n'avoir que de la mémoire. Un jour s'étant trouvé chez Mme. de Rambouillet avec plusieurs dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avait retenues de ses lectures. Mme. de Rambouillet, qui s'en appercevait bien, lui dit : *Tout ce que vous dites, monsieur, est agréable ; mais dites-nous quelque chose présentement de vous....* — On a

de ce savant : Dictionnaire étymologique, ou Origine de la langue française, dont la meilleure édition est celle de 1750, en 2 vol. *in*-fol., par les soins de Jault, professeur au collége Royal, qui a beaucoup augmenté cet ouvrage, utile à plusieurs égards; mais très-souvent ridicule, par le grand nombre d'étymologies fausses et absurdes, dont il fourmille. — Origines de la langue italienne, imprimées à Genève en 1685, *in*-fol.: ouvrage qui a le mérite et les défauts du précédent. — Une édition de Diogène-Laërce, avec des observations et des corrections très-estimées, 2 vol. *in*-4°, Amsterd. 1692;.... et des Notes sur les Poésies de Malherbe, qui ont servi à l'édition de 1722, 3 vol. *in*-12. — Remarques sur la langue française, en 2 vol. *in*-12 : peu importantes.—L'anti-Baillet, en 2 vol. *in*-12 : critique qui fit quelqu'honneur à son savoir, et très-peu à sa modération et à sa modestie. — Histoire de Sable, 1686, *in*-fol.: savante et minutieuse. — Des Satyres contre Montmaur, dont la meilleure est la *Métamorphose* de ce pédant *en Perroquet.* On les trouve dans le Recueil de Sallengre. — Des Poésies latines, grecques et françaises, Amsterdam, 1687, *in*-12 : les dernières sont les moins estimées. On n'y trouve que des épithètes, de grands mots vides de sens, des vers pillés de tous côtés, et souvent mal choisis. — *Juris civilis amænitates*, Paris, 1667, *in*-8°. On donna après sa mort un *Menagiana*, d'abord en 1 volume, ensuite en 2, et enfin en 4, en 1715. Cette dernière édit. est due à la Monnoye, qui a enrichi ce Recueil de remarques qui l'ont tiré de la foule des *Ana*.

MÉNARD, (Claude) lieutenant de la prévôté d'Angers sa patrie, après avoir vécu quelque tems dans le mariage, embrassa l'état ecclésiastique, et mena une vie très-austère. Il aimait passionnément l'antiquité. Une partie de sa vie se consuma en recherches dans les archives, d'où il tira plusieurs Pièces curieuses. Il mourut en 1652, à 72 ans, après avoir publié les ouvrages suivans: Histoire de St.-Louis, par Joinville, 1617, *in*-4°, avec des notes pleines de jugement et d'érudition. — Les deux Livres de St.-Augustin contre Julien, qu'il tira de la bibliothèque d'Angers. — Recherches sur le corps de St.-Jacques-le-Majeur, qu'il prétendait reposer dans la collégiale d'Angers. — Hist. de Bertrand du Guesclin, 1618, *in*-4°.

MÉNARD, (Nicolas-Hugues) bénédictin, né à Paris, y mourut en 1644, à 57 ans. On a de lui : Le Martyrologe des Saints de son Ordre, 1629,

in-8°. — *Concordia regularum*, de St.-Benoît d'Aniane, avec la Vie de ce Saint, 1628, *in*-4°. — Le Sacramentaire de St.-Grégoire-le-Grand, 1642, *in*-4°. — *Diatriba de unico Dionysio*, 1643, *in*-8°. — C'est lui qui déterra l'Epître de St.-Barnabé dans un manuscrit de l'abbaye de Corbie. Elle ne parut, enrichie de ses remarques, qu'après sa mort par les soins de dom d'Achery, qui mit une Préface à la tête, Paris, 1645, *in*-4°.

MÉNARD, (Pierre) avocat au parlement de Paris, natif de Tours, après s'être distingué dans le barreau, retourna dans sa patrie, et y mourut vers 1701, à 75 ans. On a de lui des ouvrages qui eurent quelques succès; tels sont: l'Académie des Princes. — L'Accord de tous les Chronologues.

MÉNARD, (Jean de la Noë) prêtre du diocèse de Nantes, né dans cette ville en 1650, fut d'abord avocat. La perte d'une cause juste, l'ayant dégoûté du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pendant trente ans directeur du séminaire de Nantes. Il mourut en 1717, à 67 ans, après avoir fondé à Paris une maison du *Bon-Pasteur* pour les filles répenties. On a de lui: Un Catéchisme, *in*-8°, dont il y a eu plusieurs éditions.

MÉNARD, doctrinaire, né en 1686 à Castelnaudari en Languedoc, mourut en 1761. Son nom n'est guères connu, quoique plusieurs de ses Poëmes aient été couronnés par l'académie des jeux-floraux de Toulouse.

MÉNARD, (Léon) conseiller au présidial de Nîmes, naquit à Tarascon en 1706, et mourut en 1767. La science de l'histoire et des antiquités, qu'il cultiva dès sa jeunesse, lui valut une place à l'acad. des inscriptions et belles-lettres. Nous avons de lui: l'Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, 1750, et années suivantes, 7 vol. *in*-4°. On ne peut reprocher à ce livre instructif et curieux, que son excessive prolixité. — Mœurs et usages des Grecs, 1743, *in*-12: ouvrage utile et assez bien fait. — Les Amours de Callistène et d'Aristoclie, 1766, *in*-12. Le principal mérite de ce roman est la peinture des mœurs grecques. — On doit aussi à cet académicien un Recueil de Pièces fugitives, pour servir à l'Histoire de France, 1748, 3 vol. *in*-4°.

MÉNARD, abbé à Paris, a donné: l'Eloge de Charles V, 1767, *in*-8°.

MÉNARD, commerçant, est auteur d'un vol. *in*-8° d'Observations

vations sur l'état actuel du commerce de la France, 1789.

Menc, (Pierre-Antoine) de Marseille, a publié: Eloge de Pierre Gassendi, 1767, *in*-12.—Quelles sont les causes de la diminution de la pêche sur les côtes de Provence? discours, 1769. — Plusieurs Panégyriques et Discours latins, 1755 et 1756.

Mendajors, (Pierre des Ours de) né à Alais en 1679, vint à Paris, fut reçu à l'académie des inscript. en 1712, déclaré vétéran en 1715, et mourut à Alais le 15 novemb. 1747. On a de lui l'Hist. de la Gaule Narbonnaise, Paris, 1733, *in*-12, ouvrage estimé, et plusieurs Dissertations dans les Mém. de l'acad. La plupart roulent sur des points de la géographie ancienne, tels que la position du camp d'Annibal le long des bords du Rhône; les limites de la Flandre, de la Gothie, etc.

Mendes a composé un Agenda des banquiers, 1789, *in*-12.

Menestrier, (Claude-François) jésuite, né à Lyon en 1633, mourut en 1705 à 74 ans. Il est célèbre par ses connaissances dans le blason et par la fécondité de sa mémoire. La reine Christine, passant par Lyon, fit prononcer en sa presence et écrire 300 mots, les plus bizarres qu'on put imaginer: le ténace jésuite les répéta tous dans l'ordre qu'ils avaient été écrits. Son goût pour les pompes funèbres et les décorations en tous genres était si connu, qu'on lui demandait des dessins de tous les côtés. Ces dessins étaient ordinairement chargés et enrichis d'une grande quantité de devises, d'inscriptions et de médailles. On a de lui: L'Hist. du règne de Louis-le-Grand, par les médailles, emblêmes, devises, etc. — L'Hist. consulaire de la ville de Lyon, 1693, *in*-fol. — Divers petits Traités sur les devises, les médailles, les tournois, le blason, les armoiries, sur les prophéties attribuées à St.-Malachie, etc. Le plus connu est sa Methode du blason, Lyon, *in*-8°. avec beaucoup d'augmentations.—La Philosophie des images, 1694, *in*-12. — Usage de se faire porter la queue, Paris, 1704, *in*-12. — Plusieurs autres ouvrages dont on peut voir une liste exacte dans le premier vol. des Mém. de Niceron.

Menestrier, (Jean-Baptiste le) dijonnais, et l'un des plus savans et des plus curieux antiquaires de son tems, mourut en 1634, à 70 ans. Ses principaux ouvrages sont: Médailles, monnaies et monumens antiques d'impératrices romaines, *in*-fol. —

Médailles illustres des anciens empereurs et impératrices de Rome, *in*-4°. Ces ouvrages sont peu estimés.

MENESTRIER, (Claude le) aussi antiquaire et natif de Dijon, mort vers 1657, a donné un ouvrage intitulé : *Symbolica Dianæ Ephesiæ statua... exposita*, *in*-4°.

MENILGRAND, bénédictin, a fait l'Oraison funèbre du duc de Harcourt, 1784, *in*-4°.

MENIN, né à Paris, fut conseiller au parlement de Metz, et est mort au mois de février 1770. Ses ouvrages sont : Traité du sacre des rois de France, 1723, *in*-12. — Abrégé de la jurisprudence des eaux et forêts. — Anecdotes de Samos et de Lacédémone, 1744, 2 vol. *in*-12. — Turlubleu, 1745, *in*-12. — Cléodamis, 1746, *in*-12.

MENJOT, (Antoine) habile médecin français, mort à Paris en 1685. On a de lui : L'Histoire et la guérison des fièvres malignes, avec plusieurs Dissert. en 4 parties, Paris 1674, 3 vol. *in*-4°. et des Opuscules, Amsterd. 1697, *in*-4°.

MENON. On a de lui : La cuisinière bourgeoise, 1748, 2 vol. *in*-12. — Cuisine et office de santé, 1757, *in*-12; nouv. édit. 1767, *in*-12. — Traité histor. et prat. de la cuisine, 1758, 2 vol. *in*-12. — Manuel des officiers de bouche, 1759, *in*-12. — Les soupers de la cour. — Le nouveau cuisinier français, 3 vol. *in*-12. — La science du maître d'hôtel cuisinier, 1768, 1777, *in*-12. — La science de M. d'H. confiseur, 1768. — Almanach de cuisine, 1761, *in*-24. — Etrennes géographiques, 176*, *in*-12. — Le petit tableau de l'Univers, 1763, *in*-12.

MENOT, (Michel) cordelier, mort en 1518, se fit un nom par le ton burlesque de ses sermons. Ils sont recherchés pour le mélange barbare qu'il y a fait du sérieux et du comique. « Les bûcherons, dit-il dans un endroit, coupent de grosses et de petites branches dans les forêts et en font des fagots; ainsi nos ecclésiastiques, avec des dispenses de Rome, entassent gros et petits bénéfices. Le chapeau de cardinal est lardé d'évêchés, et les évêchés lardés d'abbayes et prieurés, et le tout lardé de diables. Il faut que tous ces biens de l'église passent les trois cordelières de l'*Ave Maria*, car le *Benedicta tu*, sont grosses abbayes de bénédictins, *in mulieribus*, c'est monsieur et madame, et *fructus ventris* ce sont banquets et goinfreries». On trouve dans les Mém. de Niceron, tome XXIV quel-

ques échantillons des discours de Menot. Ils ont été imprimés en 4 parties *in*-8°. Le plus recherché des curieux, est le vol. intitulé : *Sermones quadragesimales ; olim turonis declamati*, 1519 ou 1525. Celui qui contient les sermons prononcés à Paris, l'est beaucoup moins ; il parut en 1537, *in*-8°.

MENOUX, (Joseph de) de Besançon, jésuite, supérieur du séminaire de Nancy, prédicateur du roi de Pologne, mort le 11 février 1766, à 71 ans, était de l'acad. de Nancy. On a de lui : Notions phylosophiques des vérités fondamentales de la Religion, 1738, *in*-8°.

MENOUX, est auteur d'un poëme en 4 chants qui a pour titre : Venus blessée par Diomède, 1787, *in*-8°.

MENTEL. (Jean) On a voulu lui attribuer l'invention de l'imprimerie. Jacques Mentel, médecin de la faculté de Paris, vers le milieu du 17e siècle, se disant un de ses descendans, fit deux Dissertations latines pour prouver qu'en effet on était redevable de cet art à Jean Mentel. Cette opinion n'a pas prévalu et il n'est resté à Jean Mentel que l'honneur d'avoir été le premier qui se soit distingué dans cet art à Strasbourg. Il y publia en 1466 une Bible en 2 vol. *in*-fol. et de 1473 à 1476 le Miroir historial de Vincent de Beauvais, en 10 vol. aussi *in*-fol. L'empereur Frédéric III lui accorda des armoiries en 1466.

MENTELLE, (Edme) né à Paris le 13 octobre 1730, professeur d'histoire et de géographie à l'école centrale des Quatre-Nations, à Paris, membre de l'institut national, a publié en 1758 un Manuel géographique, réimprimé en 1760, 1 vol. *in*-12. — Élémens de l'hist. romaine, en 1766, 1 vol. *in*-12, réimprimés en 1773, avec cartes et tableaux, 2 vol. — Géographie abrégée de la Grèce, avec une carte, *in*-12. — Abrégé de la sphère avec une planche, *in*-12. — Géographie comparée, avec cartes et tableaux, 8 vol. *in*-8°. Ouvrage non achevé. — Cosmographie élémentaire, avec planches et cartes ; on en est à la 3e édit. — Choix de lectures historiques et géographiques, avec des cartes, 6 vol. *in*-8°. — Tableau des départemens classés d'après les objets physiques dont ils portent les noms. — La géographie enseignée par une méthode nouvelle, avec 9 cartes, *in*-12, 3e édit. — Précis de l'hist. des hébreux ou hist. de ce peuple, traitée d'après les lumières d'une saine critique. — Géographie ancienne, pour la nouvelle Encyclopédie, 3 vol. *in*-4°. —

Considérations sur l'instruction publique, brochure. — Analyse de mes cours de cosmographie et de géographie. —Traduct. en prose et imitation en vers de dix syllabes d'un poëme allemand de Zacharie, intitulé : *Murner in der Hollê*, sous le titre de *Raton aux enfers*. — L'intendant supposé, com. en prose et en 3 actes, jouée 80 fois aux Beaujolois.— Anecdotes orientales, première partie, 1 vol. *in*-8°. — Atlas nouveau en 160 cartes, comprenant la géographie-physique, la géographie ancienne et la géographie moderne de tous les pays connus. Ouvrages prêts à être publiés : Cours de géographie, de chronologie et d'hist. à l'usage des écoles centrales, 2 vol. *in*-8°. avec cartes. — Précis de l'histoire générale moderne, depuis le commencement de l'ère vulgaire. — Description très-détaillée du Péloponese, d'après Pausanias, Strabon, Tite-Live, etc. — Les delassemens du navigateur, renfermant sous la forme de dictionnaire, les anecdotes recueillies dans tous les voyageurs, et qui les concernent. — Plusieurs mémoires lus dans les séances particulières de l'institut ou au lycée républicain.

MENTELLE, (Simon) né à Paris en 1732, ingénieur, mort à Cayenne en nivôse an VIII (1800) a levé et composé plusieurs cartes dans cette colonie française, et les a transmises au gouvernement. Il a fait aussi des observations méteorologiques, et d'autres sur les marées, qui ont été adressées à l'instit. national.

MENU DE CHOMORCEAU, est auteur de Renaud, poëme héroïque imité de Tasse, 1784, 2 vol. *in*-8°.

MENURET DE CHAMBAUD, (Jean Jacques) médecin, a publié : Nouveau Traité du pouls, 1768, *in*-12. — Avis aux mères sur la petite vérole et la rougeole, 1770, *in*-8°. — Essai sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses, 1781, *in*-12, —Essai sur l'hist. médico-topographique de Paris, 1786, *in*-12. Mém. sur la culture des Jachères, 1790, *in*-8°. — Observations sur le débit du sel après la suppression de la gabelle, relatives à la santé et à l'intérêt des citoyens, 1790, *in*-8°. — Essai sur les moyens de former de bons médecins, 1791, *in*-8°. etc.

MÉRARD DE ST-JUST, né à Paris en 1749, a donné les ouvr. suivans : Judith, trag. 1763, *in*-8°. — Le triomphe de la perfidie, 1763. — La jolie femme, Amst. 1769, 1 vol. *in*-12. — Contes mogols, romans, Paris, 1769, *in*-12. — L'heureux divorce, com. — L'isle de Vénus Uranie,

opéra ballet. — Laurette, com. lyrique. — L'occasion et le moment, ou les petits riens, 1782, *in*-8°. — Fables et contes en vers, 1792, *in*-12; nouv. édit. Paris, 1796, *in*-12. Selico, ou les nègres, trag. lyrique, 1793, *in*-8°. — Maintenant on peut nous juger, 1 vol. *in*-12, Nancy, 1780. — Espiégleries, joyeusetés, etc. 3 vol. *in*-18, Kelh, 1789. — Chansons, 2 vol. *in*-18, 1787. — Madrigaux et épigrammes, 1 vol. *in*-18, 1787. — Epître en vers à M. Dusaulx, de l'acad. des inscriptions, sur son voyage aux Pyrénées, 1790. — Son bouquet et vos étrennes, 1 vol. *in*-18, 1789. Fables, 2 vol. *in*-12, 3e édit. P. Didot, an VIII (1800). — Romances du petit Jehan de Saintré, de Gérard et d'Euriale, sa mie et autres chansons, 1 vol. *in*-18, an V (1797). — Eloge histor. de J. S. Bailly, des trois acad. et premier maire de Paris, Paris, P. Didot, an II (1794). Galerie de portraits en vers, ou les deux siècles et deux autres satyres, 1 vol. *in*-12, Legras et Cordier, an VII (1799). — Odes d'Anacréon en vers français, suivies de poésies diverses, 1 vol. *in*-18, an VIII (1800). — Lettres en prose sur la littérature et les arts, 1 vol. *in*-18, an VIII (1800). — Des morceaux en prose et en vers dans beaucoup de journ. La plupart de ces derniers ouvrages n'ont été tirés qu'au nombre de 25, et quelques-uns de 12 exemplaires.

Merbes, (Bon de) Oratorien, composa, à la sollicitation de le Tellier, archevêque de Reims, une théologie qu'il publia à Paris en 1683, en 2 vol. *in*-fol. sous ce titre : *Summa christiana*. Ce théologien mourut au collége de Beauvais à Paris, en 1684, à 68 ans.

Mercadier a publié : Recherches sur les ensablemens des ports de mer, et sur les moyens de les prévenir particulièrement dans les ports de Languedoc, Montpellier, 1788, *in*-4°.

Mercier, (Jean) *Mercerus*, d'Usez en Languedoc, s'appliqua aux langues grecque, latine, hébraïque et chaldaïque. Il succéda à Vatable dans la chaire d'hébreu au collége-royal à Paris, en 1547. Obligé de sortir de la France pendant les guerres civiles, il se retira à Venise auprès de l'ambassadeur français qui le ramena dans sa patrie. Il mourut à Usez en 1572. Parmi les ouvrages sortis de sa plume, on distingue ses Leçons sur la Genèse et les prophètes, Genève 1598, *in*-fol. — Ses Commentaires sur Job, sur les proverbes, sur l'ecclésiaste, sur le cantique des cantiques, 1573, 2 vol. *in*-fol. — *Tabulæ in*

grammat. chaldaïcam, Paris, 1550, *in*-4°.

Mercier, (Josias) fils du précédent, mourut en 1625. Quoiqu'employé à diverses affaires importantes, il ne négligea pas les travaux du cabinet. On a de lui : Une édit. de *Nonius-Marcellus*. — Des Notes sur Aristènes, sur Tacite, sur Dictys de Crète, et sur le livre d'Apulée de *Deo Socratis*. Claude Saumaise était son gendre.

Mercier, (Nicolas) de Poissy, mort en 1647, attaché au collége de Navarre, s'acquit beaucoup de réputation par son habileté à élever la jeunesse, et par ses ouvrages. On a de lui : Le Manuel des grammairiens, *in*-12, ouvrage confus, mais rempli de principes excellens pour la belle latinité. — Un Traité de l'épigramme, en latin, *in*-8°, ouvrage très-estimé. — Une édit. des Colloques d'Erasme, enrichie de Notes.

Mercier, (Barthelemy) plus connu sous le nom de l'abbé de *Saint-Léger*, de Soissons, ci-dev. chanoine régul. et ancien biblioth. de Sainte-Génevièvе, membre de la commission des monumens sous l'assemblée constituante, mort en l'an VIII (1800) est auteur des ouvrages suivans : Lettre aux auteurs des Mémoires pour l'hist. des sciences et beaux arts, sur la bibliographie instructive de M. de Bure, dans le journal de Trévoux et séparément, 1763, 2e 3e livr. 1763, *in*-8°. — Lettre à M. Capperonnier sur l'approbation donnée au 2e vol. de la Bibliographie, 176*. — Lettres sur les nouveaux écrits concernant le véritable auteur du Testament polit. du cardinal de Richelieu, 176*. — Lettre sur un nouveau Dictionn. historique portatif, Avignon, 176*. — Journal de Trévoux avec Pingré et Guyot, depuis le mois de juillet 1762; seul depuis le mois d'octobre 1764 jusqu'en juin 1766. — Consultation pour les prêtres séculiers pourvus des cures de St.-Etienne et de St.-Médard, nouv. édit. 1772, *in*-4°. — Supplément à l'Hist. de l'imprimerie de Prosper Marchand, ou Additions et corrections pour cet ouvrage, 1773, *in*-4°, nouv. édit. 1775, *in*-4°. — Lettre à Mrs. les auteurs du Journal des Savans. — Lettre au sujet de la Pucelle d'Orléans, 1775. — Dissert. sur l'auteur du livre de l'Imitation de J.-C. — Notice du livre rare intitulé: *Pedis admiranda* de J. d'Artis. — Notice de la Platopodologie d'Ant. Fiancé, méd. de Besançon au 16e siècle. — Trois lettres sur les prétendues lettres du pape Ganganelli, publiées par Caraccioli. — Notice du manuscrit des tombeaux du duc de Bourgogne. — Lettre à M. le baron de H*** sur dif-

férentes édit. rares du 15e siècle, 1783, *in*-8°. — Observations en forme de lettres adressées aux auteurs du journal Encyclopéd. sur l'essai d'un projet de catalogue de bibliothèques. — Description d'une giraffe vue à Fano. — Notice raisonnée des ouvr. de Gasp. Schott, jésuite, 1785, *in*-8°. — Bibliothèque des romans, trad. du grec, mise au jour, 1796, 12 v. *in*-12. Il a eu part au Journal des Savans et au Magazin encyclopédique.

Mercier, (Claude-Franç.) né à Compiegne le 29 août 1673, secrétaire à 15 ans du chevalier de Jaucourt jusqu'à sa mort, commis dans les bureaux de la marine jusqu'à la révolution, depuis libraire, memb. de plusieurs sociétés littéraires, mort à la fin de l'an VIII (1800) a donné: Soirées de l'automne, 4 vol. *in*-18, fig. — Les trois nouvelles, ou loisir d'un rentier, 1 vol. — Traduct. du traité de J. H. Meibomius (*De usu flagrorum in re medicâ et venereâ*, etc.) avec une savante introduct., des notes histor. et un index des auteurs dont il a rétabli le texte, *in*-18. — Rosalie et Gerblois, 1792, et 2e édit. 1794, 1 vol. *in*-18. — Le Vendangeur ou le jardin d'amour, poëme trad. de l'italien de Louis Tansillo, avec le texte à côté, 1 vol. *in*-12, fig. et vignettes. — Ismaël et Christine, nouvelle africaine, 1re. édit. Paris, 1792, 1 vol. *in*-18. fig. 2e édit. 1794, 1 vol. — Les Veillées du couvent, poëme en 6 chants, en prose poétique, 1 vol. *in*-18. — Eloge du pet, dissert. histor. anatomique et philosoph., etc. 1 vol. *in*-18, fig. 1re édit. an VII (1799). — Gérard de Velsen, ou l'origine d'Amsterdam, poëme histor. en 7 livres, en prose, 1 vol. *in*-18, Paris, 1794, et 2e édit. chez l'auteur, 1797. — L'Hist. de Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse, etc. rédigée sur des pièces originales, 1 vol. *in*-8°. 1792, et 1795 2 vol. *in*-18. — Les Nuits d'hyver, 1 vol. *in*-18. — Les Nuits de la conciergerie, 1 vol. — Les Matinées du printems, 2 vol. *in*-18, fig. — Les Palmiers, ou le Triomphe de l'amour conjugal poëme, 16 pag. *in*-8°, an IV (1796). — La morale au sucre, ou le faux pas, com. en 1 acte en prose et vaudevilles, an VII (1799) *in*-8°. — La Sorcière de Verberie, 1 vol. *in*-18, 1798. — Manuel du voyageur à Paris, 1 vol. *in*-18. Paris, an VIII (1800). — Le Ménestrel batave, ou portrait de Florent IV, 16e comte de Hollande, chant héroïque, *in*-8°. — Eloge des pous, de la paille et de la boue, trad. de Dan. Heinsius, Majoragius et Frédérick Widebramms, 1 vol. *in*-18, an VIII (1800). — Eloge de la goutte, trad. de Bilib. Pirckermer et J. Cardan, et augmenté de tout ce qui a rapport à cette mala-

die, 1 vol. *in*-18, an VIII (1800). — La morale du IIe âge, idilles morales tirées des Jeux de l'enfance, Paris, an III (1795). — Outre ces productions, Mercier est éditeur de plusieurs ouvrages.

Mercier, (J.-B.) est auteur de la Solitude considérée relativement à l'esprit et au cœur, ouv. trad. de l'allem. de Zimmermann, 1788 et 90 *in*-12.

Mercier, (Louis-Sébastien) ci-devant avocat au parlement, ancien professeur de belles-lettres, député à la convention nationale du départ. de Seine et Oise, membre du conseil des cinq-cents, de l'institut national, etc. né à Paris le 6 juin 1740, a donné les ouvrages suivans: Hécube et Pyrrhus, 1760, *in*-8°. — Canacée à Macarée, héroïde, 176*, *in*-8°. — Médée à Jason, après le meurtre de ses enfans, Paris, 1763, *in*-8°. — Héloïse à Abailard, imitation de Pope, Paris, 1763, *in*-8°, nouv. édit. Amsterdam, 1774, *in*-8°. — Héroïdes et autres pièces de poésie, 1764, *in*-8°. — Le Bonheur des gens de lettres, discours, Bordeaux, 1763, *in*-12, nouv. édit. Paris, 1766, *in*-8°. — La Boucle des cheveux enlevée, poëme héroï-comique de Pope, trad. Amsterd. 1764, nouv. édit. 1778, *in*-8°. — Discours sur la Lecture, 1764, *in*-8°. — Saint-Preux à Volmar, après la mort de Julie, ou dernière Lettre du roman de la Nouvelle Héloïse, 1764, *in*-8°. — Calas sur l'échafaud, à ses juges, 1764, *in*-8°. — Le Génie, poëme, 1765. — Eloge de René Descartes, Paris, 1764, *in*-8°. — Hist. d'Izerben, poète arabe, trad. de l'arabe, Amsterdam. 1766, *in*-12. — Le Génie, le Goût et l'Esprit, poëme en 4 chants, Paris, 1766, *in*-8°. — L'Homme sauvage, imitation de l'allemand, Amst., 1767, *in*-8°, nouv. édit. Neufchâtel, 1784, *in*-8°. — Des malheurs de la guerre et des avantages de la paix, Paris, 1767, *in*-8°. — Lettre de Dulis à son ami, Paris, 1767, *in*-8°, 3e. édit. 1775, *in*-12. — La Sympathie, hist. morale, Amsterd. 1767, *in*-12. — Les Amours de Chérale, poëme en 7 chants, suivi du Bon Génie, Amsterd. 1768, *in*-12. — Eloge de Charles V, roi de France, 1768, *in*-8°. — Fragmens d'un éloge de Henri IV, 1768. — Songes philosophiques, Paris, 1768, *in*-12. — Notre ame peut se suffire à elle-même, épître qui a concouru pour le prix de l'acad. franç., 1768, *in*-8°. — Contes moraux, 2 vol. 1769, *in*-12. — L'An 2440, songe s'il en fut jamais, Amsterdam, 1770, *in*-8°, nouv. édit. Paris, 1771, 1773, 1785, 2 vol. *in*-8°, dernière édition, 1795, 3 vol. *in*-12. — Jenneval, ou le Barneveld français,

en

en 5 actes, 1770. — Le Déserteur, drame en 5 actes, en prose, 1770, *in*-8°. — Olinde et Sophronie, drame en 5 actes et en prose, 1771, *in*-8°. — L'Indigent, drame en 4 actes et en prose, 1772, *in*-8°. — Le Faux Ami, drame en 3 actes et en prose, 1772, *in*-8°. — Jean Hennuyer, év. de Lizieux, drame en 3 actes et en prose, 1772 et 1775, *in*-8°. — Le Juge, ou le Paysan qui plaide contre son seigneur, comédie en 3 actes, 1773. — Du Théâtre, ou nouvel Essai sur l'art dramatique, Amsterdam, 1773, gr. *in*-8°. — Childéric I[er], roi de France, drame héroïque en 3 act. 1774, *in*-8°. — Natalie, drame en 3 act. en prose, 1775, *in*-8°. (Les Pièces relatives au procès contre les comédiens, ont été publiées dans différens Mémoires). — Le Foyer, comédie satyrique, 1775. — La Brouette du Vinaigrier, comédie en 3 actes, 1775, *in*-8°. — Molière, imité de Goldoni, en 5 actes, 1776, *in*-8°. — Œuvres dramatiques, Amst. 1776, 2 vol. *in*-8° et *in*-12. — Le Philosophe du Port au bled, 1781. — Zoë, pièce en 3 actes, Neufchâtel, 1783. — Jezennemours, roman dramatique, 2 v. *in*-12, 1770, nouv. édition, sous le titre: Histoire d'une jeune luthérienne, 1786, *in*-8°. — Théâtre complet, Amsterd. 1778, 4 vol. *in*-8°, nouv. édit. 1785, *in*-8°. — De la Littérature et des Littérateurs, suiv. d'un Examen de la tragédie française, Yverdun, 1778, *in*-8°. — La Demande imprévue, comédie en 3 actes, 1780. — L'Homme de ma connaissance, comédie en 2 actes, 1780. — Les Tombeaux de Verone, drame en 5 actes, Neufchâtel, 1782, *in*-8°. — L'Habitant de la Guadeloupe, comédie en 3 actes, 1782, *in*-8°. — La Réduction de Paris, ou la Destruction de la Ligue, pièce historique, en 5 actes, 1783. — La Mort de Louis XI, roi de France, pièce historique, en 5 actes, 1783, *in*-8°. — Le Tableau de Paris, Amsterdam, 1781, 1789, 12 vol. *in*-8°. — Mon Bonnet de nuit, Neufchâtel, 1783, 4 vol. *in*-8°; Lausanne, 1788, 4 vol. *in*-12. — L'Histoire de France, dans l'Hist. des hommes, publiée par Lille de Salles, 1782 et années suiv. *in*-8°. — Portraits des rois de France, Neufchâtel, 1785, 4 vol. *in*-8°. (La suite inédit.) — Montesquieu à Marseille, pièce en 3 actes, Lausanne, 1784, *in*-8°. — Portrait de Philippe II, roi d'Espagne, Amsterdam, 1785, *in*-8°. — La Maison de Molière, com. en 5 actes, en prose, 1788, *in*-8°. — Notions claires sur le gouvernement, 1788, 2 vol. *in*-8°. — De l'association des princes du corps germanique, trad. de l'allemand de Muller, Paris, 1789, gr. *in*-8°. — Songes et visions philosophi-

ques, 1789, 2 vol. *in*-18. — Les six Génies aux ailes bleues et blanches, 1789. — Adresse de l'agriculture, à MM. de l'assemblée nation. régénératrice de l'empire français, 1791, *in*-8°. — De J. J. Rousseau, considéré comme un des premiers auteurs de la révolution, 1791, 2 vol. *in*-8°. — Le ci-devant noble, com. en 3 actes, 1791. — Réflexions d'un patriote sur les assignats, la crainte d'une banqueroute nation., les causes de la baisse des changes étrangers, l'organisation de la garde nationale, les finances et les impositions, les assemblées primaires, et les droits des patentes, avec une adresse aux français, 1792, *in*-8°. — Le Vieillard et ses trois Filles, comédie en 3 actes, en prose, 1792, *in*-8°. — Le Campagnard, ou les deux Parisiennes, comed. en 3 actes, 1792. — Fictions morales, 1792, 3 vol. *in*-8°. — Fragmens de politique et d'histoire, 1794, 3 vol. *in*-8°. — Isotime où le bon Génie. poëme en prose, suivi de la Sympathie, hist. morale, 1793. — Philémon et Protumie, poëme, suivi de Fragm. des amours de Chérale, 1793, *in*-18 — Annales patriotiq. et littéraires, journal, 1789—1795. — La Chronique du mois, en société. — Bulletin des amis de la verité, en société. — Cimon d'Athènes, en 5 actes, en prose, imit. de Shakespéare, 1794, *in*-8°. — Le nouveau Doyen de Killerine, comédie en 3 actes, 1788. — Le Libérateur, comédie en 2 actes, 1791. — Hortense et d'Artamon, com. en 2 actes, 1797. — La Maison de Socrate, comedie en 5 actes, reçue et non jouée, 1791. — Le nouveau Paris, Berlin, 6 vol. 1799. — De l'impossibilité physique du système de Copernic, et de la chimère, dite *Attraction newtonienne*, inédit. — Cours de littérature, ou Discours lus au lycée républicain, en l'an 6, 7 et 8 de la républiq. 6 vol. inédit. — Lettres et Fragmens, répandus dans le journal de Paris et autres journaux. (L'auteur a arrangé, pour la scène française, quelques pièces de Shakespéare), inédit.

MERCIER, (le) auteur dramatique a Paris, a donné au théâtre Français : Méleagre, trag. en 5 actes. — Le lévite d'Ephraïm, trag. en 5 act. — Agammemnon, trag. en 5 act. Ophis, trag. en 5 actes; la Prude, com. en 5 actes, etc.

MERCIER DE LA RIVIÈRE, (le) ancien intendant de la Martinique. On a de lui : L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, 2 vol. *in*-8°.

MERÉ, (George Brossin, chevalier de) écrivain du Poitou, se distingua par son

esprit et par son érudition. Après avoir fait quelques campagnes sur mer, il parut à la cour avec distinction. Sur la fin de sa vie il se retira dans une belle terre qu'il avait en Poitou, et il y mourut dans un âge fort avancé, vers 1690. Ses ouvrages sont : Conversations de M. de Clerambault et du chevalier de Meré, in-12. — Deux discours, l'un de l'esprit, et l'autre de la conversation, in-12. — Les agrémens du discours. — Des lettres. — Traités de la vraie honnêteté, de l'éloquence et l'entretien, publiés par l'abbé Nadal, avec quelques autres Œuvres posthumes, in-12.

Merey, est auteur de plusieurs comédies : Thérèse et l'espérance, en vaudevilles, en 1 acte, 1766. — La Soirée des porcherons, en vaudevilles, en 1 acte, 176*. — L'Hôtel garni, en 1 acte en prose. — L'Avant souper, ou la coquette corrigée. — La Mode et le goût, pièce épisodique, en 1 acte en prose. — Et de plusieurs prologues.

Merlat, (Elie) théologien protestant, né à Saintes en 1634, y fut ministre pendant 19 ans. Une réponse violente qu'il fit au livre d'Arnauld, intitulé : Le Renversement de la morale, etc. l'obligea de sortir de France en 1680. Il se retira à Genève et de-là à Lausanne, où il fut ministre et professeur, et où il mourut en 1705. C'était un homme zélé et charitable. Son cœur était si compatissant pour les malheureux, qu'il ne régalait jamais ses amis, sans destiner une pareille somme pour le soulagement des pauvres. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, on a de lui : Plusieurs sermons. — Un Traité de l'autorité des rois. — Un autre Traité *De conversione hominis peccatoris.*

Merle, bénédictin, a donné une Introduction à l'Hist. de France, ouvrage élémentaire, avec la Carte géograph. de la Gaule celtique, 1787, 2 vol. in-12.

Merlet. (Jean) On a de lui : Abrégé des bons fruits, avec la manière de les connaître et d'en cultiver les arbres, 1771, in-12. — Traité de la connaissance des bons fruits, 1782, in-12.

Merlin, (Jacques) natif du diocèse de Limoges, fut curé de Montmartre, puis chanoine et grand-pénitencier de Paris. Il y mourut en 1541. Merlin est le premier qui a donné une collection des Conciles. Il y en a eu 3 éditions. Cette collection est cependant très-imparfaite, et contient quantité de faux actes que la sagacité des critiques du 17e siècle a su séparer des véritables. On a encore de lui des

éditions de Richard de St.-Victor; de Pierre de Blois; de Durand de St.-Pourçain, et d'Origène.

Merlin, (Charles) jésuite du diocèse d'Amiens, mort à Paris dans le collége de Louis-le-Grand en 1747, a publié : Traité historique et dogmatique sur la forme des Sacremens. — Plusieurs Dissertat., la plupart insérées dans les Mémoires de Trévoux.

Merlin, ci-devant avocat à Douai, secrétaire du roi, membre de l'assemblée constituante et de la convention, ministre de la justice, ensuite ministre de la police; depuis ministre de la justice jusqu'au 18 fructidor; à cette époque, membre du directoire, aujourd'hui substitut du tribunal de cassation et membre de l'institut national, est auteur d'un grand nombre d'articles dans le Répertoire universel de jurisprudence; d'un Mémoire sur la législation, qu'il a lu à l'institut; et de beaucoup de Rapports à la convention.

* Méro. On a de lui : Cosme de Medicis, grand-duc de Toscane, ou la Nature outragée, et vengée par le crime, poëme en 10 chants, 1773, *in*-8°. — La Valeur, ode, 1779, *in*-12.

Merre, (le) père et fils, tous deux surnommés *Pierre*, tous deux avocats au parlem. de Paris, et professeurs en droit-canon au collége Royal. On leur doit le grand Recueil des Actes, Titres et Mémoires concernant les affaires du clergé de France. — On a de plus du premier : Un Sommaire touchant la jurisdiction, 1705, *in*-fol.; et un Mémoire intitulé : Justification des usages de France, sur le mariage des enfans de famille, fait sans le consentement de leurs parens, 1686. Le premier mourut en 1728, et le second en 1763.

Mersan (Charles-F.-M.) a donné : la Vie du Chercheur, suiv. d'un Traité sur la nature de l'homme, trad. de l'espagnol, avec des notes historiques, Lyon, 1793, 2 vol. *in*-8°.

Mersenne, (Marin) minime, né dans le Maine en 1588, étudia à la Flèche avec Descartes, et forma avec lui une liaison qui ne finit qu'avec leur vie. Les mêmes goûts fortifièrent leur amitié. Le P. Mersenne était né avec un génie heureux pour les mathématiques et la philosophie. Il inventa la *cicloïde*, nouvelle courbe, qui fut aussi nommée *roulette*, parce que cette ligne est décrite par un point de la circonférence d'un cercle qu'on fait rouler sur un plan. Le P. Mersenne mourut à

Paris en 1648, âgé de 60 ans, regretté comme un génie pénétrant et comme un philosophe plein de sagacité. On a de lui plusieurs ouvrages; les plus connus sont : *Quæstiones celebres in Genesim*, 1623, *in*-fol. C'est dans ce livre qu'il parle de Vanini. Il faisait mention en même tems, depuis la colonne 669e jusqu'à 676e, des autres athées de son tems. On lui fit supprimer cette liste imprudente et peut-être dangereuse, par 2 cartons. Il est rare de trouver des exemplaires avec les pages supprimées. — L'Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique, 2 vol. *in*-fol., dont le 1er est de 1636, et le 2e de 1637. Il y en a une édition latine de 1648, *in*-fol., avec des améliorations. Ce livre est recherché, et il ne se trouve pas facilement.—*De sonorum natura, causis et effectibus* : ouvrage profond. — *Cogitata physico-mathematica*, *in*-4°. — La Vérité des sciences, *in*-12. —Les Questions inouies, *in*-4°. On trouve plusieurs Lettres latines de ce savant minime parmi celles de Martin Ruar, célèbre socinien.

Mervesin, (Joseph) religieux de l'ordre de Cluny, mourut de la peste en 1721, à Apt, sa patrie. Il avait contracté cette maladie, en se consacrant au sservice des pestiférés. Mervesin est principalement connu par son Histoire de la Poésie française, *in*-12, Paris, 1706.

Merville, (Michel Guyot de) né à Versailles le 1er févr. 1696, est un des écrivains dont la vie privée est la moins connue. Il ne sortit de son obscurité que pour présenter aux comédiens trois tragédies, qu'on n'a pas jugé à propos d'insérer dans le recueil complet de ses œuvres. Elles furent rejetées avec dédain. Il en fut indigné; et ce premier accueil ne s'effaça jamais de sa mémoire. Il donna plusieurs Pièces au théâtre Français; mais ni ses chûtes, ni ses succès ne purent le réconcilier avec ceux des acteurs dont il avait le plus à se plaindre. Les applaudissemens que le public donna à quelques-unes de ses Pièces, et sur-tout au Consentement forcé, comédie en 1 acte, qu'on regardera toujours comme un chef-d'œuvre dans son genre, auraient dû faire cesser toute querelle : mais de nouveaux dégoûts l'obligèrent de renoncer à ce théâtre, et de porter ses ouvrages aux comédiens italiens. Il y eut de grands succès, qui ne furent pas sans amertume; car il ne sut jamais fléchir devant l'orgueil, ni écarter des concurrens par des intrigues, encore moins se procurer des succès apparens par des démarches humiliantes. Il renonça à la célébrité, quitta sa patrie, et

se livra à son goût pour les voyages, qui cependant n'éteignit point en lui celui qu'il avait pour son art. Il se retira en Suisse vers l'an 1756 ou 1751. Son esprit, son caractère doux, liant, sensible, lui procurèrent l'amitié d'un gentilhomme suisse, auprès duquel il a passé les dernières années de sa vie, et qui s'apperçut que Merville était dévoré de chagrin; il chercha à le partager. Merville fit confidence à son ami, de ses malheurs domestiques. Le plus cuisant de tous était de voir une épouse qu'il adorait, et une fille qu'il aimait très-tendrement, associées à sa misère. Ses querelles avec les comédiens lui avaient ôté toutes les ressources qu'il eût pu trouver dans ses talens; une gouvernante infidèle avait abusé de sa confiance. Il ne touchait plus que quelques petites rentes qu'il avait à Paris, dont le paiement était suspendu par l'interruption des fonctions des cours de justice. Pour dissiper sa tristesse, il entreprit de nouveaux voyages. Les infortunés s'imaginent que le spectacle des malheurs, qu'offre sans cesse la scène du monde, adoucira les maux qu'ils éprouvent; mais lorsque la douleur s'empare d'une ame tendre, les malheurs d'autrui ne font que l'aggraver encore. Il alla à Francfort, parcourut la Hollande, se transporta en Provence, et revint à Lyon par Genève dans le dessein de s'y fixer. Il sut que Voltaire venait s'y établir. Des vers qu'il avait faits autrefois, à l'instigation de Rousseau et de l'abbé Desfontaines, l'avaient brouillé avec ce grand homme. Merville, pénétré de regret, fit des démarches pour se réconcilier avec lui; il lui adressa des vers, qui contenaient une rétractation; mais ils furent sans effet. Il ne se rebuta pas; il alla voir Voltaire, qui le reçut avec politesse, mais froidement. Après cette dernière épreuve, il revint chez son ami, pour y passer huit à dix jours. Il repartit pour Genève; mit ordre à ses affaires, fit un état de ses effets, et s'assura que le prix de leur vente suffirait pour acquitter ses dettes. Il fit un bilan qu'il mit sur sa table, écrivit plusieurs lettres, en laissa une pour un magistrat de ses amis, dont il connaissait l'intégrité; il le chargea de l'exécution de ses volontés; laissa ses habits, son épée, et tout ce qu'il possédait, ne prit qu'une mauvaise capotte, et sortit de la maison qu'il habitait, le 23 mai 1765, en disant qu'on ne l'attendît point le lendemain. Vers ce temps-là on trouva sur les bords du lac de Genève, dans le territoire de Savoie, un cadavre que les flots y avaient jeté. La disparution de Merville, sa situation affligeante, les mesures qu'il avait prises pour que ses créanciers fussent payés, tou-

tes ces circonstances firent conjecturer qu'il s'était noyé. On trouva dans ses papiers quatre Comédies nouvelles, et quelques Poésies fugitives : ces ouvrages forment le 3e vol. de ses Œuvres. On y a trouvé encore une Critique des Œuvres de Voltaire ; un ouvrage intitulé : l'Esprit d'Horace ; et un 3e, dont le titre est : les Veilles de Vénus. L'éditeur de ses Œuvres, de qui nous avons emprunté la plupart des anecdotes que nous venons de rapporter, ne dit point, si c'est une traduction du *Pervigilium Veneris*. — On a de lui 6 vol. *in*-12 d'un journal intitulé : Histoire littéraire, contenant l'extrait des meilleurs livres, un catalogue choisi des ouvrages nouveaux. — Outre ce journal, il a donné les pièces suivantes : les Mascarades amoureuses. — Les Amans assortis sans le savoir. — Achille à Scyros, tragi-coméd. — Les Epoux réunis. — Le Consentement forcé. — L'Apparence trompeuse. — Son Théâtre a été imprimé en 1766, en 3 vol. *in*-12. On y trouve, avec les Pièces que nous venons de citer : les Tracasseries, ou le Mariage supposé, comédie en 5 actes et en vers. — Le Triomphe de l'Amitié et du Hasard, com. en 3 actes et en vers. — Le Jugement téméraire, coméd. en 1 acte et en vers.

Merville, (Jean-Nicolas) ci-d. jésuite, né le 12 octobre 1714, mort. On a de lui : Leçons de matématiq. à l'usage des colléges, 1761, *in*-8°.

Méry, (Jean) chirurgien célèbre, naquit à Vatau en Berry en 1645, et mourut à Paris en 1722, âgé de 77 ans. Méry quitta de bonne heure ses études, pour se livrer à la chirurgie. Il vint à Paris à dix-huit ans, s'instruire à l'Hôtel-Dieu. En 1681, il fit, à la prière de Lamy, docteur en médecine, qui donnait une seconde édition de son livre sur l'*Ame sensitive*, une description de l'oreille. En 1683, le ministre Louvois le mit aux Invalides en qualité de chirurgien-major. L'année suivante, le roi de Portugal ayant demandé au roi de France, un chirurgien capable de donner du secours à la reine, qui était à l'extrémité, Louvois y envoya Méry en poste ; mais la reine mourut avant son arrivée. Il n'y eut à Lisbonne aucun malade qui ne voulût le consulter. On lui fit les offres les plus avantageuses pour l'arrêter en Portugal ; on en fit autant en Espagne à son passage : mais rien ne put vaincre l'amour de la patrie. A son retour, Louvois le fit entrer dans l'acad. des sciences en 1684. Cette même année, la cour allant à Chambor, le roi demanda à Fagon un chirurgien qu'il pût mettre pendant le voyage auprès du duc

de Bourgogne, encore enfant. Fagon fit choix de Méry. En 1692, il fit un voyage en Angleterre par ordre de la cour. En 1700, de Harlay, premier président, le nomma premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Son genie consistait à *bien observer*. Son cabinet anatomique, auquel il avait travaillé une bonne partie de sa vie; un nombre prodigieux de dissections faites de sa main, avec une patience étonnante, avaient aidé à lui faire prendre cette habitude; il avait été si long-tems appliqué à ne faire que voir, qu'il n'avait pas eu le loisir de songer à deviner. « Nous autres anatomistes (disait-il), nous sommes comme les crocheteurs de Paris, qui en connaissent toutes les rues jusqu'aux plus petites et aux plus écartées; mais qui ne savent pas ce qui se passe dans les maisons ». On a de lui dans les volumes de l'académie, quantité de morceaux sur ce que devient l'air entré par les poumons, sur l'iris de l'œil, sur la choroïde, etc. Il a donné une nouvelle structure au nerf optique, et a osé avancer qu'un animal se multiplie sans accouplement; c'est la moule d'étang, dont il a donné la singulière et bizarre anatomie. Mais ce qui a fait le plus de bruit, a été son opinion sur la circulation du sang dans le fœtus, ou sur l'usage du trou ovale, directement opposée à celle de tous les autres anatomistes. Il fut cause que l'acad., dès son renouvellement en 1699, fut agitée par cette question. Un monde d'adversaires élevés contre lui, tant au-dedans qu'au-dehors de l'acad., ne l'ébranla point. Il publia même en 1700, un Traité exprès sur ce sujet, auquel il joignit ses remarques sur une nouvelle manière de tailler de la pierre, pratiquée alors par un Frère Jacques, franc-comtois. On a de lui ce Traité, *in*-12. — Des Problêmes de physique sur le fœtus; — et plusieurs Dissertations, dans les Mémoires de l'acad. des sciences.

Méry de la Canorgue, (Joseph) prêtre au diocèse d'Apt, a donné: De la vie et des mœurs des chanoines, traduit du latin de Denis Richel, avec des notes, Louvain en 1761, *in*-12. — Traité de la véritable noblesse, et des vertus qui lui conviennent, trad. du latin de Clictoeus, 1762, *in*-12. — La Morale évangélique expliquée par les SS. PP. 1763, 2 vol. *in*-12. — Mém. pour servir à la composition de la Vie de J.-C., trad. du latin de Bauduinus de Furnes, avec des remarques, 1764, *in*-12. — La Théologie des peintres, sculpteurs et dessinateurs, 1765, *in*-12.—Le génie d'Alphonse V, roi d'Arragon et de Sicile, P. 1765, *in*-12.

Mesaize,

Mesaize, (Pierre-Franç.) apothicaire, démonstrateur de chimie à Rouen. On a de lui : Projet élémentaire d'un cours de botanique au jardin de l'acad. de Rouen, appliqué à la médecine, aux sciences et aux arts, Rouen, 1793, *in*-4°.

Mesange, (Matthieu) de Vernon, mort à Paris en 1758, avait été garde de la bibliothèque de St.-Germain-des-Prés. On a de lui : Tarif de la maçonnerie, 1746, *in*-8°. — Traité de la charpenterie et bois, 1753, 2 vol. *in*-8°. — Calculs tout faits, *in*-12.

Mesangère, (Pierre la) ex-doctrinaire, ci-devant professeur de belles-lettres et de philosophie au collége de la Flèche, membre du lycée des arts de Paris, né dans l'Anjou, le 23 juin 1761. On a de lui : Géographie historique et littéraire de la France, contenant des détails sur l'origine, les révolutions, l'état actuel, les productions, l'industrie, le commerce; les édifices de différens genres, les statues, bas-reliefs, inscriptions; les anecdotes et singularités historiques de chaque ville; le caractère et les ouvrages des hommes célèbres; les costumes, etc. 1 vol. *in*-12, 1791, 2e. édit. 1792, 3e. et 4e. édit. 1795 et 1796, 4 vol. traduite en allemand, Dresde, 1795. — Nouvelle Bibliothèque des enfans, 1 vol. *in*-12, 1794. — Histoire naturelle des quadrupèdes et des reptiles, 1 vol. *in*-12, 1794. — Le Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral, de cette capitale, 3 vol. *in*-18, 1797.

Mesenguy, (Franç.-Philippe) né à Beauvais en 1677, mourut en 1763. Il eut les amis et les ennemis que le jansénisme était en possession de donner. Rollin et Coffin furent du nombre des premiers. Ce dernier le choisit pour son coadjuteur dans la place de principal du collége de Beauvais, à Paris. Mesenguy avait d'abord enseigné les humanités et la rhétorique au collége de la ville de Beauvais; ayant été rendu suspect à la cour par son opposition à la constitution, il quitta le collége de Beauvais à Paris en 1728, et vécut dans la retraite jusqu'à la fin de ses jours. On a de lui les ouvrages suivans: Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien Testament, 1 vol. *in*-12, Paris 1728; livre dont Rollin a fait un grand éloge. — Abrégé de l'histoire de l'ancien Testament, avec des éclaircissemens et des réflexions, Paris, en 10 vol. *in*-12. — Une édition du nouveau Testament, en un seul vol. et en 3 vol. *in*-12, avec de courtes notes pour expliquer le sens littéral et spirituel. — Exposition de la doctr. chrétienne,

ou Instructions sur les principales vérités de la religion, en 6 vol. *in*-12. Cet ouvrage a été condamné par Clément XIII. — La Constitution *Unigenitus*, avec des remarques, *in*-12. — Lettre à un ami sur la constitution *Unigenitus*, *in*-12. — Entretiens sur la religion, *in*-12. L'abbé Mésenguy a eu beaucoup de part aux Vies des Saints de l'abbé Gouget, et il a travaillé au Missel de Paris.

Meschinot, (Jean) sieur de Mortières, né à Nantes en Bretagne, fut maître-d'hôtel du duc François II et de la reine Anne sa fille. Il mourut en 1509. On a de lui des poésies intitulées : Les Lunettes des princes, avec plusieurs ballades, Paris, 1534, *in*-16.

Mesle, (Jean) avocat au parlement de Paris, mort en 1756, à 75 ans, est auteur d'un Traité des minorités, tutelles et curatelles, 1752, *in*-4°, estimé. Il travailla aussi au Traité de la manière de poursuivre les crimes en jugement.

Mesle, (le) né à Rouen, a publié la Conquête de l'Angleterre, par Guillaume le Bâtard, poëme, couron. par l'acad. de Rouen, 1758, nouv. édit. 1779, *in*-8°.

Meslier, (Jean) curé du village d'Etrepigni en Champagne, est célèbre par un écrit publié après sa mort, sous le titre de : Testament de Jean Meslier. C'est une réfutation mal écrite des dogmes du christianisme. On la trouve dans l'Evangile de la Raison, *in*-8°, et dans le Recueil nécessaire, 1765, *in*-8°. On assure que Meslier avait des mœurs pures, et qu'il donnait tous les ans aux pauvres de sa paroisse, ce qui lui restait de son revenu. Il mourut en 1733, âgé de 55 ans.

Mesmes, (Jean-Antoine de) premier président au parlement de Paris, naquit le 18 novembre 1661, et mourut le 25 août 1723. Un nom cher aux lettres, et ses talens personnels, lui ouvrirent l'entrée de l'académie. Le jour où il fut reçu, le sévère Despréaux, qui n'était pas toujours de l'avis de sa compagnie dans le choix qu'elle jugeait à propos de faire, lui dit : *Je viens à vous, monsieur, afin que vous me félicitiez d'avoir pour confrère un homme comme vous.* La liberté avec laquelle le satirique s'était expliqué sur quelques autres académiciens accrédités à la cour, et illustres par leur naissance, ne permet guère de soupçonner que la dignité du président de Mesmes entrât pour rien dans cet éloge. Pendant les orages de la régence, de Mesmes sut égale-

ment mériter et la confiance publique, et l'estime du prince qui gouvernait, et celle de sa compagnie. Dans une occasion où le régent, fatigué de représentations, laissa échapper contre les magistrats, en les renvoyant, une expression trop militaire, le président de Mesmes répondit, avec une tranquillité qui déconcerta le prince : *Monseigneur, votre altesse ordonne-t-elle que sa réponse soit enregistrée ?* Dans une autre circonstance, il avait repoussé, plus heureusement encore, la morgue du chancelier Voisin, qui, harangué par le parlement, l'assurait de sa protection : *Messieurs*, dit le premier président, en se tournant vers sa compagnie, *remercions M. le chancelier, il nous accorde plus que nous ne lui demandons.* Le président de Mesmes avait été ambassadeur extraordinaire à Venise, plénipotentiaire à la paix de Nimègue, ambassadeur en Hollande, en Angleterre et et en Suède. On a recueilli ses lettres et ses négociations, 1752, 6 vol. *in*-12.

Mesnardiere. (Hippolyte-Jules Pilet de la) poete, né à Loudun en 1610, reçu à l'académie franç. en 1655, mourut à Paris en 1663. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il quitta pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le cadinal de Richelieu le protégea. Il plut à ce ministre par une bassesse, c'est-à-dire, en prouvant, dans un écrit intitulé : Traité de la mélancolie, 1635, *in*-8°, la possession des religieuses de Loudun. Cet écrit lui valut la charge de maître-d'hôtel du roi. On a de lui : Une Poétique, qui n'est point achevée, et qui ne comprend presque que le Traité de la tragédie et celui de l'élégie, *in*-4°, 1650. Elle devait avoir encore 2 vol. ; mais la mort du cardinal, par l'ordre duquel il l'avait entreprise, l'empêcha d'y mettre la dernière main. — Deux mauvaises tragédies, Alinde, et la Pucelle d'Orléans. — Une Traduction assez fidele, mais trop servile, des trois premiers liv. des Lettres de Pline. — Une Version, ou plutôt une Paraphrase du Panégyrique de Trajan. — Un Recueil de poésies, *in*-fol. — Des Relations de guerre, *in*-8°.

Mesnier, (N.) prêtre, mort en 1761, est l'auteur du Problême historique : *Qui des Jésuites, de Luther ou de Calvin, a fait plus de mal à l'Eglise ?* et de l'addition à cet ouvrage, où l'on réfute le bref de l'inquisition contre ce livre, *in*-12, 2 vol. 1760.

Mesnil, (Jean-Bapt. du) né à Paris, devint avocat du roi au parlement de Paris, à 38 ans. Les troubles du royau-

me, et quelques mécontentemens qu'il reçut de la cour, l'affligèrent si vivement qu'il en mourut de douleur en 1669, à 52 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages qui furent applaudis. On trouve quelques-uns de ses écrits dans les Opuscules de Loisel.

MESNIL, (Jean-Baptiste du) dit *Rosimond*, comédien de la troupe du Marais, mourut en 1686. Il avait fait une Vie des Saints, Rouen, 1680, *in*-4°. Mais sa profession lui fit refuser la sépulture. On a de lui : des Comédies très-médiocres; il avait traduit de l'anglais de Burnet, la Vie de Matthieu Hale, grand justicier d'Angleterre, Amsterdam, 1688, *in*-12.

MESSAGEOT, caporal, est auteur d'un Galimathias poétique, ou Rec. de plusieurs petites pièces de vers et de chansons, Paris, 1770, *in*-12.

MESSANGE. On a de lui : Recherches sur la population de plusieurs généralités, Paris, 1766, *in*-4°. — Nouvelles Recherches sur la population de la France, Lyon, 1788, *in*-4°.

MESSIER, (Robert) franciscain, prêcha vers la fin du 15e. siècle. Ses sermons, publiés à Paris en 1524, sont le pendant de ceux de Menot dans les cabinets des curieux.

MESSIER, (Charles) astronome, membre des grandes académies de l'Europe, reçu à celle des sciences de Paris, d'abord comme adjoint en 1770, ensuite, comme premier associé en 1784, et enfin comme pensionnaire en 1792, memb. de l'institut national, et du bureau des longitudes, naquit à Badonviller, en Lorraine le 26 juin 1730. On doit à ce savant et laborieux astronome la découverte de 19 comètes depuis 1758 jusqu'en 1800. Les Mém. de l'acad. renferment tous les détails relatifs à ces découvertes et aux observations qu'il a faites. Depuis 1760 jusqu'en 1797 il a observé 11 éclipses de lune; ses observations sont consignées dans les Mém. de l'acad. aux différentes époques où ces éclipses ont eu lieu. On trouve dans le Ve vol. des Mém. des Savans étrangers : une notice des principales observations astronomiques de Messier faites à l'Observatoire de la marine depuis 1752 jusqu'en 1762; des observations astronomiques faites au même Observatoire pendant l'année 1762; observation de la plus courte durée du troisième satellite de Jupiter dans l'ombre. — Dans le VIe vol. : Observation d'une aurore boréale du 21 au 22 mai, avec une planche des observations météorologiques faites à Pekin par le P. Amiot mises en ordre par Messier. — Dans le VIIe vol. un Mé-

moire sur la météorologie, par le P. Cotte, qui est un résultat des observations de Messier faites à Paris, pendant 10 ans.— Dans les Transactions philosophiques de Londres, vol. LIX: un recueil de quelques observations; 2 éclipses de lune; des occultations d'étoiles par la lune; des éclipses des satellites de Jupiter; des ombres de ces satellites observés sur le disque de la planète; le passage de Venus sur le soleil du 3 juin 1769; une aurore boréale.— Dans les Mém. de l'acad. 1771: un catalogue de nébuleuses et des amas d'étoiles que l'on découvre parmi les étoiles fixes, sur l'horison de Paris. — Dans les Mém. de 1772: des observations astronomiques faites à Senones, dans les Vosges, pendant les mois de septembre et d'octobre 1772.— Dans les Mém. de 1776: Observation d'une bande obscure, observée sur le globe de Saturne; observations sur le froid extraordinaire que l'on ressentit à Paris, dans les provinces et dans une partie de l'Europe au commencement de 1776. — Dans ceux de 1777: Observation d'une aurore boréale singulière le 26 février, et de deux autres observées la même année: Observations d'une quantité de petits globules qui passaient devant le soleil le 17 juin 1777.—Dans le III[e] vol. des Mém. de l'académie de Bruxelles: Observations de l'éclipse du soleil du 24 juin 1778, et des immersions et émersions des quatre satellites de Jupiter, observés pendant l'ann. 1777. — Dans le vol. des Mém. de l'acad. de Paris 1778: Observations astronom. faites au château de Sarron en Champagne, pendant l'automne de 1778; occultation de plusieurs étoiles des Playades par la lune le 11 avril et 13 décembre 1785. Dans le second vol. de la première classe de l'institut: Observation sur la sublimation du mercure dans la partie vide des tubes de baromètre, produite par les rayons du soleil.—Enfin, dans les Additions de la connaissance des tems des années VII, VIII et IX de la république française, on trouve le recueil des observations de Messier, pendant 25 ans, depuis le 1[er] janvier 1770 jusqu'au mois d'avril 1796. Il serait trop long d'entrer dans le détail dans tous ces travaux de Messier; il suffira de dire que peu d'astronomes ont mieux étudié et mieux connu le ciel que lui; son nom et ses ouvrages remplissent les vol. de l'acad. des sciences depuis 1752, les Connaissances des tems, les Ephémérites de Vienne, publiées par le P. Hell, les vol. des Transactions philosophiques de Londres, les Mém. de l'acad. de Berlin, etc.

Mestrezat, (Jean) fameux théologien protestant, exerça le ministère avec réputation. Il était né à Paris vers 1592 et il mourut en 1656, après avoir été employé par ceux de son parti dans les affaires les plus importantes. On a de lui des Sermons *in*-8°, et d'autres ouvrages. On le peint comme un homme habile et un génie ferme.

Mestrezat, (Philippe) neveu du précédent, fut aussi ministre. On a de lui un Traité contre Socin, et d'autres ouvrages de controverse, que peu de gens connaissent et que personne ne lit. On le regardait dans son parti comme un génie original et un orateur éloquent.

Metel, (Huges) pieux et savant abbé de St.-Léon de Toul, ordre de prémontré, se distingua dans le 13e siècle par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Dom Hugo, prémontré et abbé d'Estival, l'a fait connaître par l'édition de ses Lettres, *in*-fol. On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'histoire des 11e et 12e siècles.

Metezeau, (Paul) né à Paris, fut avec Bérulle l'un des premiers fondateurs de la congrégation de l'Oratoire. Il avait beaucoup de talens pour la prédication, il mourut à Calais en 1632, à 50 ans. On a de lui : Un corps de théologie propre aux prédicateurs, intitulé : *Theologia sacra, juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*, etc. 1625, *in*-fol. — Un autre ouvrage qui a pour titre : *De sancto sacerdotio, ejus dignitate et functionibus sacris*, etc. *in*-8°.

Metherie, (Jean Claude de la) médecin, memb. de plusieurs acad., a publié : Vues physiologiques sur l'organisation animale et végétale, 1780, *in*-12. — Essai analytique sur l'air pur et les différentes espèces d'air, 1785, *in*-8°. 2e édit. 2 vol. 1788, gr. *in*-8°. — Manuel du minéralogiste par Torb. Bergmann, 2 vol. *in*-8°. — Philosophie naturelle, *in*-8°. — Théorie de la terre, 1795, 3 vol. *in*-8°. nouv. édition corrigée et augm., 1787, 5 vol. *in*-8°.

Metiren, (Emmanuel) natif d'Angers, mort en 1612, laissa une Histoire des Pays-Bas, la Haye, 1618, *in*-fol., qui est estimée pour les recherches.

Metivier, ci-dev. chanoine d'Orléans, a traduit l'Hymne au Soleil de Reyrac, en vers latins sur la 3e édit. du texte français, *in*-8°.

Metrie, (Julien offray de la) né à St.-Malo en 1709, alla étudier en médecine en

Hollande, sous Boerhaave: de retour en France, il fut médecin du duc de Grammont et du régiment des gardes françaises dont le duc etait colonel. Il chercha dans la profession du matérialisme une funeste renommée; il fit l'histoire naturelle de l'ame; l'homme machine, l'homme plante, et d'autres ouvrages d'une philosophie téméraire et dangereuse qui ont été publiés à Berlin, en 1 vol. *in*-4°. et en 2 vol. *in*-12. Son Machiavel en médecine, satire qu'il fit contre tous ses confrères, lui en fit autant d'ennemis; il fut beaucoup lu et est devenu rare. Tant que le duc de Grammont son protecteur et son ami vécut, il trouva dans lui un défenseur et un appui contre tous ses ennemis; mais après sa mort, il fut obligé de s'expatrier, et il se retira en Hollande. On y brûla son Homme machine: ne s'y voyant pas en sûreté, il se sauva et se fixa à Berlin. Il fut lecteur du roi de Prusse et membre de l'académie de Berlin. Ami du paradoxe et toujours bizarre dans ses systêmes et dans sa conduite, il voulut dans une indigestion assujetir cette incommodité à la saignée; il se fit saigner huit fois, prit des bains et mourut. Quelques écrivains ont prétendu qu'il s'était repenti dans ses derniers momens, et que les philosophes de Berlin avaient dit que la Metrie les avait déshonorés pendant sa vie et à sa mort. D'autres auteurs ont écrit: *qu'il était sorti du monde à-peu près comme un acteur quitte le théâtre, sans autre regret que celui de perdre le plaisir d'y briller.* Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui: La Traduction des Aphorismes de Boerhaave, son maître, en 10 vol. *in*-12, avec un long Commentaire, où, parmi beaucoup d'observations vraies et justes, il y en a quelques-unes de fausses et quelques sentimens singuliers. Le roi de Prusse a fait son éloge funèbre. Cet éloge fut lu à l'acad. par un secrétaire de ses commandemens.

Meude Monpas a donné: Dictionn. de musique, 1787, *in*-8°. — Réponse à la question proposée par l'abbé Raynal, adressée à l'academie de Lyon, 1788, *in*-4°.

Meunier, (Jean-Nicol. de) membre de l'assembl. constituante, aujourd'hui membre du tribunat, né à Hoseroy en Franche-Comté, le 15 mars 1751. On a de lui: L'Esprit des usages et des coutumes des différens peuples, Paris, 1776, 3 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1780, 3 vol. *in*-8°. — Voyage en Italie et à Malte, trad. de l'anglais de Brydone, Paris, 1776, 2 vol. *in*-12; nouv. éd. 1780, 2 vol. *in*-12. — L'Etat civil, politique, littéraire et

commercial du Bengale, ou Histoire des conquêtes, et de l'administration des Indes anglaises, traduit de Bolts, la Haie, 1775, 2 vol. *in*-8°. — Voyage au Pôle boréal, trad. de l'anglais, 1775, *in*-4°. — Essai sur le génie original d'Homère, avec l'état actuel de la Troade, comparé à son état ancien, trad. de l'anglais, de Wood, 1777, *in*-8°. — Troisième Voyage de Cook, trad. 1785, *in*-4° et *in*-8°. — Amérique indépendante, ou les différentes Constitutions des 13 Provinces, Gand 1790, *in*-4° et *in*-8°.

Meurisse, (Martin) de Roye, dominicain et évêque de Madaure, fonda les bénédictins de Montigny près de Metz, et mourut en 1644. On a de lui : l'Hist. des Evêques de Metz, 1688, *in*-fol.

Meurisse, (Henri-Emmanuel) chirurgien de Paris, natif de St.-Quentin, mort en 1694. On a de lui : Un Traité de la saignée, *in*-12.

Meusy (de) a donné : Code de la Religion et des Mœurs, 1770, 2 vol. *in*-12.

Mey, (Claude) abbé, et avocat au parlement de Paris, né à Lyon le 15 janvier 1712, mourut à Sens le 24 prairial an IV (1796). Il vainquit, à force de travail, les obstacles qu'une conception difficile et une excessive timidité semblaient mettre à son avancement; et il se rendit habile dans les langues grecque et latine. Lorsqu'il entra dans l'état ecclésiastique, les esprits étaient agités par les querelles du jansénisme; admirateur zélé des Paschal et des d'Arnault, l'abbé Mey adopta leurs opinions, et devint un des plus fermes appuis de leur doctrine. Né sans fortune, il se livra à l'étude du droit canonique, comme la plus analogue à sa position, et fut reçu avocat à l'âge de trente-trois ans. Sa timidité et la faiblesse de son organe l'empêchèrent de suivre long-tems la carrière du barreau; il se borna à la consultation : ce fut alors qu'il se lia de la plus étroite amitié avec le célèbre Montazet, archevêque de Lyon. Malgré les nombreuses occupations que lui attiraient et la confiance qu'il inspirait, et la solidité de ses conseils, il fit beaucoup d'ouvrages de théologie et de controverse, dont aucun ne parut sous son nom. Les jésuites lui attribuèrent plusieurs écrits qui parurent contr'eux, et plusieurs fois il fut averti par ses amis des démarches que l'on faisait pour obtenir contre lui une lettre-de-cachet. —Un soldat (répondait-il alors) doit mourir sur la brèche, et un jurisconsulte dans son cabinet. — En 1791, il se retira à Sens chez une de ses nièces,

auprès de laquelle il trouva secours et consolation. Dix mois avant sa mort, il eut une attaque d'apoplexie : pendant cet espace de tems, il conserva la plus grande sérénité d'ame, n'eut pas un seul moment d'impatience, ne proféra pas une seule plainte ; il mourut sans douleur et sans angoisse au milieu des soins, de la tendresse et de l'estime. L'abbé Mey avait une piété douce et extrêmement tolérante, il plaignait les erreurs des autres, les combattait avec douceur, et ne trouvait pas extraordinaire qu'on fût d'un avis différent du sien. Au caractère le plus doux et le plus égal, il joignait une candeur et une gaîté qui fesaient rechercher sa société ; il était bienfaisant autant par bonté d'ame, que par principes de religion. On lui doit les ouvrages suivans : Essais de métaphysique, Paris, 1 v. *in*-12. — Consultation pour les curés du diocèse de Séez. — Consultation pour les bénédictins, 2 vol. *in*-4°. — Contre la commission pour la suppression des réguliers. — Dissertations sur le sacrement de l'Eucharistie dans le sacrifice de la Messe, 2 vol. *in*-12. — Il a travaillé, avec Maultrot, à la 1re édit. des Monumens du droit public français, ouvrage attribué à Michaut de Mont-Blin, conseiller au parlement. — Il a fait, en société avec plusieurs amis, la Requête d'un sous-fermier pour le contrôle des billets de confession.

Meyzieu, (Jean-Baptiste Paris de) ancien intendant de l'Ecole militaire, mort le 6 septembre 1778, est auteur d'une Lettre d'un ancien lieutenant-colonel sur l'Ecole militaire, 1755, *in*-8°. — Il a travaillé à l'Encyclopédie.

Mézard, ci-devant avocat. On a de lui : Essai sur les réformes à faire dans l'administration de la justice, 1789, *in*-8°. — Lettre à un membre de l'assemblée nation., 1790, *in*-8°.

Mezeray, (Fr.-Eudes de) né en 1610, à Ry en Basse-Normandie, mourut en 1683. Son pére était chirurgien. Un de ses frères, Jean Eudes, fut le fondateur de la congrégation des Eudistes. Ce Jean Eudes était l'objet des plaisanteries éternelles de Mézeray, qui avait autant de malice et de causticité, que son frère avait de dévotion et de simplicité. Mézeray entra d'abord dans le service, et le quitta bientôt pour se livrer au travail avec tant d'ardeur, qu'il en eut une maladie dangereuse. Le cardinal de Richelieu ayant appris son état, et en ayant su la cause, lui envoya cinq cens écus, avec une bourse aux armes de Richelieu. Il lui fit en même-tems donner une pension con-

sidérable. Quand les besoins de l'Etat et les dépenses de la guerre amenaient des difficultés ou des délais dans le paiement, Mézeray se présentait à l'audience du cardinal, et lui demandait la permission d'écrire l'hist. de Louis XIII, alors régnant. Le cardinal entendait ce que cela voulait dire, et les ordres étaient donnés pour que Mézeray fût payé. Il fut fait secrétaire-perpétuel de l'acad. française à la mort de Conrart. Aux élections, sa méthode était de donner toujours une boule noire à l'académicien élu, et auquel il avait souvent donné sa voix. Quand on lui demandait la raison de cette conduite: — C'était (disait-il) pour maintenir la liberté de l'acad. dans les élections. — C'était tout simplement une des bizarreries de Mézeray, qui en avait de toutes espèces, et qui en avait même beaucoup d'insignifiantes et d'insipides, comme celle de ne se servir jamais de la clarté du jour, de travailler à la chandelle en plein midi, et s'il lui survenait des visites, de reconduire tout le monde jusqu'à la porte, le flambeau à la main au plus grand jour. Les mœurs de Mézeray étaient très-libres. Il l'avouait lui-même, lorsqu'il disait qu'il était redevable de la goutte à la *fillette* et à la *feuillette*. Quelques traits de sincérité ou d'humeur contre les traitans, lui firent retrancher, sous le ministère de Colbert, d'abord, une partie de sa pension, et ensuite sa pension toute entière. Il mit à part, dans une cassette, les derniers appointemens qu'il avait reçus en qualité d'historiographe, et y joignit ce billet: « Voici le dernier argent que » j'ai reçu du roi; il a cessé » de me payer, et moi de » parler de lui tant en bien » qu'en mal ». Son aversion pour les traitans était si profonde, que lorsqu'il fut question de l'article *comptable*, dans le Dictionnaire de l'acad., il proposa sérieusement d'y insérer, *tout comptable est pendable*. Ces dispositions ne sont pas tout-à-fait celles qui conviennent à un historien; Mézeray en était d'accord. Le P. Petau lui disant un jour, qu'il avait trouvé mille erreurs dans son Histoire. — Vous n'y avez pas bien regardé (dit-il); pour moi j'y en ai trouvé dix mille. — Était-ce un aveu cependant, ou une dérision? Un des travers de Mézeray, était d'aller souvent vêtu comme un mendiant. Un jour, étant en course, et vêtu ainsi, il fut arrêté par les archers des pauvres. — Messieurs, leur dit-il, en plaisantant sur cette aventure, j'aurais peine à vous suivre à pied; on raccommode quelque chose à ma voiture, aussitôt qu'elle m'aura joint, nous irons ensemble où il vous plaira. — Cet écrivain avait fait profession pen-

dant sa vie d'un grand pyrronisme en matière de religion. Dans sa dernière maladie, il rassembla ceux de ses amis qu'il avait pu scandaliser ou séduire par des discours : — Souvenez-vous, leur dit-il, que Mézeray mourant, est plus croyable que Mézeray en santé. — Mézeray a passé long-tems pour un historien très-exact ;

« Et que son vers exact, ainsi que
« Mezeray »,

dit Boileau : on sait aujourd'hui que cette exactitude est bien loin d'être parfaite : sa véracité a souvent l'air et le ton de l'humeur ; c'est souvent son caractère qui juge au lieu de son esprit ; il donne plus à des préventions générales, qu'aux circonstances particulières des faits. Son style est bas et dur, mais d'une énergie quelquefois pittoresque ; et il a un grand mérite, celui d'être à lui. Il eut long-tems la réputation d'un écrivain hardi, et il l'était, en effet, pour l'époque où il vivait, et où il n'était permis de parler des rois, même les plus anciens et les plus mauvais, qu'avec éloge. Mézeray s'était affranchi de ce vieux préjugé. Un jour on lui demandait, pourquoi il avait peint Louis XI comme un tyran ? Sa réponse fut simple : Pourquoi l'était-il ? — Ses principaux ouvrages sont : Histoire de France, en 3 vol. *in*-fol., 1643, 1646 et 1651. Il faut prendre garde si les cartons s'y trouvent : on les reconnaît, quand le portrait de Charlemagne est double, et que les médailles de la reine Louise, tome IIIe ; pag. 683, s'y trouvent. L'Histoire de Mézeray fut réimpr. en 1685, 3 vol. *in*-fol., chez Thierry. Cette seconde édit., plus exacte et plus ample que la première, est connue sous le nom de Guillemot, qui l'imprima. — Abrégé chronologique de l'Histoire de France, 1668, 3 vol. *in*-4° ; et réimpr. en Hollande en 1673, 6 vol. *in*-12. Cette contrefaction est plus recherchée que l'édition originale. La dernière édition de l'Abrégé est de 1755, 14 vol. *in*-12. On y a joint les endroits de l'édition de 1668, qui avaient été supprimés, la Continuation de Limiers, et une bonne Table de matières. — Traité de l'Origine des Français. — Une continuation de l'Histoire des Turcs, depuis 1612 jusqu'en 1649, *in*-fol. — Une traduct. française, grossièrement écrite, du Traité latin de Jean Sarisbery, intitulé : Les Vanités de la cour, 1640, *in*-4°. — On lui attribue plusieurs Satires contre le gouvernement, et en particulier celles qui portent le nom de Sandricourt : Histoire de la Mère et du Fils, Amsterd. 1730, *in*-4°, ou 2 vol. *in*-12.

Mézières, (Eugène-Eléonore, marquis de) gouver-

neur de Longwy, mort dans cette ville en juillet 1782, a donné : Lettres de M***, Paris, 1760, *in*-12. — Effets de l'air sur le corps humain, considéré dans le son, ou Discours sur la nature du chant, Paris, 1760, *in*-8°. — Critique du livre contre les spectacles, intitulé : J.-J. Rousseau à d'Alembert, Paris, 1760, *in*-8°. — Quelques autres Ecrits.

Mezin, ci-dev. professeur à Nancy. On a de lui : *Lectiones theologicæ de Matrimonio, quas in suis scholis habet facultas Nanceiensis*, Nancy, 1786, *in*-12.

Méziriac, (Claude-Gaspard Bachet de) naquit à Bourg-en-Bresse. Il fut d'abord jésuite; mais sa santé trop délicate ne pouvant soutenir les exercices de cette société laborieuse, il en sortit. Méziriac avait des connaissances profondes dans les mathématiques, et sur-tout dans la littérature. L'académie française lui ouvrit ses portes. Il mourut en 1638, âgé d'environ 60 ans. On a de lui : La Vie d'Esope, Bourg-en-Bresse en 1632, *in*-16, dans laquelle il combat ce que Planudes a écrit sur ce fabuliste. Il prétend qu'Esope n'était ni bossu ni contrefait. — Une traduct. de Diophante, en latin; avec un Commentaire, Paris 1621, *in*-fol. réimpr. en 1670, avec les observations de Fermat. — On a donné de cet académicien (sous le nom de Bachet) huit Héroïdes d'Ovide, trad. en mauvais vers français, et accompagnées d'un Commentaire, la Haye, 1716, 2 vol. *in*-8°. La première édit. n'était qu'en un seul volume; dans la seconde, on y a joint plusieurs ouvrages du même auteur. Ce Commentaire est une source d'érudition, dans laquelle les mythologistes ne cessent de puiser.

Michaelis, (Sébastien) dominicain : né à St.-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, vers 1543, mourut à Paris en 1618 à 74 ans. On a de lui : l'Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées au pays de Flandres, avec un Traité de la vocation des sorciers et des magiciens; à Paris 1623, 2 vol. *in*-12. Ce livre n'est pas commun. C'est un monument de la faiblesse de l'esprit humain, et de l'ignorance du tems où écrivait l'auteur.

Michaud, (N.) est auteur d'un Voyage littéraire au Mont-Blanc et dans quelques lieux pittoresques de la Savoie, 1787, *in*-8°.

Michault, (Jean Bernard) secrétaire perpétuel de l'acad. de Dijon, sa patrie, né le 18 janvier 1707, mort en 1770, fut destiné, par sa famille,

à suivre le barreau, et il fut reçu avocat au parlement de cette ville : mais l'amour des belles-lettres l'écarta insensiblement de la pénible étude des loix; et il ne conserva de l'état que lui avaient fait prendre ses parens que le titre. Il s'adonna d'abord à la recherche des livres curieux et rares. Le premier ouvrage qu'il publia fut une Critique assez étendue d'un recueil d'élégies qui venait de paraître à Dijon, sous le titre de Réflexions critiques sur l'élégie. Le goût de la saine littérature s'y fit remarquer. Quelques années après, il fit paraître une Dissertation sur le vent de Galerne, vent septentrional, plus redoutable que les autres à la Bourgogne, parce qu'il est funeste à ses récoltes en vin. L'Historien des savans de la Bourgogne, Papillon, avait été un des premiers écrivains qu'il eût connu ; et c'était de lui qu'il avait appris à faire un grand cas des minutieuses découvertes de la biographie. Michault, en effet, donna sur le plan de son infatigable instituteur, plusieurs vies de littérateurs, souvent aussi inconnus qu'ils méritaient de l'être. En 1754, Michault donna des Mélanges histor. et philologiques, en 2 vol. *in*-12 qui pouvaient servir de supplément aux nouv. Mém. d'Hist., de Critique et de Littérature de l'abbé d'Artigny, imprimés chez Debure deux ans auparavant, et fort estimés. Les Mélanges de Michault sont absolument dans le goût de ceux dont on vient de parler; c'est la même variété, le même goût de critique, la même érudition. On y trouve entr'autres bons morceaux, des Réflexions sur la Poétique d'Horace, par le président Bouhier, ainsi que quelques vers non imprimés de ce célèbre académicien. La vie de ce magistrat se trouve aussi dans le second vol. Elle est l'ouvrage du P. Oudin, jésuite, un des derniers savans de son ordre. L'acad. de Dijon, qui, dès sa naissance, avait compté Michault parmi ses membres, le nomma son premier secrétaire perpétuel; mais sa santé ne lui permit d'en remplir les fonctions que pendant 2 années. Devenu libre par sa démission, Michault fit quelques voyages à Paris, il y obtint une place de censeur qu'il quitta bientôt, rappellé dans sa patrie par le besoin du repos et par l'amour de ses livres. Outre les ouvrages que nous avons nommés, on a de lui : Lettre sur la situation de la Bourgogne par rapport à la botanique. — Des élégies, et quelques poëmes dans les XIII et XIV tomes des Amusemens du cœur et de l'esprit. — Mém. pour servir à l'hist. de la vie et des ouvrages de Lenglet de Fres-

noy. Il a été l'éditeur des Lettres choisies de M. de la Rivière, 1751, 2 vol. *in*-12. Il a laissé en manuscrit une vie de Crébillon très-étendue et accompagnée d'une critique judicieuse.

MICHAUT, (Pierre) bourguignon, secrétaire du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, vivait encore en 1466. Il est auteur de quelques ouvrages que les bibliomanes recherchent : Doctrinal du tems, *in*-fol. gothique ; plus rare que l'édition intitulée : Doctrinal de cour, de 1522, *in*-8°. — La Danse aux aveugles, Lyon 1543, *in*-8° ; réimprimé en 1749, même format. L'un et l'autre sont mêlés de prose et de vers.

MICHEL, (Jean) natif de Beauvais, évêque d'Angers, mourut en 1447. On a de lui : Des Statuts et des Ordonnances pour le réglement de la discipline dans son diocèse.

MICHEL, (Jean) natif d'Angers, médecin de Charles VIII, et conseiller au parlement, mourut en 1495. On a de lui plusieurs pièces dramatiques sous le nom de : Mystères de la Nativité, de la Passion. Les éditions les plus rares de ces drames gothiques, sont celles de 1486, 1490, 1499, *in*-fol. Les éditions *in*-4°. faites au 16e siècle, sont plus communes ; celle de Lyon, Rigaud, *in*-4°. sans date, en lettres rondes, est différente de toutes les autres. La pièce de la Résurrection, Paris, Verard, sans date, *in*-fol. est l'édition la plus rare ; celle de 1507, *in*-fol. est plus complète.

MICHEL, (Jean) de Nismes, est célèbre par ses poésies gasconnes, sur-tout par son poëme sur les embarras de la foire de Beaucaire, de plus de 4200 vers.

MICHEL, (Joseph-Etienne) ancien administrat. des Bouches-du-Rhône, a publié : Essai sur le commerce des bêtes à laine, 1792, *in*-8°.

MICHEL, (S. N.) maître de mathématiques, a donné : Traité de perspective linéaire 1771, *in*-8°.

MICHEL, (Jean André) né à Valognes le 21 avril 1749, membre de la société des sciences, belles-lettres et arts de Paris, et du portique républicain, est auteur de l'Art de traduire, imprimé à Coutances, en 1778, puis à Paris, avec des augmentations, l'an 4 de la république. — De l'Eloge de Louis XII, père du peuple, imprimé à Paris en 1785, qui a concouru pour le prix de l'académie française. — De l'Eloge funèb. de Marduel, ancien curé de Saint-Roch, imprimé à Paris en

1787. — D'un Discours sur l'immortalité de l'ame, imprimé à Paris en 1790, et d'un grand nombre d'autres discours.

MICHEL. On a de celui-ci : Plan méthodique des prem. principes de lecture franç., en 2 tableaux élémentaires, 1779, *in*-8°.

MIDY, (Pierre-Nicolas) de Rouen, a donné : des Odes sur l'immaculée conception, 1760, *in*-8° ; — sur la levée du siége d'Olmütz, 1760, *in*-8°. — Lettre à M. Pankoucke, imprimeur du grand Vocabulaire français, Amst. 1767, *in*-8°, 2e. édit. 1768, *in*-8°.

MIDY DE CHAUVIN, (Louis) de Rouen. On a de lui : Stances sur les sentimens d'une ame qui retourne à Dieu, 1778, *in*-8°. — Plusieurs autres pièces de vers, dans le Recueil de l'acad. de Rouen.

MIET, (Constance) né à Vesoul. On a de lui : Réflexions morales d'un solitaire, 1775, *in*-12. —Conférences religieuses, 1777, *in*-12.

MIGEOT, (Antoine) prêtre à Reims, a donné les ouvrages suivans : *Philosophiæ Elementa ;* Elémens de philosophie à l'usage de la jeunesse, dont la logique, la morale et la métaphysique sont en latin, les mathématiques et la physique, en français, 1784, 2 vol. *in*-8°.

MIGER, (Philippe-Auguste-Marie) né à Lyon en 1772, est auteur de : Poesies diverses, 2 vol. *in*-18, Paris, 1793. — De la Morale des Orientaux, vol. *in*-18, Paris, an III (1795), réimprimée avec des additions et changemens, en l'an VIII (1800), même format. — Des Chants de Selma, poëme imité d'Ossian, avec des notes, *in*-8°, Paris, an VI (1798). — Des Veillées de Cayenne, ou Recueil de Contes moraux, traduits de l'italien, vol. *in*-12, Paris, an VI (1798)—De l'Eloge de l'ivresse, vol. *in*-12, Paris, an VI (1800); ouvrage refait d'après Sallengre. — De lady Frail, roman traduit de l'anglais, 2 vol. *in*-12, Paris, an VIII (1800).

MIGNARD, (Jacques) du département de l'Yonne, est auteur d'un Essai sur la morale, suivi d'un Plan d'éducation nationale, 1793, *in*-8°. — Des Remarques sur les maladies vénériennes, 1796, *in*-8°. — De plusieurs autres écrits recueillis sous le titre : Œuvres philosophiques et politiques, 1796, *in*-8° ; — et d'un Apperçu des crimes commis par les anglo-américains ; en vers français, *in*-8°.

MIGNAULT, (Claude) avo-

cat, plus connu dans le monde savant sous le nom de *Minos*, était natif de Talent, ancien château des ducs de Bourgogne. Il étudia en droit à Orléans en 1578, et revint à Paris où il fut doyen de cette faculté en 1597. Ami intime du docteur Richer, il l'aida à composer l'Apologie du parlement et de l'université, contre le *Paranomus* de Georges Criton. Ce magistrat mourut en 1603. On a de lui : Les éditions d'un grand nombre d'auteurs, avec de savantes notes. -- *De liberali adolescentûm institutione.—An sit commodius adolescêntes extra gymnasia quam in gymnasiis ipsis institui?* 1575, *in*-8°. Ce sont deux discours qu'il prononça à l'ouverture de ses classes.

Mignot, (Vincent) abbé, et conseiller-clerc au grand conseil, neveu de Voltaire. On a de lui : Histoire de l'impératrice Irène, Amsterdam, 1762, *in*-12. — Histoire de Jeanne Ire. reine de Naples, La Haye, 1764, *in*-12. — Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, 1766, 2 vol. *in*-12. — Histoire de l'empire ottoman, depuis son origine, jusqu'à la paix de Bellegrade en 1740, 1971, 4 vol. *in*-12 ou 1 vol. *in*4°. — — Traduction nouvelle de Q. Curce avec le latin à côte, et les supplémens de J. Freinsheim., 1781, 2 vol. *in*-8°.

Mignot, avocat à Poitiers, a donné un Traité de la représentation et du privilége du double lien, 1777, *in*-8°.

Mignot, (Etienne) né à Paris le 17 mars 1698, fit ses études au collége Mazarin, et entra dans la communauté des Trente-Trois, où livré à l'étude, il acquit une vaste érudition, qui s'étendait principalement sur l'Ecriture-sainte, les Pères, l'Histoire de l'Eglise et le Droit canonique. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1728. Le chancelier d'Aguesseau en faisait grand cas, et l'engagea à se charger d'une éducation particulière. Après s'en être acquitté avec succès, il ne pensa plus qu'à la retraite, et s'y voua entièrement à des travaux qui, l'ayant fait connaître de l'acad. des inscriptions et belles-lettres, lui méritèrent une place d'associé en 1761. Il y lut 5 Mémoires sur les philosophes de l'Inde, pleins de savoir et d'une excellente critique ; et 24 sur les Phéniciens. Ces derniers, aussi savans, n'étaient qu'une partie de son travail sur ce peuple célèbre. Il n'eut pas le tems de l'achever, étant mort le 23 juillet 1771. Ses autres ouvrages, écrits avec beaucoup de sagesse et de modération, sont : Traité des libertés de l'Eglise gallicane, *in*-12, 1756. — Hist. du démêlé de Henri II, roi d'Angleterre,

gleterre, avec Th. Becket, archevêque de Cantorbéry. — Histoire de la réception du concile de Trente dans les différens Etats catholiques, 2 vol. *in*-12. — Traité des Droits de l'Etat et du Prince sur les biens possédés par le clergé, 6 vol. *in*-12. — Réflexions sur les édits du duc de Parme, *in*-12. — Traité du prêt de commerce, ou de l'Intérêt légitime ou illégitime de l'argent, 1767, 4 vol. *in*-12. — Paraphrase sur les Pseaumes, 1755, *in*-12. — Réflexions sur les connaissances préliminaires au christianisme, 1755, *in*-12. — Analyse des vérités de la religion, 1755, *in*-12. — Paraphrase des Livres sapientiaux, 1754, 2 vol. *in*-12. — Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres, sur la religion, *in* 12. — Paraphrase sur le Nouveau-Testament, 1754, 4 vol. *in*-12.

MIGNOT DE BUSSY, abbé, est auteur d'une Lettre sur l'origine de la noblesse française, et sur la manière dont elle s'est conservée jusqu'à nos jours, 1763, *in*-12.

MILCENT, (Jean-Baptiste-Gabriel-Marie de) né à Paris le 23 juin 1767. On a de lui : Azor et Zimeo, 1776, *in*-12. — La prise de Jéricho, Oratorio, 1778. — Le 18e siècle vengé du Théâtre français, 1782, *in*-12. — Achille et Polixène, tragédie-opéra, 1783, *in*-8°. — Agnès Bernau, pièce héroïque en 4 actes et en vers libres, Paris, 1784, *in*-8°. — Les deux Frères, coméd. en 2 actes et en vers, 1784, *in*-8°. — Le Mari constant sans le savoir, coméd. en 2 actes et en vers, 1784, *in*-8°.

MILET, (Jacques) poète du 15e siècle, est connu par une espèce de tragédie, intitulée : Destruction de Troye-la-Grant, mise par personnages en 4 journées, Lyon, 1485, *in*-4°, et plusieurs fois depuis : elle est peu commune.

MILET-MUREAU, (Marie-Louis-Antoine) né à Toulon, département du Var, le 26 juin 1751, général de division, inspecteur-général des fortifications, ex-ministre de la guerre, membre de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, du lycée des arts de la même ville, etc. a donné les ouvrages suivans : Le Voyage de la Pérouse, impr. aux frais du gouvernement à l'imprimerie de la République, 4 vol. gr. *in*-4°; et un Atlas, gr. *in*-fol. de 69 cartes, plans et gravures, etc. 2e édit., impr. chez Plassan, à Paris, 4 vol. *in*-8°, avec Atlas, petit *in*-fol. — Relation abrégée du même Voyage, pour faire suite à l'Abrégé de l'Hist. générale des Voyages, par Laharpe, imp. à Leipsick. Ce même ouvrage a été trad.

dans toutes les langues, littéralement, et par extrait, notamment à Londres, à Berlin, etc. — Comme membre de l'assemblée constit., nombre de Rapports et Discours imprimés. — Il s'occupe d'un ouvrage très-important, sous le titre d'Encyclopédie militaire.

Milhard, (Jean-Antoine) médecin, né le 3 avril 1728, est auteur d'un Essai théorique et pratique sur les maladies des Nerfs, 1766, *in*-12.

Milieu, (Antoine) jésuite, né à Lyon en 1573, mourut à Rome en 1646. Il avait du talent pour la littérature, et sur-tout pour la poésie. Il avait enfanté, dans ses momens de récréation, plus de 20 mille vers, qu'il brûla dans une maladie, dont il ne croyait pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moïses Viator*. Le cardinal Alfonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poëme. Il en publia la première partie à Lyon en 1636, et la seconde en 1639, sous le titre de *Moïses Viator, seu imago militantis ecclesiæ, Mosaïcis peregrinantis Synagogæ typis adumbrata*, 2 vol. *in*-8°.

Mille, avocat, a publié : Abrégé chronolog. de l'Hist. ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, Dijon, tome 1—2, 1771, *in*-8°; tome 3e, 1773, *in*-8°. — Réponse à une Lettre critique qui a paru contre l'Abrégé chronol. etc., 1772, *in*-12.

Mille, ci-devant principal du collége de Riez, a donné : Essai sur la manière d'enseigner en même tems les langues française et latine, 1784, *in*-8°.

Millet, (Jean-Baptiste) employé à la bibliothèque du roi, né à Paris en 1746, mort en 1775. On doit à ses travaux la Vie des poètes grecs, 2 v. *in*-12, ouvrage le plus complet que nous ayons sur cette matière. On y trouve une infinité de recherches aussi intéressantes que bien présentées. Millet a pris les choses d'aussi haut qu'il a pu : il remonte à la naissance de la poésie grecque, et donne une idée des talens de douze poètes qui ont précédé Homère. Sans se borner toujours à la simple biographie, il se permet souvent des réflexions judicieuses sur les ouvrages de ceux dont il écrit la vie. Il ajoute encore un nouveau mérite à ses remarques, celui d'en rapprocher plusieurs citations, tirées des meilleurs poètes français, vrai moyen de répandre une agréable variété sur les sujets qu'il traite. — La Vie des poètes latins; 4 vol. *in*-12, qui a suivi celle des poètes grecs, a le même mérite et les mêmes défauts

à cela près que les notices sont plus étendues, parce que les matériaux ont été plus abondans. La bigarrure de l'élocution y est encore plus sensible que dans le premier ouvrage. — Les autres productions de Millet sont : des Réflexions sur la poésie en général, *in*-12. — Lettre sur la Peinture en pastel. — Choix de poésies, 8 vol.

Millin, (A.-L.) conservateur du muséum des antiques à la bibliothèque nationale, professeur d'histoire et d'antiquit.; des sociétés d'histoire naturelle et philomathique de Paris, des sociétés littéraires de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne et de Poitiers, d'Alençon et de Strasbourg; de l'académie des curieux de la nature, à Erlang; de l'académie de Dublin, de la société linnéenne, de Londres; de celles de médecine de Bruxelles, de Paris, des sciences physiq., de Zurich; d'histoire naturelle et de minéralogie, d'Iéna. On a de lui les ouvrages suivans : Mélanges de littérature étrangère, 1785, 6 vol. *in*-12. Cet ouvrage contient des traductions, des notices, et un grand nombre de morceaux curieux sur la littérature étrangère. — Comparaison de la langue punique et de la langue irlandaise, d'après la science du carthaginois dans le *Pænulus* de Plaute, tirée de *Collectanea de rebus hibernicis*, du colonel Vallaucey, Paris, Debure, *in*-12. — Dissertation sur le *thos*, animal dont il est parlé dans les poëmes d'Homère; journal de Physique, 1789; et tiré separément. — Dissertation sur les plantes de la Jamaïque, traduit de l'anglais de William-White, *id.* 1780. — Réponse au C. Regnier, sur les prétendues générations spontanées, *id.* 1789. — Abrégé des transactions philosophiques, partie des antiquités, 2 vol. *in*-8°, fig. 1789. — Revue générale des écrits de Linné, ouvrage dans lequel on trouve les anecdotes les plus intéressantes de sa vie privée, un abrége de ses systêmes et de ses ouvrages, traduit de l'anglais de Pulteney, et un vol. de notes du traducteur, 1789, 2 vol. *in*-8°. — Un empereur romain à un roi des Gaules, 1789. — Lettre à la commune de Paris, sur la censure des gravures, 1789. — De la Liberté des théâtres, 1789, *in*-8°. — Chronique de Paris, en société avec Rabaud, Condorcet, Noel, Ducos, 1789 à 1792, *in*-4°. — Minéralogie homérique, ou Description des minéraux dont il est fait mention dans le poëme d'Homère, Paris, 1790, *in*-8°, trad. en allemand en 1794, par le professeur Rinck, à Kœnigsberg. — Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France, servant d'Introduction aux Mé-

moires de la société d'histoire naturelle, en tête de ces Mémoires, 1790, *in*-fol., et séparément, *in*-4°, traduit en italien dans le Journal Mantouan. — Notice sur Remi Willemet, à la fin du même Recueil, *in*-fol.; séparément *in*-4°. — Relation du traitement que M. Couwai, gouverneur de Pondichéry, a fait éprouver aux savans qui accompagnaient Typoo-Saïb, 1790, *in*-8°. — Confédération nationale, ou Récit exact de ce qui s'est passé à Paris le 14 juillet 1790, à la fédération. — Rapport (avec Brougniard et Pinel) sur l'établissement d'une ménagerie au Muséum d'hist. naturelle, 1790, *in*-8°. — Voyage du gouverneur Philipp à Botany-Bey, trad. de l'anglais, 1791, *in*-8°. — Nouveau siècle de Louis XIV ou Poésies anecdotes du régne et de la cour de ce prince, avec des notes et des éclaircissemens, 1793, 4 vol. *in*-8°, en société avec Noël et Sautereau de Marsy. — Antiquités nationales, ou Description des monastères, abbayes, châteaux, etc. devenus domaines nationaux, 1791—97, 5 vol. *in*-fol. et *in*-4°. — Annuaire du républicain ou Calendrier physico-économique, 1793, *in*-12; 2e édit. 1794, *in*-12. — Lettre aux auteurs de la Décade, sur les nouvelles dénominations données aux poids et mesures, 1795. — Lettre de l'Y aux auteurs de la Décade, *ibid.* — Lettre aux mêmes, sur l'étude de l'histoire littéraire et de la bibliograph. *ibid.* — Il est le principal rédacteur du Magasin encyclopédique, dans lequel il a inséré un grand nombre d'articles. — On lui doit encore: Elémens d'histoire naturelle, 1795, *in*-8°; 2e. éd. 1797, *in*-8°; traduct. italienne, 1798, 2 vol. *in*-8°. — Introduction à l'étude des monumens antiques, 1796, *in*-8°, traduite en allemand, Halle, 1798, *in*-8°. — Introduction à l'étude des pierres gravées, 1796, *in*-8°; 2e édit. 1798, *in*-8°. — Introduction à l'étude des médailles, 1798, *in*-8°. — *Wilmetii Herbarii Mauritiani præfatio.* — Description des statues des Tuileries, 1799, *in*-12. — La Mythologie à la portée de tout le monde, 1799, 12 vol. *in*-12. — Dictionnaire de Mythologie de Chompré, revu, augmenté et corrigé, 1800, *in*-8°. — Un grand nombre de récensions et d'extraits, de Mémoires et de Dissertations dans plusieurs Journaux. — Description d'un camée du cabinet des antiques de la bibliothèque nationale, *in*-8°, an VIII. — Plusieurs Discours et Mémoires sur les antiquités, la biographie et l'archæologie, etc. etc.

Millon, (Charles) né à Liége, le 13 septembre 1754, professeur de législation aux écoles centrales de Paris, et

membre de la société libre des sciences, lettres et arts de la même ville, etc. a publié les ouv. suivans : L'éventail, poëme en 4 chants, Paris, 1781, *in*-8°. — *Idem*, nouv. édit. avec l'Esprit du jour, ou de la littérature et des mœurs, satire, et autres poésies, Paris, 1798, *in*-12. — Hist. des voyages des papes, depuis Innocent I, en 409, jusqu'à Pie VI en 1782, avec des notes, Vienne, 1782, *in*-8°. — Introduction à l'Histoire des troubles des Provinces-Unies, depuis 1777 jusqu'en 1787, Londres, 1788, *in*-8°. — Tableau sommaire et philosophique du génie, du caractère, des mœurs, du gouvernement et de la politique des bataves, la Haie, 1789, *in*-8°. — Charlotte Belmont, Amsterdam, 1789, *in*-8°. — Hist. des descentes qui ont eu lieu en Angleterre, Écosse, Irlande et isles adjacentes, depuis Jules-César, jusqu'à nos jours, Paris, 1798, *in*-8°. avec trois cartes géographiques. — Soirées de Windsor, ou les loisirs d'une famille anglaise, Paris, 1798. — Voyage en Irlande par Twiss, trad. de l'angl. Paris, 1798, *in*-8°. avec une gravure et une carte géographique. — Hist. de la révolution et de la contre-révolution d'Angleterre, contenant les troubles civils sous Charles I, le procès de ce prince, sa condamnation à mort, et son exécution; l'abolition de la monarchie et l'établissement de la république en en 1649; les dilapidations des finances; le protectorat de Cromwell, les conspirations, l'anarchie et les factions qui eurent lieu; enfin le renversement de la république et la restauration de Charles II par Monck, avec les suites du rétablissement de la royauté, Paris, 1799, *in*-8°. — *Id.* Seconde édit., Paris, 1800, *in*-8°. — Voyage en Irlande, par Arthur Young, trad. de l'angl. et suivi de recherches sur l'Irlande, par le traducteur, Paris, 1800, 2 vol. *in*-8°. avec gravures.

Million, profess. de mathématiques à Nîmes, a donné : Système nouveau de lecture par feu M. Berthaud, revu et augmenté, Nîmes, 1788, *in*-8°.

Millot, (Claude-François-Xavier) de l'acad. française, naquit à Besançon, en mars 1726, et mourut à Paris en 1785. Il entra d'abord chez les jésuites, où il s'appliqua à traduire, à prêcher et à composer des discours sur différens sujets proposés par des acad. L'éloge de Montesquieu qu'il publia, lui procura des désagrémens dans la société et l'obligea d'en sortir. Il voulut continuer de prêcher, mais la faiblesse de son organe, sa timidité et l'embarras de son maintien ne lui

permirent pas de suivre cette carrière. Le duc de Parme voulant établir dans cette ville une chaire d'histoire, s'adressa au duc de Nivernois qui lui indiqua l'abbé Millot. Après avoir rempli cette chaire avec distinction; il revint en France et fut nommé précepteur du duc d'Enghien; il occupait cette place, lorsqu'il mourut. L'abbé Millot avait peu de brillant dans la société, il avait l'air froid et réservé; mais tout ce qu'il disait était judicieux et sage. D'Alembert prétendait que de tous les hommes qu'il avait connus, l'abbé Millot était celui en qui il avait vu le moins de préventions et le moins de prétentions. La réputation littéraire de cet écrivain est particulièrement fondée sur ses Elémens d'histoire. Son caractère plutôt prudent et circonspect que vif et animé s'y retrouve tout entier; il y règne une simplicité noble mais sans chaleur; son style est pur, mais sans pompe. Ses Elémens de l'histoire de France ont eu un succès mérité; ils réunissent le mérite de l'abrégé à l'avantage de ne laisser échapper aucun fait intéressant, comme à l'art de les bien présenter. Cet ouvrage donne une idée succinte de tous les principaux événemens arrivés depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. L'auteur a su y placer à propos plusieurs remarques piquantes sur l'origine des lois, des usages, sur les mœurs, et la politique. Querlon pensait que cet abrégé était le meilleur que nous eussions sur l'hist. de France, et le préférait à celui du président Hénault. On a dit que ses Elémens de l'histoire universelle n'étaient que la contrefaction de l'Hist. générale de Voltaire. Ce jugement est injuste: la partie de l'Hist. ancienne appartient en entier à l'abbé Millot, et elle est remarquable ainsi que la moderne par le talent de choisir les faits, de les dépouiller des circonstances inutiles, de les raconter sans passion et de les orner de réflexions judicieuses. L'abbé Millot a aussi composé des discours, où il s'applique à discuter plusieurs questions proposées par différentes académies. On ne peut pas dire que ces discours soient mauvais, mais ils sont bien inférieurs à ses Elémens historiques. On concevrait difficilement qu'avec un style net, précis, correct et quelquefois élégant, cet écrivain n'eût pas le talent d'intéresser ses lecteurs, si on ne pouvait en rejeter la faute sur la froideur, l'uniformité et le défaut de mouvemens. On y trouve par-tout les mêmes tours, les mêmes figures, les mêmes expressions. Avec un grand appareil de pensées, rien n'y paraît senti. C'est un géomètre qui parle, et non un orateur qui persuade. Il

est certain que Millot était plus fait pour les ouvrages d'analyse, que pour ceux qui exigent de l'imagination et du sentiment. Ce qui fortifie cette opinion, est sa Traduction des harangues choisies de quelques auteurs latins, où il est toujours le même, quoique ses originaux soient pleins de chaleur et de vie. Voici la liste de ses ouvrages : Deux discours, l'un pour prouver que le vrai bonheur consiste à faire des heureux ; l'autre pour montrer que l'espérance est un bien dont on ne connait pas assez le prix, 1750, *in*-8°. — Discours qui a remporté le prix de l'acad. de Dijon sur ce sujet : est-il plus utile d'étudier les hommes que les Livres? Lyon, 1757, *in*-8°. — Discours sur les préjugés contre la religion, 1759, *in*-8°. — Discours acad. sur divers sujets, Lyon, 1760, *in*-12. — Essai sur l'homme, nouvellement trad. de Pope, avec des notes critiques, et un discours sur la philosophie anglaise, 1761, *in*-12. — Harangues d'Eschine et de Démosthène sur la couronne, trad. Lyon, 1764, *in*-12. — Elémens de l'Hist. de France depuis Clovis jusqu'à Louis XV, 1767-69, 3 vol. *in*-12; nouv. édit. 1770, 3 vol. *in*-12; 4e édit. 1783, 3 vol. *in*-12; 6e édit. 1787, 3 vol. *in*-12. — Elémens de l'hist. d'Angleterre depuis la conquête romaine jusqu'à George II, 1769, 3 vol. *in*-12; nouv. édit. 1773, 3 vol. *in*-12; 1781, 3 vol. *in*-12; 1783, 3 vol. *in*-12. — Elémens d'hist. générale ancienne, 1772, 4 vol. *in*-12. — De l'hist. génér. moderne, 1772, 5 vol. *in*-12; nouv. édit. 1783, 9 vol. *in*-12. — Histoire littéraire des troubadours, rédigée sur les manuscrits de M. de Ste.-Palaye, 1774, 3 vol. *in*-12. — Mém. polit. et militaires pour servir à l'hist. de Louis XIV et XV, composés sur les pièces originales recueillies par le duc de Noailles, 1777, 6 vol. *in*-12. Il a encore donné pour le Cours d'études à l'usage de l'Ecole militaire des Extraits de l'hist. ancienne, de l'hist. romaine, et de l'hist. de France.

MILLY, (Nicolas-Christiern de Thy, comte de) des acad. de Madrid et de Harlem ; associé libre de celle des sciences de Paris, né en 1728, d'une famille ancienne du Beaujolais, prit de bonne heure le parti des armes. Après la bataille de Minden, il entra au service du duc de Wirtemberg, et devint colonel, adjudant-général, chambellan et chevalier de l'ordre de l'aigle rouge. La fin de la guerre lui permit de se livrer à des occupations plus paisibles. Il cultiva les sciences ; il donna des Essais sur différens objets de physique et de chimie, dont les idées ne sont pas toujours justes, mais où l'on trou

ve des vues ingénieuses et utiles. Il avait du goût pour ce qu'on appelle *secrets*, et il fut, dit-on, victime d'une expérience qu'il fit sur lui-même. Il mourut le 17 septembre 1784, à 56 ans. Doux, complaisant, facile dans la société, ce n'était qu'avec les savans qu'il laissait appercevoir un amour-propre trop vif et trop susceptible.

MILLY, (Mlle de) a donné : l'Histoire du cœur, 1768, *in*-12.

MILON, bénédictin, précepteur du fils de Charles-le-Chauve ; mort dans l'abbaye de S^t.-Amand, au diocèse de Tournay, en 872, est auteur de plusieurs pièces. L'une qui a pour titre : Le Combat du printems et de l'hiver, est insérée dans l'ouvrage d'Oudin sur les auteurs ecclésiastiques ; et l'autre, qui est une Vie de S^t.-Amand en vers, se trouve dans Surius et Bollandus.

MINARD, abbé, est auteur de divers Ecrits des curés de Paris, de Rouen, etc. contre la morale des jésuites, 1762, *in*-12. — Histoire particulière des jésuites en France, 1762, *in*-12.

MINVIELLE, médecin, correspondant de la ci-dev. acad. de Montpellier, est auteur d'un Traité de médecine théorique et pratique, extrait des ouvrages de M. Bordeu, avec des remarques critiques, 1774, *in*-12.

MIRABAUD, (Jean-Bapt. de) secrétaire perpétuel de l'acad. franç., mort le 24 juin 1760, à l'âge de 86 ans, était né en Provence. Buffon a tracé ainsi son portrait. « Le grand âge (dit le Pline français) ne l'avait point affaissé; il n'avait altéré ni ses sens, ni ses facultés intérieures. Les tristes impressions du tems ne s'étaient marquées que par le dessèchement du corps. A 86 ans, Mirabaud avait encore le feu de la jeunesse, et la sève de l'âge mûr : une gaieté vive et douce, une sérénité d'ame, une aménité de mœurs qui faisaient disparaître la vieillesse, ou ne la laissaient voir qu'avec cette espèce d'attendrissement qui suppose bien plus que du respect. Libre de passions, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il était plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisait les délices : société douce, quoiqu'intime, que la mort seule a pu dissoudre. Ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère : plus un homme est honnête, et plus ses écrits lui ressemblent. Mirabaud joignait toujours le sentiment à l'esprit, et nous aimons à le lire comme nous aimions à l'entendre ; mais il avait si peu

peu d'attachement pour ses productions; il craignait si fort et le bruit et l'éclat, qu'il a sacrifié celles qui pouvaient le plus contribuer à sa gloire. Nulle prétention, malgré son mérite éminent; nul empressement à se faire valoir; nul penchant à parler de soi; nul desir, ni apparent, ni caché, de se mettre au-dessus des autres. Ses propres talens n'étaient à ses yeux que des droits qu'il avait acquis pour être plus modeste ». Nous avons de Mirabaud les deux ouvrages suivans: Traduction de la Jérusalem délivrée du Tasse, *in*-12, plusieurs fois réimpr. C'était la meilleure avant celle du consul le Brun, qui a paru en 1776. Les graces du poète italien sont fort affaiblies par Mirabaud. Le traducteur a effacé de l'original, tout ce qui aurait pu déplaire dans sa copie; mais il a poussé cette liberté un peu loin, et il a mieux su retrancher les défauts, qu'imiter les beautés. — Roland furieux, poëme traduit de l'Arioste, 1741, 4 vol. *in*-12. Quoique dans cette version Mirabaud ait supprimé des octaves entières, on la lit encore. On a imprimé sous son nom, après sa mort, un Cours d'Athéisme, sous le titre de Système de la nature, 1770, 2 vol. *in*-8°. Il est inutile d'avertir que cet ouvrage n'est pas de lui.

MIRABEAU, (Victor Riquety, marquis de) né à Marseille au commencement de ce siècle, mourut à Argenteuil le 13 juillet 1789. Il entra de bonne heure dans la carrière des sciences et des lettres, et se fit connaître par deux Mémoires sur les États provinciaux, par la théorie de l'Impôt, les élémens de philosophie rurale, et autres écrits, dont l'utilité publique fait l'objet: mais celui qui lui procura le plus de célébrité, est son Ami des hommes, ou Traité de la population, 1756, *in*-4°, 6 part. ou 8 vol. *in*-12. « *L'Ami des Hommes* (dit l'auteur des *Trois-Siècles*) trouvera toujours grace aux yeux de la sévère littérature, par le bon usage qu'il a fait de ses talens. Qu'importe que son style soit quelquefois diffus, néologique, incorrect, peu assujetti aux règles strictes de l'élocution? Ne suffit-il pas qu'il offre souvent des traits d'éloquence, de chaleur et d'élévation, qui feraient honneur à nos écrivains les plus exacts? Quiconque peut s'assurer, comme lui, que le zèle du bien public a dirigé sa plume, doit sacrifier sans peine le faible honneur d'être proposé pour modele aux puristes, pourvu qu'il puisse être cité comme celui des bons citoyens ».

MIRABEAU, (Gabriel-Victor, comte de) fils du précédent, naquit en 1749,

sa popularité. Devenu suspect aux jacobins, il fut obligé d'abandonner cette société, et malgré les services qu'il avait rendus à ce parti dans les premiers tems de la révolution, il n'est pas douteux que s'il eût vécu sous le règne de la terreur, il eût été une des premières victimes que Robespierre aurait immolées à son ambition. On dit que l'idée des déchiremens auxquels la France allait être exposée au milieu des factions dont il connaissait les vues ambitieuses, se présentait sans cesse à son imagination, et y portait l'effroi. Sa maladie fut très-courte. S'il regretta la vie, il eut au moins la douceur d'expirer dans les bras de l'amitié. La nouvelle de sa mort fut un événement public dont l'Europe entière s'occupa, et jamais un particulier n'obtint une pompe funèbre pareille à celle qui accompagna son convoi. On lui accorda les honneurs du Panthéon; mais dès les premières époq. du règne de la terreur, il en fut arraché avec ignominie, et son nom ne fut plus cité par Marat, par Robespierre et ses complices, que comme celui d'un traître et d'un ennemi de la patrie. Les mêmes mains qui lui avaient si souvent offert des couronnes dans les premiers tems de l'assemblée constituante, auraient applaudi à son supplice. Le nom de Mirabeau, en passant à la postérité, rappellera à la fois de grands talens et de grands défauts. Voici la notice bibliographique de ses ouvrages : Des Lettres de cachet et des Prisons d'état, 1782, 2 vol. *in*-8°. — Erotica Biblion, 1783, *in*-8°. — Considérations sur l'ordre de Cincinnatus, 1784, *in*-8°. — Sur la Caisse d'escompte, 1785, *in*-8°. — Doutes sur la liberté de l'Escaut, 1785, *in*-8°. — Lettre sur Cagliostro et Lavater, 1786, *in*-8°. — Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, le jour de son avénement au trône, 1787, *in*-8°. — Sur Moses Mendelssohn, sur la réforme politique des juifs, etc. 1787, *in*-8°. — Dénonciation de l'agiotage, au roi et à l'assemblée des notables, 1787, *in*-8°. — Observations d'un Voyageur anglais sur Bicêtre, imité de l'anglais, 1788, *in*-8°, — Lettre sur l'Eloge de Frédéric, par M. de Guibert, et l'Essai général de tactique du même auteur, 1788, gr. *in*-8°. — Aux Bataves, sur le stadthoudérat, 1788, *in*-8°. De la Monarchie prussienne, sous Frédéric-le-Grand, avec un Appendice, 1788, 4 vol. *in*-4°, 8 vol. *in*-8°, — Histoire secrète de la cour de Berlin, 1789, *in*-12. — Correspondance entre M. Cerutti et le C. de Mirabeau, 1790, *in*-8°. — Histoire d'Angleterre, depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à la révolution, par Cath Macaulay Graham, tr.

en français, augmentée d'un Discours preliminaire et enrichie de notes par Mirabeau, 1791, 2 vol. *in*-8°. — Théorie de la royauté, d'après la doctrine de Milton, 1791, *in*-8°. — Observations sur l'état du commerce des Etats-Unis d'Amérique, de J. lord Sheffield, trad. 1791, *in*-8°. — Après sa mort on a publié : Travail sur l'éducation publique, trouvé dans les papiers de Mirabeau, publié par P. J. G. Cabanis, 1791, *in*-8°. — Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes pendant les années 1777-80, contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie de Ruffei, marquise de Monnier, par P. Manuel, 1792, 4 vol. *in*-8°. — Lettres du comte de Mirabeau à un de ses amis en Allemagne, *in*-8°. — Essai sur le Despotisme. Il a retouché la traduction de la Relation des îles Pelew de l'anglais de G. Keate, 1792, *in*-8°. — Elégies de Tibulle, et les Baisers de Jean II, Tours, 1796, 3 vol. *in*-8°. — Lettres de Mirabeau, à Chamfort, imprim. sur les originaux, *in*-8°.

Miramont. (de) On a de lui : Le Vrai Pasteur, ode, 1782, *in*-8°. — Vers à Mme le Brun, de l'acad. de peinture, 1783, *in*-8°. — Le bat en carême, poëme de carnaval, Paris, 1784, *in*-8°.

Miranda, général de la république française, né au Mexique, a publié : Correspondance du général Miranda avec le général Dumouriez, depuis janvier 1793. — Ordre du général Dumouriez pour la bataille de Nerwinden et la retraite qui en a été la suite, 1793, *in*-8°. — Opinion sur la situation actuelle de la France, 1793, *in*-8°.

Mirasson, barnabite, né à Oléron, mort en 1787, est auteur des ouv. suiv. : Toinette le Vasseur, chambrière de J. J. à la femme philosophe, 1762, *in*-12. — Le Philosophe redressé, 1765 *in*-12. — Hist. des troubles de Bearn, au sujet de la religion dans le 17e siècle, 1768, *in*-12.

Miraumont, (Pierre de) natif d'Amiens, fut conseiller en la chambre du trésor à Paris, et lieutenant de la prévôté de l'Hôtel, il mourut en 1611, à 60 ans. Ses ouvrages sont : Origine des cours souveraines, Paris, 1612 *in*-8°. — Mémoires sur la prévôté de l'Hôtel, 1615, *in*-8°. — Traité des chancelleries, 1610, *in*-8°.

Mirbeck, (Ignace Franç. de) ci-dev. avocat au conseil et secrétaire du roi, un des commissaires envoyés en 1791 à St.-Domingue, né en Lorraine le 1 mai 1732. On a de lui : Mémoire pour les habi-

tans du Mont-Jura, *in*-4°. — *Idem* sur les principales causes de la décadence du commerce des cuirs, 1775, *in*-4°. — Un grand nombre de Mém. sur des questions du droit public, civil et canonique. Il a rédigé plusieurs articles dans le Répertoire universel, etc.

Missiessy de Quies, ancien lieutenant de vaisseau, a publié : Arrimage des vaisseaux, imprimé par ordre du roi, 1789, *in*-4°.

Misson, (Maximilien) se retira après la révocation de l'édit de Nantes, en Angleterre, où il mourut en 1721. On a de lui : Un livre intitulé : Nouveau Voyage d'Italie, dont la meilleure édition est celle de la Haie 1702, en 3 vol. *in*-12. Addisson l'a augmenté d'un 4[e] vol. Paris, 1722. On le lisait beaucoup autrefois parce qu'on n'en avait pas encore de meilleur, et parce qu'il abonde en petites anecdotes satiriques contre l'eglise romaine. — Le théâtre sacré des Cévenes, ou récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc et des petits prophetes, Londres, 1707, *in*-8°. — Mém. d'un voyageur en Angleterre, *in*-12, la Haie, 1698.

Mistelet a donné : De la sensibilité par rapport aux drames, aux romans et à l'éducation, Amsterd., 1777, *in*-8°.

Mittié, (Jean Stanislas) médecin du roi Stanislas. On a de lui : Etiologie nouvelle de la salivation, Montpellier, 1777, *in*-8°. — Lettre à l'auteur de la gazette de santé, 1780, *in*-8°. — Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes, 1779, *in*-12. — Suite de l'Etiologie de la salivation, 1781, *in*-8°. — Avis au peuple, sur les maladies vénériennes, 1793, *in*-8°.

Mizauld, (Antoine) méd. s'appliqua aux mathématiq. à l'astrologie et à la recherche des secrets de la nature. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, peu dignes d'être tirés de l'oubli. Les principaux sont : *Phænomena, seu temporum signa*, *in*-8° ; traduit en français sous le titre de Mirouer du tems 1547, *in*-8°. — *Planetologia*, *in*-4°. — *Cometographia*. — *Harmonia cœlestium corpor. et humanorum*, trad. en franç. par de Montlvard, 1580, *in*-8°. — *De arcanis naturæ*, *in*-8°. — *Ephemerides aëris perpetuæ*, *in*-8°. — *Methodica pestis descriptio, ejus præcautio et salutaris curatio* ; trad. en franç. 1562, *in*-8°. — *Opuscula de re medicâ* ; Coloniæ, 1577, *in*-8°. etc. etc. Cet écrivain mourut à Paris en 1578.

Moine, (Jean le) évêque de Meaux et ensuite cardinal, né à Cressi en Ponthieu, a fondé à Paris, rue St.-Victor, le collége de son nom. C'était un célèbre ultramontain, digne ministre du pape Boniface VIII, qui l'envoya légat en France l'an 1303, dans le cours de ses démêlés avec Philippe-le-Bel. Il mourut à Avignon en 1313. On a de lui un Commentaire sur les Décrétales.

Moine, (Étienne le) ministre protestant, né à Caen, en 1624, mort en 1689, est auteur du *Varia sacra*, 1685, 2 vol *in*-4°. On lui doit aussi la publication du livre de *Nilus doxopatrius*, touchant les cinq patriarchats.

Moine, (Pierre le) jésuite, né à Chaumont, capitale du Bassigni, en Champagne, en 1602, mort à Paris en 1672, est principalement connu par ses vers français, recueillis en 1671, en 1 vol. *in*-fol. Despréaux disait de lui: « il est trop fou pour que j'en dise du bien, il est trop poète pour que j'en dise du mal ». Le Moine avait une imagination impétueuse et féconde, une verve sans règle et sans frein, un style brillant et sans correction; le mauvais goût de son siècle, qui sortait à peine de la barbarie, l'a empêché d'être un des premiers poètes de notre nation. C'est dommage que ce génie poétique ne soit pas né un siècle plus tard. La lecture des vers de Racine et de Boileau, lui aurait inspiré ce goût qui manquait à ses talens, et à en juger par les morceaux d'élévation et de force, qu'on admire dans son poëme de St.-Louis, ou la couronne reconquise sur les infidèles, il occuperait un des premiers rangs parmi les poètes français. Ses autres ouvrages poétiques offrent les mêmes beautés et les mêmes défauts. Son Ode à Louis XIII, est pleine de métaphores trop hardies, d'expressions trop guindées, comme tout ce qui est sorti de sa plume; mais elle a des strophes, dont l'enthousiasme et l'élévation le rendent égal, et quelquefois supérieur à Malherbe. Ses autres ouvrages sont: La dévotion aisée, Paris, 1652, *in*-8°. — Pensées morales. — Un Traité d'hist, *in*-12. — Le Tableau des passions. — La Galerie des femmes fortes, *in*-fol. et *in*-12. — Un Manifeste apologétique pour les jésuites, *in*-8°. etc.

Moine, (Abraham le) né en France sur la fin du 17e siècle, se réfugia en Angleterre, où il exerça le ministère, et où il mourut en 1760. Il a traduit les Lettres pastorales de l'évêque de Londres; les Témoins de la résurrection, etc. de l'évêque de Sherlock, *in*-12; l'Usage

et les fins de la prophétie ; du même.

Moine d'Orgival, (Henri le) curé de Gouvieux, près de Chantilly, où il naquit vers l'an 1719, est auteur de quelques ouvrages de littérature, qui annoncent plus de talent naturel et d'érudition, que de goût et de solidité. On trouve dans ses Considérations sur l'origine et la décadence des Lettres, chez les romains, des vues souvent profondes, et des réflexions assez justes. On a encore de lui : Discours sur les progrès de l'éloquence de la chaire, et les manières et l'esprit des orateurs des premiers siècles, ouvrage plein de recherches et d'érudition.

*

Moine, (Pierre Camille le) ci-dev. archiviste des comtes de Lyon et membre de plusieurs acad. On lui doit Dissertation sur la Fierte ou chasse de Saint-Romain de Rouen, 1760. — Essai sur l'ancien état du royaume d'Austrasie, Nanci, 1760. — Dissertation sur les anciennes lois de Metz, 1763. — Mém. sur l'échiquier de Rouen, 1766. — Diplomatique-pratique, ou Traité de l'arrangement des archives, 1765 ; nouv. éd. avec Battenay, avec un supplément, 1772, 2 vol. *in*-4°. — Idées préliminaires, ou prospectus d'un ouvrage sur les pêches maritimes de France, 1777, *in*-8°.

Moine, (le) médecin a Paris. On a de lui : Système nouveau et complet de l'art des accouchemens trad. de l'angl. de J. Burton, avec des notes, tome 1, 1771, tome 2, 1773, *in*-8°. — Œuvres chirurg. de Perc. Pott, trad. de l'angl. 1777, 2 vol. *in*-8°. — Méthode sûre et facile de traiter les maladies vénériennes, *in*-8°.

Moine, (le) professeur, a donné une Grammaire latine, 1775, *in*-8°.

Moine, (le) est auteur de l'Hist. des antiquités de la ville de Soissons, 1771, 2 vol. *in*-12.

Moine d'Essoies, (E. M. J. le) ci-devant avocat. On a de lui : Principes de géographie, 1780, *in*-12, 1784, *in*-12. — Abrégé du même ouvrage, 1784, *in*-12. — Traité du globe, 1780, *in*-12. — Traité élémentaire de mathématiques, 1778 ; nouv. édit. 1790, *in*-8°. 1793, *in*-8°.

Moise, a publié : Réponses critiques à plusieurs questions proposées par les incrédules, 1783, 4 vol. *in*-12.

Moissy, (Alex.-Guill. Mouflier de) mort en 1777, a donné les ouvrages suivans :

Le

— Le Provincial à Paris, comédie en 3 actes et en vers, 1750, *in*-12. — Les fausses Inconstances, com. en 1 acte, 1750, *in*-12. — Le Valet maître, com. en 3 actes, en vers, 1751, *in*-8°. — Lettres galantes et morales du marquis de ** au comte de **, 1757, *in*-12. — La nouvelle Ecole des Femmes, com. en 3 act. en prose, 1758, *in*-8°. — L'Impromptu de l'Amour, en un acte, en prose, 1759, *in*-12. — L'Education, poëme en 5 chants, 1760, *in*-8°. — Théâtre, 1768, *in*-12. — Les deux Frères, coméd. en 5 actes, en vers, 1768, *in*-8°. — Les Amis éprouvés, coméd. en 3 actes, en vers, 1768, *in*-8°. — L'Ennuyé, com. en 3 actes, en prose, 176*, *in*-8°. — Bélisaire, coméd. héroïque, en prose, en 5 actes, 1769, *in*-12. — Les Jeux de la petite Thalie, 1770, *in*-8°. — Ecole dramatique, suite des Jeux, etc. 1771, *in*-8°. — Ecole dramatique de l'homme du dernier âge, 1773, *in*-8°. — Vérités philosoph., tirées des Nuits d'Young et mises en vers libres, 1770, *in*-8°. — Le Pour et le Contre de la Vie humaine. — Le nouveau Présent de nôces. — Œuvres dramatiques, 177*, 3 vol. *in*-8°. — La vraie Mère, drame didacto-comique, en 3 actes et en prose, 1771, *in*-8°. — La Nature philosophe, 1776, *in*-8°.

Moithey, (Maurice-Ant.) géographe, né à Paris le 24 mars 1732, mort en 1777, a publié : Plan historique de la ville de Paris, 177*. — Recherches historiques sur la ville de Reims, 1774, *in*-4°. — *Id.* sur la ville d'Orléans, 1774, *in*-4°. — *Id.* sur la ville d'Angers, 1776, *in*-4°. — Dictionnaire hydrographique de la France, 1787, gr. *in*-8°. Il a publié plusieurs Cartes géographiques.

Moitorel de Blainville, (Antoine) architecte et géomètre, mourut en 1710, âgé d'environ 60 ans. On a de lui : un Traité du Jauge universel, et d'autres ouvrages estimés.

Moivre, (Abraham) de la société royale de Londres, et de l'acad. des sciences de Paris, né à Vitri en Champagne, en 1667, d'un chirurgien, mourut en 1754 à Londres, où la révocation de l'édit de Nantes l'avait forcé de se réfugier. Les Principes de Newton que le hasard lui offrit, lui firent comprendre combien peu il était avancé dans la science des mathématiques qu'il avait étudiée avec le plus grand soin. Il apprit dans ce livre la géométrie de l'infini, et bientôt il figura parmi les mathématiciens les plus célèbres. Ses succès lui ouvrirent les portes de la société royale de Londres, et de l'académie des sciences de

Paris. Celle-ci lui déféra la fameuse contestation qui s'était élevée entre Leibnitz et Newton, au sujet de l'invention du calcul différentiel, et l'en rendit juge. On a de lui : Un Traité des chances, en anglais, 1738, *in*-8°. — Un Traité des rentes viagères, 1752, *in*-8°. — Divers Mém. dans les Transactions philosophiques, entr'autres une Analyse des jeux de hasard, dans laquelle il prit une route différente de celle de Montmort; il joignait aux connaissances mathematiques le goût de la littérat., et malgré son grand respect pour Newton, dont il se disait le disciple, il avouait qu'il aurait encore mieux aimé être Molière que Newton. Moivre perdit la vue et l'ouie dans les dernières années de sa vie; et le besoin de sommeil, suite de l'extinction de ses sens, augmenta tellement, que sur les vingt-quatre heures du jour il en dormait vingt.

Moivre, (Gilles de) avocat, a donné en 1743 une Vie de Tibulle, et en 1746, une Vie de Properce, avec des imitations, en vers français, des élégies de ces deux poètes.

Molanus, (Jean) professeur de théologie à Louvain, natif de Lille, mourut en 1585, à 52 ans, après avoir publié : Des Notes sur le Martyrologe d'Usuard, *in*-8°. — *Militia sacra ducum ac principum Brabantiæ*, *in*-8°. — *Bibliotheca theologica*. Il eut part aussi à l'édition de la Bible et à celle de Saint-Augustin, de Louvain.

Molé, (Guillaume-François-Roger) avocat, né à Rouen, en 1742. On a de lui : La Legende doree, 1768, *in*-12. — Observations histor. et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs, dans la représentation des sujets tirés de l'Histoire sainte, 1771, 2 vol. *in*-12. — Histoire des Modes françaises, Amsterd. 1773, 2 vol. *in*-12. — Des Mémoires.

Molé, (René) artiste célèbre du Théâtre Français, membre de l'institut, a fait : L'Eloge de Mlle Dangeville, ancienne actrice du Théâtre Français, 1795, *in*-8°.

Molière, (Jean-Baptiste Pocquelin de) fils et petit-fils de valet-de-chambre-tapissier du roi, naquit en 1620, et mourut le 17 février 1673 à 53 ans. Sa famille qui le destinait à la charge de son père, lui donna une éducation conforme à son état; mais il prit goût pour la comédie en fréquentant le théâtre. Il commença ses études à 14 ans chez les jésuites. Ses progrès furent rapides. Les belles-lettres ornèrent son esprit; et les préceptes du philosophe Gassen-

-ils formèrent sa raison. Son père étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer son emploi auprès de Louis XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne, en 1641. Le théâtre français commençait à fleurir alors par les talens du grand Corneille, qui l'avait tiré de l'avilissement et de la barbarie. Pocquelin, destiné à être en France le restaurateur de la comédie, quitta la charge de son père, et s'associa quelques jeunes gens, passionnés comme lui pour le théâtre. Ce fut alors qu'il changea de nom pour prendre celui de *Molière*, soit par égard pour ses parens, soit pour suivre l'exemple des acteurs de ce tems-là. Les mêmes sentimens et les mêmes goûts l'unirent avec une comédienne de campagne, nommée *Bejart*. Ils formèrent, de concert, une troupe, qui représenta à Lyon, en 1653, la comédie de l'Etourdi. Molière, à la fois auteur et acteur, et également applaudi sous ces deux titres, enleva presque tous les spectateurs à une autre troupe de comédiens établie dans cette ville. Sa pièce fut reçue avec le même applaudissement à Béziers, où il se rendit peu de tems après. Le prince de Conti, qui avait connu Molière au collége, tenait alors dans cette ville les états de la province du Languedoc. Il reçut Molière comme un ami, et non content de lui confier la conduite des fêtes qu'il donnait, il lui offrit une place de secrétaire. L'Aristophane français la refusa, et dit en badinant : *Je suis un auteur passable, et je serais peut-être un fort mauvais secrétaire.* Le Dépit amoureux et les Précieuses ridicules, parurent sur le théâtre de Béziers, et y furent admirées. La dernière sur-tout produisit une réforme générale, lorsqu'on la représenta à Paris. On rit, on se reconnut, on applaudit en se corrigeant. Ménage, qui assistait à la première représentation, dit à Chapelain : *Nous approuvions vous et moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon-sens. Croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé.* Cet aveu n'est autre chose que le sentiment réfléchi d'un savant détrompé ; mais le mot du vieillard, qui, du milieu du parterre, s'écria par instinct : *Courage, Molière, voilà la bonne comédie !* est la pure expression de la nature. Louis XIV fut si satisfait des spectacles que lui donna la troupe de Molière, qui avait quitté la province pour la capitale, qu'il en fit ses *comédiens ordinaires*, et accorda à leur chef une pension de 1000 livres. Cet encouragement fut l'époque des plus grands succès de Molière. Ce fut par la pièce du

Malade imaginaire qu'il termina sa carrière. Il était incommodé lorsqu'on la représenta. Sa femme et Baron le pressèrent de prendre du repos et de ne point jouer : *Eh ! que feront*, leur répondit-il, *tant de pauvres ouvriers ? Je me reprocherais d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain.* Les efforts qu'il fit pour achever son rôle, lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang, qui le suffoqua quelques heures après. Il était alors désigné pour remplir la première place vacante à l'academ. française, et il n'aurait plus joué que dans le haut comique. L'archevêque de Paris refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme dit : *On refuse un tombeau à celui à qui la Grèce aurait dressé des autels.* Le roi engagea ce prélat à ne pas couvrir de cet opprobre la mémoire d'un homme aussi illustre ; et il fut enterré à Saint-Joseph, qui dépendait de la paroisse Saint-Eustache. La populace, toujours extrême, s'attroupa devant sa porte le jour de son convoi, et on ne put l'écarter qu'en jetant de l'argent par les fenêtres. Tous les poëtes de Paris s'exercèrent à lui faire des épitaphes. Un rimailleur eut la mal-adresse d'en montrer une de sa façon au Grand Condé, qui lui répondit froidement : *Plût à Dieu que celui que tu déchires, m'eût apporté la tienne !* La seule de ces pièces qui mérite une place dans cette esquisse est celle que fit la Fontaine :

« Sous ce tombeau gisent Plaute et
» Térence ;
» Et cependant le seul Molière y
» gît.
» Leurs trois talens ne formaient
» qu'un esprit,
» Dont le bel art réjouissait la
» France ;
» Ils sont partis, et j'ai peu d'espé-
» rance
» De les revoir, malgré tous nos
» efforts.
» Pour un long-tems, selon toute
» apparence,
» Térence et Plaute, et Molière
» sont morts ».

On rapporte que ce grand homme lisait ses comédies à une vieille servante nommée Laforêt ; et lorsque les endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait. Il exigeait aussi des comédiens qu'ils amenassent leurs enfans, pour tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels, à la lecture qu'il faisait de ses pièces. Heureux dans le commerce de ses amis, Molière fut chéri de ses confrères et recherché des personnes de la plus haute distinction. Le maréchal de Vivone, le grand Condé, Louis XIV même, vivaient avec lui dans cette familiarité qui égale le mérite à la naissance. Des distinctions si flatteuses ne gâtèrent ni son esprit, ni son cœur. Il était doux, complaisant, généreux. Un

pauvre lui ayant rendu une pièce d'or qu'il lui avait donnée par mégarde : *Où la vertu va-t-elle se nicher*, s'écria Molière ? *Tiens, mon ami, en voilà une autre.* Baron lui annonça un jour un de ses anciens camarades, que l'extrême misère empêchait de paraître : Molière voulut le voir, l'embrassa, le consola, et joignit à un présent de 20 pistoles, un magnifique habit de théâtre. Ce célèbre poète n'était ni trop gras ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement, avait l'air sérieux, le nez gros, la bouche, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts et les divers mouvemens qu'il leur donnait, lui rendaient la physionomie extrêmement comique. On rapporte de lui plusieurs bons mots ; tel est, entr'autres celui qui lui échappa lorsque le parlement défendit qu'on jouât le Tartuffe. On était assemblé pour la 2e représentation, lorsque la défense arriva. *Messieurs*, dit Molière, en s'adressant à l'assemblée, *nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le* Tartuffe, *mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue.* Après avoir tracé le tableau de la vie de ce poète célèbre, nous allons donner une idée générale des caractères de son génie, et citer quelques jugemens qui en ont été portés. Tant que les idées de la bonne comédie subsisteront, le nom de Molière sera mis à la tête de tous les disciples de Thalie ; tant anciens que modernes. « Les comédies de Molière bien lues, dit la Harpe, pourraient suppléer à l'expérience, non parce qu'il a peint des ridicules qui passent, mais parcequ'il a peint l'homme qui ne change point... Quel chef-d'œuvre que l'Avare ! Chaque scène est une situation ; et l'on a entendu dire à un avare de bonne foi, qu'il y avait beaucoup à profiter dans cet ouvrage, et qu'on pouvait en tirer d'excellens principes d'économie. Molière est de tous ceux qui ont jamais écrit, celui qui a le mieux observé l'homme, sans annoncer qu'il l'observait ; et même il a plus l'air de le savoir par cœur, que de l'avoir étudié. Les Crispins de Regnard, les paysans de Dancourt font rire au théâtre. Dufresni étincelle d'esprit dans sa tournure originale. Le Joueur et le Légataire sont de beaux ouvrages. Mais rien de tout cela n'est Molière. Il a un trait de physionomie qu'on n'attrape point, et même qu'on ne définit guère. On le retrouve jusque dans ses moindres farces, qui ont toujours un fond de gaieté et de morale. Il plaît autant à la lecture qu'à la représentation ; ce qui n'est arrivé qu'à Racine et à lui ; et même de toutes les comé-

dies, celles de Molière sont à-peu près les seules qu'on aime à relire. Plus on connait Molière, plus on l'aime; plus on étudie Molière, plus on l'admire; après l'avoir blâmé sur quelques articles, on finira par être de son avis. Les jeunes gens pensent communément qu'il charge trop. J'ai entendu blâmer le Pauvre homme répété si souvent; j'ai vu depuis la même scène et plus forte encore, et j'ai compris qu'on ne pouvait guère charger ni les ridicules, ni les passions. Molière est l'auteur des hommes mûrs et des vieillards. Leur expérience se rencontre avec ses observations, et leur mémoire avec son génie. On se plaint qu'on ne travaille plus dans le goût de Molière. Je pense qu'on a bien fait d'en essayer d'autres. Le champ où il a moissonné, est moins vaste qu'on ne l'imagine; et quand il resterait quelque coin où il n'aurait pas porté la main, on craindrait encore de se trouver dans son voisinage ».

« Comment Molière, dit un autre critique, auteur seulement de 3 ou 4 pièces achevées, auteur de tant d'autres, dont le dénouement est si peu naturel, et les défauts si sensibles; comment avec une prose si négligée, des vers peu exacts, des caractères outrés, est-il parvenu à se faire regarder à juste titre, comme le premier poète comique de tous les théâtres connus? il faut donc que son génie ait été doué d'une touche bien dominante, pour enlever ainsi l'universalité des suffrages! Qui pouvait en constituer le ressort principal? Nulle autre cause de cette étonnante supériorité, que la connaissance profonde du cœur humain, qu'une observation subtile qui saisissait avec justesse les vices et les ridicules partout où ils se trouvaient, qu'une délicatesse de tact qui discernait, à coup sûr, ce qu'il y avait de plus saillant dans les travers de la société, que l'art enfin de les présenter sous un jour propre à les rendre sensibles et à les corriger, par une plaisanterie sans aigreur, sans apprêt, et toujours si naturelle que l'effet en était immanquable. Pour parvenir à ce degré de perfection comique, c'eût été peu de réunir les talens de ceux qui l'avaient précédé dans la même carrière, le sel d'Aristophane, le coup-d'œil de Menandre, la gaieté de Plaute, la finesse de Térence; il fallait encore les surpasser: Molière l'a fait. Le Recueil de ses pièces, fût-il réduit à l'Avare, à l'Ecole des Maris, au Tartuffe, au Misantrope, aux Femmes savantes, il n'en serait pas moins digne de toute la réputation dont il jouit. Ses autres pièces, quoique moins parfaites, seraient capables de faire un nom à quiconque eût eu assez de génie pour en être

l'auteur. Malgré les imperfections qui y règnent, on y reconnaît toujours le fléau du ridicule, le peintre de la nature, le précepteur de la société. La preuve qu'il était destiné à corriger les hommes, c'est que ses comédies sont les seules qui ayent eu le pouvoir de réformer les mœurs. Il a guéri les médecins du verbiage et de la pédanterie, les marquis de leurs ridicules, les savans de leur morgue, les précieuses de leur jargon, les femmes d'une folle pretention au savoir ».

Les principales pièces de Molière sont : l'Etourdi ; le Dépit amoureux ; les Précieuses ridicules ; le Cocu imaginaire ; Dom Garcie de Navare ; l'Ecole des Maris ; les Fâcheux ; l'Ecole des Femmes ; la Critique de l'Ecole des Femmes ; l'Impromptu de Versailles ; la Princesse d'Elide ; le Mariage forcé ; le Tartuffe ; le Festin de Pierre ; l'Amour médecin ; le Misanthrope ; le Médecin malgré lui ; Mélicerte ; le Sicilien ; Amphytrion ; George-Dandin ; l'Avare ; Pourceaugnac ; les Amans magnifiques ; Psyché ; le Bourgeois gentilhomme ; les Fourberies de Scapin ; les Femmes savantes ; la Comtesse d'Escarbagnas, et le Malade imaginaire.

Nous avons une foule d'éditions des Œuvres de Molière. Il y en a *in*-18, *in*-12, *in*-8° et *in*-4° ; celles qui sont les plus estimées, sont l'édition de 1699, qui parut à Amsterdam, en cinq vol. *in*-12 ; celle de Paris, en 6 vol. *in*-4°, qui fut publiée en 1734 ; et celle de Bret, en 6 vol. *in*-8°, avec des commentaires, Paris, 1772. Nous devons ajouter à ces édit. généralement connues, celle qui est sortie des presses de Didot l'aîné, en 1791, qui est composée de 6 vol. *in*-4°. Cette édition n'a été tirée qu'à 250 exemplaires. Molière avait commencé à traduire dans sa jeunesse, Lucrèce, et il aurait achevé cet ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette traduct. pour faire des papillottes. Molière qui était facile à s'irriter, fut si piqué de ce contre-tems, que, dans sa colère, il jeta sur-le-champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrémens dans cette traduction, il avait rendu en prose les raisonnemens philosophiques, et il avait mis en vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le poëte latin. Beffara a publie en 1777, en 2 vol. *in*-12, l'Esprit de Molière, avec un Abrégé de sa vie, et un Catalogue raisonné de ses pièces.

MOLIÈRES, (Joseph PRIVAT de) naquit à Tarascon en 1677, et mourut à Paris en 1742. La congrégation de l'Oratoire le posséda pendant quelque

tems. L'acad. des sciences se l'associa en 1721, et deux ans après, il obtint la chaire de philosophie au collége Royal, qu'il remplit avec un succès distingué. On a de lui : Leçons de mathématiques nécessaires pour l'intelligence des principes de physique, qui s'enseignent actuellement au collége Royal, *in*-12, 1726. — Leçons de physique, contenant les élémens de la physique, déterminés par les seules lois des méchaniques, expliquées au collége Royal, Paris, 1739, 4 vol. *in*-12; et trad. en italien à Venise en 1743, 3 vol. *in*-8°. —Elémens de géométrie, *in*-12, 1741.

Molières-Fonmaur, (Benoît-Léon) ci-dev. avocat à Toulouse. On a de lui : Traité des droits de lots et ventes, etc. Lyon, 1787, 2 vol. *in*-4°.

Moline, (Pierre-Louis) ci-dev. avocat, né à Montpellier, est auteur des ouvrages suivans : La Louisiade, poëme, 1763, *in*-8°. — Les Amours champêtres, contes, Paris, 1764, *in*-8°. —Ode sur la mort du Dauphin, 1766, *in*-8°. — Eloge historique de J. de Gassion, maréchal de France, 1766, *in*-8°. — Recueil d'Ariettes et de Romances, 1766, *in*-8°. — Le Duo interrompu, conte, 1766, *in*-8°. — Ode sur la Gloire. — Ode sur le Luxe, 1767, *in*-8°. — Anne de Boulen à Henri VIII, héroïde, 176*, *in*-8°. — Le débordement du Tarn, poëme, 176*, *in*-8°. — Le Voyage du Mont-Parnasse, épître en vers. — Histoire du grand Pompée, Paris, 1777, 2 vol. *in*-12. — Ode sur la conquête de l'Isle de la Grenade, 1779, *in*-8°. — Il a fait le Précis historique de la Vie de Gustave III, roi de Suède, et du maréchal de Richelieu, pour la suite de la Galerie universelle de Gauthier d'Agoty. — Outre ces ouvrages, Moline a donné les pièces suivantes aux différens théâtres de Paris ; savoir : A l'Opera, Orphée et Euridice, drame héroïque en 3 actes, 1774, musiq. de Gluck. — L'Amour enchaîné par Diane, intermède anacréontique en 1 acte, musique de Duplessis. — Le Triomphe d'Alcide, tragédie-opera en 3 actes, musique de Deméreaux. — Dom Carlos, ou la Belle invisible, coméd.-ballet héroïque en 5 actes : ces trois dernières pièces reçues, et non représentées, 1778. — Ulysse et Circé, trag.-opera en 1 acte, non représentée. — Laure et Pétrarque, pastorale héroïque en 1 acte, 1780. — Ariane dans l'île de Naxos, pastorale en 1 acte, 1782. — La jeune Persanne, comédie-ballet en 3 actes, musique de Sacchini, reçue et non représentée. — Le roi Théodore à Venise, opera héroï-comiq. en 3 actes, 1787. — (Avec Bouquier) la Réunion du 10

août, ou l'Inauguration de la république française. — Sans-culottide, en 5 actes, 1794. — Seul ; L'Arbre-enchanté, op. comique en 1 acte et en vers, mêlé d'ariettes, musique de Gluck, 1775. — L'Inconnue persécutée, coméd. en 3 actes et en vers, mêlée d'ariettes, 1776. — Au theâtre Francais (avec Friedel) : la Discipline militaire du Nord, drame en 4 actes et en prose, imité de l'allemand, 1781. — Au théâtre de la rue Favart (avec Dorvigny) : Roger-Bontems et Javotte, parodie en vaudevilles, de l'opera d'Orphée et Eurydice, 1775. — Le Duel comique, opera bouffon en 2 actes, 1776. — L'Amant à l'épreuve, comédie en 2 actes et en prose, mêlée d'ariettes, 1787. — La Meunière enrichie ou le Gascon puni, opera comique en 2 actes, mêlé d'ariettes, musique de Deméreaux. — Les Législatrices, comédie en 1 acte et en vers libres, mêlée d'ariettes. — Plusieurs autres Pièces jouées en société et en province.

MOLINE, ci-devant prieur d'une commanderie de l'ordre de Malte, a publié un Mém. sur cette question : Quelle est la meilleure manière de construire les fournaux et les alambics propres à la distillation des vins, pour en tirer les eaux-de-vie? 1778, *in*-4°.

MOLINET, (Jean) né à Desurennes dans le diocèse de Boulogne, aumônier de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, chanoine de Valenciennes, mourut en 1507. On a de lui plusieurs ouvrages en prose et en vers. Le plus connu est intitulé : les Dits et Faits de Molinet, Paris, 1531, *in*-fol., 1540, *in*-8°. Les curieux le recherchent. Ses Poésies ont été réimprim. à Paris en 1723, *in*-12. On a encore de lui une Paraphrase en prose, *in*-fol. du roman de la Rose, dont il s'est efforcé de faire un ouvrage de morale.

MOLINET, (Claude du) chanoine-régulier de la congrégation de Ste.-Geneviève, naquit à Châlons en Champagne en 1620, et mourut en 1687. Il est regardé comme un des plus savans antiquaires de son tems. Louis XIV se servit de lui pour aider à ranger ses médailles et à lui en trouver de nouvelles. Ses principaux ouvrages sont : Une édition des Epîtres d'Etienne, évêque de Tournay, avec de savantes notes, 1682, *in*-8°. — L'Histoire des Papes par médailles, depuis Martin V jusqu'à Innocent XI, 1579, *in*-fol. en latin : ouvrage peu estimé. — Des Réflexions sur l'origine et l'antiquité des chanoines séculiers et réguliers. — Un Traité des différens habits des chanoines. — Une Dissert. sur la mître des anciens. — Une

autre Dissertation sur une tête d'Isis, etc. — Le Cabinet de Ste.-Géneviève, Paris, 1692, *in*-fol. peu commun. Ces différens écrits offrent des choses curieuses et recherchées.

MOLINIER, (Jean-Baptiste) né à Arles, en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, et se distingua dans le ministère de la chaire. Massillon l'ayant entendu, fut frappé des traits vifs et saillans de son éloquence; et surpris de ce qu'avec un talent si décidé, il était si inégal, il lui dit alors : *Il ne tiens qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou des grands*. Il est certain que, lorsqu'il travaillait ses discours, il égalait les plus célèbres orateurs; mais il comptait trop sur sa facilité, et il ne modérait pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier mourut en 1745, à 70 ans. On a de lui : Sermons choisis, 14 vol. *in*-12, 1730, et années suivantes. De ces 14 volumes, il y en a 3 de Panégyriques, et 2 de Discours sur la vérité de la religion chrétienne. — Exercice du pénitent, et office de la pénitence, *in*-18. — Instructions et Prières de pénitence, *in*-12, pour servir de suite au Directeur des ames pénitentes, du P. Vauge. — Prières et Pensées chrétiennes, etc.

MOLLER. On a de lui : Le Défenseur de la philosophie, ou Réponse à quelques satires dirigées contre la fin du 18e siècle, *in*-12.

MOLLEVILLE, (A.-F. BERTRAND de) ci-dev. maître des requêtes, ex-ministre de la marine, a donné : Histoire de la révolution de France pendant les cinq dernières années du règne de Louis XVI, 7 vol. *in*-8°, orné des portraits de la famille de Louis XVI.

MOMORO, (Ant.-Franç.) imprimeur, et membre du département de Paris en 1792, fut décapité en 1794, avec Hébert, le trop fameux auteur du *Père Duchêne*. Il a publié un Traité élémentaire de l'imprimerie, ou Manuel de l'Imprimeur, *in*-8°.

MONBRON, (N. FOUGERET de) mort en septembre 1760, était né à Péronne. C'était un de ces auteurs capricieux, injustes, jaloux et frondeurs, qu'on fuit autant qu'on recherche l'écrivain modeste et équitable. On a de lui : La Henriade travestie, *in*-12, qui ne vaut pas le Virgile travesti de Scarron, quoiqu'il y ait quelques bonnes plaisanteries. — Préservatif contre l'anglomanie, *in*-12 : ouvrage écrit avec emportement. — Le Cosmopolite, ou le Citoyen du monde, *in*-12. — Des Romans indignes d'être cités.

MONCEAUX, (François de)

jurisconsulte et poète d'Arras, a laissé : *Bucolica sacra*, *in*-8°, Paris, 1589. — *Aaron purgatus, sive de Vitulo aureo Libri duo*; 1606, *in*-8° : livre qui a été réfuté par Robert Viscan. — L'Histoire des apparitions divines faites à Moïse, *in*-12, 1592, etc. Tous ces ouvrages sont en latin.

Monchablon, (Etienne-Jean) maître de pension de l'université de Paris. On a de lui : Les Pseaumes et principaux Cantiques mis en vers par nos meilleurs poètes, nouvelle édition, 1762, *in*-12.

Monchablon, (Joseph) maître de pension à Paris, a donné : *Phædrus Appendice triplici fusffultus*, 1753, *in*-12. — Dictionn. abrégé d'antiquités, 1760, *in*-12; nouv. édit. 1773 et 1777, *in*-12. — Dictionnaire abrégé de la Fable, par Chompré, 11[e] édition, 1774, *in*-12. — Petite Grammaire française, latine et grecque; par Chompré, revue pour le cours d'études à l'usage des élèves de l'Ecole militaire, 177*, *in*-12. — Il a donné une édition de Phèdre, pour la même école.

Monchaux, (Pierre-Jean du) médecin, né à Bouchain le 17 décembre 1733, mort en 178*, a laissé : Bibliographie médicinale, 1756, *in*-12. — Lettre sur l'*Antiquarium* de Rivière, 1759, *in*-8°. — Etrennes d'un médecin à sa patrie, 1761, *in*-12. — Anecdotes de médecine, attribuées à Barbeu du Bourg, Lille, 1762, *in*-12; 1767, 2 vol. *in*-12.

Monchesnay, (Jacques Lôme de) né à Paris en 1666, mort en 1740, à 75 ans, se livra à la poésie. Il travailla pour le théâtre Italien, et il y donna : La Cause des Femmes; la Critique de cette pièce; Mezétin, grand-sophi de Perse; le Phœnix, et les Souhaits. Monchesnay, dégoûté du théâtre, fit une Satire contre cet art. — Il est encore auteur de plusieurs poésies qui consistent en Epîtres, en Satires, et en Epigrammes imitées de Martial, qui n'ont pas vu le jour; et du *Bolæana*, ou Entretiens de Monchesnay avec Boileau.

Monclar, (Pierre-Franç. de Ripert de) procureur-général du parlement d'Aix, mort en 1773, pendant la révolution des parlemens, était un magistrat également recommandable par son intégrité et par ses talens. Ses Réquisitoires ont été distingués de la foule, et on les recherche encore aujourd'hui. Ses Comptes rendus des constitutions des jésuites, *in*-12; et ses Mémoires qu'il fit pour opérer leur destruction, lui firent beaucoup d'ennemis. Il fut peint comme un philoso-

phe orgueilleux ; mais ces outrages n'ont pu flétrir sa mémoire, ni lui enlever la réputation méritée avec laquelle il a terminé sa carrière. On a encore de lui : Mémoire sur la souveraineté du roi à Avignon et dans le comtat Venaissin, 1769, 2 vol. *in*-12.

MONCONYS, (Balthazard de) mort à Lyon, sa patrie, en 1665, a donné ses Voyages en 3 vol. *in*-4°, et en 4 vol. *in*-12.

MONCRIF, *voyez* PARADIS DE MONCRIF.

MONDOLOT (Charles-Nicolas) a donné : l'Impromptu, opéra comique. — L'Insensible, comédie en 3 actes, en prose. — La réunion de la Sagesse et du Plaisir, coméd. en 1 acte, en prose. — Laure et Pétrarque, drame en 4 act. en prose et en vers. — Bélisaire, ou les Masques, drame héroï-comique en 5 actes en prose et en vaudevilles. — Plusieurs Parodies, Prologues, etc.

MONERON a trad. le Paradis perdu (de Milton), 1786, 3 vol. *in*-12 ; nouvelle édition augmentée de plusieurs Notes et de la Vie de l'auteur, 1789, 2 vol. *in*-8°.

MONESTIER, (Blaise) ex-jésuite, né à Autezat le 18 avril 1717, mort en 1776, a donné : Dissertat. sur la nature et la formation de la grêle, 1753, *in*-12. — Dissertat. sur l'analogie du son et de la lumière, 1754. — Principes de la Piété chrétienne, 1756, 2 vol. *in*-12. — La vraie philosophie, 1774, *in*-8°.

MONGAULT, (Nicolas-Hubert de) de l'acad. française et de celle des belles-lettres, était fils naturel de Colbert de St.-Pouanges. Il naquit à Paris en 1674, et mourut en 1746. Il fut quelque tems oratorien. On le reçut à l'acad. des belles-lettres en 1708 ; enfin il devint précepteur du duc de Chartres, fils du régent. Ce fut-là son malheur : l'ambition s'empara de lui ; il eut toujours devant les yeux l'étonnante fortune du cardinal Dubois ; et se sentant fort supérieur en talens à ce ministre, il fit ce raisonnement que l'amour-propre inspire toujours : *Je vaux mieux, je dois donc mieux réussir.* Il ne manqua rien à l'abbé Mongault du côté de la fortune ; il eut des abbayes, la place de secrétaire-général de l'infanterie française, de la province du Dauphiné, celle de secrétaire des commandemens du Dauphiné ; mais toutes ces graces ne satisfaisaient pas ses vœux ; la présence du cardinal Dubois, élevé à la suprême puissance, le jeta dans une profonde mélancolie, et lui donna des vapeurs noires : maladie d'autant plus affreuse, disait-il, qu'elle fait voir les choses

comme elles sont. — L'abbé Mongault avait un mérite distingué. Sa traduct. des Lettres de Cicéron à Atticus, Paris, 1714 et 1738, 6 vol. *in*-12, est d'un littérateur excellent, et ses remarques sont d'un homme d'Etat. — La traduction d'Hérodien, 1745, *in*-12, est encore une fidelle copie d'un très-bon original. — Il y a aussi quelques Dissertations, mais en petit nombre, de l'abbé Mongault, dans le Recueil de l'acad. des inscriptions et belles-lettres.

Monge, (Gaspard) ci-dev. de l'acad. des sciences, ex-ministre de la marine, membre de l'institut national, etc. a donné : Traité élémentaire de statique à l'usage des colléges de la marine, *in*-8°. — Cours encycloped. de Stéréotomie, dans le Journal de l'Ecole polytech., et plusieurs Mémoires dans les Journaux.

Mongent, On a de lui : Conseils sur l'éducation physique et morale des enfans, 1 vol. *in*-12.

Monget, est auteur des Hochets moraux, 1781, *in*-12. — Contes pour l'adolescence, 1784, *in*-12.

Mongez, (Antoine) né à Lyon en 1747, membre du tribunat, ci-dev. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, actuellement memb. de l'institut national, a publié : en 1777, Histoire de Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, 1 vol. *in*-8°, trad. en allemand, réimpr. en français à Liége. — En 1780, Mémoires sur différens sujets de littérature, 1 vol. *in*-8°, renfermant un Mém. sur l'antiquité des hôpitaux ; une Dissertation sur l'usage des vases appellés *lacrymatoires ;* une Dissertation sur le colosse de Rhodes, et un Mémoire sur l'étude de la littérature française. — En 1783, 1 vol. *in*-12, Mémoire sur des Cygnes qui chantent, découverts à Chantilly. — En 1789, sous le titre de Londres, et sans nom d'auteur : Vie privée du cardinal Dubois, 1 vol. *in*-8°. — L'an IV (1796) chez Agasse, à Paris, *in*-12 : Considérations générales sur les monnaies, etc. — Mêmes lieu et année : Fables de la Fontaine, avec des notes grammaticales, mythologiques etc. 2 vol. ; et un 3[e] qui se vend séparément, avec ce titre : Fables choisies de la Fontaine à l'usage des enfans, p. *in*-12. — Le Dictionn. d'antiquités et de diplomatique de l'Encyclopédie méthodique, chez Agasse. — Enfin, plusieurs Mémoires dans les Recueils de l'institut, classe de littérature et beaux-arts.

Mongez, (Jean-André) frère du précédent, embarqué comme naturaliste, et mort avec la Peyrouse, était

né Lyon en 1751. Il était collaborateur du Journal de Physique de l'abbé Rozier, son oncle; il a donné des articles de Physique dans le Dictionn. d'Agriculture du même abbé Rozier. — La Sciagraphie du règne minéral (de Bergmann), considérablement augmentée par J.-A. Mongez, 2 vol. *in*-8°, 1787, chez Cuchet; réimpr. depuis, et augmentée par la Métherie.

Mongin, (Edme) né à Baroville, diocèse de Langres en 1668, mourut à Bazas, en 1746. Il fut d'abord précepteur du duc de Bourbon et du comte de Charolais. Il mérita ensuite par ses talens pour la chaire, l'évêché de Bazas en 1724. C'était un homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le recueil de ses Œuvres, publié à Paris en 1745, *in*-4°. Cette collection renferme ses Sermons, ses Panégyriques, ses Oraisons funèbres, et ses pièces académiques.

Monier. (Ant.-Alex.) On a de lui : Le Bonheur du pauvre, 1793, *in*-8°.

Monin, (Jean-Edouard du) natif de Gy, dans le comté de Bourgogne, publia un grand nombre de pièces de Poésies latines, 1578 et 1579, 2 vol. *in*-8°; et franç. 1582, *in*-12, sous le règne de Henri III. On a encore de lui deux tragédies imprimées l'une sous le titre du Quarême de du Monin, Paris, 1584, *in*-4°. L'autre sous celui de Orbec-Oronte, dans le Phœnix de du Monin, 1585, *in*-12. Il fut assassiné en 1586 à 29 ans, après avoir donné de grandes espérances.

Monmorel, (Charles le Bourg de) né à Pontaudemer, fut fait aumônier de la duchesse de Bourgogne en 1697. L'abbaye de Lannoi fut la récompense de son talent pour la chaire, autant que l'effet de la protection de Mme de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'Homélies sur les évangiles des dimanches, des jours de carême, etc. en 10 vol. *in*-12.

Monnet, (Jean) auteur dramat., a donné : Lisidore et Monrose, opéra en 3 actes, 1792. — L'Inconséquence, ou le fat dupé. — Lisia. — Le tambourin de Provence. — La Fausse inconstance. — Les amans sans amour. — L'Orage. — Les noces de Lucette. On lui doit encore l'Anthologie française, ou recueil de chansons choisies depuis le 13e siècle, avec une préface par Querlon, 4 vol. *in*-12, 1767. — Supplément au Roman comique de Scarron, 1772, 2 vol. *in*-8°. etc.

Monnet, abbé, a publié :

Lettres d'une mère à son fils pour lui prouver la vérité de la religion chrétienne, 1768, 3 vol. *in*-12; 3e édit. 1776, 3 vol. *in*-12.

MONNET, inspecteur général des mines, memb. de plusieurs acad. On a de lui: Traité des eaux minérales, 1768, *in*-12. — Traité de la vitriolisation et de l'alunation, 1769, *in*-12.—Catalogue raisonné minéralogique, 1772, *in*-12. — Nouvelle hydrologie, etc. Paris, 1772, *in*-12. — Exposition des mines, et une Dissertation sur les mines de cuivre, trad. de l'allem. 1773, *in*-4°. — Dissertation sur l'arsenic, Berlin, 1774, *in*-4°. — Traité de la dissolution des métaux, 1775, *in*-12. — Nouveau systême de minéralogie, 1779, *in*-12. — Voyage minéralogique fait en Hongrie et en Transylvanie, par M. de Born, trad. 1780, *in*-8°. — Atlas et description minéralogique de la France, par Mrs. Guettard et Monnet, 1780, *in*-fol. — Mém. histor. et politique sur les mines de France, *in*-8°. — Des Mém.

MONNET, (Mme) morte à Paris le 22 brumaire an VII (1798). Ses jolis contes orientaux, 1779, *in*-12, et son Idylle sur les fleurs lui ont assuré une réputation parmi les femmes qui se sont distinguées dans les lettres. Ses nombreux papiers, indépendamment de sa correspondance avec son ami Thomas, qu'on était sur le point d'imprimer, et quelques pièces de théâtre, sont dignes de voir le jour. On a d'elle, outre les ouvrages déjà cités, Hist. d'Abdal Mazour, ou suite des Contes orientaux, 1784, *in*-12.—Lettres de Jenny Bleinmore, Paris, 1787, 2 vol. *in*-12.—Des morceaux de poésies, etc.

MONNIOT, (Jean François) bénédictin, mort en 1796, a publié : *Institutiones philosophiæ ad usum scholarum, accommod.* avec Franç. Rivard, 1778-70, 4 vol. *in*-12. Il est l'auteur de l'Art du facteur d'orgues, attribué à Bedos de Celles.

MONNOYE, (Bernard de la) naquit à Dijon le 15 juin 1641, et mourut le 15 octobre 1728. Il fit ses humanités à Dijon. Plein d'ardeur pour l'étude, et doué par la nature de tous les talens nécessaires pour y réussir, non-seulement il se rendit familières les langues grecque et latine, mais il y joignit les langues italienne et espagnole, et surtout ne négligea pas de cultiver la sienne propre. Différentes poésies latines et françaises furent l'amusement de sa jeunesse. Pour se conformer aux vues de ses parens il suivit pendant quelque tems le barreau ; mais il le quitta

bientôt pour se livrer entièrement à la littérature. Il ne se délassait de ses études que par une autre espèce de travail, et donnait à la poésie les momens où il avait besoin de repos. Le premier essai qu'il rendit public en ce genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta le premier des prix de poésie que proposa l'académie française. Le sujet était l'Abolition du duel par Louis XIV. Deux ans après, il remporta un second prix de poésie, dont le sujet était : *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV*. Un nouveau sujet de prix, l'*Education du Dauphin*, procura à la Monnoye une troisième couronne. Cette suite continue de succès faisait désirer aux amis éclairés que l'auteur avait à Paris, qu'il vînt s'y établir sans délai, et jouir pleinement, sur ce grand théâtre, de tous les avantages que devaient lui procurer ses talens, ses travaux et sa renommée. Mais la Monnoye, qui joignait à la modestie la plus sincère, l'amour de la solitude et du repos, et qui venait d'ailleurs de contracter, au sein de sa patrie, un mariage heureux, préféra la douce tranquillité dans laquelle il vivait, à l'éclat d'une gloire qui pouvait éveiller l'envie. La Monnoye continua à se présenter au concours pour obtenir des nouvelles couronnes. Il obtint le prix en 1683 sur ce sujet : *Sur les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*. Et enfin en 1685, *Sur la gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause*. L'académie française se l'associa en 1713, et il était bien juste qu'un athlète, qui avait été couronné si souvent, fût assis avec ses juges. La poésie ne faisait pas la principale occupation de la Monnoye; il avait su joindre, dès sa plus tendre jeunesse, le savant au poète. Les bibliographes le regardaient comme leur oracle. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit; son caractère était gai et égal, poli et officieux. Ses principaux ouvr. sont : Des poésies françaises, *in*-8°. imprimées en 1716 et en 1721. — De nouvelles poésies, imprimées à Dijon, en 1743, *in*-8°. — Des Noëls bourguignons, 1728 et 1737, *in*-8°. — Des remarques sur le *Menagiana*, de l'édit. de 1715 en 4 vol. *in*-12, avec une Dissertation curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. — De savantes Notes sur la Bibliothèque choisie de Colomiès. — Des remarques sur les jugemens des savans de Baillet, et sur l'anti-Baillet de Ménage. — Des Remarques sur les bibliothèques de du Verdier et de la Croix-du-Maine, Paris, 1772, 5 vol. *in*-4°. — Des Notes sur l'édition de Rabelais, 1715. — C'est à la Mon-

noye qu'on doit l'édition de plusieurs de nos poètes français, imprimés chez Coustelier ; et le Recueil des pièces choisies en prose et en vers, publié en 1714, à Paris sous le titre d'Hollande.

MONROY. (J. S.) On a de lui : Traité d'architecture pratique, 1785, *in*-8°, 1791, *in*-8°.

MONSTIER, (Artus du) récollet, né à Rouen, a travaillé sur l'histoire de sa province. Il en a composé 5 vol. *in*-fol. Le 3e qui traite des abbayes, a paru à Rouen en 1663, *in*-fol. sous le titre de *Neustria Pia*; livre rare. L'auteur mourut en 1662, pendant qu'on imprimait ce volume, ce qui sans doute a empêché les autres de paraître. On a encore de Monstier : De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfans de France, Paris 1638, *in*-8°. — La Pieté française envers la Ste.-Vierge Notre-Dame de Liesse, Paris, 1637, *in*-8°.

MONSTRELET, (Enguerrand de) né à Cambrai, au 15e siècle, mourut dans cette ville en 1553. Il a laissé une Chronique ou Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son tems, depuis l'an 1400, jusqu'en 1467. L'édition la plus ample est celle de 1572, Paris, 2 vol. *in*-fol.

MONTAGNAC, (Louis Laurent Joseph de) né le 16 mai 1731, est auteur des ouvrages suivans : Amusemens philosophiques, 1764, 2 vol. *in*-12. —La Fille de seize ans, com. en 3 actes en vers, 1764, *in*-8°. — Mém. du chevalier de Kilpar, 1768, 2 vol. *in*-12. — Eloge du chevalier de Fontenay, 1770, *in*-8°. — Esprit de Mme de Maintenon, 1771, *in*-12. — Esprit du comte de Bussy Rabuttin, 177*. *in*-12. — Mém. de miladi Varmont, 1778, *in*-8°.

MONTAGNE ou MONTAIGNE, (Michel de) naquit au château de ce nom, dans le Périgord en 1533, et mourut en 1592. Son enfance annonça les plus heureuses dispositions, et son père les cultiva avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut en état de parler, il lui donna un maître qui ne s'annonçait qu'en latin, aussi le jeune Montagne entendait très-bien cette langue à l'âge de 6 ans. On lui apprit ensuite le grec, par forme d'amusement. Son père portait ses soins et ses attentions pour lui au point qu'il ne le faisait éveiller le matin qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'était gâter le jugement des enfans, que de les éveiller en sursaut. Dès l'âge de 13 ans il avait achevé ses études

au collége de Bordeaux, sous Grouchy, Buchanan et Muret, personnages illustres par leur goût et leur érudition. Ses progrès sous de tels maîtres ne purent qu'être rapides. Destiné à la robe par son père, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, qu'il exerça pendant quelque tems, et qu'il quitta ensuite, par dégoût, pour une profession qui n'avait pour lui que des épines. L'étude de l'homme était la science qui l'attachait le plus. Pour le connaître plus parfaitement, il alla l'observer dans différentes contrées de l'Europe. Il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, et toujours en observateur curieux et en philosophe profond. Son mérite reçut par-tout des distinctions. On l'honora à Rome, où il se trouva en 1581, du titre de *citoyen romain*. Il fut élu la même année maire de Bordeaux, après le maréchal de Biron, et il eut pour successeur le maréch. de Matignon: mais l'administration de ces deux hommes illustres ne fit pas oublier la sienne. Les Bordelais en furent si satisfaits, qu'en 1582, ils l'envoyèrent à la cour pour y suivre leurs affaires. Après 2 ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut avec éclat quelque tems après aux états de Blois, en 1588. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX le décora du collier de l'ordre de Saint-Michel, *sans qu'il l'eût*, dit-il, *sollicité*. Tranquille enfin, après différentes courses, dans son château de Montagne, il s'y livra tout entier à la philosophie. Un des plaisirs de Montagne etait d'etudier l'homme dans des ames neuves, comme dans celles des enfans et des gens de la campagne. L'amitié lui fit éprouver ses douceurs. Les noms de la Béotie et de Mlle. de Gournay, qui furent ses amis, passeront à la postérité à côté du sien. Il s'engagea dans les liens du mariage; mais ce fut moins son propre choix que l'exemple et des circonstances étrangères qui lui firent contracter cet engagement. Ennemi de tout embarras, il aimait à se fier à ses domestiques, et un de ses plus doux souhaits dans sa vieillesse était de trouver un gendre, entre les mains de qui il put remettre la souveraine disposition de ses biens, un gendre qui, suivant son expression, sût *appâter* commodément ses vieux ans et les endormir. Sa philosophie enfin consistait principalement à goûter les douceurs de son état. *J'ai*, disait-il, *un dictionnaire tout à part moi: je passe le tems quand il est mauvais et incommode; quand il est bon je ne le veux point passer: je le retarde, je m'y*

tiens. Il conserva toute sa vie la plus grande vénération pour la mémoire de son père. Il gardait avec un soin religieux les meubles qui avaient servi à son usage, et croyait ainsi rappeler autour de lui une partie de l'existence de ce père adoré. Lorsqu'il montait à cheval, il portait un manteau qui lui avait appartenu. *Ce n'est point*, disait-il, *par commodité, mais par délices; il me semble m'envelopper de lui*. Sur la fin de ses jours il se retira dans une de ses terres, pour y mener une vie douce et tranquille; mais il fut exposé, ainsi que les plus honnêtes gens de son tems, aux malheurs des guerres civiles. *Je fus*, dit-il, *pelaud à toutes mains. Au Gibelin j'étais Guelphe, et au Guelphe j'étais Gibelin*. Il eprouva dans sa vieillesse les douleurs de la pierre et mourut à 60 ans. Ses Essais ont été long-tems le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui savaient le français, et on le lit encore aujourd'hui avec délices. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble; mais il est simple, vif, hardi, énergique. Il exprime naïvement de grandes choses. C'est cette naïveté qui plaît. On aime le caractère de l'auteur; on se plaît à se retrouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours et d'opinion avec lui. Jamais auteur ne s'est moins gêné en écrivant, que Montagne, mais on ne conseillerait pas aux auteurs modernes de laisser courir leur plume avec autant de liberté que lui. Malgré les critiques qu'on a faites des Essais, cet ouvrage sera toujours regardé comme une production originale qui sera recherchée avec empressement. C'est à l'auteur du Panthéon d'Aquitaine (Bernardau) (*) qu'on doit la découverte du manuscrit des Essais qui fut déposé aux Feuillans de Bordeaux par la veuve de Montagne, lorsqu'elle y fit transporter le corps de son époux. C'est lui aussi qui a décrit le premier ce précieux autographe dans les journaux, en 1789 et en 1791. Il a également décrit son sarcophage. Dans ses Antiquités Bordelaises, pages 243 et 362, il a rappelé des particularités intéressantes sur sa maison natale, sur sa bibliothèque, et sur son tombeau. Les papiers publics ont annoncé qu'à la fête de la république du 1er. vendémiaire an 9 (22 sept. 1800) les cendres de ce philosophe ont été solemnellement transportées à la bibliothèque publiq. de Bordeaux,

(*) Nous observerons ici que l'article de Bernadau ne nous étant parvenu qu'après l'impression du premier volume, on trouvera la notice bibliographique de ses ouvrages dans le Supplément.

par les soins du préfet du département. Avant cette cérémonie, on mesura le corps du philosophe. Il paraît qu'il n'avait pas plus de cinq pieds de hauteur; mais les os annonçaient une constitution robuste. On cite une particularité sur la décoration du cabinet où Montagne travaillait dans son château. Les chevrons de ce cabinet étaient tous couverts de légendes tirées de la Bible, de passages de Boccace, de morceaux de Saint-Augustin, et des poésies d'Ovide. Ces légendes, dont les unes étaient austères et pieuses, les autres plaisantes et souvent grivoises, formaient la bigarrure la plus bizarre. C'est là que Montagne composa ses Essais, dont les meilleures éditions sont celles de Bruxelles, 3 vol. *in*-12, 1659; de Coste, 3 vol. *in*-4°, avec des notes et la traduction des passages grecs, latins et italiens. On a ajouté à cette édition un supplément *in*-4°, en 1740. — Il en a été fait une à Trévoux, en 6 vol. *in*-12. Outre les Essais, nous avons les Voyages de Montagne qui parurent en 1772, 1 vol. *in*-4° et 3 vol. *in*-12, avec des notes. — Une traduction de la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde, *in*-8°. — Une édition des ouvrages de la Boétie. — Bastien a publié une édition *in*-8° des Essais de Montagne, qui est estimée.

Montagne de Pongins a publié : Le grand Œuvre de l'agriculture, Paris, 1779, *in*-12.

Montagne, (Etienne de la) médecin. On a de lui : *Quæstiones medicæ : an febri malignæ simpliciter dictæ purgantia ?* 1756, *in*-4°. — Lettre à Mr. G., doct. en médecine, 1761, *in*-12. — Lettre à M. Castetberg, 1762, *in*-12. — Essai sur les fièvres aiguës, Bordeaux, 1762, *in*-12.

Montagne, (Pierre de la) a donné : La Lévite conquise, poëme en 2 chants, Paris, 1782, *in*-8°. — La Théâtromanie, comédie en 2 actes et en vers 1783, *in*-8°. — L'Enthousiasme, com. en 2 actes et en vers; 1784, *in*-8°. — La Physicienne, com. en 1 acte et en vers; et le Café de Rouen, comédie en 2 actes, 1786, *in*-8°. — Mémoires relatifs à l'état de l'Inde, par Warren Hastings, trad. Paris, 1788, *in*-8°. — De l'influence des passions sur les maladies du corps humain, trad. 1788, gr. *in*-8°. — La Visite d'été, trad. de l'anglais, 1788, 2 v. gr. *in*-12. — Poésies diverses, 1789, *in*-8°. — Cornelia Sedley, trad. de l'anglais, Paris, 1789, 4 vol. *in*-12. — Arabelle et Altamont, tragédie en 3 actes, en vers, 1792, *in*-8°. — Quelques écrits de Xénophon, trad. du grec,

1795, *in*-8°. — Ethelinde, ou la Recluse du lac, par Charlotte Smith, trad. de l'anglais, 1796, *in*-8°.

MONTALEMBERT, (Marc-René de) doyen des généraux français, doyen de l'acad. des sciences, né à Angoulême le 16 juillet 1714, mourut à Paris en l'an VIII (1799), âgé de 86 ans. Sa famille était déjà illustrée depuis long-tems dans les armes, et Brantome, dans ses Mémoires, célèbre un de ses aïeux (André de Montalembert, comte d'Essé) comme s'étant distingué au siége de Térouanne, dont il était gouverneur, et où il mourut sur la brêche le 12 juin 1553. Le jeune Montalembert entra au service en 1732, et se trouva aux siéges de Kell et de Philisbourg en 1736 : il fut ensuite capitaine des Gardes du prince de Conti. Ses occupations militaires ne l'empêchèrent pas de se livrer à presque tous les genres de sciences et d'arts. Les Mémoires de l'académie, où il fut reçu, comme associé libre, en 1747, contiennent un assez grand nombre de pièces intéressantes de sa plume, entre autres un Mémoire sur l'évaporation des salines de Turckeim dans le Palatinat; sur la rotation des boulets, sur la qualité de la fonte des canons, sur la manière de changer les cheminées en poëles, sur une fontaine, où l'on trouve des brochets borgnes et aveugles. En 1750 jusqu'à 1755, il établit des forges dans l'Angoumois et le Perigord, et il fit fondre des canons pour la marine, qui lui dut à cette époque l'avantage d'être pourvue de toute l'artillerie, dont elle avait besoin. Pendant les campagnes de 1757 à 1761, il fut employé par la France aux armées suédoise et russe, et ensuite en Bretagne et dans l'Isle-d'Oléron, pour la fortifier. On a de lui 3 vol. de la correspondance qu'il entretint avec les généraux et les ministres pendant cet espace de tems. Ces lettres peuvent être regardées comme une partie intéressante de l'Histoire de la guerre de sept ans, et l'on y voit l'importance des services qu'il avait rendus à la France. En 1776, il donna le 1er vol. d'un immense ouvrage sur la fortification perpendiculaire, et l'art défensif; il y montre les inconvéniens des systêmes anciens, et y substitue celui des casemates qui fournissent un feu, tel qu'une place fortifiée à sa manière lui paraît devoir être inexpugnable. On a beaucoup attaqué son systême; mais on voit dans son ouvrage une foule de lettres de gens du premier mérite qui applaudissent à ses travaux. Cet ouvrage, que Montalembert a poussé jusqu'à 10 vol. *in*-4°, avec quantité de planches, contient sur toutes les parties de l'art militaire, les

détails les plus complets qu'on ait jamais donnés, l'histoire des siéges les plus fameux, les machines les plus intéressantes, un nouvel affût, un nouveau fusil; des idées neuves sur les guerres, dont il a été acteur ou témoin; des plans de villes et de ports; leurs défauts et leurs améliorations possibles, la critique des généraux, des ingénieurs, des administrateurs; car son rang, son âge, et son expérience, lui avaient donné le droit de dire son avis malgré toute considération et tout motif d'intérêt. A ces 10 vol., dont le dernier parut en 1792, il faut ajouter six cahiers de supplément, dont le dernier, publié le 17 germinal en VI (1798), contient la description d'un affût pour la marine plus perfectionné et plus efficace. En 1779, Montalembert fut chargé de faire construire, à l'Isle-d'Aix, un fort en bois. Deux ans lui suffirent pour l'exécution de cet ouvr. étonnant, dont la solidité était telle qu'on y tira 500 coups de canon, sans causer le moindre ébranlement. Dans un Mémoire qu'il publia en 1790, on voit qu'il avait été dépossédé tyranniquement de ses forges, et qu'ayant 6 millions à réclamer, il fut réduit à une pension mal payée : sa fortune allant en décroissant, il fut obligé de vendre sa terre qu'il avait en Angoumois, qui lui fut payée en assignats, et qui ne put le tirer de la détresse, où il a passé le reste de sa vie. Il s'était marié en premières nôces en 1770; l'absence de sa femme l'obligea à se divorcer en l'an II (1794), et il épousa ensuite une jeune fille, à qui il avait eu les plus grandes obligations pendant le tems de la terreur. L'activité de son génie n'avait rien souffert de son grand âge. A 86 ans, il se présenta à l'institut, pour y lire un Mémoire sur les affûts de marine, et il le prononça avec une voix forte et un développement d'idées qui pénétrèrent tous les assistans de la plus profonde vénération. Cette force de tête s'est soutenue jusqu'à la fin: quelques mois avant sa mort, il écrivait des Réflexions sur le siége de St.-Jean d'Acre, qui fournissait une nouvelle preuve de son système défensif; mais l'hiver qui suivit, lui occasionna un catarrhe qui dégénéra en hydropisie, et qui l'enleva. Montalembert avait été un homme aimable, et il conserva jusqu'à ses derniers instans, sa gaieté et sa douceur. En 1784, il avait composé des pièces qui furent jouées sur un théâtre de société, où les personnes les plus distinguées de la cour se faisaient un plaisir d'assister. Ces pièces sont : La Statue; la Bergère de qualité, et la Bohémienne. — Il avait fait des Contes en vers, des Chansons, et d'autres morceaux de Poé-

sie, où brillent l'élégance et l'imagination.

MONTAMY, (Didier-Franç. d'ARCLAIS de) né en Basse-Normandie, premier maître-d'hôtel du duc d'Orléans, fut un amateur éclairé : il mourut à Paris en 1764, âgé de 62 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : La Litogiognosie, trad. de l'allemand de Pott, 1753, 2 vol. *in*-12. — Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine, précédé de l'Art de peindre sur l'émail, réimpr. à Paris en 1765, *in*-12. — Diderot, auquel il le remit en mourant, en a été l'éditeur, et l'a augmenté.

MONTAN, (Philippe) savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, était bon critique. Il enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douay, où il fonda trois bourses pour de pauvres écoliers, et où il mourut vers 1575. Erasme était son ami. On lui doit la révision de quelques Traités de St.-Jean-Chrysostôme et de Théophilacte, publiés en 1554.

MONTANCLOS, (C. de) a traduit en vers français : La Jérusalem délivrée du Tasse, 1786, *in*-12.

MONTANCLOS (Mme. de) a donné : Journal des Dames, 1774, *in*-12. — Les choix des Fées par l'Amour et l'Hymen à la naissance du Dauphin, comédie en 1 acte, en prose, 2782. — Le Déjeûner interrompu, comédie en 2 actes, en prose, 1783. — Robert le bossu et sa suite. — Les Habitans de Vaucluse. — Le Fauteuil. — Œuvres diverses en vers et en prose, Paris, 1791, 2 vol. *in*-12. — Plusieurs Pièces fugitives.

MONTARGON, (Robert-François de) augustin, né à Paris le 27 mai 1705, se distingua dans la chaire. Il périt à Plombières, dans la crûe d'eau qu'éprouva cette ville dans la nuit du 24 au 25 juillet 1770. On compte parmi ses ouvrages : Le Dictionnaire apostolique, 13 vol. *in*-8°. — Recueil d'Eloquence sainte, 1 vol. *in*-12. — Histoire de l'Institution de la fête du St.-Sacrement, *in*-12.

MONTAUBAN, (Jacques POUSSET de) avocat et échevin de Paris, mort en 1685, est auteur de quelques pièces de théâtre : Zénobie; Seleucus; Indegonde; Panurge, etc. Il était lié avec Despréaux, Racine et Chapelle.

MONTAUDOIN, (Jean-Gabriel) né à Nantes le 25 septembre 1722, mort en 178*. On a de lui : Supplément à l'Essai sur la police des grains. —Mémoires sur la politique, l'hist. naturelle, le commerce

[illegible]

[illegible] fondemens de la [illegible] 4°. Cet ou- [illegible] par la force [illegible] et par di- [illegible], c'est [illegible] et la [illegible] il [illegible] ; [illegible] ; [illegible] autres écrits [illegible].

[illegible] Charles de) [illegible], est [illegible] Mémoires in- [illegible] 13, en [illegible] sur le [illegible]. On lui [illegible] une Dissertat. [illegible] prouver [illegible] séculiers [illegible] sur les [illegible] taxe, [illegible] du clergé. [illegible]

[illegible] de Var- [illegible]) poëte, [illegible] de Fa- [illegible], est [illegible] intrigues, [illegible] merveilleuse, [illegible] que par [illegible] poésie. Il [illegible] qu'il [illegible] lieues [illegible] des [illegible] Religion- [illegible] son corps [illegible] le con- [illegible] membres [illegible] jeté au feu [illegible]. Cet arrêt [illegible] octobre 1641.

On

On a de lui : Un Traité de l'économie, *in*-4°. — Des tragédies ; savoir : L'Ecossaise ; la Carthaginoise ; les Lacènes ; David ; Aman ; Hector. — Il a donné une Pastorale en 5 actes. — Un Poëme, divisé en 4 livres, intitulé : Susanne ou la Chasteté, *in*-12 et *in*-8°. — Des Sonnets, etc. Ce sont autant de productions de la médiocrité, pour ne rien dire de plus.

Mont-Doré, (Pierre) en latin *Mons-Aureus*, natif de Paris, et conseiller, ou selon d'autres maître-des-requêtes, fut chassé d'Orléans à cause de son attachement au calvinisme. Il se retira à Saucerre, où il mourut en 1570. On a de lui un Commentaire sur le 9e livre d'Euclide.

Mont-d'Orge, (Antoine Gautier de) maître de la chambre-aux-deniers du roi, membre de l'acad. de Lyon, sa patrie, naquit en 1727, et mourut à Paris en 1768. Il aimait les arts, et encourageait les artistes ; il aurait pu se faire un nom dans la littérature, s'il eût dérobé en faveur des Muses, quelques momens aux affaires et aux plaisirs. On a de lui : Les paroles des Fêtes d'Hébé, ballet en 4 entrées, plus connu sous le nom des Talens lyriques. — L'Opéra de société, joué en 1762. — Réflexions d'un peintre sur l'opera, 1741, *in*-12. — L'Art d'imprimer les Tableaux en 3 couleurs, 1755, *in*-8°, brochure où l'on trouve des détails curieux, etc.

Montegut, (*voyez* Segla femme de).

Montenault-d'Egly, (Charles-Philippe) né à Paris en 1796, membre de l'acad. des belles-lettres, longtems auteur du Journal de Verdun, mourut à Paris en 1749. On a de lui : L'Histoire des rois des Deux-Siciles, de la Maison de France, 1741, 4 vol. *in*-12. — La Callipédie, ou la manière d'avoir de beaux enfans, traduite en prose du poëme latin de Claude Quillet, *in*-12.

Montesquieu, (Charles de Secondat, baron de la Brède et de) président à-mortier au parlement de Bordeaux, membre de l'académie française, de celle de Prusse, et de la société royale de Londres, naquit au château de la Bréde de Bordeaux le 18 janvier 1689, d'une famille noble de Guyenne. Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat : il annonça de bonne heure ce qu'il devait être ; et son père donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance et de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparait déjà les matériaux de l'*Esprit des Lois*, par un extrait raisonné des immenses

et l'économie. — Des Notices historiques sur des gens de lettres. — Des Poésies dans les Journaux ; — et des Mélanges.

MONTAULT, (Philippe de) duc de Navailles, pair et maréchal de France, commanda l'aîle gauche de l'armée française à la bataille de Senef, obtint le bâton de maréchal de France, le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, la place de gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume, et mourut à Paris en 1684, à 65 ans. Ses Mém. ont été impr. en 1701, *in*-12.

MONTAZET, (Antoine de MALVIN de) né en 1712 dans le diocèse d'Agen, fut nommé évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758, et mourut à Paris le 2 mai 1788. L'acad. française le mit au nombre de ses membres en 1757, et il ne dut pas ce choix à ses dignités, mais à ses talens. Une mémoire heureuse, une imagination brillante, un esprit également propre aux affaires et aux belles-lettres, le distinguèrent de bonne heure. Son éloquence était élevée, noble, énergique et bien nourrie. Ce caractère se montre dans ses différens ouvrages. Les principaux sont : Lettre à l'archevêque de Paris, 1760, *in*-4° et *in*-12. — Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité et les fondemens de la religion, 1776, *in*-4°. Cet ouvrage remarquable par la force du raisonnement, et par divers traits d'éloquence, l'est encore par la sagesse et la modération avec laquelle il est écrit. — Des Mandemens ; des Instructions pastorales ; un Catéchisme, et d'autres écrits à l'usage de son diocèse.

MONTCHAL, (Charles de) archevêque de Toulouse, est connu par des Mémoires imprimés à Rotterdam 1718, en 2 vol. *in*-12. Ils roulent sur le cardinal de Richelieu. On lui attribue encore une Dissertat. où il entreprend de prouver que les puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe, sans le consentement du clergé. Il mourut en 1651.

MONTCHRÉTIEN DE VATTEVILLE, (Antoine) poète, fils d'un apothicaire de Falaise en Normandie, est plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse, et par ses aventures, que par son talent pour la poésie. Il fut tué dans une affaire qu'il eut à Tourailles, à cinq lieues de Falaise, où il levait des régimens pour les Religionnaires. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 21 octobre 1621.

On

On a de lui : Un Traité de l'économie, *in*-4°. — Des tragédies ; savoir : L'Ecossaise ; la Carthaginoise ; les Lacènes ; David ; Aman ; Hector. — Il a donné une Pastorale en 5 actes. — Un Poëme, divisé en 4 livres, intitulé : Susanne ou la Chasteté, *in*-12 et *in*-8°. — Des Sonnets, etc. Ce sont autant de productions de la médiocrité, pour ne rien dire de plus.

Mont-Doré, (Pierre) en latin *Mons-Aureus*, natif de Paris, et conseiller, ou selon d'autres maître-des-requêtes, fut chassé d'Orléans à cause de son attachement au calvinisme. Il se retira à Saucerre, où il mourut en 1570. On a de lui un Commentaire sur le 9e livre d'Euclide.

Mont-d'Orge, (Antoine Gautier de) maître de la chambre-aux-deniers du roi, membre de l'acad. de Lyon, sa patrie, naquit en 1727, et mourut à Paris en 1768. Il aimait les arts, et encourageait les artistes; il aurait pu se faire un nom dans la littérature, s'il eût dérobé en faveur des Muses, quelques momens aux affaires et aux plaisirs. On a de lui : Les paroles des Fêtes d'Hébé, ballet en 4 entrées, plus connu sous le nom des Talens lyriques. — L'Opéra de société, joué en 1762. — Réflexions d'un peintre sur l'opera, 1741, *in*-12. — L'Art d'imprimer les Tableaux en 3 couleurs, 1755, *in*-8°, brochure où l'on trouve des détails curieux, etc.

Montegut, (*voyez* Segla femme de).

Montenault-d'Egly, (Charles-Philippe) né à Paris en 1796, membre de l'acad. des belles-lettres, longtems auteur du Journal de Verdun, mourut à Paris en 1749. On a de lui : L'Histoire des rois des Deux-Siciles, de la Maison de France, 1741, 4 vol. *in*-12. — La Callipédie, ou la manière d'avoir de beaux enfans, traduite en prose du poëme latin de Claude Quillet, *in*-12.

Montesquieu, (Charles de Secondat, baron de la Brède et de) président à-mortier au parlement de Bordeaux, membre de l'académie française, de celle de Prusse, et de la société royale de Lourdres, naquit au château de la Bréde de Bordeaux le 18 janvier 1689, d'une famille noble de Guyenne. Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat : il annonça de bonne heure ce qu'il devait être ; et son père donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance et de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparait déjà les matériaux de l'*Esprit des Lois*, par un extrait raisonné des immenses

bientôt pour se livrer entièrement à la littérature. Il ne se délassait de ses études que par une autre espèce de travail, et donnait à la poésie les momens où il avait besoin de repos. Le premier essai qu'il rendit public en ce genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta le premier des prix de poésie que proposa l'académie française. Le sujet était l'Abolition du duel par Louis XIV. Deux ans après, il remporta un second prix de poésie, dont le sujet était : *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV*. Un nouveau sujet de prix, l'*Education du Dauphin*, procura à la Monnoye une troisième couronne. Cette suite continue de succès faisait désirer aux amis éclairés que l'auteur avait à Paris, qu'il vînt s'y établir sans délai, et jouir pleinement, sur ce grand théâtre, de tous les avantages que devaient lui procurer ses talens, ses travaux et sa renommée. Mais la Monnoye, qui joignait à la modestie la plus sincère, l'amour de la solitude et du repos, et qui venait d'ailleurs de contracter, au sein de sa patrie, un mariage heureux, préféra la douce tranquillité dans laquelle il vivait, à l'éclat d'une gloire qui pouvait éveiller l'envie. La Monnoye continua à se présenter au concours pour obtenir des nouvelles couronnes. Il obtint le prix en 1683 sur ce sujet : *Sur les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*. Et enfin en 1685, *Sur la gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause*. L'académie française se l'associa en 1713, et il était bien juste qu'un athlète, qui avait été couronné si souvent, fût assis avec ses juges. La poésie ne faisait pas la principale occupation de la Monnoye; il avait su joindre, dès sa plus tendre jeunesse, le savant au poète. Les bibliographes le regardaient comme leur oracle. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit; son caractère était gai et égal, poli et officieux. Ses principaux ouvr. sont : Des poésies françaises, *in*-8°. imprimées en 1716 et en 1721. — De nouvelles poésies, imprimées à Dijon, en 1743, *in*-8°. — Des Noëls bourguignons, 1728 et 1737, *in*-8°. — Des remarques sur le *Menagiana*, de l'édit. de 1715 en 4 vol. *in*-12, avec une Dissertation curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. — De savantes Notes sur la Bibliothèque choisie de Colomiès. — Des remarques sur les jugemens des savans de Baillet, et sur l'anti-Baillet de Ménage. — Des Remarques sur les bibliothèques de du Verdier et de la Croix-du-Maine, Paris, 1772, 5 vol. *in*-4°. — Des Notes sur l'édition de Rabelais, 1715. — C'est à la Mon-

noye

noye qu'on doit l'édition de plusieurs de nos poètes français, imprimés chez Coustelier; et le Recueil des pièces choisies en prose et en vers, publié en 1714, à Paris sous le titre d'Hollande.

Monroy. (J. S.) On a de lui: Traité d'architecture pratique, 1785, *in*-8°, 1791, *in*-8°.

Monstier, (Artus du) récollet, né à Rouen, a travaillé sur l'histoire de sa province. Il en a composé 5 vol. *in*-fol. Le 3e qui traite des abbayes, a paru à Rouen en 1663, *in*-fol. sous le titre de *Neustria Pia*; livre rare. L'auteur mourut en 1662, pendant qu'on imprimait ce volume, ce qui sans doute a empêché les autres de paraître. On a encore de Monstier: De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfans de France, Paris 1638, *in*-8°. — La Piété française envers la Ste.-Vierge Notre-Dame de Liesse, Paris, 1637, *in*-8°.

Monstrelet, (Enguerrand de) né à Cambrai, au 15e siècle, mourut dans cette ville en 1553. Il a laissé une Chronique ou Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son tems, depuis l'an 1400, jusqu'en 1467. L'édition la plus ample est celle de 1572, Paris, 2 vol. *in*-fol.

Montagnac, (Louis Laurent Joseph de) né le 16 mai 1731, est auteur des ouvrages suivans: Amusemens philosophiques, 1764, 2 vol. *in*-12. —La Fille de seize ans, com. en 3 actes en vers, 1764, *in*-8°. — Mém. du chevalier de Kilpar, 1768, 2 vol. *in*-12. — Eloge du chevalier de Fontenay, 1770, *in*-8°. — Esprit de Mme de Maintenon, 1771, *in*-12. — Esprit du comte de Bussy Rabuttin, 177*. *in*-12. — Mém. de miladi Varmont, 1778, *in*-8°.

Montagne ou Montaigne, (Michel de) naquit au château de ce nom, dans le Périgord en 1533, et mourut en 1592. Son enfance annonça les plus heureuses dispositions, et son père les cultiva avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut en état de parler, il lui donna un maître qui ne s'annonçait qu'en latin, aussi le jeune Montagne entendait très-bien cette langue à l'âge de 6 ans. On lui apprit ensuite le grec, par forme d'amusement. Son père portait ses soins et ses attentions pour lui au point qu'il ne le faisait éveiller le matin qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'était gâter le jugement des enfans, que de les éveiller en sursaut. Dès l'âge de 13 ans il avait achevé ses études

bientôt pour se livrer entièrement à la littérature. Il ne se délassait de ses études que par une autre espèce de travail, et donnait à la poésie les momens où il avait besoin de repos. Le premier essai qu'il rendit public en ce genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta le premier des prix de poésie que proposa l'académie française. Le sujet était l'Abolition du duel par Louis XIV. Deux ans après, il remporta un second prix de poésie, dont le sujet était : *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV*. Un nouveau sujet de prix, l'*Education du Dauphin*, procura à la Monnoye une troisième couronne. Cette suite continue de succès faisait désirer aux amis éclairés que l'auteur avait à Paris, qu'il vînt s'y établir sans délai, et jouir pleinement, sur ce grand théâtre, de tous les avantages que devaient lui procurer ses talens, ses travaux et sa renommée. Mais la Monnoye, qui joignait à la modestie la plus sincère, l'amour de la solitude et du repos, et qui venait d'ailleurs de contracter, au sein de sa patrie, un mariage heureux, préféra la douce tranquillité dans laquelle il vivait, à l'éclat d'une gloire qui pouvait éveiller l'envie. La Monnoye continua à se présenter au concours pour obtenir des nouvelles couronnes. Il obtint le prix en 1683 sur ce sujet : *Sur les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*. Et enfin en 1685, *Sur la gloire acquise par le roi en se condamnant en sa propre cause*. L'académie française se l'associa en 1713, et il était bien juste qu'un athlète, qui avait été couronné si souvent, fût assis avec ses juges. La poésie ne faisait pas la principale occupation de la Monnoye; il avait su joindre, dès sa plus tendre jeunesse, le savant au poète. Les bibliographes le regardaient comme leur oracle. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit; son caractère était gai et égal, poli et officieux. Ses principaux ouvr. sont : Des poésies françaises, *in*-8°. imprimées en 1716 et en 1721. — De nouvelles poésies, imprimées à Dijon, en 1743, *in*-8°. — Des Noëls bourguignons, 1728 et 1737, *in*-8°. — Des remarques sur le *Menagiana*, de l'édit. de 1715 en 4 vol. *in*-12, avec une Dissertation curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. — De savantes Notes sur la Bibliothèque choisie de Colomiès. — Des remarques sur les jugemens des savans de Baillet, et sur l'anti-Baillet de Ménage. — Des Remarques sur les bibliothèques de du Verdier et de la Croix-du-Maine, Paris, 1772, 5 vol. *in*-4°. — Des Notes sur l'édition de Rabelais, 1715. — C'est à la Monnoye

noye qu'on doit l'édition de plusieurs de nos poètes français, imprimés chez Coustelier; et le Recueil des pièces choisies en prose et en vers, publié en 1714, à Paris sous le titre d'Hollande.

Monroy. (J. S.) On a de lui : Traité d'architecture pratique, 1785, *in*-8°, 1791, *in*-8°.

Monstier, (Artus du) récollet, né à Rouen, a travaillé sur l'histoire de sa province. Il en a composé 5 vol. *in*-fol. Le 3e qui traite des abbayes, a paru à Rouen en 1663, *in*-fol. sous le titre de *Neustria Pia*; livre rare. L'auteur mourut en 1662, pendant qu'on imprimait ce volume, ce qui sans doute a empêché les autres de paraître. On a encore de Monstier : De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfans de France, Paris 1638, *in*-8°. — La Piété française envers la Ste.-Vierge Notre-Dame de Liesse, Paris, 1637, *in*-8°.

Monstrelet, (Enguerrand de) né à Cambrai, au 15e siècle, mourut dans cette ville en 1553. Il a laissé une Chronique ou Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son tems, depuis l'an 1400, jusqu'en 1467. L'édition la plus ample est celle de 1572, Paris, 2 vol. *in*-fol.

Montagnac, (Louis Laurent Joseph de) né le 16 mai 1731, est auteur des ouvrages suivans : Amusemens philosophiques, 1764, 2 vol. *in*-12. —La Fille de seize ans, com. en 3 actes en vers, 1764, *in*-8°. — Mém. du chevalier de Kilpar, 1768, 2 vol. *in*-12. — Eloge du chevalier de Fontenay, 1770, *in*-8°. — Esprit de Mme de Maintenon, 1771, *in*-12. — Esprit du comte de Bussy Rabuttin, 177*. *in*-12. — Mém. de miladi Varmont, 1778, *in*-8°.

Montagne ou Montaigne, (Michel de) naquit au château de ce nom, dans le Périgord en 1533, et mourut en 1592. Son enfance annonça les plus heureuses dispositions, et son père les cultiva avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut en état de parler, il lui donna un maître qui ne s'annonçait qu'en latin, aussi le jeune Montagne entendait très-bien cette langue à l'âge de 6 ans. On lui apprit ensuite le grec, par forme d'amusement. Son père portait ses soins et ses attentions pour lui au point qu'il ne le faisait éveiller le matin qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'était gâter le jugement des enfans, que de les éveiller en sursaut. Dès l'âge de 13 ans il avait achevé ses études

au collége de Bordeaux, sous Grouchy, Buchanan et Muret, personnages illustres par leur goût et leur érudition. Ses progrès sous de tels maîtres ne purent qu'être rapides. Destiné à la robe par son père, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, qu'il exerça pendant quelque tems, et qu'il quitta ensuite, par dégoût, pour une profession qui n'avait pour lui que des épines. L'étude de l'homme était la science qui l'attachait le plus. Pour le connaître plus parfaitement, il alla l'observer dans différentes contrées de l'Europe. Il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, et toujours en observateur curieux et en philosophe profond. Son mérite reçut par-tout des distinctions. On l'honora à Rome, où il se trouva en 1581, du titre de *citoyen romain*. Il fut élu la même année maire de Bordeaux, après le maréchal de Biron, et il eut pour successeur le maréch. de Matignon ; mais l'administration de ces deux hommes illustres ne fit pas oublier la sienne. Les Bordelais en furent si satisfaits, qu'en 1582, ils l'envoyèrent à la cour pour y suivre leurs affaires. Après 2 ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut avec éclat quelque tems après aux états de Blois, en 1588. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX le décora du collier de l'ordre de Saint-Michel, *sans qu'il l'eût*, dit-il, *sollicité*. Tranquille enfin, après différentes courses, dans son château de Montagne, il s'y livra tout entier à la philosophie. Un des plaisirs de Montagne était d'étudier l'homme dans des ames neuves, comme dans celles des enfans et des gens de la campagne. L'amitié lui fit éprouver ses douceurs. Les noms de la Béotie et de Mlle. de Gournay, qui furent ses amis, passeront à la postérité à côté du sien. Il s'engagea dans les liens du mariage ; mais ce fut moins son propre choix que l'exemple et des circonstances étrangères qui lui firent contracter cet engagement. Ennemi de tout embarras, il aimait à se fier à ses domestiques, et un de ses plus doux souhaits dans sa vieillesse était de trouver un gendre, entre les mains de qui il put remettre la souveraine disposition de ses biens, un gendre qui, suivant son expression, sût *appâter* commodément ses vieux ans et les endormir. Sa philosophie enfin consistait principalement à goûter les douceurs de son état. *J'ai*, disait-il, *un dictionnaire tout à part moi : je passe le tems quand il est mauvais et incommode ; quand il est bon je ne le veux point passer : je le retarde, je m'y*

tiens. Il conserva toute sa vie la plus grande vénération pour la mémoire de son père. Il gardait avec un soin religieux les meubles qui avaient servi à son usage, et croyait ainsi rappeler autour de lui une partie de l'existence de ce père adoré. Lorsqu'il montait à cheval, il portait un manteau qui lui avait appartenu. *Ce n'est point*, disait-il, *par commodité, mais par délices ; il me semble m'envelopper de lui.* Sur la fin de ses jours il se retira dans une de ses terres, pour y mener une vie douce et tranquille; mais il fut exposé, ainsi que les plus honnêtes gens de son tems, aux malheurs des guerres civiles. *Je fus*, dit-il, *pelaud à toutes mains. Au Gibelin j'étais Guelphe, et au Guelphe j'étais Gibelin.* Il eprouva daus sa vieillesse les douleurs de la pierre et mourut à 60 ans. Ses Essais ont été long-tems le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui savaient le français, et on le lit encore aujourd'hui avec délices. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble; mais il est simple, vif, hardi, énergique. Il exprime naïvement de grandes choses. C'est cette naïveté qui plaît. On aime le caractère de l'auteur; on se plaît à se retrouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours et d'opinion avec lui. Jamais auteur ne s'est moins gêné en écrivant, que Montagne, mais on ne conseillerait pas aux auteurs modernes de laisser courir leur plume avec autant de liberté que lui. Malgré les critiques qu'on a faites des Essais, cet ouvrage sera toujours regardé comme une production originale qui sera recherchée avec empressement. C'est à l'auteur du Panthéon d'Aquitaine (Bernardau) (*) qu'on doit la découverte du manuscrit des Essais qui fut déposé aux Feuillans de Bordeaux par la veuve de Montagne, lorsqu'elle y fit transporter le corps de son époux. C'est lui aussi qui a décrit le premier ce précieux autographe dans les journaux, en 1789 et en 1791. Il a également décrit son sarcophage. Dans ses Antiquités Bordelaises, pages 243 et 362, il a rappelé des particularités intéressantes sur sa maison natale, sur sa bibliothèque, et sur son tombeau. Les papiers publics ont annoncé qu'à la fête de la république du 1er. vendémiaire an 9 (22 sept. 1800) les cendres de ce philosophe ont été solemnellement transportées à la bibliothèque publiq. de Bordeaux,

(*) Nous observerons ici que l'article de Bernadau ne nous étant parvenu qu'après l'impression du premier volume, on trouvera la notice bibliographique de ses ouvrages dans le Supplément.

par les soins du préfet du département. Avant cette cérémonie, on mesura le corps du philosophe. Il paraît qu'il n'avait pas plus de cinq pieds de hauteur; mais les os annonçaient une constitution robuste. On cite une particularité sur la décoration du cabinet où Montague travaillait dans son château. Les chevrons de ce cabinet étaient tous couverts de légendes tirées de la Bible, de passages de Boccace, de morceaux de Saint-Augustin, et des poésies d'Ovide. Ces légendes, dont les unes étaient austères et pieuses, les autres plaisantes et souvent grivoises, formaient la bigarrure la plus bizarre. C'est là que Montague composa ses Essais, dont les meilleures éditions sont celles de Bruxelles, 3 vol. *in*-12, 1659; de Coste, 3 vol. *in*-4°, avec des notes et la traduction des passages grecs, latins et italiens. On a ajouté à cette édition un supplément *in*-4°, en 1740. — Il en a été fait une à Trévoux, en 6 vol. *in*-12. Outre les Essais, nous avons les Voyages de Montagne qui parurent en 1772, 1 vol. *in*-4° et 3 vol. *in*-12, avec des notes. — Une traduction de la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde, *in*-8°. — Une édition des ouvrages de la Boétie. — Bastien a publié une édition *in*-8° des Essais de Montagne, qui est estimée.

Montagne de Pongins a publié : Le grand Œuvre de l'agriculture, Paris, 1779, *in*-12.

Montagne, (Etienne de la) médecin. On a de lui : *Quæstiones medicæ : an febri malignæ simpliciter dictæ purgantia ?* 1756, *in*-4°. — Lettre à Mr. G., doct. en médecine, 1761, *in*-12. — Lettre à M. Castetberg, 1762, *in*-12. — Essai sur les fièvres aiguës, Bordeaux, 1762, *in*-12.

Montagne, (Pierre de la) a donné : La Lévite conquise, poëme en 2 chants, Paris, 1782, *in*-8°. — La Théâtromanie, comédie en 2 actes et en vers 1783, *in*-8°. — L'Enthousiasme, com. en 2 actes et en vers; 1784, *in*-8°. — La Physicienne, com. en 1 acte et en vers; et le Café de Rouen, comédie en 2 actes, 1786, *in*-8°. — Mémoires relatifs à l'état de l'Inde, par Warren Hastings, trad. Paris, 1788, *in*-8°. — De l'influence des passions sur les maladies du corps humain, trad. 1788, gr. *in*-8°. — La Visite d'été, trad. de l'anglais, 1788, 2 v. gr. *in*-12. — Poésies diverses, 1789, *in*-8°. — Cornelia Sedley, trad. de l'anglais, Paris, 1789, 4 vol. *in*-12. — Arabelle et Altamont, tragédie en 3 actes, en vers, 1792, *in*-8°. — Quelques écrits de Xénophon, trad. du grec,

1795, *in*-8°. — Ethelinde, ou la Recluse du lac, par Charlotte Smith, trad. de l'anglais, 1796, *in*-8°.

MONTALEMBERT, (Marc-René de) doyen des généraux français, doyen de l'acad. des sciences, né à Angoulême le 16 juillet 1714, mourut à Paris en l'an VIII (1799), âgé de 86 ans. Sa famille était déjà illustrée depuis long-tems dans les armes, et Brantome, dans ses Mémoires, célèbre un de ses aïeux (André de Montalembert, comte d'Essé) comme s'étant distingué au siége de Térouanne, dont il était gouverneur, et où il mourut sur la brêche le 12 juin 1553. Le jeune Montalembert entra au service en 1732, et se trouva aux siéges de Kell et de Philisbourg en 1736 : il fut ensuite capitaine des Gardes du prince de Conti. Ses occupations militaires ne l'empêchèrent pas de se livrer à presque tous les genres de sciences et d'arts. Les Mémoires de l'académie, où il fut reçu, comme associé libre, en 1747, contiennent un assez grand nombre de pièces intéressantes de sa plume, entre autres un Mémoire sur l'évaporation des salines de Turckeim dans le Palatinat; sur la rotation des boulets, sur la qualité de la fonte des canons, sur la manière de changer les cheminées en poëles, sur une fontaine, où l'on trouve des brochets borgnes et aveugles. En 1750 jusqu'à 1755, il établit des forges dans l'Angoumois et le Perigord, et il fit fondre des canons pour la marine, qui lui dut à cette époque l'avantage d'être pourvue de toute l'artillerie, dont elle avait besoin. Pendant les campagnes de 1757 à 1761, il fut employé par la France aux armées suédoise et russe, et ensuite en Bretagne et dans l'Isle-d'Oléron, pour la fortifier. On a de lui 3 vol. de la correspondance qu'il entretint avec les généraux et les ministres pendant cet espace de tems. Ces lettres peuvent être regardées comme une partie intéressante de l'Histoire de la guerre de sept ans, et l'on y voit l'importance des services qu'il avait rendus à la France. En 1776, il donna le 1er vol. d'un immense ouvrage sur la fortification perpendiculaire, et l'art défensif; il y montre les inconvéniens des systêmes anciens, et y substitue celui des casemates qui fournissent un feu, tel qu'une place fortifiée à sa manière lui paraît devoir être inexpugnable. On a beaucoup attaqué son systême; mais on voit dans son ouvrage une foule de lettres de gens du premier mérite qui applaudissent à ses travaux. Cet ouvrage, que Montalembert a poussé jusqu'à 10 vol. *in*-4°, avec quantité de planches, contient sur toutes les parties de l'art militaire, les

détails les plus complets qu'on ait jamais donnés, l'histoire des siéges les plus fameux, les machines les plus intéressantes, un nouvel affût, un nouveau fusil; des idées neuves sur les guerres, dont il a été acteur ou témoin; des plans de villes et de ports; leurs défauts et leurs améliorations possibles, la critique des généraux, des ingénieurs, des administrateurs; car son rang, son âge, et son expérience, lui avaient donné le droit de dire son avis malgré toute considération et tout motif d'intérêt. A ces 10 vol., dont le dernier parut en 1792, il faut ajouter six cahiers de supplément, dont le dernier, publié le 17 germinal en VI (1798), contient la description d'un affût pour la marine plus perfectionné et plus efficace. En 1779, Montalembert fut chargé de faire construire, à l'Isle-d'Aix, un fort en bois. Deux ans lui suffirent pour l'exécution de cet ouvr. étonnant, dont la solidité était telle qu'on y tira 500 coups de canon, sans causer le moindre ébranlement. Dans un Mémoire qu'il publia en 1790, on voit qu'il avait été dépossédé tyranniquement de ses forges, et qu'ayant 6 millions à réclamer, il fut réduit à une pension mal payée : sa fortune allant en décroissant, il fut obligé de vendre sa terre qu'il avait en Angoumois, qui lui fut payée en assignats, et qui ne put le tirer de la détresse, où il a passé le reste de sa vie. Il s'était marié en premières nôces en 1770; l'absence de sa femme l'obligea à se divorcer en l'an II (1794), et il épousa ensuite une jeune fille, à qui il avait eu les plus grandes obligations pendant le tems de la terreur. L'activité de son génie n'avait rien souffert de son grand âge. A 86 ans, il se présenta à l'institut, pour y lire un Mémoire sur les affûts de marine, et il le prononça avec une voix forte et un développement d'idées qui pénétrèrent tous les assistans de la plus profonde vénération. Cette force de tête s'est soutenue jusqu'à la fin: quelques mois avant sa mort, il écrivait des Réflexions sur le siége de St.-Jean d'Acre, qui fournissait une nouvelle preuve de son système défensif; mais l'hiver qui suivit, lui occasionna un catarrhe qui dégénéra en hydropisie, et qui l'enleva. Montalembert avait été un homme aimable, et il conserva jusqu'à ses derniers instans, sa gaieté et sa douceur. En 1784, il avait composé des pièces qui furent jouées sur un théâtre de société, où les personnes les plus distinguées de la cour se faisaient un plaisir d'assister. Ces pièces sont : La Statue; la Bergère de qualité, et la Bohémienne. — Il avait fait des Contes en vers, des Chansons, et d'autres morceaux de Poé-

sie, où brillent l'élégance et l'imagination.

MONTAMY, (Didier-Franç. d'ARCLAIS de) né en Basse-Normandie, premier maître-d'hôtel du duc d'Orléans, fut un amateur éclairé : il mourut à Paris en 1764, âgé de 62 ans. Il est auteur des ouvrages suivans : La Litogiognosie, trad. de l'allemand de Pott, 1753, 2 vol. *in*-12. — Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine, précédé de l'Art de peindre sur l'émail, réimpr. à Paris en 1765, *in*-12. — Diderot, auquel il le remit en mourant, en a été l'éditeur, et l'a augmenté.

MONTAN, (Philippe) savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, était bon critique. Il enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douay, où il fonda trois bourses pour de pauvres écoliers, et où il mourut vers 1575. Erasme était son ami. On lui doit la révision de quelques Traités de St.-Jean-Chrysostôme et de Théophilacte, publiés en 1554.

MONTANCLOS, (C. de) a traduit en vers français : La Jérusalem délivrée du Tasse, 1786, *in*-12.

MONTANCLOS (Mme. de) a donné : Journal des Dames, 1774, *in*-12. — Les choix des Fées par l'Amour et l'Hymen à la naissance du Dauphin, comédie en 1 acte, en prose, 2782. — Le Déjeûner interrompu, comédie en 2 actes, en prose, 1783. — Robert le bossu et sa suite. — Les Habitans de Vaucluse. — Le Fauteuil. — Œuvres diverses en vers et en prose, Paris, 1791, 2 vol. *in*-12. — Plusieurs Pièces fugitives.

MONTARGON, (Robert-François de) augustin, né à Paris le 27 mai 1705, se distingua dans la chaire. Il périt à Plombières, dans la crûe d'eau qu'éprouva cette ville dans la nuit du 24 au 25 juillet 1770. On compte parmi ses ouvrages : Le Dictionnaire apostolique, 13 vol. *in*-8°. — Recueil d'Eloquence sainte, 1 vol. *in*-12. — Histoire de l'Institution de la fête du St.-Sacrement, *in*-12.

MONTAUBAN, (Jacques POUSSET de) avocat et échevin de Paris, mort en 1685, est auteur de quelques pièces de théâtre : Zénobie ; Seleucus ; Indegonde ; Panurge, etc. Il était lié avec Despréaux, Racine et Chapelle.

MONTAUDOIN, (Jean-Gabriel) né à Nantes le 25 septembre 1722, mort en 178*. On a de lui : Supplément à l'Essai sur la police des grains. — Mémoires sur la politique, l'hist. naturelle, le commerce

et l'économie. — Des Notices historiques sur des gens de lettres. — Des Poésies dans les Journaux; — et des Mélanges.

Montault, (Philippe de) duc de Navailles, pair et maréchal de France, commanda l'aîle gauche de l'armée française à la bataille de Senef, obtint le bâton de maréchal de France, le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, la place de gouverneur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume, et mourut à Paris en 1684, à 65 ans. Ses Mém. ont été impr. en 1701, *in*-12.

Montazet, (Antoine de Malvin de) né en 1712 dans le diocèse d'Agen, fut nommé évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758, et mourut à Paris le 2 mai 1788. L'acad. française le mit au nombre de ses membres en 1757, et il ne dut pas ce choix à ses dignités, mais à ses talens. Une mémoire heureuse, une imagination brillante, un esprit également propre aux affaires et aux belles-lettres, le distinguèrent de bonne heure. Son éloquence était élevée, noble, énergique et bien nourrie. Ce caractère se montre dans ses différens ouvrages. Les principaux sont: Lettre à l'archevêque de Paris, 1760, *in*-4° et *in*-12. — Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité et les fondemens de la religion, 1776, *in*-4°. Cet ouvrage remarquable par la force du raisonnement, et par divers traits d'éloquence, l'est encore par la sagesse et la modération avec laquelle il est écrit. — Des Mandemens; des Instructions pastorales; un Catéchisme, et d'autres écrits à l'usage de son diocèse.

Montchal, (Charles de) archevêque de Toulouse, est connu par des Mémoires imprimés à Rotterdam 1718, en 2 vol. *in*-12. Ils roulent sur le cardinal de Richelieu. On lui attribue encore une Dissertat. où il entreprend de prouver que les puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe, sans le consentement du clergé. Il mourut en 1651.

Montchrétien de Vatteville, (Antoine) poète, fils d'un apothicaire de Falaise en Normandie, est plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse, et par ses aventures, que par son talent pour la poésie. Il fut tué dans une affaire qu'il eut à Tourailles, à cinq lieues de Falaise, où il levait des régimens pour les Religionnaires. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 21 octobre 1621.

On

On a de lui : Un Traité de l'économie, *in*-4°. — Des tragédies ; savoir : L'Ecossaise ; la Carthaginoise ; les Lacènes ; David ; Aman ; Hector. — Il a donné une Pastorale en 5 actes. — Un Poëme, divisé en 4 livres, intitulé : Susanne ou la Chasteté, *in*-12 et *in*-8°. — Des Sonnets, etc. Ce sont autant de productions de la médiocrité, pour ne rien dire de plus.

MONT-DORÉ, (Pierre) en latin *Mons-Aureus*, natif de Paris, et conseiller, ou selon d'autres maître-des-requêtes, fut chassé d'Orléans à cause de son attachement au calvinisme. Il se retira à Sancerre, où il mourut en 1570. On a de lui un Commentaire sur le 9e livre d'Euclide.

MONT-D'ORGE, (Antoine GAUTIER de) maître de la chambre-aux-deniers du roi, membre de l'acad. de Lyon, sa patrie, naquit en 1727, et mourut à Paris en 1768. Il aimait les arts, et encourageait les artistes ; il aurait pu se faire un nom dans la littérature, s'il eût dérobé en faveur des Muses, quelques momens aux affaires et aux plaisirs. On a de lui : Les paroles des Fêtes d'Hébé, ballet en 4 entrées, plus connu sous le nom des Talens lyriques. — L'Opéra de société, joué en 1762. — Réflexions d'un peintre sur l'opera, 1741, *in*-12. — L'Art d'imprimer les Tableaux en 3 couleurs, 1755, *in*-8°, brochure où l'on trouve des détails curieux, etc.

MONTEGUT, (*voyez* SEGLA femme de).

MONTENAULT-D'EGLY, (Charles-Philippe) né à Paris en 1796, membre de l'acad. des belles-lettres, longtems auteur du Journal de Verdun, mourut à Paris en 1749. On a de lui : L'Histoire des rois des Deux-Siciles, de la Maison de France, 1741, 4 vol. *in*-12. — La Callipédie, ou la manière d'avoir de beaux enfans, traduite en prose du poëme latin de Claude Quillet, *in*-12.

MONTESQUIEU, (Charles de SECONDAT, baron de la BRÈDE et de) président à-mortier au parlement de Bordeaux, membre de l'académie française, de celle de Prusse, et de la société royale de Londres, naquit au château de la Brède de Bordeaux le 18 janvier 1689, d'une famille noble de Guyenne. Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat : il annonça de bonne heure ce qu'il devait être ; et son père donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance et de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparait déjà les matériaux de l'*Esprit des Lois*, par un extrait raisonné des immenses

vol. qui composent le corps du droit civil. Cependant l'étude de la jurisprudence, quoique moins aride pour Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivait en philosophe, ne suffisait pas à l'étendue et à l'activité de son génie ; il approfondissait dans le même tems des matières encore plus importantes. Un oncle paternel, président à-mortier au parlement de Bordeaux, laissa ses biens et sa charge à Montesquieu, qui était alors conseiller au parlement de Bordeaux. Il fut reçu président le 13 juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du roi, sa compagnie le chargea de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt. Placé entre le trône et le peuple, il remplit, en magistrat plein de courage, l'emploi si noble et si peu envié, de faire parvenir au souverain le cri des malheureux. Il fut reçu le 3 avril 1716 dans l'académie de Bordeaux, qui ne faisait que de naître. Nullement empressé de se montrer au public, Montesquieu semblait attendre, selon l'expression d'un grand génie, *un âge mûr pour écrire ;* ce ne fut qu'en 1721, c'est-à-dire, âgé de 32 ans, qu'il mit au jour les *Lettres persanes.* La peinture des mœurs orientales, réelles ou supposées, de l'orgueil et du flegme de l'amour asiatique, n'est que le moindre objet de ces lettres ; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satire fine de nos mœurs, et à des matières importantes que l'auteur approfondit en paraissant les effleurer. Malgré les succès de cet ouvrage, Montesquieu ne s'en était point déclaré ouvertement l'auteur. Mais son secret était découvert, et déjà le public le montrait à l'acad. française. L'événement fit voir combien le silence de Montesquieu avait été sage. En effet, la haine sous le nom de zèle se souleva contre les Lettres Persanes. Des délateurs, espèce d'hommes dangereuse et lâche, alarmèrent par un extrait infidèle la piété du ministère. Montesquieu, par le conseil de ses amis soutenu de la voix publique, s'étant présenté pour la place de l'académie française, vacante par la mort de Sacy, le ministre écrivit à cette compagnie que le roi ne donnerait jamais son agrément à l'auteur des Lettres Persannes ; qu'il n'avait point lû ce livre, mais que des personnes en qui il avait confiance lui en avaient fait connaître le poison et le danger. Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvait porter à sa personne et à la tranquillité de sa vie. Il vit le ministre, lui déclara que, par des raisons particulières, il n'avouait point les Lettres persanes ; mais qu'il était encore plus éloigné de désavouer un

ouvrage dont il croyait n'avoir point à rougir, et qu'il devait être jugé d'après une lecture, et non sur une délation. Le ministre prit enfin le parti par où il aurait dû commencer; il lut le livre, aima l'auteur, et apprit à mieux placer sa confiance : l'acad. franç. ne fut point privée d'un de ses plus beaux ornemens; et la France eut le bonheur de conserver un sujet que la superstition ou la calomnie étaient prêtes à lui faire perdre : car Montesquieu avait déclaré au gouvernement, qu'après l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il irait chercher chez les étrangers, qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos, et peut-être les récompenses qu'il aurait dû espérer dans son pays. Montesquieu fut reçu le 24 janvier 1728; son discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion. Le nouvel académicien était d'autant plus digne de ce titre, qu'il avait peu de tems auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entièrement à son génie et à son goût. Il cessa d'être magistrat et ne fut plus qu'homme de lettres. Mais pour se rendre utile par ses ouvrages aux différentes nations, il était nécessaire qu'il les connût; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager. Il alla d'abord à Vienne, où il vit souvent le célèbre prince Eugène. Montesquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie. D'Allemagne il passa en Italie. Il alla de Venise à Rome. Après avoir parcouru l'Italie, Montesquieu vint en Suisse; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin. Il s'arrêta ensuite quelque tems dans les Provinces-Unies. Enfin il se rendit en Angleterre, où il demeura deux ans. De retour enfin dans sa patrie, Montesquieu se retira pendant deux ans à sa terre de la Brede : il y jouit en paix de cette solitude que le spectacle et le tumulte du monde servent à rendre plus agréable; il vécut avec lui-même, après en être sorti si long-tems; et ce qui nous intéresse le plus, il mit la dernière main à son ouvrage *sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, qui parut en 1734. Quelque réputation que Montesquieu se fût acquise par ce dernier ouvrage, et par ceux qui l'avaient précédé, il n'avait fait que se frayer le chemin à une plus grande entreprise, à celle qui a immortalisé son nom. Il donna enfin l'Esprit des lois. A peine cet ouvrage parut-il, qu'il fut recherché avec empressement, sur la réputation de l'auteur; mais bientôt on traita légèrement l'Esprit des lois; le titre même fut un sujet de plaisanterie, et l'un des plus beaux monumens littéraires qui soient sortis de notre

nation fut regardé d'abord par elle avec assez d'indifférence. Montesquieu méprisa sans peine les critiques ténébreuses. L'auteur d'une feuille anonyme et périodique accusa tout à la fois Montesquieu d'être déiste et athée. Le malheur de cet écrivain dût bien le décourager : il voulait perdre un sage, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire ; la *Défense de l'Esprit des lois* parut. Cet ouvrage, par la modération, la vérité, la finesse de plaisanterie qui y règnent, doit être regardé comme un modèle en ce genre. Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvait le rendre odieux sans peine ; il fit mieux, il le rendit ridicule. Pendant que des insectes le tourmentaient dans son propre pays, l'Angleterre élevait un monument à sa gloire. En 1752, Dassier, célèbre par les médailles qu'il a frappées à l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris pour frapper la sienne. Dassier essuya d'abord des difficultés : piqué des refus qu'il éprouvait il dit à Montesquieu : *Croyez - vous qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à refuser ma proposition, qu'à l'accepter ?* Désarmé par cette plaisanterie, Montesquieu laissa faire à Dassier tout ce qu'il voulut. L'auteur de l'Esprit des lois jouissait enfin paisiblement de sa gloire, lorsqu'l tomba malade au commencement de février 1755. Sa santé, naturellement délicate, commençait à s'altérer depuis long-tems par l'effet lent et presqu'infaillible des études profondes, par les chagrins qu'on avait cherché à lui susciter sur son ouvrage. A peine la nouvelle du danger où il était, se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations et de l'inquiétude publique; sa maison ne désemplissait point de personnes de tout rang qui venaient s'informer de son état, les unes par un véritable intérêt, les autres, pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Le roi même en demanda plusieurs fois des nouvelles. La fin de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie; accablé de douleurs cruelles, il conserva jusqu'au dernier moment la paix et l'égalité de son ame. Enfin, après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l'être éternel, il mourut avec la tranquillité d'un homme de bien, qui n'avait jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la vertu et de l'humanité. La France et l'Europe le perdirent le 10 février 1755, à l'âge de 66 ans révolus. Outre les ouvrages que nous avons cités, Montesquieu en a donné plusieurs autres, dont le plus remarquable est le *Temple de Gnide*, qui suivit d'assez près

les Lettres Persanes. On a publié, depuis sa mort, un volume d'œuvres posthumes; mais les éditeurs, loin d'avoir augmenté la gloire de l'auteur de l'Esprit des lois, l'auraient affaiblie, si elle eût pu recevoir quelqu'atteinte. Ses principaux ouvrages sont : les Lettres Persanes, 2 vol. *in*-12. — La Grandeur et la Décadence des Romains, 1 vol. *in* 12. — L'Esprit des lois, 4 vol. *in*-12. — La Défense de l'Esprit des lois, 1 vol. *in*-12. — Le Temple de Gnide, 1 vol. *in*-12. — Des Fragmens sur le Goût. — Son Discours de réception à l'acad. franç. — Des Mélanges, et un vol. de pièces posthumes. Ses Œuvres complètes ont été imprimées en 3 vol. *in*-4°; en 5 v. *in*-8°. Une superbe édition est sortie, depuis peu, des presses de Plassan. Elle a paru *in*-4° en papier vélin, et *in*-8°. Il en a été fait aussi une édition *in*-18. Dans ce moment, on vient d'en donner une nouvelle qui contient toutes les Œuvres posthumes et les notes d'Helvétius sur une partie de l'Esprit des lois, en 8 vol. gr. *in*-8°.

Montesquiou, (Antoine P. de) membre de l'assemb. constituante, ensuite général, a publié plusieurs rapports sur les finances. — Une lettre à Clâvière, 1792, *in*-8°. — Un Mémoire sur les finances, Paris, 1795, *in*-8°. — Sa Correspondance avec les ministres et les généraux.

Montet, (Jacques) apothicaire à Montpellier. On a de lui : L'art de faire le verd-de-gris. — Il a fait des articles de chimie dans l'Encyclopédie.

Montfaucon, (Bernard de) naquit en 1655, au château de Soulage en Languedoc. Il prit d'abord le parti des armes, mais la mort de ses parens l'ayant dégoûté du monde, il se fit bénédictin en 1675. De ce moment, toute son histoire est dans ses ouvrages. En 1698 il fit un voyage en Italie pour y chercher d'anciens manuscrits. De retour à Paris en 1701, il donna une Relation curieuse de son voyage, sous le titre de *Darium italicum*, *in*-4°, qu'il publia en 1702. L'académie des inscriptions se fit un honneur de l'avoir pour membre. Le P. Montfaucon était cher à ses confrères, par la bonté et la candeur de son caractère; aux savans par sa vaste érudition, et à l'Eglise par ses travaux. Cet homme estimable mourut en 1741, à 87 ans. Jamais savant n'a été plus laborieux ni plus fécond que Montfaucon. Le nombre de ses seuls ouvr. *in*-fol. monte à 44. On a de lui : Un vol. *in*-4°. d'*Analectes grecques*, 1688, avec la traduct. latine et des notes, conjointement

avec dom Antoine Poujet et dom Jacques Lopin. — Une nouv. édit. des œuvres de St.-Athanase, en grec et en latin, avec des notes, 16,8, 3 vol. in-fol. — Un Recueil d'ouvr. d'anciens écrivains grecs, 1706 en 2 vol. in-fol. avec la traduction latine; des préfaces, de savantes notes et des dissertations. — Une Traduction française du Philon, de la Vie contemplative, in-12, avec des observations et des lettres. — Un excellent livre intitulé: *Palæographia græca*, in-fol. 1708, dans laquelle il donne des exemples des différentes écritures grecques dans tous les siècles, et entreprend de faire pour le grec, ce que le savant Mabillon a fait pour le latin dans sa Diplomatique. — Deux vol. in-fol. 1713, de ce qui nous reste des Hexaples d'Origène. — *Bibliotheca Coisliniana*, in-fol. — L'Antiquité expliquée, en latin et en français, avec fig. 1719, en 10 vol. in-fol. auxquels il ajouta en 1724, un Supplément en 5 vol. in-fol. — Les Monumens de la monarchie française, 1729, 5 vol. in-fol. avec fig. — Deux autres vol. in-fol. 1739, sous le titre de *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*. — Une nouv. édit. de St.-Jean Chrysostôme, en grec et en latin, avec des préfaces, des notes et des dissertations, 1718 en 13 vol. in-fol. etc. — La vérité de l'histoire de Judith, 1688, in-12. — Quelques autres écrits moins importans que les précédens, mais non moins remplis d'érudition. Le P. de Montfaucon a trop écrit, pour que son style soit toujours élégant et pur. C'est principalement comme érudit qu'on doit le considérer, et non comme écrivain fait pour servir de modèle.

Montfaucon de Rogles, a donné un Traité d'équitation, 1779, in-4°.

Montfleury, (Zacharie-Jacob, dit) naquit en Anjou vers la fin du 16e siècle. Après avoir fait ses études et ses exercices militaires, il fut page chez le duc de Guise. Passionné pour la comédie, il suivit une troupe de comédiens qui parcourait les provinces; et prit, pour se déguiser, le nom de Montfleury, après avoir quitté celui de Jacob qui était son nom de famille. Son talent le rendit bientôt célèbre, et lui procura l'avantage d'être admis dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Il joua dans les premieres représentations du Cid en 1637. Il est auteur d'une tragédie, intitulée: *la mort d'Asdrubal*, faussement attribuée à son fils qui n'avait alors que 7 ans. Montfleury mourut au mois de decemb. 1667, pendant le cours des représentations d'Andromaque. La gloire de Montfleury est d'a-

voir été le premier maître de Baron, qui le surpassa.

Montfleury, (Antoine-Jacob) fils du précédent, naquit à Paris en 1640, et fut élevé avec soin. Son père le destinait au barreau, et le fit même recevoir avocat; mais Montfleury se dégoûta bientôt de cette étude, pour se livrer au plaisir et au théâtre. Il mourut en 1685. On a de lui un grand nombre de comédies, médiocres, ou au-dessous du médiocre. On a recueilli son théâtre en 4 vol. *in*-12, 1775.

Montfleuri, (Jean le Petit de) né à Caen, membre de l'académie de cette ville, mort en 1777 à 79 ans, s'appliqua à la poésie. On a de lui: Ode au cardinal de Fleury, 1727. — Autre sur le papier, 1722.—Autre sur le zèle 1729. — Les grandeurs de la Ste.-Vierge, ode, 1751. — Les grandeurs de J. C., poëme, 1752. — La mort justifiée, poëme; et l'Existence de Dieu et de sa providence, ode, 1761.

Montfleury, (Jean-Baptiste le Petit de) frère du précédent, mort chanoine de Bayeux en 1758, est auteur d'une brochure intitulée: Lettres curieuses et instructives, écrites à un prêtre de l'Oratoire, *in*-12.

Montgaillard, (Pierre-Jean-François de Percin de) évêque de St.-Pons, né en 1633, mourut en 1713, après s'être signalé par ses connaissances dans l'antiquité ecclésiastique. On a de lui un liv. intitulé: Du droit et du devoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses, suivant la tradition de tous les siècles, depuis J.-C. jusqu'à présent, *in*-8°. et d'autres ouvrages.

Montgaillard a publié: Etat de la France au mois de mai 1794, *in*-8°. — Ma conduite pendant le cours de la révolution française, 1795, *in*-8°. — L'an 1795 et conjectures sur les suites de la révolution franç., 1795, *in*-8°.

Montgeron, (Louis Basile Carré de) conseiller au parlement de Paris, fils d'un maître des requêtes, est auteur d'un livre intitulé: La vérité des miracles, opérés par l'intercession du bienheureux Paris, *in*-4°. On le mit d'abord à la Bastille, on le relégua ensuite dans un couvent de bénédictins dans le diocèse d'Avignon, puis à Viviers, puis on l'enferma de nouveau. Ce fut enfin dans la citadelle de Valence qu'il mourut en 1754. Ce sont toutes ces rigueurs qui ont donné à son livre une vogue que sans doute il n'aurait pas eue sans ces circonstances.

Montgolfier, (Joseph) associé de l'institut national. On a de lui : Discours sur l'aérostat, 1783, *in*-8°.—Mémoire sur la machine aérostatique, 1784, *in*-8°. — Les Voyageurs aériens, 1784, *in*-8°.

Montgon, (Charles-Alex. de) né à Versailles en 1690, mourut en 177*, dans un âge avancé. Il entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique. Après avoir passé quelques années auprès de Philippe V, roi d'Espagne, auquel il s'était attache, il revint en France chargé par ce prince de travailler secrètement à lui assurer la succession à la couronne de France, en cas de mort de Louis XV. Il avait ordre de ne point traiter avec le cardinal de Fleury. Cependant il lui confia tout dans les premiers entretiens qu'il eut avec lui. Le cardinal ne conçut pas une idée avantageuse de sa prudence, et les négociations de l'abbé Montgon furent inutiles. Ce fut en partie pour prouver les injustices de ce ministre qu'il publia en 8 vol. *in*-8°. des Mém. 1745, 1753. Ce recueil commence en 1724 et finit en 1753. Quoique le rédacteur se crut très-impartial, on découvre l'exagération dans ses écrits. « Les citations même de l'écriture, et des pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect, dit l'abbé Millot, d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire, le fiel d'un dévôt, avec l'humeur d'un mécontent ».

Montholon, (Jean de) chanoine de S^t.-Victor de Paris, mourut dans cette abbaye le 10 mai 1728. On a de lui : *Promptuarium juris divini et utriusque humani*, Paris, 1520, 2 vol. *in*-fol.

Montholon, (Jacques de) avocat, mort le 17 juillet 1622. On a de lui un Recueil d'arrêts du parlement, qui servent de réglement, 1622, *in*-4°. On a aussi de lui le plaidoyer qu'il fit pour les jésuites, 1612, *in*-8°.

Montignac a donné au théâtre de la rue Favart : Zulime ou l'art et la nature, com. féérie en 3 actes ; c'est Zélisca de la Noue, mise en ariettes, 1778. — Plusieurs autres pièces jouées en société, et sur les théâtres des départemens.

Montigni, (Étienne Mignol de) trésorier de France, de l'académie des sciences, naquit à Paris le 15 décembre 1714, et mourut le 6 mai 1782. Les succès de ses études qu'il fit au collége de Louis-le-grand, furent assez brillans pour inspirer aux jésuites le désir de l'attirer dans leur société ; mais son père ne voulut jamais consentir à cette

vocation

vocation. Pour en empêcher les effets, il fut obligé de l'emmener à la campagne, et alors les sentimens naturels que ses maîtres avaient étouffés, rentrèrent facilement dans un cœur qui était fait pour en suivre les douces impressions. Le jeune Montigny se lia avec les savans qui s'étaient illustrés par leurs travaux physiques, tels que le comte de Buffon et Fontaine. Ces liaisons augmentèrent son goût pour les sciences, et en 1740 l'académie le nomma à une place d'adjoint dans la classe de mécanique; mais il fut bientôt enlevé à l'académie et à ses travaux. L'abbé de Ventadour, avec lequel il avait été lié au college, lui proposa de l'accompagner dans son voyage d'Italie, où il allait assister à l'élection du pape. Montigni accepta cette proposition. Il parcourut Naples, la Sicile, Venise, la Lombardie, observant les gouvernemens et les mœurs, les productions des arts et les phénomènes de la nature. Ce fut à son retour, en 1741, qu'il donna à l'acad. le seul Mém. de mathématiq. qu'il ait imprimé. Montigni avait succédé à son père dans la charge de trésorier de France. Cette place loin de contrarier son goût pour les sciences, lui offrit l'occasion fréquente de consacrer ses lumières à l'utilité publique. Employé par le ministre Trudaine, il s'occupa de perfectionner les teintures en fil et en coton, de rétablir les manufact. de Beauvais et d'Aubusson, qui étaient tombées dans la langueur, et d'établir dans cette dernière ville une fabrique de tapis de pied supérieurs aux tapis de Perse et de Turquie, non pour la durée et la solidité des couleurs, mais pour l'agrément et le bon goût du dessin. Le reste de sa vie fut consacré à des travaux de cette importance. Il avait été nommé commissaire du conseil pour le département du commerce. Montigni prouva par-tout qu'il savait remplir cette fonction importante et souvent délicate, avec autant d'intégrité que de lumières. Les Mém. qu'il a déposés dans le Recueil de l'acad. sur les diverses opérations dont il avait été chargé sont un monument constant de son zèle et de ses efforts pour le progrès des sciences et pour l'amélioration des sources de la prospérité publique.

Montigni, (Jean-Charles Bidaut de) de Paris, mort le 7 mai 1782, a laissé plusieurs ouv. de poésies, entre autres : Epître au roi, par un philosophe parisien, 1744, in-4°.—Epître au public, par un méchant poète, 1744, in-4°. — Epître à Louise, 1747, in-8°. — Parodie de Sémiramis, 1748, in-12. — La Méchanceté ou l'école des tragédies, parodie d'Astarbé, en 3

actes, en vers, 1758, *in*-12.— L'école des officiers, com. en prose en 5 actes, 1764, *in*-8°. — Eloge funèbre de Marie Leszinska, 1768, *in*-4°. — Etrennes pittoresques, allégoriques et crit., 1778, *in*-12.

MONTIGNI, (Charles Claude) ci-dev. avocat, né à Caen le 8 avril 1744. On a de lui : Histoire générale d'Allemagne, 1770, 6 vol. *in*-12.—Défense contre une accusation du crime de lèze-nation, 1790, *in*-8°.—Réclamation pour Ch. Desmoulins, suivie d'une lettre sur les atteintes portées à la liberté, par M. Mitouflet, 1790, *in*-8°. Il a eu part au suppl. de l'Encyclopédie. Il est encore auteur d'un Alphabet universel, ou sténographie méthodique, mise à la portée de tout lecteur, et appliqué à l'art typographique, première partie, *in*-8°.

MONTIGNOT, (Henri) né à Nancy. On a de lui : Etat des étoiles fixes au second siècle, par Cl. Ptolémée, comparé à la position des mêmes étoiles en 1786, avec le texte grec et la traduction française, Strasbourg, 1787, *in*-4°. — Dictionnaire diplomatique, 1787, gr. *in*-8°,

MONT-JOSIEU, (Louis de) gentilhomme de Rouergue, apprit les mathématiques à Monsieur, frère du roi, et accompagna le duc de Joyeuse à Rome en 1583. Il composa un livre qu'il dédia au pape Sixte-Quint, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes*, Rome, 1585, *in*-4°. ouvrage qui contient un Traité en latin, de la peinture, la sculpture des anciens. On l'a réimprimé dans le Vitruve d'Amsterdam, 1649, *in*-fol.

MONTJOIE est auteur des ouvrages suivans : Divertissement à l'occasion de la naissance de M. le Dauphin, 1781, *in*-8°. — Année littéraire de Fréron, en société avec Geoffroy et Royou, pour l'année 1790. — L'Ami du Roi. — L'Ami du roi des Français, de l'ordre et sur-tout de la vérité, etc. 1791, 2e partie, *in*-4°. — Réponse aux reflex. de M. Necker, sur le procès intenté à Louis XVI, 1792, *in*-8°. — Avis à la convention nationale sur le jugement de Louis XVI, 1792, *in*-8°. — Almanach des honnêtes gens, pour les années 1792, 1793, *in*-18. — Almanach des gens de bien, pour les années 1795, 1796, 1797, *in*-18. — Histoire de la conjuration de Robespierre, 1794 *in*-8°. — Histoire de la conjuration de d'Orléans, 1796, 3 vol. *in*-8°. — Eloge histor. de Louis XVI, *in*-8°.—Eloge histor. de Marie Antoinette, *in*-8°. etc.

MONTLINOT, (Charles-Antoine le CLERC de) de

plusieurs acad., né à Crespy en Valois en 1732. On a de lui : Justification de plusieurs Articles de l'Encyclopédie, ou Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix, 1760, *in*-12. — Etrennes aux Bibliographes, 176*, *in*-12. — L'Esprit de la Motte le Vayer, 1763, *in*-8°. — Hist. de la ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en 1434, Paris, 1764, *in*-12. — Discours qui a remporté le prix de la société d'agriculture de Soissons en 1779, Lille, 1780, *in*-8°. — Etat actuel du dépôt de Soissons, précédé d'un Essai sur la mendicité, Soissons, 1789, *in*-4°. — Observations sur les enfans trouvés de la généralité de Soissons, 1790, *in*-4°.

MONTLOSIER, (François-Dominique REYNAUD de) membre de l'assemblée constituante, a publié : Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne, 1789, *in*-8°. — Observations sur les assignats, 1790, *in*-8°. — Essai sur l'art de constituer les peuples, 1-2 édit. 1791, *in*-8°. — Plusieurs opinions. — Journal de France et d'Angleterre, 1796, *in*-8°.

MONTLUC, (Blaise de) né en 1500, dans un petit village près de Condom, d'une famille très-ancienne, s'éleva, par degrés, jusqu'au grade de maréchal de France. Il mourut dans sa terre d'Estillac en Agénois l'an 1577, emportant au tombeau le rare honneur de n'avoir jamais été battu en aucune rencontre où il eût commandé, pendant plus de 50 ans qu'il porta les armes. Ce fut à l'âge de 75 ans qu'il écrivit de mémoire l'Histoire de sa vie, imprimée pour la première fois à Bordeaux en 1592, *in-fol.*, par les soins de Florimond de Rémond, conseiller au parlement de cette ville, sous le titre de Commentaire de Blaise de Montluc, maréchal de France : livre excellent, ouvrage classique pour les gens de guerre, et que Henri IV appellait la Bible des Soldats. Ces Commentaires ont été réimprimés à Paris en 1661, 2 vol. *in*-12, et en 1760, 4 vol. *in*-12.

MONTLUC, (Jean de) frère du précédent, religieux dominicain, fut aussi célèbre dans les négociations, que son frère l'était à la guerre : ce fut lui qui, dans son ambassade en Pologne, fit élire roi de Pologne le duc d'Anjou Henri VIII. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Il n'en favorisa pas moins les calvinistes, et il se maria secrètement avec une demoiselle appelée Anne Martin, de laquelle il eut un fils-naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence ; mais ce-

lui-ci n'ayant pu donner des preuves authentiques de ce qu'il avait avancé, fut obligé de lui faire amende-honorable par arrêt du 14 octobre 1560. Montluc mourut à Toulouse en 1579. On a de lui quelques ouvrages, qui furent lus avec avidité dans le tems. Ses Sermons, imprimés à Paris chez Vascosan, en 2 vol. *in*-8°, l'un en 1559, l'autre en 1561, sont assez recherchés.

MONTUEL. (JUSSIEU de) On a de lui : Instructions faciles sur les conventions, 1760, *in*-12; 2e édit. 1766, *in*-12. — Principes de la justice, 1761, *in*-12.

MONTMAUR, (Pierre de) né dans la Marche, d'abord jésuite, ensuite charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poète à Paris, enfin profess. en langue grecque au collége Royal, est mis au rang des pédans les plus célèbres. Il n'était point de science dans laquelle il ne se crut versé. Il dissertait impudemment sur tous les sujets. Un mauvais cœur, un esprit caustique, une mémoire chargée d'anecdotes scandaleuses contre les auteurs morts et vivans, formaient son caractère; et ce caractère, joint à sa réputation d'homme à bons-mots, à son avarice sordide, à sa fureur de prendre le ton dans toutes les compagnies, à sa profession de parasite, le rendit l'objet de la haine et le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. Montmaur mourut en 1648, à 74 ans. Sallengre a recueilli en 1715, en 2 volumes *in*-8°, sous le titre d'Histoire de Montmaur, les différentes satires lancées contre ce parasite.

MONTMORT, (Pierre RÉMOND de) naquit à Paris le 26 octobre 1678, et mourut en 1719, à 41 ans. Destiné par son père à une charge de magistrature, pour laquelle il se sentait de l'aversion, il quitta la maison paternelle, et alla voyager en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bays. Le livre de *la recherche de la Vérité*, le rendit philosophe. Revenu en France en 1699, il perdit son père peu de tems après; et à 22 ans, il se trouva maître d'un assez grand bien. Les mathématiques, devenues sa passion dominante, furent son préservatif contre d'autres passions plus dangereuses. Des intérêts de famille lui firent accepter momentanément un canonicat de Nôtre-Dame de Paris. Vers la fin de 1704, il acheta la terre de Montmort, et s'y retira. Le voisinage de la terre de Mareuil, où demeurait la duch. d'Angoulême, lui procura l'occasion d'y connaître Mlle de Romicourt, sa petite nièce, et sa filleule : l'amour l'emporta sur tous les intérêts,

et il épousa cette jeune personne au château de Mareuil. « Par un bonheur assez singulier (dit Fontenelle), le mariage lui rendit sa maison plus agréable, et les mathématiques en profitèrent. Il donna, en 1708, son Essai d'analyse sur les Jeux de hasard. Cet ouvrage, fruit de la sagacité et de la justesse de son esprit, fut reçu avidemment par les géomètres. Il le mit en grande liaison avec les Bernouilli, occupés aussi de semblables combinaisons; il en donna en 1704, une nouvelle édition, enrichie de son Commerce épistolaire, avec les Bernoulli. Il avait entrepris aussi une Hist. de la Géométrie; mais elle est restée imparfaite : il était l'ami de tous les grands mathématiciens de l'Europe. En 1715, il alla observer à Londres une éclipse solaire, qui était totale en Angleterre; la société royale l'admit dans son sein. En 1716, il fut reçu associé libre à l'académie des sciences. La duch. d'Angoulême l'avait nommé, en 1713, son exécuteur testamentaire, honneur qui lui donna deux procès à soutenir; il les gagna tous deux. « Montmort (dit Fontenelle) était sujet à des colères d'un moment; et à ces colères, succédait une petite honte, un repentir gai. Il était bon maître, même à l'égard des domestiques qui l'avaient volé, bon ami, bon mari, bon père, non seulement pour le fond des sentimens, mais, ce qui est plus rare, dans tout le détail de la vie ». Rien ne pouvait déranger son application au travail : son historien nous le représente, travaillant aux problêmes les plus intéressans dans une chambre où l'on faisait de la musique, où son fils courait et lutinait; et les problêmes ne laissaient pas de se résoudre.

Montpetit, (Arnaud-Vincent) né à Mâcon le 13 décembre 1713, mourut à Paris le 13 floréal an VIII (1800). Il reçut sa première éducation à Dijon. Il alla ensuite à Lyon, où il s'occupa de la jurisprudence, des arts, de la mécanique et de la peinture. En 1753, il se rendit à Paris pour connaître mieux les arts et les artistes, Il y apporta une pendule, où la révolution annuelle était représentée à la seconde, et des machines d'horlogerie. Ayant perdu, en 1763, une grande partie de sa fortune, il se livra à la peinture : il avait imaginé en 1759 le genre de peinture, qu'il appela *éludorique*, où il employait l'huile sous l'eau. Il existe de lui, sur cet objet, un Mémoire imprimé. Louis XV lui fit faire plus de 40 portraits de lui. Le procédé pour les fixer sous glace, fut déposé à l'acad, des sciences. Il imagina un blanc de résine pour remplacer le blanc de plomb, qui

est dangereux pour les peintres, et que l'acad. d'architecture approuva avec éloge. En 1770, il fit un Mémoire sur les poëles hydrauliques, et il introduisit l'usage de mettre des vases d'eau sur les poëles. En 1779, il présenta à l'académie le fruit de ses réflexions sur les ponts en fer, et de beaucoup d'experiences faites à ce sujet. Il a donné, dans le Dictionn. des beaux-arts de Joubert, divers Mémoires intéressans. L'acad. des sciences approuva souvent ses idées avec éloge; le bureau de consultation lui donna en 1793, la gratification la plus forte, qui était de 8000 fr. Tous ceux qui l'ont connu, l'ont regardé comme un homme rare pour les idées, pour l'invention et pour le talent. On a de lui : Note intéressante sur les moyens de conserver les portraits peints à l'huile, et de les faire passer sans altération à la postérité, 177*, *in*-8°. — Prospectus d'un pont de fer d'une seule arche, pour être jeté sur une grande rivière, 1783, *in*-4°.

MONTPLAISIR, (René de Bruc) d'une famille noble de Bretagne. Il passe pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse de la Suze, à laquelle il fut très-attaché. On a de lui des Poésies, en 1759, *in*-12, parmi lesquelles son Temple de la Gloire tient le premier rang. C'était un homme d'un esprit facile et d'un caractère aimable. Il mourut vers l'an 1673, lieutenant-de-roi à Arras.

MONTPLANQUA, médecin, a donné : Observations théoriques et pratiques sur la maladie épidémique de Montfort-l'Amaury, 1780, *in*-12.

MONTREILLE a publié ses Œuvres, 1794, *in*-8°. — Isle de Robinson Crusoë, trad. de l'angl. 1768, *in*-12.

MONTREUIL, (Bernardin de) jésuite, est auteur d'une Vie de J.-C., revue et retouchée par le P. Brignon. Elle a été réimprimée à Paris en 1741, 3 vol. *in*-12.

MONTREUL, (Mathieu de) abbé, né à Paris en 1620, mort à Aix en Provence en 1692; poète assez agréable, qu'il ne faut pas confondre avec Jean Montreul, son frère, qui n'a rien fait imprimer, quoiqu'il fût de l'académie française. L'abbé de Montreul avait l'esprit orné, naturellement porté à la galanterie, et n'écrivait pas mal en vers et en prose. On eût pu cependant se dispenser d'imprimer ses Lettres, dépourvues d'instruction et d'agrément; il n'y a guères que celles qu'il écrivit sur le voyage de la cour à Fontarabie, au sujet du mariage du roi, qui vaillent la

peine d'être lues. Ses Poésies sont plus intéressantes ; on y trouve de la finesse, du brillant, et du naturel. On estime principalement ses Madrigaux, qui tous approchent de l'Epigramme par la subtilité de la pensée. Le Recueil de ses Poésies est en 1 vol. *in*-12, 1666.

L'abbé de Montreul avait une sœur qui cultiva la poésie avec quelques succès. On cite d'elle un Sonnet qu'elle adressa à son amant, lorsqu'elle se retira dans un couvent de religieuses Urselines.

MONTREUX, (Nicolas de) gentilhomme du Mans, mort vers 1608, à 47 ans. On a de lui les Romans de Criniton et Lydie, *in*-8°; de Cléandre et Domiphile, *in*-12; les Bergeries de Juliette, 5 vol. *in*-8°; l'Histoire des Turcs, 1608, *in*-4°. — plusieurs Pièces de théâtre.

MONTROYER, ingénieur, a donné : La Ramponide, critique des Ephémérides troyennes, 1762, *in*-12. — Lettre critique de M. Haye, maître savetier, à l'auteur des Ephémerides troyennes, 1762, *in*-12.

MONTROZARD, ancien officier d'artillerie, a publié : Du Service d'artillerie à la guerre, par le chev. d'Antoni, traduit de l'italien, avec des addit. et des notes, 1780, *in*-8°.

MONTUCLA, (Joseph de) de l'acad. de Berlin, memb. associé de l'institut national, de la société d'agriculture du département de Seine-et-Oise, du jury de l'instruction du même département, né à Lyon le 5 septembre 1725, mourut à Versailles le 27 frimaire an VIII (1800) Il fit ses premières études chez les jésuites de Lyon, qui ne tardèrent pas à s'appercevoir de ses dispositions extraordinaires pour les mathématiques, et qui les favorisèrent par tous les moyens possibles. Leurs soins eurent tant de succès, et le jeune Montucla eut tant d'impatience de s'élever dans cette étude qu'il y consacra tous ses momens de recréation, sans négliger ses autres études aux heures qui leur étaient destinées. Au sortir du collège, Montucla alla faire son droit à l'univers. de Toulouse, et quand il y eut obtenu ses degrés, il se rendit à Paris, où il se lia avec les savans et les artistes les plus distingués, tels que d'Alembert, Diderot, Cochin, Coustou, etc. Ce fut à cette époque qu'il conçut le projet d'ouvrir une carrière nouvelle à l'esprit humain, en traitant les sciences par la méthode historique; idée que le célèbre Montmort avait déjà eue, mais que personne n'avait encore exécutée. Cette grande entreprise fut suivie et consommée dans le silence, et

l'Histoire des mathématiques fut offerte à l'admiration de l'Europe savante, quand son auteur n'avait encore que 30 ans. Trois ans après la publication de cet ouvrage, Montucla alla occuper à Grenoble la place de secrétaire de l'intendance, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1764 : la nomination du chevalier Turgot à celle de gouverneur de Cayenne, qui eut lieu à cette époque, l'engagea à le suivre dans cette île avec le titre de secrétaire du gouvernement et d'astronome du roi. De retour en France, il revint à Grenoble où sa famille était restée, et en 1766 il fut appelé par le directeur-général des bâtimens du roi, Marigny, pour remplir dans cette administration l'emploi de premier commis qu'il exerça jusqu'au 31 décembre 1792. Lorsque cette administration fut supprimée, il se retira à Versailles dans le dessein de se livrer entièrement aux soins d'une nouvelle édition de son Histoire des mathématiques, qui en comprendrait la continuation jusqu'à cette dernière époque. Lors de la formation des écoles centrales, il fut appelé à une chaire de mathématiques à Paris, mais sa mauvaise santé et la faiblesse de sa voix ne lui permettant pas de donner des leçons publiques, il refusa, quoiqu'il fût réduit, par l'état de sa fortune, à des privations difficiles à supporter dans un âge avancé. Son sort s'améliora vers les dernières années de sa vie ; il fut pourvu d'un bureau de loterie, et le gouvernement le gratifia d'une somme de 200 francs par mois, accordée au célèbre Saussure, et devenue disponible par la mort de celui-ci. Montucla ne jouit pas longtems de ce dernier bienfait. Une maladie, que sa négligence avait rendue incurable, termina ses jours après de longues souffrances, où il montra la fermeté de son ame, et l'inébranlable patience de son caractère. On a de ce savant estimable : Histoire des recherches sur la quadrature du cercle, 1754, *in*-12. — Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite vérole, 1756, *in*-12. — Histoire des Mathématiques, 1758, 2 vol. *in*-4°. La seconde édit. de cet ouvrage que Montucla préparait lorsqu'il est mort, sera composée de 4 vol.; les deux premiers qui traitent de l'histoire des mathématiques jusqu'à la fin du 17e siècle, sont publiés, avec des augmentations considérables. Les deux vol. suivans qui contiennent l'histoire des mathématiques du 18e siècle, n'ont jamais été publiés. Il s'est fait tant de découvertes dans ce siècle qu'il a fallu à l'auteur un courage décidé pour en entreprendre l'histoire. Il en a rassemblé les matériaux

pendant

pendant plus de 30 ans, et sa bibliothèque est peut-être la plus curieuse qui existe en livres de mathématiques. Il y a tel ouvrage de ce genre dont on ne trouverait pas un second exemplaire. Le célèbre astronome Lalande, qui avait autant d'estime que d'amitié pour Montucla, s'est chargé de la publication de ces deux derniers vol. dont la copie n'était pas absolument terminée : l'astronomie en fait une partie considérable. Pour les autres, il s'est adressé aux savans qui dans chaque partie pouvaient contribuer au perfectionnement de cet ouvrage. Le troisième vol. est fort avancé, et il paraîtra dans quelques mois. On trouve les deux premiers volumes chez Agasse, éditeur de l'Encyclopédie, rue des Poitevins. Les deux derniers vol. se trouveront à la même adresse.

Montvalon, (André Barrigue de) de Marseille, mort en 177*, a donné : Motifs des juges qui ont condamné le père Girard, 1733, *in*-fol. — Précis des ordonnances, etc. en usage dans le ressort du parlement de Provence, 1752, *in*-12. — *Epitome juris et legum roman. frequentioris usûs*, Aix, 1756, *in*-8°. — Traité des successions, conform. au droit romain et aux ordonnances du royaume, Paris, nouvelle édit. 1786, 2 vol. *in*-4°.

Monvel, (Noel Barthelemi) artiste du théâtre franç. membre de l'instit. nation. a donné les pièces suivantes, savoir : au théâtre français, l'Amant Bourru, comédie en 3 actes, en vers, 1777. — Clémentine et Désormes, drame en 3 actes, 1780. — Les Amours de Bayard ou le Chevalier sans peur et sans reproches, comédie héroïque en 3 actes, en prose, mêlée d'intermèdes, 1786. — Les Victimes cloîtrées, drame, 1791. — Le Potier de terre, com. 1791. — Le Lovelace franç. — Mathilde, drame en 5 act. — Il a remis en 3 actes les deux Nièces, comédie de Boissy, 1787. — Au théâtre de la rue Favart, Julie, com. en 1 acte, mêlée d'ariettes, 1773. — L'Erreur d'un moment, ou la Suite de Julie, comédie en 1 acte mêlée d'ariettes, 1773. — Les trois Fermiers, com. en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1777. — Le Porteur de chaise, comédie-parade en 2 actes, mêlée d'ariettes, 1780. — Le Charbonnier ou le Dormeur éveillé, com. en 4 actes, 1780. — Blaise et Babet, ou la Suite des trois Fermiers, com. en 2 actes, en vers, mêlée d'ariet., 1783. — Alexis et Justine, com, en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, 1785. — Sargine, ou l'Elève de l'Amour, comédie lyrique en 4 actes, en prose, mêlée d'ar. 1788. — Raoul, Sire de Cré-

qui, com. lyrique en 3 actes, mêlée d'ariettes, 1789. — Agnès et Olivier, opéra, 1791. — Roméo et Juliette. — Ambroise, ou Voila ma journée, en 1 acte, 1792. — Philippe et Georgette, 1793. — Urgandé et Merlin, 1793. — Le Général suédois, etc.

MONVEL fils, a donné au théâtre de la République, le Deuil prématuré, 1793. — Au théâtre Montansier, la Visite des mariés. — Au théâtre français, Junius, tragédie en 3 actes.

MOPINOT, (Simon) bénédictin, né à Reims en 1685, et mort en 1724, à 39 ans, a laissé des hymnes pleines de sentimens affectueux. Il a travaillé avec dom Coustant à la collection des Lettres des papes, dont il a fait l'Epître dédicatoire et la préface. Il a fait encore l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum.*

MOPINOT, (de la Chapotte de) ingénieur à la suite des armées, a publié : Morale de l'hist., Paris, 2 vol. *in*-12. 1769. — Frédéric II, roi de Prusse ou l'école des rois et des peuples, 1790, *in*-8°.

MORABIN, (Jacques) secrétaire de la police de Paris, était de la Flèche. Il mourut le 9 septembre 1762, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui : La Traduction du Traité des lois de Cicéron, *in*-12; et du Dialogue des orateurs, attribué à Tacite, 1722, *in*-12. — Hist. de l'exil de Cicéron, 1745, 2 vol. *in*-4°. — *Nomenclator Ciceronianus*, 1757, *in*-12. — Traduction du Traité de la consolation de Boëce, 1753, *in*-12.

MORAINVILLIERS D'ORGEVILLE, (Louis de) oratorien, natif du diocèse d'Evreux, grand-vicaire, mourut à St.-Malo, l'an 1654. Son principal ouvr. a pour titre : *Examen philosophiæ Platonicæ*, 2 vol. *in*-8°. 1750 et 1755.

MORAMBERT, auteur dramatique à Paris, a donné : Le Carnaval d'été, parodie du Carnaval du Parnasse, 1759. — Amadis, parodie, 1760, avec Sticotti. — Barbacole, ou le manuscrit volé, com. en 1 acte, mêlée d'arriettes, avec de la Grange.

MORAND, (Pierre de) né à Arles en 1701, d'une famille noble, montra de bonne heure du goût pour la poésie. Il voulut joindre les plaisirs de l'Hymen à ceux d'Appollon; mais ayant rencontré une belle-mère qui était une furie, il abandonna sa femme et ses biens; et vint à Paris, où il se livra aux plaisirs de l'esprit et à ceux de l'amour. Il fit représenter en 1737 Teglis, tra-

gédie qui eut du succès. Cette pièce offre des situations nobles et touchantes, et beaucoup d'intelligence de l'art dramatique ; mais elle manque de vigueur et de coloris. C'est à ces deux défauts qu'on doit attribuer encore le peu de succès de Childeric, tragédie du même auteur. On trouve dans le recueil des Œuvres de Morand, imprimées en 3 vol. *in-12*, trois ballets héroïques, qui n'ont pas été représentés. Parmi ses comédies, il y en a une, intitulée : l'*Esprit de divorce*, représentée pour la première fois en 1738. L'auteur y avait peint sa belle-mère, avec laquelle il était en procès. Cette bonne femme faisait débiter, par ses avocats, cent sottises contre son gendre. Morand entreprit de s'en venger sur le théâtre, et le caractère de cette dame, sous le nom de Mme Orgon, fut remarqué par le spectateur. Parmi les louanges qu'on donnait à sa pièce, le poète entendit qu'on se plaignait que le caractère de Mme Orgon était un peu outré. Il s'avança sur les bords du théâtre, et parla ainsi au parterre : « Messieurs, il me vient de tous côtés qu'on trouve que le principal caractère de la pièce, que vous venez de voir, n'est point dans la vraisemblance qu'exige le théâtre ; tout ce que je puis avoir l'honneur de vous assurer, c'est qu'il m'a fallu diminuer beaucoup de la vérité, pour le rendre tel que je l'ai représenté ». Un moment après, lorsqu'on annonça la même pièce pour le lendemain, quelqu'un cria du parterre, *avec le compliment de l'auteur*. Celui-ci se croyant insulté, et ne consultant que sa vivacité provençale, prit son chapeau et le jetta dans le parterre, en disant : *Celui qui veut voir l'auteur, n'a qu'à lui rapporter son chapeau*. Cette saillie ne plut pas autant que le compliment. Quelqu'un lui répondit, dit-on, *qu'ayant perdu la tête, il n'avait plus besoin de chapeau*. Cependant un exempt se chargea de le lui rapporter, et conduisit Morand chez le lieutenant de police. Ce magistrat ne put s'empêcher de rire de ce trait de vivacité ; mais pour punir l'auteur, il lui interdit tout spectacle pendant deux mois. En 1749, Morand fut nommé correspondant littéraire du roi de Prusse ; mais il ne conserva cette place qu'environ 8 mois. Morand ne fut heureux, ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Un trait du malheur qui le poursuivait, c'est que toutes ses dettes se trouvaient acquittées à la fin de l'année où il mourut, et qu'au 1er janvier suivant, il touchait le premier quartier de 5000 liv. de rente qui lui restaient. Il expira le 3 août 1757, épuisé par ses excès.

Morand, (Sauveur-Franç.) chirurgien, nâquit à Paris, en 1697, et mourut le 21 juillet 1773. Après avoir terminé ses études au collége Mazarin, il fut mis au rang des chirurgiens employés à l'hôtel-des-invalides. En 1716, il se fit recevoir maître-ès-arts à l'Université de Paris, et huit ans après, il fut reçu déjà maître chirurgien. Membre de l'acad. des sciences en 1722 il fut bientôt après de la société royale de Londres, et successivement de toutes celles de l'Europe. En 1725, il fut nommé, dans sa compagnie, démonstrateur des opérations de chirurgie, et des principes de cet art. Dès qu'il eut rempli les fonctions de cette place, il profita de l'instant de liberté, dont il jouissait pour passer en Angleterre où le fameux Chéselden se distinguait, sur-tout dans l'opération de la taille par l'appareil latéral. Morand ne rougit point de s'instruire auprès d'un savant étranger. L'espoir d'enrichir son art de nouvelles lumières, le touchait uniquement. A peine fut-il de retour en France, qu'il fut nommé censeur-royal en 1730, et placé, à la même époque, à la tête de l'hôpital de la Charité. Sa réputation s'augmentait à tel point, qu'il lui venait de tous les pays des élèves. Successivement directeur et secrétaire de sa compagnie, il n'y faisait que changer d'honneurs : bientôt l'académie des sciences se l'attacha en qualité de célèbre anatomiste; mais il tenait à ce corps respectable par beaucoup d'autres branches de l'histoire naturelle, qui étaient de son ressort. Les antiquités, les médailles, avaient aussi exercé son génie. En 1739, il fut nommé chirurgien du régiment des gardes françaises, et en 1751, il fut décoré du cordon de l'ordre du roi. On a de ce célèbre chirurgien les ouvrages suivans : Traité de la taille au haut appareil, 1718, *in*-12. — Lettre sur la taille, 1732, *in*-12. — Eloge histor. de M. Mareschall, premier chirurgien du roi, 1737, *in*-4°. — Réfutation d'un passage du traité des opérations de chirurgie, 1739, *in*-12. — Disc. dans lequel on trouve qu'il est nécessaire au chirurgien d'être lettré, 1743, *in*-4°. — Recueil d'expérienc. et d'observ. sur le remède de M. Stephens avec M. Brémond, 1743, 2 vol. *in*-12. — Catalogue des pièces d'anatomie, etc. qui composent l'arsenal de chirurgie formé à Paris pour la chancellerie de médecine, de St.-Pétersbourg, 1759, *in*-12. — Des Mém. dans le Recueil de l'acad. des sciences et de l'acad. de chirurgie, etc.

Morand, (Jean-François-Clément) fils du précédent, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, memb.

de plusieurs acad., naquit à Paris, le 29 avril 1726, et mourut le 13 août 1783. Il était naturel que le père du jeune Morand désirât d'avoir dans son fils, un successeur qui soutînt le nom qu'il s'était acquis dans la chirurgie. Son vœu fut rempli. Le goût naturel de Morand le portait à cultiver les sciences, mais beaucoup moins cependant à en approfondir une qu'à les effleurer toutes, et à rassembler sur chacune les faits singuliers ou importans, les observ. neuves ou utiles qui s'offraient à sa curiosité et qu'il cherchait avec une activité infatigable. En 1759 il entra dans l'académie comme adjoint-anatomiste, et on trouve dans les Mémoires de la même année une Dissertation de lui sur la construction intérieure de l'usage du Thymus. Morand s'occupa bientôt après d'un travail d'un autre genre. Il se chargea de donner à l'acad. la description de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre. Morand consacra plusieurs années à ce travail. Il se livra peu à la pratique de la médecine; cependant son humanité, son zèle pour le bien public, ne lui permettaient pas de refuser ses secours toutes les fois qu'une maladie épidémique ou extraordinaire réclamait son assistance. Il donnait également ses soins aux malheureux. Le 9 août 1784 il fut attaqué d'une péripneumonie maligne, et il succomba trois jours après, laissant des regrets parmi tous ceux qui avaient connu et apprécié ses talens. On a de lui : Question de médecine, sur les hermaphrodites, 1748. — Mém. sur la qualité dangereuse de l'émétique des apothicaires de Lyon, 1751, *in*-4°. — Hist. de la maladie singulière et de l'examen du cadavre d'une femme devenue en peu de tems toute contrefaite par un amollissement général des os, 1752, *in*-12. — Lettre à M. le Roi, sur l'histoire de la femme Supiot, 1753, *in*-8°. — Recueil pour servir d'éclaircissement sur la maladie d'une fille de St.-Géomes pres Langres, laquelle depuis plusieurs années jetait des pierres tantôt par la bouche, tantôt par la voie des urines, 1754, *in*-12. — Lettre sur l'instrument de Roger Rooufsuysen, méd. 1755, *in*-12. — Lettre à M. le Camus, sur les médecins-chirurgiens du Val d'Ajol; 1755, *in*-12. — *Quæstio medica: ergo ex Heroïbus Heroes*, 1757, *in*-4°. — Lettre à M. Ronnow, sur un remède anti-vénérien du sieur Nicole, 1764, *in*-12. — Recherches anatomiques sur les rats, 1769. — L'art d'exploiter les mines de charbon de terre, 1769-79, *in*-fol. — *Dissert. Ergo Lithantraces, vulgo Hullæ pabulum igni præbent sanitati innoxium*, 1771, *in*-8°. — Mémoire sur la nature, les effets, les propriétés

et avantages du feu du charbon de terre apprêté, 1770, in-12. — Mem. sur le feu de houille ou charbon-de-terre, 1770, in-fol. — Lettre sur feu M. Morand, son père, adressée aux différentes acad. dont il etait membre, 1773, in-8°. Il a traduit les *Saggi dell' acad. del Cimento*, pour la colect. acad. vol. 1, 1770; et il a donné beaucoup de Mém. dans le Recueil de l'académie des sciences.

Morand, profess. de physique au collége de Bourges, a donné : Développement du nouveau systême des poids et mesures, et traité d'arithmétique adapté à ce systême, 1795, in-8°.

Morandière, (de la) à Soissons. On a de lui : Appel des étrangers dans nos colonies, Paris, 1763, in-12. — Police sur les mendians, les vagabons, les joueurs, etc. Londres, 1764, in-12. — Principes politiques sur le rappel des protestans dans le royume de France, 1764, 2 vol. in-12.

Morangiés, (Jean-François-Charles de Molette, comte de) baron des états de Languedoc, maréchal des camps, né vers l'an 1728. Il a publié : Vues importantes sur l'agriculture et l'économie rurale de Languedoc, 1768, in-4°.

Moreau, (René) habile docteur et professeur royal en medecine et en chirurgie à Paris, natif de Montreuil-le-Bellai en Anjou, mort le 17 octobre 1656 à 69 ans, a donné : Une édit. de l'Ecole de Salerne, avec de bonnes observations, Paris, 1625, in-8°. — Un traité du chocolat, Paris, 1643, in-4°.

Moreau de Brasey, (Jacq.) né à Dijon en 1663, capitaine de cavalerie, mort à Briançon à l'âge de 60 ans, est auteur : Du Journal de la Campagne de Piémont, en 1697 et 1691. — Des Mem. polit. satiriques et amusans, 1716, 3 vol. in-12. — De la suite du Virgile travesti, 1706, in-12. Mauvaise continuation d'un mauvais ouvrage.

Moreau, (Jacques) habile médecin, né à Châlons-sur-Saône en 1647, disciple et ami du fameux Guy-Patin, s'attira la jalousie et la haine des anciens médecins, par les thèses publiques qu'il soutint contre de vieux préjugés. On l'accusa d'avoir avancé des erreurs; mais il se défendit d'une manière victorieuse. Cet habile homme mourut en 1729. On lui doit : Des Consultations sur les rhumatismes. — Un Traité chimique de la véritable connaissance des fièvres continues, pourprées et pestilentielles, avec les moyens de les guérir. —

Une Dissertat. physique sur l'hydropisie, et d'autres ouvrages estimés.

MOREAU, (Etienne) poète dijonnais, mort en 1696 à 60 ans, est auteur de plusieurs pièces de poésie que leur élégante simplicité rend estimables. Elles ont été publiées à Lyon en 1667 sous ce titre : Nouvelles fleurs du Parnasse.

MOREAU, (Jacob-Nicolas) conseiller à la cour des aides de Provence, historiographe de France, bibliothécaire de la reine, né à St.-Florentin, le 20 décembre 1717, décapité le 27 mars 1794. La critique qui s'est exercée avec amertume sur les ouvrages de Moreau, n'empêchera pas son nom de passer avec honneur à la postérité : il y a de l'esprit et de la sagesse dans tout ce qui est sorti de sa plume. On y reconnait l'écrivain judicieux, plein de finesse et de pénétration. L'*Observateur hollandais*, espèce de journal politique, composé de 47 lettres, n'eut pas plutôt paru qu'on applaudit à la sagacité, aux connaissances, à la méthode, à la netteté avec lesquelles l'auteur y développe les intérêts et la situation des différentes puissances de l'Europe. Le style sur-tout, par sa gravité et son élégance, caractérise le sage penseur et le bon écrivain. La plume de Moreau s'est exercée tout-à-la fois contre les ennemis de la nation, et ceux de la religion. Le Mém. pour servir à l'Hist. des Cacouacs, 1757, *in*-12, est une production vraiment originale. Moreau avait eu la franchise d'exprimer et de publier ses sentimens au commencement de la révolution. Le courage de ses opinions fut le prétexte de sa condamnation devant le tribunal de sang qui avait été chargé d'anéantir tout ce qu'il y avait d'hommes courageux en France. Outre les ouvrages déja énoncés, on a de Moreau : Ode sur la bataille de Fontenoy, 1741, *in*-4°. — Mémoires pour servir à l'histoire de notre tems, 1757, 2 vol. *in*-12. — Examen des effets que doit produire dans le commerce l'usage et la fabrication des toiles peintes, 1759, *in*-8°. — Le Moniteur français, 1760, *in*-12. — Mém. pour les commissaires au châtelet de Paris, 1762, *in*-4°. — Entendons-nous, 1763, *in*-8°. — Bibliothèque de Mme la Dauphine, n°. 1. Histoire, 1770, *in*-4°. — Les devoirs d'un prince réduits à un seul principe, 1775, *in*-8°; nouv. édit. 1782 *in*-8°. — Principes de morale-politique et du droit public, ou discours sur l'Histoire de France, 21 vol. 1777-89, *in*-8°. — Exposé histor. des administrations populaires, 1789 gr. *in*-8°. — Exposition et défense de la monarchie franç. 1789, 2 vol. gr. *in*-8°.

Moreau, (Charl.-A.-Denis) méd. de la ci-dev. faculté de Besançon, est auteur d'un livre qui a pour titre : Le médecin universel ou le tableau de la simple et heureuse philosophie dans sa succession naturelle, 1791, *in*-8°.

Moreau, (Jean-Nicolas) premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, mort le 19 avril 1786, a donné quelques Mém. dans le Recueil de l'acad. de chirurgie.

Moreau de St.-Mery, (L. E.) ci-dev. avocat, memb. de l'assemblée constituante, actuellement conseiller-d'état. On a de lui : Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique-sous-le-Vent, 1784-86, 5 vol. *in*-4°.—Description topographique et politique de la partie espagnole de St.-Domingue, accompagnée d'une nouvelle carte, 1796, 2 vol. *in*-8°.—Plusieurs traductions de voyages.

Moreau, (Jacq.-L.) de la Sarthe, médecin, sous-bibliothécaire de l'école de médecine de Paris, profess. d'hist. naturelle de l'homme et d'hygiène au lycée républicain, membre de la société de médecine, de la société médicale, et de plusieurs sociétés littéraires, a publié les ouvr. suiv. à différentes époques, savoir : Un grand nombre d'articles de littérature médicale, dans le nouveau journal de médecine, depuis l'an V (1797) jusqu'à l'époque présente.—Eloge histor. de Vicq-d'Azir, *in*-8°.—Mém. sur la gangrène humide des hôpitaux, avec Bardin.—Esquisse d'un cours d'hist. naturelle de l'homme et d'hygiène ou de médecine, appliquée à l'art d'user de la vie, et de conserver la santé.—Extraits et fragmens des leçons d'hygiène faites au lycée républicain en l'an VIII, 1 vol. *in*-8°, accompagné de notes, de deux tableaux analytiques, etc. Paris.—Observation sur une manie, guérie par la coupe des cheveux.—Quelques observations sur différentes maladies à la guérison desquelles les ressources pharmaceutiques n'ont point concouru, suivies de considérations sur la *consomption*, *spleen*, et de réflexions sur l'emploi médical des passions.—Quelques réflexions philosophiques et médicales sur l'Emile.—Plusieurs articles dans les différens journaux.

Morel, (Frédéric) célèbre imprimeur du roi, fut son interprète dans les langues grecque et latine, il était né en Champagne, et il mourut Paris en 1583.

Morel, (Frédéric) fils du précédent, fut interprète du roi, et son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec,

le latin et le français. Il avait une si violente passion pour l'étude que lorsqu'on vint lui annoncer que sa femme était sur le point de mourir, il ne voulut point quitter sa plume qu'il n'eût fini la phrase qu'il avait commencée. Il ne l'avait pas achevée, qu'on vint lui dire que sa femme était morte : *J'en suis mari*, répondit-il froidement, *c'était une bonne femme*. Il mourut lui-même en 1650, à 78 ans. Il publia sur les manuscrits de la bibliothèque du roi, plusieurs Traités de St.-Basile, de Théodoret, de St.-Cyrille, qu'il accompagna d'une version. On estime l'édition qu'il donna des Œuvres d'Œcumenius et d'Aretas, en 2 vol. *in*-fol.

Morel, (Claude) fils du précédent, imprimeur et savant dans les langues grecque et latine, a donné une édit. de St.-Grégoire de Nysse, 1738, 3 vol. *in*-fol.

Morel, (Guillaume) directeur de l'imprim. royale à Paris, mort en 1564. On a de lui un Dictionnaire grec-latin-français, 1622, *in*-4°. Ses édit. grecques sont très-belles. Il n'était point de la famille des précédens; il était né dans la paroisse du Tilleul, dans le comte de Mortain en Normandie.

Morel, (dom Robert) bénédictin, né à la Chaise-Dieu, en Auvergne l'an 1563, fut fait bibliothécaire de St.-Germain-des-Prés en 1680. Il mourut, en 1731, à 79 ans, après avoir consacré ses talens et sa vie à composer des ouvr. ascetiques. Les principaux sont : Effusions de cœur sur chaque verset des pseaumes et des cantiques de l'église, à Paris en 1716, *in*-12, 5 vol. — Méditations sur la règle de St.-Benoît, en 1717, *in*-8°. — Entretiens spirituels sur les évangiles de toute l'année, 4 v. *in*-12, en 1720. —Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année, 2 vol. *in*-12, en 1726. — Du bonheur d'un simple religieux et d'une simple religieuse, qui aiment leur état et leurs devoirs, *in*-12, 1727. — Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie religieuse, *in*-12, 1728. — De l'espérance chrétienne, et de la miséricorde de Dieu, *in*-12, 1728.

Morel, (Hyacinthe) né à Avignon (Vaucluse) en 1759, a donné : Epître à un jeune matérialiste.— Epître à Zulime, sur les inconvéniens du luxe dans une demoiselle d'une médiocre fortune.—Un grand nombre de pièces fugitives répandues dans les journaux et dans l'Almanach des Muses. —Un discours de réception à l'acad. de Marseille, dans lequel il fait voir les avantages que les sciences peuvent retirer de la poésie, et récipro-

quement ceux que la poésie peut retirer des sciences.—Le coup-d'œil de ma raison sur le célibat ecclésiastique, Paris, 1792, *in*-8°.—Mes distractions, ou poésies diverses, par Hyacinthe Morel, 1 vol. *in*-12, à Paris, chez Charles Pougens, an VII (1799).

Morel, auteur dramat. à Paris, a donné : au théâtre de l'Opéra : Alexandre aux Indes, tragédie-lyrique en 3 actes, 1783.—La Caravanne du Caire, opéra en 3 actes, 1784. — Thémistocles, trag. lyrique, en 3 actes.

Morel, (Jean-Baptiste) prêtre d'Auxerre, est auteur d'une Dissert. sur le véritable auteur des Commentaires sur les Epîtres de St.-Paul, faussement attribués à St.-Ambroise, et sur l'auteur de deux autres ouvrages qui sont dans l'appendice du 3e tome du St.-Augustin, Auxerre, 1762, *in*-12. — Des Elémens de critique, ou recherches sur différentes causes de l'altération des textes latins, 1766, *in*-12.

Morellet, (André) ci-dev. abbé, memb. de l'acad. franç. On a de cet écrivain les ouvrages suivans : Réflexions sur les avantages de la libre fabrication des toiles peintes, 1758, *in*-12. — Petit écrit sur une matière intéressante. — Préface de la comédie des Philosophes, 1760, *in*-8°. — Remarques critiques et littéraires sur la prière universelle de Pope, 1760, *in*-8°. — Les si et les pourquoi, 1760, *in*-12. — Supplément à la tradition des faits, 176*, *in*-8°. — Observations sur une dénonciation de la gazette littéraire, 176*, *in*-8°.— Mémoire des fabricans de Lorraine, 1762, *in*-8°. — Lettre sur la police des grains, 1764, *in*-8°. — Réflexions sur les préjugés qui s'opposent aux progrès et à la perfection de l'inoculation, trad. de l'italien de M. Gatti, 1764, *in*-4°. — Traité des délits et des peines trad. de l'italien de Beccaria, 1766, *in*-12. — Mém. sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes, 1769, *in*-4°. — Examen de la réponse de M. Necker, au Mém. etc. 1769, *in*-4°. — Prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce, 1779. — Réfutation de l'ouvrage de Galiani, sur le commerce des bleds, 177*, *in*-8°.—Théorie du paradoxe, 1775, *in*-12. — Disc. prononcé à sa réception dans l'acad. française, 1785, *in*-4°. —De l'acad. française. ou Réponse à l'écrit de M. Chamfort, 1791. — Pensées libres sur la liberté de la presse, 1795, *in*-8°. — Réclamations pour les pères et mères des émigrés, 1795, *in*-8°.—Nouvelles réclamations, etc. 1795, *in*-8°.—Appel à l'opinion publique sur le même sujet,

1796. — Dernière défense des pères et mères, aïeuls et aïeules d'émigrés, 1796, *in*-8°. — Plusieurs traductions de romans qui ont eu beaucoup de succès.

Morelot (Simon) a publié un Cours élémentaire d'hist. naturelle pharmaceutique, 2 volumes grand *in*-8°, avec 7 tableaux.

Moréri, (Louis) docteur en théologie, né à Bargemon, petite ville de Provence, en 1643, mourut à Paris en 1680. Il débuta à Lyon, dans la carrière littéraire, par une mauvaise allégorie, intitulée: Le Pays d'Amour, qu'il publia dès l'âge de dix-huit ans; il se fit connaître ensuite par des ouvrages plus utiles. Il traduisit de l'espagnol en français le Traité de la Perfection chrétienne, par Rodriguez, version qui a été effacée par celle de Regnier des Marais. Il publia en 1673, en 1 vol. *in*-fol., le Dictionnaire qui porte son nom. Placé en qualité de secrétaire auprès de Pompone, ministre, il pouvait espérer de grands avantages de son emploi; mais son application au travail épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupa d'une nouvelle édition de son Dictionnaire, augmenta son épuisement, et lui donna enfin la mort. Le 1er volume de sa nouvelle édition avait déjà paru, et le 2e vit le jour quelques mois après sa mort. Moréri avait des connaissances et de la littérature: il connaissait les livres modernes qu'il fallait consulter, et entendait assez bien l'italien et l'espagnol. Son ouvrage, réformé et considérablement augmenté, par Jean le Clerc, du Pin, et d'autres, porte encore son nom, et n'est plus de lui. Les éditions les plus estimées du Dictionnaire de Moréri, sont celle de 1718, en 5 vol. *in*-fol.; celle de 1725, 6 vol. *in*-fol., et celle de 1732, aussi en 6 vol. *in*-fol. L'abbé Goujet a donné 4 vol. *in*-fol. de Supplément, que Drouet a refondus dans une nouvelle édition publiée en 1759, 10 vol. *in*-fol. Moréri est encore auteur des Doux plaisirs de la Poésie, *in*-12, et éditeur des Relations nouvelles du Levant, de Gabr. Chinon, capucin, qu'il orna d'une longue Préface.

Morice de Beaubois, (Pierre-Hyacinthe) né à Quimperlay en 1693, entra dans la congrégation de Saint-Maur, et s'y signala par son érudition et par sa piété; il mourut en 1750. Il a travaillé à l'Histoire de la maison de Rohan. Son ouvrage est demeuré en manuscrit: il formerait 3 ou 4 volumes *in*-4°. Ce savant s'occupa ensuite à donner une nouvelle édition de l'Histoire de Bretagne de

Dom Lobineau. Depuis 1741 jusqu'en 1750, il publia 3 vol. *in*-fol. de Preuves, ou Mém. pour cet ouvrage, et le 1[er] vol. de l'Histoire. Il laissa à sa mort les matériaux du 2[e] et dernier vol. Dom Taillandier, son confrère, a continué cet ouvrage.

Morillon, littérat. bordelais du 16[e] siècle. C'était un vil flatteur du duc d'Epernon. On a de lui deux gros livres, contenant la Relation des fêtes données à Bordeaux, à l'occasion du passage des princes. On connaît encore de cet écrivain à gages, les ouvrages suivans : Le Persée français, Bordeaux, 1617, *in*-8°. — Le Pancastre d'Alcandre, ou Carrozel du duc de la Vallette, Bordeaux, 1627.

Morillon, (Julien-Gratien de) bénédictin, né à Tours en 1633, mort en 1694. Ce religieux cultiva la poésie. On a de lui des Paraphrases en vers français de Job, *in*-8°; de l'Ecclésiaste, *in*-8°; de Tobie, *in*-8°. Mais il est principalement connu par son Joseph, ou l'Esclave fidèle, à Turin, (Tours) 1679, *in*-8°. Ce poëme, dont la versification est faible, mais facile, offre des morceaux touchans. Il fut réimprimé à Bréda en 1705, *in*-8°. Quelques endroits trop libres le firent supprimer, et ce petit ouvrage est assez rare.

Morin, (Etienne) ministre de la religion protestante à Caen, sa patrie, fut admis dans l'acad. des belles-lettres de cette ville, malgré la loi qui excluait les protestans. Son savoir lui mérita cette distinction. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Leyde en 1685, et de-là à Amsterdam, où il fut nommé professeur des langues orientales. Il y mourut en 1700, âgé de 75 ans. On a de lui : huit Dissertations en latin sur des matières d'antiquité. Elles sont curieuses. L'édition de Dordrecht, 1700, *in*-8°, est la meilleure, et préférable à celle de Genève, 1683, *in*-4°. — Il a donné aussi la Vie de Samuel Bochard.

Morin, (Henri) fils du précédent, né à St.-Pierre-sur-Dive en Normandie, se fit catholique, après avoir été ministre protestant. Il est auteur de plusieurs Dissertations qui se trouvent dans les Mémoires de l'acad. des inscript. et belles-lettres, dont il était membre. Il mourut à Caen en 1728, âgé de 60 ans, aussi estimé que son père.

Morin. (Jean) né à Blois en 1591 de parens calvinistes, abjura entre les mains du cardinal Duperron, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, nouvellement fondée : il écrivit contre le régime de cette société. Son ouvrage fut re-

gardé comme une satire; il est devenu rare, parce que le plus grand nombre des exemplaires fut brûlé. Morin était très-savant dans les langues orientales, et très-versé dans la critique ecclésiastique. Il eut des contestations avec Siméon de Muis, professeur en hébreu au collége Royal, sur l'authenticité du texte hébreu. Les papes et les théologiens, et sur-tout les théologiens ultramontains, se plaignirent quelquefois de ses ouvrages, et exigèrent de lui de tems en tems des explications ou des rétractations; mais tous les savans rendaient justice à son profond savoir. Il mourut en 1659. Ses principaux ouvr. sont : *Exercitationes Biblicæ*, Paris, 1660, *in*-folio. — *De Sacris ordinationibus*, 1655, — *De Pœnitentiâ*, 1651, *in*-fol. — Une nouv. édit. de la Bible des Septante, avec la version latine de Nobilius, 3 vol. *in*-fol., Paris, 1628 ou 1642, estimée : elle comprend le Nouveau-Testament. — Des Lettres et des Dissertations, sous le titre d'*Antiquitates ecclesiæ orientalis*, 1682, *in*-8°. — Œuvr. posthumes en latin, 1703, *in*-4°. — Histoire de la délivrance de l'Eglise par l'empereur Constantin, et du Progrès de la souveraineté des papes par la piété et la libéralité de nos rois, 1629, *in*-fol. — Des défauts du gouvernement de l'Oratoire, 1653, *in*-8°.

Morin, (Jean-Baptiste) docteur en médecine, né à Villefranche en Beaujolais en 1583, mort à Paris en 1656. Il a fait une vingtaine d'ouvrages, presque tous écrits en latin, et presque tous oubliés aujourd'hui ; aussi n'est-ce pas ce qui la rendu fameux. L'astrologie à laquelle il s'appliqua, en a fait un homme plus célèbre. Cette science, si toutefois c'en est une, décriée chez tous les esprits sensés, lui mérita la confiance du cardinal de Richelieu. Ce ministre le consulta plusieurs fois. Quelques-unes des prédictions de Morin eurent, par hasard, leur effet; il n'en fallut pas davantage pour le faire écouter comme un oracle. Il se fit, avec ses prédictions, 12,000 livres de rente, somme immense alors, qu'il ne s'était certainement pas prédite à lui-même.

Morin, (Pierre) né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Il enseigna ensuite le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. Les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint l'employèrent à l'édition des Septante et à celle de la Vulgate. Ce savant critique mourut en 1608, à 77 ans. On a de lui un Traité du bon usage des sciences, et quelques au-

tres Ecrits, publiés par le P. Quetif, dominicain, en 1675.

Morin. (Simon) Cet infortuné, digne de la pitié de tous les hommes sages, naquit à Richemont en Normandie en 1623. La faiblesse de son cerveau le jeta dans tous les délires que les discussions religieuses peuvent entraîner. Il se crut, et se dit le Messie; il prêcha, et écrivit des folies; il fut plusieurs fois enfermé. Sa vie ne fut d'abord qu'une alternative de captivité et de liberté. Le parlement le condamna, enfin, aux Petites-Maisons; malheureusement on le relâcha encore, et il se mit à dogmatiser de nouveau. Des Marêts de St.-Sorlin joua un indigne rôle dans cette affaire; il feignit de se mettre au rang de ses prosélytes, pour lui arracher des preuves convaincantes de sa doctrine. Quand il les eut, il alla le dénoncer comme hérétique. Sur cette dénonciation infâme, on courut arrêter Morin; on le trouva occupé à composer un écrit, qui commencait par ces mots : *Le Fils de l'Homme au Roi de France.* On eut la cruauté de lui faire son procès, et de le condamner à être brûlé avec tous ses écrits; l'arrêt fut exécuté en place de Grêve le 14 mars 1663. Cet infortuné, dans les tourmens, ne cessa d'implorer la miséricorde divine, puisqu'il n'était plus pour lui de miséricorde humaine. Toutes les pièces du procès de Simon Morin sont rares. Nous allons en donner la liste : *Factum* contre Simon Morin, dans lequel se trouve l'Analyse de ses Ouvrages, 1663.—Déclaration de Morin sur la révocation de ses pensées, 1649. — Déclaration de Morin, de sa femme et de la Malherbe, etc., 1649. — Procès-verbal d'exécution de mort dudit, 1663. — Arrêt qui condamne ledit à faire amende-honorable et à être brûlé en place de Grêve, 1663 : le tout *in*-8°. La dernière pièce se trouve jointe ordinairement aux *Pensées.*

Morin, (Louis) naquit au Mans le 11 juillet 1635, et mourut le 1er mars 1715. Ses parens donnèrent à son éducation tous les soins que leur fortune leur permit. Ses goûts en se développant, le portèrent vers l'étude des plantes. Un paysan, qui en apportait aux apothicaires de la ville, fut son premier maître. L'enfant payait ses leçons de quelque petite monnaie, quand il pouvait, et de ce qui devait faire son léger repas d'après-dîné. Quand il eut fait ses humanités, on l'envoya à Paris pour faire sa philosophie. Il y arriva, mais en botaniste, c'est-à-dire à pied. Sa philosophie faite, sa passion pour les plantes le détermina à l'étude de la médecine. Alors il embrassa un genre de vie que

l'ostentation d'un philosophe ancien, ou la pénitence d'un anachorète, n'auraient pas surpassé. Il se réduisit au pain et à l'eau. Il fut reçu docteur en médecine vers l'année 1662. Fagon, Longuet et Galois, tous trois habiles botanistes, travaillaient à un Catalogue des plantes du jardin Royal, qui parut, en 1666, sous le nom de Vallot, alors premier médecin. Pendant ce travail, Morin fut souvent consulté; et de-là vint l'estime particulière que Fagon prit pour lui, et qu'il a toujours conservée. Après quelques années de pratique, il fut reçu *expectant* à l'Hôtel-Dieu, et quelque tems après, il fut médecin pensionnaire : mais l'argent qu'il recevait de sa pension, il le remettait dans le tronc, après avoir bien pris garde à n'être pas découvert. Sur la réputation qu'il s'était acquise dans Paris, Mlle. de Guise voulut l'avoir pour son médecin. Dodart, son intime ami, eut assez de peine à lui faire accepter cette place. Sa nouvelle dignité l'obligea à prendre un carrosse, attirail fort incommode pour lui : mais en satisfaisant à cette bienséance extérieure, dont il pouvait être comptable au public, il conserva son austérité dans l'intérieur de sa vie. Au bout de deux ans et demi, la princesse tomba malade. Comme il avait le pronostic sûr, il en désespéra, dans un tems même où elle se croyait hors de danger, et lui annonça sa mort. Cette princesse lui laissa, par son testament, deux mille liv. de pension viagère, qui lui ont toujours été bien payées. A peine fut-elle morte, qu'il se débarrassa du carrosse, et se retira à S^t^.-Victor, sans aucun domestique, ayant cependant augmenté son ordinaire d'un peu de riz cuit à l'eau. Dodart, qui s'était chargé du soin d'avoir des vues et de l'ambition pour lui, fit en sorte qu'au renouvellement de l'acad., en 1699, il fût nommé associé botaniste. Quand Tournefort alla herboriser dans le Levant en 1700, il pria Morin de faire à sa place les démonstrations des plantes au jardin Royal, et le paya de ses peines, en lui rapportant de l'Orient une nouvelle plante, qu'il nomma *Moriana orientalis*. Il a nommé de même la *Dodarte*, la *Fagonne*, la *Bignonne*, la *Phelypée*. Une plante est un monument plus durable qu'une médaille ou qu'un obélisque. Morin, avançant fort en âge, fut obligé de prendre un domestique, et se décida à boire une once de vin par jour. Alors il quitta toutes ses pratiques de la ville, et se réduisit aux pauvres de son quartier, et à ses visites de l'Hôtel-Dieu. A 78 ans, ses jambes ne purent plus le porter, et il ne quitta plus guères le lit. Sa tête fut toujours bonne, excepté les six derniers mois. Il s'éteignit

enfin à l'âge de 80 ans, sans maladie, et uniquement faute de force. Une vie longue et saine, une mort lente et douce, furent les fruits de son régime. On a trouvé dans ses papiers un *Index* d'Hypocrate grec et latin, beaucoup plus ample et plus correct que celui de Pini. Il a laissé un Journal de plus de 40 années, où il marquait exactement l'état du baromètre et du thermomètre. Il a laissé enfin une bibliothèque de près de vingt mille écus, un médaillier, et un herbier. Son esprit lui avait beaucoup plus coûté à nourrir que son corps.

MORIN, (Jean) né à Meung près d'Orléans en 1705, professeur de philosophie à Chartres en 1732, et chanoine en 1750, donna, à 38 ans, son Méchanisme universel, 1 vol. *in*-12, qui contient beaucoup de connaissances, et qui en suppose bien plus encore. Son second ouvrage est un Traité de l'Electricité, imprimé en 1748, *in*-12. L'abbé Nollet ayant réfuté l'opinion de l'auteur, Morin adressa à cet académicien une Réponse : c'est son troisième et dernier ouvrage imprimé. Cet homme estimable mourut à Chartres le 28 mars 1765, à l'âge de 59 ans.

MORIN, (Joseph) médecin, a publié : *Tentamen medicum de Dolore*, 1762, *in*-12. — Mémoires dans plusieurs Recueils.

MORIN, (Joseph) profess. de rhétorique. On a de lui : *Regi christ. Ludovico Augusto de pace, quæ nunc regit orbem, Gratulatio*, Paris, 1784, *in*-8°. — Plusieurs autres Oraisons, etc.

MORINIERE (Adrien-Cl. LE FORT DE LA) naquit à Paris le 23 décembre 1696, et mourut dans cette ville le 12 avril 1768. Il fit d'excellentes études au collége des jésuites sous la direction du père Porée, dont il resta toute la vie l'admirateur et l'ami. Né sans fortune, il s'en consola facilement au milieu des jouissances que donne l'étude. Il se retira chez les génovefains de Senlis, où la lecture et l'étude réfléchie de nos poètes firent sa seule occupation pendant près de douze ans. C'est là qu'il prépara les matériaux des différens Recueils qu'il a donnés depuis, tels que le Choix de poésies morales, en 3 vol. *in*-8°, 1740; la Bibliothèque poétique, en 4 vol. *in*-4°, ou en 6 vol. *in*-12, 1745; et les Passe-tems poétiques, historiques et critiques, en 2 volumes, 1757. La Morinière avait donné, en 1748, une magnifique édition de son Choix de poésies morales et chrétiennes, 3 vol. *in*-8°, ornée de portraits en taille-douce. Ce Recueil dont on ne tira que très-

très-peu d'exemplaires, est fait à l'imitation de celui de Port-Royal. Il a changé quelquefois les vers des auteurs qu'il copiait, et il y a joint des notes et des observations critiques qu'il pousse souvent trop loin. Les Œuvres choisies du grand Rousseau, *in*-12, autre Recueil de la Morinière, fut bien accueilli du public, et réimprimé souvent. Il est même devenu un livre classique. Outre ces ouvrages, on a de cet écrivain trois productions qui sont entièrement de lui : savoir, deux petites comédies, imprimées en 1754, et non jouées, sous le titre *des Vapeurs* et du *Temple de la paresse*, avec une Vie de l'empereur Constance. Ce morceau d'hist. vaut mieux que ses comédies.

Morisot, (Claude-Barthélemy) né à Dijon en 1592, mourut dant la même ville en 1661. On a de lui : un Livre assez curieux, dans lequel, sous le titre de *Perviana*, (Dijon, 1645, *in*-4°) il trace l'histoire des démêlés du cardinal de Richelieu, avec la reine Marie de Médicis, et Gaston de France, duc d'Orléans. Pour avoir cet ouvrage complet, il faut y joindre une conclusion de 35 pages, imprimée en 1646. — *Orbis maritimus*, *in*-fol. 1643. — *Veritatis lacrymæ*, Genève, 1626, *in*-12. C'est une satire contre les jésuites, avec cette dédicace : *Patribus jesuitis sanitatem*. Ce livre est peu commun. — Et grand nombre de Lettres latines sur différens sujets.

Morlière (Jacques-Auguste de la) de Grenoble, ancien mousquetaire, est mort à Paris, au mois de février 1785. Ses ouvrages sont trois comédies : le Gouverneur, en trois actes, 1751 ; — la Créole, en 1 acte, 1754 ; — l'Amant déguisé, en 2 actes, 1758 ; — des Lettres critiques sur différentes tragédies, et les romans suivans : le Siége de Tournay, 1745, *in*-12. — Angola, 1746, 2 vol. — Milord Stanley, ou le Criminel vertueux, 1749. — Les Lauriers ecclésiastiques. — Mirza-Nadir, où se trouve la relation des dernières expéditions de Thamas Kouli-Kan, 1749, 4 vol. *in*-12.

Mornac, (Antoine) célèbre avocat de Paris, né à Tours, cultiva les muses. Ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1724, en 4 vol. *in*-fol. On a encore de lui un Recueil de ses vers, intitulé : *Feriæ forenses*, *in*-8°. Il mourut en 1619.

Mornay, (Philippe de) seigneur du Plessis-Marli, né le 5 nov. 1549, à Bishuy, dans la haute Normandie, mourut en 1623, à 74 ans, dans sa terre de la Forêt-sur-Seure en Poitou. Mornay est regar-

dé, avec raison, comme l'un des hommes les plus vertueux et les plus habiles du parti calviniste. Il avait été destiné à l'état ecclésiastique, et un oncle, assez riche bénéficier, lui avait assuré ses bénéfices; mais Mornay sacrifia, sans balancer, ces espérances à ce qui lui parut être la vérité: échappé au massacre de la St.-Barthelemi, il parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, et ces voyages eurent pour lui autant d'utilité que d'agrément. Il s'attacha ensuite à la destinée d'Henri IV, et le servit de son épée, de ses négociations et de ses conseils. Sully ne lui rend pas assez de justice dans ses Mémoires; on voit qu'il y avait entr'eux rivalité de crédit auprès du prince. D'autres suffrages lui sont plus favorables. Lorsqu'en 1621, Louis XIII ralluma contre les protestans ces guerres que la modération de son père avait éteintes, Mornay lui écrivit pour l'en détourner. Mais ses remontrances ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1621. On a de lui: Un Traité de l'Eucharistie, 1604, *in*-fol. — Un Traité de la vérité de la Religion chrétienne, *in*-8°. — Un Livre intitulé: *le Mystère d'iniquité*. — Un Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise, *in*-8°. — Des Mémoires instructifs et curieux, depuis 1572 jusqu'en 1629, 4 vol. *in*-4°, estimés. — Des Lettres écrites avec beaucoup de force et de sagesse.

MORTEMART (Mme. de) a donné: Les Amusemens du jour, ou Recueil de petits Contes, Paris, 1780, *in*-8°.

MORTESAGNE, abbé. On a de lui: Lettres sur les Volcans éteints du Vivarais et Velay, dans les Recherches de Faujas St.-Fond sur ce sujet, 1778, *in*-fol.

MORUS, (Alexandre) ministre protestant, né à Castres en 1616, fut envoyé à Genève, où il remplit les chaires de grec, de théologie, et la fonction de ministre. Saumaise l'appela ensuite en Hollande, où il fut nommé professeur de théologie à Maddelbourg, puis d'histoire à Amsterdam. Il remplit ces places en habile homme, et fit l'an 1655 un voyage assez long en Italie. C'est durant ce voyage qu'il publia un beau poëme sur la défaite de la flotte turque par les Vénitiens: cet ouvrage lui valut une chaîne d'or, dont la république de Venise lui fit présent. Dégoûté de la Hollande, il vint exercer le ministère à Charenton. Ses sermons attirèrent la foule, moins par leur éloquence, que par les allusions satiriques et les bons mots dont il

les semait. Cet homme singulier mourut à Paris dans la maison de la duchesse de Rohan, en 1670, sans avoir été marié. On a de lui : Divers Traités de controverse. — De belles Harangues et des Poëmes en latin. — Une Réponse à Milton, intitulée : *Alexandri Mori Fides publica*, *in*-8°. Milton l'a cruellement déchiré dans ses écrits. Ce que l'on a imprimé des Sermons de Morus, ne répond point à la réputation qu'il s'était acquise en ce genre.

Morveau, (de) abbé, a publié : Le Triomphe de la Religion, ou le Sacrifice de Madame Louise de France, poëme en 4 chants, Paris, 1774. *in*-8°.

Morville Marné. (Mlle. de) On a d'elle : Mes Délassemens, 1771, 6 vol. *in*-12. — L'Homme tel qu'il est, trad. de l'allemand, 1771, 2 vol. — Les Egaremens réparés, trad. de l'anglais, Paris, 1773, *in*-12.

Mory, maître de pension ; est auteur de : Patrocle demandant les armes d'Achille, poëme qui a concouru pour le prix à l'acad. franç. 1778, *in*-12.

Mory d'Elvange, décapité le 14 mai 1794, âgé de 56 ans. On a de lui : Notice d'un ouvrage intitulé : *Recueil pour servir à l'histoire métallique des duchés de Lorraine et de Bar*, Nancy, 1782, *in*-8°. — Essai histor. sur les progrès de la gravure en médailles chez les artistes lorrains, 1783, *in*-8°. — Notice d'une Collection métallique, donnée à la Bibliothèque de Nancy par le roi Stanislas Ier, 1787, gr. *in*-8°.

Morza (de) a donné : Les Lois de Minos, tragédie en 5 actes, 1773, *in*-8°.

Mothe-le-Vayer, (Franç. de la) né à Paris en 1588, se consacra d'abord à la robe ; mais l'amour de l'étude l'arracha bientôt à cette profession. Lorsque Louis XIV fut en âge d'avoir un précepteur, on jeta les yeux sur lui ; comme la reine ne voulait pas d'un homme marié, il exerça cet emploi auprès du duc d'Orléans, frère unique du roi. L'acad. française lui ouvrit ses portes en 1639, et le perdit en 1672, âgé de 85 ans. On lui a beaucoup reproché son scepticisme, quoiqu'il eût bien clairement énoncé, qu'il ne l'étendait pas aux objets de la religion. Le style des ouvrages de le Vayer, qui sont en très-grand nombre, est clair, net, plein de pensées saillantes, quelquefois nerveux, plus souvent diffus, et beaucoup trop chargé de citations. Cet écrivain est comme Montagne, il perd continuellement son

objet de vue; mais n'a pas, comme lui, l'art de répandre de la force et de l'agrément dans ses écarts. Montagne a le talent de développer tellement chacun des objets successifs, qu'il devient l'objet principal, et fait oublier volontiers le point, duquel l'écrivain est parti; on s'y arrête avec complaisance, par le nouvel intérêt qu'il inspire. Il n'en est pas de même des digressions de la Mothe-le-Vayer. Elles sont trop courtes pour attacher, trop multipliées pour fixer l'attention sur aucun objet. On a recueilli ses ouvrages en 1662, 2 vol. *in*-fol.; en 1684, 15 volumes *in*-12, et à Dresde en 1772, 14 vol. *in*-8°. Parmi les Œuvres de ce philosophe, on ne trouve ni les Dialogues faits à l'imitation des anciens, sous le nom d'Orasius Tubero, imprimés à Francfort en 1606, 2 tomes ordinairement en 1 vol. *in*-4°, et 1716, 2 vol. *in*-12; — ni l'Hexameron rustique, *in*-12. Ces deux ouvrages sont de lui, et on les recherche, surtout le premier. La traduct. de *Florus*, qu'on a sous le nom de la Mothe-le-Vayer, est d'un de ses fils, ami de Boileau, mort en 1664, à 35 ans.

MOTHE-LE-VAYER DE BOUTIGNI, (François de la) de la même famille, maître-des-requêtes, mourut intendant de Soissons en 1685. On a de lui: Une Dissertat. sur l'autorité des rois en matière de régale. Elle fut impr. en 1700, sous le nom de Talon, avec ce titre: Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de la justice, et réimpr. sous son nom en 1756, *in*-12. — Un Traité de l'autorité des rois, touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse, 1669, *in*-12. — La tragédie du Grand Sélim, *in*-4°. — Le roman de Tharsis et Zélie, réimprimé à Paris en 1774, en 3 vol. *in*-8°. Ce roman est estimé.

MOTHE-LE-VAYER, (Jean-François de la) maître-des-requêtes, mort le 5 juin 1764, a donné l'édit. de l'Autorité des rois, de 1756. Il a publié: Essai sur les moyens d'encourager l'agriculture, 1763, *in*-12. —Essai sur la possibilité d'un droit unique, 1764, *in*-12.

MOTIN, (Pierre) poète, était de Bourges. Il a laisse quelques Pièces, qu'on trouve dans les Recueils de son tems, et qui sont dignes de l'oubli dans lequel elles sont.

MOTTE, (Ant. HOUDARD de la) naquit à Paris le 17 janvier 1672, et mourut le 26 décembre 1731. Il fit ses premières études chez les jésuites. Après ses humanités, il étudia pour être avocat; mais il quitta bientôt le barreau pour la poésie. Son coup d'essai, fut une comédie, qui

tomba au théâtre Italien. Cette disgrace l'affligea si vivement, qu'elle le fit renoncer pendant quelques mois au théâtre, aux lettres, et même aux hommes. Il alla se renfermer à la Trappe, et se crut pénitent, parce qu'il était humilié. Ce moine, si peu fait pour l'être, fut bientôt rejeté dans le monde, où sa ferveur et sa vocation ne tardèrent pas à disparaître au milieu des plus brillans succès. Il fit le charmant opera de l'*Europe galante*. Peu de tems après il donna, avec Destouches, la *Pastorale d'Issé*, qui ne reçut pas moins d'applaudissemens que l'*Europe galante*. Il fit depuis plusieurs autres operas, dont la plupart réussirent. Au milieu de ces triomphes, la Motte en desira un autre. Il donna un volume d'Odes, qui eurent des panégyristes et des censeurs. Dans ce genre, il avait pour rival Rousseau, qui l'effaça bientôt. Cependant, quand ils sollicitèrent en même tems une place à l'académie française, la Motte fut presque unanimement préféré à Rousseau. Il succéda à Thomas Corneille, et fut reçu le 8 février 1710. Le discours qu'il prononça à sa réception, est remarquable par les rapprochemens les plus adroits et les plus délicats. Rassasié de couronnes sur la scène lyrique, la Motte donna aux comédiens Français, la tragédie des *Machabées*. Cependant, comme il avait beaucoup d'ennemis, il prit le parti de garder d'abord l'anonyme. Ses adversaires très-éloignés de soupçonner le piège qu'il leur tendait, trouvaient sa tragédie *si bien écrite*, qu'ils la croyaient *un ouvrage posthume de Racine;* l'auteur jouit en secret, pendant quelques semaines, du jugement de ces grands connaisseurs; il fit mieux encore, quand il se vit bien assuré du succès, il fit répandre sourdement par quelques amis, qu'il était l'auteur des *Machabées;* et il eut la satisfaction d'entendre tourner en ridicule ceux qui lui attribuaient cette pièce, et qui n'avaient pas l'esprit de sentir *à quel point il en était incapable.* Enfin, il se déclara ouvertement, et goûta pour lors un plaisir nouveau, celui de voir ses ennemis changer de langage. Encouragé par le succès des *Machabées*, la Motte donna bientôt après la tragédie de *Romulus*, ensuite *Inès de Castro*, dont la fortune fut plus heureuse que celle des *Machabées* et de *Romulus*. On s'imagine bien que le grand succès d'*Inès* produisit des critiques sans nombre. Il est toujours, comme l'on sait, des écrivains prêts à prouver aux auteurs applaudis, qu'ils ont eu tort de réussir. L'anecdote suivante fournit une preuve de cette triste vérité. La Motte se trouva un jour dans un café, au milieu d'un essaim de ces bourdons littéraires, qui dé-

chiraient son ouvrage, et ne connaissaient point l'auteur. Il les écouta tranquillement; et après un long silence: *Allons donc*, dit-il à un ami qui l'accompagnait, *allons nous ennuyer à la cinquantième représentation de cette mauvaise pièce.* Et dans une autre circonstance, où quelqu'un lui parlait des nombreuses critiques qu'on avait faites de sa tragédie: *Il est vrai*, répondit-il, *qu'on l'a beaucoup critiquée, mais en pleurant.* Outre les tragéd. que nous avons citées, la Motte a donné plusieurs comédies qui furent très-bien reçues, entre autres le *Magnifique*, qui fut joué supérieurement dans sa nouveauté par Dufresne, et qui plaît encore aujourd'hui par la finesse des détails et l'agrément du style. Quelques années après, la Motte donna une tragédie d'*OEdipe*, qui n'eut que quatre ou cinq représentations. Il fit ce même *OEdipe* en prose, après l'avoir mis en vers; et ce fut à cette occasion qu'il osa risquer son systême, si ingénieusement soutenu et si vivement réfuté, sur les tragédies en prose. Ce procès littéraire finit par la décision presque générale des gens de lettres, qui prononcèrent en faveur des vers. On compara la Motte au renard qui a la queue coupée, et qui conseille aux renards ses confrères de se débarrasser de la leur. La Motte fut encore moins heureux dans son *Iliade*, que dans ses *Paradoxes antipoétiques*. Il écrivit contre Homère; mais ce ne fut pas son plus grand tort; ce fut de le traduire en vers français. Mme Dacier attaqua la Motte. Ce dernier comparait les injures dont elle l'accablait, *à ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère.* Il ajoutait que ces injures *avaient toute la simplicité des tems héroïques, et toute l'énergie de celles que se prodiguent les héros de l'Iliade.* Aussi disait-on que Mme Dacier traitait son adversaire à la grecque, et que son adversaire en usait avec elle à la française. La Motte fit paraître ses *Fables* quelques années après son *Iliade*. On y a loué l'invention des sujets, la justesse, et souvent la finesse de la moralité. Mais le grand, le vrai mérite d'une fable, c'est l'art de la narrer et de l'écrire: voilà où la Fontaine est inimitable, et ce qui le rend bien supérieur à la Motte. Aussi, Mairan disait: *Toutes les fautes de la Fontaine sont en négligence, toutes celles de la Motte en affectation.* Le poète Gacon harcelait sans cesse la Motte par de misérables épigrammes, dans l'espérance de le forcer à une réponse qu'il ne pouvait arracher; las enfin de répandre son fiel en pure perte: *Vous n'y gagnerez rien*, dit-il à celui qu'il provoquait; *je vais donner*

une brochure, qui aura pour titre : Réplique au silence de M. de la Motte. Il s'en fallait bien qu'on usât en vers la Motte des mêmes ménagemens qu'il se prescrivait à l'égard des autres ; loin de s'en plaindre, il savait mettre à profit la dureté qu'on se permettait à son égard. Il opposait une douceur inaltérable, non-seulement aux injures littéraires, mais aux plus cruels outrages. Un jeune homme, à qui, par mégarde, il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet : *Monsieur,* lui dit-il, *vous allez bien être fâché, je suis aveugle.* On cite une autre anecdote, qui fait tout-à-la-fois l'éloge de la mémoire et du cœur de la Motte. Un jour un jeune homme vint lui lire une tragédie. Après l'avoir écoutée avec attention : *Votre Pièce,* dit-il à l'auteur, *est pleine de beautés ; une chose seulement me fait peine, c'est que la plus belle scène ne soit pas de vous.* Le poète fort étonné lui en demanda la preuve, et la Motte lui récita cette scène toute entière. Après avoir joui un moment de la surprise du jeune homme : *Rassurez-vous,* lui dit-il, *votre scène est si belle, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir.* La Motte fut l'ami de Fontenelle, et le sentiment qui les unit est digne d'être proposé pour modèle aux gens de lettres. Cette amitié ne se démentit jamais, et fait l'éloge de l'un et de l'autre. Fontenelle a même dit plusieurs fois, que le plus beau trait de sa vie était de n'avoir pas été jaloux de la Motte. Ils s'éclairaient et se dirigeaient mutuellement, soit dans leurs ouvrages, soit dans leur conduite. Dans les derniers momens de la Motte, son curé exigea de lui le sacrifice d'une pièce de théâtre qu'il avait commencée. Quoiqu'il n'eût aucun scrupule de conscience sur cet ouvrage, non plus que pour ceux qui avaient fait sa réputation, il n'hésita pas sur la déférence qu'il devait en ce moment à son pasteur ; mais quand ce pasteur fut parti, le poète, qui avait été si docile, ne put s'empêcher d'apprécier la sévérité pastorale avec tout le sang-froid philosophique : — Voyez (dit-il à son neveu qui était auprès de son lit) ce que fait pour un pauvre mourant la différence des paroisses : le curé de St.-André, qui sort d'ici, janséniste rigide et austère, m'a demandé ma pièce pour la brûler ; si j'avais eu affaire au curé de St.-Sulpice, il me l'aurait demandée pour la faire jouer au profit de sa communauté de l'*Enfant Jésus.* — Cette réflexion sage et paisible de la Motte, est bien plus philosophique que la plaisanterie du musicien Lully, forcé de livrer à son confesseur un opera, dont il avait deux actes. Son fils, témoin de cette

perte, poussait des cris lamentables : *Tais-toi*, lui dit tout bas le vieux libertin, *Colasse en a une copie;* ce furent ses dernières paroles. La Motte fut recherché jusqu'à la fin de ses jours, pour son esprit agréable et solide, pour sa conversation pleine d'enjouement et de graces, pour ses mœurs douces, et pour ce mérite de caractère qui influe souvent sur celui de nos écrits. On ne connaît aucun ouvrage satirique sorti de sa plume, pas même une seule épigramme, quoiqu'on en ait fait plusieurs contre lui. La calomnie qui lui impute les affreux couplets attribués à Rousseau, est une absurdité destituée de toute vraisemblance. Ses Œuvres ont été recueillies à Paris en 1754, en 11 vol. *in*-12. Les principaux ouvrages de cette collection, sont 4 tragédies : Les Machabées ; Romulus ; Inès de Castro, et Œdipe. — Des comédies : l'Amante difficile; Minutolo; le Calendrier des Vieillards; le Talisman; la Matrone d'Ephèse; et le Magnifique. — Des opera : ceux qu'on reproduit encore avec succès, sont : l'Europe galante; Issé ; l'Amadis de Grèce ; Omphale; le Carnaval et la Folie; Alcyone, etc. — Des Odes, imprimées pour la 1re fois en 1707. — Vingt Eloges ; la plupart avaient remporté le prix aux jeux-floraux. — Des Fables, impr. *in*-4°, avec de belles estampes, et *in*-12, en 1719. — Plusieurs Discours en prose sur la Poésie en général, et sur l'Ode en particulier, sur l'Eglogue, sur la Fable, sur la Tragédie. — Des Discours académiques, et un Eloge funèbre de Louis XIV. — Plan des preuves de la Religion. — Un petit roman, intitulé : Salneld et Garaldi, nouvelle orientale en prose. — Des Pseaumes; des Hymnes; des Cantates, et des Proses en vers. — Des Requêtes; des *Factum;* des Mandemens d'évêques, que l'auteur avait composés, à la prière de ses amis. Peu d'auteurs ont eu plus de partisans que la Motte; et cela devait être : il louait, on le louait. Les cris d'un ami intéressé à nous prôner, peuvent retarder le jugement du public; mais l'arrêt vient tôt ou tard. Celui de la Motte est prononcé : on ne le mettra point au dernier rang; mais il ne sera point placé au premier.

Motte (Mlle de la) a donné: Célide, ou les Mémoires de la marquise de Bléville, Paris 1775, 2 vol. *in*-12. — Hist. de Zulmy Worthley, Paris, 1776, *in*-12. — Lettres du marquis de Sezanne au comte de St.-Cyr, Paris, 1777, 2 v. *in*-12.

Motteux, (Pierre-Ant.) protestant, né à Rouen en 1660, passa en Angleterre, et y est mort le 19 février 1718; l'anglais lui devint si famillier, qu'il traduisit D. Quichotte, et

et composa des Chansons, et autres poésies en cette langue.

MOTTEVILLE, (Françoise BERTAUD de) née en Normandie en 1615, morte à Paris en 1689, était nièce du fameux poète Bertaud, évêque de Séez. Elle a laissé des Mémoires pour servir à l'Hist. d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui ont été publiés en 1723, en 5 vol. *in*-12, et en 1750, en 5 vol. *in*-12. Presque tous nos historiens postérieurs en ont fait usage, pour développer la connaissance de certains faits dont le ressort avait été jusqu'alors inconnu. Mme de Motteville avait sur-tout le talent de rendre, d'une manière très-intéressante, jusqu'aux plus minces détails. L'air de sincérité qui règne dans toute sa narration, les sages réflexions dont elle entremêle ses récits, font trouver grace à son style quelquefois prolixe et languissant, mais simple et naturel. Elle aura toujours, sur ceux qui ont écrit des Mémoires, l'avantage de n'avoir rien accordé à l'imagination; d'avoir donné comme douteux ce dont elle ne se croyait pas assez instruite, et d'avoir su garder de justes mesures entre l'indiscrétion et la flatterie.

MOTTIN, (Pierre) docteur de Sorbonne, mort en 1773, a publié: Essai sur la nécessité du travail, 17**, *in*-12.

MOTTIN DE LA BALME, ancien capitaine de cavalerie. On a de lui: Essai sur l'Equitation, Paris, 1773, *in*-8°. — Elémens de tactique pour la cavalerie, 1776, *in*-8°.

MOUCHY, ou MONCHY, (Antoine de) docteur de Sorbonne, a rendu son nom fameux par son zèle contre les calvinistes. Nommé inquisiteur de la foi en France, il rechercha les hérétiques avec l'acharnement du fanatisme. C'est de son nom qu'on appella *mouches* ou *mouchards*, ceux qu'il employait pour découvrir les protestans; et ce nom est resté aux espions de la police. Mouchy devint pénitencier de Noyon, et fut l'un des juges de l'infortuné Anne du Bourg. Il mourut à Paris en 1574, à 80 ans. On a de lui une Harangue, qu'il prononça au concile de Trente. — Un Traité du sacrifice de la Messe, en latin, *in*-8°. — Un grand nombre d'autres ouvrages, pleins de la bile et de l'emportement qui formaient son caractère.

MOUHY, (Charles de FIEUX, chev. de) de l'acad. de Dijon, né à Metz en 1702, mort à Paris le 29 févr. 1784, vint de bonne heure dans la capitale. Ayant le goût de la dépense, sans en avoir toujours le moyen, il s'intrigua et écrivit toute sa vie. Le genre romanesque fut celui qui exerça le

plus sa plume. Mais son style lâche, diffus, incorrect, ne lui promettant pas de grands succès, il chercha à exciter la curiosité du public par les titres de ses livres, qu'il modélait ordinairement sur celui de quelqu'autre ouvrage célèbre. Ainsi l'on vit paraître sa Paysanne parvenue en 1735, 4 vol. *in*-12, quand Marivaux eut donné le Paysan parvenu. —Ses Mémoires d'un Fille de qualité, 1747, 4 vol. *in*-12, après les Mém. d'un Homme de qualité, de l'abbé Prévôt. — Ses Mille et une Faveurs, 1748, 8 vol. *in*-12, rappelèrent les Mille et une Nuits. — Son Masque de fer, 1747, 6 part. *in*-12, fut composé, lorsque les Aventures du prisonnier de la Bastille, connu sous ce nom, faisaient le plus de bruit. Par ces petites ruses, les romans du chevalier de Mouhy circulèrent dans les maisons, ou du moins dans les antichambres de la capitale. Le chev. de Mouhy connaissait bien le théâtre. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: Tablettes dramatiques, contenant un Dictionn. de Pièces, et l'Abrégé de l'Histoire des Auteurs et des Acteurs. Quelque tems avant sa mort, l'auteur reproduisit cet ouvrage, corrigé sous le titre de Dictionnaire dramatique, 3 vol. *in*-8°. Ses autres ouvrages sont: Mém. posth. du comte de *** avant son retour à Dieu, 1735, 2 vol. *in*-12. —Lamekis, 1735, 2 vol. *in*-12. — Mémoires du marquis de Fieux, 1735, 4 v. *in*-12. — Paris, ou le Mentor à la mode, 1735, 2 vol. *in*-12. — Le Mérite vengé, 1736, *in*-12. —Le Papillon, ou Lettres parisiennes, 173*, 4 vol. *in*-12. — La Mouche, 1732, 4 vol. *in*-12. — Nouveaux motifs de conversion, 1738, *in*-12. — Vie de Chimène de Spinelli, 1738, 2 vol. *in*-12. — Mémoires de Mlle Moras, 1739, 4 vol. *in*-12. — L'Art de la toilette, *in*-8°. — Les Délices du Sentiment, 1753, 6 vol. *in*-12. — Lettres du commandeur de *** à Mlle de ***, 1754, *in*-12. — Mémoires du marquis de Benavidez, 1754, 4 vol. *in*-12. — L'Amante anonyme, 1755, *in*-12. —Le Financier, 1755, 5 vol. *in*-12. — Les Dangers des Spectacles, 1780, 2 vol. *in*-12. — Il a travaillé à la Gazette de France depuis le 18 mai 1749 jusqu'au 1er juin 1751.

MOULIN, (Charles du) naquit à Paris sur la fin de l'an 1500. Ce jurisconsulte, qui a joui pendant long-tems de la plus grande célébrité, tant en France que dans l'étranger, connaissait à fond toutes les branches de la jurisprudence, soit française, soit civile, soit canonique; il était même très-versé en théologie. Son esprit vif, ardent, inquiet, emporté se livrait facilement aux injures et aux sarcasmes. Il n'en

était cependant pas moins un homme de probité, franc, désintéressé, ami zélé de sa patrie, et partisan sincère de la vérité. La modestie seulement manquait à ces vertus. Il avait la plus haute opinion de lui-même, et il la manifestait ouvertement à tout propos. Son courage à défendre les libertés de l'Eglise gallicane contre les invasions de la cour de Rome, lui fit une grande renommée, et lui attira même en France de grandes persécutions de la part des partisans alors nombreux de cette cour. Il fut obligé deux fois de s'expatrier. Son Commentaire sur l'édit de Henri II, dit *des petites dates*, où il retraçait, avec beaucoup de liberté, l'origine et les progrès de la puissance des papes, et des droits qu'ils s'étaient attribués, lui valut une place distinguée dans l'*Index* des livres défendus; et lorsqu'on donnait à Rome, même dans ces derniers tems, la permission de les lire, du Moulin, Machiavel et un autre étaient toujours exceptés. Mais cette exception, au moins à l'égard du premier, était devenue une précaution inutile. Son style presque barbare, et son peu de méthode, suffisaient pour dégoûter les lecteurs; outre ce que l'intérêt qu'on mettait autrefois aux discussions, par lesquelles il avait fait tant de bruit, s'était, à la longue, singulièrement affaibli. La révolution a porté le dernier coup à sa mémoire, en bouleversant entièrement toutes les parties du droit, dont il s'était principalement occupé, et en rendant ainsi ses volumineux écrits inutiles. Cet homme qui mettait en tête de ses consultations : *Moi, qui ne cède à personne, et à qui personne ne peut rien apprendre*; a dû céder aux atteintes du tems, qui renverse et détruit les réputations comme toutes les autres choses, et ses cinq énormes *in*-fol., iront reposer à jamais dans la poussière et l'oubli, où tant d'autres les avaient déjà précédés, et les suivront encore. Il mourut en 1566.

MOULIN, (Pierre du) célèbre ministre protest., naquit en 1568 au château de Buhny dans le Vexin, et mourut ministre à Sedan en 1658. Ses ouvrages, qu'on ne lit plus, sont presque tous polémiques et satiriques contre l'Eglise romaine. Leur oubli nous dispense d'en offrir la longue et ennuyeuse nomenclature.

MOULIN, (Pierre du) fils aîné du précédent, fut chapelain de Charl. II, roi d'Angleterre, et chanoine de Cantorbéry, où il mourut en 1684, à 84 ans. On a de lui un livre intitulé : La Paix de l'Ame, dont la meilleure édition est celle de Genève, impr. en 1729, *in*-12. — *Clamor regii sanguinis*, que Milton attri-

buait mal-à-propos à Alexandre Morus.—Une Défense de la religion protestante, en anglais.

Moulin, (Gabriel du) curé de Maneval au diocèse de Lisieux, s'est fait connaître dans le 17e siècle par une Hist. générale de Normandie sous les ducs, 1631, *in*-fol., rare et recherchée. — Par l'Hist. des conquêtes des Normands dans les royaumes de Naples et de Sicile, *in*-folio, moins estimée que la précédente.

Moulin. (du) On a de lui: La Géographie, ou Description générale du royaume de France, 1762, 5 vol. *in*-8°. — Méthode pour bien cultiver les arbres à fruits, et pour élever des treilles, avec de la Rivière, 1773, *in*-12.

Moulins, (Guyard des) chanoine d'Aire en Artois, est connu par sa traduction de l'Abrégé de la Bible, de Pierre Camestor, sous le titre de Bible historiaux : elle fut imprimée à Paris, chez Vérard, 1490, 2 vol. *in*-fol. On la recherchait beaucoup autrefois.

Moulins, (Laurent des) prêtre et poète du diocèse de Chartres, vivait au commencement du 16e siècle. Il est connu par un poëme moral, intitulé : Le Catholicon des mal-avisés, autrement appelé le Cimetière des malheureux, Paris, 1512, *in*-8°, et Lyon, 1534, même format. C'est une fiction sombre et mélancolique, où l'on trouve des images fortes.

Mounier, membre de l'assemblée constituante. On a de lui : Procès-verbal de l'assemblée générale des trois Etats du Dauphiné tenue à Romans, 1788, *in*-8°. — Pouvoirs des députés du Dauphiné, 1788, *in*-8°. — Nouvelles observations sur les Etats-généraux de France, 1789, gr. *in*-8°. — Considérations sur les gouvernemens, et principalement sur celui qui convient à la France, 1789, *in*-8°. — Rapport sur le même sujet, 1789, *in*-8°.—Exposé de sa conduite et des motifs de son retour en Dauphiné, 1789, *in*-8°. — Appel au tribunal de l'opinion publique. — Examen du Mémoire du duc d'Orléans, et nouveaux éclaircissemens sur les crimes des 5 et 6 octobre 1789, 1791, *in*-8°. — Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres, et sur les moyens qui leur restent pour acquérir la liberté, Paris, 1792, 2 vol. *in*-8°.— Adolphe, ou Principes élémentaires de politique, et résultats de la plus cruelle des expériences, Londres, 1795, *in*-8°.

Mouret (Mme) a donné : Annales de l'Education du

sexe, ou Journal des demoiselles, 1790, *in*-8°.

Mouret de St.-Firmin. On a de lui : Azakia, ou le Triomphe de la générosité, tiré de l'Histoire des Hurons, 1775, *in*-8°.

Mourgues de St.-Germain, (Matthieu de) ex-jésuite, natif du Velay, devint prédicateur ordinaire de Louis XIII, et aumônier de Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu s'étant brouillé avec cette princesse, il priva St.-Germain qui lui était resté fidèle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine-mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre, il revint à Paris, et finit ses jours dans la maison des Incurables en 1670, à 88 ans. On a de lui : La Défense de la reine-mère, en 2 vol. *in*-fol., ouvr. emporté, mais curieux, et nécessaire pour l'histoire de son tems. — Des Ecrits de controverse qui ne respirent que la passion, et des Sermons aussi mal écrits que ses autres ouvrages.

Mourgues, (Michel) jésuite d'Auvergne, mourut en 1713, à 70 ans. Il joignoit à une politesse aimable un savoir profond, et il fut généralement estimé pour sa droiture, sa probité et ses ouvr. Les principaux sont : Plan Théologique du Pythagorisme, en 2 vol. *in*-8°., plein d'érudition. — Parallèle de la morale chrétienne, avec celle des anciens philosophes, *in*-12. — Un Traité de la poésie française, *in*-12. — Nouveaux élémens de géométrie, par des méthodes particulières, en moins de 50 propositions, *in*-12. — Traduction de la Thérapeutique de Théodoret — Nouveaux élémens de géométrie, *in*-12. — Un Recueil de bons mots en vers français.

Mourgue, (J. A.), est auteur d'un Essai de statistique, 1 vol. *in*-8°.

Mousset, (Jean) auteur du 16e. siècle, peu connu. C'est le premier, selon d'Aubigné, qui a fait des vers français mesurés, à la manière des Grecs et des Latins. Il traduisit, vers 1530, l'Iliade et l'Odyssée d'Homère en vers de cette espèce.

Ce serait donc sans fondement qu'on en aurait attribué l'invention à Jodelle et à Baif.

Moustalon. On a de lui : Précis de l'Histoire de France, 1779, *in*-12; 1785, *in*-12. — Le lycée de la jeunesse, 1786, 2 vol. *in*-12; nouv. édit. 1792, 2 vol. *in*-12.

Moustier, (C. A. de) ci-dev. avocat, est auteur des Lettres à Emilie sur la mythologie, 1786-89, 3 vol. *in*-8°; nouv. édit. 1790, 4 vol.

in-12 ; dernière édit. en 6 vol. *in*-18.—Le Siège de Cythère, 1790, *in*-8°. — La Liberté du cloître, poëme, 1790, *in*-8°. Il a donné à différens théâtres les pièces suivantes, savoir : aux Français, le Conciliateur, com. en 5 actes. — Les Trois fils, com. en 5 act. —Le Tolérant, com. en 5 act. — Les Femmes, com. en 5 actes. — Au théâtre de la rue Faydeau : Alceste à la campagne; le Divorce; la Toilette de Julie; l'Amour filial; le Pari; Agnès et Félix, ou les deux espiègles. — Au théâtre de la rue Favart : Constance, com. en 2 actes.— A l'Opera : Apelle et Campaspe. Les œuvres de Demoustier à la tête desquelles on donnera les lettres sur la mytologie sont maintenant sous presse.

MOUSTIER DE LA FOND, (du) On a de lui : Essais sur l'histoire de la ville de Loudun, 1778, *in*-8°.

MOUTILLARD a donné : Traité des principes généraux de la gramm. franç, 1783, *in*-12.

MOUTONNET-CLAIRFONS, (Julien-Jacques) né au Mans le 11 avril 1740, memb. des ci-dev. acad. de Rouen, de Lyon, des Arcades de Rome, *Della Crusca*, de Florence, de la société libre des sciences, belles-lettres et arts de Paris, et du Portique républicain. On a de lui les ouvr. suivans : Les Baisers de Jean Second, traduct. franç. avec le texte latin, et un choix de pièces latines et italiennes sur le Baiser ; et une traduct. de l'amour fugitif du Tasse, Paris, 1771, 1 vol. *in*-8°.—Lettre à Clément, sur son Epître de Boileau à Voltaire, Paris, 1772, *in*-8°. — Anacréon, Sapho, Bion et Moschus, traduction nouvelle, en prose, suivie de la Veillée des fêtes de Vénus, et d'un choix de pièces de différens auteurs, Paris, 1773, 1 vol. *in*-4° et *in*-8° avec 25 gravures; 2e édit. revue et corrigée, 1779, 2 vol. *in*-12.—Héro et Léandre, poëme de Musée; on y a joint la traduct. de plusieurs Idylles de Théocrite, Paris, 1774, 1 vol. *in*-4°. et *in*-8°.—La Divine com. de Dante Alighieri, l'Enfer, traduct. franç. accompagnée du texte, de notes historiques, critiques, et de la vie du poète, Paris, 1776, 1 vol. *in*-8°. — Les isles fortunées, ou Aventures de Batylle et de Cléobule, Paris, 1778, 1 vol. *in*-12; 2e édit. 1787, dans la collection des Voyages imaginaires. — Manuel épistolaire, 1785, 1 vol. *in*-12. — L'influence de Boileau sur la littérature française, etc. Paris, 1786, *in*-8°. — Le véritable Philantrope, ou l'isle de la philantropie, suivie de la Bonne Mère, de la Promenade solitaire, etc. précédée d'anecdotes et de détails peu con-

nus sur J. J. Rousseau, 1790, 1 vol. *in*-8°. — La Galéïde, ou le chat de la nature, poëme, suivi de notes, d'un précis et d'un jugement sur le Mantouan, avec la traduction de plusieurs morceaux des églogues de ce poète, à Galéopolis, an VI (1798) *in*-8°. — Plusieurs lettres et jugemens insérés dans différens journaux, notamment dans l'*Année littéraire* et dans l'*Ami des arts.*

Mouzon, (Jean-Guillaume) né à Rouen le 2 mai 1745, a publié : Du commerce des sciences et des arts avec les nations étrangères, Paris, 1779, *in*-8°. — Plusieurs pièces de vers latins cour. par les acad. à Rouen et à Caen.

Moy, (Charles-Alexandre de) On a de lui : Discours qui a remporté deux prix d'éloquence à Besançon, sur ce sujet : Combien le respect pour les mœurs contribue au bonheur d'un état, 1776, *in*-4°. — Accord de la religion et des cultes chez une nation libre, 1792, *in*-8°.

Moysan, médecin et secrétaire perpétuel de l'acad. de Caen, a publié un Prospectus d'un cours public et gratuit des belles-lettres françaises en faveur des écoliers du collége du Mont, à Caen, 1761, *in*-4°. — Recherches histor. sur la fondation du collége de Notre-Dame de Bayeux, fondé dans l'Université de Paris, par Gervois, nouv. édit. 1783, *in*-4°.

Muis, (Siméon de) d'Orléans, professeur en hébreu au collége-royal, connaissait parfaitement les langues orientales. Il mourut en 1644. On a de lui un Commentaire sur les pseaumes, en latin, Paris, 1750, *in*-fol. On y trouve ses *Varia sacra*, où l'auteur explique les passages les plus difficiles de l'ancien Testament, depuis la Genèse jusqu'au livre des juges.

Mulier. (J.) On a de lui : L'Alambic théolog. 1791, *in*-8°.

Muller, (Philip. Jacques) professeur de philosophie et de théologie à Strasbourg, naquit dans cette ville en 1732 et mourut au mois de ventôse de l'an VI (1798). L'indigence de ses parens s'opposait à ce qu'ils pussent lui donner une éducation convenable aux dispositions qu'il annonçait : son application et sa bonne conduite lui firent trouver les secours étrangers dont il avait besoin pour entrer dans la carrière des lettres, et surtout pour y réussir. Muller suivit avec ardeur ses cours de littérature latine et d'antiquités. Le grec et l'hébreu lui devinrent familiers ; il étudia les sciences physique et mathématiques ; mais la métaphysique et la morale

fixèrent plus particulièrement son attention. A l'âge de 18 ans il publia une Dissertation historique et philosophique sur la pluralité des mondes; cette thèse est bien écrite, et eut beaucoup de succès. Il voyagea ensuite en Suisse, en France et dans la Belgique, où il se lia avec les principaux savans et les hommes d'un mérite distingué. De retour à Strasbourg, il obtint successivement une place d'instituteur au gymnase, et de professeur à l'Université. Il n'a point laissé de grands ouvrages, il a seulement écrit un certain nombre de thèses et de dissertations. Les plus intéressantes sont : *Observationes Miscellaneæ circa uniones animi et corporis*, 1751, *in*-4°. — *De origine et permissione mali*, 1751, *in*-4°. — *De extantionibus recentiorum philosophorum conatibus certitudinem principiorum moralium vindicandis*, 1773, *in*-4°. — *Prolusio de miraculis*.—*Observationes in psychologiam scholæ Pythagoricæ*, 1787, *in*-4°. — *Animadversiones historiæ philosophicæ de origine sermonis*, 1777, *in*-4°.

Mulot, (François-Valentin) ci-devant doct. en théologie, bibliothécaire de St.-Victor, membre de la première assemblée législative, du lycée des arts et de la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, profess. de belles-lettres à Mayence, né à Paris le 29 octobre 1749, a donné les ouvrages suivans: Essai de sermons, 1 vol. *in*-12, Paris.—Les amours de Daphnis et Chloë, traduct. de 1882. Mytylène, 1783, 1 vol. petit format.— Requête des vieux auteurs de la bibliothèque de St.-Victor à M. de Marbeuf, évêque d'Autun, en vers, 1 vol. *in*-8°, Paris.-- Premier vol. de la collection des fabulistes avec un discours sur les fables, et la traduction des fables de Lockmann, 1 vol. *in*-8°. Paris, 1785. Cette collection n'a pas été suivie.— Le Museum de Florence, gravé par David, avec des explications françaises, 1788 et années postérieures, 6 vol. *in*-4°. — Plusieurs discours dans des cérémonies publiques depuis la révolution.— Il a fait beaucoup de rapports à l'assemblée nationale. — Il a donné : Almanach des sans-culottes, *in*-18, an II (1794). Cet almanach, dit l'auteur, était fait pour rappeller ceux qui prenaient le nom de sans-culottes, aux véritables principes de la société. — Disc. sur les funérailles et le respect dû aux morts, lû le 15 thermidor an IV au lycée des arts.—Vues d'un citoyen, ancien député, sur les sépultures, Paris, *in*-8°.— Rapport fait au lycée des [illegible] sur une machine du citoyen [illegible]elletier, propre à faire des allumettes, *in*-8°.— Réflexions sur l'état

actuel

actuel de l'instruction publique, *in*-8°—Mém. sur l'état actuel de nos bibliothèques, an V, *in*-8°.—Discours prononcé à la société littéraire des Rosati de Paris pour le couronnement des Rosières, 21 floréal an V. — Des Notices biographiques sur plusieurs écrivains.— Des hymnes, des discours pour les fêtes républicaines. — Un Essai de poésies légères, 1 vol. *in*-8°. — Il vient de donner un Mém. sur la question : Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le réglement à adopter pour le lieu de la sépulture? Ce mémoire a partagé le prix proposé par l'institut, 1 vol. *in*-8°.

Munier, inspecteur des ponts et chaussées, a publié : Essai d'une méthode générale propre à étendre les connaissances des voyageurs ou recueil d'observations relatives à l'histoire, à la répartition des impôts, au commerce, aux sciences, aux arts et à la culture des terres, 1779, 2 vol. *in*-8°.

Muraz, profess. de mathématiques, a publié : Des observations sur les incommensurables, *in*-8°. — Nouveaux principes de mécanique, 1 vol. gr. *in*-8°, avec une pl.

M[illegible] Jean-Marie de la) docteu[illegible] théologie, et chanoine de Monbrison, publia en 1671 l'Histoire ecclésiastique de Lyon, *in*-4°, et celle du Forez, aussi *in*-4°. Ces deux ouvrages pleins de recherches savantes sont estimés. L'auteur mourut à la fin du 17e siècle.

Muret, (Marc-Antoine) professeur au collége du Cardinal le Moine, à Paris, né à Muret, près de Limoges, en 1526, mourut à Rome en 1585. Cet auteur a joui d'une grande réputation parmi ceux qui sont capables de juger de la latinité. Il imite parfaitement le tour d'expression, le nombre et l'abondance de Cicéron, qu'il s'était proposé pour modèle ; mais il n'a ni la force, ni l'éloquence, ni la richesse des pensées de l'orateur romain. Ses vers, comme sa prose, sont marqués au coin de la bonne latinité. S'ils ne manquaient pas d'invention et souvent de naturel, ils ne seraient pas indignes de la place qu'ils occupent dans la belle édition des poëtes latins, donnée par Barbou. Muret fut heureux d'entendre le latin, si ce qu'on raconte de lui est vrai. Se trouvant dans un hôpital, entre deux médecins qui ne le connaissaient pas plus que sa maladie, il leur entendit dire : *faciamus experimentum in anima vili.* Effrayé de la sentence, il prit aussitôt le parti de se soustraire à l'expérience fatale, et leur dit avec indigna-

tion, *vilem animam appellatis pro qua Christus mortuus est?* Puis il prit la fuite. Ce savant était peu philosophe, et l'éloge qu'il fit du massacre de la St.-Barthélemi, dans son Panégyrique de Charles IX, flétrira son nom dans l'esprit de la postérité. Ses ouvrages ont été recueillis en partie à Véronne, en 5 vol. *in*-8°. : le premier en 1727, le dernier en 1730. Les principaux sont : D'excellentes Notes sur Térence, Horace, Catule, Tacite, Cicéron, Salluste, Aristote, Xénophon, etc. — *Orationes.* — *Variæ Lectiones.* — *Poëmata.*—*Hymni Sacri*, 1621, *in*-4°. — Odæ. —*Disputationes in Lib.* 1. *Pandectarum : de Origine Juris, de Legibus et Senatusconsulto : de Constitutionibus Principum, et de Officio ejus cui mandata est Jurisdictio.* — *Juvenilia*, etc., Paris, 1553, *in*-8°., peu communs ; et Leyde, 1757, *in*-12, avec Bèze.

Muret, auteur d'un Traité des Festins des anciens, 1682, *in*-12, et des Cérémonies funèbres des anciens, 1675, *in*-12, était de Cannes en Provence, et prêtre de l'Oratoire. Il a fait l'Oraison funèbre du maréchal de Vivonne, et s'est distingué à Paris, par ses prédications.

Murner, (Thomas) cordelier, né à Strasbourg, est le premier qui ait enseigné la méthode d'apprendre les sciences par des figures, et à rendre utile, pour l'esprit, le jeu des cartes. Ce religieux, enseignant au commencement du 16e siècle, la philosophie en Suisse, s'apperçut que les jeunes gens étaient rebutés des écrits d'un espagnol qu'on leur donnait pour apprendre les termes de la dialectique. Il en fit une nouvelle par images et par figures, en forme de jeu de cartes, afin que le plaisir, engageant les jeunes gens à cette espèce de jeu, leur adoucit la peine d'une étude épineuse. Il réussit si bien, qu'on le soupçonna de magie, par les prodiges extraordinaires que faisaient ses écoliers : pour justifier sa conduite, Murner produisit son invention aux docteurs de l'université, qui l'approuvèrent. Ce jeu de cartes de Murner, dit le père Menestrier, contient 52 cartes, dont les figures qui les distinguent sont des grelots, des écrevisses, des poissons, des scorpions, des chats, des serpens, des pigeons, des cœurs, des bonnets fourrés, des soleils, des étoiles, des couronnes, des croissans de lune, etc. Un pareil assemblage de figures si bizarres et si diverses, tenait en quelque façon du grimoire, et devait, dans un tems d'ignorance, contribuer autant à faire accuser leur compilateur de magie, que les prétendus progrès de ses

disciples. Quoi qu'il en soit, c'est à l'imitation de Murner que l'on a inventé depuis tous les autres livres de jeux qui ont été faits en Europe pour apprendre les sciences aux jeunes-gens. On a de lui le livre suivant : *Ars raciocinandi Lepida, multarum imaginum festivitate contexta totius logices fundamenta complectens, in chartiludium redacta. à patre guischet ordinis minorum, Salmurii Harnault*, 1650, in-4°. C'était le livre de Murner, imprimé d'abord à Strasbourg en 1509, et reproduit sous un nouveau titre.

Mur, (Jean de) docteur de Paris, musicien, vivait encore l'an 1330. Il composa un livre de la *Théorie de la Musique*, où il ne traite que des proportions que doivent avoir les intervalles du chant, les mesures des sons, et les diverses notes qui en marquent la différence et la valeur. Cet ouvrage, divisé en trois parties, n'a pas été imprimé ; on en trouve même peu de copies.

Murville, (André de) a donné : Epître sur les avantages des femmes de 30 ans, pièce qui a concouru pour le prix de l'académie française, 1775, *in*-8°. — Les Adieux d'Hector et d'Andromaque, par MM. Gruet et de Murville, pièces qui ont partagé le prix de l'acad. française, 1776, *in*-8°. — L'Amant de Julie d'Etange, 1776, *in*-8°. — Epître à Voltaire, pièce qui a obtenu l'accessit de l'académie franç., 1770, *in*-8°. — Le Rendez-vous du mari, comédie en 1 acte et en vers, 1782, *in*-8°. — Melcour et Verseuil, com. en 1 acte et en vers, 1785, *in*-8°. — Lanval et Viviane, com. héroï-féérie, en 5 act. et en vers, etc. 1788, gr. *in*-8°. — Abdelazis et Zuleïma, trag. en 5 actes et en vers, 1791, *in*-8°. — Le Souper magique, en 1 act. en vers, 1790. — Le Hulla de Samarcandre, en 3 actes, 1793.

Musier, (J. B. G.) libraire à Paris. On a de lui : Etrennes aux dames, ou Notice des femmes illustres dans les belles-lettres, 1763, 1764, *in*-16. — Catalogue de la bibliothèque de Sénicourt, 1767, *in*.8°.

Musse, (le C. de la) a donné : Stanislas-Auguste, drame en 3 act., 1775, *in*-8°.

Mustel, ancien capitaine de dragons. On a de lui : Mémoires sur les pommes de terre et sur le pain économique, Paris, 1768, *in*-8°. — Traité théorique et pratique de la végétation 1—2 vol., 1781, 3 — 4 vol., 1784, *in*-8°. — Recherches sur l'économie rurale, 1781, *in*-8°.

Mutel fils, est auteur d'un discours couronné par l'aca-

démie de Rouen, en 1783, sur ce sujet : Combien il est intéressant pour la gloire et le bonheur des Français de conserver le caractère national. — Il a donné des pièces de poésie dans l'*Almanach des Muses*.

Muyart de Vouglans, (Pierre-François) conseiller au grand-conseil, né en Franche-Comté, a publié : Institutes au droit criminel, 1757, *in*-4°. — Instructions criminelles, suivant les lois et les ordonnances du royaume, 1762, *in*-4°. — Réfutation des principes hasardés dans le *Traité des Délits et des Peines*, 1777, *in*-12. — Motifs de la foi en J. C., en 1776, *in*-12. — Les Lois criminelles de France, dans leur ordre naturel, 1783, *in*-fol. — Preuves de l'authenticité de nos évangiles, Paris, 1785, *in*-12. — Lettre sur le système de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, touchant la modération des peines, 1785, *in*-12.

Mydorge, (Claude) savant mathématicien, né à Paris en 1585, mourut en 1647. On a de lui quatre livres de Sections coniques, et d'autres ouvrages qui l'ont rendu moins célèbre, que son zèle pour la gloire de Descartes, son ami. Il le défendit contre Fermat et contre les jésuites qui voulaient faire condamner les écrits de ce philosophe. Mydorge était, dit-on, d'une vertu si égale, qu'on ne pouvait voir aisément à quoi ses inclinations le faisaient pencher plus volontiers ; son amour pour les sciences sublimes était la seule passion qu'on lui connût. Il dépensa près de cent mille écus à la fabrique des verres de lunettes et des miroirs ardens, aux expériences de physique, et à diverses matières de mécanique.

Myer, (Paul) était un écrivain du dernier siècle. Nous avons de lui des Memoires curieux et rares, touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le 3e. monde, appelé *Terres Australes*, à Paris, 1663, *in*-8°. C'est le seul morceau d'hist. que nous ayons sur ce sujet.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.



